



**L'ÉCOLE NORMALE CANTONALE
de 1859 à 2003**

D'HAUTERIVE à FRIBOURG
Chronique, contexte, témoignages



Jean-Marie Barras

Présentation de « *Au temps de l'Ecole normale* »

par *Patrice Borcard, préfet de la Gruyère, ancien président de la Société d'histoire du canton de Fribourg*

Même si l'auteur se défend de toute « prétention scientifique », cette histoire de l'Ecole normale fribourgeoise, écrite par un ancien directeur qui la connaît de l'intérieur, est d'une telle richesse qu'elle servira, désormais, de source obligatoire pour nombre de travaux... scientifiques.



Impressionnante est la masse des sources, des documents et des informations de toutes sortes que Jean-Marie Barras a rassemblée au cours de ses patientes recherches. Avec le souci de la précision qui le caractérise, avec un goût exigeant de l'exhaustivité et une attention portée autant aux détails qu'aux grandes lignes historiques, ce volume aurait pu se révéler aride. S'il n'en est rien, c'est parce qu'il est traversé par l'affection que l'auteur porte à l'institution qu'il a servie, et qu'il est enrichi par une foule d'anecdotes et de portraits qui donnent de la chair à cette histoire institutionnelle.

L'intérêt de ces pages dépasse l'établissement ausculté pour toucher plus largement à l'histoire de tout un canton pour lequel l'Ecole normale a tenu du laboratoire. En donnant la parole à certains acteurs, en tirant le portrait d'anciens normaliens qui ont brillé dans des disciplines très diverses, Jean-Marie Barras éclaire le rayonnement d'une école qui, durant plus de 150 ans, a façonné une bonne part de l'identité fribourgeoise.

Auteur de la linogravure : Pascal Castella, élève de 3ème année de l'Ecole normale d'Hauterive en 1937

Avant-propos

Le XIX^e siècle a marqué une étape considérable dans le progrès des sciences et des techniques. Et, dans le domaine de l'instruction populaire, ce fut tout au long de ce siècle la mise en place laborieuse de la formation du corps enseignant primaire. Dans notre canton, le terme « école normale » a été tout d'abord attribué aux cours donnés aux régents en fonction, peu ou pas formés. Ces cours ont débuté en 1822. En 1848, le régime radical a favorisé la création d'une section pédagogique à l'Ecole cantonale qui venait de se substituer au Collège St-Michel. Ce fut en réalité la première Ecole normale fribourgeoise. Elle en portait d'ailleurs le nom. Puis, le régime conservateur revenu au pouvoir - pour longtemps - a ouvert l'Ecole normale d'Hauterive en 1859. Elle y est demeurée 80 ans, avant de s'établir à Fribourg en 1943. Soixante ans plus tard, la vieille dame « Ecole normale » rendait le dernier soupir. D'un coup de baguette que d'aucuns espèrent magique, elle est ressuscitée dans de nouveaux atours et dans une nouvelle appellation. C'est la haute Ecole pédagogique (HEP). Celle-ci réussira bien dans sa mission si elle planifie la formation des maîtres avec simplicité, rigueur, bon sens et lucidité dans le choix des réformes.

J'ai passé toute ma vie à l'école. Je suis né à Onnens, dans le bâtiment de l'école primaire. A la suite d'un itinéraire pédagogique que je rappelle dans ces pages, je suis revenu à l'Ecole normale. Je l'ai aimée et j'ai essayé de la servir durant plus de vingt ans. Retraité, j'ai souhaité raconter l'histoire de cette dame. Une histoire enrobée jusque dans les années 1960 dans le tissu catholique et conservateur du canton de Fribourg, où l'on assignait aux régents le rôle d'agents dévoués du régime et de serviteurs non moins dévoués de l'Eglise. Au lecteur de distinguer le bon grain de l'ivraie dans les pages de cet ouvrage. Tout en se référant au contexte historique et idéologique. L'ivraie d'une époque peut devenir bon grain dans une autre, et vice-versa...

Tout n'est pas dit : d'autres voies sont encore ouvertes à qui souhaite explorer la formation du corps enseignant fribourgeois. Il n'est en effet question que du corps enseignant primaire masculin francophone, du moins jusqu'à la fermeture des cinq écoles normales de jeunes filles, dans les années 70 et 80, fermeture qui a permis une formation uniforme à l'Ecole normale cantonale. Et les doctrines pédagogiques qui ont jalonné la longue histoire de la formation des maîtres - illustrées par les Girard, Daguet, Horner, Dévaud et Barbey - n'ont été qu'esquissées.

Un chapitre est réservé à des personnalités rencontrées au fil de mes recherches. Des régents devenus professeurs, prêtres, écrivains, savants, musiciens. Tous ont connu les années recluses d'Hauterive. La liste n'est de loin pas exhaustive. Mais ce large échantillon prouve que les falaises d'Hauterive n'ont pas fermé définitivement les horizons...

Dans ces pages, le lecteur découvrira des redondances. Inévitables lorsque les « témoins » ont vécu les mêmes choses, ou presque. Répétitions qui ont leurs aspects positifs. Lorsqu'une redite émane de sources différentes, elle peut être une preuve de l'authenticité des faits. Et la répétition est mère de la connaissance : un axiome qui figure parmi les éléments fondamentaux de la pédagogie...

JMB

Avis aux lecteurs

Les matières de *Au temps de l'Ecole normale* - pourrait remarquer quelque puriste - auraient pu avantageusement être regroupées différemment. Avec un contenu thématique, comprenant des chapitres qui présentent par exemple la pédagogie proposée à l'Ecole normale et son évolution, la vie de l'Ecole et son contexte socio-éducatif, les personnalités qui ont le plus marqué l'institution, les manuels et leur contenu, l'évolution des branches enseignées, etc.

Vous avez en mains un travail qui est le fruit de nombreuses compilations. Si la trame se veut respectueuse de la chronologie, vous trouverez une chaîne composite, comprenant des digressions, des anecdotes, des citations, des témoignages. Pour alléger le texte et comme il ne s'agissait pas d'un travail universitaire, j'ai pris des libertés en évitant une avalanche de renvois. Néanmoins, les références mentionnées et une bibliographie exhaustive prouvent ma volonté de respecter les sources.

Le lecteur comprendra que le parcours d'une période aussi longue implique forcément des omissions et des zones d'ombre.

Comment faire connaissance avec *Au temps de Ecole normale* ? Plutôt que lire l'ouvrage d'un bout à l'autre, je me permets de conseiller un chemin de découverte moins fastidieux : choisir tel événement, tel personnage ou tel témoignage dans la table des matières présentée de façon très détaillée.

Merci à tous ceux qui m'ont accueilli aux archives de l'Etat, à celles de l'Ecole normale ou de l'évêché. Merci au personnel toujours affable de la BCU. Ma gratitude s'adresse à celles et ceux qui ont accepté d'apporter leur témoignage : Jean Monney, Joseph Seydoux, Jean Andrey, Irénée Robadey, Etienne Chatton, Charly Morand, Michel Chevalley, Serge Jelk, Louis Dietrich, Michel Bavaud, Florance Imhof, Chantal Corpataux Rauber, Gisèle Rime, Pierre Telley.

Merci à Michel Bavaud et à Patrice Borcard. Qu'ils me pardonnent si leurs conseils éclairés n'ont pas été suivis à la lettre. Ma reconnaissance au DICS qui, par le truchement de la Fondation du Père Grégoire Girard, m'a aidé à réaliser cet ouvrage.

Merci aussi à ceux qui ont apporté leur tribut à l'iconographie du CD : Mme Fernand Ducrest, Joseph Seydoux, Jean Monney, André Bays, Charly Morand, Pierre Telley, Louis Dietrich, Jean Andrey, Jean-Pierre Joye.

Table des matières

Présentation de « <i>Au temps de l'Ecole normale</i> ».....	2
Avant-propos	3
Avis aux lecteurs	4
Table des matières.....	5
1. Jadis et naguère, profil de l'instituteur fribourgeois.....	12
Régents, soyez donc modestes !.....	12
Pas d'intoxication par la presse « hors les murs »	12
Non aux sauterelles, oui à la vie rangée avec une épouse vertueuse.....	13
Une sainte mission	13
Le toast de Gustave Gendre	14
Régents, baissez la tête.....	15
Christianisme et tradition	16
Fidélité au génie du lieu	16
2. Avant l'institution d'une Ecole normale.....	17
L'école en ville de Fribourg	18
La toute première école normale.....	19
En 1822, des maîtres fribourgeois sont réunis pour être formés.....	19
Le Père Girard supervise le cours	20
Trois modes d'enseignement	21
Un clergé pas toujours favorable à l'instruction populaire	21
Avant l'Ecole normale : la législation au sujet du choix des maîtres.....	22
Reprise des cours de perfectionnement pour les instituteurs	23
<i>Qui étaient ces régents astreints aux cours de perfectionnement ?</i>	23
<i>Pourquoi Hauterive ? Projets d'école secondaire</i>	23
<i>Les cours de répétition durant le temps agité de la Régénération</i>	24
<i>Le Sonderbund et ses tensions</i>	25
3. Les années du pédagogue Alexandre Daguét	25
L'Ecole cantonale et sa section pédagogique	26
<i>Extrait du compte rendu, section normale de l'Ecole cantonale, 1850-1851</i>	27
<i>L'Ecole cantonale en 1851-1852 ; reprise des cours de répétition</i>	27
<i>Le corps militaire de l'Ecole cantonale</i>	28
4. Débuts de la formation dans quelques cantons romands.....	29
Valais.....	29
Jura	30
Vaud	31
Neuchâtel.....	33
5. L'Ecole normale à Hauterive	33
Présentation par Maurice Zermatten, ancien élève d'Hauterive	33
6. Joseph Pasquier et les débuts d'Hauterive, 1859-1873.....	34
La personnalité de Joseph Pasquier.....	35
La genèse d'Hauterive.....	36
Reprise des cours de répétition.....	37
Durée des études et niveaux des élèves des premières années	37
Le programme de 1860, les études, les vacances	38
Profil des normaliens	39
Un professeur de dessin qui deviendra un artiste célèbre	39
L'ultramontanisme et les « épurations » à Hauterive et dans le canton.....	40
Note sur Alexis Bourqui.....	42

L'arrivée d'Alexandre Levet « saluée » par les radicaux !.....	42
Société d'éducation et « bonne nouvelle »	43
Digression sur l'épisode des « Bourbakis »	43
7. L'époque agitée du directeur Félicien Gillet, 1873-1883.....	44
Une gestion discutable qui conduit à l'éviction.....	45
Problème linguistique et tensions diverses à l'époque Gillet	46
Années Gillet : nouveautés et rigidité.....	47
L'abbé Raphaël Horner renouvelle l'enseignement	48
<i>Savoir par cœur n'est pas comprendre.....</i>	<i>49</i>
<i>La méthode intuitive.....</i>	<i>49</i>
<i>Le Guide pratique</i>	<i>50</i>
<i>La concentration.....</i>	<i>51</i>
<i>L'influence allemande.....</i>	<i>52</i>
<i>Des réserves au sujet de la pédagogie allemande.....</i>	<i>53</i>
<i>En 1898, Horner parle déjà d'éducation nouvelle.....</i>	<i>54</i>
<i>Anecdote : Raphaël Horner, une éloquence et une pédagogie boiteuses.....</i>	<i>54</i>
8. Le septennat du directeur Adrien Michaud, 1883-1890	55
Décision du Conseil d'Etat du 30 août 1884 relative aux bâtiments.....	56
Adrien Michaud visite des écoles normales en 1884 et en 1886	56
Un effort est demandé pour le plain-chant.....	57
Du stage de 4 ^e à l'institution d'une année d'étude supplémentaire	57
L'opinion d'Adrien Michaud sur ses élèves et sur les institutrices	58
Entre 1880 et 1890 : des quinquets à la lanterne magique.....	59
L'incendie d'avril 1884 ; les cloches d'Hauterive	59
La pédagogie de la langue maternelle à Hauterive en 1889	61
Directives pour l'enseignement agricole.....	61
En 1887, un article clairvoyant du journal <i>Le Fribourgeois</i>	62
Les cours de répétition à la fin du XIX ^e siècle	63
9. Au temps de l'abbé Pierre Tanner, directeur de 1890 à 1895	64
Le professeur Cyprien Ruffieux	64
L'ordre du jour et la discipline dans les années 1890.....	66
En 1890, Joseph Aebischer commence sa longue carrière à Hauterive	67
Xavier Ducotterd propose une réforme de l'Ecole normale en 1895	67
10. Le long « règne » de l'abbé Jules Dessibourg, 1895-1923.....	69
Les pensionnaires d'Hauterive à la fin du XIX ^e siècle et au début du XX ^e	70
Education sommaire des élèves et leur provenance à la fin du XIX ^e siècle	70
L'enseignement de l'agriculture	71
En 1900, un mémoire sur les classes d'application	72
L'Ecole normale se restructure : quatre ans d'étude dès 1895.....	73
Statut des professeurs ; contact avec les inspecteurs	74
Gymnastique, chant et musique : vicissitudes.....	75
Une heure de patois à l'Ecole normale ?	76
Synchronisme, examens du printemps et effectif	77
L'électricité en 1903	77
Une section alémanique en 1909	77
Section alémanique : réorganisation souhaitée.....	79
Tensions philosophico-religieuses.....	79
Section alémanique : explications d'Eugène Dévaud en 1927	80
Henri Robert, maître de dessin de 1909 à 1921	81
Méthodologie et pédagogie des années 1910 et 1920	81
Les conférences de François-J. Oberson données aux normaliens	82
<i>Le contenu de ses conférences.....</i>	<i>83</i>

<i>Constats et principes livrés par Oberson aux normaliens</i>	84
<i>François Oberson critique les professeurs Dévaud, Dessibourg et Berset</i>	85
Chronique des années 1910, jusqu'à l'arrivée de l'abbé Dévaud	85
Un professeur renommé : l'abbé Julien Favre	87
11. Au temps d'Eugène Dévaud, de 1923 à 1931	88
Léon Barbey dresse le portrait d'Eugène Dévaud	89
L'Ecole normale à Fribourg ?	90
Hauterive école d'art ?	91
L'Ecole normale pourrait collaborer avec le Collège St-Michel... ..	92
L'abbé Dévaud novateur	92
Eugène Dévaud, la section alémanique et les protestants.....	94
L'abbé Dévaud, ouverture et culture	95
Le domaine d'Hauterive et digression : lieux-dits et Paul Aebischer	96
Une brochure destinée aux anciens de 1926 à 1930	97
Petites histoires des années 20 et 30.....	97
La pédagogie de M ^{gr} Dévaud destinée à tout le corps enseignant.....	98
Eugène Dévaud et la méthode heuristique	99
L'évolution pédagogique d'Eugène Dévaud.....	100
Mgr Dévaud vu par l'écrivain Henri Perrochon	102
12. La fin d'Hauterive, 1931-1940, avec l'abbé Denis Fragnière	102
Le mémoire de l'abbé Denis Fragnière sur la section alémanique	102
En 1933, décès de deux professeurs méritants, MM. Levet et Pidoud	103
Sur la lancée d'Eugène Dévaud	104
Problèmes de succession en 1935 et en 1936	107
L'Ecole normale d'Hauterive, par Jean Monney	107
<i>Au temps de mes études</i>	107
<i>Une vie studieuse</i>	108
<i>La pédagogie pratique</i>	109
<i>L'influence de M^{gr} Eugène Dévaud</i>	109
<i>Auguste Overney</i>	110
<i>L'abbé Léon Barbey</i>	110
<i>La musique</i>	111
<i>Une école pas comme les autres</i>	111
<i>Quelques compléments</i>	111
Joseph Seydoux, dernière classe d'Hauterive	112
<i>La dernière classe et le retour des moines</i>	113
<i>Souvenirs</i>	113
L'Ecole normale à Estavayer-le-Lac ?	114
<i>Le lieu</i>	114
<i>Durée des études</i>	115
L'abbé Charles Delamadeleine pressenti pour devenir directeur.....	115
13. L'Ecole normale de la rue de Morat, 1943 - 2003	116
Les principaux événements qui ont jalonné ces 60 années	116
14. Douze années avec l'abbé Gérard Pfulg, de 1943 à 1955	118
La villa Diesbach	119
Un beau cadre, mais.....	120
La première volée, par Jean Andrey et Irénée Robadey	122
Une maison de maître, pour de futurs maîtres	122
De quelques professeurs.....	122
Des « amis » de la maison et des artistes.....	123
De nos loisirs.....	123

Des activités « hors-les-murs »	124
De deux événements tragiques.....	124
D'un événement tragi-comique	124
L'après-midi du 20 novembre 1949.....	125
L'orphelin seigneurial par Etienne Chatton	125
L'abbé Pfulg s'en va.....	130
15. Au temps de l'abbé Joseph Gachet, 1955-1963	131
Evolutions entre 1958 et 1960.....	131
L'abbé Gachet, un modeste	132
Charly Morand, instituteur à Sommentier : souvenirs... ..	132
1958-1962 : l'Ecole normale commence son évolution.....	133
L'amour du métier.....	134
16. L'aura de Léon Barbey, directeur de 1963 à 1965	135
De la disgrâce de Léon Barbey à son retour en grâce.....	135
Une parenthèse : quand Gérard Pfulg célébrait Joseph Piller... ..	136
Une pédagogie moins rigide.....	136
Le chanoine Barbey et son empreinte sur l'Ecole normale	137
L'abbé Barbey analyse les limites de l'Ecole active.....	138
<i>Le rôle du maître.....</i>	<i>138</i>
<i>Le rôle de l'élève.....</i>	<i>139</i>
<i>Le problème des devoirs.....</i>	<i>140</i>
17. Fernand Ducrest dirige l'Ecole normale de 1965 à 1977	140
Les réalisations de Fernand Ducrest ; les changements dus à CIRCE	141
Début de la mixité et débats sur la formation	142
Souvenirs postmai 68, par Michel Chevalley.....	143
Un ouvrage traite de la formation des maîtres en Suisse	145
1977, projet de réorganisation.....	146
La méthodologie au tournant des années 1980.....	147
D'une Ecole normale à l'autre, par Serge Jelk.....	147
Les « ténèbres » d'Hauterive et les « lumières » de Fribourg.....	148
Les ombres d'Hauterive ne s'estompent pas toujours à Fribourg	149
Poussons plus loin les comparaisons... ..	150
Mutations de 1974 à 1979	151
18. Louis Dietrich évoque son époque, 1977 à 1984.....	152
C'était au temps de mon adolescence.....	153
Premier contact avec une situation complexe.....	153
Et s'annonce le temps d'une seule Ecole normale	154
Une cinquième année essentiellement professionnelle	154
Et les élèves ?.....	155
Le passage des élèves de l'Ecole normale à l'Université	156
Des bacheliers deviennent élèves de l'ENC.....	157
19. De 1984 à 1994, mes dix années, par J.M. Barras.....	158
Favoriser l'ouverture d'esprit.....	159
En 1984, célébration du 125 ^e anniversaire de l'Ecole normale.....	160
Le CFDP : un outil d'ouverture !.....	161
Un rapport resté lettre morte... ou presque	161
La pédagogie enseignée au cours des années 1984 à 1994	164

L'éducation et l'instruction	165
Quel courant pédagogique choisir ?	165
« De notre temps », une référence ?	166
Michel Bavaud, une carrière au service de l'Ecole	167
Témoignage de deux bacheliers gruériennes	168
Gisèle Rime, étudiante de 1989 à 1994, se souvient.....	169
20. Le bref passage de Georges Savoy, 1994-1996.....	171
Français et Alémaniques : fusion ?.....	172
21. Pierre Telley par lui-même : 1996 à 2001	173
Du petit séminaire pour instituteurs au lycée pédagogique	173
La vie en internat.....	173
Trente-cinq ans plus tard... ..	174
De la provenance sociale aux horizons professionnels	174
Transition vers la HEP	175
22. De 2001 à 2004, Pierre-Georges Roubaty assure l'intérim	175
23. Les directeurs de l'Ecole normale de 1848 à 2004	176
1. Section pédagogique de l'Ecole cantonale	176
2. Directeurs de l'EN d'Hauterive	176
3. Directeurs de l'EN de Fribourg	177
4. Aumôniers de l'Ecole normale de Fribourg	177
24. Des anciens de l'Ecole normale qui se sont illustrés.....	177
1. Xavier Ducotterd	178
<i>Mon arrivée à Wiesbade.....</i>	180
<i>Ma présentation à mon nouveau supérieur.....</i>	180
<i>L'enseignement intuitif du français langue étrangère</i>	181
2. L'inspecteur Alexandre Perriard et ses fils.....	182
3. L'inspecteur, directeur et polémiste Maurice Progin	183
4. Auguste Crausaz et ses fils, inspecteurs des écoles	184
5. Constant (ou Constantin) Fontaine, une retraite active	185
6. Antonin Charrière, professeur	186
7. Le Dr Louis Vorlet	186
8. Joseph Michel, poète	187
9. Le curé Alphonse Bugnon.....	189
10. Alexandre Francey, préfet d'Estavayer	189
11. Jacques Hauswirth ou la palme du mérite	190
12. Firmin Jaquet, instituteur et botaniste	191
13. Hyacinthe Currat, inspecteur jusqu'à l'âge de 74 ans	192
14. Le curé-doyen Elie Bise.....	192
15. Le pédagogue et directeur Léon Genoud	193
<i>Un régent qui dérange.....</i>	193
<i>Premier gérant du Matériel scolaire, géographe.....</i>	194
<i>Directeur du technicum cantonal de Fribourg.....</i>	194
16. Albert Duruz, dit Solandieu.....	195
17. Pierre Demierre, directeur de l'école secondaire de Bulle	196
18. Emile Gremaud, chef de service au DIP	196
19. L'abbé Fridolin Brülhart	197
20. Alexis Rosset, un régent entreprenant et polyvalent.....	198
<i>Le secrétaire communal et paroissial, le musicien.....</i>	198
<i>Le fondateur de la Caisse d'épargne</i>	199

<i>L'homme tourné vers l'avenir</i>	199
<i>Le père de famille</i>	199
21. Alexandre Delley, aubergiste	200
22. Joseph Andrey, commissaire général	201
23. Jules Chaney, professeur de mathématique	201
24. Jules Corboz, instituteur et musicien.....	202
25. Louis Grandgirard, professeur, directeur et paysan	202
26. Maxime Berset, professeur à Hauterive	203
27. Isidore Verdon, régent puis administrateur ; son fils Pierre	204
28. François Sermoud, professeur en Ukraine, puis fonctionnaire, patoisant	204
<i>Enfance et jeunesse</i>	205
<i>En Ukraine</i>	205
<i>François Sermoud, auteur de manuels</i>	206
<i>La méthodologie de Sermoud</i>	206
<i>Fonctionnaire fédéral</i>	207
<i>Patoisant</i>	207
29. Jules Barbey et la fin de l'arrondissement de la Veveyse.....	208
30. Joseph Page, instituteur	208
31. Charles Magne, poète et rédacteur à l'ATS.....	209
32. Louis Joye, devenu M ^{gr} Ernest Joye	209
33. Raymond Chassot, sténographe	210
34. François Noël, professeur	211
35. Henri Jacob, instituteur	211
36. Fernand Ruffieux, poète de la Gruyère	212
37. Dr Fidèle Delabays, directeur.....	213
38. Jean Risse, patoisant, poète.....	214
39. Eugène Coquoz, instituteur et professeur.....	215
40. Marcel Renevey, préfet.....	217
41. Pierre Sudan, instituteur, journaliste, député.....	218
42. Louis Sudan - frère du précédent - docteur ès lettres	219
43. Ernest Grivet, directeur général de Pirelli.....	219
44. Hubert Gremaud, instituteur et écrivain.....	220
45. Le chanoine Edgar Voirol.....	221
46. Robert Loup, écrivain et directeur	222
47. Clément Fontaine, instituteur, historien, patoisant	223
48. Louis Page, professeur et écrivain.....	223
49. Maurice Zermatten, écrivain	224
50. Oscar Moret, musicien	225
51. Bernard Maillard, Dom Norbert, moine chartreux en Calabre	226
52. Jules Barbey devenu le Père Stanislas, cistercien à Hauterive	226
53. Bernard Chenaux, musicien	227
54. Paul Genoud, instituteur et homme politique	229
L'Ecole normale, vocations musicales et autres... ..	230
25. Pensées sur l'école	231
Neuhaus, Paroz, Horner, Barbey, Gremaud, Rostand, Risse, Lurçat.....	231
26. ANNEXES.....	234
1. Enumération des examens du brevet en 1889.....	234
2. Quelques articles concernant l'appréciation des examens (1879).....	235
3. Grille horaire en 1933	236
4. Deux programmes de mathématiques : 1947 et 1987	237
5. Deux programmes de français, 1947 et 1987.....	239
6. Programme de biologie en 1987.....	243
7. Objectifs généraux figurant dans le programme de 1990.....	244

8. La grille horaire de 1990 (selon réorganisation de 1977)	245
9. Les professeurs d'Hauterive en 1909-1910	246
10. Les professeurs d'Hauterive en 1933-1934	246
11. Professeurs, section française, Fribourg, 1970-1971	246
12. Professeurs, section française, Fribourg, 1989-1990	247
13. Brevets 1965	248
27. Bibliographie	249
Archives de l'Etat de Fribourg	249
Archives de l'Ecole normale	249
Archives de l'Evêché	249
Bibliothèque cantonale et universitaire	249
Ouvrages divers	249
Revue, brochures, articles	251
28. Quelques compléments	252
1. La volée d'Hauterive 1920 - 1924 et ses professeurs	252
2. Fernand Mauron, un maître et un musicien	261
3. Musique d'Hauterive, par Fernand Mauron	262
4. Pierre Kaelin, pédagogue	265
<i>La pratique forme plus et mieux que la théorie</i>	265
Pierre Kaelin arrive à l'Ecole normale	266
<i>Le chant et la direction</i>	267
<i>Le plain-chant</i>	268
<i>Le répertoire destiné aux enfants</i>	268
<i>Les concerts</i>	269
<i>Semaines chorales</i>	270
<i>La démission</i>	270
<i>Rencontre avec un normalien ; promotion 1977</i>	270
<i>Anvers, une riche aventure signée PK</i>	271
<i>Pierre Kaelin, bricoleur</i>	272
5. Michel Jauquier, un régent d'une époque révolue ?	272
<i>Les qualités du « bon maître »</i>	273
<i>Le jeune Michel Jauquier</i>	273
<i>Etudes et contretemps</i>	273
<i>A l'Ecole normale ; premières expériences pédagogiques</i>	274
<i>De Martigny à La Joux</i>	274
<i>Les classes à cours multiples : institutions du vieux temps ?</i>	275
<i>Dix ans dans le district du Lac, à Wallenried</i>	275
<i>Vingt ans à Granges-Paccot</i>	276
6. La publication des résultats obtenus à l'Ecole normale	276
7. Soumission de l'instituteur au curé	277
8. Les Ecoles normales de jeunes filles et leur suppression	279

1. Jadis et naguère, profil de l'instituteur fribourgeois

Quelle était la mentalité des instituteurs fribourgeois que devait modeler l'Ecole normale ? On peut affirmer qu'elle n'a guère varié durant plus d'un siècle : un individu que l'on veut modeste, prudent, soumis, croyant et fidèle aux traditions. Voilà pour le profil moral qu'illustreront les citations présentées ci-après. Parallèlement et ça peut paraître paradoxal, contenus et méthodes ont évolué. Grâce à d'authentiques pédagogues dont la pensée apparaîtra au fil des chapitres. Arrêtons-nous tout d'abord au profil moral du régent fribourgeois entre 1850 et 1960, **en mélangeant la chronologie des citations pour relever la pérennité de la pensée.**

Régents, soyez donc modestes !

Déjà avant la création de l'Ecole normale d'Hauterive, au temps de la section pédagogique de l'Ecole cantonale voulue par le régime radical, les conseils donnés par le directeur de cette institution mettent en garde le jeune instituteur contre la présomption. Pour un instituteur qui est bien souvent le seul au village - avec le curé - à avoir fait des études, la tentation est forte de se croire supérieur. Alexandre Daguet écrit dans le *Tableau de mérite des élèves de l'Ecole cantonale* de 1854-1855 :

Mes amis, gardez-vous de la présomption. Rien ne messied au jeune homme comme de se mêler de tout et de vouloir tout diriger sans avoir pu encore réfléchir sur rien et sans avoir fait une expérience de la vie. Commencez par voir parler et agir ceux qui vous ont précédés dans la carrière, non pour conformer toutes vos paroles et toutes vos actions aux leurs, mais pour éclairer votre raison et vous mettre à même de prendre une décision en connaissance de cause.

Le Chroniqueur fribourgeois du 8 janvier 1858, cité par Serge Jelk dans les *Annales fribourgeoises* de 1988-1989, parle des demi-études qu'offrira une école normale : « *Comment voulez-vous que l'étude naturellement restreinte d'une école normale puisse créer des savants capables de tout lire et de tout discuter ? Non, si vous ne châtiez pas l'orgueil de ces demi-études, vous ne ferez que des pédants, rien de moins, rien de plus, qui feront beaucoup de mal et pas le moindre bien.* »

Le Chroniqueur fribourgeois du 15 janvier 1858 précise qu'il appartient au seul Collège St-Michel de dispenser les lumières...

Pas d'intoxication par la presse « hors les murs »

Le *Bulletin pédagogique* d'août 1904 donne le compte rendu de la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation qui s'est déroulée à Châtel-St-Denis. Dans son propos, le préfet met en garde contre la lecture de la presse « étrangère » :

Le Fribourgeois est sainement constitué ; il doit être un peu plus fribourgeois, un peu plus conséquent. On trouve dans des familles de notre canton des journaux qui ne sont pas imprimés chez nous ! Il y a donc des gens assez simples, assez niais, pour donner leur argent aux journaux des cantons voisins, à ces journaux qui n'ont ni les mêmes mœurs, ni les mêmes habitudes, ni les mêmes opinions et ni la même religion que nous. N'avons-nous pas en suffisance des journaux bien rédigés qui ont à leur tête des hommes de dévouement, de science, de capacité ? Je le répète, ne donnons pas notre argent à des journaux venant de

Payerne, de Lausanne, etc., à des Messagers de-ci, à des Messagers de-là. Allons voir chez nos voisins ! Trouverons-nous dans les cafés de Vaud, de Berne, beaucoup de nos feuilles fribourgeoises ?

Non aux sauterelles, oui à la vie rangée avec une épouse vertueuse

Le 15 janvier 1902, un instituteur valaisan publie dans le *Bulletin pédagogique* un article destiné *Aux jeunes instituteurs*. Extrait :

Voilà un pauvre jeune homme jusque là si bon, si pieux, si pur ! Un jour, il fait une rencontre funeste. Une de ces sauterelles sorties du puits de l'abîme, qui ont la puissance des scorpions et dont le venin donne la mort, se trouve sur son chemin. Il regarde, il écoute... La tête lui tourne... Hélas ! quel désespoir bientôt !

Le *Bulletin pédagogique* du 15 juin 1902 présente le Rapport général sur la question mise à l'étude dont le titre est *L'action de l'instituteur en dehors de l'école et ses relations avec les parents d'élèves au point de vue éducatif*. Deux extraits :

L'instituteur honnête et économe ne sera point un pilier d'auberge. Qu'on le voie rarement dans ces lieux publics où tant d'hommes perdent leur honneur, leur raison, où tant de pères vont dissiper leur fortune, leur argent et chercher la misère et la désolation des familles ! Ses amis l'y entraîneront souvent ; qu'il soit ferme et délicat, car savoir unir la fermeté à la délicatesse est une prudente chose. Certes, il ne faut pas refuser tout jeu ou tout divertissement : ce serait mal agir. Sachons seulement nous retirer à temps, et l'on ne tardera pas à nous apprécier et à louer notre conduite. On respecte toujours l'homme qui se respecte.

(...)

Se mettre en pension : voilà, certes, une affaire bien délicate pour un jeune instituteur. Choisissons une maison où l'on se trouve bien, mais simplement nourri. La difficulté de trouver une bonne pension, le temps perdu avec des amis dans des lieux de jeux amèneront l'instituteur à se choisir de bonne heure une compagne. Ici, qu'il soit prudent, qu'il réfléchisse mûrement et qu'il ne se laisse pas aller à un goût passager ; qu'il tienne compte de l'harmonie et de la convenance des caractères. Il faut savoir se donner une épouse ornée des meilleures qualités et qui comprenne la position d'un instituteur. Elle devra être bonne ménagère, propre, simple, avoir le mépris des vaines parures et, avant tout, être vertueuse, sinon point de bonheur familial. Les enfants du maître d'école seront les mieux élevés de la localité. Enfin, dans son ménage, on trouvera les mœurs honnêtes, les manières polies et la propreté sans luxe. L'instituteur aimera alors son petit intérieur, il restera chez lui, il y trouvera ses délassements.

Une sainte mission

Cité par Serge Jelk - op. cit. - Raphaël Horner exprime ses convictions dans *La Revue de la Suisse catholique*, 3, 1871-1872 :

Il affirme qu'il faut doter le canton de Fribourg d'instituteurs « *capables et religieux* » procurant aux enfants une instruction « *forte et chrétienne* ». Pour cela, il faut un corps enseignant homogène. Appelons, écrit Horner, « *toute la sévérité des consciences sur la tête des régents indignes ou profanateurs de leur sainte mission* ». Ne pas oser sévir contre un mauvais régent, craindre de se compromettre, c'est permettre à « *un instituteur libre penseur ou corrupteur de continuer à gâter les enfants par ses enseignements antichrétiens ou par ses mauvais exemples* ».

Cette revendication est indispensable, car, sur le terrain de l'instruction populaire, « *une lutte gigantesque* » est engagée en Allemagne, en France, en Angleterre « *entre le christianisme et la libre pensée* ». En Suisse, Horner redoute que les cantons perdent leur souveraineté dans le domaine de l'instruction. Pour parer à ce péril, il est indispensable que « *l'instruction dans notre canton soit partout non seulement à la hauteur, mais au-dessus du niveau des autres cantons ; nous devons nous préparer (...) une armée d'instituteurs religieux et capables* ».

Pour posséder cette « *armée d'instituteurs* », il faut de bons élèves à l'Ecole normale, c'est-à-dire « *des enfants pieux, intelligents, soumis et appartenant à des familles vraiment chrétiennes* ».

Patrice Borcard, dans *Joseph Bovet, itinéraire d'un abbé chantant*, p. 86 et 87, rappelle le rôle de co-diffuseur des idéaux de la république chrétienne attribué au « séminaire des instituteurs » qu'était l'Ecole normale. L'abbé Bovet en fut l'un des principaux agents :

Durant l'été 1908, Georges Python, directeur de l'Instruction publique, fait appel à l'abbé Joseph Bovet, vicaire à Genève et le nomme professeur de musique à l'Ecole normale d'Hauterive. Dès l'automne - il est âgé de 29 ans -, l'abbé Bovet devient un rouage déterminant de la République chrétienne. Comprendre son enseignement, estimer son influence, juger de son rayonnement, c'est se plonger dans le climat particulier de l'école d'Hauterive. C'est entrer dans une « civilisation particulière » avec « sa discipline, son catholicisme intransigeant et sa moralisation excessive », comme l'écrit Serge Jelk, historien de l'institution. C'est aussi situer cet enseignement dans la perspective de cette école qui « apparaît comme un relais d'une organisation politique ». Le dessein de cette maison s'explique alors : créer des hommes nouveaux, les instituteurs.

Garant de la moralité et de la sauvegarde des principes chrétiens, l'instituteur est appelé à devenir une sorte de « prêtre laïc ». A la fin du siècle, on est persuadé que l'instituteur et le prêtre sont les bases « sur lesquelles repose tout l'avenir social et religieux ». L'idée aura la vie longue : on la retrouve dans le rapport du directeur, l'abbé Denis Fragnière, au terme de l'année scolaire 1939 : « L'histoire du canton de Fribourg nous montre clairement que les deux ouvriers qui ont relevé l'esprit du peuple et qui sont aptes à le conserver sain, sont, en dehors des chefs du pays, le prêtre et le régent. » Dans une note sur la « réorganisation de l'Ecole normale » (1938), l'abbé Eugène Dévaud va plus loin : « Ceux qui auront à former l'âme même de notre peuple fribourgeois, écrit-il, méritent une attention spéciale. La transmission des connaissances nécessaires à un instituteur pour son enseignement n'est que le but second de l'Ecole. Le but premier, essentiel, est la formation et la maturation d'un esprit, d'une mentalité, conformes aux croyances religieuses, aux traditions historiques, au tempérament particulier du peuple fribourgeois. (...) L'Ecole normale doit être la maison des instituteurs comme le séminaire est la maison des prêtres: leur « maison mère », centre de rayonnement religieux, moral, patriotique et pédagogique, centre de ralliement. »

Le toast de Gustave Gendre

Le *Bulletin pédagogique* du 1er octobre 1914 donne un compte rendu de la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation qui s'est tenue à Estavayer-le-Lac. Gustave Gendre, instituteur à Cheiry, ouvre la série des discours durant le repas servi à l'Hôtel du Cerf. (Précisons que les toasts prononcés lors de l'assemblée annuelle de la Société d'éducation étaient en général empreints de grandiloquence à la gloire du Seigneur et des autorités

religieuses et civiles.) Le toast de Gustave Gendre évoque le sillon - qui s'ouvre à Hauterive - dont un régent digne de ce nom ne saurait s'écarter. Texte du *Bulletin* :

M. Gendre célèbre en premier lieu les institutions démocratiques dont la Suisse a lieu d'être fière, puis il rend un hommage éloquent aux hommes d'Etat fédéraux et cantonaux qui tiennent haut et ferme le drapeau des traditions religieuses et morales de la vieille Suisse. Il touche en passant aux ombres du tableau qui sont la désertion des campagnes, les idées antipatriotiques, le matérialisme, la limitation des naissances, l'invasion étrangère, etc. Mais, ayons confiance, poursuit l'orateur, le Dieu de nos pères veille sur la patrie ; rien n'est perdu si la jeunesse place haut son idéal, si la foi, la vérité, la charité sont le fondement de sa conduite.

J'ai à saluer - poursuit-il - la grande semeuse d'idéal dans le monde, l'Eglise catholique. Depuis dix-neuf siècles, elle poursuit sa mission divine. Elle rappelle aux puissants que Dieu seul est grand ; elle enseigne la sainte humilité aux pontifes de la pensée ; elle berce la pauvre humanité et lui révèle l'excellence de la souffrance ; elle ne craint aucune lumière ; son doux rayonnement attire tous les génies qui ne sont pas aveuglés par l'orgueil. A tous les degrés de son admirable hiérarchie, depuis le blanc vieillard qui, du Vatican, préside à ses destinées, jusqu'à l'humble curé, gardien de la foi et de la moralité dans nos campagnes, partout et toujours, elle continue la mission qui lui fut assignée. Les persécutions les plus violentes, les lois les plus savamment iniques, n'ont pu avoir raison de sa vitalité. Des fils ingrats ou rebelles ont jeté la boue sur sa robe immaculée. Assez forte pour être son propre médecin, elle a amputé le membre malade, et son tronc vigoureux n'en a que plus de sève et de merveilleuse fécondité. Soyons donc fiers de lui appartenir, et que notre conduite lui fasse honneur. Vive la chère Patrie suisse ! Vive l'Eglise catholique !

Le beau toast de M. Gendre est accueilli par une longue acclamation et les instituteurs de la Sarine, dirigés par M. le professeur Galley, lui font écho en exécutant un superbe chœur : L'automne.

Régents, baissez la tête...

Extrait du protocole du Conseil d'Etat, séance du 3 avril 1906 :

(...) qu'on leur parle davantage d'humilité, de docilité, de déférence. Voire même de respect à l'égard de leurs supérieurs, y compris les Commissions scolaires ; qu'on leur enseigne à se méfier beaucoup d'eux-mêmes et que l'on développe le plus possible en eux les sentiments d'une piété sincère et éclairée...

En 1932, Léon Savary (*Le Collège St-Michel*, p. 35, 36) estime que les maîtres primaires doivent garder tête basse : ils ne sont pas les figures emblématiques de la culture...

Nos primaires qui, en ce temps, parlent très haut, avec une arrogance croissante que notre longanimité ne contribue pas peu à encourager, nos primaires qui tranchent de tout, en politique, en sociologie, voire en littérature, en penseront ce qu'ils voudront : mais c'est un fait que, sans la connaissance du grec et du latin, il n'y a pas d'instruction véritable. Il y a l'instruction publique, gratuite et obligatoire, c'est-à-dire rien. Il est inconcevable que dans telles villes on puisse entrer à l'université sans avoir étudié le latin, et en le remplaçant, pour prendre un exemple, par l'anglais. On peut voir cela de nos jours, et ce n'est pas un des moindres signes de la dégringolade universelle. Un individu qui n'a pas fait de latin est

généralement un illettré. Il le restera malgré les licences et les doctorats qu'on voudra bien lui décerner. Il ira augmenter les rangs, déjà pressés, de ces faux intellectuels qui font au monde plus de mal que n'importe quels mauvais apôtres. Pourquoi ? Parce qu'il n'aura pas appris à penser. Je sais fort bien qu'en disant ces choses on s'expose à être traité de réactionnaire. Mais, outre qu'il n'y a pas de mot pour dire à quel point il m'est égal d'être traité de réactionnaire, même ne l'étant pas, la colère que l'on soulève en s'armant de cette honnête franchise est provoquée par un malentendu. Les primaires en question croient qu'on veut les humilier en faisant ces simples constatations et que l'on cherche à les reléguer dans une tribu de parias. Il n'en va point de la sorte. Les primaires peuvent être de fort braves gens et se rendre fort utiles. Il en faut. Il en faut même beaucoup. Mais, comme il sied d'appeler chaque chose et chaque personne par son nom, il est infiniment désirable que les primaires sachent qu'ils sont des primaires, et qu'ils en conviennent. Voilà tout.

Savary manifeste les mêmes sentiments à l'égard des sciences sociales. Dans *Le Cendrier d'Erymanthe*, il parle du *dépotoir des sciences sociales*.

Dans *Nos méthodes et moyens d'enseignement*, en 1912, François-J. Oberson note combien l'« intelligentsia » méprise les régents :

On s'imagine trop facilement qu'il suffit d'être frotté d'un peu de philosophie plus ou moins spéculative et transcendante pour être passé maître en pédagogie et l'on regarde volontiers les pauvres petits pédagogues du haut de sa grandeur. C'est là une grosse erreur et une très regrettable aberration qui n'existe que chez nous et dont le plus déplorable effet est de saper tout effort sérieux entrepris dans ce domaine par des hommes de la partie et de rendre impossibles les réformes les plus indispensables.

Christianisme et tradition

La Liberté du 24 avril 1934 publie un compte rendu du 75^e anniversaire de l'Ecole normale d'Hauterive. Les propos tenus à cette occasion par le directeur de l'Instruction publique, le conseiller d'Etat Joseph Piller, sont rapportés :

La raison d'être de l'Ecole normale est de mettre l'école fribourgeoise au service de la vie. Pour ce faire, il faut rendre l'école plus populaire, plus pratique, plus agissante. Il faut tenir compte des nécessités de l'heure en raffermissant les âmes dans le christianisme et en trempant les caractères. Faisons l'éducation du peuple en le tenant inébranlablement attaché à sa terre, à son foyer, à son Dieu. Les vrais hommes de progrès sont ceux qui, pour point de départ, ont un profond respect du passé.

Fidélité au génie du lieu

Dans le *Bulletin pédagogique* des 1^{er} et 15 mars 1951, Maurice Zermatten, qui fut élève de l'abbé Bovet, rend hommage à son ancien maître. Il effectuait avec lui le voyage de Fribourg à Zurich lorsque tous deux se rendaient à des séances de *Pro Helvetia*. On retrouve dans ces lignes le cœur du message que Bovet a apporté aux normaliens pendant 40 ans :

(...) L'abbé Bovet a lutté contre la standardisation (le mot est aussi laid que la chose) qui nous menace de toutes parts. Il a senti plus intensément que personne la nécessité d'une fidélité. Nécessité d'être, de rester « de chez soi », quand tout nous invite à accueillir des formes, des formules qui viennent d'ailleurs. Qui viennent de partout et de nulle part, qui n'ont pas de

racine et qui pourtant nous séduisent. Qui sont étrangères à notre authenticité, à notre raison d'être. Il nous voulait bien fidèles, j'y insiste, à notre génie du lieu, dignes héritiers d'un héritage de traditions multiples qui nous fixent, nous encadrent, nous permettent d'être pleinement nous-mêmes. Toute sa vie fut au service de cette cause, et la chanson n'a été qu'une forme de son don de lui-même à cette cause. C'est dans cette perspective qu'il faut regarder son œuvre.

Nous allions à Zurich pour des séances de Pro Helvetia, mais c'est que justement Pro Helvetia s'occupait et continue de s'occuper de défendre ce trésor qu'est l'héritage de notre passé, sous toutes ses formes visibles et invisibles. Ces voyages étaient pour lui très pénibles, dans les derniers temps du moins. Ces fatigues, il les acceptait parce qu'elles faisaient partie de ce réseau d'obligations qu'il s'était imposées, contre lesquelles il n'a jamais su se défendre.

Et voilà donc pourquoi son entrée dans le wagon, à Fribourg, les derniers temps, n'était plus pour moi une joie complète. Il n'en pouvait plus. Rien n'allait plus, ni le cœur, ni la tête, ni les jambes, rien. Il était livide. Il voulait encore, mais il ne pouvait plus. Il s'endormait, et sa faiblesse l'humiliait. Il n'en pouvait plus. Il luttait, mais il n'avait plus la force de gagner. Sa générosité demeurait fidèle à elle-même : elle n'était plus suivie par ce pauvre corps à qui il avait trop demandé.

2. Avant l'institution d'une Ecole normale

Dans son histoire de l'instruction primaire, le Dr Berchtold dresse un tableau très sombre de la situation matérielle des maîtres d'école, tout spécialement à la campagne, de leur manque de préparation à leur métier, de l'inconduite de nombre d'entre eux, une situation qui marquera encore les premières décennies du XIX^e siècle. Sa description d'une salle de classe donne une idée de la modicité des conditions matérielles : « *Qu'on se représente une chambre basse, mal éclairée, où une cinquantaine de moutards des deux sexes se trouvaient entassés, la plupart déguenillés et malpropres, sans livres, ni planches, ni papier, ni ardoise ; un personnage à la face avinée, envoyé au hasard et à l'enchère, dominant d'une voix brutale le murmure et les trépignements de cette assemblée, et frappant au besoin sans miséricorde : un chaos, un brouhaha, une odeur infecte ; pour toute instruction, un chapitre du catéchisme, quelques prières, une récitation de livret.* »

Dans *L'école de Villarimboud*, Raymond Chassot - natif de ce village et sorti de l'Ecole normale en 1900 - décrit l'école de Villarimboud en 1834 et certaines tâches du régent Badoud. Une description qui se rapproche de celle faite par le Dr Berchtold :

A Villarimboud, dès le début, le régent Badoud jouissait d'un traitement annuel de 400 francs. Il était encore chargé de la distribution de l'eau bénite dans chaque famille de la paroisse. Cette distribution, précédée de la récitation du psaume De profundis, était suivie d'une offrande faite par le chef de ménage, offrande qui tombait dans la bourse du magister, heureux de voir ainsi ses ressources s'augmenter. L'école s'élevait sur l'emplacement actuel de celle des garçons, mais la distribution du bâtiment était loin d'offrir l'aisance de l'école actuelle. A plain-pied, étaient le four banal et... la cave, où les indisciplinés se voyaient souvent condamnés à passer de longues heures qu'ils égayaient en tailladant les pommes de terre du maître. Au-dessus, c'était la salle, la grande salle, servant à la fois de logement pour l'instituteur et sa nombreuse famille, et de salle de classe où entraient plus de quatre-vingts élèves. Les poules, juchées sur le rebord des fenêtres, s'avaient parfois de venir becqueter

autour de la table de famille. Régent et élèves, maman, bébés et poules les égayant de leur caquet, tous, dans cette promiscuité, faisaient bon ménage. (...) Qu'y avait-il encore dans notre bâtiment ? Une cuisine exigüe, puis, suspendue au-dessus du pressoir communal, une chambrette inhabitable et des plus froides que l'on puisse imaginer.

Jérémias Gotthelf (1797-1854), le grand écrivain né à Morat, donne lui aussi une description de l'état misérable des écoles rurales dans *Heur et malheur d'un maître d'école*. Il livre une image de la décrépitude, de l'exiguïté et de la saleté du local qui devait accueillir jusqu'à plus de 200 enfants...

L'école en ville de Fribourg

Voilà pour la campagne, dont l'état des écoles, on le constate, était encore bien précaire au début du XIX^e siècle. Par contre, la ville de Fribourg a eu des soucis éducatifs bien avant le réveil de la campagne à l'instruction.

Le 30 mai 1950, Jeanne Niquille, archiviste de l'Etat de Fribourg, a donné aux directeurs des Ecoles normales de Suisse une conférence intitulée *Les écoles à Fribourg*. C'était à l'occasion des manifestations marquant le centenaire de la mort du Père Girard. Cette conférence a été reproduite dans le *Bulletin pédagogique* du 15 septembre 1950. Un résumé des huit pages de cet exposé :

Dès le XII^e siècle, Fribourg a possédé l'une des plus premières écoles municipales de Suisse. Jeanne Niquille rappelle, entre autres faits relatifs à l'histoire de l'Ecole à Fribourg, la conséquence qu'a eue l'entrée de Fribourg dans la Confédération, en 1481. Fribourg était la première région de Suisse habitée par de nombreux francophones. **Et l'allemand, langue des autres cantons, devint langue officielle à Fribourg.** Mais le latin restait la langue « dénominateur commun » entre les régions du monde... Les bambins romands qui allaient à la grande école se trouvèrent en présence de maîtres allemands. Ceux-ci devaient leur enseigner une langue étrangère, le latin, au moyen d'une autre langue étrangère, l'allemand. C'était chose impossible ! Maîtres et élèves ne se comprenaient pas et perdaient leur temps. Comme le recteur avait des adjoints, l'un d'eux fut choisi parmi les Romands. L'allemand fit du progrès, mais ne supplanta pas du tout le français. On restait « welsche » dans les familles. L'année 1577 fait date dans l'histoire des écoles de Fribourg. Le prévôt du chapitre de St-Nicolas Pierre Schneuwly, rénovateur de l'enseignement à Fribourg, ouvre son établissement qui comprend une division inférieure, avec classe préparatoire en français et en allemand, et une division supérieure à trois degrés, le trivium, ou école latine à trois voies où l'on enseigne la grammaire, la rhétorique, la dialectique. En peu de temps, l'école de Schneuwly compta 300 élèves. Le Collège St-Michel, fondé peu après, prit la relève. Le développement des petites classes françaises et allemandes de la ville était bien moins réjouissant que celui du Collège. Beaucoup de jeunes apprenaient un métier sans avoir appris à lire.

En 1780, eut lieu une tentative de faire adopter à Fribourg les méthodes de Jean-Ignace de Felbiger (1724-1788). Cet abbé avait réorganisé avec un tel succès les écoles de Silésie que Marie-Thérèse d'Autriche lui avait confié la direction de celles de toute l'Autriche. Ce pédagogue - l'un des prédécesseurs de l'enseignement intuitif dont il sera longuement question ci-après - insiste sur le concret et « *veut faire entrer dans la mémoire non seulement des mots, mais des choses* ». Il demande d'éveiller la réflexion, d'expliquer la raison des choses et de la faire comprendre, d'enseigner des matières utiles, de rendre l'étude agréable. Felbiger fait beaucoup classer, par la méthode des tableaux, « *dans un ordre si clair que les instituteurs*

peuvent enseigner à la jeunesse, d'une façon méthodique et sûre, tout ce qui est nécessaire qu'elle apprenne ».

La toute première école normale...

Dans son article de 1950, Jeanne Niquille nous apprend encore comment un émule de Felbiger, Keller, de Fribourg-en-Brisgau a créé à Fribourg une espèce d'école normale. Pendant trois semaines et durant sept heures par jour, Keller inculqua à des maîtres fribourgeois la méthode de son maître Felbiger. Son auditoire était notamment formé des instituteurs Kern et Grossrieder, des Sœurs Ursulines Mottet et Delésève, du prédicateur de Saint-Nicolas. Keller, en partant, laissa le matériel nécessaire à l'organisation de nouvelles écoles modèles. Celles-ci virent le jour dans la section primaire allemande puis, en 1784, dans les classes de langue française.

Ces classes ont connu le succès. Puis, arrivèrent les Français, en 1798, instituant la République helvétique. Philippe-Albert Stapfer, ministre des arts et des sciences, conçut de sérieux projets d'instruction populaire qui reléguèrent au second plan la méthode Felbiger. Enquêtes, visites, nomination d'inspecteurs, projets divers dont celui *d'éducation publique pour la République helvétique* envoyé à Stapfer par le Père Girard le 12 août 1798 : tout fut mis en place pour la réorganisation de l'école. Dans son décret du 24 juillet 1798 - comme le rappelle Eugène Dévaud dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} juillet 1904 - le Directoire avait demandé aux Chambres administratives des divers cantons les noms des personnes susceptibles de faire partie du Conseil d'éducation et le nom de celui qui pourrait diriger la future Ecole normale. Girard fut proposé, mais on en resta là... La République ne dura pas assez longtemps pour que les objectifs du ministre Stapfer soient atteints. Dès 1804, le Père Girard a repris en mains les écoles françaises de Fribourg, avec le rayonnement que l'on connaît. Quant aux écoles allemandes de la Basse-Ville, elles furent confiées aux Augustins.

En 1822, des maîtres fribourgeois sont réunis pour être formés

Les résultats de l'enquête effectuée dans le canton de Fribourg à la demande du ministre Stapfer au temps de la République helvétique, en 1799, montrent la précarité de l'instruction primaire dans nos villages. Et les autres cantons sont dans la même situation. Une préparation sommaire du corps enseignant - voire inexistante - pourra encore être déplorée tout au long des premières décennies du XIX^e siècle.

Le 21 mai 1822, le Conseil de l'Education présidé par le conseiller d'Etat Jean de Montenach prend connaissance d'un rapport du préfet de Romont sur les écoles de son arrondissement. L'instruction élémentaire, assure le préfet, ne pourra faire de progrès tant que l'on n'aura pas une *Ecole de régents de campagne*. Ces remarques étant exactes pour l'ensemble du canton, le Conseil de l'Education établit un projet concernant la création d'une *Ecole de régents*. Celle-ci réunirait chaque année un certain nombre de régents pendant un mois, « *sous l'inspection d'un maître-régent habile et expérimenté* ». Paul Aebischer, dans son étude sur *L'Ecole normale à Fribourg et à Hauterive avant le Sonderbund*, rappelle cette origine des cours donnés aux instituteurs en fonction. Ceux-ci enseignaient sans aucune formation appropriée, ne disposant la plupart du temps que des rudiments inculqués par le curé du village. Le 24 mai 1822, le Conseil d'Etat donne son accord en vue de l'organisation de cours pour les régents et approuve les règlements établis à ce sujet par le Conseil de l'Education.

Extraits :

- Le traitement du régent-maître est fixé à 100 fr.
- Les régents qui participent au cours reçoivent une indemnité de route proportionnelle à la distance qui les sépare du lieu de cours.
- Ils sont tous logés dans le même local, sous la surveillance du régent-maître.
- Sitôt l'école ouverte, un examen sévère permet d'éliminer les régents incapables ou trop âgés.
- Une séance de clôture permettra de féliciter les bons élèves et de réprimander les autres.
- Pas plus de cinq élèves non-instituteurs pourront suivre les cours pour se former.
- Comme les régents sont très souvent des ivrognes, il leur est interdit de mettre les pieds dans une auberge.
- Ordre du jour : A 6 h, les lits et appartements doivent être rangés, ce qui signifie que le lever a lieu vers 5 h ; 7 h, messe puis déjeuner ; de 8 h à 12 h, calcul, grammaire, de vive voix et par écrit ; 12 h, dîner, puis promenade en commun ou, par mauvais temps, quelque autre amusement ; 14 h à 18 h, écriture, dictée, lecture et compte rendu, exercice d'épellation ; 18 h, exhortation et occupation particulière ; 19 h, souper, puis récréation en commun, prière du soir ; 21 h, coucher.
- Les régents apprennent à « montrer »- enseigner - et à « remonter aux premiers éléments. » Il faut pour cela faire parcourir les tableaux de lecture avec des lettres mobiles, exercer la numération avec des chiffres mobiles, former les quatre livrets (?) avant de passer aux opérations de calcul, enseigner la façon de faire répéter le catéchisme. L'école doit être « *une école d'enseignement mutuel qui présente aux élèves la forme qu'ils devront établir.* » Aussi, les vingt-quatre régents forment-ils successivement quatre classes distinguées par leur force ; chacune aura ses moniteurs ; dès la première quinzaine l'un de ceux-ci aura les fonctions de moniteur général.

Le Père Girard supervise le cours

La loi de 1819 préconisait l'enseignement mutuel. Aussi le Père Girard est-il prié de surveiller la nouvelle Ecole des régents de très près. M. Martin, régent à l'école modèle de Bulle, s'inscrit pour devenir le régent-maître. Il subit un long examen avant d'être désigné.

Mais, avant l'ouverture du cours, des oppositions apparaissent. Elles viennent de l'évêque qui estime trop étendues les compétences du Conseil de l'éducation rétabli en 1816. L'évêque est poussé par les Jésuites qui n'apprécient guère le Père Girard et son système d'enseignement. Et certains aristocrates ultraconservateurs voient d'un mauvais œil l'instruction donnée au peuple. La nomination de l'aumônier du cours destiné aux régents a connu diverses péripéties. L'évêque ne voulait pas du Père Girard. Un autre prêtre refusa la charge. En définitive, le Père Girard fut nommé... par le conseiller d'Etat Odet.

Les vingt-cinq régents choisis, « *pris dans la classe moyenne, entre les plus instruits et ceux qui le sont moins, et tous des jeunes gens* » exercent leur métier dans toutes les régions du canton : Corpataux, Grolley, Riaz, Châtel-St-Denis, Seiry, Lully, Vuissens, Surpierre, Charmey, Léchelles, Delley, etc.

Le Père Girard ne se contente pas de superviser le travail de M. Martin. Il donne lui-même des cours : exhortations et cours de pédagogie. Il y insiste sur le respect dû à l'enfance, le principe de la persuasion qui doit l'emporter sur le principe de la terreur, l'hygiène, les moyens d'inculquer la piété et la piété filiale, la charité, l'émulation, l'enseignement mutuel avec son

application aux diverses branches de l'enseignement primaire. Le Père Girard attire l'attention de son auditoire sur les défauts reprochés aux maîtres d'école, la vanité et le pédantisme.

Le 12 novembre 1822, le Conseil de l'Education prend connaissance du rapport sur la marche de l'Ecole des régents. Tout s'est très bien passé. Un vibrant hommage est rendu au Père Girard et à M. Martin.

En 1823, le Père Girard doit quitter Fribourg, victime de la droite réactionnaire. Malgré un urgent besoin, l'Ecole des régents est suspendue. Le Père Girard tombe sous les reproches nés de l'ostracisme de la classe dirigeante et du clergé. On supporte mal que Girard s'attaque aux privilèges dus à la naissance et qu'il affirme : « *Les talents seuls et le mérite, alliés à la probité et au véritable amour de la patrie, donnent accès au gouvernement.* » L'enseignement mutuel est jugé dangereux parce que des enfants - les moniteurs - ont des responsabilités ! L'un des premiers fondements de l'éducation, affirme l'évêque M^{gr} Yenni dans ses célèbres lettres de 1823 au Père Girard, doit être la soumission, une soumission absolue. L'enseignement mutuel a pour résultat incontestable l'affaiblissement des curés sur la jeunesse, affirme le prélat...

En 1830, c'est la chute du patriciat après la Journée des bâtons. Les tenants d'une formation de base pour l'ensemble du peuple ont l'espoir de voir leurs vœux exaucés. Les patriciens - pas tous, mais beaucoup d'entre eux - comme aussi une partie du clergé, ne voyaient pas d'un bon œil le développement de l'instruction publique. Il est plus facile de conduire un peuple ignorant !

Trois modes d'enseignement

Bref rappel des trois modes d'enseignement exercés en ce début du XIXe siècle :

L'enseignement **mutuel**, que pratiqua Girard avec une maîtrise qui le rendit célèbre, consiste à accueillir dans une même salle et sous la conduite d'un seul maître relayé par des moniteurs - des élèves d'un niveau supérieur - un très grand nombre d'enfants. Il faut une organisation rigoureuse, le rôle du maître étant de coordonner les moniteurs. Les groupes se font et se défont au gré des capacités des enfants. C'est un enseignement par niveaux. Dans l'enseignement **simultané** - mis au point par Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719) - les élèves sont groupés par classes. L'activité de chacun est coordonnée en permanence à celle du groupe tout entier sous le contrôle effectif du maître. C'est l'enseignement frontal traditionnel. Une surveillance de tous les instants et un système subtil de punitions et de récompenses complètent le dispositif. Quant à l'enseignement **individuel** - largement pratiqué lorsque les instituteurs n'avaient reçu aucune formation - il consiste à enseigner aux enfants sans qu'il existe de classes ou de niveaux. Le maître s'occupe d'un seul élève à la fois. D'où le désordre et l'ennui que l'on peut aisément deviner.

Un clergé pas toujours favorable à l'instruction populaire

Dans leurs ouvrages cités dans la bibliographie, Francis Python, comme le Père Dominique Barthélemy, ont relevé les réticences d'un certain clergé au sujet de la nécessité de l'éducation populaire.

L'Association catholique - ou Association ecclésiastique, ou « Petite Eglise » - est un groupe d'études secret qui réunit les meilleures intelligences du clergé du diocèse. Elle a été

reconstituée en 1833 après une brève éclipse. Ses écrits donnent un éclairage intéressant sur les réticences soulevées par l'accès du peuple aux études. Les membres les plus marquants du clergé diocésain redoutent à cette époque le développement de l'instruction parmi le peuple des campagnes. Ils considèrent que l'accès des paysans à la « science » représente une menace d'écroulement pour les institutions d'Église dont ils sont responsables. Cette idéologie des prêtres liés au parti conservateur catholique fribourgeois se dévoile dans les mémoires rédigés de 1833 à 1839 par *l'Association ecclésiastique*. Alors que le gouvernement fribourgeois libéral créait à Fribourg une école moyenne - une école secondaire - ces écrits discréditent cette nouvelle école. Le texte rédigé en 1836-1837 par le bureau des sciences de *l'Association* ne craint pas de mettre en garde contre les dangers de l'instruction populaire :

Il est probable que cette école fera sortir plusieurs enfants de la condition de leurs pères, ce qui ne va pas sans danger pour l'État civil, si on va trop loin, surtout dans un petit pays comme le nôtre. (...) En devenant plus instruits, ils deviendront plus vains, plus avides de nouveauté, plus mécontents de leur état, plus envieux des conditions supérieures, plus ennemis des travaux pénibles, plus amis de l'esprit de nature et d'insubordination. Chez eux ce demi-savoir pire que l'ignorance sera la source de grands malheurs. Et le mémoire insistait encore sur les nuées de scribes, de notaires, de procureurs et d'avocats désœuvrés qui viseront à des places, qui chercheront du pain blanc parce que le pain noir de leurs villages ne leur conviendra plus.

François Genoud, dans les *Annales fribourgeoises* de 1990-1991, a publié un article sur *Le bon Fribourgeois* selon le clergé de 1830. Les prêtres dont il parle appartiennent à *l'Association ecclésiastique*, ou *Petite Eglise*. Sa conclusion :

Il ressort de cette brève étude certaines grandes tendances : le clergé des années 1830 ne se sent plus appuyé par le gouvernement cantonal et voit son autorité contestée dans le sein même des paroisses. Il perçoit le « bon » Fribourgeois comme quelqu'un qui reste attaché à la pratique religieuse, à la tempérance et à la soumission à l'autorité ecclésiastique ; c'est également quelqu'un qui se méfie de la « mauvaise » presse, des « mauvais » livres, du libéralisme et de tous les courants novateurs qui agitent la Suisse de la Régénération et qui mettent en péril l'influence du clergé sur la société.

Avant l'Ecole normale : la législation au sujet du choix des maîtres

Avant la création d'une Ecole normale, quelles étaient les conditions que devaient remplir un futur maître d'école ?

D'après le décret du 4 juin 1823 (art. 39-42) ceux qui se destinaient à l'enseignement primaire devaient :

- posséder parfaitement les connaissances à communiquer à leurs écoliers ;
- avoir la patience et la douceur nécessaires ;
- être doués de l'activité, de l'esprit d'économie et d'exactitude indispensables ;
- être de mœurs irréprochables et pratiquant la religion ; et s'ils étaient mariés, leurs compagnes devaient jouir aussi d'une bonne réputation ;
- avoir étudié dans une école modèle la méthode simultanée ;
- être pourvus d'un brevet délivré par le Conseil d'éducation après un examen jugé satisfaisant. Ce brevet ne pouvait être accordé qu'aux jeunes gens munis d'une autorisation épiscopale concernant l'enseignement religieux.

Les maîtres des écoles paroissiales étaient désignés par le Conseil paroissial, ceux des écoles communales par le Conseil communal, après un examen spécial qui permettait de comparer la valeur des candidats. (Cet examen était et restera appelé « concours ».)

Pour être admis à cet examen, le candidat présentait :

- Le placet de l'évêque pour l'enseignement religieux et son brevet ;
- les témoignages de conduite pour lui et les siens délivrés par les curés et les autorités civiles des localités où il avait séjourné les trois dernières années ;
- un certificat du maître de l'école modèle qu'il avait fréquentée. Ce certificat concernait ses connaissances et ses aptitudes pédagogiques. Il devait être contresigné par le curé et le syndic.

Ce dernier paragraphe fut modifié par la loi du 14 juin 1834, ce qui provoqua un conflit avec l'évêque. Voici les principales prescriptions de cette loi de 1834 : l'examen pour l'obtention du brevet est conservé, ainsi que les conditions d'admission à l'examen. Après l'examen de concours, la Commission de district fait une double ou triple présentation. Le choix de l'autorité locale doit être ratifié par le Conseil d'éducation. L'installation doit avoir lieu d'une manière solennelle et en présence du curé, du préfet et du Conseil communal.

Reprise des cours de perfectionnement pour les instituteurs

Le gouvernement reparle, en 1832, de la création d'une « école pour instituteurs ». Un inspecteur cantonal des écoles primaires est nommé en la personne de Joseph Pasquier, de Gruyères, instituteur à Carouge, auteur d'un mémoire sur l'instruction élémentaire destiné à la Société d'utilité publique. L'acte de sa nomination spécifiait qu'il deviendrait directeur de l'Ecole des régents dès sa réouverture.

De 1833 à 1847, onze cours de répétition (ou Ecole des régents) ont lieu à Hauterive sous la direction de Joseph Pasquier. L'organisation diffère très peu de celle mise en place en 1822. Pasquier ajoute des éléments de la topographie du canton et de la Suisse, ainsi que de l'histoire. Une fois par semaine, les régents qui suivent le cours doivent rédiger une *composition de concours*, qui est remise au Conseil de l'Education.

Qui étaient ces régents astreints aux cours de perfectionnement ?

Tous ces instituteurs en poste qui participent à « l'école des régents » sont souvent des gens modestes. Dans son mémoire de licence, François Genoud les classe en cinq catégories :

1) des paysans qui souhaitent un petit revenu annexe ou qui ont dû renoncer à l'agriculture pour des questions d'héritage 2) ceux pour qui ce métier présente un unique refuge, comme les estropiés privés d'un bras ou d'une jambe 3) d'anciens militaires du service étranger, estropiés ou non 4) d'anciens ecclésiastiques 4) des fils de régents qui poursuivent l'activité de leur père.

Pourquoi Hauterive ? Projets d'école secondaire

Le choix de l'abbaye d'Hauterive pour héberger les cours de répétition n'est pas fortuit. En 1805, l'abbaye avait proposé au gouvernement de Fribourg l'ouverture d'une école semblable à celle qui venait d'être supprimée à l'abbaye de Bellelay. En 1812, le Petit Conseil demande

qu'une école secondaire de trente élèves au moins soit ouverte à Hauterive dans le délai de trois ans. Des difficultés financières - bien que le couvent ait été autorisé à emprunter 7 à 8 mille écus bons afin de construire un nouveau bâtiment - ont empêché cette réalisation. L'idée refait surface en 1831. L'abbaye paraît favorable au projet que lui soumet le Conseil d'Etat d'ouvrir une école secondaire. Mais, ajoute l'autorité cantonale, si des circonstances imprévues allaient apparaître, une autre prestation pourrait être faite par le couvent dans le domaine de l'instruction. Au lieu d'une école secondaire, ce sont les régents que le couvent reçoit pour leurs cours de répétition. Ce qui arrange l'abbaye. L'école secondaire s'appela Ecole moyenne - déjà mentionnée précédemment - et fut ouverte à Fribourg en 1835.

Les cours de répétition durant le temps agité de la Régénération

L'époque de la Régénération (1830-1847) n'est pas sereine. Les tensions entre libéraux et conservateurs, avec en plus le clergé qui souffle sur le feu, ne sont guère favorables aux progrès de l'école. Le Conseil d'éducation, qui tient à améliorer la situation, est en butte à l'animadversion des conservateurs et du clergé. Jean Wicky, ancien précepteur à Saint-Pétersbourg et membre du Conseil d'éducation, jette un cri d'alarme en février 1834 au sujet du piteux état des écoles. Ses remarques, rapportées dans les protocoles de ce Conseil sont transcrites par François Genoud dans son mémoire : « *incapacité, incurie, inconduite des régents ; négligence des autorités locales, insouciance des parents, défaut d'organisation et de discipline dans les écoles, grand nombre d'absences illégitimes...* »

Un projet de loi est élaboré en 1834. Il prévoit des mesures nécessaires au redressement des écoles, comme celle de dédoubler les classes comptant plus de 90 élèves, de lutter contre l'absentéisme, d'introduire de nouvelles branches, d'interdire aux maîtres d'école un autre emploi. Cette dernière mesure déplaît foncièrement aux curés car le régent occupe très souvent les fonctions de sacristain et de maître-chantre... Et l'évêque, M^{gr} Yenni, veut garder la haute main sur l'approbation des programmes. Un député conservateur écouté se dit favorable au progrès, mais pas à celui qui consiste à sortir la population laborieuse de sa condition... Un autre député demande une surveillance plus poussée des curés sur les écoles. Le projet de loi est renvoyé au Conseil d'Etat. La version définitive correspondra aux vues de l'évêque et des conservateurs. Ni les nouvelles branches, ni l'indépendance des régents vis-à-vis du clergé ne seront maintenues.

L'école des régents - appelée aussi cours normal, ou école normale, ou cours de répétition - a accueilli durant un mois trente régents en 1835, vingt de langue française et dix de langue allemande. A cette date, le Père Girard, exilé à Lucerne, est chargé par la Société suisse d'utilité publique de visiter les écoles normales du pays. Il commence par Hauterive. Dans son rapport, Girard ne laisse rien apparaître de ses réserves au sujet de la science pédagogique du directeur Joseph Pasquier. Il loue même la clarté avec laquelle celui-ci donne ses leçons, tout en regrettant l'absence de cours de pédagogie. Le Père Girard regrette plus encore que le canton ne dispose pas d'une Ecole normale véritable. Il en dit la raison : « *L'instruction du peuple n'est pas populaire dans le canton.* »

En 1837, le Conseil d'Education prend connaissance d'un projet d'Ecole normale. Le projet est ajourné. Joseph Pasquier propose un cours de perfectionnement de trois mois au lieu d'un mois. L'idée d'adjoindre une Ecole normale à l'Ecole moyenne créée à Fribourg deux ans plus tôt est aussi avancée. Un projet sans lendemain.

Paul Aebischer signale qu'il n'a pas trouvé trace de cours en 1839 et en 1840. En 1842, l'école des régents compte une vingtaine de maîtres d'école et, innovation, sept Valaisans. La tradition d'accueillir à Hauterive quelques élèves du Valais se perpétuera jusque dans les années 1930.

En 1844, le cours pour la partie alémanique est séparé pour la première fois. Il a lieu aux Augustins. Six régents le fréquentent. Vingt maîtres de langue française sont à Hauterive du 22 août au 29 septembre.

En 1845, les cours n'ont pas lieu. Le Conseil d'Education communique à l'Abbé d'Hauterive qu'il a l'intention d'ouvrir une Ecole normale permanente. L'idée est encore vague. En 1846, le même Conseil adopte un projet d'Ecole normale, sans qu'une suite ne soit donnée. L'époque est trop agitée. L'ouragan politique de 1848 se prépare...

Le Sonderbund et ses tensions

Le 11 décembre 1845, Fribourg a signé sa participation au Sonderbund, l'alliance séparée des cantons catholiques et conservateurs. En juin 1846, le Grand Conseil donne son accord à cette alliance qui groupe les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Valais.

Gare aux instituteurs de tendance libérale ou « radicaux déclarés » ! Ils sont dénoncés par les curés et les préfets. En 1847, les sanctions à leur égard se sont durcies. Une quinzaine sont destitués. François Genoud cite le cas de cinq instituteurs de Fribourg, membres d'une société secrète dénommée *La Poule*. Pour en être membre, il était nécessaire d'avoir commis des actes d'insubordination ou d'hostilité envers l'autorité ! On suppose que le secrétaire de *La Poule* était Joseph Passaplan, un disciple convaincu du Père Girard. Il portait le nom de *coq-gratte-papier*. L'emprise conservatrice, en cette année 1847, est telle que le curé de ville, le chanoine Pierre-Jean Aeby fonde une école privée afin de mettre les enfants à l'abri des idées libérales. Les Frères marianistes, de connivence avec le chanoine Aeby, sont prêts à remplacer les maîtres laïcs de la ville.

En 1847, éclate la guerre du Sonderbund. En novembre, Fribourg est contraint de quitter cette « alliance séparée ». Les troupes fédérales entrent en ville. A la suite de la défaite des cantons conservateurs, les radicaux s'emparent du pouvoir. Retour de balancier ! Le 28 mars 1848, le gouvernement radical de Fribourg décrète la suppression immédiate des couvents d'Hauterive, de la Part-Dieu et des Augustins. Le 57^e Abbé d'Hauterive, avec quinze moines et deux Frères convers prennent le chemin de « l'exil ». Ils deviennent aumôniers de couvents, curés. Dans *Vision de Paix*, le Père Barbey mentionne les abbayes et les paroisses qui ont accueilli les moines : la Fille-Dieu, la Maigrange, Ecuwillens, Belfaux, Villarvolard, Charmey, Marly, Cugy... Dans sa correspondance, le Frère Joseph Horner, moine d'Hauterive exilé à Bollion, s'intitulait « comte de Bollion »... Le Père Dominique Girard, frère du célèbre pédagogue le Père Grégoire Girard, était Père procureur au moment de la suppression du couvent d'Hauterive.

3. Les années du pédagogue Alexandre Daguët

La loi sur l'instruction publique du 23 septembre 1848 transforme le Collège St-Michel en Ecole cantonale, placée sous la direction d'Alexandre Daguët. Celui-ci est à situer parmi les principaux pédagogues fribourgeois. Il est né le 14 mars 1816 à Fribourg et il est décédé le 20 mai 1894 à Couvet.

Daguet est le fils d'une famille patricienne de Fribourg. Doué intellectuellement, travailleur acharné, il se gâte la vue sur les livres. Lorsqu'il quitte les bancs d'école, il est non seulement latiniste et féru d'histoire, il s'est encore familiarisé avec les auteurs allemands et il a appris l'anglais et l'italien.

Ce disciple du Père Girard lui a consacré une importante étude. Daguet est l'auteur d'autres ouvrages importants parmi lesquels il faut citer *L'Histoire de la nation suisse* et un *Traité de pédagogie*. Tour à tour sollicité ou rejeté en raison de ses opinions libérales, il est successivement professeur à l'Ecole moyenne de Fribourg de 1837 à 1843, directeur de l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy de 1843 à 1848, puis de l'Ecole cantonale de Fribourg de 1848 à 1856. En 1857, il est professeur, puis directeur de l'Ecole secondaire des filles à Fribourg. De 1866 à sa mort, il occupe une chaire de professeur d'histoire et d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel. Un homme de grande valeur sacrifié sur l'autel de la politique... Daguet, visionnaire, est l'un des lointains précurseurs de l'Ecole romande. Il a joué un rôle de premier plan dans la Société romande des instituteurs créée en 1864. Cette Société deviendra la Société pédagogique romande en 1879. Daguet a assumé la rédaction de *L'Edicateur* dès 1865. Correspondant de la plupart des journaux politiques romands, cofondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande et de plusieurs sociétés cantonales, membre du comité de la Société générale de l'histoire suisse, Daguet semblait infatigable. A Fribourg, il fut l'âme du mouvement intellectuel libéral. Après 1870, la droite catholique fribourgeoise fut scandalisée de l'adhésion de Daguet à la religion vieille-catholique, ou catholique-chrétienne, née à la suite du concile Vatican I. Libéral et vieux-catholique : deux tares impardonnables !

L'Ecole cantonale et sa section pédagogique

L'Ecole cantonale que dirige Daguet, instaurée par le Régime radical de 1848, comprend à sa base un progymnase - une école secondaire - de deux ans. Ce cours préparatoire est destiné à fournir les connaissances préliminaires aux jeunes gens qui se destinent à suivre les sections supérieures de l'Ecole cantonale : a) cours littéraires, études classiques d'une durée de trois ans ; b) cours industriels ou techniques d'une durée de deux ans ; c) cours pédagogique ou **école normale** préparant à l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires ; la durée prévue est de deux ans, mais elle sera parfois ramenée à une année.

Durant les études communes - progymnase - les élèves doivent « *apprendre à se connaître, à s'estimer, à s'aimer* ». Ainsi disparaîtront les rivalités qui, auparavant, avaient opposé les élèves du Collège à ceux de l'Ecole moyenne créée en 1835. La fusion de l'Ecole moyenne avec l'Ecole cantonale est fêtée le 13 septembre 1848 en présence des professeurs des deux écoles.

Après le gymnase, des cours supérieurs appelés aussi académiques sont réservés à la philosophie ou au droit. L'Académie préfigure l'Université.

La section pédagogique de l'Ecole cantonale, appelée aussi Ecole normale, s'ouvre le 12 février 1849. Sur les 17 élèves, 10 sont de la Broye car ce district est riche en radicaux ! L'existence de cette section sera assez cahotante. A cause de la méfiance des inspecteurs, comme de celle du peuple et du clergé qui ne portent en général pas les radicaux dans leur cœur. En 1850, il sera même question de transférer la section pédagogique à Hauterive. Alexandre Daguet s'y oppose. Hauterive abrite l'Ecole d'agriculture, dirigée par Streckeisen, un Allemand. Or, un tel directeur ne conviendrait pas aux futurs instituteurs, car il n'est pas

« *national* », écrit Daguët au directeur de l'Instruction publique... Il ajoute que la « *citadinisation* » des campagnards fréquentant l'Ecole cantonale n'est pas à craindre : « *Les élèves de la section pédagogique n'ont pris ni les allures, ni les besoins, ni le costume des citadins.* » Les travaux en rapport avec la campagne ne sont pas oubliés : les récréations peuvent être consacrées à l'horticulture. Et, fait remarquer Daguët, où les futurs maîtres donneraient-ils des leçons si l'Ecole normale était transférée à Hauterive ?

Extrait du compte rendu, section normale de l'Ecole cantonale, 1850-1851

La classe inférieure de la section pédagogique a suivi pendant toute l'année les cours de la première classe de la section industrielle, sauf l'italien, l'allemand, la physique et la chimie. La classe supérieure a suivi jusqu'à Pâques presque tous les cours de la seconde classe industrielle ; depuis Pâques, les cours d'histoire, d'instruction civique, de dessin et d'arpentage seulement. Le reste du temps a été consacré à la pédagogie théorique et pratique. La pédagogie théorique porte principalement sur l'éducation intellectuelle, physique et morale et sur l'introduction au *Cours pratique de langue maternelle* du Père Girard, au sujet duquel Alexandre Daguët écrit :

L'enseignement de la langue maternelle, l'un des plus importants de tout système éducatif, a été placé au premier plan par le P. Girard qui en a fait une gymnastique de l'esprit et la base de toute culture religieuse, morale, intellectuelle. Le cours de langue du P. Girard est en même temps un cours de logique, de morale et d'histoire naturelle. L'introduction au cours de langue forme un véritable traité de pédagogie, embrassant la culture de l'esprit et du cœur par l'entremise de la langue maternelle. Elle a été expliquée en partie aux élèves dont elle est d'ailleurs un guide indispensable pour l'emploi intelligent du Cours pratique, prescrit pour l'enseignement dans les écoles primaires.

Les cours de pédagogie pratique porte sur deux branches fondamentales de l'instruction populaire, la langue maternelle et le calcul. Le cours de langue maternelle - deux heures par semaine - est destiné à préparer les élèves-régents à l'emploi de l'ouvrage du Père Girard. Le cours de calcul - quatre heures par semaine - comprend un enseignement scientifique et un enseignement intuitif d'après la méthode de Pestalozzi, adoptée pour les écoles primaires. Un cours de géométrie élémentaire est également donné.

Les élèves de la classe supérieure dont l'examen de sortie a lieu en août ont enseigné depuis Pâques comme répétiteurs sous-maîtres à l'école primaire, sous la direction de leurs professeurs et le contrôle des instituteurs de la ville.

L'Ecole cantonale en 1851-1852 ; reprise des cours de répétition

Une annexe importante de l'Ecole cantonale, écrit Alexandre Daguët, c'est l'Ecole normale, « *destinée à donner au pays des instituteurs capables et animés de ce feu sacré qui seul peut élever l'homme des champs comme celui des villes au-dessus des intérêts absorbants de la matière* ».

Un passage du rapport annuel :

A la fin de l'année scolaire 1851-1852, vingt jeunes gens ont subi leur examen de sortie et attendent avec impatience le moment où ils pourront faire usage des connaissances et de l'habileté qu'ils ont acquises à les transmettre, dans leur triple stage à l'école primaire de la

ville, à l'internat et dans les cours de l'Ecole cantonale. Un bon nombre de ces élèves-maîtres se distinguent par un talent réel pour l'enseignement primaire, et ne feront pas déshonneur à une profession qui a été illustrée en Suisse par tant d'hommes d'élite et de dévouement. Ce qui me rassure et me réjouit le plus pour l'avenir de ces jeunes gens, c'est qu'ils m'ont paru pénétrés de cette vérité, que pour faire le bien au sein des campagnes, un régent doit rester humble et populaire dans son costume, dans ses manières, dans son langage, et que de tous les états, l'état d'instituteur est celui où la suffisance, l'orgueil, les prétentions au bel esprit et à l'esprit fort, blessent le plus et doivent le plus blesser le bon sens populaire. L'esprit de l'Ecole cantonale est resté et restera toujours ce qu'il a été dès son début, et peut se résumer dans les trois mots de la devise inscrite sur son drapeau, et ce qui vaut mieux encore, dans le cœur des maîtres et des élèves : Dieu, Humanité, Patrie.

L'Ecole cantonale va vivre des heures chaudes lors de l'épisode de *l'insurrection Carrard*, le 22 avril 1853. Dans *Le Confédéré* des 18 et 21 mai 1853, Alexandre Daguét relate l'occupation de l'Ecole cantonale, l'épisode des élèves de la section pédagogique enfermés dans leur salle d'étude et la fuite de sa propre famille.

Les cours de répétition - destinés à des titulaires de classes primaires sans formation spécifique - reprennent au temps du régime radical. Il y en a deux en 1848 déjà. Les instituteurs alémaniques suivent le premier. La « citoyenne » Droz, d'Yverdon, et le « citoyen » Pasquier, inspecteur scolaire, dirigent le second qui dure deux mois. Vingt-six participantes assistent aux leçons d'histoire sainte, pédagogie, langue maternelle, histoire naturelle et travaux manuels. Une école modèle de 50 enfants est à disposition.

En 1849 est organisé un cours pour les instituteurs de langue française. Il dure six semaines, en septembre et octobre, et compte deux cents participants logés à la caserne de la Planche. Alexandre Daguét assume la direction générale de ce cours qui se déroule dans une discipline toute militaire. D'autres cours, ainsi que des conférences régionales ont lieu régulièrement durant toute la période radicale. Les autorités du régime de 48, on le constate, ne se sont pas contentées de former de nouveaux maîtres : elles se sont aussi préoccupées des régents qui faisaient l'école sans avoir appris leur métier.

Le corps militaire de l'Ecole cantonale

Une spécificité de l'Ecole cantonale est son corps militaire constitué, avec armes et uniformes. Il a été établi légalement en 1848. Les élèves de l'Ecole cantonale ont cinq heures de gymnastique, dont trois d'exercices militaires. Les futurs instituteurs y sont astreints selon l'article 199 lettre K de la loi sur l'instruction publique de 1848. Alexandre Daguét, pour justifier l'existence de ce corps militaire, se réfère au prestigieux collège du couvent de Bellelay où la noblesse européenne envoya ses fils dès son ouverture en 1772. (L'arrivée des troupes françaises, le 15 décembre 1797, a mis fin au couvent et à son école.)

Dans son rapport sur l'Ecole cantonale du 20 juillet 1857, le directeur Daguét cite cette école de Bellelay où - comme à l'Ecole cantonale - les élèves avaient leur entraînement militaire et leurs troupes constituées :

Si on nous objectait la coutume, et si l'on disait que ces exercices ne sont pas dans nos habitudes et dans nos mœurs, je répondrais en montrant ces mêmes exercices et l'uniforme qui en est le complément obligé, existant avant la Révolution dans l'excellent collège des moines de Bellelay, près de Porrentruy, et dans la succursale de ce collège installée au

commencement de ce siècle, au château de Cugy, près d'Estavayer, où quelques-uns des plus âgés de nos concitoyens se rappelleront peut-être avoir manœuvré, dans leur jeunesse, en uniformes bleus à parements noirs, sous la direction et sous les yeux du Père Paul, le digne chef de cette institution éclairée et respectable.

Une parenthèse au sujet de ce collège de Cugy. Dans les *Nouvelles Etreennes fribourgeoises* de 1930, l'abbé Maurice Roulin, dans un article relatant l'histoire du Pensionnat St-Charles, écrit :

Au début, l'Ecole latine de Romont n'avait pas une marche bien régulière. Elle ne devint prospère que sous le chanoine Nicolas Lhoste, de Porrentruy, ancien religieux Prémontré de Bellelay (Jura). Ce prêtre, savant et zélé, chassé de son couvent par la Révolution, était venu chercher un refuge sur sol fribourgeois. Il dirigea pendant quelques années un pensionnat à Cugy, puis il vint à Romont vers 1805. (...) Il enseigna pendant 40 ans. (...) Il mourut à Romont le 13 novembre 1849.

Une lettre du 3 juillet 1854 fait état d'une commande de 200 paquets de cartouches et de 3000 capsules pour les élèves de l'Ecole cantonale.

4. Débuts de la formation dans quelques cantons romands

Un rapide survol des circonstances qui ont entouré l'ouverture des écoles normales dans les cantons romands à caractère rural nous fait découvrir des situations qui présentent beaucoup d'analogies. Fribourg, au début du XIX^e siècle, avait un avantage sur les autres régions romandes. Un grand pédagogue, le Père Girard, vivait à Fribourg. On l'a décrié et il est parti...

Genève a eu un régime à part. L'accent a été mis tout d'abord en priorité sur la culture générale. Et la pratique s'acquerrait dans des stages auprès de maîtres chevronnés. Très tôt, dans le premier quart du XX^e siècle déjà, l'Université est intervenue dans la formation psychopédagogique des maîtres de l'enseignement primaire genevois.

Valais

La thèse de Danièle Périsset Bagnoud publiée en 2003 décrit dans le détail les *Jeux et les enjeux autour des Ecoles normales du Valais romand de 1846 à 1994*. Ces écoles ont été légalement créées en 1828. Mais elles n'ont été fréquentées qu'à partir de 1846. Les tensions entre conservateurs alliés à l'épiscopat et les radicaux, tenants des « Lumières », ont été un obstacle persistant aux progrès de l'instruction. Cette citation qui stigmatise l'attitude du clergé, relevée dans la thèse de Danièle Périsset Bagnoud, est bien représentative des tensions :

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut au bon Dieu du Valais une fière dose de patience pour supporter tant d'absurdités qui se commettent en son nom par le clergé valaisan. Pauvre peuple du Valais ! Si tu es en arrière dans la civilisation, à qui la cause du retard, si ce n'est à ceux qui te conduisent dans la vieille ornière embourbée des préjugés ? A ceux qui dirigent ton éducation par des méthodes fausses et tortueuses, pour la retarder et faire perdre ainsi à la jeunesse un temps précieux et irréparable ? A ceux qui te font courir à l'église pour demander la pluie, tandis que d'autres demandent le soleil, et surtout à ceux qui te font assommer les patriotes tes frères au son lugubre du tocsin ! (cité par Gérald Arlettaz, 1985)

C'est tout de même sous le patronage de la religion que se créeront et se développeront les écoles normales valaisannes. Les frères de Marie présideront aux destinées de celle des régents de 1845 à 1987. Des religieuses ursulines - après deux directrices laïques de 1850 à 1901 - dirigeront celle des jeunes filles de 1901 à 1987.

Danièle Périsset Bagnoud écrit dans la conclusion de son ouvrage :

En 1846, le premier cours, estival, dure deux mois. Par la loi de 1873, il devient annuel et dure deux ans. En 1903, les Ecoles normales comptent trois ans d'études, et quatre ans dès 1936. Finalement, un arrêté du Conseil d'Etat publié en 1961 oblige les normaliennes et normaliens à suivre cinq ans d'Ecole normale pour obtenir leur diplôme d'enseignement. Celui-ci devient, dans la loi de 1962, maturité pédagogique. Il leur permet de se présenter, moyennant conditions, à certaines facultés universitaires. Des instituteurs besogneux, instruits souvent par le curé de leur village, aux étudiants de ce « collège des pauvres » qu'est l'Ecole normale et qui ont désormais accès aux universités, il n'y a, finalement, que cent cinquante années. L'évolution est certaine : partis de rien, pas même de la considération populaire, les instituteurs sont devenus incontournables, nécessaires. Et leur présence est devenue si naturelle que l'origine de leur mission et la nature de leur vocation sont à présent oubliées. Originaires en grande majorité de zones rurales, avides de culture et de promotion sociale, ils ont aussi profité de cette instruction conçue pour éduquer la masse à un idéal conservateur, et se sont imposés dans la classe moyenne du paysage socioculturel valaisan.

Jura

Le projet d'établissement d'une Ecole normale dans la partie française des districts du Jura fut définitivement approuvé en décembre 1834. En attendant qu'un tel établissement ouvre ses portes, des cours de répétition furent organisés, dans chaque district, sous des directions différentes. Le premier cours ouvert à tous les régents du Jura eut lieu en juillet et août 1835, à Porrentruy, malgré la vive opposition du clergé catholique. Trente-six enseignants le fréquentèrent. (Note 12, in Jules Paroz, *Mémoires d'un octogénaire*) L'Ecole normale fut ouverte le 1^{er} août 1837, sous la direction de Jules Thurmann, que Jules Paroz n'hésite pas à appeler un savant, formé à Paris, Constance, et surtout à Strasbourg. Après le droit, les lettres et les mathématiques, il y avait étudié la paléontologie et la géologie. Paroz, qui n'aimait pas les professeurs pédants rivés au « par cœur » sans trop s'inquiéter de la compréhension, a salué avec une grande satisfaction l'arrivée à Porrentruy d'Alexandre Daguet :

En 1843, M. Thurmann donna sa démission pour raison de santé et fut remplacé par M. Alexandre Daguet, de Fribourg. (...) Les méthodes d'enseignement laissaient beaucoup à désirer, ainsi que la culture pédagogique. L'entrée d'Alexandre Daguet, un disciple du Père Girard, jeune professeur plein de feu et de talent, fut le signal d'une révolution dans la manière d'enseigner. Il prit les leçons d'histoire et de pédagogie, supprima les manuels pour ces deux spécialités et se mit à nous exprimer librement le contenu de ses cours. Quant à nous, nous devons prendre des notes et rédiger nos cours. Quel travail que ces rédactions pour nous autres, habitués à étudier textuellement nos manuels ! Aussi les remarques piquantes de M. Daguet - et il savait les faire - ne manquaient pas, quand il parcourait nos cahiers. C'était pis encore lorsqu'il nous questionnait sur la leçon qu'il avait donnée. N'ayant pas l'habitude de réfléchir, de chercher en nous-mêmes une réponse satisfaisante, nous nous raccrochions souvent à un mot, à un lambeau de phrase resté dans la mémoire.

Un fiat lux ! avait été prononcé dans l'école. Nos esprits ne tardèrent pas à se réveiller; nous apprîmes à parler et non plus seulement à réciter. Peu à peu l'homme se développait en nous ; nos horizons s'élargissaient. Bientôt nous comprîmes que toute l'histoire suisse n'était pas dans Zschokke, toute la grammaire dans Noël et Chapsal, toute la science dans nos cours dictés et dans nos manuels, et que nos professeurs n'étaient pas parvenus à la limite extrême des branches qu'ils professaient. En juin 1844 eurent lieu nos examens pour l'obtention du brevet primaire. J'avais vingt ans. Ils furent faciles, sauf pour l'histoire et la pédagogie où il fallut, avec M. Daguet, marcher sur ses pieds ; mais dans les autres branches, les maîtres, suivant la vieille habitude, nous avaient donné à chacun ce qu'il y aurait à réciter. Et tout marcha comme sur des roulettes.

Dans un article de sa revue *L'Éducateur populaire*, le 5 juin 1854, Jules Paroz résume bien sa vision de l'enseignement, qui doit allier ouverture et rigueur :

Tout en discutant, en comparant, en raisonnant, en sondant, en ouvrant de nouveaux horizons à l'élève, en l'affranchissant des entraves qui retiennent son esprit captif dans les étroites limites de son cahier ou de son guide, il faut cependant toujours avoir une route bien battue qui donne du corps aux connaissances de l'élève, les relie dans un faisceau et les lui présente comme un gain positif.

Dans ce même article, Jules Paroz évoque les directeurs qui se sont succédé à l'École normale de Porrentruy :

Quelque distingués qu'en aient été les directeurs par leurs connaissances et leurs talents, il leur a cependant manqué la connaissance de l'école primaire et de ses besoins, connaissance qui ne s'apprend qu'en vivant au milieu des enfants, et en leur rompant soi-même le pain de l'intelligence.

Parallèlement à l'École normale de Porrentruy réservée aux jeunes gens, une École normale pour futures institutrices s'est ouverte à Delémont en 1846. Son existence de 1846 à 1946 est décrite dans un ouvrage publié par le directeur Charles Junod.

Dès 1982, les candidats jurassiens à l'enseignement ont été astreints à présenter un baccalauréat avant d'entrer à l'Institut pédagogique.

Dans sa thèse, Danièle Périsset Bagnoud cite une constatation émise par L.J. Fleury dans son mémoire de licence présenté à l'Université de Genève en 1995, intitulé *De la charité à la philanthropie. Création de l'École normale du Jura à Porrentruy ; la naissance de l'État enseignant dans le Jura*. Fleury affirme que l'école jurassienne, non sans combats, a échappé à l'emprise des Églises réformée et catholique, et à leur système basé sur la charité, garant du maintien de la place que la naissance a déterminée. Paradoxalement, remarque Fleury, l'école est devenue un outil républicain au service de l'unité jurassienne, soutenu par les majorités politiques libérales, puis radicales. Cet outil unificateur aura si bien fonctionné que, dans la seconde moitié du XX^e siècle, le Jura obtiendra son autonomie cantonale.

Vaud

Les débuts de l'École normale du canton de Vaud sont décrits par Georges Chevallaz, directeur de l'École normale de Lausanne, dans sa conférence sur *Cent ans d'instruction*

publique dans le canton de Vaud. Cette conférence est publiée en introduction de l'ouvrage cité dans la bibliographie, *Ecole normale du canton de Vaud*, notice historique par P. Decker.

Passage de la conférence du directeur Chevallaz :

Le 2 septembre 1833, l'Ecole normale du canton de Vaud ouvrait ses portes pour la première fois. Organisée par le professeur André Gindroz, dirigée par le pasteur Gauthey assisté d'un comité de trois membres, elle accueillit tout d'abord quarante-six régents en fonction qui venaient suivre un cours d'été de deux mois. Au début de novembre, la première classe d'élèves réguliers prenait possession du local unique de l'école : ils étaient vingt-six jeunes gens et deux régents, décidés à étudier deux ans. C'est ainsi que débuta l'institution dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire, institution dont l'existence, provisoire pendant seize ans, fut traversée de crises, menacée à plusieurs reprises par des attaques sournoises ou violentes, mais qui n'a cessé de travailler avec zèle à la formation du corps enseignant primaire de notre canton. Il y a nécessairement des rapports étroits entre l'école normale et l'école primaire ; les faiblesses ou les progrès de celle-ci au cours du XIX^e et du XX^e siècles ont constamment suivi les faiblesses ou les progrès de celle-là. Il est donc légitime de rapprocher ces deux institutions dans notre pensée et de célébrer les cent ans d'existence de l'une en cherchant à fixer les grandes lignes de développement de l'autre pendant le même temps.

Le pasteur Louis-François-Frédéric Gauthey (1795-1865) - premier directeur de l'Ecole normale -, lorsqu'il était suffragant à Yverdon, a connu Pestalozzi qui lui inspira un goût particulier pour l'enseignement. Gauthey est avant tout pasteur et il place Dieu au centre de sa pédagogie : « *Nous envisageons l'éducation comme étant l'ensemble des moyens que l'on emploie, pour développer l'homme et pour le conduire à la destination que Dieu lui a assignée.* » Des principes didactiques clairs - inspirés de Pestalozzi - sont décrits dans *Une école pour l'école, 150 ans d'Ecole normale dans le Canton de Vaud*. Gauthey énonce quatre principes généraux sur la marche à suivre dans l'enseignement, spécialement dans l'enseignement primaire :

- *Premier principe* : Tout enseignement élémentaire doit se composer de trois parties : 1° faire comprendre 2° faire apprendre 3° faire appliquer.
- *Second principe* : Toutes les facultés de l'enfant doivent être, autant que possible, mises en jeu dans l'enseignement. C'est là ce qui en constituera la vie.
- *Troisième principe* : Une méthode vraiment rationnelle comprend un point de départ, un but, une démarche.
- *Quatrième principe* : L'intuition paraît devoir être la base de toutes les méthodes élémentaires, c'est-à-dire que quand il s'agit d'enseignements à donner aux enfants, c'est par l'intuition qu'il faut commencer. Et Gauthey distingue une intuition sensible, une intuition intellectuelle et une intuition morale. Il estime que « *la pédagogie ne doit être que le bon sens appliqué à l'éducation* ».

En 1845, Gauthey est devenu directeur de l'Ecole normale protestante de Courbevoie près de Paris. Il a publié de nombreux ouvrages religieux et pédagogiques.

L'Ecole normale vaudoise connaîtra elle aussi des mutations profondes. Contentons-nous de rappeler l'augmentation de la durée des études, les décentralisations à Yverdon et à Burier, en 1963 et 1967. La principale réforme a eu lieu le 21 septembre 1976. Après des débats passionnés, la durée de l'Ecole normale a été fixée à deux ans après l'obtention d'un titre gymnasial.

Gérard Bober, (voir bibliog.), décrit dans le détail l'évolution de la formation du corps enseignant vaudois.

Neuchâtel

Maurice Evard, dans *A bonne école*, présente les débuts difficiles de l'Ecole normale de Neuchâtel.

La première mention d'un institut de formation date de 1829. Dans un rescrit royal - Neuchâtel n'était pas encore indépendant du royaume de Prusse - Frédéric-Guillaume III évoque brièvement la formation des régents :

Dans l'état de choses présenté par votre rapport, le Ministère du Roi ne se trouve que trop fondé à craindre que les maîtres d'école ne manquent ou ne soient au-dessous de leurs fonctions, si l'on ne travaille pas directement à en former. Je crois donc aussi, Messieurs, devoir vous recommander d'aviser aux moyens de créer pour cet important objet une pépinière qui fournirait dans la suite des maîtres d'école à mesure que les anciens viendraient à quitter ou à s'éteindre. Le nombre des élèves de cette pépinière devrait être proportionné à celui des places qui deviennent vacantes. (...)

Le roi crée une Commission d'Etat pour l'Education publique. Le 20 janvier 1832, celle-ci rejette à la presque unanimité la fondation d'une Ecole normale. Les raisons en sont surtout le manque de fonds et l'extrême indépendance des communes. Cette Commission institue des cours pour régents qui auront lieu chaque été. Les premiers, suivis par 73 maîtres d'école, se sont déroulés du 17 au 19 juillet 1832.

La première Ecole normale neuchâteloise est due à une initiative privée. Œuvre de Jules Paroz et Félix Bovet, elle s'est ouverte à Grandchamp en octobre 1866 avec une volée de onze élèves. Transférée au château de Peseux en 1873, cette Ecole normale évangélique a été supprimée en 1907. Parallèlement, une section pédagogique s'est ouverte en 1867 à l'Académie de Neuchâtel qui avait été créée l'année précédente. L'Académie avait des ressemblances certaines avec l'Ecole cantonale substituée au Collège St-Michel de Fribourg au temps du régime radical. Deux prestigieux professeurs de Fribourg, Alexandre Daguët et Cyprien Ayer, y furent choisis aux côtés du futur Prix Nobel Ferdinand Buisson. Les jeunes filles furent admises dans une sous-section pédagogique dès 1882. Une autre sous-section sera réservée aux maîtresses frœbéliennes.

Neuchâtel a connu la plus grande décentralisation de la Suisse romande. Les gymnases de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Fleurier, de Cernier et de Boudry-Cortailod avaient également une section pédagogique qui assurait la formation des maîtres. Ces petites sections pédagogiques tombèrent les unes après les autres, sauf à Fleurier. La loi du 2 juin 1948 a institué une Ecole normale cantonale, où les étudiants étaient admis après le baccalauréat. Des «bacs pédagogiques» donnant accès à la nouvelle Ecole normale ont pu être obtenus à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fleurier.

5. L'Ecole normale à Hauterive

Présentation par Maurice Zermatten, ancien élève d'Hauterive

Texte dactylographié non daté, classeur de l'abbé Pfulg, Histoire de l'Ecole normale, BCU

Le secret est bien gardé. De la route qui joint Fribourg à Posieux, rien ne se devine. Si la flèche ne l'affirmait pas, à la modeste bifurcation, qui donc soupçonnerait l'existence en ces lieux d'une maison illustre ? Hauterive ! On ne voit rien que le moutonnement des feuillages, le jeu des collines chevelues qui vont se perdre au loin devant la barre bleue des montagnes. Rien encore ; mais tandis que nous descendons vers le fond plat où coule la Sarine, le paysage, autour de nous, se ferme sur lui-même comme un grand coquillage. Le regard, prisonnier des arbres et des falaises, se tend vers la découverte qui toujours se dérobe. Tout à coup, un clocher jaillit des ramures. Un petit monde, hors du monde, à chacun de nos pas, se découvre et se précise. Un portail s'ouvre dans une muraille que les siècles ont patinée. Arrêtons-nous, regardons.

La flèche du clocher marque le centre du tableau que le mur conventuel encadre et que ceignent, au-delà du mur, la rivière, les forêts et les falaises. Toute place se mesure ici avec rigueur dans l'anse que les eaux dessinent d'un double mouvement de fuite et de retour. L'église, d'abord, car les moines défricheurs commencèrent par le commencement - et Dieu doit être le premier servi. Puis le couvent où, pendant des centaines d'années, des théories pieuses d'hommes se vouèrent à la prière, à la méditation, au travail. Justement, au-delà du corps principal des bâtiments, se trouvent les ateliers, la ferme, le moulin. La Sarine chante derrière une haie vivante d'arbres que domine une haute paroi de molasse : elle ferme l'horizon.

Un étroit escalier couvert nous conduit à l'église. Les moines y prient de nouveau, après une longue absence. On les devine dans leurs belles stalles sculptées, éclairés par la lumière changeante d'un ancien et merveilleux vitrail.

De l'église, nous passons dans le déambulatoire du cloître. Le silence de ces lieux porte au recueillement ; la présence, sous les dalles, des corps dissous des religieux nous rappelle la vanité des ambitions humaines et la sagesse de ceux qui se consacrent tout entiers au service de Dieu. Nous avançons entre une double rangée de colonnettes qui supportent les arcs romans ; la lumière tamisée du jour découpe de fragiles dessins dans les nervures gothiques des rosaces.

Du cloître, nous passons dans les grands jardins, clos par des murailles aux riches portails de fer forgé. Il fait bon écouter la voix du passé au milieu des fleurs qui s'épanouissent dans le soleil. Le moulin ne tourne plus ; mais la cloche sonne, bien vivante. Le regard suit l'élan pur de la flèche. Il monte et rencontre, au-dessus du couvent cistercien, dans la trouée bleue du ciel, la grande rose blanche d'un nuage.

6. Joseph Pasquier et les débuts d'Hauterive, 1859-1873

Le décret instituant l'Ecole normale d'instituteurs à Hauterive date de 1858. Diverses raisons ont dicté le choix du lieu. Le couvent, on l'a vu, a déjà été fréquenté par les instituteurs lors des cours de répétition. L'école d'agriculture créée à Hauterive en 1850 n'a pas donné satisfaction. Le retour au pouvoir des conservateurs en 1858 la remet en question. Il s'agit d'occuper les bâtiments laissés libres par le départ des Pères cisterciens en 1848. La situation d'Hauterive est jugée idéale pour ouvrir une Ecole normale. Celle-ci doit être en effet éloignée de la ville, comme le relève le message adressé au Grand Conseil en novembre 1858 :

Quant au local, il est à propos de l'éloigner des distractions et des séductions des villes. Comme il s'agit de former des instituteurs qui viennent en général de la campagne, il importe

qu'ils n'en perdent pas les habitudes et qu'en cultivant leur esprit, ils puissent continuer d'exercer leur corps ; ce qui signifie que le travail des champs doit être associé à celui de la salle d'étude.

On trouve dans d'autres cantons le même souci d'éloigner les futurs maîtres d'école de la perversion citadine. Un souhait analogue est exprimé... à Paris :

On cherchera des bâtiments les plus éloignés possible du centre de la ville, puisque celle-ci corrompt. Le centre de Paris, dit Gréard, ne doit pas être, à notre avis, le siège de l'établissement destiné aux instituteurs. Il importe de soustraire les jeunes gens au contact trop immédiat de la population parisienne. (Internet, site IUFM, Paris, histoire de l'Ecole normale d'Auteuil)

Le 1^{er} avril 1859, c'est l'ouverture de l'Ecole normale d'Hauterive. Plusieurs élèves de l'école d'agriculture expriment le souhait de devenir instituteurs. Ils feront partie de la première volée. Durant plusieurs années, les études pédagogiques resteront mâtinées d'agriculture théorique et pratique, et de nombreux élèves ne deviendront pas instituteurs.

Joseph Pasquier a été appelé à la direction en séance de Conseil d'Etat le 20 mai 1859. D'autres noms avaient été avancés. Un candidat sérieux était l'abbé Hauser, ancien curé de Villarepos, curé de La Tour-de-Trême. Un lettré, versé dans l'histoire, ancien instituteur en Allemagne, ancien vicaire à Berne et à Ueberstorf. Deux atouts en sa faveur : « *Il sait l'allemand et la musique* ». L'abbé Guinnard, curé de Belfaux, est aussi approché mais il refuse le poste. C'est Joseph Pasquier, en excellents termes avec le directeur de l'Instruction publique Hubert Charles, qui l'emporte. Pasquier était non seulement pédagogue, mais aussi député au Grand Conseil et rapporteur de la Commission d'économie publique.

La personnalité de Joseph Pasquier

Le *Bulletin pédagogique* de novembre 1897 nous présente le premier directeur d'Hauterive. Il a suivi gymnase et lycée au Collège St-Michel de 1809 à 1817. Joseph Pasquier accomplit ensuite une année d'études théologiques avant d'entrer dans l'enseignement en qualité de professeur de langues anciennes au Collège de Carouge, le 1^{er} novembre 1819. Il est appelé à Fribourg le 1^{er} janvier 1833. Nommé inspecteur des écoles du canton, il assume en outre la direction de *l'école des régents*, ces cours de répétition mentionnés précédemment. De 1848 à 1857, au temps du Régime radical, il est l'un des trois inspecteurs cantonaux. Puis, il dirige quelque temps l'Ecole secondaire de Bulle avant d'être nommé directeur de l'Ecole normale. Ouvert à toutes les branches d'enseignement, sa prédilection allait à la littérature française et aux auteurs grecs.

En 1873, ayant conduit du mieux qu'il pût la nouvelle Ecole normale, dans des conditions difficiles, il n'est pas réélu. Sentant le vent tourner, il aurait dû, vu son âge, donner sa démission. Joseph Pasquier a connu les difficultés de l'installation d'une école dans un couvent, la difficile cohabitation avec l'école d'agriculture, la précarité du matériel, le faible niveau des élèves et, enfin, des tensions politico-religieuses. La lettre qu'il a reçue le 10 août 1873 - il a 79 ans ! - n'est pas un modèle de diplomatie. On lui annonce que tous les postes d'Hauterive sont vacants et qu'il doit s'en aller. Le directeur de l'Instruction publique Henri de Schaller n'est pas tendre avec le vieux pédagogue :

Si, comme on l'affirme, vous nantissez les élèves en pleine classe des griefs contre une partie du personnel de l'établissement, vous fournissez une preuve de plus que vous comprenez fort mal vos devoirs de directeur et, qu'avec un tel système, toute discipline est impossible. Soyez persuadé que nous n'avons point à vous demander compte de vos opinions politiques. Elles sont du reste suffisamment connues puisque vous avez eu l'honneur de siéger au Grand Conseil. (...) Au lieu d'accoler sans cesse le radicalisme à l'Ecole normale, on ferait une chose bien plus utile pour cet établissement si on flétrissait les scandales qui y ont eu lieu et qui ont souillé si longtemps l'imagination de la jeunesse.

De 1819 à 1873, Pasquier a passé cinquante-quatre années au service de l'école. Sans doute a-t-il estimé plus facile encore de s'adapter aux régimes politiques successifs qu'aux aumôniers qu'on lui imposait. Après les abbés Pierre Repond et Joseph Schorderet aux convictions conservatrices et ultramontaines marquées, il dut affronter l'abbé Raphaël Horner, de même obéissance. Alexis Bourqui, dans le pamphlet cité dans la bibliographie, stigmatise l'intolérance des aumôniers qui ont cloué au pilori les professeurs chez lesquels ils croyaient déceler des idées libérales. Pour finir, c'est le directeur lui-même qui, malgré sa modération, a dû s'en aller pour des raisons politiques.

Joseph Pasquier est mort en 1886, à l'âge de 92 ans. Mais, revenons en arrière !

La genèse d'Hauterive

La première volée de la nouvelle Ecole normale comptait, le 1^{er} avril 1859, neuf élèves transférés de l'école d'agriculture. Au 31 décembre, le nombre s'élevait à trente-cinq. Durant plusieurs années, les allées et venues se sont multipliées à Hauterive en cours d'année scolaire. Des élèves quittaient, ou étaient renvoyés, d'autres les remplaçaient... Le principal motif de ces effectifs fluctuants et des arrivées en cours d'année était la nécessité d'encaisser des pensions pour éviter des comptes trop déficitaires.

Dans son premier rapport publié en 1861, Joseph Pasquier écrit :

L'Ecole d'Hauterive a principalement pour but de former une pépinière de jeunes instituteurs destinés à pourvoir aux postes qui viennent chaque année à vaquer dans les écoles primaires des campagnes. Cet établissement reçoit aussi des jeunes gens dont les parents désirent faire donner une instruction qui puisse compléter celle des écoles primaires. Des leçons d'agriculture théorique et pratique ainsi que de comptabilité agricole sont données indistinctement à tous les élèves qui, dans le double intérêt de leur santé et de l'instruction agricole pratique, sont modérément employés aux travaux de la ferme pendant le temps des labours, de la fenaison et de la moisson, sans pourtant que les leçons soient interrompues au-delà d'une quinzaine de jours. (...) Les cours de répétition que l'Etat fait donner chaque année à un certain nombre d'instituteurs, pour l'avancement de leur instruction, ont lieu à Hauterive. Dans ces cours annuels, qui durent environ six semaines, les élèves de l'école sont réunis aux instituteurs. (...) Organisée sur ces bases, l'école répond surtout aux besoins des campagnes, en préparant des instituteurs pour les écoles rurales et en fournissant aux pères de famille les moyens de procurer à leur fils, sans beaucoup de frais, une instruction que les écoles primaires ne peuvent que rarement leur offrir. (...) Le prix de pension est de 200 fr. par année scolaire pour les élèves fribourgeois qui se destinent à entrer dans la carrière d'instituteurs primaires ; de 250 fr. pour les autres élèves du canton ; de 500 fr. pour les pensionnaires avec chambre particulière et à la table des maîtres. Chaque année, il y a un

mois à six semaines de vacances, vers la fin de septembre, à la suite du cours de répétition, et sept jours à Pâques.

Reprise des cours de répétition

Comme l'indique Pasquier dans ce rapport, les cours de répétition pour les instituteurs en fonction reprennent à Hauterive dès l'ouverture de l'École normale. Le directeur en supervise l'organisation. Pour un grand nombre de maîtres primaires fribourgeois, ces semaines passées à Hauterive représentent encore leur unique formation. En 1860, un reproche est fait aux participants : ils ont usé trop de chandelles. Ils devraient se coucher plus tôt le soir...

Ces cours, donnés en commun aux élèves d'Hauterive et aux maîtres du canton, ne plaisent guère aux participants les plus âgés. Dès 1876, « l'école des régents » aura lieu pendant les vacances des normaliens.

Durée des études et niveaux des élèves des premières années

La durée des études pour devenir maître d'école - **deux ans** - est confirmée par l'arrêté du 8 février 1861. Les apprentis régents apprennent à « faire l'école » en donnant des cours à leurs camarades de la classe inférieure. On lit en effet dans le rapport annuel de 1861-1862 :

Les élèves de seconde année sont appelés à tour de rôle à donner leçon, sous la surveillance d'un maître, au cours préparatoire ou inférieur, afin de s'initier à la pratique de l'enseignement dans les diverses branches qui forment le programme de l'école primaire.

Le premier *Catalogue des élèves* publié en 1861 donne les noms des 9 élèves transmis par l'ancienne école d'agriculture, des 26 qui ont passé dans l'établissement depuis sa création jusqu'au 1^{er} octobre 1860, des 34 élèves de l'année scolaire 1860-1861, des 18 pensionnaires de langue allemande, tous en provenance de cantons alémaniques autres que Fribourg. Joseph Pasquier évoque dans le *Catalogue annuel* des années suivantes ces cours pour les Alémaniques :

Un cours spécial préparatoire est établi pour enseigner aux élèves allemands les principes de la langue française. Dès que les élèves de cette catégorie sont capables de suivre les cours ordinaires, on les incorpore selon leur degré de force dans les différentes divisions de l'École, où ils étudient en français les différentes matières du programme.

Cette division d'élèves alémaniques a été maintenue jusqu'à la création d'une section distincte de langue allemande, en 1909. Les germanophones - nous apprend la correspondance entretenue avec le DIP dans les années 1860 - payaient un prix de pension plus élevé, ce qui leur permettait de s'asseoir à la table des professeurs pour les repas et de bénéficier ainsi de menus améliorés par rapport à ceux servis aux autres pensionnaires. Les Suisses allemands étaient aussi libérés des travaux manuels - les travaux agricoles - de même que les aspirants régents francophones qui s'acquittaient d'un montant de 25 fr... Il convient d'ajouter que l'organisation des cours pour les Alémaniques laissait parfois fort à désirer et que les plaintes étaient nombreuses.

Dès l'année scolaire 1863-1864, le *Catalogue* fait état d'une première classe ou cours préparatoire, une sorte d'école secondaire, ainsi que d'une deuxième et d'une troisième division. Elles correspondent à trois années d'étude. Toutefois, les élèves convenablement

préparés peuvent être admis dans les classes moyenne ou supérieure à la suite d'un examen sérieux constatant un développement suffisamment avancé. Les niveaux intellectuels des élèves sont très disparates. Dans une lettre datée du 1^{er} juin 1861, Hubert Charles se dit frappé par la nullité d'instruction des élèves qui entrent à Hauterive : ils répondent avec lenteur, les yeux sont ternes et baissés, la prononciation de mots connus comme *soin, fin, matin*, est défectueuse et désagréable. Le directeur de l'Instruction publique réitérera ses remarques les années suivantes : lenteur, indolence, compositions qui fourmillent de fautes... Redoublements et renvois sont fréquents. Les classes - et cette pratique durera plusieurs années - sont souvent groupées pour limiter le nombre de professeurs. Le contenu des cours alterne sur deux années.

Un tableau publié dans le *Catalogue* de 1864-1865 montre la diversité des élèves d'Hauterive. A côté des aspirants instituteurs et des étrangers venus apprendre le français, il existe encore des élèves agriculteurs en nombre considérable. Durant l'année 1864-1865, sur les 97 élèves, il y a 42 aspirants instituteurs et 24 élèves agriculteurs.

Le journal radical *Le Confédéré* ne ménage pas ses attaques. Dans le No 129, en 1863, on peut lire : « *Il faudrait pour nos instituteurs une bonne école normale, et non une école formant des valets de ferme.* » Hauterive connaît aussi des dissensions internes. Tout retombe sur le directeur qui se fait vieux et « *passé son temps à dormir et à bourrer sa pipe* ». Dans un mémoire publié par *L'ami du Peuple* le 13 novembre 1867, Joseph Pasquier répond tant bien que mal aux attaques dont son établissement est victime. Il réfute l'accusation concernant la pinte qu'abrite l'abbaye : elle n'est pas fréquentée par des étrangers jusqu'à des heures avancées.

Le programme de 1860, les études, les vacances

Le programme, qui figure dans une brochure intitulée *Programmes des études du Collège et du Lycée de Fribourg ainsi que de l'Ecole normale d'Hauterive*, publiée en 1860 à l'Imprimerie Héliodore Raemy, est fort succinct. Il se résume presque à l'énumération des branches : Religion, langue française, calligraphie, géographie, histoire, arithmétique, éléments de géométrie, arpentage, éléments d'histoire naturelle, pédagogie, comptabilité, agriculture, éléments de dessin linéaire, chant, exercices gymnastiques (sic). Quelques précisions sont apportées, surtout pour la langue maternelle : grammaire de Larousse ; fables de La Fontaine ; manuel de morale et d'économie politique, par Rapet ; simples lectures sur les arts et les sciences, par MM. Garrigues et Boutet de Monvel ; lecture toujours suivie du compte rendu ; compositions et récitations journalières sur des sujets variés. Géographie et histoire se limiteront à la Suisse avec, en plus pour la géographie l'étude de la sphère et des problèmes qui s'y rattachent. L'arithmétique est étudiée dans toutes ses parties avec de nombreux exercices et calcul de tête. La comptabilité est « domestique et agricole ».

L'agriculture consiste en leçons théoriques et en travaux agricoles comme expériences pratiques : labour, fenaison, moisson, horticulture dans les vastes jardins. Ces travaux auxquels participent les élèves exigent des interruptions de cours d'une durée de 15 jours au maximum.

Les branches sont enseignées par cinq maîtres différents. Parmi eux, il faut mentionner tout spécialement Olivier Pauchard qui, comme nous le verrons plus loin, sera la victime des aumôniers réactionnaires malgré ses qualités. La correspondance qu'il échange régulièrement avec le DIP nous montre un homme éveillé, rédigeant avec élégance, attentif à l'évolution des

branches qu'il enseigne, proposant le matériel le plus moderne spécialement pour le dessin et l'agriculture. Le 4 juin 1864, dans une lettre au directeur de l'Instruction publique, il suggère l'achat d'un microscope en précisant que « *cet instrument est d'un usage journalier dans les instituts agricoles et dans les fermes modèles d'Allemagne, de Belgique et de France* ». Pauchard se soucie aussi de ses concitoyens et de leur gagne-pain. Il propose même à l'autorité supérieure la création d'une fabrique de jouets « *pour donner du pain à de nombreux bras* » (!). Il souhaite aussi que les élèves d'Hauterive puissent s'exercer au tir à la carabine, pour se récréer comme pour devenir de bons soldats.

La durée des études portée à **trois ans** est confirmée par la loi du 20 mai 1868 et prorogée par celle du 20 novembre 1877. Des exceptions sont possibles pour les aspirants qui, le jour de l'examen, ont fait preuve de connaissances suffisantes acquises ailleurs.

Quant à la durée de l'année scolaire, elle est fixée à 42 semaines. La *Loi sur l'organisation de l'Ecole normale d'Hauterive*, de 1878, indique qu'elle commence dans la première quinzaine d'octobre et finit dans la première quinzaine d'août et qu'il y a 8 jours de vacances à Pâques.

Profil des normaliens

Serge Jelk - un ancien élève de l'Ecole normale de Fribourg devenu historien, puis médecin - a analysé dans son mémoire de licence l'origine sociale des élèves qui ont fréquenté l'Ecole normale d'Hauterive de son origine à 1910. Ils proviennent en général de milieux modestes, voire très modestes, bien longtemps encore après 1910. Les cartons des archives de l'Etat recèlent d'innombrables demandes de réduction de la pension, de délais pour son paiement, des interventions de curés pour que tel élève intelligent et pieux puisse entrer à Hauterive malgré la modicité de ses ressources. Une bonne santé, dans les débuts de l'Ecole normale, n'était pas toujours un critère en vue de l'admission. Serge Jelk écrit : « *Devenir instituteur est pour l'élève de constitution faible, pour l'enfant maladif, pour celui qui ne manie qu'avec peine la pelle ou la scie, la seule solution.* » Un exemple : le 22 octobre 1866, le directeur de l'Instruction publique Hubert Charles écrit au directeur Pasquier au sujet d'un jeune homme : « *Agé de 23 ans, à la suite d'une maladie, il n'est plus bien propre aux travaux de la campagne. Il se destine en conséquence à l'enseignement primaire.* »

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que la direction d'Hauterive estimera préférable de ne pas diriger vers l'enseignement des sujets atteints d'infirmité. Hubert Charles tient aussi à ce que les jeunes gens d'Hauterive aient des mœurs moins rudes que celles des radicaux ! Jelk cite le passage d'une lettre du 13 décembre 1859 envoyée par Hubert Charles à Joseph Pasquier : « *Je crois devoir vous rendre attentif aux habitudes de rudesse et de rusticité qu'ont en général contractées les jeunes gens élevés dans les principes du régime de 48. Dites-leur, je vous prie, que personne n'aime ce ton rogue, ces airs renfrognés qui avaient prévalu à cette époque.* »

Un professeur de dessin qui deviendra un artiste célèbre

Le peintre Joseph Reichlen (1846-1913) a été professeur et surveillant à Hauterive de 1868 à 1874. En 1869, paraissent les premiers exemplaires du *Chamois* dont Reichlen est le promoteur. Le *Catalogue des élèves* nous apprend que celui qui deviendra un artiste connu a enseigné le français au cours inférieur, l'histoire naturelle et le dessin aux trois divisions réunies. Quel était le programme de dessin ? A) *Les éléments du dessin linéaire d'après Bardin et Hutter* B) *Cours gradué et méthodique du dessin linéaire pratique, d'après Bardin* –

Relevé de croquis d'après nature au moyen de l'échelle de proportion – Dessin de constructions de tous genres – Lavis. Dessin artistique, ornements, figures, instruments divers.

Reichlen, en 1871, fait part de son souhait d'aller se perfectionner en Allemagne. Dans une correspondance avec l'Instruction publique, le directeur Pasquier exprime son sentiment que Reichlen rêve d'une promotion au Collège industriel de Fribourg. Les *Nouvelles Etrences fribourgeoises* de 1914 nous apprennent qu'après une période à l'Ecole des Beaux-Arts de Stuttgart en 1872, Reichlen est revenu à Hauterive. En 1874, il s'en ira perfectionner son art à Paris, puis à Rome, avant d'être engagé comme dessinateur par la Maison Orell-Füssli de Zurich. De 1890 à sa mort, il a enseigné le dessin au Collège St-Michel. Joseph Reichlen a laissé de nombreuses œuvres d'une grande qualité : portraits, scènes religieuses, paysages de la Gruyère. Folkloriste, il s'est occupé de plusieurs publications, dont la *Gruyère illustrée*, *Le Chamois* (avec la collaboration de l'abbé Raphaël Horner), *Fribourg-pittoresque*, *Chansons et rondes...*

L'ultramontanisme et les « épurations » à Hauterive et dans le canton

Ultramontain signifie qui est au-delà des monts, au-delà des Alpes par rapport à la France, c'est-à-dire... Rome. L'ultramontanisme caractérise tout ce qui a trait aux valeurs traditionnelles comme l'amour de la terre, les familles nombreuses, la morale chrétienne, la soumission aux autorités, la pratique religieuse et le respect de tout ce qui entoure la religion. (On retrouve dans cette énumération les valeurs prônées à Hauterive.) Le nouveau *Dictionnaire historique de la Suisse*, sur Internet, résume ainsi l'ultramontanisme :

Les barricades dressées contre l'esprit du temps trouvèrent leur expression idéologique dans la montée rapide de l'ultramontanisme dans la seconde moitié du XIX^e siècle et par la mise à l'écart des catholiques libéraux dans l'Eglise. Dans les cantons conservateurs, en majorité agraires, l'ultramontanisme alla de pair avec un sous-développement économique, éducatif et culturel.

L'époque Pasquier étant consécutive aux années du régime radical, il s'agissait pour les autorités cantonales d'extirper la « mauvaise graine » que ce régime avait semée. Cela se fit de façon plutôt modérée avant la montée des conservateurs ultramontains, durant les dernières années du mandat d'Hubert Charles qui dirigea l'Instruction publique de 1857 à 1871.

A Hauterive, l'épuration a commencé au temps de l'abbé Pierre Repond, de Cottens, ancien vicaire à Châtel-St-Denis, et aumônier de 1861 à 1867. Repond répète au sujet de l'Ecole normale - rapporte Alexis Bourqui – « *que ce sont nos ennemis surtout, les familles libérales et le district de la Broye en particulier qui en profitent* ». Trois professeurs doivent s'en aller au temps de cet aumônier : MM. Zahner, Wissmann et Simonet. Malgré les démarches incessantes de l'abbé Repond, deux professeurs qui avaient été élèves de la défunte Ecole cantonale, enseignent encore à Hauterive. Il s'agit d'Olivier Pauchard et d'Antoine Collaud. Alexis Bourqui écrit :

Un capucin d'origine alsacienne, chassé de son pays, dit-on, pour d'ignobles méfaits, se fit le commis-voyageur de l'aumônier d'Hauterive, M. Repond, et de quelques autres intrigants du même acabit. Il se chargea de parcourir les cures, de tonner du haut de la chaire contre les radicaux d'Hauterive, et contre M. Charles qui les tolérait.

Le député Chaney, d'Estavayer, fit voter en 1868, à trois voix de majorité, la réorganisation de l'École normale. Les professeurs Pauchard et Collaud ont dû s'en aller... Antoine Collaud, l'on dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} mai 1919, est parti poursuivre son enseignement à Budapest où il fit carrière durant 40 ans. Vers la fin de sa vie, il est revenu dans son village de Saint-Aubin. Malgré la guerre, il retourna en Hongrie. Il est mort à Pafa le 6 avril 1919, à l'âge de 78 ans.

L'aumônier Joseph Schorderet a intrigué davantage encore que son prédécesseur Repond durant les deux années qu'il passa à Hauterive, de 1867 à 1869. Sa méfiance, ses idées ultraconservatrices, son attitude détestable envers le professeur Pauchard notamment, censé avoir des idées teintées de libéralisme, sont décrites dans le chapitre 5 de *Diffuser au lieu d'interdire*, du Père Barthélemy. Et l'abbé Raphaël Horner, de 1869 à 1882, ne fut pas en reste ! Ces abbés, apôtres du conservatisme, étaient postés aux premières loges pour traquer et extirper les idées jugées peu orthodoxes qui risquaient à leurs yeux ultramontains de « polluer » Hauterive.

Le professeur de mathématique Bise fut visé, comme le directeur Pasquier qui ne sera pas reconduit dans ses fonctions en 1873. Alexis Bourqui n'est pas tendre lorsqu'il décrit les machinations de Raphaël Horner à l'origine de ces mises à l'écart. Allégations qu'il avance au sujet du renvoi du professeur Narcisse Bise et du directeur Joseph Pasquier :

Ce fut M. Narcisse Bise, maître de mathématiques, qui eut l'honneur de recevoir les premiers coups. Trop lâche pour oser l'attaquer en face, M. l'aumônier se servit à cet effet d'un élève sortant, qu'il choya, endoctrina et excita enfin jusqu'à porter contre son maître une dénonciation furieuse, sous forme de lettre adressée directement à la direction de l'Instruction publique. Cette épître fut élaborée dans la chambre même de l'abbé Horner, où le susdit élève, Alexandre Francey, de Montagny, resta, la veille de son départ, jusqu'après minuit. (...) Le lâche et perfide abbé Horner n'en resta pas là : il recourut à la même manœuvre pour démolir le directeur de l'École, vieillard qui comptait plus de quarante ans de loyaux services, mais qui depuis longtemps était le point de mire des aumôniers, parce qu'il avait conservé sa liberté d'esprit et ne pouvait s'associer à leurs croisades continuelles.

Serge Jelk estime que « la présence de l'abbé Schorderet comme aumônier d'Hauterive de 1867 à 1869, puis celle de son « dauphin » l'abbé Horner, sont à situer dans les visées du clergé et de l'extrême droite des conservateurs, qui voulaient effacer totalement les séquelles de 1848 dans tous les domaines ».

Il serait injuste de trop s'attarder au rôle négatif des aumôniers. Le séjour à Hauterive de Joseph Schorderet a aussi revêtu des aspects positifs. Il a tenté d'élever le niveau des élèves en mettant l'accent sur l'enseignement de la langue maternelle, en instaurant des séances de diction et de théâtre qui avaient lieu le dimanche, en vue de développer la sociabilité et l'élocution des normaliens. Le futur chanoine répétait : « *L'étude la langue française élève l'homme et le transforme.* » C'est aussi lui qui créa les premières classes d'application. Quant à la place occupée en pédagogie par l'abbé Horner, on constatera ci-après qu'elle fut considérable.

Les opinions des instituteurs du canton passèrent elles aussi par le crible de la censure. Dans son pamphlet écrit en 1873, Alexis Bourqui assure que cinquante-six régents sortis d'Hauterive ont dû ou s'expatrier ou abandonner l'enseignement. Certains ont été mis à pied parce qu'ils avaient inculqué le goût de l'étude ou de la lecture à leurs élèves... Un curé - en

plus inspecteur d'écoles - a tonné à plusieurs reprises du haut de la chaire contre l'instituteur du village « *qui a eu l'audace d'organiser une bibliothèque communale* ». Ce même curé a déclaré immoraux des ouvrages envoyés par Hubert Charles, directeur de l'Instruction publique, pour encourager l'initiative du jeune maître. Ces ouvrages dangereux n'étaient autres que les Contes du chanoine Schmid, Robinson Crusoé, la Mère Cigogne... L'instituteur a dû quitter son poste. Comme l'affirmait l'abbé Tobie Loffing - curé de Villaz-St-Pierre et inspecteur - à Xavier Ducotterd, instituteur à Massonnens : « *Le catéchisme doit être le livre de lecture de l'école.* » Une autre citation de cet abbé qui devint curé de la ville de Fribourg de 1870 à 1880 : « *J'ai peur d'une bibliothèque dans la maison d'un laboureur* ».

Note sur Alexis Bourqui

Qui est Alexis Bourqui, cité à plusieurs reprises ? Dans les *Nouvelles Etreennes fribourgeoises* de 1904, il est présenté comme un excellent homme, simple et affable, aimant son canton et remplissant ses fonctions consciencieusement. Originaire de Murist, il est né à Dompierre en 1826. Il a passé son enfance dans ce village, puis à Belfaux où son père était instituteur. Il suit à Fribourg les cours de l'Ecole moyenne. Après divers emplois de secrétariat, il entreprend des études de droit, à Fribourg, puis à Zurich et à Munich. Licencié en droit, il devient substitut du procureur général, avant d'être nommé professeur de français et de géographie au Collège St-Michel en 1858. Dix ans plus tard - c'est l'époque des purges politiques - il quitte Fribourg pour Delémont où il est nommé directeur de l'école industrielle. Il y restera six ans. En 1874, il devient préfet du district du Lac et, en 1887, officier d'état civil de la ville de Fribourg.

L'arrivée d'Alexandre Levet « saluée » par les radicaux !

Joseph Reichlen, en 1874, a été remplacé à Hauterive par Alexandre Levet dont la nomination avait été prévue durant la dernière année de direction de Pasquier. Lors de son entrée en fonction à Hauterive, en pleine période ultramontaine, le journal radical *Le Confédéré* du 27 septembre 1874 a salué son arrivée en ces termes :

Vous annonciez dernièrement la nomination de M. Levet, Alexandre, au poste de surveillant à l'Ecole normale d'Hauterive, en remplacement de M. Reichlen, démissionnaire. Non seulement ce M. Levet est une créature jésuitique. C'est encore le drôle le moins fait pour être chargé de la discipline d'un établissement de cette importance. Homme sans énergie, sans caractère, sans volonté, esprit lourd et intelligence obtuse, nous tenons M. Levet pour incapable d'exercer sur de grands et nombreux élèves l'ascendant nécessaire pour remplir convenablement ses fonctions difficiles. M. Levet, il est vrai, n'a pas besoin de toutes ces qualités pour pratiquer le système d'espionnage inauguré à Hauterive par l'aumônier Repond et repris avec tant d'ardeur et de succès par ses deux illustres successeurs Schorderet et Horner. C'est, nous assure-t-on, dans le but de se former à cette digne carrière que M. Levet a été envoyé pour quelques semaines en retraite dans un internat dirigé par des ignorantins. Remarquez encore que M. Levet aura sa part d'enseignement à l'Ecole normale, lui (M. Levet) qui, d'après le Catalogue de l'école, occupait la 44^e place sur 49 élèves dont se composait le cours supérieur en 1871. Or, nous demandons en toute conscience à la haute autorité administrative ce que peut devenir notre Ecole normale entre les mains d'un directeur inepte comme Gillet, d'un géographe comme Horner et d'un Levet pour surveillant.

Note. Un contrôle effectué dans le *Catalogue* de l'année scolaire 1870-1871 indique pour Alexandre Levet le 14^e rang sur 19 au cours supérieur (troisième et dernière année d'Ecole normale). Les ignorantins étaient les Frères des écoles chrétiennes.

Société d'éducation et « bonne nouvelle »

Pour donner au corps enseignant fribourgeois des principes en accord avec l'idéal conservateur, Horner et sa garde prétorienne fondent, lors d'une mémorable assemblée tenue au Lycée de Fribourg le 15 novembre 1871, la *Société fribourgeoise d'éducation*. Son organe, le *Bulletin pédagogique*, dont le rédacteur en chef est Horner, va répandre la « bonne nouvelle », tant à l'Ecole normale que dans le canton de Fribourg. Si les idées pédagogiques que présentera le *Bulletin* seront le plus souvent novatrices, voire d'avant-garde, l'idéologie en sera carrément conservatrice. On vit l'époque de Vatican I, du Kulturkampf et des attaques contre le catholicisme. C'est aussi le temps des tensions politiques créées par la révision de la Constitution fédérale dont les tendances laïques et centralisatrices ne sont pas compatibles avec la doctrine conservatrice fribourgeoise. Horner porte haut le drapeau catholique. Dans le canton, le *Bulletin pédagogique* veut remplacer *L'Edicateur*, journal de la Société pédagogique romande, dont le rédacteur est le libéral Alexandre Daguët, l'ancien directeur de l'Ecole cantonale. **Le corps enseignant fribourgeois, en 1877, va quitter cette Société pour la réintégrer en 1969 seulement.** Et gare à ceux qui resteront abonnés à *L'Edicateur* ! Une faute qui pouvait, à l'époque, leur coûter leur poste.

Digression sur l'épisode des « Bourbakis »

Vers la fin de la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'Armée de l'Est du général Bourbaki préfère demander asile à la Suisse plutôt que capituler. Huitante-cinq mille hommes passent la frontière aux Verrières. Le livre d'histoire suisse de Suter et Castella donne une description des internés français : « *Une profonde pitié s'empara de la population lorsqu'elle vit arriver ces soldats en loques, exténués de faim et de froid, et dont un grand nombre étaient gravement malades* ».

La correspondance entre le directeur Joseph Pasquier et la direction de l'Instruction publique nous donne de fort intéressants renseignements sur les soldats de l'armée de Bourbaki - communément appelés les « Bourbakis » - de passage ou hébergés à Hauterive. Le 9 février 1871, Pasquier écrit que sur les 2760 soldats français passés à Hauterive, 1000 sont restés. Un corps de garde occupé par des militaires suisses est installé à Saint-Loup. Les étudiants rentrent chez eux. Des professeurs doivent eux aussi s'en aller. Il s'agit de loger tout ce monde. Dans une lettre du 13 février, Pasquier exprime son désarroi :

Tout le bâtiment, salles, chambres, dortoirs, corridors sont occupés. (...) Voici deux jours qu'on fait travailler activement pour déboucher les tuyaux des privés ; c'est quelque chose d'affreux à voir et d'horrible à respirer. On est menacé d'être asphyxiés. La cuisine même est envahie par un liquide infect. Hier, on a fait nettoyer partout par les soldats français. Aujourd'hui, tout est de nouveau plein bien qu'on ait établi des privés en planches à proximité du bâtiment.

Dans une lettre datée du 20 février 1871, Joseph Pasquier décrit les occupations des internés : service intérieur astreignant vu le nombre impressionnant d'occupants, préparation du bois de chauffage, sablage des chemins et avenues du bâtiment à cause du dégel, travail en cuisine et à l'infirmerie. Et « *les exercices intellectuels ne sont pas négligés. Le petit théâtre de l'école sert soit à des récitations, soit à la déclamation de morceaux choisis ou à des chants. (...) On prépare en ce moment une pièce pour le jour où doit arriver la bonne nouvelle qu'on croit prochaine* ». Pasquier termine sa lettre en assurant que les internés sont fort tranquilles : « *Le bruit, quand il y en a, vient de nos bénichonneurs* ». (Il y a une buvette à Hauterive.) Le 27 février, le directeur fait part de la mort de quatre Français emportés par le typhus.

L'occupation a duré jusque vers la fin mars. La réouverture de l'Ecole normale - le 10 avril - a nécessité préalablement force désinfections et réparations.

Les échos que rapportent les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* en 1937 varient quelque peu. Il s'agit de notes prises par une religieuse anglaise, Henriette Bénett, en religion Mère Saint-Jean, l'une des fondatrices de la Congrégation de Marie Réparatrice. Les tribulations d'une époque troublée firent qu'à la suite d'une expatriation un groupe de religieuses emmené par Mère Saint-Jean se retrouva à la maison de maître des Rappes, à Matran. C'est là qu'on vint les chercher pour soigner les soldats français internés à Hauterive. Deux jeunes religieuses - deux sœurs dont le nom de famille était *de Sainte-Colombe* - Mère Marie de Saint-Hilaire et Mère Marie de Saint-Rodolphe ont accompagné leur supérieure à Hauterive. L'accueil par le directeur Joseph Pasquier et par les professeurs ne fut pas chaleureux. Mère Saint-Jean note :

(...) M. Horner nous retrouve à la pharmacie. Ce jeune prêtre âgé seulement de vingt-huit ans était doué d'un tact exquis, joint au zèle et au dévouement d'un apôtre. Par lui nous apprenons que le directeur, l'économe et les professeurs de l'établissement, restés à Hauterive, voyaient fort mal l'invasion de leur domicile par les Français : « Que viennent-ils faire chez nous ces gredins ? Dévorer le pays, apporter toutes sortes d'affreuses maladies. Comment ferons-nous pour désemperer la maison ? N'ont ils pas mérité leur malheur ? Certes oui, aussi tout ce qu'ils auront sera trop bon, trop bien pour eux. » Alors nous comprenons combien il faudra s'ingénier pour être aidés par ces messieurs et non pas entravés. (...) Nous prenons notre repas avec M. Horner et les autorités de l'école ; le silence est gardé de part et d'autre.

Les notes transcrites sur plus de trente pages dans les NEF nous apportent d'autres renseignements sur le séjour des Français à Hauterive. Résumé :

Plusieurs véroles noires se sont déclarées. Au bout de peu de temps, les six salles et toutes les chambres de l'aile de l'abbaye occupée par « l'ambulance » étaient pleines de malades. Il y avait des cas de petite vérole, typhoïde, scarlatine, rougeole, pleurésie, fluxion de poitrine, pneumonie, sciatique. Des soldats ont été enterrés à Ecuwillens, d'autres à Hauterive ; la chronique cite les noms de Triaire, 28 ans, de Montpellier et de Lenoir, 21 ans, du Jura, qui furent inhumés à Hauterive, « le long du sanctuaire de l'église ».

Le médecin, camarade d'étude de l'abbé Horner, qui se dévoua auprès des malades était le Dr Alexis Pégaitaz, de Bulle. L'état des chevaux était aussi misérable que celui des hommes : des squelettes ambulants qui n'avaient en arrivant en Suisse même plus la force de manger et tombaient d'inanition. Des chevaux s'étaient mangé les crinières et les queues les uns aux autres. Un grand nombre de chevaux ont pu se rétablir. Ils ont été achetés à très bon compte par les paysans des environs qui les appelaient « Bourbakis ». Leur sang améliora sensiblement, paraît-il, la race chevaline du canton.

7. L'époque agitée du directeur Félicien Gillet, 1873-1883

Félicien Gillet, de Montbovon, a occupé la fonction de directeur à partir du 21 août 1873. Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1905 donnent un résumé de sa carrière. Félicien Gillet a été instituteur, député de 1871 à 1881, juge au tribunal de la Gruyère, inspecteur d'un certain nombre de classes de la Haute-Gruyère dès 1871. Il possédait une exploitation agricole au Pâquier et un commerce à Montbovon dont il continua à s'occuper depuis Hauterive. En 1873, lors de sa nomination à l'Ecole normale, il a tenu à se charger lui-même de l'économat de la Maison. Beaucoup d'occupations pour un seul homme !

Doué de beaucoup de cœur et d'une grande facilité d'élocution - lit-on dans les NEF - il donnait un enseignement intéressant et animé. Autre son de cloche : Serge Jelk, citant Alexis Bourqui évoqué ci-dessus, rapporte que Gillet était « *l'un des maîtres les plus faibles de la Gruyère, aux dires des inspecteurs eux-mêmes...* » Des propos qui méritent d'être nuancés. En 1872, Gillet a présidé la première réunion de la Société fribourgeoise d'éducation qui a eu lieu à Romont. La même année, il a été envoyé par le canton de Fribourg à l'Exposition de Genève, chargé de se renseigner sur les méthodes et moyens d'enseignement en vogue. Gillet a aussi dirigé au Lycée les débats de la Société d'Education sur la réorganisation de l'Ecole normale. Preuves qu'il jouissait d'une certaine aura auprès de ses collègues et des autorités.

A son installation à Hauterive, Gillet bénéficie d'avantages que n'avait pas son prédécesseur Pasquier. Il peut loger sa famille dans une aile du monastère, alors que Joseph Pasquier avait son domicile à l'annexe de Saint-Loup. Ses trois fils sont admis à l'internat de l'Ecole normale. Gillet obtient aussi que son ami Maurice Progin, instituteur à Neirivue, devienne professeur à Hauterive.

Une gestion discutable qui conduit à l'éviction

Le directeur Gillet rencontre de graves difficultés dans sa gestion de l'Ecole normale. Il est débordé. En lisant aux Archives de l'Etat la correspondance entre l'Ecole normale et le directeur de l'Instruction publique, on s'aperçoit que la comptabilité n'est pas tenue avec rigueur. Hauterive revêt à cette époque les caractéristiques d'une entreprise d'une certaine importance. Parallèlement à la direction de l'Ecole normale, le directeur assure la gérance d'un domaine de 150 poses en prés et champs. Vingt personnes sont placées sous les ordres de Félicien Gillet, soit neuf domestiques à la ferme, six religieuses d'Ingenbohl à l'internat, deux chauffeurs (responsables du chauffage) en même temps balayeurs, un jardinier, un boulanger, un caviste valet de chambre. Quand le directeur de l'Instruction publique veut lui adjoindre un comptable, Gillet refuse, soupçonnant qu'on veut le faire « sauter ». Les retards dans le paiement des pensions sont innombrables.

Dès 1873, des écoles de recrues viennent s'exercer dans les parages d'Hauterive. En 1874, les militaires contribuent à rendre plus difficile encore la gestion de l'Ecole normale. Une dépendance de la caserne de Fribourg est installée à Hauterive. Les soldats logent dans des corridors et les officiers dans des chambres. Les cours sont perturbés par les exercices militaires qui se déroulent à proximité. La soldatesque rouspète sur la qualité de la nourriture et celle des boissons. Le 22 mai 1874, le Conseil d'Etat envisage même la possibilité de transférer toute la place d'armes de Fribourg à Hauterive. L'Ecole normale devrait déménager. Gillet prend son bâton de pèlerin et s'en va visiter les châteaux de Mézières, Gruyères, Middel, Montet (Broye). Le château et les dépendances de cette dernière localité ont la préférence. Une expertise des lieux est même effectuée. Le dessein est abandonné : la caserne de la Neuveville sera bientôt rendue plus accessible - espère-t-on - grâce au projet de construction de la Route-Neuve. Ainsi, les militaires ne viendront plus perturber la vie des futurs instituteurs et de leurs professeurs.

Une lettre adressée au directeur de l'Instruction publique le 7 juin 1883 par Sœur Daria, responsable des religieuses de l'Ecole normale, résume bien le comportement de Gillet dans ses fonctions d'économiste :

M. Gillet achetait souvent de la viande aux campagnards qui avaient eu des pertes, soi-disant pour leur rendre service. Or, malgré toutes mes réclamations, il ne diminuait en rien pour

autant la quantité de viande qu'il demandait au boucher Rauss, de crainte de lui déplaire. (...) Pour consommer le superflu de viande, nous étions obligées d'en donner le soir à souper. (...) Je ne vous dirai rien ici des tas de viande salée qui se gâtait chaque année, soit parce qu'on faisait boucherie trop tard, soit parce que ceux qui étaient chargés de soigner le salé manquaient à leur devoir. (...) Il est vrai que nous ne nous sommes pas toujours conformées aux conseils de M. Gillet, par exemple lorsqu'il nous disait de servir aux élèves de la salade, ou de la choucroute et des raves, avec le café.

Le conseiller d'Etat Henri de Schaller, dans une note manuscrite, relève que « *la viande était de qualité médiocre, avec une grande quantité d'os, selon la déclaration des professeurs. M. Rauss n'a jamais prévenu la Direction qu'il n'était pas payé régulièrement. Il avait donc intérêt à ne pas le faire* ».

Le directeur Gillet a été mis en congé définitif par le Conseil d'Etat en 1883. Il est décédé au Pâquier le 11 décembre 1903, à l'âge de 73 ans. A son départ d'Hauterive, il laissera à son successeur le soin de récupérer 16 000 fr. d'arrérages de pensions des élèves...

Problème linguistique et tensions diverses à l'époque Gillet

Peu après l'entrée en fonction de Gillet, en 1874, l'Ecole normale a fait l'objet d'un débat en Grand Conseil. Rappelons que cette année 1874 fut celle de l'adoption de la Constitution fédérale qui avait été refusée le 12 mai 1872, parce que trop centralisatrice. Les fédéralistes conservateurs avaient obtenu une modification du projet précédent : l'enseignement ne deviendra pas l'affaire de la Confédération. On évoquait dans le canton de Fribourg le danger que représenterait - tout spécialement pour la religion - la supervision de l'école par un « bailli scolaire » fédéral. Or, l'avocat radical Isaac Gendre, député favorable aux projets centralisateurs et unificateurs, fait pression en Grand Conseil pour « rajeunir » Hauterive. D'une part, l'Ecole normale devrait être neutre et non confessionnelle. D'autre part, elle ne s'occupe que des élèves de langue française. Les Alémaniques sont formés ailleurs. Gendre affirme : « *Cette division nuit à l'unité de méthode et d'esprit ; elle est cause qu'il n'y a que peu de relations entre les deux régions linguistiques.* » C'est, semble-t-il, la première fois que cette question a été soulevée en Grand Conseil. Il faudra néanmoins attendre plus de trente ans avant que les Alémaniques puissent se former à Hauterive.

Revenons à la carrière de Gillet et aux problèmes relationnels et pédagogiques auxquels il est confronté. Il ne fait pas l'unanimité chez les professeurs. L'abbé Raphaël Horner, dans une lettre envoyée au DIP le 30 novembre 1881, accuse le directeur d'expurger les protocoles des réunions des professeurs. Certaines remarques de ces derniers ne sont pas consignées. En plus, « *le directeur affirme des contrevérités avec un tel air de bonne foi qu'il parvient toujours à surprendre votre foi. Les affirmations les plus solennelles de Gillet ne méritent aucun crédit* ». L'abbé Horner - un conservateur inconditionnel, comme on l'a vu - prétend en outre dans sa lettre que Félicien Gillet a renvoyé des domestiques conservateurs...

En 1877, Alexandre Daguet s'étonne de l'organisation de l'enseignement à Hauterive. Les mêmes maîtres sont chargés des cours les plus disparates. Et, pour l'histoire comme pour d'autres branches, les élèves des trois années sont réunis. Par ce moyen, on n'a en tout que 68 heures, réparties entre six maîtres. Les professeurs rétorquent : M. Daguet n'a pas tenu compte des surveillances, de la musique, des classes d'application...

En 1880, la Commission des études décide de restreindre le nombre de candidats instituteurs, d'améliorer leur niveau, et de donner à Hauterive le caractère mixte d'Ecole normale et d'école secondaire.

Années Gillet : nouveautés et rigidité

De 1873 à 1878, à l'initiative de Raphaël Horner, une école d'application est annexée à l'établissement. Les enfants des fermes voisines y suivent les leçons données par les futurs instituteurs. Mais l'effectif de cette école était trop réduit, ne comptant qu'une dizaine d'enfants. A partir de 1878, les normaliens du cours supérieur (troisième année) donneront leurs leçons dans les classes des villages proches d'Hauterive.

En 1875, les étudiants ont pu bénéficier d'un petit cabinet de physique avec un laboratoire de chimie. Ce cabinet a été complété au fil des années.

Le règlement de l'Ecole normale de 1878 témoigne de la rigidité de la discipline. Il nous aide à comprendre les entorses que lui ont fait subir les élèves. Quelques articles de ce règlement :

Art. 32 Il n'est pas permis de quitter sans permission le lieu de la récréation.

Art. 33 Il est absolument interdit d'entretenir des conversations en patois.

Art. 35 Au premier signal, qui est donné cinq minutes avant la fin des récréations, les jeux cessent et les élèves se mettent en rangs ; au deuxième signal, ils gardent le silence pour l'appel.

Art. 36 En entrant au réfectoire, les élèves se découvrent, prennent leur place en silence et attendent le signal pour la prière. Il n'est pas permis de couper le pain, de toucher aux plats ou de commencer à manger avant la prière.

Art. 37 Au repas de midi, la lecture est faite à haute voix par un des élèves et le silence est de rigueur. Pendant les autres repas, les élèves peuvent parler, mais ils se gardent de crier, de rire aux éclats, etc.

Art. 42 Le dortoir est le lieu par excellence de la modestie et de la gravité.

Art. 43 Le silence le plus rigoureux y est prescrit, soit au moment du coucher et du lever, soit pendant la nuit. Après l'église, c'est le lieu où il est le plus sévèrement exigé.

Art. 44 Le lever a lieu à cinq heures et le coucher à neuf heures. A partir du 1^{er} juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire, le lever est fixé à quatre heures et demie.

Art. 47 Le matin, les élèves quittent leur lit au son de la cloche, élèvent leur cœur vers Dieu, s'habillent promptement, se rendent au lavoir et font une toilette convenable.

Art. 64 Les élèves doivent déposer leurs lettres ouvertes dans la boîte de la salle d'étude. Les lettres adressées aux élèves leur sont remises par M. le directeur qui a le droit de les ouvrir.

Et les autres articles à l'avenant !

Les manquements sont consignés dans le *Protocole des conférences du jury de discipline*. De 1876 à 1910 - note Serge Jelk - ce jury s'est réuni trente-trois fois : sept cas d'abus d'alcool, cinq d'insubordination, neuf en rapport avec la sexualité, quatre excès de liberté, deux cas de « mauvais livres », deux de correspondance illicite, trois vols, un cas de liberté d'esprit. Ne sont évidemment pas consignés tous les manquements des rusés normaliens bien au fait des finasseries à même de déjouer la surveillance.

L'abbé Raphaël Horner renouvelle l'enseignement

L'abbé Horner a enseigné à Hauterive de 1869 à 1882. A cette date, il fut nommé recteur du Collège St-Michel. Mais il continua à se préoccuper, et jusqu'à son décès, de l'école primaire et de son contenu, comme nous allons le voir... en rompant par nécessité notre trame chronologique.

Né à Ferpicloz en 1842, Raphaël Horner a fréquenté l'école primaire à Essert. Le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} et du 15 janvier, ainsi que du 1^{er} mars 1908 consacre trois articles au dernier instituteur de Horner, auquel il était resté très attaché. Il s'agit de Joseph Yerly, né à Treyvaux le 15 décembre 1805. Celui-ci - et c'est un fait exceptionnel pour un instituteur - avait suivi toutes les classes du Collège St-Michel et avait même accompli une année de théologie. Il a enseigné à Auboranges, puis à Blessens-Mossel, avant de revenir dans sa paroisse de Treyvaux, à Essert. C'est là que Raphaël Horner a été son élève dès 1851. Après les classes fréquentées chez Joseph Yerly, le jeune Horner s'en va en 1854 à la cure de Mézières. Il y suit avec d'autres jeunes gens les cours de latin du curé Jean-Joseph Chammartin. Il poursuit ensuite sa formation au Collège des Jésuites de Dôle, avant d'entrer en 4^e littéraire à St-Michel, à Fribourg. Celui qui marquera l'école de son canton a été ordonné prêtre en 1866. Il exerce son ministère durant trois ans à Echarlens avant d'être appelé à Hauterive en 1869 en qualité d'aumônier et de professeur. Comme on l'a vu, il y remplace l'abbé Joseph Schorderet, le futur bouillant chanoine. L'abbé Horner enseignera à Hauterive à l'époque de Joseph Pasquier, puis de Félicien Gillet. Après certains de ses excès idéologiques relevés dans des pages précédentes, voici des aspects plus positifs de sa personnalité et de sa pédagogie.

Raphaël Horner s'est efforcé de relever le niveau des connaissances des futurs instituteurs. La réforme des études intervenue en 1873 est significative de cette volonté. Si l'enseignement des branches générales s'est amélioré grâce à Horner, c'est davantage encore dans le domaine méthodologique que le changement fut tangible. Sa pédagogie, d'avant-garde à l'époque, a concerné non seulement l'école primaire, mais encore les études supérieures. Nous laisserons de côté le rôle qu'il a exercé au Collège St-Michel, dont il fut le recteur, et à l'Université où il a été le premier titulaire de la chaire de pédagogie, dès la fondation de la Haute Ecole en 1889 jusqu'à son décès survenu en 1904.

Ses publications relatives à l'enseignement primaire méritent analyse. Il a écrit de très nombreux articles dans le *Bulletin pédagogique* dont il fut le principal responsable de 1872 à 1902, comme dans diverses revues suisses et françaises. Auteur d'un imposant *Guide pratique de l'instituteur* (Cf. bibliog.), il a doté en outre les écoles fribourgeoises - et le monde francophone - d'un *Syllabaire illustré* qui, en 1907, en était à son 115^e mille... Modeste, Raphaël Horner mentionnait comme auteur de ce syllabaire *Un ami de l'enfance*. Louis Page, dans son dernier ouvrage *Le temps des polètses*, écrit à la page 51 que ce syllabaire a été publié par Payot à près de 150 000 exemplaires, et qu'il fut primé à l'Exposition universelle de Paris en 1880. Le syllabaire de Valentine Marchand, utilisé dans le canton de Fribourg de 1923 à 1962, remplaça cet ouvrage tout en conservant la même méthode. Je la décris dans mon étude intitulée *Deux siècles d'apprentissage de la lecture dans le canton de Fribourg, renouveaux et ruptures*. Cette méthode ne fut pas toujours appliquée en suivant les démarches de Horner, qui était soucieux d'une conscientisation lucide - dans toutes les étapes d'une leçon - de la part de l'enfant. L'étude d'un nouveau chapitre aurait dû commencer par une leçon de choses sur le mot-clé figurant en tête du chapitre, suivie de la lecture globale de ce mot, avant de passer à l'analyse des éléments du mot en recourant à des lettres mobiles... A part le

syllabaire novateur de Horner, ses trois « livres uniques », pour le cours inférieur, le cours moyen et le cours supérieur ont représenté à l'époque un véritable renouveau pédagogique. Il en sera question dans le chapitre qui traite des conférences données à Hauterive par l'ancien inspecteur Oberson, en 1911.

Savoir par cœur n'est pas comprendre

Comme le Père Grégoire Girard, comme aussi Alexandre Daguët, Horner veut que les élèves comprennent. Il lutte avec acharnement contre le psittacisme, l'inutile par cœur récité sans qu'il soit précédé d'explications claires et saisies par l'entendement. A ce sujet, un rapport sur les examens des jeunes filles au brevet de capacité, rédigé le 15 septembre 1879, explique au directeur de l'Instruction publique combien les résultats de ces épreuves sont décevants. Presque tout est basé sur le par cœur, au détriment de la compréhension. Un exemple au sujet de l'histoire :

On devrait étudier à fond un manuel en élaguant les kyrielles de noms propres, de chiffres et de dates qui abondent chez certains auteurs, et en s'aidant de la carte, de figures, de photographies, de tableaux synoptiques surtout. Beaucoup de jeunes filles perdent doublement leur temps en copiant des résumés écrits et en les apprenant par cœur. Pendant qu'elles apprennent le mot à mot de quatre à cinq pages, elles étudieraient plus aisément le fond de vingt à trente pages de leur auteur. Et surtout elles les retiendraient plus sûrement et plus longtemps.

La méthode intuitive

Horner n'a pas inventé la méthode intuitive, pas plus que le Père Girard n'avait inventé l'enseignement mutuel. Le morave Comenius - 1592-1671 - parle déjà d'intuition, d'expérience, d'induction. Son *Orbis pictus* est le premier matériel scolaire orné d'illustrations. On a déjà cité l'Autrichien Jean-Ignace de Felbiger qui, plus d'un siècle avant Horner, insistait lui aussi sur la nécessité de lier le signe à la chose, comme l'affirmera aussi le Père Girard.

D'octobre 1875 à août 1876, Raphaël Horner publie dans le *Bulletin pédagogique* sept articles qui décrivent la méthode intuitive, sa principale référence pédagogique. Voici, brièvement résumées, les notions sur l'intuition - le contact avec le concret - et les leçons de choses que présentait Horner à ses élèves de l'Ecole normale et au corps enseignant fribourgeois :

La méthode intuitive a pour point de départ l'observation directe et immédiate d'une chose ou d'un fait. Il s'agit d'exercer les facultés intellectuelles de l'enfant et de faire jaillir des connaissances. Presque toutes les idées, dans le jeune âge, proviennent des objets placés dans l'entourage de l'enfant. Ce n'est que progressivement que l'intelligence enfantine se passe des choses pour pénétrer dans la sphère des idées abstraites. Une leçon de choses a pour objectif de frapper les sens de l'enfant. Placé en présence d'un objet, il sera amené à le découvrir d'abord dans son ensemble, puis sous toutes ses faces en vue d'en saisir les qualités, les propriétés. Il raisonnera enfin sur les idées qui naissent de cette observation. Le but à atteindre est d'exercer l'intelligence aux opérations de l'entendement humain : observer, analyser, abstraire, comparer, généraliser. Combien d'enfants n'ont-ils pas été condamnés, au début de leur scolarité, à des exercices purement abstraits qui échappaient totalement à leur entendement ? Si l'on avait préparé ces enfants à recevoir les premiers éléments des sciences, si l'on avait eu recours à l'intuition pour leur donner la signification des mots les plus usuels, si l'on avait préalablement ouvert, fortifié et stimulé les facultés intellectuelles par des leçons

adaptées à leur âge, le syllabaire n'aurait plus été un inintelligible grimoire. La méthode intuitive est celle appliquée par la maman avec son petit enfant, à qui elle montre les choses dont elle veut parler. Si l'objet est absent, la mère procède par analogies, par comparaisons. Elle va du connu à l'inconnu en faisant sans cesse appel aux sens. Horner cite Pestalozzi et Fröbel, qui surent se faire enfants avec les enfants.

L'enseignement intuitif et la priorité à l'étude du milieu prônés par Horner auront des corollaires : les centres d'intérêt de Decroly dans les années 1920, ceux de Dévaud dans les années 1930. Et la pédagogie connaîtra - comme à toutes les époques où sont proposés des changements - des misonéistes, des sceptiques ou, au contraire, des enthousiastes. Parmi ces derniers, il faut citer dans les années 1910 le régent de Cugy Paul Perriard, présenté dans le chapitre *Des anciens de l'Ecole normale qui se sont illustrés*. Il pratiquait avec ses élèves une étude intuitive du milieu local chère à Horner et proche de l'Ecole active. A lire dans le *Bulletin pédagogique* de juin 1909 le *Rapport général sur la question mise à l'étude*, on découvre aussi l'empreinte laissée par Horner dans l'évocation des déclencheurs d'intérêt que représentent les sorties et les visites effectuées par les élèves, ou l'existence de jardins et de musées scolaires.

Le Guide pratique

Pour qui souhaite connaître dans le détail la méthodologie enseignée à l'Ecole normale dès le début des années 1870, la lecture du *Guide pratique de l'instituteur* est éclairante. Dans l'avant-propos de cet ouvrage édité en 1882, Raphaël Horner écrit :

Les méthodes et les procédés que je recommande sont le fruit de longues études et de patientes observations. Toutes les règles, tous les conseils renfermés dans cet humble Guide ont été d'abord étudiés dans les meilleurs auteurs de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse ; puis enseignés durant dix années dans une école normale, et en même temps expérimentés dans les écoles d'application, discutés, contrôlés souvent par des hommes du métier, inspecteurs et instituteurs.

L'ouvrage compte 315 pages... Les chapitres généraux traitent de la méthodologie générale, de l'instruction religieuse, de l'enseignement intuitif, puis des méthodologies de toutes les branches enseignées à l'école primaire. Les méthodes proposées ne présentent pas encore les « moments de la leçon » que l'on trouvera chez l'abbé Dévaud. Horner explique de façon très détaillée, avec de nombreux exemples à l'appui, les caractéristiques des diverses méthodes. Il insiste sur les avantages de la méthode inventive, ou inventive-interrogative, ou socratique :

Les connaissances acquises par cette méthode, on l'a remarqué déjà souvent, sont toujours plus nettes, plus sûres, plus lumineuses, et surtout se gravent mieux dans la mémoire ; car chacun comprendra la satisfaction, la joie que l'élève éprouve à surmonter lui-même les difficultés qui s'opposaient à sa marche, et à découvrir les vérités et la solution des problèmes qu'il s'était posés.

Ce n'est pas encore l'élève qui découvre seul, ou en groupe ; c'est le maître qui l'aide à découvrir, par une série bien enchaînée d'interrogations investigatrices, qui peuvent d'ailleurs être ponctuées de recherches personnelles de la part des élèves.

La concentration

Intuition et concentration : la pédagogie de Horner gravite autour de ces deux pôles, avec en plus un combat incessant contre le par cœur, les mots sans les idées, la routine. La concentration, pour Horner, est la conception d'un enseignement qui place en son centre la langue maternelle. Au lieu d'une école fragmentée, « à casiers », où les diverses branches sont enseignées sans rapports entre elles, Horner demande à l'instituteur qu'il s'applique, **à partir du livre de lecture**, à établir des liens entre les branches. Le plus grand nombre d'entre elles - la lecture, la récitation, l'écriture, la rédaction, la grammaire, l'orthographe, les branches civiques et même les sciences naturelles - doivent concourir à l'étude de la langue maternelle. Le même texte sera donc étudié quant au fond d'abord, et devra fournir à l'élève des connaissances variées et utiles. Il servira ensuite d'exercice oral de conversation, d'étude du vocabulaire, de lecture, de compte rendu. Il fournira encore la « matière première » pour des exercices de grammaire, d'orthographe, de rédaction sous la forme de reproduction littérale, d'imitation, de résumé, d'amplification, de lettre, de traduction en prose, de dialogue, de parallèle ou comparaison, etc. Et Horner cherche à favoriser la réussite de tous : « *Le maître n'hésitera jamais à revenir sur ses pas, pour voir si tous ont bien compris.* »

La méthode de concentration dont le véhicule était le livre unique a connu ses prosélytes et ses détracteurs. Les uns et les autres se sont exprimés à répétitions dans le *Bulletin pédagogique* ou dans le *Faisceau*. Les diatribes échangées au sujet du livre unique lors de l'assemblée générale de la Société d'éducation à Estavayer - reproduites dans le *Bulletin pédagogique* d'août 1892 - sont restées longtemps dans les mémoires et ont continué à alimenter avec véhémence les discussions au cours des années suivantes. (Voir à ce sujet le chapitre sur *Les conférences de François-J. Oberson*)

Les réticences portaient notamment sur l'absence de *Guide du maître*. Dans le compte rendu de la conférence officielle du IV^e arrondissement B, paru le 1^{er} juin 1909 dans le *Bulletin*, il apparaît que le corps enseignant avance des réflexions contradictoires : d'une part, il se plaint de l'absence de *Guide du maître* pour pratiquer la méthode de concentration et, d'autre part, il estime qu'« à vouloir tout couler dans le même moule, on risque fort de tomber dans le ridicule ». L'abbé Dr Julien Favre, professeur de français à Hauterive, prend position dans le *Bulletin* du 1^{er} et du 15 mars 1911 à la suite de polémiques parties de la Veveyse. Les leçons de grammaire et d'orthographe, dans la méthode de concentration, trouvent leur point de départ dans le chapitre de lecture. La démarche inductive - qui part des exemples et des comparaisons tirés tout d'abord du chapitre de lecture pour arriver à une règle - convient mieux à des enfants que la démarche déductive dont le point de départ est une règle, estime l'abbé Favre.

Mais, comme on le constate ci-après, il existe toujours des obtus qui comprennent mal une méthode. En l'occurrence, des enseignants préféraient les sentiers bien balisés d'un manuel de grammaire à la méthode de Horner qui laissait une plus large part à l'imagination, tout spécialement dans le choix des exemples.

Dans les *Faisceau* de juillet et novembre 1919, Alphonse Wicht, instituteur à Fribourg, souhaite que les classes du canton, abandonnant la concentration chère à Horner, puissent disposer d'une bonne grammaire au service de l'enseignement de cette branche, de la rédaction et du vocabulaire, avec des exercices d'application. (La grammaire fribourgeoise paraîtra en 1925 et sera fidèle aux vœux d'Alphonse Wicht.) Le 1^{er} juin 1951 - plus d'un demi-siècle après que Horner eut défendu la concentration - Antonin Bondallaz, instituteur à

Fribourg, polémique encore contre la concentration de l'enseignement dans le *Faisceau mutualiste* :

(...) *Tous les exercices d'application devaient être tirés des morceaux de lecture du livre unique. Dès lors, instituteurs et institutrices durent s'astreindre à un intense travail préparatoire, à de laborieuses élucubrations en vue de la classe du lendemain, surtout lorsque la lecture du jour ne se prêtait guère à un besoin de ce genre. (...) La chasse aux manuels de grammaire commença...*

Des polémiques issues souvent de la méfiance, voire de la résistance opiniâtre au changement, ou du manque d'imagination ! La méthode de concentration de Horner préconisait une grammaire « naturelle », qui découle d'exemples tirés des lectures **ou de la vie**. Observations, analyses et comparaisons aboutissaient à une règle. Mon père, Jean Barras, élève à Hauterive non pas de Horner mais de l'abbé Favre, a enseigné de 1914 à 1954 à tous les degrés de l'école primaire sans jamais utiliser un quelconque manuel de grammaire... Avec de très bons résultats !

L'influence allemande

L'imposant *Guide pratique de l'instituteur* a paru en 1882, l'année même où Raphaël Horner quittait l'Ecole normale. Quelles sont les sources qui l'ont inspiré ? On peut affirmer que la pédagogie allemande a eu une grande influence. L'un des ouvrages méthodologiques qui a rencontré la plus large audience en Allemagne au XIX^e siècle, réédité plusieurs fois, est le *Guide pour former les maîtres allemands*, du pédagogue Friedrich Adolph Wilhelm Diesterweg (1790-1866). Paru en 1835, le *Guide* recèle des idées que l'on retrouve chez Horner, puis chez Dévaud. Sauf que Diesterweg ne plaçait pas comme buts suprêmes Dieu et le Salut, contrairement aux deux prêtres pédagogues fribourgeois. Diesterweg est l'auteur de nombreuses publications. Il a écrit quinze manuels scolaires et neuf ouvrages à l'intention des maîtres, qui ont connu jusqu'à sa mort quelque cent vingt éditions.

Quelques-unes des idées-forces de ce pédagogue allemand. Il s'adresse à un maître d'école :

- Tous tes élèves doivent bénéficier des mêmes possibilités de développement
- Pars des réalités pour aboutir à la théorie, en procédant du sensible à l'idée, du concret à l'abstrait, de l'observation au concept, du particulier au général, des idées familières aux idées moins accessibles.
- Inutiles sont les leçons incomprises et récitées par cœur.
- La leçon de choses, qui permet à l'élève d'examiner les phénomènes qui l'entourent dans la salle de classe, puis dans l'environnement immédiat, contribue au développement de son intelligence et de son langage.
- Ta fonction est d'éveiller l'esprit de l'écolier, qui doit faire preuve d'activité personnelle.
- Commence par saisir le point de vue de l'élève, puis guide sa progression d'une main ferme, sûre et attentive.
- Que ton discours ne soit pas doctoral, mais simple et vivant !
- Habitue les enfants au travail !
- N'envisage rien qui ne soit accessible à l'enfant, et rien non plus qu'il n'ait déjà dépassé.

Diesterweg n'a cessé de militer en faveur d'une formation sérieuse et scientifique des maîtres.

Dans le *Bulletin pédagogique*, il est souvent question d'autres pédagogues allemands, tout spécialement de Herbart et Ziller. Johann-Friedrich Herbart (1776-1841) et son disciple Tuiskon Ziller (1817-1882) ont eu en effet une influence considérable sur l'évolution de l'enseignement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Une de leurs idées centrales est *l'enseignement éducatif*. Il n'y a pas deux activités distinctes dont l'une soit morale, l'éducation, et l'autre intellectuelle, l'instruction. Instruire un enfant, c'est construire son esprit. L'éducation se fait par l'instruction, une instruction très structurée, où les diverses branches gravitent dans la mesure du possible autour d'un thème central. Et l'intérêt est l'un des puissants leviers de la réussite.

Entre autres publications de Horner sur ces pédagogues, citons l'article de onze pages intitulé *Pédagogie scientifique*, publié dans le *Bulletin pédagogique* de mai 1897. Horner note l'influence profonde de ces pédagogues allemands sur François Guex, directeur de l'Ecole normale de Lausanne de 1890 à 1914, qui fit de son école une « mecque herbartienne ».

On trouve aussi chez Herbart les grands principes de l'enseignement intuitif chers à Horner. Il s'agit de conduire l'élève des intuitions sensibles aux conceptions abstraites. Toute idée nouvelle ne peut trouver accès dans la conscience si elle ne rencontre pas un certain nombre d'idées anciennes auxquelles elle peut se raccrocher : c'est l'aperception. Les cinq étapes psychologiques préconisées par la méthode herbartienne sont *l'aperception, l'intuition, l'association ou comparaison, l'application*. Eugène Dévaud donnera d'autres noms à ces « moments » didactiques... tout en évacuant les aspects utopiques et excessifs de la pédagogie herbartienne relative aux thèmes centraux. La langue, l'histoire, le calcul, l'éducation, etc., tout aurait dû, surtout selon Ziller, graviter autour de thèmes échelonnés sur huit ans : 1) douze fables 2) Robinson Crusoé 3) l'histoire des patriarches 4) l'époque des juges d'Israël 5) l'histoire des rois juifs 6) la vie de Jésus 7) l'histoire des apôtres 8) l'histoire de la Réformation.

On voit mal comment les juges d'Israël ou la Réformation auraient pu inspirer des leçons de calcul, de géographie, d'histoire ou de langue maternelle sur une longue durée ! Pourquoi ne pas proposer des thèmes plus simples et plus proches de la vie ?

Des réserves au sujet de la pédagogie allemande

Le *Bulletin pédagogique* de juin 1900 reproduit un article de M. Bon, professeur à l'Ecole normale de Lyon. Celui-ci tempère l'enthousiasme que pourrait soulever la pédagogie allemande de Herbart et Ziller ou de Rein. Extraits de cet article :

Tandis que le Français aime les vues d'ensemble, les idées générales, les explications rapides et animées et dédaigne le détail, l'Allemand a une prédilection marquée pour l'analyse consciencieuse, les recherches longues et patientes ; il est minutieux dans l'étude, s'arrête volontiers aux détails. (...) En France, les méthodes sont simplifiées autant que possible et se ramènent à quelques conseils généraux qui laissent beaucoup de liberté au maître. C'est même un axiome courant que « la meilleure méthode ne vaut pas un bon maître » et que la personnalité de celui-ci est un facteur au moins aussi important du succès que sa science méthodologique. En Allemagne, par contre, les méthodes sont un ensemble de prescriptions précises, de directions minutieuses qui indiquent jusque dans le détail la marche à suivre pour l'exposé des matières d'enseignement. Pestalozzi réclamait « des formes d'enseignement qui fassent de l'instituteur, au moins jusqu'à l'achèvement des études élémentaires, le simple instrument mécanique d'une méthode qui doive ses résultats à la nature de ses procédés, et

non à l'habileté de celui qui la pratique ». (In « *Comment Gertrude instruit ses enfants* ») *On a gardé quelque chose de cette manière de voir en Allemagne.*

En 1898, Horner parle déjà d'éducation nouvelle

Lorsque, en histoire de la pédagogie, on parle d'éducation nouvelle ou d'écoles nouvelles, on cite parmi les initiateurs de ce mouvement - qui s'est fédéré en 1921 en *Ligue internationale d'Education nouvelle* - l'historien et sociologue français Edmond Demolins, créateur de l'école des Roches, en Normandie, en 1899. Sa méthode pédagogique, influencée par les idées de John Locke et de Jean-Jacques Rousseau, permet une éducation active, naturelle et libérale.

En décembre 1898, Raphaël Horner parle déjà de Demolins dans *le Bulletin pédagogique*, une publication très lue à Hauterive. Demolins présente un type nouveau de professeur. Une nouvelle image qui aura un vif retentissement, annonce Horner ! Le nouveau professeur, très proche des élèves, vit avec eux, dans une école qui est un internat. Les rapports maître-élèves sont fréquents et ressemblent à ceux établis entre un père et ses enfants. L'adulte est là non seulement pour instruire, mais pour élever. La majeure partie du travail scolaire est effectuée en classe. Le maître expose et commente, il interroge pour s'assurer de la compréhension. Ensuite les élèves rédigent un résumé. Pendant qu'ils effectuent cette tâche, le maître parcourt les rangs, répond aux questions, aide l'élève à surmonter les difficultés qu'il rencontre, rectifie sur le champ les mauvaises méthodes de travail. Mais il ne faut pas que l'effectif de la classe dépasse quinze élèves pour que cette façon de travailler soit rentable. Le professeur reste ainsi en communication directe et personnelle avec ceux qui lui sont confiés. Ce système de la classe-étude tient constamment l'enfant en haleine. Il est soutenu, encouragé, excité...

Dans les années et décennies qui suivent, l'Education nouvelle éveillera davantage d'intérêt au niveau des idées que dans les faits. L'Ecole ne sort que difficilement de l'ornière scolastique... Rappelons tout de même quelques idéaux de l'Education nouvelle auxquels le temps n'a guère apporté de rides, et dont les prémices avaient déjà éveillé l'intérêt de Horner :

L'objectif général de l'Education Nouvelle est de contribuer à la formation d'adultes autonomes, capables de se prendre en charge, confiants en leurs capacités, manifestant une indépendance d'esprit et de jugement, curieux et désireux de continuer à acquérir de nouvelles connaissances, sachant toujours avoir des enthousiasmes et des désirs, maîtrisant les outils de la réflexion et de l'analyse, acteurs de la vie sociale et agissant positivement à l'égard des autres.

L'Education Nouvelle n'a pas pour projet de former une élite mais s'intéresse à tous les enfants qu'elle respecte pour eux mêmes non pas en fonction de leurs performances mais quelles que soient leurs performances. Elle considère l'éducation dans sa globalité et attache donc une importance égale à tous les domaines : sociaux, physiques, artistiques, manuels et intellectuels.

Anecdote : Raphaël Horner, une élocution et une pédagogie boiteuses...

Le nouvelliste, historien, poète, journaliste, auteur de pièces de théâtre et professeur Auguste Schorderet, au temps de ses études à St-Michel, a connu l'abbé Horner. Dans un article intitulé *En marge de l'Illiade*, paru dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1918, il écrit :

*(...) Théoricien apprécié de la pédagogie, dont il occupait la chaire à l'Université, promoteur de diverses méthodes d'enseignement qui lui ont survécu, notre professeur d'histoire semblait, dans les cours qu'il nous donnait, oublier toute sa science et toutes ses théories. A une indulgence aveugle, poussée aux limites de l'extrême, il alliait une déplorable difficulté d'élocution et de nombreuses lacunes de prononciation qui nous mettaient en joie ; son organe était rebelle à l'émission des **r**, des **b** et des **p**, et, de plus, il avait l'habitude détestable de manger la moitié des syllabes. Ses leçons, ternes et monotones, étaient consacrées à la lecture du manuel, lecture faite invariablement par lui-même, sans aucun commentaire, de façon telle qu'il nous eût été matériellement impossible d'y comprendre goutte si nous n'avions eu le livre sous les yeux. De loin en loin, lorsqu'une trentaine de pages avaient été absorbées, les leçons se coupaient d'une composition de répétition, avec des questions brèves et généralement faciles, où se retrouvait chaque fois la traditionnelle demande : « Bataille de xxx : a) vainqueur, b) vaincu, avec chef, c) date ». La délicatesse n'étant pas le fort des collégiens, on « copiait » ferme et l'on se soufflait bien des réponses aux compositions d'histoire, d'autant plus facilement qu'on ne risquait d'autre sanction qu'un avertissement paternel du professeur, avec la menace : - Je ..aisse..ai la note d'un ..oint, si vous ..ecommecez. Menace terrible, qu'il ne mettait d'ailleurs jamais à exécution.*

Mais, en dépit de ses leçons moroses, de cette indulgence exagérée, de sa parole pâteuse et incompréhensible, de ses étourderies proverbiales, l'abbé H. a laissé dans ma mémoire et dans mon cœur l'un des plus chers souvenirs des années de Collège ! Que de courses dans la campagne, d'excursions alpestres, de bonnes parties sans contrainte, salutaires, pleines de charme et de gaiété, évoque pour moi le nom de cet homme aimable et bon.

8. Le septennat du directeur Adrien Michaud, 1883-1890

La nomination d'Adrien Michaud date du 29 mai 1883. Il a lui-même été élève d'Hauterive de 1869 à 1872. Il a enseigné à Siviriez, puis à Romont, avant de passer une année à l'école secondaire de Bulle. En 1880, il est appelé à Hauterive par le directeur Gillet en qualité de professeur de mathématiques.

Adrien Michaud démissionnera en 1890. On découvre les raisons de cette démission - purement familiales - dans sa lettre adressée au DIP le 11 janvier 1890. Son épouse s'ennuie à Hauterive et il ne peut pas s'occuper de ses enfants comme il le voudrait. En 1890, Adrien Michaud obtient le poste qu'il a souhaité, celui de receveur du district du Lac à Morat, district dont il est ressortissant. Il l'occupera jusqu'à son décès qui survient le 7 février 1916. Il n'a que 62 ans. Les maîtres primaires lui sont redevables de manuels d'arithmétique qui, selon le *Bulletin pédagogique* du 15 février 1916, ont notablement amélioré l'enseignement de cette branche.

Dans la décennie 1880-1890, Hauterive compte une soixantaine d'élèves. En 1887 par exemple, sur les cinquante-neuf pensionnaires, quatre sont externes. Cinquante et un se destinent à l'enseignement. L'effectif du cours supérieur - la troisième année - s'élève à dix-neuf élèves. La deuxième, ou cours moyen, en compte dix-huit et le cours inférieur, la première, vingt-deux.

La correspondance qu'entretient Adrien Michaud avec la direction de l'Instruction publique nous fait découvrir un homme compétent, soucieux de réorganiser l'économat de l'Ecole normale à la suite de « l'affaire Gillet ». Il souhaite que le domaine soit affermé, ce qui sera

fait en 1886. Ainsi, les étudiants n'auront plus à interrompre leurs études pour « faire les foins », arracher les pommes de terre ou « aller à la charrue »...

Adrien Michaud est très sensible aussi aux questions pédagogiques, qu'il débat lors des conférences des professeurs. Ces derniers ne sont pas toujours des modèles. Dans son rapport sur l'année scolaire 1887-1888, destiné au directeur de l'Instruction publique, il écrit :

En général, les maîtres de l'Ecole normale nous paraissent se relâcher ; ils ne peuvent pas passer pour des modèles de zèle, d'activité et de travail. (...) La préparation de leurs leçons laisse parfois à désirer. Quelques-uns n'ont guère le goût de l'étude et nulle envie de se mettre au courant de ce qui se passe autour d'eux dans le domaine de la pédagogie.

Le mode d'examen des élèves de l'Ecole normale, adopté par la Commission des études, doit être changé, estime Adrien Michaud :

Le système qui consiste à poser aux élèves des questions soigneusement préparées à l'avance, dont les réponses sont serinées par les élèves pendant des semaines, nous paraît défectueux ; le résultat de telles épreuves n'est souvent qu'un trompe-l'œil. Il serait préférable de déterminer séance tenante les matières du programme sur lesquelles le maître veut interroger les élèves désignés par le sort. La conférence du corps enseignant doit étudier ces questions de méthodologie.

Décision du Conseil d'Etat du 30 août 1884 relative aux bâtiments

Les bâtiments d'Hauterive n'ont été définitivement attribués à l'Ecole normale qu'en 1884, à l'époque du directeur Michaud. Le 26 novembre 1867, une convention avait été établie entre l'autorité diocésaine et le Conseil d'Etat sur « l'application des biens d'Hauterive et des Augustins ». Elle stipulait en son article 8 que « les bâtiments d'Hauterive sont destinés à l'établissement de l'Hospice cantonal ». La lettre du Conseil d'Etat à M^{gr} Mermillod du 30 août 1884 précise : « Suite à l'établissement de l'hospice d'aliénés de Marsens et à la création d'hôpitaux de district, l'idée de créer un hospice à Hauterive est abandonnée ». Hauterive continuera donc à abriter l'Ecole normale. Ainsi en décida le Grand Conseil par décret du 20 novembre 1884.

Adrien Michaud visite des écoles normales en 1884 et en 1886

D'entente avec le directeur de l'Instruction publique Henri de Schaller, Adrien Michaud visite les écoles normales du pays à deux reprises. En 1884, il se rend à Peseux chez le pédagogue Jules Paroz. Il visite les classes catholiques de Neuchâtel dirigées par les Frères des écoles chrétiennes et se renseigne sur les manuels utilisés. A la suite de ce premier voyage d'étude, Adrien Michaud obtient certaines améliorations à Hauterive : révision partielle du programme et de l'ordre du jour, conclusion d'une convention avec une commune du voisinage en vue d'établir une classe d'application.

En 1886, Michaud s'en va dans les cantons alémaniques. Dans le rapport destiné au directeur de l'Instruction publique Henri de Schaller à la suite de ces visites, Adrien Michaud insiste sur les points suivants :

- Les programmes des écoles normales de la Suisse allemande sont nettement plus chargés que les nôtres. Les branches principales sont poussées beaucoup plus loin que chez nous. Les branches accessoires que nous ne faisons qu'effleurer - sciences naturelles, langue étrangère - sont aussi approfondies.
- Pour améliorer le niveau des élèves fribourgeois à leur entrée à l'Ecole normale, il faudrait qu'ils aient suivi au préalable les cours d'une école régionale ou secondaire. Ces écoles devraient être développées dans notre canton. Zurich exige de ses candidats qu'ils aient accompli trois années d'école secondaire et Saint-Gall deux ans. La durée de l'école normale est de quatre ans, sauf à Zoug et à Rickenbach (canton de Schwyz) où elle est de trois ans. A Hauterive, les élèves sont astreints à trois ans, le plus souvent sans école secondaire ou régionale préalable. La durée est de quatre ans si l'on compte le stage d'une année. (Celui-ci a été obligatoire de 1886 à 1895 ; voir ci-après.)
- Les cantons les plus avancés - Zurich, Saint-Gall, Thurgovie - sont ceux qui emploient le moins d'institutrices. Il n'y en a que dans les villes. Fribourg devrait avoir des exigences égales pour les deux sexes lors des examens de brevet.
- Les salles de classe des écoles normales alémaniques laissent fort peu à désirer au point de vue du matériel : excellentes cartes géographiques, tableaux d'histoire naturelle, nombreux appareils pour l'enseignement de la physique et de la chimie. Notre école d'application d'Ecuvillens est bien pauvre...
- Dans toutes les classes d'application visitées, les professeurs sont très capables et ils enseignent à la perfection. Les écoles normales possèdent, dans le bâtiment même, de telles classes très bien dirigées où les aspirants se forment à la pratique de l'enseignement. Ils disposent de tout le matériel nécessaire pour l'enseignement intuitif. Il serait superflu de faire ressortir davantage notre infériorité, remarque le directeur Michaud.
- A Rorschach, les élèves doivent, en quatrième année, réaliser la carte en relief du canton et de leur commune.

Toujours soucieux d'élargir ses horizons, le 21 août 1889 Adrien Michaud s'en va à Paris visiter l'Exposition Universelle.

Un effort est demandé pour le plain-chant

Le 29 avril 1884, le directeur de l'Instruction publique Henri Schaller écrit à l'évêque, M^{gr} Mermillod. Il lui rapporte la décision de la Commission des études qui vient d'adopter un nouveau programme de chant et de plain-chant pour l'Ecole normale. Schaller insiste sur la nécessité de développer le plain-chant : « *Il faut que le clergé s'y intéresse, ce qui n'est pas le cas. Il faut développer le chant d'ensemble, en vue d'une meilleure participation de la foule. En Allemagne, en Italie, dans le midi de la France, le chant du peuple dans les églises est d'un effet imposant* ». Le conseiller d'Etat demande l'édition d'un petit livre destiné aux enfants et au public, qui contiendrait les pièces principales du chant d'église, comme *l'Asperges, le Credo, le Gloria, l'Agnus Dei*, etc. L'évêque doit demander aux curés de s'entendre avec le corps enseignant pour favoriser le chant d'ensemble.

Du stage de 4^e à l'institution d'une année d'étude supplémentaire

La loi du 17 mai 1884 sur l'instruction primaire prévoit **quatre années** d'étude après l'école primaire, pour devenir instituteur. Le 11 novembre 1884, la Commission des études demande à M^{gr} Savoy de rédiger un mémoire sur la possibilité de transformer cette quatrième année

d'étude en une année de stage. L'incendie de l'Ecole (voir ci-après) a en effet rendu problématique l'adjonction d'une classe supplémentaire. Le mémoire de M^{er} Savoy est examiné le 22 mai 1885.

- L'arrêté du 2 janvier 1886 stipule qu'une quatrième année sera réservée à un stage payé 50 fr. par mois dans une classe modèle. Des précisions sont données dans cet arrêté sur le déroulement des quatre années :
- L'aspirant instituteur peut passer la première des quatre années prévues dans une école régionale ou secondaire, ou à l'Ecole normale, ou dans un gymnase. Il fait nécessairement la deuxième et la troisième année d'études à l'Ecole normale d'Hauterive ou dans une autre Ecole normale ayant un programme équivalent.
- **La quatrième année est consacrée à un stage régulier** dans une école modèle du canton. Il est même loisible à l'aspirant instituteur de prolonger ce stage d'une année s'il le trouve utile, mais pas au-delà.
- L'examen théorique des aspirants instituteurs, prévu par l'art. 75 de la loi et par le règlement spécial du 28 février 1879, peut être subi à l'expiration de la troisième année d'études, et l'admission au stage peut être prononcée, si cet examen est subi avec succès. Il est délivré à l'aspirant un certificat provisoire de capacité.
- En possession de ce certificat, le candidat devenu élève instituteur peut être placé comme stagiaire dans une école modèle. Il y demeure sous la direction et la responsabilité de l'instituteur modèle tant en classe qu'en dehors. Le candidat qui a échoué à son examen théorique ne peut se présenter à un nouvel examen que s'il a répété le cours supérieur de l'Ecole normale.
- L'élève instituteur reçoit pendant son stage un traitement de la caisse de l'Etat de 50 fr. par mois d'enseignement effectif. Il est tenu de faire chaque semaine un travail en relation avec la langue maternelle.
- Dans chaque arrondissement scolaire, il y a une ou plusieurs écoles modèles désignées par la Direction de l'Instruction publique sur le préavis de l'inspecteur.

L'année de stage durera de **1886 à 1895**. Expérience qui ne fut pas une réussite ! Dans son rapport sur l'année scolaire 1887-1888, Adrien Michaud émet déjà des réserves sur l'année de stage :

Pour quelques instituteurs soi-disant modèles, le stage est un oreiller de paresse. Les élèves maîtres confiés à des instituteurs qui demandent un aide parce qu'ils sont atteints d'infirmités, parce qu'ils ont une école trop nombreuse ou bien encore de multiples occupations, se trouvent placés dans de mauvaises conditions pour faire un sérieux apprentissage de l'enseignement.

L'opinion d'Adrien Michaud sur ses élèves et sur les institutrices

Dans son rapport manuscrit sur l'année scolaire 1886-1887, Adrien Michaud se plaint des élèves de l'Ecole normale :

Nous constatons avec peine qu'ils sont plus difficiles à diriger aujourd'hui qu'il y a quelques années. Il se manifeste chez un certain nombre des tendances que nous devons combattre de tout notre pouvoir ; ils sont vaniteux et présomptueux ; ils se montrent en tout exigeants, particulièrement pour la table, et ils nous apportent de leurs familles des habitudes de grossièreté dont on ne peut les corriger complètement. Beaucoup pèchent par le caractère qui n'a pas assez de fermeté pour le bien et se laisse très facilement entraîner au mal. (...) Il

faudra combattre ce mauvais esprit. (...) Nous aurons la main ferme à l'avenir et nous n'hésiterons pas à sévir avec vigueur.

Dans le même rapport, Michaud clame à l'injustice. Pour former un maître, il faut quatre ans. Et deux ans suffisent pour devenir institutrice. Il relève la faiblesse des maîtresses pour les mathématiques. Elles n'ont jamais fait de géométrie. Leur approche des sciences naturelles et du chant est des plus lacunaire. Elles n'ont aucune notion de gymnastique. Adrien Michaud s'insurge aussi contre l'attribution de classes de garçons à des institutrices. Il faut leur réserver des classes de filles, dont l'instruction supporte d'être moins poussée. (!)

Entre 1880 et 1890 : des quinquets à la lanterne magique

Adrien Michaud vit à Hauterive une période de restructuration à la suite des « affaires Gillet ». Dans une lettre adressée au directeur de l'Instruction publique le 12 juin 1883, il propose une solution pour supprimer un emploi :

J'ai proposé à la Sœur Daria de charger les Sœurs de faire les chambres des maîtres afin que je puisse, selon votre désir, supprimer un des domestiques employés au service intérieur. Elle veut en référer à la Supérieure d'Ingenbohl. Pour le cas où elle obtiendrait son assentiment, elle demanderait, pour pouvoir accepter cette besogne, à être déchargée du soin des quinquets - des lampes à huile, ou à pétrole - et à ne plus devoir porter l'eau au lavoir des élèves ; elle demande de plus à ne pas devoir cirer les souliers des maîtres et à être dispensée de faire leurs chambres les dimanches et fêtes. Malgré ces restrictions, je crois qu'un valet de chambre pourrait suffire à la tâche. Il pourrait être aidé, en été, par le balayeur chauffeur et, en hiver, par le jardinier.

L'année 1890 a été marquée par le don à Hauterive du premier appareil de projection, appelé lanterne magique. Celle-ci appartenait au conseiller d'Etat Philippe Fournier, décédé en 1886. Une lettre du 8 avril 1890, émanant du Conseil d'Etat et signée de son président Alphonse Théraulaz, fait part de ce don. Projeter les plaques données avec la lanterne magique était dans le droit fil de la pédagogie intuitive enseignée par Raphaël Horner. Ce type de lanterne utilisait des plaques de verre de 80 x 80, montées sur cadre en bois. Les dimensions de cette lanterne en faisaient un appareil puissant, utilisé pour des projections devant un auditoire important. La source de lumière était ici une triple lampe à huile minérale. L'électricité était encore inconnue !

L'incendie d'avril 1884 ; les cloches d'Hauterive

Une année après sa nomination, Adrien Michaud a vécu un triste événement : l'incendie de l'Ecole normale. Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1885, sous la plume du rédacteur Louis Grangier, présentent un commentaire de ce sinistre. Une version figure aussi dans le classeur sur l'histoire de l'Ecole normale du fonds Gérard Pfulg.

L'incendie se déclare le 21 avril 1884, vers onze heures du soir. Deux élèves ont sans doute mal éteint leurs bougies lors du coucher, à 20 h 30, avant de les ranger dans une armoire. Le feu, qui a couvé pendant plus de deux heures, éclate soudain violemment. Le directeur Michaud et les domestiques s'empresent de transporter sur place la pompe portative. L'eau sort davantage à travers les tuyaux en toile qu'au bout de la lance... Les professeurs, les religieuses et les grands élèves tentent de sauver le mobilier. L'abbé Tanner fait sonner le tocsin et envoie des courriers, à pied, dans toutes les directions pour quérir du secours. Le

charretier part au galop de son cheval en direction de Fribourg où il arrive à 23 h 45. Les pompiers accourent de Posieux, Ecuwillens, Arconciel, Farvagny vers 2 h du matin. Mais les pompes ne sont pas assez puissantes. L'incendie continue toute la journée du 22, et même du 23 avril. Les pompes ont été en action durant 37 heures. De toutes les pièces utilisées par l'Ecole normale, il n'est resté que les murs. Les trois quarts de la charpente et le second étage, comme une bonne partie du premier, ont été détruits. L'église, sauf le clocher, a été préservée. Après une courte suspension des cours, l'Ecole normale a été réinstallée dans la partie restée intacte. Le journal *Le Confédéré*, No 49 de 1884 écrit : « *On laissera de côté ces ruines pour amener nos jeunes instituteurs dans la capitale où la place ne manque pas et où, à défaut d'une instruction moderne, ils auraient au moins quelques contacts avec la civilisation bien modeste de notre cité.* » Après l'incendie, il a même été question de transformer Hauterive en pénitencier.

Auguste Overney, dans *Au fil de la Sarine*, jeu commémoratif composé en 1934 à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Ecole normale, réserve un passage mélodramatique à cet incendie ; il y relève dans une envolée sans doute excessive le courage d'Alexandre Levet, surveillant, professeur, puis économiste de l'Ecole...

*Un soir, tandis que tout repose à l'Abbaye
L'incendie déjà mord les dortoirs endormis,
Dans un fracas de tourmente
Déjà flambent les charpentes.
Seules, elles brûlèrent, les élèves furent sauvés.
Celui qui les tira du milieu des fumées
Celui qui vingt fois rentra dans la fournaise,
Faillit mourir, victime de son zèle,
Comme meurent les héros.
Il s'est, depuis, endormi dans l'éternelle paix ; dans l'ineffable repos.
Mais son cœur est ici, il nous sourit, il nous connaît ;
Car nous l'aimions le vieux, le bon Papa Levet.*

Dans le cahier de rédaction de mon père, élève d'Hauterive, l'incendie de 1884 est évoqué en date du 20 mars 1911. La composition - ainsi appelait-on les rédactions et les dissertations - relate la bénédiction de deux nouvelles cloches. Résumé de cette composition : Les deux anciennes cloches, endommagées lors de l'incendie de 1884, furent refondues à Estavayer-le-Lac dans l'atelier du fondeur Charles Arnoux. M^{gr} Mermillod a procédé à leur bénédiction en 1885. Les deux nouvelles cloches bénies en 1911, également coulées toutes deux à Estavayer-le-Lac, sont venues compléter la sonnerie. La plus grande, répondant au nom d'Aloysia, est dédiée au Sacré-Cœur dont le culte est fort répandu dans le pays de Fribourg au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Elle porte des invocations : « *Sacré-Cœur de Jésus, ayez pitié de nous, et Que Saint Louis protège la piété et la chasteté des jeunes gens* ». Une troisième invocation est adressée à Saint Nicolas, patron du canton de Fribourg. Dans sa rédaction de 1911, mon père écrit : « *Par cette troisième invocation, il est demandé à ce grand saint de continuer à sauvegarder les intérêts religieux et politiques de notre cher canton.* » La plus petite cloche, nommée Cécilia, est dédiée à saint Joseph. Elle porte des invocations plus courtes : « *Saint Joseph, protégez-nous, et Sainte Cécile, priez pour nous* ».

La pédagogie de la langue maternelle à Hauterive en 1889

En 1889 est créée l'Université de Fribourg. Un futur évêque, le Père cordelier Dominique Jaquet, de Grolley, y enseigne la littérature chrétienne. Il fait partie de la Commission cantonale des études. Celui qui deviendra six ans plus tard évêque de Jassy, en Roumanie, puis archevêque titulaire de Salamine, rend compte à la direction de l'Instruction publique, par lettre datée du 1^{er} juillet 1889, des délibérations des professeurs d'Hauterive au sujet des programmes traitant de la langue maternelle. Il s'agit de huit pages dont sont tirés quelques-uns des points jugés intéressants :

- *Pour enseigner la grammaire - celle de Larousse a été choisie - quelle méthode les maîtres de l'Ecole normale utiliseront-ils ? La méthode socratique, qui procède par questions successives pour amener l'élève à la découverte, est excellente à l'école primaire. Mais elle devient superflue à l'Ecole normale. On lui préférera la méthode expositive, qui s'appuiera toujours sur l'intuition, comme le préconise l'abbé Horner. Des exemples nombreux au tableau noir, proposés par le maître et les élèves, graveront dans les esprits la substance même de la règle, dont on ne demandera pas le mot à mot. Les exercices d'application, oraux et écrits, seront nombreux, comme des dictées bien choisies.*
- *L'ouïe, pour bien entendre les mots, et la vue, pour bien s'imprégner de leur forme sont les principaux outils de l'orthographe d'usage.*
- *Théorie et pratique devront marcher de front dans l'enseignement du style. Dès qu'on aborde un nouveau genre littéraire, on propose un morceau modèle. Des exercices d'imitation, proposés ou libres, mettront en pratique les règles de style découvertes dans le genre littéraire étudié.*
- *Les exercices de rédaction sont de deux sortes : 1) des tâches quotidiennes, courtes, dont la correction a lieu directement en classe, se rapportent à la leçon du jour 2) des tâches hebdomadaires, plus étendues et « d'un vol plus libre ». Les préceptes théoriques en relation avec les règles du style seront résumés dans des tableaux synoptiques.*
- *Une bonne chrestomathie - un recueil de textes choisis - est nécessaire.*
- *La méthode souhaitée par les maîtres d'Hauterive est d'éviter des manuels qui offrent des leçons toutes faites. Ceux-ci suivent chaque année une voie toute tracée qui peut devenir le chemin de la routine. Les professeurs veulent un enseignement plus vivant, qui force les élèves à la réflexion et leur présente un modèle à imiter lorsqu'ils enseigneront eux-mêmes.*
- *Le choix de certains manuels indispensables est difficile. Le Père Dominique Jaquet fait une énumération des ouvrages passés en revue, d'où nous sortons deux exemples. L'ouvrage intitulé « Les Principes de composition et de style », par l'abbé Combes, est un heureux choix pour les classes supérieures. Quant au livre de lecture de l'abbé Horner, le « livre unique » destiné au cours supérieur de l'école primaire, - quand il aura paru - devrait suffire aux élèves de première année de l'Ecole normale, qui approfondiraient l'approche des divers chapitres.*

Directives pour l'enseignement agricole

Le 10 juillet 1884, la Direction de l'Instruction publique donne des directives précises au sujet de l'enseignement de l'agriculture :

- Il faut créer une pépinière d'arbres fruitiers. Elle permettra l'initiation des élèves à la greffe et à la taille.
- Les leçons d'agriculture théoriques et pratiques porteront sur les assolements, les défoncements, les engrais, les cultures.
- Les leçons de chimie, géologie, histoire naturelle seront dirigées vers un but agricole.
- Il faudrait, au printemps, consacrer trois à quatre semaines consécutives à des cours ou conférences agricoles auxquels pourraient aussi assister les « fils de famille » de l'extérieur.
- Un rucher sera installé à Hauterive afin de donner aux élèves des éléments d'apiculture.
- Par sa tenue, le domaine d'Hauterive doit être un modèle.
- L'Ecole normale sera abonnée à des journaux agricoles.

Si les élèves n'ont plus été astreints aux travaux de la campagne à partir de 1884, l'agriculture est restée néanmoins l'une des branches importantes de l'Ecole normale.

En 1887, un article clairvoyant du journal *Le Fribourgeois*

Le 17 avril 1887, le journal conservateur *Le Fribourgeois* estime que des lacunes sont à déplorer dans la formation des instituteurs. Psychologie et philosophie devraient avoir leur place à Hauterive afin de rehausser le niveau. Extraits :

Il ne suffit pas que l'instituteur possède parfaitement ses matières et qu'il connaisse assez bien sa langue pour s'exprimer facilement et correctement. C'est déjà beaucoup, mais il faut de plus qu'il sache trouver le meilleur moyen pour se faire comprendre, le chemin le plus simple pour arriver à l'esprit des enfants, les procédés les plus sûrs pour y graver fortement les notions enseignées. Pour cela, il faudrait qu'il comprenne quelque chose à la nature, aux propriétés, à l'organisation, au fonctionnement de cet être admirable qu'on appelle l'âme de l'enfant. Chose étrange ! on condamne le maître à développer, à conduire ce qu'il y a de plus subtil, de plus délicat dans la nature et l'on croit ne pas devoir lui donner les premières notions sur cet être confié à sa sollicitude ! Pourquoi cela ? Pour la ridicule et puérile raison qu'avec les instituteurs il serait oiseux de faire de la théorie, qu'il ne faut pas en faire des rêveurs et des philosophes. (...)

Pendant que l'on s'obstinera à n'enseigner aux élèves de l'Ecole normale que la méthodologie, sans remonter aux principes sur lesquels elle s'appuie et qui la justifient ; en d'autres termes, tant qu'il ne sera pas donné un cours de logique et de psychologie, approprié à la mission d'un maître d'école, on n'aura jamais un corps enseignant vraiment éclairé et capable d'apprécier les méthodes et les procédés d'enseignement. Chaque nouveau système le trouvera prêt à rejeter ce que, jusque là, il avait adoré et suivi aveuglément. On le verra flotter d'une méthode à une autre selon l'engouement du jour ; et la pédagogie elle-même, refusant de s'éclairer des lumières d'une saine philosophie, n'est et ne sera qu'une aveugle cherchant à tâtons les meilleurs systèmes d'éducation. La multiplicité et l'instabilité des méthodes inventées et préconisées en matière d'instruction, depuis que la pédagogie s'est divorcée d'avec la philosophie, est la preuve irréfutable de la justesse de nos observations. Telle est peut-être la principale cause de la faiblesse de nos écoles.

Les cours de répétition à la fin du XIX^e siècle

Dans les cartons réservés à l'École normale aux archives cantonales, figure une correspondance abondante relative aux divers cours de répétition proposés au corps enseignant. Ces derniers durent trois à quatre semaines, ou sont échelonnés dans l'année scolaire. Des lettres font également état des retraites - ou recollections - destinées au corps enseignant. (Les élèves d'Hauterive devaient suivre une retraite au début de l'année scolaire.)

Les inspecteurs scolaires désignent les maîtres astreints aux cours de répétition organisés à Hauterive, ou à la caserne de la Planche quand il s'agit de cours de gymnastique, ou encore dans les arrondissements. Parmi les branches qui figurent au programme de ces cours, à part la gymnastique, on trouve le chant, le dessin, l'orthographe, les mathématiques, la rédaction...

Un exemple pour démontrer le sérieux de ces sessions. Les ordres du jour et le programme de 1881 montrent les exigences de ces trois semaines passées à Hauterive en internat par 25 instituteurs en fonction dans le canton. Le lever a lieu à cinq heures du matin. Il est suivi d'une prière un quart d'heure plus tard, d'une étude à cinq heures et demie, de la messe à six heures et demie et du déjeuner à sept heures. La classe a lieu de sept heures et demie à onze heures et demie, puis de deux heures à quatre heures. A seize heures quarante-cinq, c'est la gymnastique suivie une demi-heure plus tard d'une étude qui dure jusqu'à dix-neuf heures. A vingt heures est fixée une heure d'étude ou une conférence. A vingt et une heures, le coucher est précédé d'une prière et d'une lecture spirituelle. Le dimanche, les cours sont remplacés par la messe et les vêpres.

Les leçons données par les professeurs d'Hauterive et l'inspecteur Alfred Gapany, curé de Vuissens, doivent être suivies attentivement car, à la fin des trois semaines, ont lieu des examens avec un classement. Les branches couvrent tout le programme de l'école primaire, approfondi, avec une méthodologie générale et de branches. Un seul exemple de contenu, celui de la langue maternelle : grammaire selon Larive et Fleury, analyse grammaticale et logique, dictée, composition, lecture et compte rendu, théorie du style. La pratique de l'enseignement a lieu à Posieux.

Jean Mamert-Soussens, intime du chanoine Schorderet et pilier de la « république chrétienne », organise et dirige parfois un cours de perfectionnement. Non sans talent ! Ce Français, naturalisé Suisse, de Remaufens, fut le fondateur de *L'Ami du Peuple*, puis le rédacteur percutant de *La Liberté*. Le 28 février 1883, ce conservateur intransigeant est appelé à faire partie de la Commission cantonale des études, qu'il a présidée. Temporairement, il assume la fonction d'inspecteur des écoles secondaires. En 1895 par exemple, il met sur pied un cours normal destiné au corps enseignant des classes primaires et secondaires de Fribourg. Ce cours a lieu le lundi et le jeudi de 5 heures à 6 heures. Une cinquantaine de séances ont été nécessaires pour absoudre le programme réservé surtout à l'arithmétique et à l'algèbre.

Pendant le cours de gymnastique qui a lieu à la caserne de la Planche du 11 au 31 juillet 1898, vingt-deux instituteurs envoient une pétition - fort polie ! - au directeur de l'Instruction publique. Ils souhaitent être un peu mieux défrayés. Ils ont dû acheter des pantoufles et des vêtements légers, ce qui grève leur maigre budget. Georges Python leur donne satisfaction. Chacun recevra 50 fr.

9. Au temps de l'abbé Pierre Tanner, directeur de 1890 à 1895

L'abbé Pierre Tanner a été nommé directeur le 27 septembre 1890. L'abbé Raphaël Horner était pressenti. Le 4 juin, l'abbé Tanner avait écrit à l'évêque, M^{gr} Mermillod, que la tâche de directeur ne lui convenait pas. Il demandait au chef du diocèse d'insister auprès de l'abbé Raphaël Horner pour que celui-ci acceptât la direction d'Hauterive. L'évêque donne son accord. Le 23 juin 1890 - M^{gr} Mermillod vient d'être nommé cardinal - l'abbé Tanner écrit après avoir exprimé ses félicitations au prélat : « *La communication que j'ai faite à M. Horner l'a profondément impressionné et je crois qu'il acceptera le poste de directeur de notre école.* » C'est probablement pour des raisons politiques que Horner a renoncé à cette fonction. Ses manœuvres lors des évictions de professeurs et du directeur Pasquier ont laissé des traces. En 1881 encore, le journal *Le Chroniqueur*, organe des conservateurs de tendance libérale, avait attaqué Horner, l'accusant de « faire de la politique » à Hauterive. *Le Confédéré*, porte-parole radical, n'est pas tendre non plus avec l'abbé. Dans le journal du 8 juin 1882, Horner y est ridiculisé.

L'abbé Tanner devient ainsi directeur, contre son gré. Il est né à Praroman en 1852. Il est devenu prêtre le 2 juillet 1876. Tout d'abord chapelain à Vuisternens-devant-Romont, il est ensuite nommé curé de Lessoc en 1877. En 1882, il est désigné en qualité d'aumônier et professeur à l'Ecole normale d'Hauterive. Il assume durant un certain temps la rédaction du *Bulletin pédagogique*. Le 29 novembre 1890, peu après son entrée en fonction comme directeur, il reçoit une lettre de Georges Python. Celui-ci lui suggère « *de se tenir constamment au courant des progrès réalisés dans l'enseignement des principales branches scolaires* ». Pour ce faire, l'abbé Tanner suit de près la formation professionnelle de ses élèves. Tous les mercredis, il accompagne la classe supérieure d'Hauterive à l'école d'Arconciel.

Après cinq ans de direction, il se voit contraint de démissionner. Sa santé est minée par une maladie de poitrine. Malade, il donne ses cours dans sa chambre. Il démissionne le 30 août 1895. Au début du mois d'octobre, avec Albert Goumaz, de Fétigny, un élève de division supérieure en qui il a toute confiance, il se rend en train à Estavayer-le-Lac. A l'hospice de la Broye, pense-t-il, il sera près de son ami le curé d'Estavayer François-Pierre Nuoffer. Le 24 octobre déjà, il meurt. Il est inhumé à Hauterive.

L'abbé Horner dit du directeur Tanner dans l'article nécrologique publié dans le *Bulletin pédagogique* qu'il était « *un esprit d'élite, avec un cœur d'or, et qu'un grain d'originalité ajoutait encore à sa conversation et à son commerce un charme aimable et piquant* ».

Le professeur Cyprien Ruffieux

L'année 1888 est marquée à Hauterive par la nomination d'un Fribourgeois qui acquerra une certaine célébrité, Cyprien Ruffieux, dont le nom de poète est *Tobi di j'èlyudzo*. Professeur pendant 20 ans, il sera remplacé le 3 novembre 1908 par l'abbé Joseph Bovet. Des renseignements intéressants sont donnés à son sujet dans les *Nouvelles Etrences fribourgeoises* de 1941 et dans la correspondance contenue dans les cartons de l'Ecole normale aux archives cantonales.

De 1875 à 1878, sur le conseil de son maître d'école Pierre Bovet (le père de l'abbé Bovet), Cyprien fréquente l'Ecole normale d'Hauterive. Il a pour professeurs l'abbé Raphaël Horner, Alexandre Levet - plus tard son collègue et ami - et, pour le chant et la musique, M. Schriber

dont il sera le successeur. Cyprien Ruffieux avait un talent de conteur et d'imitateur. Il contrefaisait volontiers l'accent d'Outre-Sarine très prononcé de Joseph Schrieber. En 1878, il est instituteur à La Tour-de-Trême, alors village de 600 habitants environ où l'on venait de construire la nouvelle église. A vingt ans, Cyprien Ruffieux fait son école de recrues à Lucerne. Ce séjour au bord du Lac des Quatre-Cantons le familiarise avec l'allemand et lui donne l'occasion de collectionner quelques bonnes farces militaires qu'il racontera plus tard avec talent. Ses aptitudes pédagogiques le font remarquer. En 1884, il est appelé à l'école secondaire de Bulle. Pour être mieux à même d'enseigner l'allemand, il fait deux séjours de vacances à l'université de Heidelberg, en Allemagne, en 1885 et en 1886. A Bulle, il a l'occasion de pratiquer le chant et la musique avec les musiciens Herberhold et Seeberg.

Georges Python, sensible aux talents du maître secondaire Ruffieux, le nomme professeur à l'Ecole normale en automne 1888. Le Gruérien y enseignera le chant, la musique et l'allemand pendant vingt ans, et même la gymnastique pendant quelques années. A Hauterive, Ruffieux se rend compte de la nécessité pour les écoles primaires de disposer d'une méthode d'éducation musicale. Avec l'assentiment du directeur de l'Instruction publique Python, il se met à l'ouvrage. Il se procure les méthodes en usage dans les divers cantons suisses, en France et en Allemagne. Muni de ces ouvrages de références, il travaille durant plus de trois ans à composer une méthode fribourgeoise de chant pour les trois cours de nos classes primaires. Chaque série d'exercices est suivie de petits chants d'application. La plupart des poésies de nos manuels scolaires de lecture reçoivent ainsi une mélodie adaptée. La méthode est approuvée et admise par les autorités. Mais, en passant par les mains des membres de la Commission d'examen, l'exemplaire unique est égaré et ne sera jamais retrouvé ! C'est pour l'auteur une amère déception qui lui est restée sur le cœur jusqu'à ses derniers jours.

Cyprien Ruffieux a été choisi à cause de ses connaissances de la musique et de l'allemand. Son prédécesseur, Joseph Schrieber, a laissé un souvenir mitigé. On trouve à son sujet l'expression de *vieux routinier*, autant dans son enseignement de la musique que dans celui de l'allemand. Ruffieux a fort à faire. C'est lui qui est chargé de donner des notions d'allemand aux élèves de l'Ecole normale, et de français au groupe d'alémaniques qui souhaitent se familiariser avec notre langue. Cyprien Ruffieux se permettra d'affirmer que les Singinois, du moins ceux qui n'ont suivi que l'école primaire, ne savent pas l'allemand. L'inspecteur mènera une enquête...

On verra plus loin que l'enseignement du chant et de la musique n'a pas été une sinécure pour le professeur Ruffieux.

C'est à l'Ecole normale qu'il a commencé à écrire en patois gruérien. Une circonstance politique lui en a donné l'occasion : la scission momentanée du parti conservateur provoquée par les « Fribourgeoisistes », conservateurs ruraux qui se voulaient indépendants du régime de Python et de ses aléas financiers. Ruffieux entame une violente polémique contre son ancien inspecteur scolaire, Maurice Progin, rédacteur du journal gruérien *Le Fribourgeois*, organe des « Fribourgeoisistes ». Les conservateurs fidèles à Python n'ayant plus de gazette dans la Gruyère, Ruffieux écrit dans *L'Ami du Peuple*, en français d'abord. Puis, pensant intéresser davantage les Gruériens, il rédige ses articles en patois, sous le pseudonyme resté fameux de « Tobi di j'èlyudzo ». En peu de temps le tirage de *L'Ami du Peuple* a doublé ! Le correspondant occasionnel a contribué ainsi au succès d'un journal conservateur ultramontain, de même veine que *La Liberté* du chanoine Schorderet.

A Hauterive, Cyprien Ruffieux rencontre de sérieuses difficultés financières. Il a fort à faire pour nouer les deux bouts. Avec son épouse Lydie, née Corboz, il aura quinze enfants dont deux mourront en bas âge. Pendant ses vacances, le professeur n'hésite pas à bûcheronner avec ses fils sur les hauteurs d'Hauterive pour ajouter quelque argent à son maigre salaire. Dès 1902, il songe à confier un restaurant à son épouse, à La Tour-de-Trême. Car celle-ci souhaite secondar son mari dans l'entretien de la famille. En 1906, la famille Ruffieux habite La Tour. Cyprien Ruffieux poursuivra son enseignement à Hauterive jusqu'en 1908.

L'ordre du jour et la discipline dans les années 1890

Des règles strictes codifient la vie à Hauterive, comme on l'a déjà constaté à diverses reprises, par exemple dans la présentation du règlement de 1878. L'ordre du jour fixe le lever à 5 h. A 5 h 20, c'est la prière, puis l'étude. La messe, obligatoire, est célébrée à 6 h 30. Le déjeuner a lieu à 7 h. La classe dure le matin de 7 h 30 à 11 h 30. Le dîner, fixé à 11 h 30, est suivi d'une récréation d'une heure. A 13 h, c'est le chant ou l'étude. La classe de l'après-midi dure de 14 à 16 h. Après le goûter, à 16 h 20, les élèves bénéficient d'une récréation de quarante minutes. Elle précède la longue étude de 17 à 19 h. Le souper a lieu à 19 h. Suit la récréation du soir, de 19 h 20 à 19 h 50. La journée se termine par une lecture spirituelle, la prière du soir et une étude de 20 h 05 au coucher fixé à 21 h.

L'élève qui tient à poursuivre ses études jusqu'à leur terme doit être sur ses gardes, tant le régime disciplinaire est strict. A côté des notes de connaissances, existent des notes « morales ». Elles concernent la conduite, la discipline, l'application, l'ordre et la politesse. Qui perd des points dans ces notes risque des sanctions.

L'abbé Tanner - ainsi le veut l'époque - est intraitable sur les questions de morale. Le 5 novembre 1889, il écrit à l'évêque qui va effectuer une visite à Hauterive. Il lui suggère les points sur lesquels le prélat devra insister auprès des futurs régents : 1) le danger des amitiés particulières 2) le danger des relations trop précoces « *qui peuvent souiller leurs cœurs et quelquefois leurs lèvres* » 3) le danger des mauvais livres.

Dans leur séance du 21 octobre 1892, les professeurs demandent que le catalogue des punitions, revu deux ans auparavant, soit officialisé, avec les précisions suivantes :

- L'élève qui, à partir de la rentrée, a perdu 15 points est averti sérieusement par le maître chargé de la lecture des notes et subit trois heures de prison pendant la promenade du jeudi.
- Celui à qui il manquera 20 points recevra la censure publique.
- A partir de là, le Jury de discipline s'occupe d'un élève qui ne s'amenderait pas, pour le renvoyer ou ne plus le considérer comme aspirant instituteur.

Les professeurs livrent quelques commentaires : nous estimons que l'application de ces mesures a produit d'heureux fruits. Nous avons toujours constaté qu'un élève qui avait perdu plus de dix points faisait des efforts pour en regagner. Une dizaine de cas de ce genre se sont présentés l'année dernière. Il y a eu cinq ou six élèves emprisonnés pour avoir perdu quinze points. Pas un de ces élèves n'est arrivé au deuxième degré, c'est-à-dire à la censure publique.

En 1890, Joseph Aebischer commence sa longue carrière à Hauterive

Le professeur Aebischer est arrivé à Hauterive en 1890. Il y restera 34 ans, enseignant le dessin durant 19 ans, les mathématiques et les sciences naturelles pendant la longue période qu'il a passée à Hauterive, jusqu'à sa démission donnée en 1924.

Tous les jeunes Fribourgeois et Fribourgeoises élèves de l'école primaire entre la fin des années 20 et 1960 ont eu un contact quotidien indirect - et parfois cuisant - avec Joseph Aebischer. Il était en effet soit l'auteur des manuels de calcul, soit le responsable de la Commission dite « des cahiers de calcul ». Ces ouvrages ont « drillé » les écoliers, les entraînant dans tout le programme d'arithmétique, du passage de la dizaine à la règle de trois composée indirecte et aux règles de mélanges. L'élaboration de ces manuels que l'on appelait les « séries de calcul » a duré dix ans, écrit Eugène Coquoz dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} mars 1943. Joseph Aebischer s'était entouré de divers collaborateurs dont l'un des plus actifs fut Irénée Musy, instituteur à Fribourg. Le manuel de 1^{ère} année - supervisé par la Commission - a paru en 1927. Son auteur principal est Henri Jacob, de Villeneuve, instituteur à Granges (Veveysse).

Les *NEF* de 1944 présentent les principales étapes de la vie de Joseph Aebischer. Il est né en 1861 à Guebwiller, en Alsace, où son père était boulanger. (Il gardera toute sa vie un accent alsacien.) Il s'en alla en Bretagne, dans le Morbihan, à l'Institution Notre-Dame de Langonnet pour sa formation secondaire, classique et scientifique, de 1874 à 1882. Il est appelé ensuite à l'Institution de Mesnières, en Normandie. Professeur de dessin - il est talentueux dans cette branche - il exerce en outre la fonction d'organiste et de maître de chapelle de 1882 à 1889.

Revenu dans son pays d'origine, après une année passée à l'orphelinat Marini de Montet (Broye), il est nommé professeur à Hauterive en 1890. Il y poursuit ses recherches, tout spécialement en botanique. Il se passionne spécialement pour les mousses et les lichens, explorant marais et tourbières. En 1936, il donne au Musée d'histoire naturelle son herbier des phanérogames comprenant 1511 espèces et variétés. En 1939, il remet à l'Institut de botanique ses collections de 2491 cryptogames. Il a entretenu des relations avec des scientifiques de divers continents. En 1940, l'Université de Fribourg lui a décerné le titre de docteur honoris causa en sciences naturelles. Joseph Aebischer est décédé le 23 janvier 1943. Comme relevé ailleurs, il était le père de l'éminent philologue Paul Aebischer.

Xavier Ducotterd propose une réforme de l'Ecole normale en 1895

Dans le chapitre intitulé *Des anciens de l'Ecole normale qui se sont illustrés*, la première personnalité présentée est Xavier Ducotterd. Celui-ci est un ancien de la section pédagogique de l'Ecole cantonale, au temps du régime radical de 1848.

Aux archives de l'Ecole normale, on trouve son rapport sur les amendements à introduire dans la formation des instituteurs. Des constats et conseils décrépits par le temps, comme des propositions lucides qui aboutiront après quelques décennies, ou qui s'en iront malheureusement aux oubliettes. Quelques points importants :

- La patrie fribourgeoise n'a pas besoin de caractères plats, mesquins et infatués, d'hommes qui, à peine échappés de l'Ecole normale, n'ont rien de plus empressé que de jouir de leur liberté pour frayer avec la jeunesse des villages, fréquenter les cabarets

et les veillées pour se procurer des aises en ne se bornant qu'à faire leur école tant bien que mal.

- Il faut les accoutumer à une discipline rigoureuse, à la propreté, à la ponctualité, à un travail réfléchi et constant, à l'économie et à l'épargne.
- L'instituteur dépend trop du pouvoir arbitraire de la commune, des coteries du village. Sa position n'offre pas la sécurité et la stabilité que réclame sa mission éducatrice. S'il a le malheur de déplaire aux gros bonnets du parti dominant de l'endroit, il se voit immédiatement en butte aux intrigues, à la persécution et menacé d'être mis à la porte, menacé dans son existence et celle de sa famille s'il en a une.
- L'éducation à donner aux instituteurs doit être plus rationnelle, plus intense.
- Il est opportun de tirer profit de la doctrine pédagogique de Herbart.
- Le système pratiqué à Hauterive ne correspond plus aux besoins non seulement intellectuels, mais moraux, religieux, matériels et sociaux. L'instituteur doit pouvoir lutter avec le prêtre contre les doctrines perverses, impies et destructives de l'époque actuelle. Il faut pour cela une éducation bien autrement forte, bien autrement trempée qu'il y a trente ou quarante ans.
- L'Ecole normale doit former non des donneurs de leçons, mais des éducateurs populaires dans toute la force et l'étendue du terme. Pour cela, il faut élever leur niveau intellectuel et moral, donner au corps enseignant plus d'autorité, plus de dignité, en le rendant moins sujet et dépendant de la commune et en lui garantissant plus de stabilité dans les postes qu'il occupe et plus de sécurité d'avenir.
- L'application directe à la pratique se ferait dans une école créée et organisée exclusivement dans ce but, tandis que la théorie et la science de l'éducation - psychologie et pédagogie - se donneraient à l'Ecole normale. Cette école, appelée **école d'application** serait, pour ainsi dire, l'incarnation de la théorie. Elle serait indissolublement liée à l'Ecole normale, comme le corps l'est à l'âme, donc établie dans une aile de l'Ecole normale elle-même, ou tout au moins dans le voisinage de celle-ci. Le corps enseignant serait sous le contrôle du directeur de l'Ecole normale. L'école d'application ou école modèle comprendrait également un jardin modèle.
- L'instruction religieuse doit être plus étendue et plus approfondie à l'Ecole normale ; il y a lieu d'accorder une place beaucoup plus considérable aux sciences naturelles et d'y adjoindre des notions de physique et de chimie ; l'allemand doit figurer au programme et, pour ce faire, on réduira l'enseignement de la langue maternelle et des mathématiques.
- La première réforme devrait consister à **sortir l'Ecole normale de la sépulcrale solitude d'Hauterive**, de ce profond entonnoir sans horizon sur lequel le soleil se lève à peine et qu'il a hâte de quitter. (...) N'isolez pas de la société des jeunes gens destinés à vivre plus tard dans cette même société et à y jouer un rôle éducatif et civilisateur par excellence.
- En réformant l'Ecole normale, vous aurez accompli une œuvre aussi méritoire et plus patriotique encore que celle de la création d'une université, car tous les citoyens, à l'exception d'aucun, jouiront directement des bienfaits d'un corps enseignant à la hauteur de sa tâche et d'un système scolaire régénéré.
- Une fois que l'Ecole normale serait transférée dans la capitale ou une autre ville du canton, la première mesure à prendre serait de fixer par un règlement le genre de vie des élèves. Propositions :

- 1) *Les études pédagogiques étant fixées à quatre années, les deux premières se passeraient en internat. Deux ou trois fois par semaine, les élèves auraient des sorties libres.*

- 2) *Les élèves des deux dernières années demeureraient en ville et prendraient leur pension dans des familles d'une honorabilité reconnue, où ils auraient l'occasion de se former à la politesse, aux règles de la convenance, aux vertus domestiques, aux bonnes habitudes sociales enfin.*
- 3) *Il va sans dire qu'une surveillance plus éloignée, mais non moins sérieuse, serait exercée à l'égard des externes, et qu'on n'admettrait pas aux examens ceux dont la conduite aurait laissé gravement à désirer.*

10. Le long « règne » de l'abbé Jules Dessibourg, 1895-1923

L'abbé Jules Dessibourg est nommé le 14 septembre 1895. *Les Nouvelles Étrennes fribourgeoises* de 1924 donnent un aperçu de sa biographie. Originaire de Saint-Aubin, il est né le 28 février 1861. Il a suivi les cours de l'École normale d'Hauterive de 1876 à 1879. Instituteur à Châtonnaye, il quitte son poste en vue de devenir prêtre et il reprend ses études au Collège St-Michel, de 1881 à 1884. Pour subvenir aux frais de sa pension, il donne des leçons particulières ou exerce la tâche de surveillant.

Dans l'article nécrologique qu'a rédigé Eugène Dévaud dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} novembre 1923, on apprend que le jeune Jules Dessibourg, étudiant à St-Michel, était chargé de surveiller les cours de dessin donnés par le peintre Bonnet, légendaire par son indiscipline. Le Recteur du Collège, l'abbé Jaccoud, se plaisait à répéter que l'ancien élève d'Hauterive Dessibourg était l'une des « meilleures têtes philosophiques » rencontrées durant sa carrière professorale. En 1884, Jules Dessibourg entre au Séminaire diocésain. Ordonné prêtre en 1888, il est nommé vicaire à La Chaux-de-Fonds, en pleine époque de lutte entre vieux catholiques et catholiques romains. En 1890, le Conseil d'Etat accepte la proposition de l'abbé Tanner de l'appeler à Hauterive. Il y devient aumônier et professeur. Son arrivée coïncide avec celle du professeur Joseph Aebischer.

En 1895, l'abbé Dessibourg succède au directeur Pierre Tanner. Le désir de toute sa carrière - assure son biographe - aura été l'installation de l'École normale à Fribourg, afin de la faire participer aux incontestables avantages qu'offre la ville. L'abbé Dessibourg a fait en outre de nombreuses démarches pour que s'ouvre une classe d'application proche de l'École normale et qu'une cinquième année soit ajoutée au cycle d'études. « *Cette prolongation - affirme-t-il - est nécessaire si l'on veut ménager la santé des élèves et renforcer la culture de l'esprit par un enseignement plus étendu de la langue maternelle* ».

L'abbé Dessibourg a dirigé la rédaction du *Bulletin pédagogique* de 1902 à 1910. Dans cette fonction, il a succédé à l'abbé Horner, qui était rédacteur responsable du *Bulletin* depuis sa création en 1871. L'abbé Dessibourg cédera en 1910 à son confrère le Dr Julien Favre la responsabilité du *Bulletin*.

Jules Dessibourg a démissionné le 9 juin 1923 et il est mort la même année, le 9 octobre, au Séminaire de Fribourg. Il est inhumé à Hauterive. Le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} janvier 1924 rend hommage au prêtre à la foi vivante, au patriote, à l'homme attaché au parti conservateur. L'abbé Dessibourg est l'une des personnalités représentées sur les fresques, peintes par Oscar Cattani, qui ornent la chapelle du Sacré-Cœur de Posieux. Un hommage du parti politique dont il était un membre fidèle ! Le directeur d'Hauterive avait été, dès 1899, le secrétaire-caissier du comité (conservateur) désigné en vue de l'érection de cette chapelle.

Les pensionnaires d'Hauterive à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e

En cette fin de XIX^e siècle, les pensionnaires d'Hauterive sont de trois sortes. Le plus grand nombre est formé des aspirants instituteurs. Un autre groupe comprend les non-aspirants, venus à Hauterive pour parfaire leur formation générale. Leur nombre diminuera au fil des années. Des élèves de langue allemande souhaitant apprendre le français appartiennent au troisième groupe. Ceux-ci seront admis jusqu'en 1911. Ils viennent de la Singine, de la Suisse allemande, d'Allemagne ou d'Autriche. Au sujet des élèves de langue allemande, le prospectus de l'Ecole normale de 1901-1902 précise qu'ils peuvent intégrer la classe de première année lorsque leurs connaissances de la langue française est suffisante.

Le 22 octobre 1897, l'abbé Dessibourg communique les effectifs de la nouvelle année scolaire à Georges Python. Sur les vingt et un nouveaux élèves, on ne compte que dix aspirants instituteurs. Les autres sont en grande partie des jeunes germanophones qui désirent apprendre le français. Trois d'entre eux viennent du Grand Duché de Bade. L'Ecole normale abrite en tout cinquante-huit élèves.

Antonin Bondallaz, instituteur à Fribourg - qui a obtenu son brevet d'instituteur à Hauterive en 1898 - décrit les normaliens de son temps dans le *Faisceau mutualiste* du 1^{er} avril 1937 :

Que de pantalons trop courts chez des garçons en pleine période de croissance ! Que de paletots gênant aux entourures ! Que de tignasses drues descendant sur la nuque et débordant sur le col du veston ! (...) Quant au manteau d'hiver, il consistait en une vulgaire pèlerine aujourd'hui démodée. Plusieurs de mes condisciples, fils de paysans comme moi, portaient, la première année du moins, l'inusable complet de milaine brune confectionné par la tailleuse du village et provenant de la toison fournie par les moutons du pays. (...) On nous conduisait parfois à la « corvée » sur les pentes agrestes de la Sarine. Cette « corvée » consistait à porter, à force de bras, des fagots ou des quartiers de bois de hêtre scié et découpé, à un endroit propice d'où ils pouvaient aisément faire l'objet d'un charroi. Tant bien que mal, nous nous agrippions à la file indienne sur les déclivités du terrain et le travail s'exécutait au milieu des rires et de la bonne humeur générale. (...) Quant aux grandes promenades, il y en eut deux durant mon séjour à Hauterive. Dès la pointe du jour, des breaks à deux chevaux venaient s'aligner dans la cour : nous partions en course pour Albeuve. (...)

Le même Antonin Bondallaz, dans le *Faisceau mutualiste* du 1^{er} octobre 1952, cite les noms de quelques-uns de ses camarades d'étude à Hauterive de 1894 à 1898. A côté de Paul Perriard et de Louis Joye qui deviendra évêque, Bondallaz présente Charles Magne et dresse le portrait haut en couleurs de Jacques Hauswirth. Les quatre ont leur place dans le chapitre consacré aux *anciens de l'Ecole normale qui se sont illustrés*. Antonin Bondallaz cite aussi Alphonse Cerf (1877-1954), de Courtételle, qui a quitté Hauterive en 3^e au cours de l'année scolaire 1895-96. Il est devenu professeur à l'Ecole normale des jeunes filles de Delémont. Publiciste militaire distingué, il avait le grade de colonel.

Education sommaire des élèves et leur provenance à la fin du XIX^e siècle

Dans son compte rendu de l'année scolaire 1898-1899, le directeur estime que tous les élèves qui entrent à Hauterive n'ont pas reçu l'éducation première convenable. Le nombre de ceux qui appartiennent à des familles aisées du canton est des plus restreint. L'expérience montre, affirme le directeur, qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de corriger les graves

défauts de la première éducation. En 1899, la conduite des élèves, des aînés spécialement, a laissé à désirer. Certains s'en sont allés « aux filles » durant la nuit...

Pendant 50 ans, Hauterive n'a accueilli que de futurs régents francophones. Les Alémaniques étaient formés en Suisse allemande. La monographie sur l'Ecole fribourgeoise publiée dans le *Bulletin pédagogique* des années 1890 apporte des renseignements à ce sujet. (Cf. par exemple le *Bulletin* de décembre 1896) Les élèves boursiers de la Singine fréquentent surtout l'Ecole normale de Rickenbach (Schwyz) ; les réformés allemands étudient dans les écoles normales bernoises de Muristalden ou Münchenbuchsee, et les réformés français à Peseux, dans le canton de Neuchâtel. Certains Singinois, à partir de 1880, ont effectué leur formation à l'Ecole normale à Zoug.

L'Ecole normale a toujours été ouverte aux étudiants d'autres cantons romands, voire de l'étranger. Les écoles catholiques vaudoises ont engagé régulièrement des instituteurs fribourgeois. Et des Vaudois catholiques fréquenteront l'Ecole normale de Fribourg jusque dans les années 1950. Des Valaisans - pour des raisons politiques - ont été élèves d'Hauterive pendant des décennies, comme des Jurassiens. Une lettre adressée au directeur d'Hauterive par un curé jurassien en 1895 assure « *que Porrentruy n'est pas souhaitable pour des catholiques* ». Dans une lettre envoyée en 1910 à Georges Python, l'abbé Julien Favre - aumônier et professeur - décrit Marcel Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy comme « *un franc-maçon de la plus belle eau, parfaitement haineux à l'égard de notre catholique canton* ».

Durant l'année scolaire 1899-1900, sur les septante-cinq élèves, quatorze viennent d'autres cantons et trois de l'étranger. Une nouveauté a été introduite, l'enseignement de l'allemand en première année par la méthode directe.

L'enseignement de l'agriculture

Dès 1899, les professeurs de la Station de Pérolles - école de laiterie doublée dès 1890 de cours destinés aux agriculteurs - donnent vingt conférences par an à Hauterive. En 1900, s'ouvre non loin de l'Ecole normale l'Ecole pratique d'agriculture de Grangeneuve, futur Institut agricole. La nouvelle institution succède à la ferme-école de la Sainte-Famille de Sonnenwyl, école d'agriculture privée créée en 1886, patronnée par le clergé et dirigée par l'abbé Pierre Biolley. (Ce dernier décrit cette institution dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} mars 1924.) Le 30 octobre 1900, l'abbé Biolley quitte Sonnenwyl et devient directeur de l'Ecole pratique d'agriculture de Grangeneuve, nouvellement créée. Ecole pratique car les cours théoriques d'hiver se donneront encore à Pérolles jusque dans les années 1920. L'abbé Biolley est logé à Saint-Loup, annexe de l'Ecole normale, comme le sera son successeur Rodolphe de Brémond. Et un dortoir est aménagé pour les élèves de Grangeneuve. En juillet 1903, l'Etat confie l'Ecole d'agriculture aux Marianistes venus de St-Remy, en France. Internet donne des renseignements sur St-Remy :

En 1823, les religieux ouvrirent en Haute Saône, une école normale d'instituteurs. C'était la première implantation en Franche-Comté. Cette école ferma en 1833 ; mais une école d'arts et métiers, puis une école d'agriculture lui succédèrent. En 1902-1904, à la suite des lois du gouvernement Combes, l'institution secondaire fut transférée à Fribourg sous le nom de Villa St-Jean et l'école d'agriculture s'en alla à Grangeneuve. L'œuvre de Saint-Remy (Haute-Saône) put se poursuivre à Grangeneuve grâce à la bienveillance de l'Etat de Fribourg qui mit à disposition de vastes terrains. Mais il fallait construire. Ce n'est qu'en 1908 que l'école put

quitter l'ancienne abbaye d'Hauterive et s'installer dans les nouveaux bâtiments édifiés par les soins de M. Cousin. (De 1903 à 1908, les Marianistes furent logés à Hauterive.) Une importante communauté ouvrière d'une quarantaine de frères fut organisée, comme à Saint-Remy, selon les vues du Père Chaminade. Le domaine comprenait une centaine d'hectares en prés et en terres labourables, entourés de belles forêts. Un ancien marais desséché et un jardin potager permettaient une culture horticole intensive. Un jardin d'agrément un jardin botanique et plusieurs vergers assuraient aux élèves des exercices pratiques dans les diverses disciplines de l'horticulture et de l'agriculture. Enfin à la ferme étaient jointes une forge et une menuiserie. De nombreuses générations d'élèves, la plupart français, reçurent dans cette maison de solides connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exploitation d'un domaine rural. En 1953, cette œuvre, transférée en France, se poursuivit à Yzeure (Allier d'abord, puis à Saint-Maure, Aube.) Les locaux devenus libres furent repris par divers services agricoles de l'Etat de Fribourg, qui prit en charge la formation agricole et laitière et l'exploitation des terres.

Des professeurs de Grangeneuve sont chargés d'enseigner l'agriculture à l'Ecole normale d'Hauterive. Les élèves y sont astreints pendant deux ans, à raison d'une heure hebdomadaire par semestre.

Le directeur Jules Dessibourg n'est pas favorable à un enseignement trop livresque de l'agriculture. Dans son rapport annuel manuscrit sur l'année scolaire 1901-1902, il écrit qu'« *il faut insister sur la connaissance de l'arboriculture, du jardin potager et de l'apiculture* ». En février 1903, Jules Raemy, responsable de cet enseignement, explique dans une lettre adressée à l'Instruction publique son souci de joindre la pratique à la théorie « *de façon à pouvoir former des jeunes capables d'exécuter tous les principaux travaux se rapportant à la culture potagère et fruitière, en vue surtout de l'établissement de jardins-écoles* ». Pendant l'année scolaire 1903-1904, chaque cours doit suivre une heure d'agriculture hebdomadaire, durant le deuxième semestre. Les années suivantes, la grille horaire fait état des avatars de cet enseignement : toutes les classes peuvent y être astreintes, ou une seule avec une demi-heure ou une heure d'arboriculture. L'agriculture ne figurera plus au programme dès l'année scolaire 1934-1935.

En 1900, un mémoire sur les classes d'application

Les classes d'application ont été l'un des principaux soucis des directeurs d'Hauterive et des professeurs de méthodologie. Dans les années 1860, les étudiants de la dernière classe s'exerçaient en donnant des leçons à leurs camarades de première année ; la petite classe d'application d'une dizaine d'enfants, créée à l'initiative de Raphaël Horner et annexée à l'Ecole normale de 1873 à 1878 fut fermée faute d'élèves ; dans les années suivantes, des conventions ont été passées tour à tour avec Ecuwillens, Posieux ou Arconciel. En 1884, année où une *Question mise à l'étude* portait sur *L'importance et l'organisation des leçons d'épreuve pour les examens de brevet*, l'instituteur Blanc-Dupont exprimait un avis à ce sujet au nom de ses collègues :

Il est indispensable qu'à l'Ecole normale soit annexée une école primaire où les élèves maîtres puissent, sous la surveillance d'un professeur, s'exercer à la tenue des classes. La pédagogie, comme toutes les autres sciences, a besoin d'être appliquée pour être vraiment apprise et l'école-annexe pourrait être dénommée le laboratoire pédagogique. (Bulletin pédagogique, septembre 1884)

Le mémoire de Xavier Ducotterd de 1895 dont il a été donné de larges extraits mettait lui aussi l'accent sur la nécessité d'une école modèle.

En 1900, les étudiants d'Hauterive ont à leur disposition la classe de Posieux pour suivre les leçons modèles et s'exercer à l'enseignement. Un long mémoire signé du professeur Maxime Berset expose la situation, jugée mauvaise. L'école de Posieux compte tous les degrés d'enseignement. La salle est exiguë et le matériel insuffisant. Le maître n'enseigne ni le chant, ni le dessin, et rarement la gymnastique. Pour les normaliens, il y a un abîme infranchissable entre théorie et pratique.

Dans son rapport, Maxime Berset cite le pédagogue allemand Diesterweg dont l'influence - on l'a dit - fut considérable. Diesterweg a insisté sur la nécessité des classes d'application : « *Ein Seminar ist gerade so viel wert als die Schule, die es besitzt, wert ist* ». Pour améliorer la situation, Berset formule diverses propositions :

- L'École normale devrait disposer d'une classe mixte d'application de 1^{ère} et 2^e à Posieux.
- Ecuwillens mettrait à la disposition des élèves maîtres une classe de la 3^e à la 6^e.
- Les maîtres de ces classes devraient être irréprochables.

La formation pratique de l'aspirant instituteur comprendrait :

- des leçons modèles préparées dans le détail, données soit par lui-même, soit par le maître de classe d'application
- des exercices pratiques de moins d'envergure
- la découverte des spécificités de toutes les classes de l'école primaire
- la possibilité d'assister pendant une semaine, par groupes de deux ou trois, à la classe dirigée par le maître de classe d'application.

On peut s'étonner de certaines propositions contenues dans le rapport Berset, relatives aux critiques qui doivent suivre les leçons. Il n'est question en effet que d'aspects négatifs !

Maxime Berset fait remarquer qu'une halle de gymnastique devrait être construite à l'endroit où les aspirants s'exercent à la pratique de la classe. L'éducation physique ne peut être enseignée convenablement qu'à cette condition.

Le directeur Dessibourg souscrit à ces propositions. Il trouverait préférable de renouveler l'expérience réalisée par Raphaël Horner : ouvrir une classe d'application à proximité immédiate de l'École normale ; elle serait fréquentée par les enfants des professeurs et ceux des agriculteurs dont les fermes sont proches d'Hauterive. Ce projet se réalisera, mais il faudra attendre la création de « Rambouillet »... en 1924.

L'École normale se restructure : quatre ans d'étude dès 1895

L'arrêté du 6 juillet 1895 fait état de la suppression du stage d'une année instauré en 1886 et de **l'institution d'une 4^e année d'étude**. Durant quatre jours, à la mi-juillet 1895, les professeurs se réunissent sous la présidence de M. Dessibourg, aumônier, qui sera nommé directeur deux mois plus tard. Il s'agit de déterminer le nouveau programme des quatre années. Les professeurs proposent que les examens en vue de l'obtention du brevet aient lieu

en deux fois, à la fin de la 3^e et de la 4^e année. Quant aux différentes branches, elles sont dotées du nombre d'heures qui figurent dans ce tableau :

Branches	1^{ère}	2^e	3^e	4^e
Religion	2 h	2	2	2
Histoire sainte	1	1	1	1
Français	9	7	6	6
Pédag. et méthodol. (Théorie et pratique)		2	3	11
Mathématiques	5	5	5	4
Comptabilité	1	1	1	
Histoire	2	2	2	1
Géographie	2	2	2	
Instruction civique		1	1	
Sciences naturelles	2	2	2	
Agriculture	1	1		
Calligraphie	1	1	1	
Dessin	3	2	2	2
Gymnastique	1	1	2	2
Langue allemande	2	2	2	2
Chant	2	2	2	2
Méthodol. du chant				1

Musique instrumentale : Les élèves sont divisés en groupes d'environ huit élèves. Chaque groupe reçoit, autant que possible, deux heures de leçons par semaine. Des éléments de **logique** et de **psychologie** ont figuré au programme de pédagogie dès l'année scolaire 1895-1896. Ces éléments ont été introduits par l'abbé Dessibourg, nouveau directeur.

Statut des professeurs ; contact avec les inspecteurs

Un professeur est astreint à seize heures d'enseignement, avec un salaire annuel de base de 1200 fr., fixé par un arrêté du 11 janvier 1878. Chaque heure supplémentaire donne droit à une augmentation de 100 fr. Certains professeurs cherchent à bénéficier de huit heures supplémentaires de cours pour arrondir leur traitement ! Le directeur Dessibourg, avec dix heures d'enseignement en sus de sa charge, a un salaire annuel de 2100 fr.

Dès 1896 - fera observer le directeur Denis Fragnière dans son rapport annuel 1938-1939 - les nouveaux professeurs étaient soit au bénéfice d'un diplôme universitaire, soit astreints à suivre des cours à l'Université.

Des heures supplémentaires sont destinées aux élèves durant l'année pour le chant à l'occasion des fêtes, pour la pratique de l'agriculture et la comptabilité.

Des contacts étroits entre inspecteurs scolaires et Ecole normale ont souvent été recherchés. Le directeur Dessibourg les souhaite. Le 14 janvier 1904, une lettre de la Conférence des inspecteurs à la Direction de l'Instruction publique réitère cette demande de rencontres, qui étaient plus fréquentes autrefois : « *Pendant un certain temps, il y eut chaque année, à Hauterive, une conférence commune aux inspecteurs scolaires et aux professeurs de l'Ecole*

normale. Le directeur et le professeur de pédagogie pratique étaient invités à chaque conférence inspectoriale ».

Gymnastique, chant et musique : vicissitudes

Cyprien Ruffieux, dès 1890, enseigne la gymnastique qui se limite bien souvent à de l'école de soldat et de section. Le professeur Sterroz le remplacera en 1896. Il aura à sa disposition un nouveau local pour la gymnastique, avec des engins. Tous ses élèves ne sont pas enthousiastes. Le 28 septembre 1896, Jacques Hauswirth, un garçon de chalet âgé de 36 ans lors de son entrée à l'Ecole normale, demande au conseiller d'Etat Georges Python d'être dispensé de la gymnastique :

Je suis persuadé d'avoir fait bien plus de gymnastique que M. Sterroz lui-même. Aussi, par suite des lourdes charges qu'il faut supporter continuellement et dans toutes les directions en pays alpestre, et souvent sur un terrain dangereux, mes membres sont raidis et ne se prêtent plus aux exercices actuels de gymnastique. En second lieu, j'ai appris que désormais des cours obligatoires de gymnastique auront lieu pour les instituteurs enseignant cette branche ; je dis franchement que cette condition est irréalisable pour moi. D'ailleurs, les exercices que j'ai faits pendant les trois premières années sont suffisants, en cas que je me trouve dans une localité isolée.

Le professeur Sterroz, qui doit suivre les directives émises sur le plan fédéral, souhaite enseigner aussi la natation. Le directeur, dans une lettre adressée à Georges Python le 12 novembre 1899, fait part de son étonnement :

J'ignorais que les exercices de natation fissent partie du plan de travail de M. Sterroz. (...) Je m'empresse d'accorder la confection des quatre chevalets demandés pour la démonstration pratique et à sec des mouvements élémentaires de la natation. (...) Quant à la construction d'un établissement de bains, il serait prudent d'attendre. Lorsque les usines électriques fonctionneront, je crois que la Sarine n'aura plus d'eau, près d'Hauterive, durant le mois de juillet.

Avec Cyprien Ruffieux, l'enseignement du chant, tout spécialement du plain-chant, est très traditionnel. L'ouvrage de référence - panaché avec les principes du Valaisan Hænni - est celui de Lambillotte, un jésuite belge décédé en 1855. Le chant grégorien est interprété à pleine voix, de façon saccadée et martelée. Or, il y a à Fribourg un grégorianiste renommé, le Dr Pierre Wagner. En 1898, l'évêque du diocèse, M^{gr} Deruaz, souhaite que l'enseignement du chant d'église soit amélioré à l'Ecole normale. Cyprien Ruffieux est astreint à suivre des cours de grégorien et d'accompagnement à Fribourg, chez le professeur Wagner qui est au courant des dernières réformes du plain-chant, spécialement celles de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes, l'un des centres européens du renouveau.

Le professeur Ruffieux - qui enseigne aussi la musique instrumentale - se plaint régulièrement du niveau des élèves. A leur entrée à Hauterive, ils manifestent une ignorance quasi totale de la musique. En 1904 encore, il impute cette médiocrité à l'école primaire. En 1905, le musicien Antoine Hartmann a trouvé nettement insuffisants les examens de musique des élèves qui se sont présentés au brevet. Il a qualifié de « nulles » les épreuves de musique instrumentale et il recommande l'engagement à Hauterive d'un jeune musicien prometteur, son élève, l'abbé Joseph Bovet. (Cette nomination n'interviendra qu'en 1908, au départ de Cyprien Ruffieux.) A la décharge du professeur Ruffieux, il convient de préciser que les cours

de musique instrumentale étaient donnés en groupes et que les élèves ne disposaient que de fort peu de temps d'exercices. En cette année 1905 encore, est formulée de nouveau la proposition de rendre obligatoire l'enseignement du violon et facultatif celui de l'orgue.

Une lettre de Georges Python au directeur Dessibourg, datée du 27 novembre 1907, se réfère à un rapport du préfet de la Veveyse, véritable diatribe contre la formation musicale donnée à Hauterive. Résumé :

- Il est vraiment affligeant de voir qu'après quatre années d'Ecole normale, un instituteur qui a suivi les cours d'orgue se trouve dans l'impossibilité non seulement de jouer correctement un morceau peu compliqué, mais d'accompagner correctement quelques lignes de plain-chant.
- La plupart de nos soi-disant organistes n'ont aucune notion d'harmonie et, lorsqu'ils sont appelés à enfourcher (sic) un orgue, les barbarismes les plus pitoyables pleuvent sous leurs doigts.
- Plusieurs avouent n'avoir jamais entendu parler de gammes mineures.
- La même pauvreté se révèle lorsqu'ils sont appelés à diriger un chœur quelconque.
- Le chant, qui aurait tant besoin d'être développé dans nos campagnes demeure, par la faute de nos instituteurs, dans un état rudimentaire.
- Les organistes et maîtres de chant brevetés ces dernières années se trouvent notoirement au-dessous de leurs aînés.

Une heure de patois à l'Ecole normale ?

Louis Gauchat, professeur de langue et littérature romanes aux universités de Berne, puis de Zurich, est rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande* qu'il a créé en 1888. Le 8 novembre 1900, il écrit au conseiller d'Etat Georges Python. Dans sa lettre, il exprime le vœu de disposer de collaborateurs fribourgeois en provenance des divers districts francophones. Ceux-ci devront répondre aux questionnaires envoyés par le *Glossaire* dans chaque canton romand, afin de collecter des données sur les patois des différentes régions du canton, avec leurs variantes dialectologiques. Dans sa lettre, Gauchat rappelle la faveur avec laquelle Georges Python a accueilli sa proposition de confier à Cyprien Ruffieux une heure d'enseignement du patois par semaine aux élèves de l'Ecole normale d'Hauterive. Ces leçons permettraient aux normaliens d'apporter la collaboration souhaitée par le *Glossaire*. Son rédacteur en chef fait remarquer les avantages que tireraient les normaliens des cours de Cyprien Ruffieux : connaissance des richesses et de l'originalité de leur patois, comparaison des termes patois aux expressions françaises, chasse aux provincialismes.

Le 18 novembre 1900, le directeur Dessibourg écrit à Georges Python qu'il est impossible de trouver dans la grille horaire une heure par semaine à consacrer au patois. Il serait néanmoins possible à Cyprien Ruffieux - pour répondre aux vœux du Dr Gauchat - de réunir quelques élèves de chaque district, deux fois par semaine une demi-heure pendant une récréation.

En des temps où le patois est considéré comme l'ennemi principal du français, la légère concession faite par le directeur Dessibourg peut étonner. Ou bien ne s'agit-il que de soumission à l'égard du directeur de l'Instruction publique ? Car les règlements sont impératifs au sujet de l'usage du patois ! L'article 33 du règlement de l'Ecole normale de 1878 précise : « *Il est absolument interdit d'entretenir des conversations en patois.* » Et le Règlement général des écoles primaires de 1886 insiste : « *La langue française et l'allemand*

grammatical sont seuls admis dans l'enseignement. Les instituteurs veillent à ce qu'il en soit de même en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants. »

Synchronisme, examens du printemps et effectif

Jules Dessibourg a d'autres soucis pédagogiques que l'introduction du patois dans le programme. L'un de ses souhaits - en vue de « *jeter plus de clarté dans l'esprit des élèves* » - est que les professeurs se soucient du synchronisme dans l'enseignement. De quoi s'agit-il ? **Les mêmes périodes devraient être étudiées en histoire religieuse, histoire générale et histoire suisse. Et pourquoi ne pas ajouter la littérature, l'histoire de l'art et celle de la musique ?** Les liens établis entre les différentes branches contribueraient à mieux structurer les connaissances.

Dans son rapport manuscrit de l'année scolaire 1903-1904, le directeur affiche son désaccord au sujet des examens fixés au printemps par la Commission cantonale des études. (Le directeur Adrien Michaud s'en plaignait déjà... Il critiquait ces réponses par cœur serinées par les élèves pour « faire bonne impression » à ces messieurs accourus de Fribourg.) Cette Commission vient au complet, ou presque, interroger les élèves des différentes classes. L'abbé Dessibourg estime que ces contrôles devraient être en rapport avec les procédés d'enseignement des professeurs. Malgré les remarques du directeur, la Commission des études va poursuivre ses investigations maladroitement durant de longues années encore. Les autres examens officiels ont lieu à la fin du mois de juillet, pour toutes les classes, sauf pour celle qui se présente aux épreuves du brevet.

Durant cette année 1903-1904, dix élèves ont été exclus, surtout pour la légèreté de leur bagage intellectuel. Sur les nonante-trois pensionnaires d'Hauterive, trente et un sont des non-aspirants alémaniques et trois des non-aspirants francophones.

L'électricité en 1903

Le début du XX^e siècle a été marqué dans notre canton par un événement d'importance, l'installation de la lumière électrique. A Hauterive, l'Etat de Fribourg en a doté tous les bâtiments en 1903 : les différents locaux du couvent, l'église, Saint-Loup, la ferme de la Sèche. Un ancien maître d'école, étudiant à Hauterive en 1903, évoquait la joie enfantine qu'avaient les normaliens de « tourner le bouton ». (A l'époque, les interrupteurs étaient différents de ceux d'aujourd'hui.) L'Ecole normale a pu faire l'économie d'un demi-poste d'employé. Pour nourrir, allumer et éteindre lanternes et quinquets, il fallait en effet compter l'équivalent d'une demi-journée de travail.

Le directeur Dessibourg regrette que l'orgue n'ait pas été équipé dès 1903 d'un moteur électrique. Chaque fois qu'un futur organiste s'exerce, il doit recourir à un ou deux camarades pour actionner le pédalier de la soufflerie.

Une section alémanique en 1909

Le 4 janvier 1909 s'ouvre une section alémanique, après des décennies de tergiversations. Evocation de ce serpent de mer. Dès 1868, des députés alémaniques étaient intervenus au sujet de la discrimination dans la formation des maîtres francophones et alémaniques. Ils souhaitaient ou des bourses pour leurs candidats qui se forment dans d'autres cantons, ou la création d'une classe de pédagogie dans les écoles secondaires de Guin et de Morat. Le 25 juin

1873, la Conférence des inspecteurs voyait d'un bon œil la création d'une école supérieure pour la partie réformée du canton. En 1874, le député Isaac Gendre a déposé une motion rappelée dans le chapitre *Problème linguistique et tensions diverses à l'époque Gillet*.

La question est de nouveau soulevée en 1888. A cette date, le directeur Michaud avance deux propositions : 1) En cas d'acceptation des candidats de langue allemande à Hauterive, les études des germanophones et des francophones seraient séparées les deux premières années ; en 3^e et 4^e années, des cours distincts ne seraient organisés que pour la langue maternelle, les Alémaniques rejoignant les Romands pour toutes les autres branches. 2) Un semestre préparatoire serait imposé aux Alémaniques ; puis les quatre années se passeraient dans la section française, sauf pour la langue maternelle. Les études des Suisses allemands dureraient ainsi quatre ans et demi. Malgré l'intervention du député Aeby qui s'est prononcé en faveur de la première proposition d'Adrien Michaud à la session de novembre 1889, rien ne s'est passé. Des raisons financières étaient avancées. Et dans le district du Lac, peu de jeunes gens s'intéressaient à l'enseignement. Beaucoup d'écoles y étaient confiées à des étrangers.

Le 25 juin 1903, grâce notamment aux interventions de Georges Python et de Gaspard Decurtins aux Chambres fédérales, une loi accordait une subvention à l'école primaire publique. Dans le canton de Fribourg, la manne fédérale allait estomper certains soucis financiers et permettre de songer sérieusement à l'ouverture d'une section alémanique à Hauterive.

La décision est prise par le Conseil d'Etat le 16 février 1907 et elle devient effective en janvier 1909. Sur les 23 élèves de langue allemande, cinq seulement se destinent à l'enseignement, les autres sont appelés non-aspirants. Le pensionnat de l'école d'agriculture de Grangeneuve, installé en 1905 dans l'aile est du couvent, est transféré en 1907 à Grangeneuve. Des locaux supplémentaires sont ainsi disponibles.

Dans le compte rendu de l'année scolaire 1909-1910, le directeur Jules Dessibourg écrit : « *Le directeur de l'Ecole laisse cette section évoluer à l'aise, afin qu'elle puisse se constituer selon le caractère propre à la race germanique.* »

Dans le rapport de l'année suivante, il note :

La coéducation des élèves français et allemands devrait favoriser la connaissance pratique des langues. Ce résultat, sur lequel on a raison de compter, est difficile à réaliser. (...) Les étudiants d'origine allemande parlent volontiers le dialecte, qu'ils estiment plus facile, plus savoureux, plus expressif que l'allemand littéraire. Dès lors, les élèves français trouvent moins d'avantages à lier conversation avec eux.

La mise en place définitive de la section alémanique se réalise par étapes. Elle commence par l'engagement de Mathias Cathomen, originaire des Grisons. Le préfet de Morat Hans Lademann, au bénéfice de quelques heures de cours, a aussi joué un rôle important dans l'intégration des Alémaniques à Hauterive. Licencié en théologie et pasteur, le préfet du Lac a exercé une influence bénéfique à Hauterive jusqu'à son décès en 1924. Le professeur de musique Joseph Stritt, arrivé en 1911, a été chargé de seconder l'abbé Bovet de plus en plus accaparé par ses activités à Fribourg. Dans ses premières années d'existence, la section allemande a compté en outre les professeurs Arnold Dillier, Oscar Regli, Dionysius Bürgisser. A la rentrée de 1911, Hauterive accueille soixante-cinq francophones et trente germanophones. Il y a en tout cent quatre pensionnaires, dont neuf non-aspirants. Dès l'année scolaire 1912-1913, les cours de la section alémanique se veulent le plus possible distincts de ceux de la

section française. Des cours communs réunissent tout de même les élèves des deux sections pour le dessin, le chant, la gymnastique et l'agriculture.

Section alémanique : réorganisation souhaitée

Le 19 juin 1918, le directeur d'Hauterive explique au directeur de l'Instruction publique que des professeurs souhaitent l'admission bisannuelle des élèves alémaniques. Il serait aussi avantageux, estime Jules Dessibourg, de réunir les deux sections pour diverses branches. Le 27 juin 1921, il écrit :

Actuellement, les élèves de deux classes alémaniques sont déjà groupés pour certaines leçons, soit la religion, l'histoire, la géographie, l'écriture, la physique, la chimie, le chant, la gymnastique. Allons jusqu'au bout dans cette voie : doublons tous les cours de manière à n'avoir dorénavant que deux classes au lieu de quatre. La classe inférieure aurait à parcourir le programme de première et de deuxième année, et la classe supérieure le programme de troisième et de quatrième année. Chaque classe comprendrait huit à dix élèves. Dans ce cas, les élèves alémaniques ne seraient reçus que tous les deux ans.

Dans le *Catalogue* de 1921, on constate que la section alémanique ne compte en tout que 18 élèves, dont aucun en première année. La solution de limiter à deux le nombre de classes sera adoptée. Le *Catalogue* de l'année scolaire 1926-1927 ne présentera qu'une première et une troisième classes alémaniques.

Tensions philosophico-religieuses

Dans les années 1920, la république chrétienne de Fribourg porte le drapeau de la religion toujours aussi haut qu'à l'époque du Kulturkampf. Hauterive doit se montrer exemplaire et ses hôtes s'afficheront bons catholiques conservateurs et fidèles pratiquants. Dès son arrivée, Leo Kathriner est dénoncé par l'un de ses chers collègues. Il aurait manifesté une certaine tiédeur religieuse. Le professeur Cathomen, enseignant dans la section alémanique, est quant à lui victime de l'ostracisme d'un collègue - le Dr Oscar Regli - et du clergé de la Singine. Pourquoi donc lui en veut-on ? Dans un long rapport daté du 18 août 1921 adressé au directeur de l'Instruction publique, des prêtres singinois reprochent aux jeunes maîtres sortis d'Hauterive d'avoir une mentalité étrange et dangereuse. L'un manque la messe des jours d'œuvre ; il accompagne les enfants à l'église puis rentre chez lui pour jouer du piano... D'autres s'approchent trop rarement des sacrements. Et tout est « de la faute à Cathomen » ! « *Déjà quand il était instituteur à Brünisried, il étudiait Kant dont il ne saisissait ni digérait le système et les idées, parce qu'il n'était pas armé d'études préparatoires suffisantes* », affirment les auteurs du rapport. Dans ses cours à Hauterive, assurent les curés singinois, Mathias Cathomen distribue des miettes de cette philosophie rationaliste, instillant dans les jeunes cœurs un doute qui ne les quittera plus. Et il a eu l'outrecuidance de dire : « *Vous n'avez rien à faire avec le catéchisme ; c'est l'affaire du curé.* »

Les curés expriment ensuite leur méfiance au sujet de la présence d'élèves protestants. A cause d'eux, les élèves d'Hauterive ne disent plus l'Ave Maria dans la prière qui précède la classe, probablement sur le conseil de M. Cathomen... En conclusion, les prêtres demandent le renvoi du professeur Cathomen, « *qui a contaminé nos jeunes instituteurs d'idées rationalistes* ». Sinon, ils éloigneront d'Hauterive tout jeune homme qui souhaite se destiner à l'enseignement. Ils exigent qu'un ecclésiastique fribourgeois de langue allemande soit nommé, qui se chargera de la direction des élèves alémaniques. Mathias Cathomen - dont les penchants irrégieux ont

été largement exagérés - ne sera pas licencié. L'abbé Pius Emmenegger, un bon prêtre modéré, sera désigné en 1921 pour donner les cours de religion, puis de psychologie, aux élèves de la Singine. Le préfet du Lac Lademann - protestant - le tolérera, à cause de sa modération.

Mathias Cathomen, le 8 février 1923, s'est tué en tombant d'une falaise qui domine la Sarine... Qui était-il ? Romanche de race et de langue, il était né à Brigels, dans les Grisons, en 1861. Diplômé de l'Ecole normale de Coire, il fut instituteur à Brigels, puis maître d'école secondaire à Truns. Appelé à Fribourg en 1905 sur la recommandation du professeur Decurtins, il accepta le poste d'instituteur à Brünisried, avant de diriger la classe supérieure allemande de l'école du Bourg, à Fribourg. Nommé à Hauterive, il participa activement à l'organisation de la section alémanique en 1909. Dès la création de cette section, l'enseignement de l'allemand fut confié à des professeurs germanophones. Sauf... l'abbé Bovet qui, au début de sa carrière à Hauterive, se vit attribuer des classes d'allemand. Mathias Cathomen a enseigné cette branche dans diverses classes de la section française, tout spécialement en quatrième année, jusqu'à sa mort brutale.

Le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} mars 1923 lui rend justice (un peu tard !) :

M. Cathomen était un professeur instruit, zélé, d'un remarquable ascendant sur ses élèves. Il se donnait tout entier à son enseignement. Il le préparait avec soin, et par écrit (une pile de cahiers en témoigne), et il le renouvelait chaque année en partie ; puis il le donnait avec verve, avec feu, avec pittoresque, et non sans faire retentir la salle - et les corridors environnants - des éclats de sa grosse voix. Et quand tel élève était faible ou un peu paresseux, il le prenait à part chez lui, le faisait réciter, lui expliquait patiemment ce qu'il n'avait pas compris. Il avait accepté, ces dernières années, l'enseignement de la langue allemande aux élèves français ; il s'y était donné entièrement, si bien qu'il avait composé à leur usage une grammaire à laquelle il mettait la dernière main, cette année-ci précisément. Mais ses branches favorites étaient la pédagogie, la géographie et l'enseignement civique. La formation pratique que les aspirants recevaient de lui a été appréciée jusque hors du canton. Ses collègues l'aimaient pour sa rondeur, sa franchise, sa jovialité, ses saillies toujours spirituelles, jamais blessantes. Il savait ne pas s'offusquer ; il savait ne pas récriminer ; il ne se ménageait pas ; il était un homme de strict devoir et d'exacte ponctualité. L'Ecole normale, et le canton entier, perdent en lui un maître de première valeur, dont l'expérience et le dévouement auraient pu leur être utiles de nombreuses années encore.

Section alémanique : explications d'Eugène Dévaud en 1927

L'abbé Eugène Dévaud donne des explications sur l'origine de la section allemande et les difficultés créées par le manque d'élèves dans un rapport daté du 8 novembre 1927. Ce document est destiné à renseigner les autorités ecclésiastiques et civiles sur les problèmes soulevés au sein de l'école par la présence d'une section alémanique. Oscar Decurtins, rappelle Dévaud, en a favorisé la création. Originaire des Grisons, cette personnalité a marqué son temps par ses fonctions de conseiller national et de cofondateur de l'Université de Fribourg où il a enseigné l'histoire de la civilisation de 1905 à 1913. Les explications de l'abbé Dévaud sur le rôle de Decurtins dans la création de la section alémanique :

Si Georges Python a créé cette section allemande, c'est qu'il caressait des espoirs qui ne se sont pas réalisés et ne se réaliseront pas. C'est sur les conseils de M. Decurtins que cette institution a été créée. M. Decurtins pensait grand ; il a affirmé que les instituteurs de la Suisse allemande afflueraient à Hauterive, que cette école serait mise en contact étroit avec

l'Université, surtout si elle était déplacée à Fribourg, comme il le souhaitait ; il promit en particulier que tous les aspirants instituteurs grisons catholiques viendraient à Fribourg, et envoya dare-dare à Fribourg un maître en la personne de M. Cathomen, lequel a si fort soulevé contre lui l'opinion du clergé de la Singine, affaire qui a beaucoup préoccupé M. Python et que la Providence a tranchée à sa façon.

De fait, jamais les aspirants de la Suisse centrale ne sont venus nombreux ; le quatrième cours a compté huit élèves au maximum, au temps où l'on a fait pour cette section une propagande sérieuse ; il fut de quatre à cinq en moyenne. Et comme ce nombre est encore trop élevé pour les besoins du canton, de nombreux instituteurs (relativement) se sont engagés dans le canton de Berne, s'ils étaient protestants, ou sont entrés dans l'administration. Ainsi, des subsides considérables ont été accordés par le gouvernement de Fribourg en pure perte. Il est arrivé deux fois qu'aucun élève aspirant ne s'est présenté et que, pour maintenir la section, on a dû chercher en toute hâte quelqu'un qui voulut bien se dévouer ou improviser des élèves en envoyant des aspirants français ; j'ai vécu un des ces épisodes, où il fallut faire passer dans la section allemande Louis Verdon et Louis Barbey, élèves de l'école secondaire de Bulle, pour occuper les professeurs allemands et justifier leur présence à l'école. C'est pour éviter de tels procédés que j'ai proposé de ne prendre les élèves allemands que tous les deux ans.

Henri Robert, maître de dessin de 1909 à 1921

En 1909 arrive à Hauterive le professeur de dessin Henri Robert dont le nom a marqué les arts dans le canton de Fribourg. Né à Paris en 1881, il est entré à l'âge de 15 ans à l'Ecole nationale des arts décoratifs. Trois ans plus tard, il est admis à l'Ecole nationale des Beaux-Arts où il est l'élève du célèbre Jean-Léon Gérôme. En 1902, il est titulaire des diplômes requis pour l'enseignement du dessin et de la composition décorative dans les lycées et collèges de France. De 1904 à 1950, il sera professeur au Technicum de Fribourg. Il a enseigné à Hauterive de 1909 à 1921.

Son œuvre est caractérisée par une diversité peu commune : portraits, paysages, natures mortes... traités au fusain, au pastel, à l'eau-forte, à l'aquarelle, à l'huile, à la tempera. Durant une quarantaine d'années, il a aussi patiemment gravé sur cuivre trente-quatre vues du Vieux-Fribourg.

Henri Robert est mort à Lausanne le 9 décembre 1961.

Méthodologie et pédagogie des années 1910 et 1920

L'abbé Eugène Dévaud, qui sera le successeur de Jules Dessibourg en 1923, est professeur à l'Université depuis 1910. Son influence pédagogique est déjà réelle à l'Ecole normale bien avant son arrivée à Hauterive. Les étudiants des années 1910 étudient la didactique dans son *Précis de méthodologie générale* édité chez Fragnière Frères à Fribourg. La didactique est aussi travaillée dans le *Cours de pédagogie* du chanoine Auger signalé ci-après.

Mon père, Jean Barras, a fréquenté l'Ecole normale de 1910 à 1914, à l'époque Dessibourg. Son neveu Louis Sauteur - qui devint professeur de piano et d'orgue - a « fait Hauterive » de 1922 à 1926. Ils ont utilisé le même livre de pédagogie, celui du chanoine Auger et al. (voir bibliographie). Cet ouvrage traite de la pédagogie générale, de la psychologie pédagogique, de la méthodologie, de l'organisation des écoles primaires. Que proposait Auger au sujet de la

discipline, facteur essentiel en ce temps où des classes à effectifs élevés groupaient tous les cours ?

Après un premier point qui insiste sur la piété, les bonnes mœurs, l'exemple du maître car « tel maître, tels élèves », le manuel utilisé à Hauterive insiste sur la fermeté :

Le maître doit avoir assez de caractère, assez de force et d'énergie pour se faire obéir, pour réprimer les délits et corriger les défauts, en un mot, pour faire respecter en tout et partout son autorité.

Si l'instituteur, dès les premiers jours, ne se met pas en possession de l'autorité, il aura toutes les peines du monde à y revenir, et l'enfant sera le maître. « L'enfant qui n'obéit pas, commande ». Cela est vrai à la lettre et l'on aurait de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montrait tous les jours. Il y a dans le fond de l'homme un amour de l'indépendance qui se montre et se développe dès l'âge le plus tendre. Que signifient ces cris, ces pleurs, ces gestes menaçants, ces yeux étincelants de colère dans l'enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande ? Il veut se rendre maître. Le premier soin d'un écolier qui a un nouvel instituteur, c'est de l'étudier, de le sonder. Il n'est rien qu'il n'essaye, point d'industrie et d'artifice qu'il n'emploie pour prendre, s'il le peut, le dessus.

Que l'instituteur maîtrise d'abord ses élèves, qu'il leur inspire cette « crainte du Seigneur » qui est le commencement de la sagesse. Qu'il les amène, par la fermeté et une certaine sévérité, à se soumettre et à obéir ; qu'il les habitue, dès le jeune âge, à dompter leurs désirs et à n'avoir point de fantaisies : si on ne cédait jamais à leurs caprices, ils apprendraient à s'en passer. S'ils importunent, qu'on leur fasse entendre qu'on refuse pour cette raison-là même qu'ils insistent. Et, dit Rollin, on doit tenir pour maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités.

Les conférences de François-J. Oberson données aux normaliens

A partir du 13 février 1911, François-J. Oberson - qui signait toujours François Oberson, laissant tomber son second prénom - donne treize conférences aux étudiants d'Hauterive. Celles-ci, avec une adjonction, ont été publiées dans un ouvrage de 160 pages (cf. bibliographie). Oberson est un défenseur inconditionnel de la pédagogie de Horner et de ses livres uniques. Qui était-il ? Dans *Le machiavélisme de village*, Pierre-Philippe Bugnard écrit à son sujet :

En 1893, en remplacement de l'inspecteur Progin dégomme pour ses sentiments modérés, Python fait nommer au poste vacant le jeune François Oberson : enfant nécessaire poussé vers l'état ecclésiastique par ses protecteurs, il renonce finalement au Grand Séminaire et tombe sous la coupe du directeur de l'Instruction publique qui fait de cet homme instable au comportement quasi pathologique un correspondant engagé du No 13 pour le sud du canton, tout en l'attachant à l'appareil du parti comme secrétaire du Comité conservateur gruérien.

A consulter aux archives de l'Etat le dossier qui lui est réservé, on constate que la vie de François Oberson a été mouvementée. Ses études au Collège St-Michel terminées, il passe deux ans au Grand Séminaire. Ce natif de la paroisse de Rue effectue ensuite un stage à l'Ecole normale de Zoug. En 1888, il est nommé maître à l'école régionale de Cottens. En 1893, Georges Python l'appelle au poste d'inspecteur des écoles primaires de la Gruyère. Dès

1905, il devient pour 4 ans inspecteur cantonal des apprentissages. Au cours des années suivantes, ses ennuis d'ordres physique, psychique, matrimonial et financier empirent. On le trouve successivement sous-archiviste, pensionnaire à Hauterive où il donne aux élèves de l'École normale - pour payer une partie de sa pension - une série de conférences, puis domicilié à Font dans une demeure propriété de son ami le curé Célestin Corboud d'Onnens. Entre 1913 et 1919, les nombreuses lettres qu'il envoie à Georges Python sont expédiées de Vuisternens-devant-Romont, Villars-sur-Glâne, Rueyres-St-Laurent... Dès 1915, il s'occupe du Service du casier judiciaire jusqu'à sa démission en 1923. Mais il continue à s'intéresser à la pédagogie, à défendre inconditionnellement les idées de Raphaël Horner. Il publie son ouvrage intitulé *Nos méthodes et nos moyens d'enseignement*. Il préside la Commission chargée d'élaborer un nouveau livre de lecture pour le cours moyen, en défendant l'idée d'un *livre unique*.

Le contenu de ses conférences

Oberson se livre tout d'abord à un historique sur la formation des maîtres fribourgeois au cours du XIX^e siècle et il mentionne les manuels mis à la disposition du corps enseignant. Puis il fait l'apologie de la méthode intuitive et de la concentration de l'enseignement, chères à Horner. Il est un partisan convaincu de l'induction qui part d'exemples pour conduire l'élève à des constats, à la règle.

Il stigmatise le psittacisme. Il prend la défense du syllabaire analytico-synthétique et des trois *livres uniques* de Horner. Il rappelle que le syllabaire a été expérimenté dès 1880, que le livre unique du cours inférieur a paru en 1884, celui du cours moyen en 1889 et celui du cours supérieur en 1899. Le livre unique porte ce nom car il touche à toutes les branches du français, ainsi qu'à l'histoire, à la géographie, à l'instruction civique et aux sciences naturelles. A part le livre unique, les élèves disposaient d'un manuel de calcul et de livres de religion. On ne fait plus de la lecture uniquement pour s'exercer à lire - note Oberson - mais aussi, en même temps, pour acquérir des connaissances utiles et pour cultiver toutes les facultés.

Dans ses causeries, l'ancien inspecteur n'a rien caché des fortes tensions et oppositions suscitées par le livre unique. Il a rappelé les rudes empoignades, tout spécialement lors d'une assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation qui eut lieu à Estavayer-le-Lac le 7 juillet 1892. Deux prêtres portant chacun le titre de Monseigneur écrivirent même un pamphlet où leur confrère l'abbé Horner était violemment pris à partie. A côté de nombreux griefs, ils affirment dans ce libelle : « *L'enseignement de la langue - si important soit-il - ne peut pas être considéré comme le centre de l'instruction primaire. L'instruction religieuse et l'éducation chrétienne, voilà la base et le centre de toute l'éducation populaire.* » Le pamphlet - qui instituait panacées pédagogiques les seules lectures à caractère religieux - fut distribué dans le train conduisant les membres du corps enseignant à l'assemblée d'Estavayer.

L'un des auteurs de cette diatribe, Mgr Alexandre Savoy, supérieur du Séminaire diocésain, dut remettre sa démission en 1895 à la suite de faux pas plus graves encore. A part ses tendances aux hallucinations relevées par des prêtres dans des lettres à l'évêque, il avait dépassé largement ses prérogatives en envoyant dans le diocèse, de sa seule autorité, des directives boiteuses relatives au chant grégorien.

Constats et principes livrés par Oberson aux normaliens

Bien qu'énoncés il y a près de 100 ans, de nombreux points méritent encore attention !

- 1) Le grand malheur est que, chez nous, chacun se croit autorisé à trancher les questions pédagogiques et méthodologiques avec une assurance qui n'a d'égale que la plus profonde ignorance dans ces matières très difficiles.
- 2) Les enfants doivent *comprendre*, et non simplement réciter. Par exemple, dans la liste des mots terminés par *al* prenant un *s* au pluriel, les maîtres d'autrefois ne prenaient pas la peine d'expliquer *cal, chacal...* Et l'inévitable dictée émaillée de chinoïseries était devenue l'unique critère de la valeur d'une école. Heureusement qu'un digne émule du Père Girard - l'abbé Horner - est survenu !
- 3) L'écriture ne saurait être enseignée sans les éléments du dessin. Oberson prend comme exemple le premier mot du syllabaire Horner : *épi* et donne l'enchaînement des leçons. 1. *Intuition* : montrer un épi, en faire distinguer les parties, discussion sur la provenance, l'utilité. Exercice de phraséologie, d'élocution, de conversation. 2. *Dessin*. Représentation sommaire de l'épi au tableau noir. Reproduction de ce dessin au tableau par des élèves. Puis reproduction sur l'ardoise d'abord, ensuite en marge du cahier de chaque élève, en regard des exercices d'écriture. 3. *Écriture*. Enseignement et étude des lettres *i, e, p*. 4. *Lecture*. Lecture des lettres dans des ordres différents et dans l'ordre de leur groupement pour former le mot épi. (Horner demandait, avant l'étude des lettres, la présentation globale du mot.)
- 4) Le fil conducteur de tout l'enseignement primaire dans chacune des diverses branches du programme doit être avant tout l'étude de la langue maternelle, parce qu'une foule d'occasions d'acquérir telle ou telle connaissance ne se trouvent qu'en géographie, en histoire, en éléments des sciences naturelles et même en arithmétique.
- 5) L'étude du vocabulaire ne doit pas porter sur des mots isolés de leur contexte.
- 6) La grammaire est une science d'observation qui doit être faite d'inductions, d'exemples qui conduisent à la règle.
- 7) L'analyse grammaticale et logique n'est qu'un exercice de contrôle des connaissances acquises, et non pas un moyen d'enseignement.
- 8) Au degré inférieur, l'enseignement de la proposition écrite et de la rédaction se confond avec les leçons d'intuition. Au degré moyen apparaîtront des résumés, des amplifications, des permutations, des inventions, etc. Au degré supérieur, les élèves, mettant en valeur leurs ressources personnelles et la tournure de leur intelligence, pourront souvent choisir eux-mêmes les sujets de rédaction. Cela leur permettra de mettre à contribution leur capacité individuelle d'observation et de réflexion dans tous les domaines.
- 9) Le cours gradué de calcul oral et de calcul écrit de l'ancien directeur de l'École normale Adrien Michaud constitue une heureuse application de la méthode inductive. Mais il ne faut pas oublier d'amener les élèves « sur le terrain », en les mettant en présence des problèmes tels qu'ils se présentent dans la vie ordinaire. Aussi longtemps que les élèves n'ont pas été mis en contact avec une surface, un volume dont ils seront invités à fournir la mesure, le maître ne saura pas ce que vaut son enseignement.
- 10) En histoire et en géographie, la nomenclature sèche n'est pas admise. L'élève est appelé à raisonner à partir du concret. La géographie n'est pas la simple description d'un pays, mais elle doit être son explication. Rattacher les faits les uns aux autres, en faire découvrir l'enchaînement et les conséquences, voir les relations entre le

caractère d'un cours d'eau, la topographie et le climat, les relations entre le relief, le climat, le groupement des populations et les genres d'activités... Dans les promenades effectuées au cours supérieur, les élèves disposeront d'une carte de la région à l'échelle 1:25 000 et s'y référeront.

- 11) Un exercice de gymnastique scolaire de dix à quinze minutes est nécessaire au milieu de chaque séance de classe pendant la période d'aération de la salle.

François Oberson critique les professeurs Dévaud, Dessibourg et Berset

L'ancien inspecteur Oberson a entretenu durant quelque vingt ans une abondante correspondance avec Georges Python. L'une de ses lettres, en date du 30 juillet 1912 - lettre qui figure dans son dossier aux archives de l'Etat - ne ménage ni les abbés Dévaud et Dessibourg, ni le professeur de méthodologie Maxime Berset. Elle témoigne d'une aigreur imputable à l'interruption de ses activités professionnelles et aux problèmes divers auxquels il est confronté. Après avoir traité Eugène Dévaud de *pédagogue de cabinet*, il poursuit :

Rien ne remplace l'expérience, en pédagogie surtout. (...) C'est ce qui manquera toujours à M. Dévaud. J'espère d'ailleurs que vous ne vous faites pas d'illusion, Monsieur le Conseiller. Vous n'aurez pas plutôt disparu de la scène que l'on reviendra à presque tous les anciens errements en matière d'enseignement primaire pour la raison simple que notre Ecole normale ne marche pas au point de vue professionnel. Les aspirants, même les meilleurs et je n'hésite pas à l'affirmer, sortent de là sans orientation et sans conviction pédagogique précise. (...) Ce n'est pas aux aspirants, c'est surtout à M. Berset qu'une école d'application serait nécessaire. Elle lui permettrait du moins de se convaincre que ses leçons d'application sont à cent coudées de ce qu'elles devraient être. Quant à M. Dessibourg, n'en parlons pas. J'ai pu me convaincre qu'il est de la vieille Ecole.

Chronique des années 1910, jusqu'à l'arrivée de l'abbé Dévaud

- L'abbé Bovet, jeune professeur, donne ses cours de piano, d'harmonium et d'orgue à des groupes de quatre ou cinq élèves.
- Le directeur Dessibourg tient compte des remarques qui lui parviennent au sujet du comportement pas toujours exemplaire de membres du corps enseignant du canton.
- Le dimanche, de onze heures à midi, les entretiens qu'il préside portent sur la civilité ; il donne des conseils en matière de savoir-vivre.
- En 1910 déjà est réalisée une étude en vue de l'installation du chauffage central. Ce sera chose faite en 1913.
- En fin d'année 1911, la direction de l'Ecole dépose une demande de réduction de prix pour le transport des élèves par l'omnibus électrique Fribourg-Farvagny. De quoi s'agit-il ? Cet autobus-trolleybus a été en service de la fin décembre 1911 à la fin mai 1932. La Compagnie des omnibus électriques Fribourg-Posieux-Farvagny (F-F) fut constituée le 7 août 1911 et le premier tronçon de la ligne Fribourg-Posieux fut inauguré le 30 décembre. Le directeur d'Hauterive n'avait pas perdu de temps pour demander un rabais ! La route en terre battue parsemée sur certains tronçons de trous et de bosses, des pneus « pleins » : on devine la précarité du confort offert aux usagers ! Ce n'est qu'en 1924 que les autobus électriques furent équipés de pneus gonflés. Le F-F se déplaçait à la vitesse de 20 km à l'heure.
- Le prix de pension s'élève à 25 fr. par mois pour les aspirants. Ceux-ci doivent en outre s'engager à enseigner dix ans dans le canton. Les étrangers au canton payent 50 fr. par mois.

- En 1912, les moines de l'abbaye de Saint-Wandrille (Haute-Normandie, département de Seine-Maritime) émettent le vœu de s'installer à Hauterive. Depuis 1901, année où l'homme d'Etat Emile Combes avait exigé la fermeture de 2500 établissements religieux français, les trente-sept moines bénédictins de Saint-Wandrille sont exilés en Belgique. Hébergés provisoirement en divers endroits, ils cherchent un lieu de séjour définitif. Si Hauterive n'avait pas été l'objet d'aménagements successifs, l'abbé Dessibourg aurait été favorable à leur accueil et l'Ecole normale aurait déménagé à Fribourg. Le Père Abbé de Saint-Wandrille était le célèbre Dom Pothier, réformateur du plain-chant. Accompagné de ses religieux en exil, il a trouvé refuge à Conques.
- En 1913, l'orgue est restauré (mal) par la maison Wolf. Il est doté d'un moteur électrique.
- En 1913, à la suite de son mariage, le professeur Joseph Stritt est logé à l'auberge d'Hauterive, construite en 1906. Ce bâtiment a été édifié peu après la construction de l'usine électrique d'Hauterive - terminée en 1902 - et de la route qui la dessert. Sa durée a été éphémère, vu sa situation à l'écart du trafic... et la fréquentation de l'établissement par des « pèdes ». L'auberge d'Hauterive, propriété de l'entreprise des Eaux et Forêts - qui deviendra les Entreprises électriques en 1915 -, a été louée à l'Ecole normale en août 1916. La Revue de l'année scolaire, en 1923, signale la pétition envoyée au directeur des Entreprises électriques par le chef et les employés de l'usine électrique. Cette pétition demande que soit créée une école primaire qui accueillerait les enfants des ouvriers de l'usine, ceux des professeurs d'Hauterive, ainsi que ceux des fermiers de La Sèche et de Châtillon. Le projet se réalise. L'auberge, devenue classe d'application dès 1924, sera surnommée « **Rambouillet** ». Le problème de la pédagogie pratique, si souvent rappelé depuis l'ouverture de l'Ecole normale, était enfin résolu.
- D'importantes réparations ont été effectuées à l'église d'Hauterive, à partir de 1903. L'édifice restauré attirera de nombreux visiteurs.
- Le 28 octobre 1914, le conseiller fédéral Félix Calonder - au gouvernement depuis l'année précédente - visite Hauterive accompagné de plusieurs personnalités, dont les conseillers d'Etat Georges Python et **Joseph Chuard**. (Ce dernier avait été un brillant élève d'Hauterive de 1884 à 1886, puis du Collège St-Michel et de l'Ecole polytechnique de Zurich. Avant de devenir conseiller d'Etat, ce citoyen de Cugy avait fait une carrière d'ingénieur, en Allemagne surtout, comme constructeur de ponts métalliques. Joseph Chuard est l'un des inventeurs des constructions en béton armé. A Francfort, il avait épousé Maria Ducotterd, fille du professeur Xavier Ducotterd mentionné à diverses reprises dans ces pages.)
- Les Jurassiens titulaires d'un brevet fribourgeois trouvent dans leur région des difficultés d'engagement.
- Le 16 novembre 1916, donnant suite à un vœu exprimé par les inspecteurs scolaires, le directeur de l'Instruction publique demande au directeur d'Hauterive d' « *éliminer du nombre des aspirants instituteurs les sujets non musiciens. (...) Vous pourriez annoncer cela dans le prospectus de l'Ecole normale* ».
- Dans la revue de l'année scolaire 1916-1917, le directeur Dessibourg émet le vœu de transformer la première année d'Ecole normale en degré préparatoire - sorte d'école secondaire - et d'exiger ainsi cinq années d'études. Les élèves, arrivant en général directement de l'école primaire, auraient besoin d'une année de transition. Cette année supplémentaire serait probatoire. Les « incapables et les indignes » pourraient être éliminés.
- Le 8 juin 1918, deux élèves de l'Ecole normale se noient dans la Sarine. Ernest Gaul, d'Anvers - l'un des deux Belges réfugiés à Hauterive - a voulu sauver son camarade de deuxième année Elie Frossard, de Murist, pris dans un tourbillon. Lorsqu'ils furent ramenés sur la grève, les deux avaient perdu la vie.

- En octobre 1918, meurt de la grippe le professeur de musique Joseph Stritt, âgé de 32 ans. Il laisse une jeune veuve et un petit garçon de quatre ans. Son successeur sera son ami Leo Kathriner, de Sarnen. La lettre de postulation de ce dernier est datée du 18 novembre 1918. Dans son curriculum vitæ, Leo Kathriner fait état de sa maturité obtenue à Sarnen, de quatre ans d'étude de piano, d'orgue, de violoncelle et de composition à Munich, ainsi que de deux années passées à Beuron en qualité de professeur de musique. Il mentionne aussi ses activités d'organiste et de violoncelliste à l'orchestre symphonique de Bâle.
- Les cours de l'année 1918 sont passablement désorganisés par l'épidémie de grippe. Des salles de classe sont transformées en infirmeries.
- Les 1^{er} et 15 mars 1919, Eugène Coquoz, jeune instituteur, publie des articles dans le *Bulletin pédagogique* au sujet de la durée des études à l'Ecole normale. Partant d'une remarque formulée par le directeur Dessibourg dans son rapport annuel de 1918, Eugène Coquoz souhaite une prolongation d'une année. Cette cinquième année se passerait à l'Université, dans un Institut pédagogique à créer. Le jeune instituteur de Broc se réfère aux bénéfices retirés des cours théoriques et pratiques qu'il a suivis à l'institut J.J. Rousseau de Genève.
- Le 26 juillet 1919, Hauterive a bénéficié d'une visite exceptionnelle, celle du président de la Confédération Gustave Ador, venu à Hauterive en qualité de Chef du département fédéral de l'Intérieur. Il était accompagné du président et de membres de la Commission fédérale des Monuments historiques et des conseillers d'Etat Perrier et Buchs. L'architecte Broillet leur a commenté les travaux de restauration de l'église.
- En 1920 a lieu un contrôle de l'enseignement de la gymnastique par un inspecteur fédéral. Le directeur Dessibourg et le professeur de gymnastique Sterroz n'apprécient pas cette ingérence d'un « bailli fédéral ».
- En novembre 1920, le 4^e centenaire du premier traité de combourgeoisie unissant Fribourg à Genève est fêté à Hauterive, en présence des gouvernements et des représentants aux Chambres fédérales des deux cantons. Au menu artistique un concert d'orgue, et au menu gustatif une fondue arrosée de Faverges, dont les vignes avaient été plantées jadis par les moines d'Hauterive.
- Le 1^{er} juillet 1921, Hauterive accueille le conseiller fédéral Jean-Marie Musy et, le 14 juillet, c'est le Conseil fédéral in corpore qui visite Hauterive en compagnie du Conseil d'Etat fribourgeois. Pendant le souper, les élèves ont interprété des chants patriotiques sous la direction de l'abbé Bovet. M. Schulthess, président de la Confédération a eu des mots très aimables pour l'Ecole normale.
- Le 22 juin 1922, toute la députation de la Droite aux Chambres fédérales visite Hauterive, accompagnée de six conseillers d'Etat. Les conseillers fédéraux Giuseppe Motta et Jean-Marie Musy sont présents. M. Motta rappelle aux élèves de l'Ecole normale les quatre principes d'une bonne éducation : 1) la religion 2) l'amour de la patrie 3) le respect mutuel 4) la concorde. Il félicite tout spécialement l'abbé Bovet, promoteur du chant populaire dans le pays.

Un professeur renommé : l'abbé Julien Favre

Les débuts à Hauterive de l'abbé Eugène Dévaud, professeur à l'Université, datent de 1921, année où il fut appelé à remplacer en partie l'abbé Julien Favre, malade. Ce dernier venait aussi de donner sa démission de rédacteur en chef du *Bulletin pédagogique*.

Julien Favre, docteur ès lettres, enseignait avec distinction la littérature et la religion à Hauterive depuis 1895, tout en exerçant la fonction d'aumônier. L'article nécrologique paru dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} juillet 1921 nous apprend que l'abbé Favre est né à

Gillarens en 1864. Avec ses meilleurs amis, le futur évêque du diocèse André Bovet et le futur célèbre chirurgien Gustave Clément, il a passé une année d'étude à Innsbrück. A l'Université de Fribourg, il a conquis les grades de licencié en théologie, puis de docteur ès lettres. Sa thèse portait sur *Lacordaire orateur*. Julien Favre est mort le 5 juin 1921. A son décès, le poète gruérien Fernand Ruffieux qui fut son élève de 1903 à 1907 écrit dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} août 1921 :

Tous ceux qui, depuis un quart de siècle, ont passé dans cette vieille demeure cistercienne d'Hauterive auront, en apprenant la mort cruelle de leur ancien maître, évoqué le souvenir de ses leçons...

Ils auront soudain vu surgir et se dresser devant leurs yeux sa haute stature un peu courbée et amaigrie vers la fin de sa vie, sa physionomie expressive et intelligente, son regard loyal, profond, malicieux parfois et toujours vif et pétillant sous le lorgnon d'or. Se retrouvant soudain, ô charme des illusions, transportés sur les bancs de la « quatrième », ils auront entendu résonner ses pas dans le vaste corridor puis, ils l'auront vu, de sa démarche lente et grave, s'approcher du pupitre puis y déposer ses livres. C'était alors une vraie fête, un régal exquis qui subjuguait toute la classe. Avec quelle clarté, quelle méthode, quelle forme charmante et originale il nous parlait du génie de cette vieille langue française, créatrice d'œuvres si parfaites qu'il goûtait et admirait. Comme il savait réveiller en nos âmes un peu frustes et naïves l'amour du beau !

11. Au temps d'Eugène Dévaud, de 1923 à 1931

L'abbé Eugène Dévaud est nommé directeur d'Hauterive le 23 juin 1923. Il est né à Granges-la-Battiaz, près de Villaz-St-Pierre, le 17 mai 1876. Après ses études secondaires à Romont et Fribourg, il entre au séminaire et il est ordonné prêtre en 1901. Ses études à l'université sont couronnées en 1905 par une thèse de doctorat sur l'école primaire de son canton sous la République Helvétique. Son intérêt pour la pédagogie l'a amené à poursuivre ses recherches à Paris, Louvain, Iéna et Halle. De retour dans son canton, il devient inspecteur des écoles primaires de Fribourg de 1906 à 1910. A cette date, il est nommé professeur de pédagogie à l'Université. Appelé à la direction d'Hauterive, il conservera néanmoins ses cours à l'Université. Il dirigera l'Ecole normale de 1923 à 1931.

Durant la guerre 1914-1918, l'abbé Eugène Dévaud est chargé par la *Mission catholique suisse auprès des prisonniers de guerre* de visiter les camps d'internés français en Allemagne. Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1917 relatent l'action considérable conduite par l'émissaire fribourgeois. Cette mission en Allemagne lui vaudra la Légion d'honneur.

Attentif aux courants pédagogiques de son époque, il en a dégagé les éléments compatibles avec l'éducation chrétienne. Auteur de nombreux ouvrages traduits en diverses langues, il a milité en faveur d'une école active. Son nom s'inscrit dans l'histoire de la pédagogie européenne.

Eugène Dévaud préférait la recherche à la conduite des hommes. Peu enthousiaste dans l'exercice de la fonction de directeur d'école, il écrivait à Georges Python le 28 février 1925 : « *J'ai toujours été trop habitué à vivre dans les livres et les idées pour savoir conduire les hommes et les tenir, pour voir tout ce qu'un directeur doit voir.* »

L'abbé Dévaud, devenu M^{gr} Dévaud en 1936, est décédé à Fribourg le 25 janvier 1942. Lorsque, il y quelques années, sa tombe fut supprimée dans le cimetière de Villaz-Saint-Pierre, les autorités paroissiales ont omis de lui réserver une stèle, à côté de celles des autres prêtres ressortissants ou curés de la paroisse. J'ai fait part de cet « oubli » au Conseil paroissial de Villaz-St-Pierre. Il m'a laconiquement répondu, le 30 mai 1998, que « *le Conseil paroissial ne juge pas important, pour le moment, de donner suite à votre requête* ». (!)

Léon Barbey dresse le portrait d'Eugène Dévaud

Le 20^e anniversaire de la mort de M^{gr} Dévaud inspire à l'abbé Barbey l'article suivant, qu'il publie dans le *Bulletin pédagogique* du 15 janvier 1962 :

Parce qu'il avait le sens de l'amitié, M^{gr} Dévaud avait le don de la conversation, vive, piquante et pétillante. Il racontait plaisamment l'anecdote et il était friand de celle des autres. Ce n'est donc pas lui manquer de respect que de tenter de le faire revivre à travers quelques anecdotes.

Celle-ci se situe en salle d'étude, à Hauterive, une fin d'après-midi de juin, entre cinq et sept. Un normalien avide d'air pur a quitté son pupitre pour installer sa chaise et « potasser son brevet » devant la fenêtre grande ouverte. Survient M. le directeur. Il aimait à faire un tour à cette heure-là dans la longue salle commune, « pour se rendre compte », pour s'imprégner de cette atmosphère de ruche laborieuse et silencieuse, parfois aussi pour libérer le surveillant, qu'il délogeait tout simplement en l'invitant à aller prendre l'air.

Il faut dire aussi qu'on le redoutait un peu pour ses brusques éclats, du genre qu'on appelle drôlement, dans notre langue des « tsimperlets ». Notre normalien donc se demande s'il ne va pas se faire admonester pour avoir déserté son poste. Et voici précisément que M. le directeur, après un coup d'œil rapide sur la salle d'étude, s'avance vers lui, de ce pas décidé, saccadé, trépidant qu'on lui connaissait. Il s'arrête, regarde le jeune homme plongé dans son livre, se penche vers lui et lui chuchote : « Vous avez bien fait, mais je vous aurais grondé si vous aviez quitté la fenêtre en me voyant entrer ! »

Il savait commander, exiger, punir quand il fallait, mais sans que cela altérât la profonde amitié qu'il vouait à ses jeunes disciples. Il se réjouissait qu'on le comprît. Il eût été affligé d'être pris pour un père-fouettard.

Sa plume était alerte, comme son pas. Plus que sa parole, dans certaines circonstances. Alors qu'en conversation, il évoluait comme un poisson dans l'eau, en chaire son verbe s'embarrassait parfois. L'éloquence professorale ni celle du prédicateur n'étaient ses genres littéraires préférés. Aussi, avec quel soin, quelle conscience préparait-il ses cours et ses sermons ! De ses cours universitaires, écrits sur cahiers et non sur feuilles détachées, il a laissé des textes complets, de 1910 à 1941. Ce ne sont pas seulement des notes, des esquisses de plans : toutes les phrases en sont écrites, avec les points sur les i et la ponctuation. Quant aux sermons, il pensait que son devoir de prêtre était de ne pas s'en croire dispensé en raison de son activité didactique. Même après avoir quitté l'Ecole Normale, il se plaisait à venir faire l'homélie dominicale aux étudiants, dans cette maison qu'il aimait retrouver et « pour payer son dîner », comme il disait à M. le directeur Fragnière et à M. l'économiste Chavaillaz.

Il cultivait la correspondance. J'en ai bénéficié spécialement pendant l'année 1934-1935, au cours de laquelle sa générosité m'offrit les moyens de poursuivre des études pédagogiques à

Louvain, à Paris et à Genève. Pendant ces mois où il craignait que l'exil ne me pesât, j'ai eu droit à une lettre par semaine au moins. Il me tenait au courant de la vie de nos amis communs, des créations de l'abbé Bovet, des avatars de la voiture de M. Fragnière, de ses espoirs de marier M. Müller ; il me traduisait les gazouillis de la première fille de M. et Mme Overney. Jamais je n'ai aussi bien connu les derniers potins de Fribourg. Pensait-il soudain qu'il me serait utile de « contacter » tel personnage, telle institution ? vite, il me lançait une carte, datée de la Saint Hygin ou des Saints Crépin et Crépinien. La convocation à l'examen oral de doctorat qu'il m'adressa comme doyen de la Faculté portait la mention de « saint Valentin, patron des amoureux ».

Il était fort peu question de lui-même dans ses épîtres. L'évocation de mes souvenirs tend à devenir trop personnelle, au contraire. Il faut pourtant que j'ajoute au moins un trait. Je n'étais qu'un collégien de V^e littéraire quand l'abbé Dévaud me fit suggérer par mon père d'envisager pour l'avenir, ou du moins de ne pas écarter a priori, l'éventualité d'une orientation pédagogique. C'était en 1922 ou 1923. La pédagogie, à cet âge, je ne savais pas ce que c'était, sinon pour avoir « fouiné » dans les bouquins paternels et les avoir rejetés avec un frisson dans le dos. N'empêche que cette intervention me frappa ; je reconnus une noble préoccupation chez ce prêtre en pleine force qui pensait déjà à la continuation de sa tâche. Un homme qui croit à ce qu'il fait : tel il m'apparut alors, et c'était un grand exemple.

Des années passèrent au terme desquelles je fis cette expérience que la pédagogie cessa de me paraître ennuyeuse à partir du moment où je la vis incarnée dans l'abbé Dévaud. La même expérience, des centaines sinon des milliers de gens l'ont faite comme moi. C'est sans doute le plus bel éloge qu'on puisse rêver pour un pédagogue.

L'Ecole normale à Fribourg ?

Dès sa nomination en 1923, Eugène Dévaud formule le même souhait que son prédécesseur : transférer l'Ecole normale à Fribourg. Une occasion se présente. Il s'agit de l'achat de la maison Ste-Agnès - appelée *Pensionnat des jeunes filles de Nazareth* ou *Pensionnat de la Villa Agnès* - qui vient d'être supprimée. Ce bâtiment a été construit au Petit-Rome de 1913 à 1916 (actuelle école du Jura dite *bâtiment du Jura* qui abrite des classes primaires, enfantines et du CO). L'abbé Dévaud, en relevant les avantages d'un transfert à Fribourg, souligne les inconvénients que présente Hauterive : éloignement pour les professeurs qui n'y sont pas domiciliés, problèmes posés par toutes les séances organisées à Fribourg, coût de l'entretien des neuf bâtiments d'Hauterive, insalubrité du dortoir, absence d'un bâtiment convenable pour loger les professeurs...

Dans un long projet de message au Grand Conseil - non daté mais vraisemblablement rédigé en 1923 - toutes les insuffisances présentées par les bâtiments d'Hauterive sont décrites. Ce message rappelle que l'abbé Dessibourg, avant de mourir, insistait auprès de son successeur pour qu'il obtînt le transfert de l'Ecole à Fribourg. Ce rapport ne tarit pas d'éloges sur la situation et les avantages offerts par la maison Ste-Agnès :

Sa situation dans un site ravissant dominant la ville en face de nos Alpes, sa proximité des avantages urbains, son aménagement aussi hygiénique que pratique, les vastes et nombreux locaux que ce bâtiment renferme et qui ont été calculés largement pour un effectif de cent vingt jeunes filles, les trente poses de terre qui l'enserrent et qui s'opposent toujours à une interception de la vue, tout en offrant maintes commodités comme place de récréation, de gymnastique, de dégagement ou simplement de culture.

Le corps enseignant fribourgeois pense aussi au transfert de l'École normale à Fribourg, comme à la réorganisation des études. Dans le *Faisceau mutualiste* de juillet 1920, Jules Nydegger, instituteur à Fribourg, reprend la proposition formulée l'année précédente par Eugène Coquoz. Il souhaite que la durée des études soit portée à cinq ans. La dernière année - qui se passerait à Fribourg - consisterait en cours donnés à l'Université et le programme porterait sur la psychologie, la pédagogie, la didactique, la langue maternelle, les sciences commerciales et politiques, la géographie, l'histoire, une langue étrangère, des exercices en laboratoire de physique et de chimie. Il s'agirait, estime Jules Nydegger, de « *pousser quelques pointes en avant dans quelques branches* ».

On le verra encore durant des décennies, des projets peuvent être échafaudés maintes fois avant que se dessine une réalisation...

Hauterive école d'art ?

Dans une lettre écrite le 21 octobre 1923 et dont le destinataire est inconnu, le nouveau directeur d'Hauterive Eugène Dévaud suggère une autre affectation possible du monastère dans le cas où l'École normale s'en irait à Fribourg :

A mon avis, il faut reprendre l'idée de M. Python, qui aurait voulu faire d'Hauterive, avec des Bénédictins, une école d'art, de musique sacrée et de liturgie, avec comme élèves des organistes, des directeurs de chant, des liturgistes, etc. La mode est à ces réalisations religieuses dont Beuron fut un exemple remarquable. Je me demande si, dans l'état actuel des choses, Beuron ne déléguerait pas des moines ici, qui réaliseraient l'école d'art religieux que sans doute ils ne peuvent guère continuer dans l'état actuel de l'Allemagne. Je me demande aussi s'il n'y aurait pas lieu de s'adresser à Einsiedeln ou à Engelberg, afin d'intéresser les bénédictins de Suisse à Fribourg. (Note : Beuron est un couvent du sud de l'Allemagne, région Forêt-Noire - Lac de Constance.)

Au sujet des écoles monastiques d'art - dont Hauterive a failli devenir un fleuron - l'exemple belge de Maredsous mérite qu'on s'y arrête. Si les vœux de MM. Python et Dévaud avaient été exaucés, Maredsous aurait pu servir d'exemple... Une digression au sujet de cette abbaye belge : Dom Hildebrand est élu Abbé de Maredsous (Belgique) en 1890. Il résidait précédemment à Beuron, l'abbaye « mère » de Maredsous. Ce passionné d'art a animé à Beuron un atelier d'art florissant. En novembre 1890, il présente à la communauté de Maredsous le vœu de construire un établissement d'enseignement artistique. Le projet va mûrir, s'inspirant de l'esprit d'un Moyen Age monastique idéal, où les monastères disposaient d'écoles d'art adonnées à l'orfèvrerie sacrée, à l'émaillerie religieuse, à la reliure de manuscrits liturgiques, à la sculpture, au mobilier d'église, à la confection de vêtements du culte. L'école d'art de Maredsous et ses produits vont connaître un grand succès dès le début du XX^e siècle. Dans les années d'après-guerre 1939-1945, l'école est restée fidèle à sa petite taille : une quarantaine d'élèves, tous internes, ce qui stimule de multiples échanges avec les professeurs, dont beaucoup sont moines et forment l'encadrement. La préoccupation des religieux reste le développement d'un « esprit d'école », avec des activités culturelles extérieures formatrices comme des concerts, des expositions, des voyages. Toutes ces occupations annexes ouvrent les esprits à la création artistique. Celle-ci a varié au cours des ans : orfèvrerie, ébénisterie, sculpture, lutherie, broderie, reliure... En 1964, l'abbaye a rendu effective la fusion de son École de Métiers d'art avec l'École artisanale de Namur.

Mais Hauterive ne devint pas école d'art, contrairement aux projets esquissés par Georges Python et Eugène Dévaud. Regrettable pour le rayonnement artistique du canton de Fribourg !

L'Ecole normale pourrait collaborer avec le Collège St-Michel...

Le 2 décembre 1923, dans une lettre au directeur de l'Instruction publique, l'abbé Dévaud regrette que les « dames de Nazareth » demandent un prix exorbitant pour le bâtiment de Ste-Agnès. Doit-on cependant - se demande le directeur Dévaud - perdre l'occasion d'établir à Hauterive cette école de chant et d'art religieux dont nous avons besoin et qui représenterait un incontestable progrès ? Une autre solution pourrait être la construction d'un bâtiment neuf, ou « *l'aménagement d'un bâtiment existant à Fribourg, comme l'orphelinat de la ville qui aspire venir à Froideville sur le domaine Cantin* ». La situation de l'orphelinat serait idéale, assure l'abbé Dévaud. On pourrait bâtir une halle de gymnastique - avec au-dessus une salle de réunion - qui serait commune avec le Collège St-Michel. « *N'y aurait-il pas des avantages à ce que les professeurs puissent passer sans perte de temps d'un établissement à l'autre ?* » En terminant sa lettre, le directeur d'Hauterive rappelle l'état de délabrement du dortoir, les ennuis avec les domestiques logeant à Ecuwillens, la grossièreté du fermier ivre trois fois par semaine...

L'abbé Dévaud novateur

L'Ecole normale, malgré des souhaits et des projets récurrents, n'effectuera pas le déménagement à Fribourg. Et les vœux de membres du corps enseignant exprimés par la plume des Coquoz et des Nydegger sont restés lettre morte. Bien que marquées par des velléités d'abandonner Hauterive pour la capitale, les années où l'abbé Dévaud était directeur ont été fructueuses :

- En même temps qu'un nouveau directeur, Hauterive a un nouvel intendant. Le 14 août 1923, l'abbé Joseph Monney, curé de Villars-le-Terroir, est appelé à remplir cette fonction à Hauterive.
- En 1924, une classe d'application est - enfin - créée à « Rambouillet », dans l'ancienne auberge propriété des Entreprises électriques, non loin de l'abbaye.
- En 1925, le directeur Eugène Dévaud, ouvert à tout ce qui se passe dans le monde quant à l'évolution des idées pédagogiques, s'en va à Berlin étudier les transformations de l'école allemande après la Grande Guerre.
- En 1925, l'abbé Dévaud, à la suite d'une réunion de la Société fribourgeoise d'éducation, regrette les mauvaises dispositions du clergé envers le corps enseignant. Les curés souhaiteraient une soumission absolue de la part des instituteurs.
- La transformation des bâtiments de Saint-Loup, qui a lieu en 1926, permet de loger plus convenablement des professeurs. La chapelle de ce complexe, transformée en appartement !, sera habitée par Auguste Overney et sa famille. Et les élèves peuvent enfin mieux dormir, dans un dortoir restauré.
- En septembre 1926, sur vingt-six candidats qui se présentent à l'examen d'admission, dix-sept sont admis. Trois seulement n'ont fréquenté que l'école primaire. Parmi la promotion de nouveaux maîtres sortie en 1926, on note les noms de Louis Sauter, futur organiste et professeur au Conservatoire, et de Louis Page, qui deviendra le professeur et écrivain de Romont. En 1926, apparaît déjà du chômage dans le corps enseignant. L'abbé Dévaud présente « ses » chômeurs dans les écoles libres (catholiques) de France.

- Le 10 janvier 1927 meurt le directeur de l'Instruction publique Georges Python, conseiller d'Etat pendant 40 ans. Lors de ses funérailles, cinquante normaliens exécutent les chants religieux. Son successeur sera Ernest Perrier, le futur Dom Nicolas de La Pierre-Qui-Vire.
- Le 24 mai 1927, la piscine est terminée.
- En 1927, le nombre d'années d'étude passe de quatre à cinq ans. La première promotion concernée, qui sera brevetée en 1932, est celle du futur directeur de l'Ecole normale Fernand Ducrest et du musicien Oscar Moret.
- En 1927 est installé un petit orgue d'exercice construit par la Maison Wolf.
- Le 28 juillet 1927, M^{gr} Besson répond au directeur d'Hauterive. Ce dernier lui a fait part de son souhait de voir davantage de prêtres à Hauterive. Le nom de l'abbé Emmanuel Dupraz est avancé. Chapelain d'Avry-sur-Matran, précédemment curé d'Ouchy, l'abbé Dupraz est une riche personnalité. Ses talents de musicien sont appréciés. En cette année 1927, il ne s'en va pas à Hauterive, mais il devient curé de Corserey.
- Une nouvelle salle de sciences est inaugurée en 1927, avec des annexes pour le professeur de chimie et celui de physique. Le nombre de studios de musique instrumentale passe de six à onze. Une salle de réunion permettra aussi de présenter des pièces de théâtre.
- Les bibliothèques ont été sans cesse améliorées, qu'il s'agisse de la bibliothèque générale, de celle de la section alémanique ou des bibliothèques de classe.
- En 1929 déjà, les élèves bénéficient de représentations cinématographiques. Le 13 février est projeté le film *Quand nos fruits mûrissent*, sur l'utilisation des fruits et la nocivité de l'alcool, pour illustrer *la loi Musy*. Il s'agit de la loi proposée par le conseiller fédéral Jean-Marie Musy sur le régime des alcools, loi acceptée par le peuple le 6 avril 1930. Le jour de la votation, Eugène Dévaud écrit : « *L'Ecole normale a décevement fait son devoir, d'où une forte proportion de oui à Posieux.* » Il envoie un télégramme à M. Musy, président la Confédération en 1930. Le magistrat répond en des termes très aimables.
- Le 13 février 1929, Leo Kathriner présente avec un gramophone un enregistrement commenté de la 5^e symphonie de Beethoven. L'achat de cet appareil - tout nouveau à l'époque - est souhaité aussi par l'abbé Bovet. Au sujet du phonographe (ou gramophone), Eugène Dévaud notait quelque temps auparavant dans son *Diarium* : « *L'abbé Bovet a effectué une démonstration avec son propre appareil pour illustrer des leçons de chant. Cet instrument serait fort utile à l'exacte prononciation de la langue maternelle dans les sections française et allemande, à l'enseignement de la diction, du chant, de la musique et de son histoire.* »
- Le 19 mars 1929, c'est l'inauguration de l'appareil de cinéma de l'Ecole normale, avec la projection de *La terre qui meurt*, de René Bazin. (C'est en 1921 que s'est créée la *Fondation du Cinéma scolaire et populaire suisse* - CSPS - qui abritera, à Berne, la Centrale du film scolaire.)
- La reconnaissance du brevet d'enseignement primaire fribourgeois par le canton du Valais est refusée, malgré les démarches d'Eugène Dévaud auprès de son collègue Oscar Walpen, directeur de l'Ecole normale de Sion. Ce dernier est jugé intraitable par le directeur d'Hauterive. Maurice Zermatten - promotion 1930 - devra passer à Sion les examens en vue de l'obtention du diplôme valaisan.
- Le 10 juin 1930, l'Ecole effectue une mémorable grande promenade de deux jours : Lucerne, Andermatt, Locarno, Centovalli... L'Instruction publique a accordé une subvention de 350 fr.
- La restauration de l'orgue principal par les fils Wolf crée d'interminables problèmes. En 1913, le père Wolf avait employé de la camelote ! De nouveaux travaux de restauration, après expertise, sont confiés à la Maison Kuhn, à Männedorf. Les abbés Dévaud et Bovet, avec Leo Kathriner, consentent un don de 14 500 fr. Le coût total est de 55 000 fr. (*Note : En 1954, le Conseil d'Etat décidera que l'orgue de l'Abbaye d'Hauterive - construit par*

A. Mooser en 1826, modifié par J. Scherrer en 1856, puis par Spaich en 1892 et 1908, puis par Wolf-Giusto en 1912-1913 et enfin par Kuhn en 1931 - soit démonté, transféré à Fribourg et intégré dans celui du Collège St-Michel. La maison Kuhn effectuera ce travail.)

- Le jeudi 12 février 1931, les élèves écoutent à la radio, autre acquisition d'avant-garde, le discours du pape Pie XI qui inaugure Radio Vatican. L'abbé Journet - futur cardinal - traduit à l'intention des élèves l'essentiel des propos du pape. Suit immédiatement cette écoute une conférence du célèbre explorateur Fred Blanchod sur Hawaï et le Japon, avec diapositives. Blanchod est venu à Hauterive accompagné de l'abbé Journet et d'Elie Gagnebin, professeur de géologie à l'Université de Lausanne. Après la conférence, Leo Kathriner joue du clavecin.
- En mars 1931, l'abbé Bovet présente des disques de Solesmes sur le gramophone de l'école. En mai, le célèbre Dom Gajard, de Solesmes, vient à Hauterive.
- Dernière innovation après le gramophone, l'appareil de cinéma et la radio : un aspirateur à poussière ! Il est utilisé à Hauterive dès 1931. Dans les foyers fribourgeois, les ménagères n'ont pu - en général - apprécier cet appareil ménager qu'après les années 1950.

Eugène Dévaud, la section alémanique et les protestants

Le 13 avril 1927, le directeur Dévaud analyse la vie religieuse à Hauterive dans une lettre qui figure dans les dossiers de l'évêché. Il décrit les protestants lacois comme polis, dociles, ayant bon caractère, et moins lents, moins lourds que les Singinois. Leur conduite ne laisse en rien à désirer. Les protestants valent autant et mieux parfois que les catholiques. D'où un grave malaise ressenti par l'abbé Dévaud : « *De là à conclure que toutes les religions se valent, il n'y a pas loin... Nous versons vers un libéralisme qui m'est exécration et dont je supporte malaisément la responsabilité* ».

Le 8 novembre 1927 et le 6 février 1928, il écrit sur le même sujet deux mémoires destinés à l'évêque et au directeur de l'Instruction publique. Quatorze pages évoquent les problèmes que pose - selon lui - la présence des étudiants protestants à l'Ecole normale. Quelques passages :

Je dois déclarer que les protestants ne subissent qu'avec peine le joug de l'internat. Leur mentalité ne s'accorde en aucune façon avec la vie d'internat telle que la tradition catholique l'a constituée. Ils doivent à chaque instant faire bande à part pendant que leurs camarades font leurs exercices religieux ; les jours de fête, ils traînent dans la maison, désœuvrés et ennuyés. La surveillance de la correspondance leur est tout spécialement à charge ; ils y voient une ingérence illégitime de leurs supérieurs. (...) Les élèves catholiques les voient pareils à eux, mais délivrés de la contrainte des prières, de la messe, de la confession surtout et de la communion. Ils se disent que tout cela n'est pas nécessaire pour être un bon élève, un honnête homme, que toutes les religions sont bonnes, que les pratiques catholiques sont bien astreignantes et ennuyeuses ; ils en viennent à envier le sort de leurs condisciples protestants, à maugréer contre les exercices de piété catholiques. (...) Ceux qui pâtissent plus spécialement de cette pernicieuse influence ce sont naturellement les élèves catholiques de la section allemande. Ceux-ci sont en minorité ; ils sont plus faibles en classe ; ils appartiennent à un milieu plus pauvre, de manières moins policées ; ils ont moins d'argent et moins d'initiative dans la parole et l'action. (...) Quant aux leçons, on ne peut y traiter comme on le devrait dans une classe catholique de l'histoire, de la littérature, de la psychologie et de la pédagogie ; or ce sont là les branches les plus importantes pour la formation des caractères et des convictions, celles où l'on doit prendre parti. (...) Enfin, l'organisation actuelle ne semble pas concorder avec l'esprit, sinon avec les termes, de la convention passée le 26 novembre

1867 entre le Conseil d'Etat et l'évêché concernant l'application des biens des couvents d'Hauterive et des Augustins, complétée en 1885 par un accord entre les deux pouvoirs affectant l'ancien monastère à « une école normale pour la partie catholique du canton ».

La solution ? L'abbé Dévaud la verrait dans la création d'une école secondaire supérieure de langue allemande, au Collège St-Michel ou ailleurs à Fribourg. Elle offrirait, après deux ou trois ans, la possibilité d'une bifurcation vers une section technique ou une section pédagogique. Dans sa lettre du 6 février 1928 au conseiller d'Etat Perrier - à la tête de l'Instruction publique depuis quelques mois -, Eugène Dévaud insiste sur cette séparation des deux sections. La conséquence - écrit-il -, si vous ne pouvez pas résoudre cette affaire selon les desiderata que je vous ai soumis, est pour moi « *de me retirer de l'Ecole et de l'Université, donc de commencer une nouvelle vie, perspective qui m'est fort pénible à envisager, à 52 ans, après exactement trente ans que je m'occupe d'enseignement* ».

Le 13 mars 1928, Eugène Dévaud, toujours pénétré du même souci, écrit à son évêque. Il réaffirme que la présence des protestants à l'Ecole normale est néfaste, tout spécialement en une époque où la pratique religieuse est en baisse. Il cite un rapport du préfet Paul Bondallaz, de Romont. Le magistrat évoque « *l'état d'esprit déplorable de la jeunesse* ». La cause ? La diminution de la vie religieuse, de la conviction intérieure. « *Notre idéal catholique va être battu en brèche* », affirme le directeur Dévaud. Or, la formation morale et religieuse des maîtres est primordiale. Et cette formation est en danger à l'Ecole normale...

Les protestants sont restés à Hauterive... et l'abbé Dévaud a fait l'effort de conserver la direction jusqu'en 1931.

L'abbé Dévaud, ouverture et culture

Le directeur Dévaud était-il heureux à Hauterive ? Il regrettait beaucoup d'être accaparé par la direction de l'Ecole normale, au détriment de ses recherches pédagogiques. Le 13 octobre 1928, dans une lettre à son évêque M^{gr} Besson, il se plaint de ne pas avoir assez de temps pour travailler la pédagogie, revoir ses cours, lire des revues spécialisées, « *en des temps où toute l'Europe, hormis la France et l'Espagne, est agitée par des problèmes pédagogiques* ». Envisageant sa succession, il avance les noms de MM. Richoz à Bulle, Kolly à Châtel-St-Denis, Gapany à Vuippens. (Que des curés, bien sûr !)

A Hauterive, malgré les réserves que le directeur exprimait, « les années Dévaud » ont été - comme on l'a déjà vu - riches d'innovations. La dimension culturelle de cette période ne saurait être minimisée.

En effet, à côté de la vie spirituelle - messe quotidienne, retraite au début de janvier, innombrables cérémonies religieuses - qui continue à occuper à Hauterive une place prépondérante, Eugène Dévaud met l'accent sur les activités culturelles et artistiques. Durant l'hiver 1928-1929, Auguste Overney donne dix conférences sur l'esthétique et l'histoire de l'art. (Overney, lui-même un ancien d'Hauterive, a inauguré son enseignement à l'Ecole normale en 1927, après quelques années de professorat au Collège de Florimont à Genève et à l'école secondaire de Romont.) De nombreux professeurs de l'Université, du Collège St-Michel, du Grand Séminaire et d'ailleurs entretiennent les élèves au cours de ces années sur les sujets les plus divers, tant religieux que scientifiques, historiques ou géographiques. M^{gr} Beck, professeur à l'Université, au cours d'une conférence sur le socialisme, « *a sérieusement averti notre jeunesse contre sa séduction* ». Pour la Saint-Nicolas et carnaval, les élèves

préparent des pièces de théâtre, des récitals de poésie, des chants, des productions de musique instrumentale. Les normaliens sont aussi assidus aux spectacles présentés à Fribourg par les élèves de St-Michel ou d'autres écoles.

Encouragé par Eugène Dévaud, le professeur Leo Kathriner présente à ses élèves des concerts d'orgue et de clavecin toujours accompagnés de substantiels commentaires. Il appelle le pianiste Francis Lombriser, le violoniste Rodolphe Hegetschweiler, l'organiste et compositeur André Sala - et d'autres - pour donner des concerts. Il crée un petit orchestre avec des élèves. Il compose une messe, *Lætatus sum*, qu'interprètent les normaliens. Kathriner crée enfin des arrangements d'œuvres qui leur sont destinés. Parfois, des pièces de théâtre classiques requièrent des efforts tout spéciaux. Ainsi, pour *Polyeucte*, en 1929, Auguste Overney, professeur de français et metteur en scène, est secondé pour dessiner les costumes par le professeur Leo Kathriner. Une couturière vient tout exprès de Siviriez pendant plusieurs jours. *Polyeucte* - Maurice Zermatten - aura un bel habit, ainsi que les autres acteurs.

Le 31 mai 1931, Leo Kathriner étrenne son clavecin moderne à double clavier et donne un concert avec le violoniste Hegetschweiler. Bernard Chenaux tourne les pages...

Le domaine d'Hauterive et digression : lieux-dits et Paul Aebischer

Le grand domaine d'Hauterive a continué à dépendre de l'Ecole normale à la suite de son affermage en 1884. En 1930, le domaine est séparé en deux parties, l'une de 50 poses et l'autre de 43. Il y aura dorénavant deux domaines, la Sèche - on trouve aussi la dénomination la Souche - dont la ferme est située non loin de l'abbaye, et la Tioleyre, sur le plateau de Grangeneuve, où une nouvelle ferme doit être bâtie.

Ces lieux-dits appellent une digression. Paul Aebischer dans *Les noms de lieux du canton de Fribourg*, affirme que *Souche* est une francisation erronée de *Sèche* (en patois chêtse), qui caractérise un terrain de mauvaise qualité. Quant au lieu-dit *Tioleyre*, qui signifie tuilerie en patois, il est attribué le plus souvent à des sols argileux. Ajoutons que Paul Aebischer, Dr ès lettres, est un éminent philologue qui fut professeur de philologie romane à l'Université de Lausanne. Il est le fils du Dr Joseph Aebischer, professeur de mathématiques et de sciences à Hauterive de 1890 à 1924. Paul Aebischer est né à Saint-Loup le 8 décembre 1897. Il a lui-même enseigné le français durant un court laps de temps dans les trois dernières classes d'Hauterive, en 1919, pour remplacer l'abbé Julien Favre, malade. En mai 1927, il a organisé une enquête auprès de ses élèves sur le thème *Comment on se protège de la foudre et de la grêle dans les campagnes fribourgeoises*. Il en a présenté le résultat dans les *Annales fribourgeoises* de 1929. Jean-François Rouiller, dans *Portrait des Fribourgeois*, Editions du Cassetin, 1981, en a largement fait état.

L'abbé Dévaud n'est pas d'accord avec la construction d'une ferme à la Tioleyre, dont le coût serait difficile à supporter. Mais l'économe, l'abbé Joseph Monney, réussit à convaincre le Conseil d'Etat. L'abbé Monney n'aura pas à supporter dans ses comptes les conséquences de cette décision. En cette année 1930, il quitte la Suisse pour le Dahomey. Après sept années passées à Hauterive, cet ancien curé de Villars-le-Terroir a décidé de devenir missionnaire, membre de la Société des Missions africaines de Lyon. Le curé de Treyvaux, l'abbé Denis Fragnière, le remplace en qualité de surveillant et chargé de cours. Canisius Chavillaz lui succède à l'économat.

Une brochure destinée aux anciens de 1926 à 1930

En 1976 - 50 ans après son entrée à l'Ecole normale - Paul Simonet, ancien chef du Service de l'enseignement primaire, envoie à tous ses collègues de la promotion 1930 une brochure où sont publiés les rapports annuels rédigés par l'abbé Dévaud entre 1926 et 1930. Il y ajoute de larges extraits du règlement de l'époque. Le passage du XIX^e au XX^e siècle n'a pas adouci celui de 1878... On y retrouve le silence, la soumission, les rangs dès qu'a sonné le rappel, la prière, le courrier ouvert... Une précision est donnée sur les motifs de renvoi : « *Les atteintes graves à la pudeur, les vols, les actes de déloyauté, les insubordinations répétées, les révoltes ouvertes, l'introduction ou la lecture d'ouvrages irréligieux ou immoraux, l'habitude des discours déshonnêtes, entraînent le renvoi des élèves reconnus coupables* ». La prison a néanmoins disparu des punitions en usage. Mais on relève encore, parmi les plus graves sanctions, le retrait du titre d'aspirant instituteur, la censure publique, le renvoi.

Dans cet extrait du rapport annuel de l'année 1929-1930 publié par Paul Simonet, le directeur rend hommage au plus ancien serviteur de l'Ecole normale :

M. le directeur Dessibourg se plaisait à citer aux normaliens le vieux serviteur de l'Ecole, Pierre Monney, comme un modèle à suivre d'ordre, de soin, de prévoyance et de discrétion. Depuis plusieurs années, la santé de Pierre déclinait visiblement. Depuis l'hiver de 1929, son pauvre corps n'était plus qu'une ruine. Le 24 septembre, on ne le vit pas apparaître au repas de midi. On pénétra dans sa chambre. Il était à moitié jeté sur son lit, déjà raidi par la mort. Son décès, s'il ne nous a pas surpris, nous affligea beaucoup. Il représentait, à Hauterive, la tradition, le passé, dont il était une chronique vivante. Dès qu'on avait besoin d'un renseignement, c'est à lui qu'on s'adressait. Doué d'une étonnante mémoire, il se souvenait avec une précision stupéfiante des événements grands et petits de l'histoire de la maison, des nombreux élèves qui avaient eu recours à ses bons offices. Né le 18 mai 1862, à Eschiens (Glâne), il est arrivé à Hauterive en mars 1891 avec l'intention d'y rester un an ; il y est mort 38 ans plus tard. Sa vie a pu vraiment être apportée en exemple des vertus que nous avons dites plus haut.

A la réception de la brochure publiée par Paul Simonet, son camarade de classe Maurice Zermatten répond par une longue lettre envoyée de Saint-Martin (Valais) le 3 août 1976. Un passage de cette lettre où est rappelée la mémoire du directeur Dévaud :

(...) Heureux aussi de relire (mais les avais-je lues ?) les remarques de celui qui dirigeait notre navigation sur les eaux de la proche Sarine ! Comme je retrouve bien son souci constant de former des hommes ! Comme il parle avec grandeur de la tâche des enseignants ! Le prêtre et le pédagogue se fondaient en lui dans une harmonieuse unité dont nous n'avons pas toujours su reconnaître la valeur. Depuis longtemps, il est vrai, ma réflexion sur mon expérience personnelle m'avait quelque peu ouvert les yeux à cet égard. Et je sais maintenant que quelques réflexions de mon livre s'enracinaient dans un sous-conscient que M^{gr} Dévaud avait enrichi de sa merveilleuse lucidité.

Petites histoires des années 20 et 30

L'abbé Armand Pittet, étudiant à l'Université - le futur recteur du Collège St-Michel - entreprend son activité de surveillant, d'organiste et de chargé d'un cours de religion à Hauterive au début de l'année scolaire 1925-1926. Il y restera dix-huit mois. L'abbé Dévaud ne tarit pas d'éloges sur son caractère, son intelligence, sa culture et sa grande amabilité.

L'abbé Pittet remplace l'abbé Bovet à l'orgue les dimanches et jours de fête, et même pour des répétitions de chant. Le recteur de St-Michel, l'abbé Hubert Savoy – « *qui n'a rien à commander à l'Ecole normale* », remarque Eugène Dévaud - exige que le jeune abbé Pittet quitte Hauterive pour le Collège... « *Son départ a été une désolation pour tous* », écrit le directeur Dévaud. Auguste Overney, dès son arrivée à Hauterive en 1927, sera aussi remplaçant de l'abbé Bovet à l'orgue lors des offices dominicaux.

Le 21 novembre 1926, l'abbé Dévaud refuse « un ordre de marche » envoyé à Hauterive par les colonels de Diesbach et Weissenbach. Les deux officiers souhaitent que les normaliens viennent manifester à Fribourg contre la nomination à la présidence du Conseil national de Robert Grimm, instigateur de la grève générale du 11 novembre 1918. (Robert Grimm, le socialiste pacifiste n'accédera au « perchoir » que vingt ans plus tard...)

L'abbé Dévaud sait aussi « lancer des choux ». Dans le domaine artistique, le professeur Kathriner apporte davantage que Bovet au point de vue de la culture musicale et de l'histoire de la musique. Dans le *Diarium* de Dévaud, on perçoit beaucoup plus la présence bénéfique de Kathriner que celle de Bovet. Le 7 mai 1927, les normaliens ont assisté à Fribourg à la *Messe du Divin Rédempteur*, œuvre maîtresse de l'abbé Bovet. On lit dans le *Diarium* : « *La gloire en rejaillit sur l'Ecole normale où M. Bovet est professeur ; c'est même sa principale occupation, du moins officiellement.* »

Les « promenades » - excursions annuelles - sont toutes relatées avec beaucoup de détails, qu'elles se passent à pied dans nos montagnes, ou plus loin en autocar. Elles ont lieu en juillet. Le 4 juillet 1927, les élèves ont dû se lever à quatre heures et quart et ils furent de retour à 21 h. A partir de Montbovon, les classes s'étaient dispersées, chacune escaladant un sommet des environs.

L'abbé Dévaud livre aussi des anecdotes sur la vie de son école. Le 12 février 1929, les élèves sont allés se récréer à Treyvaux par - 22°. Vingt sont rentrés avec les oreilles gelées. La même année, lors de la démolition du plancher de la porcherie, 56 rats ont été tués.

La pédagogie de M^{gr} Dévaud destinée à tout le corps enseignant

En 1917, a paru un ouvrage qui est resté durant un demi-siècle la bible du corps enseignant fribourgeois. C'est le *Guide de l'enseignement primaire théorique et pratique*, qui a donné des assises solides à notre école primaire et qui a contribué à asseoir sa réputation. En s'y référant, les normaliens et les maîtres de l'école primaire ont appris à « faire l'école » de façon structurée et méthodique. Un pas important était franchi par rapport à l'ouvrage méthodologique précédent écrit par le chanoine Raphaël Horner. Dévaud, conserve certaines idées directrices de Horner : priorité à l'intuition, au concret ; importance à accorder à la méthode inductive qui fait passer de la connaissance des faits à celle des lois qui les régissent ; souci de la concentration de l'enseignement et du rapprochement des branches quand elles ont des affinités. Mais Dévaud va plus loin en synthétisant les principaux courants pédagogiques qu'il a connus, spécialement lors de ses séjours en Allemagne. Son *Guide* est un puits de conseils, d'idées relatives à la didactique générale comme aux didactiques spéciales. Glanés au fil des pages, **quelques-uns des principes dont le temps n'a pas érodé la pertinence** :

- Il n'y a de culture réelle et stable que lorsque l'intelligence a saisi un savoir dans sa nature, dans ses parties, dans ses limites, se l'est assimilé, l'a inséré, organisé dans la masse de ses connaissances et le possède au point de pouvoir s'en servir au moment convenable.

- L'enseignement sera adapté aux dispositions naturelles de l'élève, à sa condition sociale, au milieu où celui-ci vit et vivra.
- L'enseignement sera lent et progressif ; lent parce qu'il faut du temps pour comprendre, classer, répéter, appliquer, assimiler.
- L'enseignement doit être vivant. La routine naît du défaut d'initiative du maître, de l'emploi trop exclusif du livre, de la monotonie des exercices. Le maître obligera ses élèves de prendre une part active aux leçons.
- L'enfant profite de l'enseignement dans la mesure où il est attentif. Or nul n'est attentif à ce qui lui est indifférent.

Le *Guide de l'enseignement primaire* innovait aussi par sa « théorie des moments didactiques ». Il s'agit d'une adaptation de la pensée d'Herbart, ou plutôt des disciples d'Herbart que fréquenta Dévaud à Iéna. On a vu que ces « moments » de la leçon ont été étudiés à Hauterive dans les années 1910 déjà, par le truchement d'une édition provisoire du *Guide* d'Eugène Dévaud. Les étapes de la leçon :

- 1) *L'introduction aperceptrice* qui comprend deux parties : 1) l'énoncé du sujet ; il doit mettre en évidence en termes simples la question que la leçon va élucider ; 2) le rappel du connu ; il s'agit de raccrocher la notion nouvelle qui va être enseignée à quelques connaissances qu'a déjà l'élève, de par son expérience, son milieu, ses réflexions. La fusion du savoir nouveau dans le savoir ancien s'appelle aperception.
- 2) *Le donné concret*. Le maître doit passer par l'usage des sens et favoriser la création d'images mentales. La forme concrète est la seule qui rende la connaissance nouvelle assimilable. Si elle n'est pas sensorielle, l'intuition est imaginative (rappel de souvenirs, récit, description).
- 3) *L'élaboration didactique*. C'est le moment où l'intelligence abstrait, généralise, juge, analyse. Le maître interroge, explique, se réfère au donné concret, établit des rapprochements, des comparaisons, des contrastes.
- 4) *La généralisation*. Elle étend la notion découverte à tous les cas semblables. Les éléments trouvés sont fusionnés en une formule, une définition, un jugement ou une règle.
- 5) *L'application*. Il s'agit de l'appropriation pratique du savoir, de son adaptation et de son usage dans d'autres situations. L'application consiste souvent en des exercices où les nouvelles notions acquises sont « appliquées ».

Dans son ouvrage, Dévaud donne des exemples de ces moments didactiques dans toutes les branches du programme de l'école primaire.

Eugène Dévaud et la méthode heuristique

Heuristique qualifie la forme d'enseignement qui consiste à amener l'élève à la découverte, par un échange de questions et de réponses enchaînées. Heuristique est synonyme de maïeutique et de socratique. Horner affirmait déjà l'intérêt de cette méthode qui pousse l'enfant à découvrir ; il participe et ne fait pas qu'écouter. L'abbé Dévaud, durant le semestre d'hiver 1905-1906 passé à l'Université de Iéna (Thuringe), a pu observer cette démarche. Il consacre trois articles à *l'interprétation heuristique d'une poésie*, dans les *Bulletins* du 1^{er} janvier, du 15 janvier et du 15 février 1906. Dans l'étude qu'elle a publiée dans les *Annales fribourgeoises* de 1988-1989, Marie-Thérèse Weber en donne un résumé :

Pendant son séjour, Eugène Dévaud assista maintes fois à des leçons d'épreuve à l'école d'application du Séminaire pédagogique et aux débats qui les suivaient. Il écrivit plusieurs

articles à ce sujet dans le *Bulletin pédagogique* et attira l'attention de ses lecteurs sur la méthode heuristique qui fournit aux élèves quelques éléments leur permettant de découvrir par eux-mêmes ce qu'on veut leur enseigner. Dans « *L'interprétation heuristique d'une poésie* », il relate une étude du poème d'Otto Ernst, « *Nis Randers* », dont le thème est un sauvetage lors d'une tempête en mer du Nord et qui fut l'objet de deux leçons. Au lieu de prendre le texte comme point de départ, la méthode heuristique adopte une autre approche. Dans la leçon d'introduction suivie par Dévaud, le maître, qui s'adressait à des garçons de 14-15 ans en fin de scolarité primaire, réveilla dans leur esprit quelques notions estompées et en ajouta d'autres, nécessaires à la compréhension du poème. A cet effet, il inscrivit au tableau noir les mots clés et quelques termes nouveaux. Puis il leur annonça le sujet de la leçon en leur montrant une reproduction illustrant une nuit orageuse en mer. Cette base concrète suscita une discussion animée au cours de laquelle l'instituteur insista sur le contenu du poème afin d'amener les élèves au texte lui-même. Le lendemain, après avoir brièvement évoqué le cours de la veille, le candidat qui donnait sa leçon d'épreuve demanda aux enfants d'effectuer un travail en commun : ils devaient narrer oralement un sauvetage en pleine tempête, dans la mer du Nord. Alors qu'ils étaient en train de raconter cette histoire, le maître les interrompit soudain et lut le poème en question sans y ajouter de commentaires. Puis chacun en reçut un exemplaire dactylographié et dut rédiger la fin de l'histoire, c'est-à-dire l'arrivée des rescapés dans la maison paternelle. Eugène Dévaud note qu'il aurait souhaité une étude plus poussée sur le fond et la forme de ce poème, associant l'analyse à la synthèse. De plus, il aurait attiré l'attention des élèves sur les qualités esthétiques du texte. Bien qu'il relevât les aspects positifs de la méthode heuristique tels que l'activité des écoliers, il ne la considérait pas comme la seule valable.

L'évolution pédagogique d'Eugène Dévaud

L'abbé Dévaud gardait son esprit largement ouvert sur l'évolution de l'école dans le monde. Non seulement il a réfléchi à toutes les innovations présentées par le mouvement de l'Ecole active né à Genève au début du XX^e siècle, mais il a su lui-même proposer, améliorer, innover. Dans les années 1930, il n'a cessé de donner des conférences, d'écrire des livres et des articles destinés au corps enseignant comme aux étudiants d'Hauterive Sa méthode des centres d'intérêt (CI), inspirée du pédagogue belge Ovide Decroly - auquel il a rendu visite du 12 au 29 avril 1932 - n'eut que relativement peu d'échos dans le canton. Il était difficile, voire impossible pour des enseignants dont les classes aux effectifs élevés accueillaient tous les cours de pratiquer l'approche nouvelle proposée par Eugène Dévaud. Les CI exigeaient aussi un travail trop considérable pour des maîtres surchargés souvent par de multiples activités accessoires nécessitées par la modicité du seul salaire d'instituteur. Si les centres d'intérêt furent peu pratiqués, certains procédés suggérés par le pédagogue ont favorisé un certain renouveau de l'enseignement. Ils éveillaient l'intérêt des maîtres et... réveillaient celui des écoliers. Quelques exemples, bien dans l'esprit de « l'école active » :

Dévaud - à l'instar de Freinet - souhaite que l'enfant puisse aussi s'approprier lui-même de notions nouvelles, par des enquêtes, individuelles ou par groupes, par l'utilisation de fiches sur lesquelles le maître propose à ses élèves les activités les plus diverses. La brochure *Lire, parler, rédiger* présente un éventail de procédés et de conseils. Extraits :

- La lecture - silencieuse, celle de la vie, et non la lecture à haute voix - est suivie des questions des élèves sur ce qu'ils n'ont pas compris, puis des questions du maître sur le fond et la forme. Un panier contenant les questions que le maître ou que les enfants

ont préparées passe dans les rangs. Chaque enfant prend un papier contenant une question et prépare la réponse.

- Quand cela se prête, les enfants jouent la lecture en guise de compte rendu.
- Des lectures silencieuses portent sur toutes les branches.
- Sur une série de fiches figurent des propositions de lectures, des références en rapport avec un thème à l'étude. Le travail à réaliser peut être effectué individuellement ou en groupes.
- Un enfant rend compte de ce qu'il a découvert, ou lu, résumé, observé. Ses camarades demandent explications et compléments d'information.
- Les données d'un travail collectif sont ordonnées au tableau noir en un résumé succinct que relèvent les enfants.
- Des articles de journaux, des textes, des reportages suivis de questions sont collés dans des fardes (papiers forts pliés en deux), qui peuvent occuper les enfants soit lorsqu'ils ont fini un travail, soit collectivement.
- Un rapport oral - qui porte sur une observation, une recherche, une enquête - comme un exposé, doit être dit et non pas lu. Seuls sont notés des mots de rappels, des idées, des chiffres... Le maître encourage ; il se garde d'interrompre un exposé.
- En parcourant le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* des années 30, on perçoit ce souci de sortir d'une école par trop livresque. L'abbé Dévaud donne un exemple pour le calcul dans le *Faisceau* du 1^{er} août 1937 :

Nos « séries de calcul » (manuels) devraient proposer des problèmes sans données numériques. L'élève compléterait l'énoncé en faisant lui-même diverses hypothèses possibles et en cherchant dans divers documents les nombres et les renseignements dont il aurait besoin pour résoudre la question. Donnons un exemple. Dans un bâtiment voisin de l'école, des ouvriers sont occupés à réparer les appartements, à plafonner ou à plâtrer. Pourquoi n'enverrions-nous pas - en y mettant les formes - une délégation d'élèves auprès de l'entrepreneur pour se renseigner sur le travail en voie d'exécution : matériaux employés, prix du plâtre, du sable, du ciment, surfaces à couvrir, temps nécessaire, salaires payés, etc. Rentrés en classe, les élèves feraient de multiples combinaisons et un intérêt intense les animerait. Ce seul problème - un vrai problème celui-là - pourrait aisément servir de point de départ et fournir la matière à quantité d'autres qui viendraient s'y greffer.

Prudence, voire méfiance, sont néanmoins les mots qui s'imposent lorsque, rétrospectivement, on analyse les rapports qu'ont entretenus les maîtres fribourgeois avec l'Ecole active et la pratique des centres d'intérêt. Un article non signé paru dans le *Faisceau* du 1^{er} avril 1944 résume bien cette prudence et la prégnance de la pédagogie traditionnelle, garante d'un enseignement structuré :

(...) Aucune méthode ne peut et ne doit être appliquée d'une manière générale exclusive. Le meilleur pédagogue est celui qui sait tirer de chacune les avantages qu'elle présente dans des circonstances et des cas déterminés. (...)

L'enseignement traditionnel par l'exposé du maître ne peut être remplacé et les autres méthodes ne sont que des procédés d'enseignement employés à titre complémentaire. Enfin, ce qui est au-dessus de la méthode, c'est la matière enseignée et surtout l'esprit qui préside à l'instruction, à l'éducation. L'expérience prouve que la méthode des centres d'intérêt, si utile et attrayante qu'elle soit, ne peut donner, quand elle est appliquée d'une manière générale et absolue, qu'un enseignement fragmentaire et sans suite logique. Faisons usage des centres

d'intérêt là où il est utile et possible de les employer, mais gardons-nous de voir dans cette méthode la panacée qui va renouveler complètement l'école et bannir tous les succès.

Note sur les centres d'intérêt. L'abbé Dévaud explique par le détail les thèmes que couvrent les centres d'intérêt destinés spécialement au cours supérieur des écoles de la campagne dans son ouvrage *Pédagogie du cours supérieur*, Librairie de l'Université, Fribourg, 1935. Ses principaux buts : éveiller l'intérêt des élèves à une multitude d'aspects de la vie humaine en ayant recours à des procédés d'école active ; varier le programme de chacune des trois ou quatre années de cours supérieur au lieu de rabâcher les mêmes notions.

Mgr Dévaud vu par l'écrivain Henri Perrochon

Mgr Dévaud a été le professeur d'Henri Perrochon à l'Université.

Ses cours d'une psychologie sûre et dont les assertions pouvaient parfois paraître audacieuses pour l'époque, étaient d'un style clair, dénué de pédantisme et de ce jargon prétentieux et ridicule qu'affectionnent certains. Ils avaient la saveur du bon sens terrien. Leur conclusion était sage : « Nous avons parcouru l'histoire de la pédagogie, analysé les divers systèmes, examiné les problèmes de la méthodologie. L'essentiel pour vous est d'avoir l'amour des enfants qui vous seront confiés. Cet amour ne s'enseigne pas. Si vous ne l'avez pas, faites tout ce que vous voudrez, sauf de l'enseignement. » (...) *La Liberté*, mai 1976

12. La fin d'Hauterive, 1931-1940, avec l'abbé Denis Fragnière

L'abbé Denis Fragnière a été nommé directeur le 11 juillet 1931. Ses fonctions ont pris fin en 1940, lorsque l'Ecole normale fut momentanément fermée.

Denis Fragnière est né à Lessoc le 11 janvier 1897. Ordonné prêtre en 1920, il est vicaire à La Chaux-de-Fonds durant trois ans, puis curé de Treyvaux jusqu'en 1930. A cette date - à la colère des paroissiens de Treyvaux, remarque Eugène Dévaud - il est nommé professeur et préfet de l'Ecole normale d'Hauterive et professeur de catéchétique au Séminaire diocésain. En 1931, il succède à l'abbé Dévaud. A la fermeture de l'Ecole normale, il est chargé de préparer la construction de l'église du Christ-Roi à Fribourg. De 1947 à 1959, il est curé du Christ-Roi. De 1959 à sa retraite, en 1971, il retrouve sa Gruyère natale en qualité de chapelain aux Sciernes-d'Albeuve. Il est décédé à la Maison sacerdotale de Montagny le 4 mars 1975. Son corps repose aux Sciernes d'Albeuve.

Le mémoire de l'abbé Denis Fragnière sur la section alémanique

Douze ans après les divergences idéologiques entre le clergé de la Singine et le professeur Cathomen, réapparaît l'évocation de ces tensions. Un mémoire, demandé par la direction de l'Instruction publique au directeur Denis Fragnière, devait analyser la pertinence de la réouverture de la section alémanique, momentanément fermée par manque d'étudiants. Ce mémoire est daté du 10 mars 1933. Le directeur y fait état de situations vécues, assorties de considérations politiques, dues à la présence de protestants. L'abbé Fragnière - par ailleurs un excellent homme aux dires de ses anciens élèves - montre dans ce rapport son indéfectible attachement à l'idéologie conservatrice catholique dominante et sa profonde méfiance du protestantisme.

Il faut rappeler encore que, avant sa fermeture provisoire en 1930, la section alémanique avait un effectif très réduit. Bref résumé du rapport de l'abbé Fragnière, où l'on retrouve - mais plus corsées ! - quelques-unes des opinions exprimées par Eugène Dévaud en 1927 et en 1928 :

- Le vrai but de l'acceptation à Hauterive des candidats protestants du district du Lac était de les amener à une mentalité plus fribourgeoise, plus conservatrice.
- La mentalité de ce district s'est améliorée ; il n'y a qu'à penser aux organisations conservatrices de cette contrée.
- Quant à l'action religieuse des catholiques sur les protestants, elle fut très restreinte. L'action positive n'a pas pu s'exercer sur eux ; les pasteurs auraient immédiatement protesté.
- Les élèves catholiques de la Singine ont subi une énorme influence neutralisante au point de vue religieux et moral.
- Aussi, dans les paroisses de la Singine, on préférait une formation des maîtres primaires à Zoug ou à Rickenbach (Schwyz).
- Le monde laïc de la Singine, à plus forte raison le monde ecclésiastique, voyait cette section mixte - catholiques avec protestants - d'un très mauvais œil et demandait une autre organisation qui soustrairait les catholiques singinois à cet « empoisonnement » (sic).
- La même action neutralisante qui s'exerce sur les Singinois influence aussi les étudiants de langue française, à cause du double règlement pour les exercices religieux.

Dans une conclusion de six pages, l'abbé Fragnière assure que la Singine serait très heureuse d'envoyer ses candidats à l'enseignement dans les écoles normales catholiques de Zoug ou de Rickenbach. Les élèves se trouveraient là-bas - contrairement à Hauterive - en contact avec des nombreux camarades, ce qui favorise la formation du caractère. Mais il y aurait danger pour les Lacois à fréquenter une école normale bernoise, très socialisante à l'image du corps enseignant primaire bernois. D'où le risque de voir renaître l'anti-fribourgeoisisme d'autrefois. Il faudrait étudier la possibilité d'organiser une section pédagogique à Morat.

D'autres solutions sont encore envisagées dans le rapport : tous les Suisses alémaniques à Fribourg, dans des sections rattachées au Collège St-Michel, une Ecole normale alémanique indépendante pour les Singinois...

En 1933, décès de deux professeurs méritants, MM. Levet et Pidoud

En septembre 1933, décèdent deux anciens professeurs, Alexandre Levet et Louis Pidoud. Il a déjà été question d'Alexandre Levet au sujet de sa nomination à Hauterive. Le journal radical *Le Confédéré* n'avait pas été tendre à son sujet !

M. Levet a enseigné à l'Ecole normale de 1874 à 1925, soit pendant un demi-siècle. Né à Rue en 1851, il est entré à Hauterive comme élève en 1868, au temps du directeur Joseph Pasquier. Trois ans plus tard, il enseigne à Granges (Veveyse) où il fait l'école pendant trois ans. En 1874, il est appelé à Hauterive comme surveillant et professeur. Dans les *Nouvelles Etrences fribourgeoises* de 1934, Eugène Dévaud parle de l'amitié entre Alexandre Levet et l'abbé Raphaël Horner, qui « *l'entraîna autant dans des excursions en montagne que dans des expéditions pédagogiques, comme celle qui aboutit à la fondation de la Société fribourgeoise d'éducation* ». Pendant 24 ans, M. Levet assume la charge de préfet de discipline, avant de devenir responsable de l'économat. Dès lors, les élèves le rencontrent dans son magasin encombré de denrées et de livres, de cahiers, crayons, cirage, savon ou pastilles contre la toux.

Il n'hésite pas à soigner les bobos. Il « opère » un furoncle appelé chez nous un « clou » au moyen de son canif...

A son arrivée à Hauterive, le jeune Levet enseigne le français et les mathématiques dans la division inférieure (première année). On lui confie ensuite diverses branches à part le français : l'histoire, la géographie, les sciences naturelles dans la division inférieure, l'instruction civique dans les divisions moyenne et supérieure réunies, ainsi que la calligraphie et la gymnastique. Durant sa dernière année d'enseignement - année scolaire 1924-1925 - Alexandre Levet n'a plus que la responsabilité d'une heure de comptabilité en première, deuxième et troisième années. L'économat l'occupe presque complètement. En 1925, il prend sa retraite. Il a servi l'Etat de 1871 à 1925, soit pendant cinquante-quatre ans ! Il vient habiter la rue Geiler, à Fribourg, où il partage son appartement avec l'abbé Joseph Bovet. Dans son rapport annuel 1933-1934, le directeur Fragnière rapporte que, dans le délire de son dernier jour, Alexandre Levet « *préparait le matériel pour la rentrée des élèves* ».

Louis Pidoud est mort à l'heure même où la dépouille mortelle de son collègue Levet était conduite à Sivrîez. Né en 1875 à Montagny-la-Ville, il a commencé l'Ecole normale en 1892. Brillant élève, il figure au cours des quatre années d'Ecole normale en première classe, catégorie des élèves ayant obtenu une moyenne d'au moins 6,5. (De 6,25 à 5,5 les élèves étaient en deuxième classe et, à partir de 5,25, ils étaient relégués en troisième classe. Ces catégories ont existé de 1874 à 1909.) Louis Pidoud obtient son brevet en 1896 et fait partie de la première volée astreinte à quatre ans d'étude. L'abbé Dessibourg - qui vient d'accéder à la direction - l'engage la même année comme professeur. Mais il exige du jeune Pidoud qu'il suive des cours à l'Université. Il fréquente, entre autres, les cours du géographe Jean Brunhes. Il enseigne tout d'abord le français et les mathématiques en première année. Il aura bientôt en plus la responsabilité de toute la géographie et de l'instruction civique. Louis Pidoud sera surveillant jusqu'en 1924. En raison d'une santé défaillante, il a pris sa retraite en 1932. L'abbé Fragnière relève au sujet du professeur Pidoud dans le *Diarium* : « *Il avait parcouru tout le canton ; il connaissait tous les cols et le paysage s'était fixé dans sa mémoire. M. Pidoud était vif, piquant même, mais il s'excusait aussitôt si ses paroles avaient blessé quelque collègue.* »

Sur la lancée d'Eugène Dévaud

L'abbé Fragnière n'avait pas l'envergure pédagogique de son prédécesseur. Néanmoins, à lire le *Diarium* qu'il a tenu régulièrement, on découvre que la vie à Hauterive a tenté de garder son ouverture : conférences, concerts et spectacles furent nombreux durant la décennie 1930-1940.

Quelques épisodes des « années Fragnière » :

- En 1931, à l'arrivée de l'abbé Léon Barbey - qui enseignera à Hauterive jusqu'en 1939 - est introduit un cours de sociologie. L'abbé Barbey, déchargé de la surveillance, exercera avec tact les fonctions de confesseur et de directeur de conscience. Pour faciliter ses déplacements à l'Université de Fribourg où il prépare son doctorat, il s'est procuré une voiture, une Peugeot 5 HP, quatre places. Quant à l'abbé Fragnière, il roule Hillmann.
- En octobre 1931, l'abbé Fragnière écrit dans le *Diarium* : « *Le professeur de gymnastique Séraphin Wicht, de Léchelles, qui a travaillé avec beaucoup de zèle dans la campagne électorale, a reçu du Bon Dieu le cadeau d'un huitième enfant.* »
- En décembre 1931, l'Ecole a acheté des skis pour les élèves.

- En février 1932, Radio Sottens retransmet d'Hauterive une audition chorale et instrumentale : chants profanes et plain-chant dirigés par l'abbé Bovet, pièces de clavecin interprétées par Leo Kathriner.
- En mai 1932, le chanoine belge Joseph Cardijn, fondateur de la JOC - futur cardinal - donne une conférence à Hauterive sur l'action catholique.
- Le 10 juin 1932, les « seigneurs de cinquième année » - comme les appelle l'abbé Fragnière - ont le privilège d'inaugurer le court de tennis, construit durant les mois précédents par les élèves eux-mêmes.
- En 1932, année où les premiers élèves ayant accompli cinq ans d'étude ont obtenu leur brevet, l'effectif de l'Ecole normale est le suivant : 1^{ère} année, 18 ; 2^e, 15 ; 3^e, 9 ; 4^e, 13 ; 5^e, 10.
- En octobre 1932, l'abbé Fragnière quitte Fribourg précipitamment pour annoncer aux élèves d'Hauterive une nouvelle qu'il vient d'apprendre au Séminaire où il donnait son cours de catéchétique. Ernest Perrier, directeur de l'Instruction publique, va entrer au monastère français de La Pierre-Qui-Vire où il va devenir Dom Nicolas ! Les normaliens écoutent leur directeur debout et très émus...
- En novembre 1932, la Suisse craint une révolution. Le 9 novembre, après la fusillade par l'armée des manifestants de gauche réunis sur la plaine de Plainpalais à Genève, le directeur Fragnière note : « *Léon Nicole* - président de la gauche genevoise - *s'est glorieusement sauvé en se cachant dans une cabine de téléphone.* » Les soldats qui défendent l'usine électrique d'Hauterive en ces temps d'émeutes prennent leurs repas à l'Ecole normale.
- Le 20 novembre 1932, le professeur Gaston Castella donne à Hauterive une conférence sur *Chèta* et *Voudè*, sabbat des sorcières et sorciers. A la suite de sa conférence, il distribue un questionnaire élaboré par Paul Aebischer, professeur de philologie aux universités de Lausanne et de Fribourg. Ce questionnaire porte sur les coutumes locales, le folklore, les chants, les dictons du canton. Aebischer se propose de publier la synthèse de ces questionnaires destinés à une large diffusion. Mais il n'a pas rencontré le succès escompté...
- En 1933, le Père missionnaire Ernest Joye (1880-1962), de Montagny-la-Ville, devient évêque de Port-Victoria dans les îles Seychelles. (Cf. le chapitre *Des anciens de l'Ecole normale qui se sont illustrés*)
- L'abbé Bovet fait paraître *Le Kikeriki*. Ce recueil de chansons enfantines publié en 1933 aura le record de longévité des manuels scolaires.
- Dès le printemps 1934, les étudiants d'Hauterive préparent leur collaboration au festival *Mon Pays*, dont la musique est écrite par l'abbé Bovet. Le festival sera présenté en juillet 1934. Le metteur en scène Jo Baeriswyl vient superviser à Hauterive le travail des élèves qui seront figurants. Le peintre Alexandre Cingria, auteur des décors et des costumes du festival, offre un drapeau. Ce sera le drapeau de l'Ecole normale. Après le festival, le 23 juillet 1934, avec la somme versée à l'Ecole pour sa participation, la direction achète *Le village sous la neige* et quatre autres tableaux de Cingria représentant des maquettes de costumes.
- Auguste Overney, Léon Barbey et Casimir Both, professeurs à Hauterive, ont rédigé un nouveau livre de lecture pour le cours supérieur des écoles primaires. Il est publié en 1934. Les chapitres écrits par Auguste Overney, *Jacqui et Tititte*, ont apporté leur pierre à l'éveil des jeunes Fribourgeois à la poésie... Un passage dû à la plume d'Overney, où les talents du peintre se marient à ceux de l'écrivain : *C'est une après-midi violette et bleue de fin septembre. L'air est transparent comme un cristal - c'est si rare chez nous - et jusqu'aux montagnes claires il flotte de la lumière. On devine que le soir sera frais et l'on jouit, comme d'une caresse, du soleil que saluent les fumées droites des feux de fanes, tandis que*

penchent les pommiers chargés de pommes rouges. Au-dessus des champs verts, les sonnailles des troupeaux sonnent les prochains brouillards. Jacqui s'est assis dans un rayon de lumière, jaune et doux comme un rayon de miel...

- Le 12 septembre 1934, Canisius Chavaillaz, économiste, assiste à Fribourg à un cours donné par le professeur Schiess. (Lorsque l'Ecole normale a été transférée à Fribourg, Canisius Chavaillaz y a repris son enseignement de la comptabilité. Le livre de comptabilité était le *Schiess*. Et les élèves surnommaient Canisius Chavaillaz... Schiess.)
- Le 6 mai 1934, Carlo Boller présente une audition avec le chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. Les interprétations de Boller dérangent l'abbé Bovet. Il n'apprécie guère que des chansons populaires soient traitées avec des artifices de conservatoire. L'abbé Fragnière trouve excellente l'interprétation.
- Le chanoine Edgar Voirol, de Porrentruy, ancien élève d'Hauterive, vient présenter *Le secret pour rester toujours jeune*.
- Dans une conférence, l'ancien directeur Eugène Dévaud « montre dans leur action diabolique les organisations bolchevistes et le mouvement des Sans-Dieu ».
- Le 75^e anniversaire de l'installation de l'Ecole normale à Hauterive est célébré en grande pompe en 1934. Nombreux invités, nombreux discours... Pour la circonstance, Auguste Overney et l'abbé Bovet ont composé *Au fil de la Sarine*, jeu commémoratif.
- Les professeurs demandent au DIP de multiplier lors des examens de brevet la note de rédaction par 4, et celle d'orthographe par 2. Ce changement de coefficient a pour but de mettre un accent tout spécial sur l'expression écrite. En plus, une moyenne de 5 pour le français, les mathématiques et la pédagogie pratique est le critère de réussite. (La meilleure note était 8.) Le DIP donne son accord.
- Les travaux manuels sont introduits : en 1^{ère} année le cartonnage, en 2^e le travail sur bois et en 3^e le modelage.
- L'abbé Barbey a obtenu son doctorat. Dès l'automne 1934, et durant une année, il profite d'un congé et poursuit ses études dans les « mecques pédagogiques », à Genève, Louvain, Paris... Eugène Dévaud, l'instigateur de ce périple, entretiendra durant tous ces mois une correspondance régulière avec son protégé. Il lui a donné 2000 fr. en guise de participation à ces séjours.
- En 1936-1937, la section française compte 45 élèves et la section alémanique 19 ; 53 élèves sont catholiques et 11 protestants. Les derniers candidats sont admis en automne 1936.
- L'année 1938 est marquée tout spécialement par le problème de la pléthore dans le corps enseignant. Trente maîtres sont sans place. Et l'Ecole normale compte trente candidats catholiques de langue française. L'abbé Fragnière fait tout son possible pour procurer aux nouveaux brevetés des situations provisoires. Plusieurs s'en iront en France, en général comme surveillants dans des collèges catholiques.
- Le prix de pension total, pour les cinq années d'internat à Hauterive, s'élevait à 2650 fr., soit 700 fr. en 1^{ère} année, 600 fr. en 2^e, 500 fr. en 3^e, 450 fr. en 4^e et 400 fr. en 5^e.
- L'ultime volée voit ses études réduites à quatre ans, en raison de la mobilisation de professeurs et de l'école de recrues de plusieurs élèves. Ces derniers se présenteront aux examens en 1940, avec un programme spécial. Comme on le constatera plus loin dans le témoignage de Joseph Seydoux, la cinquième année sera réduite à quelques semaines de méthodologie pratique à Estavayer-le-Lac, en 1941.
- L'année 1941 marque la fin des études des derniers élèves d'Hauterive. Quarante-vingt classes ont fréquenté l'Ecole normale depuis sa création.

Problèmes de succession en 1935 et en 1936

Le 7 avril 1935, l'abbé Denis Fragnière demande à M^{gr} Marius Besson que l'abbé Léon Barbey - jeune docteur à la vaste culture pédagogique - le remplace à la tête de l'Ecole normale. Modeste, l'abbé Fragnière écrit : « *Je constate qu'il me manque deux qualités pédagogiques : la clarté, la précision dans mes exposés oraux ; la fermeté, étouffée par de la faiblesse de caractère et d'autorité.* » Or, l'abbé Barbey, revenu à Hauterive riche de savoirs et apprécié des étudiants, serait un directeur idéal, estime l'abbé Fragnière.

Le 27 août 1936, M^{gr} Marius Besson écrit au directeur de l'Instruction publique Joseph Piller. Ce dernier - mais qu'a-t-il donc contre l'abbé Barbey ? - verrait plutôt son chef de service Firmin Barbey, le père de l'abbé, remplacer le directeur Fragnière. L'évêque préfère temporiser. En définitive, comme Hauterive allait fermer ses portes, il n'y eut pas de changement de directeur. Mais le jeune abbé Barbey fut, à cette époque, victime de la vindicte de Joseph Piller. L'incident - grave - est relaté dans le chapitre réservé à *Léon Barbey, directeur*.

L'Ecole normale d'Hauterive, par Jean Monney

Qui est Jean Monney ? Natif de Rosé, il a été étudiant à Hauterive de 1933 à 1937. Le début de sa carrière illustre bien les difficultés rencontrées à la fin des années 30 pour trouver un poste. En 1937, Jean Monney s'expatrie à Angoulême, au Collège St-Paul, là où a étudié François Mitterrand. Suivent un cours de vacances à Neuchâtel, chez les Frères des Ecoles chrétiennes, un remplacement au Collège St-Charles de Porrentruy, un mois de préceptorat à Bienne, une année de stage à l'école d'Avry-sur-Matran. En 1940, c'est enfin une nomination, à Mannens, où il restera sept ans, avant de s'en aller à Vaulruz pour quatre ans, puis à Fribourg où il enseignera à l'école de la Vignettaz de 1951 à 1961. En 1959, parallèlement à la conduite de sa classe, il est chargé du cours de méthodologie à l'Ecole normale, en remplacement d'Eugène Coquoz. De 1961 à 1970, il a la double fonction d'inspecteur des écoles de Fribourg et de professeur à l'Ecole normale. De 1970 à 1980, date de sa retraite, il vouera tout son temps et ses compétences à l'enseignement à l'Ecole normale.

Pour éviter d'inutiles redondances, le passage que Jean Monney consacre aux débuts de l'Ecole normale d'Hauterive n'a pas été reproduit. Lorsque, dans ce passage, il évoque l'école d'agriculture qui a précédé l'Ecole normale, il apporte un renseignement intéressant : son arrière grand-père, Henri Bays, en fut le directeur de 1854 à 1859.

Le texte rédigé par Jean Monney :

Au temps de mes études

En 1934, on peut lire dans le prospectus de l'Ecole normale : « *Tout nouveau candidat est inscrit d'office au premier cours. Il subit un examen permettant de constater s'il possède le programme de l'école primaire. La fréquentation d'une école secondaire n'est pas exigée, mais recommandée.* » Depuis la fondation de l'Ecole normale, les exigences n'avaient guère augmenté. Cependant, après plusieurs années de collège, des élèves pouvaient être admis, après examen, en 2^e, 3^e, ou même en 4^e année.

Au temps de mes études, entre 1933 et 1937, l'Ecole normale était une grande famille. Elle comptait quinze professeurs et huitante-cinq étudiants, dont une dizaine de langue allemande.

Les élèves étaient tous internes, sans exception. Le fils du buraliste de Posieux, Bernard Bongard, était interne. Dans le bâtiment principal logeaient les abbés Denis Fragnière et Léon Barbey, Canisius Chavaillaz, comptable et professeur, Alphonse Müller et Leo Kathriner, professeurs. L'abbé Fragnière, ancien curé de Treyvaux, à côté de sa charge de directeur, avait la responsabilité des cours de religion. Quant à l'abbé Barbey, il enseignait la psychologie, la pédagogie et la sociologie dès la 3^e année. Pendant un certain temps, il était en plus chargé du français en 2^e.

Plusieurs professeurs habitaient avec leur famille les bâtiments situés au nord du portail principal, bâtiments appelés Saint-Loup : Maxime Berset, professeur d'allemand et de calligraphie en 1^{ère} et 2^e années, Auguste Overney, professeur de français et d'histoire dès la 3^e, Casimir Both, qui enseignait le français en 1^{ère}, la géographie, la didactique théorique et pratique dans les classes supérieures. Quelques professeurs venaient de Fribourg, comme l'abbé Joseph Bovet, pour enseigner le chant et l'harmonie, et Jean Berchier, chargé du dessin dans toutes les classes.

Une vie studieuse

Robert Loup note dans son ouvrage consacré à l'abbé Bovet : « *Si nous n'entrions pas en religion, nous étions bel et bien au couvent. Nous vivions d'une manière austère, en moines peu consentants* ». En effet, des camarades plus âgés trouvaient le régime quelque peu lourd à supporter. Comme l'écrit encore Robert Loup au sujet des étudiants d'Hauterive : « *Isolés du monde, plongés dans les livres, ils se sentaient parfois des forçats de l'étude* ». Pour moi qui arrivais d'un autre internat, je me sentais plutôt comme un moine heureux.

Il est vrai que nos journées étaient bien rythmées : lever à 5 h 30, étude, messe quotidienne, repas, cours, récréation, étude, coucher dans de grands dortoirs, le tout à des heures précises, invariables chaque jour. Ajoutez à cela un règlement strict, des surveillants attentifs à nos incartades, de même que le renvoi pour des résultats jugés insuffisants, tout contribuait à conserver le sens du travail et de la discipline. Il s'agissait de maintenir l'idéal de l'école et de nous préparer à assumer le rôle du régent dans son milieu. L'enseignement - précisait le prospectus de la maison - est orienté, dès la première classe, vers la formation professionnelle du futur instituteur. On voulait, dès le début de nos études, nous inculquer une méthode d'enseignement. Il s'agissait probablement d'appliquer les moments didactiques d'une leçon, dans l'esprit du philosophe allemand Herbart. M^{gr} Dévaud, l'un des plus grands pédagogues suisses - ainsi que l'affirmait Ferrière - avait adapté le plan d'Herbart à notre système d'enseignement. Son *Guide de l'enseignement primaire théorique et pratique*, paru déjà en 1917, précisait les étapes d'une leçon. (Elles sont présentées ailleurs dans cet ouvrage.)

J'ai retrouvé chez quelques professeurs l'application de cette théorie. Leurs cours commençaient par une interrogation sur le contenu de la leçon précédente. Ce départ servait de rappel du connu. Le cours se poursuivait par la présentation de la nouvelle matière, présentation entrecoupée de répétitions, de mots de rappel notés au tableau noir. L'application consistait soit à mémoriser la matière, soit à la mettre en pratique dans des exercices écrits. N'était-ce pas l'image fidèle de l'école traditionnelle où la mémoire est particulièrement mise à contribution ? Les nombreuses heures d'étude quotidienne - quatre à cinq heures - étaient consacrées à apprendre nos leçons et à exécuter les devoirs écrits, ou à préparer les nombreuses interrogations écrites placées au terme de l'étude d'un chapitre.

La pédagogie pratique

La préparation pratique à la profession commençait en 4^e année. Elle comportait des heures de pédagogie générale, de didactique théorique et appliquée, de psychologie. Le nombre d'heures réservé à ces disciplines était restreint et insuffisant. Le professeur de didactique, Casimir Both, était chargé de toutes les disciplines enseignées à l'école primaire. C'était un généraliste, comme le maître primaire. Les stages n'existaient pas. Les exercices pratiques se déroulaient un après-midi par semaine à l'école d'application appelée « Rambouillet », du nom du prestigieux château situé dans les Yvelines... Ce bâtiment est situé à gauche de la route qui conduit du couvent à l'usine électrique. C'était une école mixte, comprenant tous les degrés, à l'image de ce qu'étaient la plupart des écoles de la campagne à cette époque. « Rambouillet » accueillait les enfants des employés de l'usine électrique et ceux des fermiers de la Tioleyre, à Grangeneuve. Cette école fut confiée à Lucien Plancherel qui, pendant que les normaliens s'exerçaient à l'enseignement dans sa classe, venait enseigner l'histoire suisse dans les premières classes de l'Ecole normale.

Nous donnions une à deux leçons par mois. Notre formation à la pratique de l'enseignement se résumait finalement à quelques heures seulement. Le professeur de didactique donnait parfois une leçon appelée leçon modèle. Elle était ensuite photocopiée, remise à chacun et placée dans le classeur ad hoc. Je revois ces feuilles, de minces papiers de couleur jaune, des reproductions faites avec du papier carbone. Le plan des leçons était celui adapté par M^{gr} Dévaud. Il pouvait paraître rigide, mais nous pouvions faire preuve d'initiative, de personnalité et d'imagination. L'important était que le but de la leçon soit atteint. Je me souviens de ma première intervention. Elle faillit bien compromettre ma carrière pédagogique tant je fus maladroit. Il s'agissait de raconter aux petits élèves la fable de La Fontaine *La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, récit illustré au tableau noir. Notre professeur de didactique, compte tenu du peu de temps dont il disposait, devait se borner à nous donner un plan précis qui, bien appliqué, pouvait assurer un résultat satisfaisant. Ce n'était pas toujours le cas...

L'influence de M^{gr} Eugène Dévaud

Il convient d'ajouter que nous avons bénéficié d'ouvertures intéressantes. M^{gr} Dévaud revenait assez fréquemment à l'Ecole normale et son ombre continuait à planer sur Hauterive. Comme l'a affirmé l'abbé Barbey : « *L'école fribourgeoise s'est engagée, dans les années 30 à 40, dans la voie d'une école active à structure forte sous l'impulsion de M^{gr} Dévaud* ». L'image de l'école traditionnelle n'aurait-elle pas dû se modifier davantage grâce aux articles, conférences et ouvrages de M^{gr} Dévaud ? Il est vrai que la structure des écoles de la campagne - des classes à effectifs rédhitoires composées de tous les degrés de la scolarité - n'a guère favorisé l'innovation.

En 1935 paraissait *Lire, parler, rédiger*. (Voir ci-dessus *L'évolution pédagogique de M^{gr} Dévaud*) Il y eut encore en 1937 *Quarante exercices de lecture silencieuse*. Ces deux publications sont riches d'enseignements, d'exemples, de conseils. On peut encore signaler les *centres d'intérêt*, que M^{gr} Dévaud a adaptés du pédagogue belge Ovide Decroly. A cette époque, le directeur de l'Ecole normale pouvait mentionner dans son rapport de fin d'année : « *L'école de Rambouillet se met au courant des procédés de pédagogie moderne, pour adopter ce qu'il y a d'utile et perfectionner la méthode traditionnelle* ».

Auguste Overney

Si l'Ecole normale ne réservait pas suffisamment de temps à la formation professionnelle, elle ouvrirait sûrement à ses étudiants de larges horizons pour qu'ils deviennent des éveilleurs. Cela grâce à quelques professeurs qui nous ont marqués de leur forte personnalité. Auguste Overney en fut. Lui dont le chanoine Barbey a dit : « *J'aime le pédagogue qui sait arracher ses bottes à la terre du sillon, qui ouvre ses élèves à de plus larges horizons* ». Auguste Overney fut pour moi le professeur éveilleur par son enthousiasme et sa passion transmise pour la littérature, les grands auteurs classiques, puis Ramuz, Péguy, Psichari, Claudel.

Auguste Overney a éveillé mon intérêt non seulement pour la littérature, mais encore pour l'art en général, la musique, le théâtre, la peinture. Avec lui, nous partions par un matin clair des vacances d'été. C'était l'époque où l'architecte Fernand Dumas, de Romont, construisait ou rénouvait des églises et s'était assuré la collaboration des artistes Alexandre Cingria, Gino Severini et de tant d'autres. Nous partions à bicyclette à la découverte des églises de Semsales, Prilly, et même de la cathédrale de Lausanne. Lumineux souvenir ! J'admire encore, dans ma mémoire, les tableaux de maîtres que notre professeur de français et d'histoire apportait en classe et commentait avec verve et passion. Et les sous-bois qu'il peignait à l'automne, faisant danser les teintes des feuillages ! Overney a su stimuler nos imaginations et nos jeunes enthousiasmes. Un seul titre, un seul, pour toutes nos rédactions de l'année scolaire : *Mes explorations*. Travail personnel, textes libres, témoignages... nous avaient conduits à réaliser un livre illustré, calligraphié, enluminé comme les anciens manuscrits. Maurice Zermatten - un ancien élève d'Auguste Overney à Hauterive - écrit à son sujet : « *Ses élèves ne s'y trompaient pas qui l'écoutaient avec admiration* ». Je fus de ceux-là. Il a mis ses élèves en état d'éveil et d'appétit à l'égard du vrai, du beau ; il les a mis en aptitude de croissance au-delà du temps où ils étaient à son école. Une citation de Claudel illustre bien son souvenir : « *Ce n'est pas assez de posséder le soleil, il faut être capable de le donner aux autres* ».

L'abbé Léon Barbey

Cette citation peut aussi s'appliquer à l'abbé Léon Barbey, jeune professeur à cette époque. Il fut lui aussi un éveilleur, pas du tout à la manière d'Auguste Overney, mais par sa forte personnalité, la rigueur de sa pensée, ses exigences, la précision et la clarté de son enseignement. Utilisant les manuels de pédagogie et de psychologie de M^{gr} Dévaud, il lui arrivait de remplacer un terme par un autre qu'il jugeait scientifiquement plus précis. De même pour des définitions. Nous devions, pendant ses cours toujours parfaitement structurés, prendre beaucoup de notes. Ses interrogations orales et écrites faisaient plutôt appel à notre réflexion qu'à notre mémoire. Les exposés qu'il nous proposait - c'était nouveau à cette époque - nous ont fait découvrir les courants pédagogiques du moment, par exemple les tests psychologiques de Binet-Simon, l'enseignement individualisé de Dottrens. Au bas d'une page de psychologie, j'ai retrouvé les titres de deux ouvrages de Jean Piaget qu'il nous avait indiqués : *Le langage et la pensée chez l'enfant* ; *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*. En 1936, l'abbé Barbey nous a offert sa thèse de doctorat intitulée *Les fondements éthiques et psychologiques de la volonté, selon Jules Payot*.

Lorsque je perdis mon papa, en 1934, l'abbé m'appela chez lui. Il me parla comme un père. Derrière son regard sévère, austère même, se cachait un grand cœur. J'en ai eu le témoignage, au cours d'une visite chez lui, bien plus tard. Il sortit de son bureau un carnet noir qui contenait tous les noms de ses anciens élèves d'Hauterive. Entre les pages, il avait glissé des photos, des articles de journaux relatant les succès d'anciens élèves, et aussi quelques avis

mortuaires. Il me confia : « *Vous étiez ma famille* ». Ses qualités de grand pédagogue se conjuguèrent avec une âme généreuse.

La musique

Hauterive, c'était le chanoine Bovet, a-t-on parfois entendu. Effectivement, il nous a fait aimer la musique, le chant en particulier, plus qu'il nous a transmis une pédagogie de l'enseignement de cette branche. La pratique du chant, du piano, de l'orgue occupait une place importante dans nos études. La capacité de tenir un orgue, de diriger un chœur d'église, autant d'atouts majeurs pour obtenir un poste d'instituteur.

On chantait beaucoup à l'Ecole normale. On chantait au retour des promenades du jeudi et du dimanche. Arrivés au grand portail de Saint-Loup, en rangs de quatre, nous descendions le chemin au rythme d'une marche. On chantait chaque soir, avant de monter dans les grands dortoirs. Alignés dans le couloir, on entonnait *La volière*, le chant de l'école qui résonnait fréquemment. Il traduisait bien la situation : « *Au bord de la rivière, tout au fond, dans un grand trou profond, il y a une immense volière. Les oiseaux qui sont en cage sont joyeux, bruyants, mais sages. Bons messieurs les surveillants, ne soyez pas trop méchants pour les oiseaux en cage* ».

Il y avait aussi le chant d'église, tous les dimanches à la messe et aux vêpres. Parfois, un camarade nous dirigeait ; il arrivait aussi que l'orgue soit tenu par l'un d'entre nous. Le professeur de musique instrumentale, Leo Kathriner, nous a fait apprécier les œuvres pour orgue et piano des maîtres les plus célèbres. Quand il préparait une œuvre d'un grand compositeur, il nous arrivait de nous faufiler dans un coin des stalles pour écouter et apprécier.

Une école pas comme les autres

L'Ecole normale, une école comme les autres ? Je ne crois pas. Par sa dimension, elle a permis des contacts réguliers et fréquents avec nos professeurs, des professeurs attentifs à chacun de leurs élèves. La vie commune, dans un internat pendant cinq ans, a créé des relations d'estime, des liens d'amitié durables. Les réunions de classe qui se poursuivent durant des décennies en sont un témoignage.

Lors de la séance de clôture, en 1934, Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique, déclarait : « *J'aime l'esprit de famille, l'esprit de travail, sérieux et soutenu de cette maison. Voilà ce qu'il faut à notre peuple, un travail intelligent et tenace, soucieux du « bien fini » et ennemi des « à peu près »* ».

Quelques compléments...

- M^{gr} Dévaud, selon l'opinion exprimée par ses anciens élèves, était un directeur sévère, voire austère. Son successeur, l'abbé Denis Fragnière, souhaitait donner davantage de responsabilités et de liberté aux étudiants. Les heures d'étude, comme les promenades, pouvaient avoir lieu sans surveillant. Dès 1936, la messe quotidienne ne fut plus obligatoire. A l'époque de la pléthore, tout spécialement dès 1936, l'abbé Fragnière s'est montré soucieux de l'avenir des élèves. Il se mettait à la recherche de places, surtout en France.
- L'Ecole normale était une petite école. Ses classes ne comptaient que dix à quinze élèves, ce qui permettait à chaque professeur de bien connaître chacun. Par ailleurs, la qualité du

travail, les capacités intellectuelles comme la conduite étaient soumises à un sévère examen. Les éliminations, surtout les deux premières années, étaient nombreuses. A la fin de la 2^e année, en 1934, six étudiants reçurent leur congé. Dans l'ensemble, les étudiants se montraient très motivés et conscients de la chance qu'ils avaient de pouvoir faire des études, un privilège très rare à l'époque.

- D'anciens étudiants entrés dans la vie pratique étaient nombreux à garder le contact avec l'Ecole normale. Ils y étaient reçus à la table des professeurs. Plusieurs anciens ont correspondu avec l'abbé Barbey, demandé des conseils musicaux à l'abbé Bovet, suivi des cours d'orgue chez Leo Kathriner au Conservatoire de Fribourg, fréquenté l'Université où l'ancien directeur M^{gr} Eugène Dévaud, professeur de pédagogie et de psychologie, se montrait ouvert et prodigue de conseils avec les anciens d'Hauterive.
- Deux professeurs - l'abbé Bovet et Auguste Overney - connaissaient spécialement bien le milieu campagnard, les aléas et les embûches qui attendaient les futurs régents. Aussi réservaient-ils durant leurs cours des plages parfois très longues - surtout l'abbé Bovet - à des digressions dont le réalisme et le pittoresque marquaient nos jeunes esprits. Conseils et mises en garde imagés qui nous ont certainement évité bien des faux pas.
- L'examen de pédagogie pratique, qui avait lieu à la fin des études, se déroulait à Fribourg, à l'école de Gambach. Les enfants des écoles réunis pour la circonstance se montraient peu motivés. Ils étaient déjà en vacances. La matière de la leçon donnée par le candidat était souvent déjà connue, puisqu'elle était tirée d'un programme annuel déjà parcouru. Des conditions aussi difficiles qu'artificielles pour les candidats. Les modalités étaient semblables lors du renouvellement du brevet, examen qui avait lieu en principe quatre ans après l'obtention du brevet.
- D'anciens élèves ont eu parfois la critique facile à l'égard de l'école et de certains professeurs. A leurs critiques, je préfère cette opinion exprimée par Daniel-Rops dans le *Journal d'un curé de campagne* : « *Je garde un excellent souvenir de mes maîtres. Tout le mal vient non des doctrines, mais de l'éducation qu'ils avaient reçue, qu'ils nous ont transmise faute de connaître une autre manière de penser, de sentir* ».

Joseph Seydoux, dernière classe d'Hauterive

Joseph Seydoux fut successivement instituteur à La Valsainte et à Villeneuve, puis professeur à la section agricole de l'école secondaire de la Broye, à Cugy. Enseignant compétent et exigeant, il fut aussi un grand sportif. Footballeur, puis arbitre, il devint même juge de touche dans des matchs internationaux arbitrés par le Broyard Albert Guinnard. Durant sa retraite, il a parcouru des milliers de kilomètres à vélo.

Ces derniers souffles de l'Ecole normale d'Hauterive ont été évoqués à Cugy le 25 novembre 2002. Joseph Seydoux - qui appartenait à l'ultime volée d'Hauterive - a été mon collègue dans la paroisse de Surpierre durant une dizaine d'années. Né en 1920, il est décédé le 30 octobre 2004. Plutôt que m'envoyer un texte rédigé, il a préféré un entretien dont je rapporte l'essentiel :

La décennie 1930-1940 peut être qualifiée de décourageante pour les étudiants des Ecoles normales. Jeunes gens et jeunes filles qui terminaient leurs études rencontraient, au fil des années, des difficultés croissantes d'engagement. La pléthore les obligeait soit à s'expatrier, soit à trouver d'autres occupations. Telle jeune institutrice de cette époque nous disait que, à la suite d'un seul remplacement, elle avait été contrainte d'abandonner l'enseignement pour s'engager dans un bureau. De nombreux jeunes gens s'en sont allés en France comme

surveillants dans des collèges catholiques, avec parfois quelques heures d'enseignement, avant de trouver après quelques années un poste dans le canton de Fribourg.

La dernière classe et le retour des moines

En 1936, l'École normale d'Hauterive accueille la dernière classe de normaliens. La situation de l'emploi est des plus sombre. (En 1935, il n'y avait pas eu d'admissions à Hauterive.) Après quelques mois, le directeur Denis Fragnière annonce à ses élèves de première année que l'École normale doit fermer ses portes, sur ordre de la direction de l'Instruction publique. Il propose aux douze jeunes gens de se mettre à la recherche d'une place d'apprentissage ou de trouver une autre voie. Les parents des normaliens s'opposent et leurs fils pourront mener leurs études à terme... ou presque. Car la guerre qui s'annonçait est bientôt déclarée. Des professeurs sont mobilisés. Les cours sont perturbés dès l'année scolaire 1939-1940. Et les derniers élèves d'Hauterive cohabiteront bientôt avec les moines cisterciens revenus dans leur abbaye, grâce essentiellement aux démarches entreprises par le conseiller d'Etat Joseph Piller. Depuis septembre 1938, en prévision d'un retour à Hauterive, quatre moines du monastère cistercien de Mehrerau, près de Bregenz en Autriche, étaient en maison d'étude à Fribourg. Le 3 août 1939, sous la conduite de leur supérieur le Père Sighart Kleiner, ils arrivent à Hauterive dans la voiture du directeur Fragnière. D'autres confrères se joindront bientôt à eux.

Les moines partagent bâtiment et repas avec les professeurs et les élèves. Ils assistent aux leçons de français aux côtés des normaliens. Six religieux seront bientôt obligés de partir à la guerre. Trois d'entre eux, dont le Père Benno qui avait dit sa première messe à Hauterive en 1940, ont été tués en Russie.

En 1940, la plupart des étudiants de la dernière volée d'Hauterive doivent effectuer leur école de recrues. L'année scolaire est largement compromise. Durant l'été 1941, pour remédier à l'absence de formation professionnelle, les derniers étudiants d'Hauterive suivent six semaines de pédagogie pratique à Estavayer-le-Lac. Ils sont logés dans les combles de l'institut Stavia. Des enseignants d'Estavayer, Gabrielle Crausaz, Léon Monney et Henri Rossier sont responsables, avec Max Chablais, de Font, de la formation pratique de la dernière classe d'Hauterive.

Souvenirs...

Durant l'année scolaire 1940-1941, son école de recrues terminée, Joseph Seydoux doit assumer un remplacement à Cournillens, sans jamais avoir eu le moindre cours de méthodologie, ni avoir disposé d'une quelconque explication sur les documents qui régissent une classe. Il a dû se débrouiller avec une cinquantaine d'élèves de tous les cours... Les notions de pédagogie pratique ne furent abordées que quelque temps plus tard, à Estavayer, comme rappelé ci-dessus.

Joseph Seydoux, plus qu'octogénaire en 2002, a des souvenirs précis de la vie à Hauterive. Il cite quelques noms de bons professeurs, soucieux d'une solide formation intellectuelle. Il évoque avec plaisir les noms d'Auguste Overney, professeur de français, de l'abbé Léon Barbey, le grand pédagogue qui fut l'une des belles intelligences fribourgeoises du XX^e siècle, de l'abbé Romain Pittet, le futur Vicaire général qui était l'un des « directeurs de conscience », de l'abbé Joseph Bovet, chaleureux mais toujours pressé et accaparé par ses multiples activités de maître de chapelle à la cathédrale, de compositeur, de conférencier, de professeur dans diverses écoles. Par contre, le savoir prodigué par certains professeurs qui exigeaient la

restitution par cœur de connaissances parfois brumeuses n'a guère laissé de traces dans les mémoires... Pas plus que les cours d'histoire encombrés de généalogies de rois et d'empereurs, dont les aide-mémoire distribués aux élèves étaient tirés un à un sur la « pierre humide ».

La vie d'internat n'était pas trop pénible, assure Joseph Seydoux. Excellent sportif - 6,31 m au saut en longueur ! - il rappelle que son Ecole normale était bien mieux dotée en équipements de sport que celle qui allait être ouverte à Fribourg en 1943. Hauterive disposait d'une piscine, d'un court de tennis, d'une piste d'athlétisme, d'un jeu de croquet, d'un tennis de table... Et d'une halle de gymnastique dans le vieux moulin où il allait, à des heures indues, apprendre à danser avec un camarade expert dans cet art interdit. Joseph Seydoux se rappelle aussi la vie religieuse, pièce maîtresse dans la charpente de l'institution avec les cours de religion, la messe, les vêpres du dimanche, le rôle de servants de messe que la plupart des normaliens devaient assumer. Quant à la musique chorale et instrumentale - autre pièce de la charpente - ses exigences faisaient le bonheur des étudiants... doués.

Une fois son brevet obtenu, Joseph Seydoux, comme ses camarades, a attendu une nomination que la pléthore rendait aléatoire. En 1945, après avoir effectué onze remplacements et travaillé de ses bras entre-temps, il est nommé à la Valsainte. Quatre ans plus tard, il arrive à Villeneuve, de nouveau dans une classe qui comprend tous les degrés de la scolarité. En 1962, avec à son actif le diplôme nécessaire à cette tâche, il est nommé professeur à l'école secondaire de la Broye, dans la section agricole de Cugy. Joseph Seydoux a pris sa retraite en 1982. Dès lors, il s'est rendu célèbre par les milliers de kilomètres parcourus à vélo à travers l'Europe...

L'Ecole normale à Estavayer-le-Lac ?

Dans les années 1937-1938, l'admission de normaliens étant suspendue en raison de la pléthore dans le corps enseignant, s'est posée la question de l'implantation de la future Ecole normale. En date du 1^{er} août 1938, M^{gr} Dévaud, en sa qualité d'ancien directeur d'Hauterive et de professeur à l'Université, établit un rapport à ce sujet, destiné aux autorités religieuses et civiles. Si son opinion sur le lieu à choisir pour l'Ecole normale a changé, on retrouve dans son texte la perception du pays de Fribourg à l'époque où il était homogène, agricole, religieux et attaché à ses traditions. Extraits de ce rapport :

Fidèle à ses principes, le pédagogue demande..... que la future Ecole normale dispose d'un corps enseignant spécifique, homogène et qui se voue de tout son cœur à cette fonction de former ceux qui auront à leur tour à former l'âme même de notre peuple fribourgeois. Le but premier, essentiel, est la formation et la maturation d'un esprit, d'une mentalité conforme aux croyances religieuses, aux traditions historiques, au tempérament particulier de notre peuple fribourgeois. On ne formera cette mentalité que dans une maison spécialement affectée à cette destination. Cette maison sera un internat. Elle restera pour les anciens élèves une « maison-mère », centre de rayonnement religieux, moral, patriotique et pédagogique, centre de ralliement. L'Ecole normale doit être la maison des instituteurs comme le séminaire est la maison des prêtres.

Le lieu

Eugène Dévaud poursuit : « Il m'apparaît chaque jour plus clairement que la ville de Fribourg n'est pas le lieu où cette formation peut s'opérer au mieux. » Ses raisons : Fribourg est trop cosmopolite pour que les instituteurs y deviennent meilleurs Fribourgeois ; le contact

avec les universitaires et les collégiens - si l'Ecole normale n'est pas une institution indépendante - peut produire deux effets contraires, soit un sentiment d'infériorité, soit de l'orgueil et de la suffisance si les futurs maîtres ont été les élèves de professeurs d'université, de collègue, et s'ils se sont frottés à de futurs avocats, médecins, hommes politiques, etc. ; les modes et les usages appris en ville ne conviennent guère aux tâches modestes, aux mœurs de la campagne, à l'exemple à donner au peuple villageois.

Eugène Dévaud suggère :

Je serais incliné à situer l'Ecole normale à Estavayer-le-Lac. Cette idée n'est pas de moi ; elle est de M. l'abbé Dessibourg, qui l'avait suggérée à M. Python, lorsque celui-ci songeait à organiser à Hauterive un Institut d'art religieux et de liturgie ; cette suggestion n'avait pas déplu à M. Python.

Le changement de M^{gr} Dévaud quant au choix du lieu d'implantation de l'Ecole normale est étonnant. Une totale contradiction avec l'optique qui était la sienne quelques années plus tôt !

Durée des études

Si les entrées se font à l'Ecole normale tous les deux ans et que les études y durent quatre ans, M^{gr} Dévaud estime qu'il faudrait exiger des candidats trois années d'école secondaire en classe littéraire. Et l'étude du latin - évangélique et liturgique, précise Eugène Dévaud - se poursuivra à l'Ecole normale. Outre la formation grammaticale et littéraire qu'il favorise, le latin aidera les maîtres dans leurs fonctions de directeur de chant et d'organiste.

L'abbé Charles Delamadeleine pressenti pour devenir directeur

Le 10 mars 1939 - Hauterive va fermer ses portes et il faut songer à l'avenir - M^{gr} Dévaud écrit à M^{gr} Besson, évêque du diocèse. Il pense que le jeune abbé Delamadeleine devrait être directeur de l'Ecole normale lorsque celle-ci s'ouvrira de nouveau. Mais le jeune prêtre, dont le charisme est indiscutable, n'a pas de baccalauréat... Vocation tardive, il est un ancien élève d'Hauterive. Et le brevet d'enseignement primaire n'a guère d'éclat ! Charles Delamadeleine devra compléter ses études, écrit M^{gr} Dévaud. A Louvain, le futur directeur pourrait devenir docteur en deux ans.

L'abbé Delamadeleine, né à Murist en 1910, a obtenu son diplôme d'instituteur en 1929. Prêtre en 1935, après un bref séjour dans la paroisse d'Yverdon, il est nommé directeur de l'Ecole secondaire de la Gruyère en 1936. En 1939, il est appelé à poursuivre ses études à l'Université. Vives réactions en Gruyère ! Une pétition est adressée à l'évêché, signée de nombreux parents qui souhaitent le maintien de cet excellent directeur à la tête de l'école secondaire. Parents et professeurs relèvent que l'abbé Delamadeleine « *est un guide, un conseiller, un éducateur de première force, qui comprend la jeunesse, l'aime et sait s'en faire aimer* ».

Pétition inutile ! Le 6 septembre 1940, Charles Delamadeleine est nommé préfet de l'internat du Collège St-Michel. Le mois suivant, il est en outre désigné comme aumônier en chef des militaires internés en Suisse. Au début de 1941, il est victime d'un très grave accident de moto dont il gardera des séquelles sa vie durant. Le 14 mars 1941, M^{gr} Besson en fait part au colonel divisionnaire Dollfuss, adjudant général de l'armée. Ce malheureux accident éloignera définitivement l'abbé Delamadeleine de la direction de l'Ecole normale de la rue de Morat !

Après divers ministères à Humilimont et Leysin au temps de sa convalescence - tout en accomplissant de longues périodes de mobilisation en qualité de capitaine aumônier - il sera successivement curé de Nyon, de Font, et enfin de Ponthaux. Malade, il a pris sa retraite en 1981 et il est décédé le 2 juin 1983.

Il est indéniable que l'abbé Delamadeleine aurait su créer à la rue de Morat un autre esprit que celui insufflé par l'abbé Pfulg, dont l'érudition dépassait largement la chaleur humaine.

13. L'Ecole normale de la rue de Morat, 1943 – 2003

Les principaux événements qui ont jalonné ces 60 années

1943	Ouverture de l'Ecole, sous la direction de l'abbé Gérard Pfulg ; internat obligatoire ; admissions tous les deux ans ; durée des études 4 ans, au lieu de 5 à Hauterive.
1948	Dès 1948, l'abbé Pfulg demande l'aménagement de deux salles de classe et d'un laboratoire de sciences dans les « communs ». Dans les années suivantes - en 1949, en 1951, en 1952 - la demande est réitérée pour aménager des salles dans les dépendances. Pour des raisons financières, l'Etat n'entre pas en matière.
1950	Diverses manifestations marquent le 100 ^e anniversaire de la mort du Père Girard. Le 31 mai, les normaliens évoquent à l'aula de l'Université quelques scènes de la vie du Père Girard, mises en scène par Jo Baeriswyl. Armand Maillard, élève de 3 ^e année, incarne le Père Girard. Annonce prémonitoire d'une carrière d'inspecteur, de chef de service, de pédagogue, d'historien et d'écrivain...
1951	Dans son rapport annuel présenté le 10 juillet 1951, le directeur Pfulg demande au directeur de l'Instruction publique d'étudier la possibilité d'ajouter une cinquième année d'étude à l'Ecole normale.
1952	Eugène Coquoz envoie à Louis Barbey, rédacteur du <i>Faisceau</i> , une étude sur la formation des maîtres. Son vœu : six ans d'études gymnasiales gréco-latines (jusqu'aux premières épreuves du baccalauréat) suivies d'une année ou deux de formation professionnelle.
1955	Le 11 février, les soucis esthétiques de l'abbé Pfulg lui dictent un rapport proposant de laisser la villa Diesbach intacte lors d'un futur agrandissement. Il ne sera pas écouté. L'abbé Joseph Gachet succède à l'abbé Gérard Pfulg.
1956	Le 9 mai, par 63 voix contre 29, le Grand Conseil vote le projet d'agrandissement de l'Ecole normale. L'Association du corps enseignant n'est pas satisfaite ; elle n'a pas été entendue et aurait souhaité une réforme des études dans le sens préconisé par Eugène Coquoz en 1952. Un agrandissement de l'Ecole normale n'aurait alors pas été nécessaire.
1958	Admissions chaque année au lieu de tous les deux ans. L'abbé Léon Barbey devient directeur des études, professeur de pédagogie et de psychologie ; l'abbé Gachet conserve la direction générale. Retraite de Leo Kathriner, remplacé par Bernard Chenu pour les cours de piano et par Jean Piccand pour ceux l'orgue. Arrivée de Kanisius Zurkinden, professeur, inamovible « préfet » de 1963 à 1991. Ignace Ruffieux est le premier professeur de travaux manuels. Arrivée de Georges Gremaud, professeur de diction, rythmique, théâtre ; premiers cours donnés par Michel Bavaud, surveillant depuis 1955
1959	Fin du premier agrandissement : bâtiment des cours à droite du portail d'entrée et agrandissement de la villa ; remplacement d'Eugène Coquoz par Jean Monney pour l'enseignement de la méthodologie

1962	Pour la première fois, organisation d'un stage d'une semaine pendant les vacances de Pâques des normaliens ; en 1964 : cinq semaines ; en 1977 : neuf semaines.
1963	L'abbé Léon Barbey remplace l'abbé Gachet, y compris pour la direction administrative. La structure de direction d'Hauterive - un directeur, un aumônier, un préfet-économiste - est réintroduite. Le 15 janvier 1963, le <i>Bulletin pédagogique</i> évoque la pénurie. L'abbé Barbey écrit un article intitulé <i>Vers un recrutement extraordinaire du corps enseignant</i> . Les modalités de la formation extraordinaire sont esquissées. Motif de la pénurie : de 1941 à 1947, l'Etat n'a mis aucun instituteur sur le « marché du travail », d'où un manque de personnel de l'ordre de 60 à 70 unités.
1964	Fin de l'internat obligatoire pour tous. Les élèves des deux dernières années peuvent être externes. Il n'y a pas de sorties de l'EN, en raison du nombre d'années d'études porté à cinq ans. Canisius Chavaillaz, qui fut le dernier préfet-économiste d'Hauterive, dès 1931, cède les heures de comptabilité à Félicien Morel, le futur conseiller d'Etat. L'Ecole compte 27 professeurs pour 78 élèves. Les Sœurs bénédictines de la Ste-Croix, de Cham, quittent définitivement l'Ecole normale qu'elles ont servie - ménage et cuisine - depuis 1943.
1965	Nomination de Fernand Ducrest à la direction de l'Ecole normale. Il est le premier directeur laïc depuis 1890. Il est issu de la première promotion d'Hauterive qui a suivi le cycle de cinq ans, en 1932. Retraite d'Auguste Overney. Jean Piccand, nommé directeur du Conservatoire est remplacé par Norbert Moret. Sortie de la première volée astreinte à cinq ans d'étude.
1966	Faute de place à l'Ecole normale, les internes de 4 ^e et 5 ^e sont dispersés dans trois endroits différents de la ville. Michel Bavaud devient directeur de l'école secondaire et de l'Ecole normale de Gambach. Retraite de l'artiste peintre Jules Schmid.
1967	Le 14 décembre 1967, les combles de l'internat sont détruits par un incendie. Le rythmicien et metteur en scène Jo Baeriswyl prend sa retraite.
1968	Le corps enseignant de la partie française du canton se prononce majoritairement (333 contre 162) en faveur d'une formation des maîtres après l'obtention du baccalauréat. Le corps enseignant de la partie alémanique est partagé : 82 contre 81.
1971	Vote par le Grand Conseil d'un crédit de 11 millions pour l'agrandissement de l'Ecole normale. La formation traditionnelle est maintenue. L'Association du corps enseignant émet des doutes sur la qualité de la formation dite « extraordinaire ».
1972	Indépendance de la section alémanique dont Hugo Vonlanthen devient le directeur des études ; constitution d'un Conseil des élèves.
1973	Organisation de « journées d'étude », devenues « semaine d'études » l'année suivante; retraite de deux professeurs qui ont enseigné pendant 30 ans, Edouard Vonlanthen, professeur de mathématique et de sciences naturelles et Pius Pally, maître de sports.
1975	Inauguration des nouveaux bâtiments. Arrivée des premières jeunes filles : l'Ecole normale de Gambach n'a plus de première année. Le CFDP s'installe à l'Ecole normale. Grand concert, le 11 juin, à la halle de la Poya, donné par les 515 élèves des écoles normales de la ville, sous la direction de l'abbé Pierre Kaelin, de Bernard Chenux et de Joseph Birbaum ; œuvres de Vivaldi, Bach, Glück avec orchestre et solistes.
1977	Louis Dietrich succède à Fernand Ducrest. Réorganisation des études ; <u>la cinquième année est réservée à la formation professionnelle théorique et pratique</u> . Adaptation des programmes de culture générale en vue de l'obtention de l'équivalence avec la maturité fédérale ; retraite de l'abbé Kaelin, arrivé en 1949. Influence des plans d'étude romands parus en 1972 et 1979 sur l'enseignement de la méthodologie.

1983	Début des « libres passages » des diplômés de l'EN à l'Université, définis par arrêté du Conseil d'Etat en 1979. Fin des admissions dans toutes les Ecoles normales de jeunes filles. L'Ecole normale de jeunes filles du Sacré-Cœur, à Estavayer-le-Lac, ferme ses portes. Les dernières élèves de cet institut rejoignent l'Ecole normale de Ste-Agnès à Fribourg.
1984	Nomination de Jean-Marie Barras comme successeur de Louis Dietrich.
1986	Suppression de dix chambres à l'internat, remplacées par le CFDP de langue française. Les dernières élèves de l'Ecole normale de Ste-Croix, à Bulle, viennent terminer leurs études en 4 ^e et 5 ^e années à l'Ecole normale de Fribourg.
1987	Fermeture de l'Ecole normale des jeunes filles de Ste-Agnès.
1988	Restructuration des Ecoles normales. Ecole normale cantonale I : futurs maîtres primaires ; Ecole normale cantonale II : futures maîtresses d'EF et de classes préscolaires ; formation des aides familiales.
1989	Ouverture d'une 4 ^e C de 17 élèves, réservée aux titulaires d'une maturité.
1990	Pour la première fois, trois classes de 1 ^{ère} année ; réorganisation de la formation professionnelle en 5 ^e année : remplacement des « après-midi de pratique » par des journées d'observation dans les futures classes de stage ou par des exercices continus d'une semaine ; cours-blocs de neuf journées sur l'éducation à l'image, le rôle des psychologues scolaires, l'éducation à la santé ; ateliers portant sur des thèmes divers de la vie pratique ; sur les neuf semaines de stage, deux sont effectuées en duos.
1990	Etude de Jean-Marie Barras sur l'avenir de la formation. Parmi ses propositions : une année linguistique supplémentaire entre la 4 ^e et la 5 ^e .
1991	Privatisation de la cuisine de l'Ecole normale.
1993-94	16 classes, soit 3 de 1 ^{ère} , 3 de 2 ^e , 3 de 3 ^e , 4 de 4 ^e , 3 de 5 ^e ; 284 élèves de langue française.
1994	Georges Savoy remplace Jean-Marie Barras.
1996	Pierre Telley est nommé directeur.
1998	Dernières admissions à l'Ecole normale cantonale I.
2001	Démission de Pierre Telley ; il est remplacé pour la direction des études par P.G. Roubaty, professeur de musique et maître de chapelle à la cathédrale.
2003	Sortie de la dernière promotion. Quelques élèves recevront leur brevet en 2004.

14. Douze années avec l'abbé Gérard Pfulg, de 1943 à 1955

A la réouverture de l'Ecole normale, en 1943, un jeune abbé de 28 ans, Gérard Pfulg, est nommé directeur. Il est né au Crêt le 18 octobre 1915, où son père Calybite était instituteur. Ordonné prêtre en 1938, il s'inscrit aussitôt à l'Université. Il enseigne au Collège St-Michel où il assume la tâche intérimaire de préfet de l'internat de 1941 à 1943. Il est choisi en 1943 pour devenir le premier directeur de l'Ecole normale qui a pris la relève d'Hauterive. Il exercera parallèlement la fonction d'inspecteur des écoles primaires de la ville de Fribourg. En 1943 lui est également confiée la rédaction du *Bulletin pédagogique*, mission qu'il conservera jusqu'à la fin de 1961. Le 19 juin 1944, il devient président de la Société fribourgeoise d'éducation. Il démissionnera de cette présidence le 19 août 1961. Son remplaçant dans ces deux fonctions est l'abbé Léon Barbey.

L'abbé Pfulg, féru d'art, a rédigé une thèse consacrée au sculpteur fribourgeois Jean-François Reyff. Il a obtenu le grade de docteur ès lettres en 1949, huit ans après la licence. Il est l'auteur de très nombreux articles, tant dans le domaine pédagogique qu'artistique, publiés dans divers journaux et revues dont *La Liberté*, *Pro Fribourg*, le *Bulletin pédagogique* et des

organes d'art. Il a exercé des fonctions importantes au sein d'organismes internationaux tels que la Commission des organisations éducatives de Fraternité mondiale, le Comité directeur du Centre européen de la culture, le Comité exécutif de l'Association européenne des enseignants, le Comité national de l'Union européenne, etc. A diverses reprises, il a accompli des missions à l'étranger, notamment sous l'égide de l'Unesco. Et les visiteurs accouraient de loin à l'Ecole normale de Fribourg sans que, la plupart du temps, les élèves ne le sachent. Avec le recul, il apparaît que le directeur Pfulg s'intéressait davantage aux organismes internationaux qu'à la qualité des études dans sa propre école.

L'abbé Pfulg a présidé à l'élaboration de plusieurs manuels scolaires : *Lecture et poésie*, livre de lectures destiné au cours moyen des écoles primaires, 1952 ; *Mes lectures*, ouvrage réservé au cours supérieur, 1955 ; *Terre de Fribourg*, manuel de géographie à l'usage du cours moyen, 1958 ; *Géographie de la Suisse*, puis *Histoire de la Suisse*, manuels pour le cours supérieur, 1958 et 1960. Ouvrages jugés en général difficiles et compliqués...

A son départ de l'Ecole normale, en 1955, il a été nommé chanoine résident de la cathédrale St-Nicolas et inspecteur des écoles secondaires. Il a démissionné de sa fonction d'inspecteur en 1980, à l'âge de 65 ans. Le chanoine Pfulg est décédé à Fribourg le 27 mai 1997. Son inhumation a eu lieu dans son village natal du Crêt.

La villa Diesbach

Dans sa session du 4 mai 1943, le Grand Conseil adopte un décret, présenté par le conseiller d'Etat Joseph Piller, décidant la réouverture de l'Ecole normale. L'Etat reprend pour 180 000 fr. la propriété de Diesbach, à la rue de Morat, achetée en 1937 déjà par la Société de l'école ménagère. (Cette société deviendra en 1951 l'Association de l'Ecole normale ménagère.) Il s'agit d'une superbe propriété qui comprend un parc de 23 000 m², la villa - ou château - et ses dépendances.

Cet immeuble et ses riches alentours, de 1811 à 1847, ont appartenu à la famille de Buman. En 1847, le comte Philippe de Diesbach de Belleruche, demeurant au Breitfeld, en fait l'acquisition. L'ancienne habitation est détruite. Les communs sont maintenus, comme aussi la fontaine galbée qui date de 1719. De 1847 à 1854, Amédée, fils de Philippe, fait construire le bâtiment que l'on appelle aujourd'hui encore la villa Diesbach. Pour la petite histoire, précisons que le comte Amédée fut un grand voyageur qui a parcouru une partie de l'Europe. Il est l'un des ténors du conservatisme fribourgeois. En 1852, il a fait partie du comité de l'assemblée de Posieux. A son décès en 1899, ses trois filles furent ses héritières. Les demoiselles de Diesbach tenaient salon à la rue de Morat. Elles aimaient recevoir poètes et artistes. Le peintre Ferdinand Hodler - qui a enseigné à Fribourg - venait leur donner des cours de dessin. La terrasse qui entoure le château a servi de scène pour diverses pièces de théâtre. Le public se tenait à l'ombre des grands arbres. Des cours publics d'horticulture et d'arboriculture étaient donnés dans le parc, riche d'espèces variées.

Les étudiants qui ont fréquenté l'Ecole normale entre 1943 et 1952 se rappellent bien la silhouette légèrement voûtée d'Etienne Girod, parcourant le parc entre les deux brancards de sa charrette à ridelles dotée de deux grandes roues. Monsieur Girod avait été le valet des demoiselles de Diesbach.

La villa Diesbach a bénéficié du goût artistique de l'abbé Pfulg. Après l'achat par l'Etat, les architectes Fernand Dumas et Denis Honegger ont apporté les nécessaires transformations. La

Maison Brandt, de Bulle, a exécuté les deux très belles grilles du rez et du premier étage. Le frère d'un élève de l'Ecole normale a dessiné la première, et Emilio Antognini la seconde. L'abbé Pfulg veilla attentivement à l'aspect décoratif. En 1944, le peintre belge Jacques de Sadeleer, neveu du Père Braun, professeur à l'Université, a décoré les murs de la salle de droite, au rez-de-chaussée de la villa. L'artiste a illustré dans un style élégant et dépouillé les thèmes de la géographie, de la musique, des lettres et de la chasse. En 1945, l'abbé Pfulg a fait appel à un artiste valaisan, Paul Monnier, pour représenter dans la salle de gauche du rez-de-chaussée la parabole de l'Enfant prodigue. Enfin, il a confié au peintre fribourgeois Gaston Thévoz la réalisation d'une Nativité originale, dans une petite salle du rez-de-chaussée. C'est probablement la dernière œuvre de Thévoz, conçue peu avant son décès survenu en 1948.

L'abbé Pfulg, avant l'indispensable agrandissement de l'Ecole normale, a formulé une mise en garde. Il écrivait le 11 février 1955 : « *Le défaut de sens artistique ne semble-t-il pas être une des caractéristiques de la plupart de nos gens et de ceux qui les gouvernent ?* »

Un beau cadre, mais...

Les premières volées de l'Ecole normale ont vécu dans un très beau cadre. La villa était certes magnifique. Mais l'école ne représentait pas un modèle à tous points de vue. La formation avait été de nouveau ramenée à quatre ans. L'abbé Barbey écrira à ce sujet dans le *Bulletin pédagogique* du 15 janvier 1963 :

De même qu'on avait naguère diminué inconsidérément la qualité des effectifs, on avait en même temps sacrifié la qualité des études, en les réduisant de cinq à quatre ans. Ce que M^{gr} Dévaud avait obtenu sur ce point a été démoli d'un trait de plume. Motif : les économies !

Et « l'outil » avait des défauts. Les leçons de sciences, par exemple, étaient données par le professeur Edouard Vonlanthen dans une salle vétuste, avec un équipement des plus rudimentaire, dans un vieux bâtiment faisant partie des communs de l'ancienne propriété. (Sa destruction n'intervint qu'en 1956.) Pour les leçons de gymnastique, les normaliens devaient se rendre - ou plutôt se précipiter - à l'Université où les attendait le fringant maître de sports, le professeur Pius Pally, un sportif complet. C'était l'époque où beaucoup d'élèves n'avaient jamais vu d'engins, peut-être seulement une perche, et encore... Pius Pally excellait dans l'art de les réveiller et d'exténuer les moins sportifs. Après la gymnastique, redescendus à toutes jambes à l'Ecole normale, nous était infligée une leçon de comptabilité donnée par l'ancien comptable d'Hauterive, Canisius Chavaillaz, dit Schiess. L'auteur de ces lignes était tellement « occis » que la comptabilité est restée pour lui une terre en friche, parsemée de T mystérieux...

Et l'enseignement des autres branches ? Des souvenirs plutôt brumeux ! Les « trente glorieuses », du moins dans leurs deux premières décennies, ne furent pas à la rue de Morat un hymne à la gloire d'une pédagogie renouée, active et passionnante ! Auguste Overney est l'un des rares maîtres dont le charisme et la chaleur humaine étaient indéniables. L'abbé Emile Marmy, un prêtre d'une enviable culture chargé de l'enseignement de la psychologie, a lui aussi laissé des marques durables dans nos mémoires. Tout comme les capucins qui enseignaient la religion dans les classes supérieures, les Pères Jean Bosco, Yvan, Gervais. Mais, le ton *recto tono* sur lequel de nombreux cours ex cathedra étaient débités étouffait l'intérêt au lieu de l'éveiller. Par exemple, l'issue des cours de religion et de pédagogie débités par le directeur évoquent aujourd'hui encore la vie retrouvée au sortir d'un puits d'ennui. Quoique spécialiste de l'histoire de l'art, lorsque, au gré d'une sortie, il nous présentait

quelque chef-d'œuvre architectural de la vieille ville, son attitude distante comme son débit rapide contribuaient à retenir plusieurs d'entre nous à l'écart des pluies d'érudition qui nous inondaient, censées nous ouvrir à l'art.

J'ai regretté a posteriori l'absence de cours bien documentés réservés à l'histoire de l'art ou de la musique, à l'histoire cantonale ou régionale des XIX^e et XX^e siècles, aux rudiments de la vie d'un ménage communal, aux travaux manuels, à l'élaboration de matériel didactique, à la dactylographie qui nous aurait été d'une grande utilité. De graves lacunes dans une Ecole normale dont les élèves sont des éveilleurs en devenir et de futurs rouages importants de la vie communale.

L'enseignement du chant, durant les premières années où je fus élève - 1947, 1948 - était sommaire. L'abbé Bovet n'était plus que l'ombre de lui-même. Il n'avait pas 70 ans, mais il était un vieillard. Il nous quitta bientôt et fut remplacé occasionnellement par Louis Ruffieux, un instituteur bon musicien - fils de Cyprien, *Tobi di j'èlyudzo* - ou par Raymond Progin, inspecteur scolaire. Même l'abbé Pfulg vint un jour nous apprendre un canon : *Quand tout se tait, dans la ramure* (ou dans la verdure, je ne me rappelle pas). Puis arriva l'abbé Pierre Kaelin, tout auréolé encore par les années de mobilisation durant lesquelles il avait créé le *Chœur du régiment*, le *Joli Chœur de Bercher*, le *Quatuor Kaelin*. Si la préparation des cours d'harmonie n'était pas son souci dominant, il a apporté à l'Ecole normale, avec un souffle de grand renouveau musical, l'amour de l'art choral et de la direction. Il faut aussi mentionner l'achat d'un outil combien précieux pour l'enseignement de la musique instrumentale : l'orgue de 14 jeux, œuvre de la Maison Metzler de Dietikon, expertisé par Leo Kathriner le 1^{er} décembre 1945. Kathriner, un professeur de piano et d'orgue très compétent et méthodique, d'une très large culture musicale. Mais un brin, disons... original.

Parmi les professeurs de la première heure, les anciens d'Hauterive étaient, dans la section française, l'abbé Bovet, Leo Kathriner, Auguste Overney et Canisius Chavaillaz. Dans les « nouveaux », il faut citer Roger Walter, venu de la villa St-Jean, Edouard Vonlanthen et l'abbé Emile Marmy qui enseignaient à St-Michel, Eugène Coquoz, instituteur en ville de Fribourg, Jules Schmid, un bon artiste peintre mais dont la méthodologie était bien sommaire.

La formation pédagogique était réduite à sa plus simple expression. Pas de stages, quelques rares leçons données sous la houlette pourtant sympathique et colorée d'Eugène Coquoz, un instituteur très méritant et pédagogiquement cultivé. Quand, après notre Ecole normale, on arrivait dans un village à la tête d'une classe comptant souvent tous les cours et des enfants de 7 à 16 ans, on improvisait, ou on se référait à l'exemple de notre propre maître d'école. Et le matériel didactique à disposition était parfois inexistant. Je pense à la salle de classe de Cheiry où je suis arrivé en novembre 1951 devant une quarantaine de garçons et de filles de tous les cours. Aucun matériel, deux cartes de géographie dans un état lamentable, de vieux traités contre l'alcoolisme et un gros fourneau à bois. C'est tout ! J'étais à des années lumière de l'équipement de salles de classe décrit par Eugène Coquoz, notre professeur de méthodologie, équipement qui faisait, paraît-il, la fierté de certaines localités du canton.

Et la discipline à l'Ecole normale ? J'aimais mieux - du moins pendant les heures d'étude et au dortoir - celle du pensionnat St-Charles, à Romont, que j'ai fréquenté avant d'entrer à l'Ecole normale de 1945 à 1947, où un surveillant était toujours présent. A « la rue de Morat », il n'y avait pas de surveillant. Dans le *Bulletin pédagogique* qui publie le rapport annuel présenté par l'abbé Pfulg le 5 juillet 1947, le directeur décrit le régime de confiance et de liberté qu'il a instauré à l'Ecole normale. Voire ! A toute heure, il pouvait survenir, impavide, sur le pas de

porte de la salle d'étude ou du dortoir. Parfois, le fautif surpris en flagrant délit de bavardage ou autre péché véniel devait attendre plusieurs jours avant de « passer au bureau ». Pour une bonne cigarette fumée un superbe matin d'été, à la fenêtre de mon dortoir, ma punition avait au moins été immédiate : privation de déjeuner !

Malgré ces ombres, je garde un bon souvenir des années passées à la rue de Morat. A cette époque, on ne se posait pas trop de questions et l'amitié entre camarades, comme la bonne humeur, faisaient passer au second plan certains aléas.

La première volée, par Jean Andrey et Irénée Robadey

On était en pleine Guerre mondiale (la Seconde). On savait quand elle avait commencé, mais on ne savait pas quand elle finirait. On pensait qu'il fallait combattre les « affreux » communistes, à tout prix. On ne savait rien de l'horreur des camps de la mort, en Europe et en Asie. On était bien gardés sur la frontière : on ne risquait rien. On avait en moyenne 16 ans. On était naïfs, à cet âge, en ce temps-là, il faut bien l'avouer. On savait qu'on allait entrer à la nouvelle Ecole normale des instituteurs, au 237 de la rue de Morat.

Une maison de maître, pour de futurs maîtres

Nous y entrâmes, échelonnés, nos valises d'osier à la main, par un beau jour d'automne 1943. Franchi le portail-grille monumental peint en gris-vert qui se prolongeait vers la gauche par un mur surmonté d'une balustrade de même style, jusqu'à l'imposante tour carrée de la Porte de Morat, on embrassait d'un coup d'œil la vaste propriété qui entourait la villa Diesbach. Côté rue de Morat, l'entrée que nous venons de décrire, avec à droite les anciennes écuries devenues la maison du jardinier. Côté ouest, la fin du rempart dégringolant depuis le Belluard jusqu'au ravin des Neigles, avec ses échaugettes et son chemin de ronde couvert. Côté est, un mur très haut séparant « notre » propriété du couvent des Capucins. Côté nord, la falaise de molasse à pic, surplombant la Sarine qui coulait nonchalante, bien 70 mètres plus bas. Le contraire de l'ancienne Ecole normale d'Hauterive, au pied d'une même falaise dominant une même Sarine.

Un parc planté de parterres, d'arbustes et d'arbres d'une rare beauté et d'une riche diversité : marronniers, chênes, hêtres, ormes, thuyas et autres conifères, lilas et magnolias. Au centre de ce parc, la villa construite entre 1847 et 1854 dans un jardin anglais pour Amédée Diesbach de Belleruche, politicien conservateur-libéral, cofondateur de la Société d'agriculture et grand propriétaire foncier. Exemple précoce, unique à Fribourg, d'une maison de maître à l'allure de château, telle qu'elle fut conçue dès le XVIII^e siècle dans les faubourgs des villes, au titre de résidence permanente. Celle-ci à l'intérieur même des murs. Ses façades étaient d'un fraise peu soutenu, juste de quoi nous faire voir la vie... en rose. On ne connaît pas l'architecte de ce bâtiment néo-classique à réminiscences palladiennes. On sait qu'il fut transformé et rénové au début des années 40 par Fernand Dumas et Denis Honegger qui y intégrèrent un majestueux escalier en vis, flanqué d'une magnifique rampe en fer forgé signée Willy Brandt, maître ferronnier d'art à Bulle. C'est là que nous fûmes accueillis, par ce beau jour d'automne 1943.

De quelques professeurs

A nouvelle école, nouvelle équipe de professeurs, ou presque. L'abbé Gérard Pfulg, jeune et nouveau directeur de 28 ans, préoccupé qu'il était par la rédaction d'une thèse en histoire de l'art, ne fut pas, disons-le franchement, à la hauteur de sa tâche. Heureusement qu'il fut

précieusement secondé, pour l'enseignement de la psychologie, par l'abbé Emile Marmy, professeur au Collège St-Michel. Auguste Overney, un ancien d'Hauterive, fut notre « maître à sentir le français, l'histoire et l'esthétique » de façon sensible et adroite. Aux anciens d'Hauterive appartenait aussi l'abbé Bovet, à la santé déclinante. Si son influence musicale fut pour nous discutable, nous pouvons le remercier d'avoir fait passer un message de philosophie de la vie d'une rare qualité. Son auxiliaire, le père de Chastonay, n'avait qu'à traverser la rue de Morat pour venir suppléer aux carences du maître.

La nouvelle équipe de la nouvelle école comprenait, entre autres, Edouard Vonlanthen, le mathématicien-physicien-chimiste qui se débattait tant bien que mal avec les appareils rudimentaires des laboratoires installés aux anciennes écuries. Et puis Joseph Biemann, l'excellent professeur d'allemand occasionnel, à la fine culture germanique. Et encore Jo Baeriswyl, le maître à danser à la façon Jaques-Dalcroze. Et puis encore Pius Pally, le maître à courir, à sauter, à nager, à skier, le juriste descendu de Curaglia par l'EPFZ, comme patron des sports à l'Université. Sans omettre un « oublié » des artistes fribourgeois, qui partageait son enseignement du dessin entre l'Ecole normale et le Technicum : Jules Schmid, marqué par les séquelles de la paralysie infantile, qui avait participé à la construction du Pont de Pérolles en 1920 avant de poursuivre sa formation artistique. Et puis, bien sûr, nous offrirons une rose à celui qui fut chargé de notre formation pratique d'enseignant, Eugène Coquoz, le mentor qui nous suivit avec une patience remarquable lors des leçons d'application dispensées dans les classes de la ville de Fribourg et des environs. Très objectivement, mais avec beaucoup de reconnaissance pour le dévouement par eux prodigué, nous dirons que sur le plan pédagogique, nous avons souffert de cette phase « expérimentale » de l'école nouveau-née.

Des « amis » de la maison et des artistes

Le directeur et professeur de pédagogie improvisé n'était par contre pas un apprenti en approche de l'art et de la beauté. C'est la gratitude que nous lui devons pour nous avoir fait apprécier les richesses de Fribourg, « la plus belle ville gothique d'Europe », et des trésors patriciens des alentours.

Sa passion pour l'art lui valut d'être, toutes proportions gardées, un mécène qui fit de la villa Diesbach un point de rencontre de nombreux artistes invités à la table du directeur, parmi lesquels nous ne retiendrons que Charles-Albert Cingria l'homme de lettres, François Baud le sculpteur, Pierre de Zürich le châtelain de Barberêche, les peintres Paul Monnier et Gaston Thévoz...

De nos loisirs

Si le rythme des loisirs de nos prédécesseurs à Hauterive était dicté par le cadre austère du monastère cistercien et la situation isolée dans un méandre de la Sarine, le nôtre le fut par la présence grandiose du parc Diesbach et de la ville de Fribourg pourtant bien calme en cette époque de guerre « sentant la fin ».

On pouvait s'abandonner à des promenades sans fin dans les allées, en observant les courses effrénées des lézards contre les murs du rempart, le comportement sadique des fourmis-lions piégeant leurs proies, en écoutant le martèlement crépitant des sittelles dégringolant des troncs des hêtres, les appels sonores des merles se poursuivant dans les buissons.

On faisait des matchs de football réduits sur la portion de prairie bosselée réservée à cet effet : l'occasion d'aller récupérer bien souvent le ballon échappé par-dessus le mur, dans le jardin potager des Capucins. Et puis, finalement, on avait assez de « boulot ». En ce temps-là, on ne parlait pas d' « économie des loisirs » .

Des activités « hors-les-murs »

C'était, dans l'ordre excentrique des cercles créés par un caillou que l'on jetterait dans l'eau :

- la messe et les vêpres chantées chaque dimanche, à la cathédrale Saint-Nicolas, où l'on était initiés à notre futur rôle de maître de chapelle de village ;
- les trois ou quatre heures hebdomadaires d'éducation physique, en hiver à la halle de gym de l'Université, en été au stade de Saint-Léonard, sans douche à la clé (!) ;
- les matchs de football mémorables contre les équipes amies du Père Girard, du Collège St-Michel et d'autres instituts ;
- les promenades organisées du jeudi après-midi, à plusieurs kilomètres à la ronde dans la campagne fribourgeoise. Vous dirai-je que, le jour de l'armistice en 1945, j'ai dû, moi Jean, chef de groupe, comparaître à la Direction pour être allé sans autorisation boire une bière avec mes copains au Café de la Glâne, histoire de fêter l'événement au retour d'une de ces fameuses promenades du jeudi ? On avait... 18 ans ! ;
- les camps de ski mémorables : au Crêt, en marchant par monts et par vaux depuis la gare de Vauderens ; aux Paccots et au Lac-Noir, sponsorisés par l'IP, Instruction (militaire) Préparatoire. Préparatoire à quoi ? A enseigner la gym et le ski au village qui nous recevrait dans quelques années, pardi !

De deux événements tragiques

Notre ami Francis Torche avait l'habitude ô combien imprudente de s'asseoir en amazone, d'un coup de reins, sur le parapet d'une terrasse du premier étage, durant la récréation du matin. Il est tombé et nous quitta à jamais.

Le mois de novembre 1946 fut... tellurique. Au tremblement de terre particulièrement sensible, en Valais surtout mais à Fribourg aussi, succéda le séisme qui ébranla la politique fribourgeoise : le conseiller d'Etat conservateur Joseph Piller, ministre de l'Instruction publique, donc notre futur patron, fut détrôné par le radical bullois Pierre Glasson. Avec un peu de recul, nous dirons pourtant du premier : « *C'était un véritable homme d'Etat !* »

D'un événement tragi-comique

Le 30 avril 1945, à l'heure du repas de midi, apparition inattendue au réfectoire de la petite-révérende-soeur-cuisinière-suisse-allemande de je ne sais plus quelle congrégation de la Sainte-Croix, et qui nous « régala » avec les faibles moyens du bord. « La guerre est finie! Hitler, il est mort !!! » s'exclama-t-elle, radieuse. Ouf de soulagement !

On aurait pu dire dans notre trop brève chronique des années 43-47 bien plus de choses encore. Nous avons vingt ans. Nous étions dix-sept à quitter l'Ecole normale de la Rue de Morat 237 : dix de langue française, sept de langue allemande.

Jean Andrey,
du petit dortoir à 4

Irénée Robadey,
du moyen dortoir à 7

Jean Andrey est l'un des instituteurs qui ont obtenu un « brevet secondaire » à l'Université de Fribourg, lors de la démocratisation de l'enseignement secondaire des années 1960 et 1970. Il a enseigné à l'école secondaire de la Gruyère. Irénée Robadey a choisi la carrière militaire. Colonel d'artillerie, il a commandé les écoles de recrues de Sion. Il a terminé sa carrière en qualité d'Attaché militaire à Rome, puis à Varsovie.

L'après-midi du 20 novembre 1949

En parcourant les Ephémérides des années où j'étais à l'Ecole normale - 1947-1951 - j'ai réalisé que la date du 20 novembre 1949 est celle qui m'a le plus marqué sur le plan pédagogique. L'après-midi, au cinéma Rex, était présenté le film *L'Ecole buissonnière*, de Jean-Paul Le Chanois, tourné l'année précédente, en 1948. J'ai été ému, secoué, troublé, en découvrant une école différente, passionnante, celle du jeune Célestin Freinet inaugurant son enseignement au Bar-sur-Loup, en 1920. Bernard Blier incarne Freinet, appelé Monsieur Pascal dans le film. Il expérimente les principes élaborés pendant sa longue convalescence consécutive à de graves ennuis de santé, séquelles de la guerre. Il ne veut plus de l'école ennuyeuse, de la scolastique qui lui était imposée dans son enfance. Les enfants - interloqués tout d'abord par ce Monsieur Pascal si différent du vieux maître Monsieur Arnaud - ont enfin la parole. Ils questionnent, enquêtent, écrivent, correspondent depuis leur chef-lieu de canton des Alpes Maritimes avec une classe de Bretagne. Et il y a Albert Simonin, le sauvageon qui échappe à l'école et à toute discipline. Monsieur Pascal parvient à l'apprivoiser, à l'intéresser et à le présenter au certificat d'étude. Des habitants du village se méfient de ce maître et de ses sorties dans la nature avec sa classe. Ils intriguent... Monsieur Pascal devra s'en aller après quelques années.

A Cheiry - où j'ai inauguré mes fonctions de régent et où je suis resté douze ans - mon voisin Fernand Torche, agriculteur, avait l'un des premiers postes de télévision du village. C'était vers 1955. Un jour, il m'a appelé : « Venez, il y a un film sur l'école ». C'était *L'Ecole buissonnière*, que j'ai revu avec la même émotion, malgré les images peu stables sur un écran minuscule. Longtemps après, j'ai présenté ce film à plusieurs volées de normaliens ou à des étudiants à l'Université. Samuel Roller, à mon sens le dernier grand pédagogue que j'aie approché, m'a dit qu'il inaugurerait chaque année son cours de pédagogie à l'Université de Genève par la présentation de ce film. Un jour qu'il était invité pour une conférence à l'Ecole normale de Ste-Agnès, c'était vers 1980, Roller n'a parlé que de *L'école buissonnière*, insistant tout spécialement sur le charisme de Monsieur Pascal qui avait eu raison du récalcitrant Albert le sauvageon.

Pourtant imparfait, romancé, parfois mélodramatique, ce film est porteur de l'essentiel : l'image d'un maître éveillé, enthousiaste, idéaliste, plein d'humanité. Je n'ai pas été, hélas !, un Monsieur Pascal. J'aurais aimé l'être. La tradition, l'insuffisance de la formation pédagogique, le poids des programmes, la scolastique de l'institution étaient trop pesants. Et des conditions inadéquates avec 40 à 52 élèves de 7 à 16 ans. N'empêche ! Toute ma vie, j'ai pensé et répété que le maître enthousiaste, humain et curieux a le plus de chances de former des enfants enthousiastes, humains et curieux.

L'orphelin seigneurial par Etienne Chatton

Etienne Chatton - étudiant à l'Ecole normale de 1949 à 1953 - a été tout d'abord instituteur à Cousset. Il a poursuivi ses études pour devenir professeur à l'Ecole secondaire de Fribourg. Artiste lui-même et attiré par l'art, il a suivi une formation qui l'a conduit au poste combien

important, exigeant et difficile de Conservateur des monuments historiques du canton de Fribourg. A ce titre, et souvent en collaboration avec l'abbé Gérard Pfulg, il a considérablement enrichi le patrimoine artistique du canton de Fribourg : restaurations d'églises, de châteaux, d'édifices divers ; il a confié la réalisation de vitraux aux meilleurs peintres verriers du moment. A l'époque où il était Conservateur du château de Gruyères, il y a promu l'art fantastique. Sa plume alerte, caustique et poétique lui a valu d'être appelé à la présidence de la Société des écrivains fribourgeois. (Je relis ce texte le 1^{er} janvier 2008. Etienne est décédé la veille, le 31 décembre 2007. Les journaux du 3 janvier lui rendent hommage.)

Texte d'Etienne Chatton :

Nous qui ne sommes qu'un anneau de la chaîne qui relie les générations qui se suivent, nous nous souviendrons que nous devons ne rien négliger pour que le canton de Fribourg reste ce qu'il est: un pays de foi et de progrès ; le rempart de l'ordre, le phare de la vérité qui rayonne, qui éclaire et qui ranime. Nous prendrons mieux que jusqu'ici conscience de la grande et noble mission qui est d'attester à la face du monde de l'efficacité, dans tous les domaines de la vie familiale, économique et civique, du christianisme vécu et vivant.

Joseph Piller, conseiller d'Etat. Voyages en pays de Fribourg, 1934

Anachronique et redondant, l'exergue de ce *Fou de Dieu* devait encore, en 1950, tenir lieu de credo aux responsables de l'école fribourgeoise. Les pâles figures de Jules Bovet et José Python, les successeurs de Piller à la direction de l'Instruction publique n'avaient guère dilué le sel de cet ordre de mission adressé aux phalangistes du Christ-Roi. Un monde sans affinités avec le nôtre ; le fantôme de Pierre Canisius s'y dressait encore plus redoutable qu'une créature de chair ne le fut jamais ; mais loin de l'élan mystique de la Contre-Réforme, il n'engendrait plus que le moralisme, l'ennui, la banalité.

Au mépris des ukases fédéraux, Joseph Piller avait rendu aux moines défricheurs de Citeaux l'abbaye d'Hauterive. Il avait alors logé l'Ecole Normale à la rue de Morat dans la villa des Diesbach, princes du Saint-Empire. La demeure superposait une esplanade ouvrant sur trois portiques et des terrasses qui avaient vu défiler les perruques poudrées du patriciat « déifié » de la Cité-Etat. Pour l'adapter aux fonctions d'un internat, un architecte de génie en avait réglé la disposition. Sans jamais donner un sentiment de clausturation, il avait harmonisé les besoins du corps et de l'âme autour d'un escalier monumental que la lumière naturelle éclairait à chaque étage. De la villa palladienne, symbole de l'humanisme renaissant, on avait tout gardé : les allées du jardin, ses arbres en espaliers, sa volière d'oiseaux de paradis et même son jardinier. La beauté et le génie des lieux faisaient de chaque normalien un orphelin seigneurial.

Passé les cintres du vestibule, le hall d'accueil, grâce à ses grilles, gloire de ferronnerie, donnait à voir le grand salon promu salle de jeu, de rythmique et de musique. Le parquet de chêne reflétait le soleil des trois arcades. A hauteur des feuillages, les salles de cours ouvraient sur les terrasses propices aux moments de détente. Et tout en haut, les dortoirs ; la verrière, qui leur faisait jour et nuit une tiare lumineuse, prolongeait le fâte du toit jusqu'au milieu du ciel.

Trois volées de gradins flanquaient l'esplanade de plan carré. A chaque angle, un magnolia tel un candélabre vernissé ; répondant au soleil, chacun programmait ses floralies, si bien qu'en toute saison l'un d'entre eux faisait brûler des parfums exotiques dans ses cassolettes de porcelaine. Témoin sans mémoire des songeries divines, un if trinitaire abritait un couple de

ramiers enamorés. Aux jours de canicules, une classe entière dessinait sous les charpentes horizontales d'un hêtre géant. Son dôme de verdure recelait un chat-huant en livrée grise de policier. Un vol de corneilles jurassiennes venait l'assourdir de criailles. Philosophe ou bernois, le hibou attendait la nuit qui les ferait taire et couvrirait ses méfaits.

Des fils d'instituteurs cultivaient l'ambition de reprendre d'un père, saigné aux quatre veines par les frais d'étude de sa progéniture, les flambeaux de l'alphabet et les bannières du livret. Pas de fleurs du pavé ! L'ivraie des mœurs citadines eût pollué les moissons semées par Python le Grand dans la bonne terre des Jeunesses Agricoles Catholiques. Quelques fils de paysans, sortes de bâtards sociaux, censés s'éblouir des splendeurs patriciennes, vivaient quatre années d'un intermède bénin avant qu'ils n'aillent régenter la campagne profonde. Là-bas, ils sauraient ajouter aux tables de multiplication celles de la Loi et agrémenter leurs vacances de fonctions honorifiques telles que grand chantre de la paroisse, collecteur des herbes amères de l'impôt et, couronnement d'une carrière, super-contribuable : le Nobel...

Au levant, Anciennes Terres des origines, la falaise surplombait la Sarine, belle rêveuse comme un miroir pour s'y mirer, s'y reconnaître. Septentrion élevait un rempart à hauteur de notre gloire passée ; la Porte de Morat avait vu accourir le messager de la victoire. L'angélus de midi, par la voix des cloches des Capucins, parlait le langage mélodieux des devoirs chrétiens et sonnait la fin des cours. Au couchant, un mur rehaussé de grilles en fer de lances nous mettait à l'abri des libertinages de la ville. Avoir coiffé sa tignasse rebelle d'une casquette tomate devait conférer à l'atavique soumission du Tiers la rouerie de la Bourgeoisie et un peu de nonchalance de la Noblesse. Réclusion d'Ancien Régime, vrai régime de ruche programmant un couvain besogneux, sans pollen ni gelée royale, qui aurait encombré un Etat largement pourvu de faux bourdons. Reclus des quatre horizons, mais la coupure n'était que d'un matin et nos yeux étaient encore splendides.

Le jardin regorgeait de fruits défendus. En juillet, les mûriers et les abricotiers, croulant des bénédictions du Ciel, semblaient résignés. Je me laissai tenter et perdis tout droit à la distribution des prix que des méfaits plus graves et la publication d'une lettre ouverte m'auraient valu. Des arbres d'un exotisme étrange faisaient mémoire des passions tiers-mondiste du directeur. Qui n'a connu des haies que le houblon s'émerveille des aigrettes d'une azalée surgies de branches nues un jour d'anniversaire. Un massif de rhododendrons se donnait des airs de Madame Butterfly. Un araucaria brûlait du souvenir des esprits incas. Monstrueuse dépouille d'un Quetzalcoatl, ses écailles de serpent à plumes faisaient resurgir l'éblouissement des conquistadors s'arrogant les trésors des Andes.

Aux quatre tours d'angle, les studios de piano. Aux heures d'étude, ils déversaient sur les orchis vanillés des pelouses une indescriptible cacophonie. Aux hésitations des débutants ânonnant Czerny se superposaient les roulades de la *Marche Turque* de Mozart. La *Voix de son Maître* - du maître Kathriner - venait soudain couvrir ce magma d'un retentissant *rhâ, tchâ, tchâ, tchâ*, lyrisme mélodique rarement éprouvé ou sommairement traduit sous les doigts raidis d'un *Joyeux Laboureur*. Au nord, l'orgue aurait fait trembler les marronniers de l'allée si interdiction n'avait été faite d'y tirer les grands jeux. A Noël, à Pâques et à la Trinité, l'émule des vieux cantors tudesques se vengeait. Il faisait vrombir son instrument tant et tant que, derrière la bibliothèque, le bureau du directeur valsait au son des bombardes et des clairons. Nous, que ces toccatas et ces fugues émerveillaient, en ressentions un trouble diffus, profond au point de nous dégoûter des tangos des bals champêtres.

Tel un monument élevé à la gloire de sa personne, Gérard Pfulg arborait un profil romain. La carrure de Monsieur le Directeur en eût fait un soldat si la soutane, vraie tunique de Nessus, ne lui avait collé aux épaules. Sa muse résolument érudite le tournait vers le passé. Un besoin de grandeur, plus de goût que de cœur, esthète puritain : il lui manquait *la peau*. A sa décharge, je puis témoigner qu'un peu de myopie (volontaire) le prémunit d'être jamais l'argousin des milices célestes. Le dimanche après-midi nous eût laissés oisifs, propension au vice naturellement comblée par la cérémonie des vêpres à l'église St-Maurice. Toujours écartelé entre son goût de l'art et sa fidélité indéfectible à la sainte religion, notre grand mentor haussait son commentaire à hauteur des retables, gigantesques manifestes d'une Eglise militante, avide d'expansion. Le bon sens campagnard nous protégeait de l'infatuation mystique.

Souhaitant calquer son école sur le modèle renaissant, il l'avait ornée de fresques. Des grilles en assuraient la transparence. En stratège maladroit, il fit parfois appel au cœur et à la raison. Pour nous, l'idée de vengeance gardait toute sa séduction ; c'est une notion qui nous était plus familière. Nous lui fîmes quelques misères. Nous n'en tirions ni plaisir ni fierté excessive mais la conviction rassurante d'un certain courage. Plus tard - désavoué par la hiérarchie - il fut remercié. D'être remplacé par son moulage en creux ne le consola nullement. Il commandita encore les vitraux de la cathédrale. Mieux en cour, il aurait son monument : une grande statue noire avec une tête en marbre de Carrare où couleraient enfin des larmes de pluie.

Les petits matins grisâtres s'éclairaient d'un *Benedicamus domino* du directeur. Une demi-heure d'étude - le temps de se préparer à l'office qu'il célébrait à l'autel des Capucins - précédait les confitures du petit déjeuner. A huit heures, sa calvitie marmoréenne toisait la cohorte des professeurs, chevelures poivre et sel qui tournaient au clair de lune. Le littéraire fendait d'un sourire carnassier son abondante pilosité romantique. Sept leçons, deux récréations d'une demi heure, quatre séances d'étude et déjà l'oraison jaculatoire donnait le signal des ablutions et du dortoir. Se voir reflété soir et matin en col de chemise dans l'un des vingt miroirs de caserne donnait peut-être l'impression de baignade en étang. Illusion salubre, toute odeur corporelle confondue avec l'odeur de sainteté, car la clé de l'unique salle de bain n'était concédée par la *Schwester Oberin* que sur justes motifs. Ses sourcils froncés disaient assez sa réprobation face aux amateurs de bains tièdes et autres saletés.

Les puissants hiérarques du Régime nous rendaient débiteurs de quatre ans de vie en paiement des avances engagées pour nos pensions. Nos maîtres feignaient de l'ignorer. Eux, qu'un pouvoir soucieux des intérêts du Ciel et de l'Etat qui L'incarnait avait commis à nous encadrer, se contentaient de bienveillance sans arrière-pensées. Aucun n'usa de sévices pour rehausser son prestige ni ne se compromit à prôner le devoir de reconnaissance... Pas de modèles factices. Un langage précis, châtié même, sans que jamais ne fussent fustigées l'innocence et la spontanéité. Des classes sans rivalités : ni premiers ni derniers. Même la religion éclairait de bonté un Maître fait à l'image de ceux qui officiaient en comparses de Son Règne. Tant de paix rend ardue la mise en mémoire d'un bonheur simple, à jamais vécu.

Quid des tentations de la chair, du cœur ou de l'esprit inassouvis ? Malgré la vigilance mise à nous éloigner des voluptés charnelles, nous réussissions parfois à enjamber une clôture qui ouvrait moins de portes que l'Abbaye de Thélème. Aux vertus du *Soulier de Satin*, nous préférions les charmes de Martine Carole : *Caroline chérie* nous fit rêver au point d'oublier le fossé qui sépare la vénération truquée du feu sacré. Ni *Sunset Boulevard*, ni Pauline Carton dont les fanons évoquaient irrésistiblement les coups de glotte du maître de pédagogie ne nous rendirent urgent le conseil de Ronsard « Cueillez votre jeunesse ». Aurions-nous, même sous

sa cornette de religieuse, lorgné la Joconde ? Rentrée dans son inattention, elle détournait un profil de camée florentin sur les attributs de son règne : un attirail de lavettes, balais et serpillières, toutes grâces apportées du couvent de Cham, parfait condensé des arts ménagers en faveur Outre-Sarine.

La maraude des abricots ne nous empêchait pas de reluquer au passage les grilles de l'Ecole Normale Ménagère. Nous guettions l'apparition de ces donzelles agaçantes, intrigantes... attirantes. Eros banda son arc. Les plus futées devinrent en un instant le battement de nos cœurs. Mais le jeune dieu dénoua le bandeau de nos yeux. D'une plage de rêve, il nous fit voir les brisants. Sous des abords charmeurs, ces *maîtresses* cachaient des *ménagères* viriles. Elevées au maniement de la râpe à fromage et du rouleau à pâte, les filles de sainte Ursule acceptaient un galant comme on prend un remède.

Nul besoin de se détourner du mal ; il n'existait pas. La nuit faisait monter jusqu'aux dortoirs le parfum des magnolias, un parfum tôt cueilli, mystérieux. Ce narcotique encens nous endormait. Gardés d'un imaginaire déshonneur qui risquait de se trouver bien réel, nous étions de la race de ceux qui subissent les convenances plus qu'ils ne les font. Nous en eûmes la preuve un certain matin. Un innocent, (impudent ou imprudent, avait-il avoué un flux inutile de glandes et gestes saugrenus) vit son honneur perdu. Bondissant hors du confessionnal, le Père Calixte animé d'une sainte fureur fit soudain trembler les voûtes de la chapelle : « *Un vrrrai chrrrrétien ne commet point ces péchés là* ».

La guerre de 39-45 avait accouché d'un nouvel ordre, mais nous étions trop les fils de nos pères pour être déjà les pères de nos fils. Derrière les héros de la MOB et du Réduit National, qui pouvait pressentir les révolutionnaires de mai 68 ? *Cités et Pays suisses* de Gonzague de Reynold inventoriait pour nous les forces de la terre et de l'histoire. Franchir le *Seuil de la sacristie*, du sulfureux Léon Savary, comportait plus de risque que les veillées du *Haut Pré* d'Hubert Gremaud. Pacte Atlantique et Conseil de l'Europe ont-ils contribué à élargir nos horizons ? Nos maîtres ont-ils répercuté la querelle scolaire ou la crise sociale qui secouaient la France ? Du Statut de l'Indochine et de la Guerre de Corée, avons-nous eu le moindre écho ? Pas plus que les mots Laos, Vietnam, Cambodge, qui allaient abolir les frontières du colonialisme, Istiqlal et FLN n'ont laissé de trace dans ma mémoire d'étudiant. Pourtant, les incidents sanglants de l'Afrique du Nord, la torture et les exactions des militaires pousseront dans l'illégalité certains de nos camarades. Nul ne le savait encore.

René Bazin, l'aède qui faisait de l'ambition un vice, nous intéressa une saison. L'idéal élémentaire du *Blé qui lève*, nous le savions dépassé mais nous pensions convenable d'y croire. La mythologie funèbre de la *Terre qui meurt* nous agaça. Nos seize ans trouvaient plus d'affinités avec un *Hernani* fougueux et irascible. En seconde année, avides de psychologie, nous abordions les classiques. Corneille, Racine, La Bruyère, Molière, La Fontaine nous tinrent sous le charme deux longs étés. Trop peut-être. A vingt ans, à part une bouffée du romantisme d'Hugo et Lamartine et une approche furtive des *Fleurs du Mal*, nous quittions l'école, ignorants de la littérature moderne. L'existentialisme des intellectuels de gauche, Sartre, *L'Être et le Néant* ou *Les Justes* de Camus sans espérance et sans Dieu, le *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, anthropologue du féminisme, nous auraient obligés à comprendre. Etions-nous résignés à n'être plus jamais infailibles ? **Paris jouait la *Cantatrice Chauve* tandis que nous allions à Avry-devant-Pont voir *Joseph vendu par ses Frères*.**

Nulle envie du maxiton de la promotion sociale, il nous restait assez d'énergie pour revendiquer la vraie liberté, assez de raison pour vouloir l'égalité et assez de cœur pour

ressentir la vraie fraternité. Indifférents aux forfaits passagers de la République, ses représentants et ses cénacles de justice, nous vivions, contents du firmament intérieur et du Ciel nourricier. Connaître le monde, de quel droit ? Le privilège de n'avoir goûté à rien nous laissait sans angoisses ni tourments. Captifs des soucis de la vie et des anomalies du désir, les révolutionnaires de mai 68 répugnent à croire naturelle une telle soumission.

Quant à moi, avec la conviction d'avoir choisi le plus beau métier du monde, d'être le porte flambeau de ce savoir qui rendrait aux plus pauvres leur dignité, je serais parti confiant et rempli d'exigence envers tous ceux dont j'aurais charge. Ô paradoxe ! Quatre années de bonheur, un bonheur absolu, n'eût été la muflerie d'un grison pervers. Soi-disant maître d'éducation physique - n'ayant d'éducation que physique - il m'abreuvait de sarcasmes. Ma sujétion dont j'avais honte fit qu'il empoisonna une heure de chaque semaine que le diable fit.

La grâce vint pourtant. En attente de sa leçon, le maître de piano nous invitait à feuilleter ses albums d'art. Michel-Ange et Poussin m'ont sorti des calendriers offrant d'helvétiques cascades aux digestions de ruminants. De lui, le meilleur des maîtres... et du pire, j'emportais une morale plus urgente. « Ceux que l'école traite de cancre, ces *ânes* qu'un régent féru de science parfois méprise, c'est aussi ceux qui auront la vie la plus dure. Veille à ne pas l'aggraver ». Cette foi laïque, mâtinée d'illusions sur les vertus d'une école, que j'aimais et qui m'avait tant apporté, je l'ai reçue avec le sens de la beauté et l'harmonie d'une villa palladienne. De ces rencontres avec les *Phares* de l'humanité, dans l'éblouissement quotidien de la littérature et de l'histoire, je garde un souvenir émerveillé. L'arbre de la Liberté planté sur l'abolition des privilèges.

Ecrit avec le recul d'un demi-siècle, en 2003

Etienne Chatton

L'abbé Pfulg s'en va

Le grand aiguilleur Joseph Piller a préjugé des talents de meneur d'hommes de l'abbé Pfulg en le nommant à la tête de l'Ecole normale. A la carence de contacts humains avec les élèves qui lui étaient confiés s'ajoutèrent les prises de position politiques incongrues du jeune directeur. Dans le chapitre *L'abbé Léon Barbey, directeur de 1963 à 1965* - où est expliquée la mise à l'écart de ce pédagogue - figure un extrait de l'apologie enflammée de Joseph Piller évincé du Conseil d'Etat à laquelle se livre l'abbé Pfulg. Son attaque contre des suggestions contraires à ses vues formulées en Grand Conseil par un député socialiste lui ont valu des volées de bois vert de la part des journaux d'opposition. *La Gruyère* du 24 juillet 1948 et *Le Républicain* du 31 juillet 1948 stigmatisent ses incartades politiques et son aplaventrisme... L'abbé Pfulg avait certainement sa place dans une profession en rapport avec l'art, où ses compétences étaient indéniables. Les pressions sur l'évêque pour donner à l'Ecole normale un directeur moins distant - et qui ne rende pas le corps enseignant anticlérical, comme le craignait Mgr Emmenegger, dignitaire ecclésiastique, dans une lettre à l'évêché datée du 10 août 1950 - n'ont eu guère d'effet. Parmi les diverses demandes soumises à l'évêque, on relève la proposition d'une enquête sérieuse et le respect du règlement qui prévoyait la nomination d'un aumônier. Seule la seconde demande sera honorée. Mais l'abbé Georges Bavaud - premier aumônier qui fut en fonction dès 1953 - avait un sourire perpétuel et les élèves ne le prenaient pas au sérieux ! Le contraste entre le directeur et l'aumônier était trop grand.

L'abbé Pfulg ne quittera l'Ecole normale qu'en 1955.

15. Au temps de l'abbé Joseph Gachet, 1955-1963

L'abbé Joseph Gachet est né le 21 septembre 1909 à Vauderens. Il a assumé la charge d'aumônier cantonal des éclaireurs fribourgeois. Licencié ès lettres, il est nommé professeur au Collège St-Michel dès 1938 et il conserve cette fonction jusqu'à sa nomination à l'Ecole normale. Après sa démission, en 1963, il devient curé de Crésuz. Deux ans plus tard, il est recteur de Bourguillon. Décédé au Foyer Jean-Paul II le 3 janvier 1989, il a été inhumé au cimetière de Bourguillon.

Evolutions entre 1958 et 1960

- En 1958, l'abbé Léon Barbey, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, revient à Fribourg à la suite de souhaits largement exprimés. La direction de l'Instruction publique lui confie la responsabilité pédagogique de l'Ecole normale.
- La même année, le professeur de piano et d'orgue Leo Kathriner prend sa retraite. Il est remplacé par Jean Piccand et Bernard Chenaux.
- En 1959, c'est la fin de la première étape d'un important agrandissement, commencé en 1957. Il s'agit du bâtiment situé à droite lorsqu'on pénètre dans le parc de l'Ecole normale, et du prolongement de la villa côté Sarine. L'architecte est Emilio Antognini.
- En 1960, entre en vigueur un arrêté du Conseil d'Etat prolongeant les études de quatre à cinq ans. Cet arrêté datait du... 16 avril 1955. Il n'y eut donc pas de sortie en 1964. Les admissions annuelles au lieu de tous les deux ans dans les classes allemandes datent aussi de 1966.
- Le 4 juillet 1959, la clôture de l'année scolaire coïncide avec le centenaire de l'Ecole normale d'Hauterive et l'inauguration officielle des nouveaux locaux, en présence des autorités religieuses et civiles. Pour la circonstance a été créé le chant intitulé *La maison des normaliens*, signé de l'abbé Gachet pour les paroles et de l'abbé Kaelin pour la musique :

*Elle a connu des temps révolus,
Notre Ecole :
Elle a vu des cochers en gibus,
Précurseurs des trolleybus,
Voiturer à travers les parcs
Les nobles dam' de la villa Diesbach...*

*Elle a connu des nouveaux venus,
Un soir d'automne,
Elle les a mis dans un nid, les petits
Oiseaux de la pédagogie.
Ecoutez, vous les écureuils,
Chanter les pianos à travers les feuilles...*

*Elle a connu le tohu-bohu
Des machines,
Les gros bulldozers aux mâchoir' crochues
Et l'interminable grue,
Qui passait devant les fenêtres
Avec un air sérieux de gard'champêtre...*

Il est venu le jour attendu:

*On inaugure.
Et la voici aujourd'hui agrandie,
Hospitalière à l'esprit,
La voici neuve dans les arbres,
Majestueuse comme un 'statue de marbre .
Le Seigneur daigne y habiter ;
Seul Maître et seul Souverain,
Dans la Maison des normaliens.*

Lors de cette manifestation, M^{gr} François Charrière a affirmé... *qu'une telle maison est l'un des points névralgiques les plus essentiels et les plus vitaux du canton puisque c'est là que se forment ceux qui assureront l'instruction et surtout l'éducation des générations de demain. Une telle formation suppose non seulement quelques heures d'instruction religieuse isolées dans le programme scolaire, mais toute une imprégnation, un milieu, un cadre de vie foncièrement chrétiens.* (La Liberté, 7 juillet 1959)

L'abbé Gachet, un modeste

L'abbé Gachet a été choisi pour succéder à l'abbé Pfulg. Un bon choix ? N'aurait-il pas fallu une personnalité plus charismatique, plus chaleureuse, plus humaine, plus proche aussi des réalités de l'école primaire ? Joseph Gachet était un excellent homme, moins froid que son prédécesseur. Mais tatillon. Et, de son propre avis, pas fait pour cette tâche. Il l'écrit le 19 janvier 1963 à M^{gr} Romain Pittet, vicaire général. L'évêque veut le nommer chanoine. Il refuse. Extraits :

Ne vaudrait-il pas mieux ne pas attirer l'attention sur moi ? Car je suis, comme je vous l'ai dit, effacé, invinciblement. La meilleure part de mon rôle, à l'Ecole normale, comme directeur, a consisté à permettre le retour nécessaire à mon avis, et de l'avis de beaucoup d'autres, de M. le chanoine Barbey. L'enseignement et l'éducation publique en profitent énormément dans ce canton.

Quant à moi (...) je ne m'épanouis pas. Pour les goûts, je suis un homme ecclésiastique. La direction de l'Ecole normale, les tâches qui s'y rapportent et le rôle qu'il faudrait jouer dans le canton me sont terriblement à charge. Je compte sur M. Barbey. J'ai refusé d'aller faire des conférences, parce que les préparations me sont trop difficiles. (...) Il faudrait me remplacer à mon poste, dès que possible, par une force rayonnante et capable.

Charly Morand, instituteur à Sommentier : souvenirs...

Le 3 avril 2003, en arrivant près de la maison de Charly Morand, à Sommentier, j'ai eu le souffle coupé. Le point de vue est grandiose. Entre la chaîne du Jura et celles des Préalpes et des Alpes, ondoie le paysage du Plateau avec ses champs, ses forêts, ses villages ponctués de clochers. Il faudrait être incohérent pour manifester ici de l'étroitesse d'esprit. Charly Morand, régent de Sommentier depuis quarante ans, a tôt fait de me prouver qu'il pense et vit à la mesure du paysage...

Charly évoque sa jeunesse gruérienne, son temps d'Ecole normale, son arrivée à Sommentier, sa longue carrière. Des propos où transparait le tissu d'une vie : la trame et la chaîne faites de travail, de chaleur dans les rapports humains, le tout sur fond musical...

Dès son enfance, il a souhaité devenir instituteur. Sans doute, le jeune régent du Pâquier - Jean Clément - n'est-il pas étranger à cette vocation précoce. Charly évoque le souvenir de ce maître d'école avec, dans le propos, une émotion reconnaissante. Les trois ans passés ensuite à l'Ecole secondaire de Bulle n'ont pas marqué la mémoire de Charly Morand du sceau d'un bonheur parfait. Il voit rétrospectivement ces années comme un temps d'adaptation aux études. A une époque où les renforcements positifs n'étaient pas monnaie courante chez tous les professeurs...

1958-1962 : l'Ecole normale commence son évolution

En 1958, Charly réalise son rêve. Il passe le portail de l'Ecole normale de la rue de Morat. Il sera enseignant, comme sa maman. Sa classe compte douze élèves. Un obscur couperet va réduire plus tard l'effectif à huit. A cette époque, un renvoi n'était assorti d'aucune explication... On a fait croire à la classe entrée en 1958 que la durée des études serait de cinq ans, en vertu d'un arrêté pris par le Conseil d'Etat en 1955. Les autorités ont fait machine arrière et ont gardé pour un temps encore le régime des quatre ans. Pénurie du corps enseignant oblige ! L'année 1958 est celle de l'introduction de nouvelles branches, légères brises dans les voiles d'une Ecole qui n'a guère connu les airs du large depuis son ouverture en 1943. Les travaux manuels, inexistantes jusqu'alors, sont confiés au professeur Ignace Ruffieux ; le talentueux Georges Gremaud - qui conservera cette fonction durant trente ans - va initier les futurs maîtres à l'art dramatique. La tentative de donner des cours de latin est moins heureuse. Le programme choisi - la traduction de prières du latin en français - n'est jamais parvenu à soulever de délirants enthousiasmes.

La volée 1958-1962 inaugure aussi au cours de sa quatrième année le premier stage en classe primaire. Les classes précédentes devaient se contenter, en guise de formation pratique, des rares leçons données à l'école de Granges-Paccot. Ce premier stage a été très court. Une semaine ! Et pendant les vacances de Pâques ! A cette époque, l'école primaire ne connaissait pas le congé pascal. L'initiative du stage revient aux élèves. Jean Monney, professeur de méthodologie depuis peu, appuie leur proposition. L'abbé Gachet, directeur - appelé Batzolet parce qu'il est plus petit que son prédécesseur l'abbé Pfulg surnommé Batz par les normaliens - n'oppose pas de veto. Chaque stagiaire doit choisir lui-même son lieu de stage. Pour Charly, ce sera Sommentier, où enseigne Ernest Chardonens, un maître remplaçant retraité depuis quelques années. Celui-ci met immédiatement son jeune stagiaire dans le bain. Une semaine bienvenue, estime Charly Morand. Elle ouvrait davantage aux contacts avec les enfants que les seules leçons données ou suivies à Granges-Paccot, dans la classe de Fernand Sapin.

Autre fait important durant ces années, l'arrivée en 1958 d'un directeur des études en la personne du dernier grand pédagogue qu'ait connu le canton de Fribourg, le chanoine Léon Barbey. La rigueur et l'ouverture de ses cours faisaient passer au second plan un abord plutôt glacial. Un camarade de Charly Morand était tellement impressionné en sortant du bureau du chanoine qu'il s'essuyait les pieds au paillason en fixant l'impressionnant personnage... Heureusement que le charisme de Michel Bavaud, professeur depuis 1958, compensait la « trouille » que pouvait parfois inspirer le chanoine Barbey. Les contacts avec Bernard Chenaux ou Michel Corboz - remplaçants de l'abbé Kaelin en mission musicale à l'étranger - étaient aussi très riches. Sans doute ces deux musiciens ont-ils contribué à l'éclosion du talent de chef de chœur de Charly Morand.

Annick, la fille aînée de Charly, a obtenu son diplôme d'enseignement primaire en 1997. Quelles différences entre les années 60 qu'il a vécues et les années 90 qu'a pu observer le

papa ? La réponse s'est résumée en quelques mots : l'ouverture plus grande et la formation pédagogique bien mieux dotée en cours théoriques et pratiques. L'École normale en internat - obligatoire - de garçons, sous la direction d'un prêtre, était une structure inadaptée. Il y avait une coupure trop profonde entre la vie surveillée de près dans une espèce de cocon, et la bride sur le cou lors de l'« émancipation » de l'École normale. Nous n'étions pas du tout préparés à la vie, estime Charly Morand.

L'amour du métier

Instituteur depuis quarante ans, Charly a gardé son enthousiasme et sa générosité. La salle d'école de Sommentier, en 2003, n'abrite plus la classe « à tous les degrés » prise en charge en 1962. Huit ans plus tard - c'était l'époque des groupements scolaires généralisés dans le canton - la classe a été réduite à deux cours, la troisième et la quatrième années. Aujourd'hui, grâce à un groupement plus large, le maître de Sommentier est responsable tantôt d'une quatrième, tantôt d'une troisième.

La Gruyère du jeudi 28 novembre 2002 a rendu un bel hommage à l'instituteur de Sommentier pour ses quarante ans d'enseignement. Respect de chacun, souci de la justice, transparence des rapports entre maître et parents - et vice-versa - autant de propos récurrents dans l'article de *La Gruyère* et dans notre long entretien. Sans doute Charly Morand connaît-il Samuel Roller, le pédagogue humaniste romand décédé le 21 mars 2003. Roller répétait : « *Ce qui devrait inlassablement être recherché, c'est la valorisation de tout enfant pour qu'il ait l'impression qu'on le considère comme un être qui mérite d'être considéré.* » Quand Charly assure ne pas supporter que l'on dise à un enfant qu'il est nul, il ne dit pas autre chose... Et tous les maîtres qui se plaignent de leur sort ? La réponse est nuancée. Le corps enseignant primaire souffre des changements continuels qui lui sont imposés, incompatibles avec l'équilibre nerveux indispensable à la conduite harmonieuse d'une classe. Mais, les problèmes peuvent aussi provenir du maître lui-même. L'attitude de certains ne contribue-t-elle pas à perturber l'atmosphère de la classe ? L'enseignant doit être un ami, pas un copain, un éveilleur, pas un éteignoir, d'humeur égale, pas cyclothymique, ordonné, pas chaotique...

Charly Morand sait aussi pratiquer le « learning by doing » - apprendre en faisant - prôné aux USA par Dewey dès la fin du XIX^e siècle. En se fixant un projet centré sur un thème de travail. A Sommentier - et c'est un exemple parmi d'autres - la classe a travaillé naguère le thème de *la vie autrefois*. Activités diverses et recherche d'objets et de documents les plus variés ont débouché sur une exposition qu'un large public a su apprécier.

Terminons par une expérience unique qui s'est passée dans la classe de Sommentier, au début de la carrière de Charly Morand. Appelé à un cours de répétition, il ne trouve pas de remplaçant. Les enfants auront trois semaines et demie de classe sans maître, décide l'instituteur qui ne peut imaginer ses élèves en vacances forcées. Il prépare longuement le travail de tous les cours, avec fiches autocorrectives. Chaque journée, un élève différent du cours supérieur assume la responsabilité de l'école. Le soir, il rend compte à son maître par carte postale - le téléphone n'est pas encore généralisé - du déroulement de la journée. Un horaire spécial est établi : 5^e et 6^e de 8 h à 9 h, 3^e et 4^e de 9 h à 10 h, 1^{ère} et 2^e de 10 h à 11 h. L'après-midi, les trois heures de classe sont aussi réparties entre les trois divisions. Tout s'est passé sans heurts et sans histoires. L'inspecteur Armand Maillard s'est rendu compte lui-même de l'excellent comportement des enfants. Est-ce qu'une telle expérience serait encore possible aujourd'hui ? Pourquoi pas, répond Charly Morand...

16. L'aura de Léon Barbey, directeur de 1963 à 1965

Le rayonnement de Léon Barbey a déjà été largement relevé dans les pages consacrées à Hauterive. Il est le fils de Firmin Barbey, qui fut tour à tour instituteur à Estavayer-le-Gibloux, maître régional à Courtion, inspecteur des écoles de la Broye et, dès 1908, chef de service à la direction de l'Instruction publique. Il occupa aussi la fonction d'inspecteur des écoles secondaires. Son fils Léon est né à Estavayer-le-Lac le 5 août 1905, au temps où son père était inspecteur. Il a été ordonné prêtre en 1929. Coadjuteur dans la paroisse de St-Nicolas jusqu'en 1931, il est nommé à cette date à Hauterive. Il obtient son doctorat en 1933.

De la disgrâce de Léon Barbey à son retour en grâce

En septembre 1937, l'abbé Barbey publie dans le *Bulletin pédagogique* la *Parabole du toit et des fondations*, où il affirme la priorité de l'école primaire sur l'Université. Article qui lui vaudra la vindicte du directeur de l'Instruction publique Joseph Piller. Extrait de la « parabole » :

(...) Dans les colonnes du budget de l'Etat et des communes qui les paient, les maîtres sont des fonctionnaires salariés ; aux yeux de notre peuple, nous voulons qu'ils soient connus et appréciés intégralement pour ce qu'ils sont avant tout : des amis de nos familles, des bienfaiteurs de nos enfants qu'aucun traitement en argent ou en nature ne saurait équitablement rétribuer. Il y a trente ans environ, notre canton a compris leur rôle et a vu la nécessité de relever le niveau de ses écoles populaires. Aujourd'hui, le vent souffle dans une autre direction, ce n'est plus tant l'école primaire qui est à la mode. On ne dédouble plus partout les classes de 60 et 70 élèves ; on supprime d'autres classes sans trop d'hésitation, et l'argent pour l'école est le premier qu'on économise.

Nous devons travailler à faire comprendre aux autorités locales de bien réfléchir avant de solliciter des simplifications de cette sorte. Nous demandons à la Direction de l'Instruction publique de n'y pas céder trop aisément. Evitons d'embellir le toit en laissant se désagréger les fondations.

En temps de crise, le ménage ne commence pas par économiser sur le pain et le lait, mais plutôt sur le dessert et les cigarettes. Dans notre peuple, la majorité ne goûtera jamais au dessert universitaire, mais tous ont besoin du pain et du lait de l'école primaire. (...)

Cet article déplâit souverainement à Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique. Le 25 septembre 1937, l'abbé Barbey est mis en congé par le Conseil d'Etat. Le directeur de l'Instruction publique Joseph Piller revient en partie sur sa décision - l'abbé Barbey pourra rester à Hauterive - à condition qu'il fasse une mise au point dans le *Bulletin pédagogique*. Ce qu'il fait. Mais sa démission de la présidence de la Société fribourgeoise d'éducation et de sa fonction de rédacteur du *Bulletin pédagogique* est annoncée dans le *Bulletin* du 15 octobre 1937. L'abbé Barbey est nommé directeur du Technicum en 1939, puis aumônier du pensionnat d'Orsonnens en 1944. Des voies de garage, une mise à l'écart déguisée... En 1947, il est appelé à une fonction digne de son envergure intellectuelle : il devient professeur aux Facultés catholiques de Lyon. Plus tard, José Python, directeur de l'Instruction publique, souhaitera son retour à Fribourg. Le pédagogue exilé acceptera cette proposition en 1957. De 1958 à 1963, il assume la direction des études de l'Ecole normale. De 1963 à 1965 - date de sa nomination à l'Université - il est également directeur administratif.

Une parenthèse : quand Gérard Pfulg célébrait Joseph Piller...

Dans le *Bulletin pédagogique* du 15 décembre 1946 - dont le rédacteur en chef est l'abbé Gérard Pfulg - les pages 299 à 322 encensent le directeur de l'Instruction publique Joseph Piller qui vient d'être évincé du Conseil d'Etat. Elles chantent « *ses mérites et sa grandeur* » et donnent tort à l'abbé Barbey. Le passage qui suit est une réponse tardive et partielle à l'article publié par Barbey en 1937 :

Nous voulons montrer simplement que cette partisane inquiétude, cette hypocrite sollicitude sont sans objet, trahissent la vérité, ignorent les faits. Puisqu'on affirme que le directeur de l'Instruction publique a trompé la confiance du corps enseignant et tout sacrifié à l'Université, nous voulons montrer comment il a, au contraire, ordonné un magnifique ensemble scolaire du syllabaire au doctorat. Si quelqu'un est « indigne de confiance » en matière d'école et d'humanisme, ce n'est certes pas lui. (...)

En exergue de ce dithyrambe, l'abbé Pfulg assure que sa défense de Piller bénéficie de l'aval des associations d'enseignants. Voire ! En cette année 1946, maintes classes aux effectifs excessifs et dépourvues du matériel didactique élémentaire n'ont pas disparu, ni maints logements du corps enseignant exigus et sans aucun confort, ni des salaires dérisoires. Joseph Piller, doté d'une intelligence supérieure, avait certainement le format d'un véritable homme d'Etat, mais l'abbé Pfulg aurait dû écrire cet hymne louangeur en faisant abstraction de l'école primaire.

Une pédagogie moins rigide

Au temps de l'abbé Barbey, l'Ecole normale a bénéficié progressivement de nouvelles démarches pédagogiques, grâce aux idées qui prévalaient à cette époque, comme aussi à la large culture de Barbey et à l'ouverture de certains professeurs. Pour situer ce renouveau, une incursion dans une typologie des pédagogies présentée par René Barbier en 2001 paraît intéressante. (Cf. *Vivre en santé*, de Christine Barras)

La première pédagogie, traditionnelle, est celle de l'enracinement. La position de l'enseignant, classique, consiste à transmettre un savoir sans aucune implication, ni de lui-même ni de l'apprenant. La maîtrise cognitive en est l'objectif premier. Cet enseignement est celui que l'on observe encore et surtout dans les grands auditoriums universitaires. **La deuxième est celle du surgissement**, née en réponse aux outrances de la pédagogie traditionnelle. Les principes directeurs se fondent sur une approche philosophique tout autre. Il s'agit surtout :

- d'être en relation plutôt que brandir le savoir ;
- d'écouter plutôt que parler ;
- d'échanger plutôt qu'imposer ;
- d'agir ensemble plutôt qu'expliquer tout seul ;
- d'inventer plutôt que reproduire ;
- de faire plaisir plutôt que souffrir ;
- d'accepter l'incertitude plutôt que conforter le déjà-connu ;
- de proposer des limites plutôt qu'imposer des règles ;
- de développer la confiance en soi plutôt que miser sur la comparaison et la stigmatisation par la notation ;
- de valoriser le processus plutôt que contrôler le résultat ;
- d'être dans une logique d'accompagnement plutôt que dans une logique de direction.

La troisième est appelée pédagogie transversale. Celle-ci tient compte de l'enracinement, qui défend très fortement le pôle du savoir, et du surgissement, qui soutient le pôle de la connaissance de soi. Ces deux pôles sont aussi importants l'un que l'autre. Ils sont au fondement de la construction identitaire. Le socioconstructivisme est aujourd'hui le paradigme de référence dans la plupart des programmes destinés aux enseignants.

La pédagogie de l'enracinement, avec des nuances, est celle qui a été privilégiée dans les innombrables cours magistraux dispensés à Hauterive comme à l'Ecole normale de la rue de Morat. Il est vrai que l'humanisme de certains professeurs - tout au long de l'histoire de l'Ecole - est parvenu à tempérer la rigueur de cette démarche.

Le directeur des études Léon Barbey dès 1958, l'abbé Augustin Berset dès 1963 - aumônier et adepte de Rogers - ont favorisé une pédagogie davantage centrée sur la personne, celle du deuxième type. Michel Bavaud, professeur, mérite aussi une place de choix dans cette priorité accordée à l'humain, à l'écoute, à l'ouverture d'esprit, voire à la contestation de certaines idées reçues. Dès 1955, puis après la fermeture de l'Ecole normale des jeunes filles de Gambach dont il était le directeur, Michel Bavaud a marqué les étudiants de la rue de Morat d'une forte empreinte, jusqu'en 1995.

En élargissant l'analyse, on se rend compte que les changements s'apparentaient en réalité à la pédagogie transversale. Le pôle du savoir a gardé toute son importance, soutenu notamment par le maintien des interrogations écrites et des notes, et par les épreuves orales et écrites du brevet. Quant au socioconstructivisme, il est surtout apparu à l'Ecole normale à la fin de la dernière décennie du XX^e siècle, avec une priorité au début du troisième millénaire. En accusant un excès que le temps - souhaitons-le - nuancera. « Le savoir, ça ne se transmet pas, ça se découvre » est un slogan éculé qui ne résiste pas à une analyse un peu sérieuse. **L'école idéale devrait allier les recherches personnelles ou par groupes, organisées avec lucidité, à un enseignement frontal intéressant, clair, structuré, documenté, impliquant les élèves, suivi d'applications et, surtout... de répétitions.**

Le chanoine Barbey et son empreinte sur l'Ecole normale

La personnalité hors du commun du chanoine Barbey apparaît en divers endroits de cet ouvrage. En peu d'années, il a réorganisé l'Ecole normale en lui donnant un aumônier, un préfet-économiste et un vice-préfet. La formation professionnelle était avant lui réduite à une portion congrue. Un stage d'une semaine avait été décidé en 1962. Dès 1964, un premier accent fort est mis sur la pratique de l'enseignement : un après-midi par semaine en 4^e et 5^e années ; une semaine de stage en 4^e, un mois en 5^e. Le 2 novembre 1964, il envoyait un rapport sur la nécessité d'un agrandissement de l'Ecole normale, qui ne fut décidé qu'en mai 1971.

Le chanoine Barbey a aussi mis fin à un tabou, l'internat obligatoire. Dès l'automne 1964, les élèves des deux dernières années ont pu être externes, avec l'approbation de leurs parents.

Dès le début de 1962, le *Bulletin pédagogique* - dont il vient de reprendre la rédaction avec distinction et le sens des réalités scolaires - témoigne d'une heureuse initiative, la création d'un Centre de recherche, modeste, mais dont les priorités sont fixées d'emblée :

- unification des notes aux degrés primaire et secondaire
- mise au point d'un Plan d'études primaires
- détermination des manuels

- modernisation du matériel didactique
- création d'un fichier bibliographique

L'abbé Barbey, président du Centre de recherche, est secondé par Jean Monney, Fernand Ducrest, Max Ducarroz, Sr Hortense Mauron, Julia Pilloud, Otilie Bourqui. Le comité s'attellera avec sérieux à toutes les tâches énumérées ci-dessus.

En 1967 paraît le remarquable *Guide et plan d'études* pour l'école primaire fribourgeoise. Léon Barbey a présidé la commission qui a rédigé cet ouvrage. Il écrit une introduction dont la dimension affective confirme une évolution de l'école :

(...) Le maître ne va pas se présenter aux enfants sous les traits impérieux du représentant d'une autorité, qui ne songerait qu'à se faire craindre et obéir. Educateur, il est avant tout mandaté pour aider l'enfant à se développer. Tel est son objectif essentiel, sans lequel les succès extérieurs, aux examens, par exemple, ne sont que vaines apparences. Or il ne saurait l'atteindre, cet objectif essentiel, s'il n'est pas capable d'inspirer à l'enfant le désir de recourir à son aide pour se développer, et se développer avec son aide. Nous n'hésitons pas à dire que le maître doit d'abord aimer sincèrement et profondément ses élèves. Son autorité doit s'exercer dans un climat d'affection.

Ce *Guide et plan d'études*, empreint de la pensée de Barbey, sera bientôt supplanté par les Plans d'études romands.

L'abbé Barbey analyse les limites de l'Ecole active

Pour tenter de saisir la pensée pédagogique de l'abbé Barbey et de définir la direction qu'il souhaitait donner à l'école fribourgeoise, il est utile de reproduire une partie d'un article publié dans le *Bulletin pédagogique* du 15 mars 1962 au sujet de l'école active :

Le noyau de l'Ecole active, abstraction faite des nuances qui en différencient les multiples tendances, réside dans une certaine conception des relations entre l'enfant et le maître, dont résultent instruction et culture, des relations entre l'enfant et l'éducateur, dont résulte une éducation humaine, une éducation chrétienne.

Le rôle du maître

L'idée essentielle de l'école traditionnelle est que le maître sait et que l'élève ne sait pas. Le maître doit donc donner, apporter, transmettre, communiquer son savoir. L'élève doit recevoir, accueillir, accepter, absorber, digérer, assimiler. De ces deux attitudes complémentaires, la plus active est celle du maître ; celle de l'élève, qui l'est moins, est, par comparaison, plutôt passive, c'est-à-dire docile, soumise, obéissante aux leçons, aux explications, aux consignes, aux modes d'emploi. La marge de l'initiative de l'élève est minime.

C'est sur ce point précis que porte l'attaque de l'Ecole nouvelle. Tout récemment encore, Cousinet l'a exprimée avec une implacable logique, poussée jusqu'à l'extrême. Non, dit-il, le maître ne doit pas enseigner, il ne doit pas être un « enseigneur ». Il ne doit pas donner, apporter, transmettre, communiquer un savoir tout fait. Il doit éveiller l'esprit de l'enfant, et cela non pas en agissant directement sur lui mais en disposant autour de lui des choses

(objets, pierres, plantes, animaux, images, documents...) qui suscitent son intérêt, le mettent spontanément en activité de curiosité, de recherche, de vouloir-savoir-et-comprendre.

L'enfant doit être actif, actif de l'esprit, des yeux, des mains, des oreilles, de la langue. Il parle avec les autres ; ils discutent ensemble et tout naturellement interpellent le maître, qui peut alors légitimement entrer dans la danse, dont le rythme reste marqué par les élèves. Son rôle sera de répondre intelligemment aux questions, c'est-à-dire de les satisfaire et de les faire rebondir, d'amener de temps en temps des mises au point, des vues d'ensemble, des synthèses et de l'ordre dans les notions acquises.

Entre ces deux pôles extrêmes, il y a place pour de nombreuses positions, aimantées surtout par l'un ou par l'autre de ces pôles.

Sa critique de cette conception de l'activisme pédagogique, M^{gr} Dévaud l'a centrée sur la méconnaissance qu'elle implique des valeurs culturelles. Le savoir du maître n'incarne qu'une partie de cette culture, mais justement la partie qui en est, pour l'heure, accessible et assimilable par l'enfant. Cette culture comporte, dans l'ensemble, plus de richesses que n'en peut découvrir par lui-même l'enfant ou le groupe en classe. D'autre part, le mode de présentation du savoir par le maître, l'enseignement magistral, implique une économie de temps. A s'en priver, on aboutit nécessairement à un retard, une dénivellation, à une chute de niveau de l'instruction et de la culture.

Cette critique revêt une force encore plus contraignante dans la perspective de l'enseignement d'une religion révélée, dont l'enfant, moins encore que l'homme, ne peut trouver en lui, par ses moyens naturels, la substance surnaturelle. En un mot, Eugène Dévaud a fait surtout la critique du « vom Kinde aus ».

Nous tenons cette critique pour péremptoire. Sous sa forme absolue, nous rejetons l'Ecole active, qui fait de l'activité chercheuse de l'enfant une source unique de son savoir. (...)

Le rôle de l'élève

Après le maître, l'enfant. Si l'Ecole active détruit un facteur essentiel de l'acquisition de l'instruction, en réduisant à l'extrême le rôle du maître, elle a vu plus juste en revendiquant un maximum d'initiative laissé à l'élève. Mais si l'on renforce le pour-cent d'un partenaire, ne diminue-t-on pas ipso facto celui de l'autre partenaire ? L'enfant devenant plus actif dans l'acte même de l'acquisition du savoir, la part d'activité du maître paraît devoir être diminuée. En réalité, elle ne fait que changer de forme, tout comme l'énergie mécanique qui se transforme en chaleur. C'est ce qu'il faut comprendre.

Nous pouvons suivre l'Ecole active dans la mesure où elle proscrit les leçons assénées, pour ainsi dire, à l'improviste par le maître sur des sujets complètement étrangers aux préoccupations actuelles de l'enfant.

Les maîtres que nous suivrons ici, avec Dévaud, c'est Decroly, c'est Ferrière, dans ce que ce dernier appelle la recherche des documents, et ce sont les pédagogues allemands (Kerschensteiner, par exemple) qui ont mis l'accent sur l'intérêt.

Mille formes peuvent être revêtues par cette « chasse aux documents », terme qui risque de faire entendre qu'il s'agit d'un travail de bibliothécaire, alors qu'il s'agit de tous matériaux, objets de la leçon. Mais peut-être est-il opportun de noter que cette méthode comporte un

danger, celui de se laisser submerger par le concret. Le fameux « donné concret » de la pédagogie de Herbart ne peut être que le point de départ, le premier acte ; il rejoint ce que Decroly appelait tout simplement « voir » ou « observer ». Le danger n'est pas de trop voir, mais d'employer tout le temps de la leçon à prendre contact avec les objets ou les images des objets, et à négliger le passage à la seconde étape, qui est l'acte intellectuel par excellence, l'acte de juger, de comprendre. Cet acte comporte le passage du concret à l'abstrait, et c'est là surtout qu'est indispensable l'intervention et le contrôle du maître. Dans la même ligne, l'Ecole active nous a rendu service en nous obligeant à réfléchir sur la valeur pédagogique des devoirs, tâches d'application, exercices en classe et à domicile. Ils concernent la troisième phase de l'acte de s'instruire, qui consiste à exprimer, en paroles et en action, ce qu'on a compris et assimilé.

Le problème des devoirs

Si nous envisageons ce problème des exercices et des devoirs dans la perspective que M^{gr} Dévaud nous a ouverte - perspective synthétique des intuitions de l'Ecole active et des analyses de la pédagogie expérimentale -, nous devons nous élever contre une certaine manière, trop courante, de « donner » les devoirs, de les donner comme si le devoir était un élément distinct de l'acte d'apprendre, une sorte d'excroissance, de tentacule, une queue de comète, un post-scriptum de l'acte d'apprendre. L'acte d'apprendre ne comporte pas seulement l'audition par l'élève de l'exposé du maître, et sa compréhension. Il inclut dans son essence même l'assimilation, la prise de possession du savoir. Or l'assimilation comporte la mémorisation des faits ou des textes (voilà la part des devoirs oraux) ; elle comporte la capacité d'appliquer les techniques et les règles dans des exercices pratiques (voilà pour les devoirs écrits) ; elle comporte enfin la compréhension intelligente (qui entre en jeu et dans les leçons à apprendre et dans les devoirs écrits).

Il ne faut pas séparer l'assimilation et l'audition attentive de la leçon magistrale. La leçon n'est terminée, elle n'est complète que quand elle est sue, possédée, assimilée. (...)

17. Fernand Ducrest dirige l'Ecole normale de 1965 à 1977

Fernand Ducrest en a imposé à tous ceux qui l'ont connu. Un homme très cultivé, distingué, chaleureux. Je me rappelle son large sourire lorsque je passais la porte de son bureau, son amabilité lors des réunions de professeurs, sa gentillesse dans les séances d'examen de candidats au brevet dans différentes classes de la campagne fribourgeoise. Et son dernier long téléphone ponctué d'éclats de rire qui s'est terminée par « *Je ne viendrai pas à la séance de clôture. Je pars en vacances en Bretagne. Repose-toi bien. Salue tous les collègues* ». Fernand Ducrest est mort subitement durant ce séjour en Bretagne.

La Liberté du 12 juillet 1990 lui rend hommage. Un rédacteur de ce journal relève les mérites de celui qui a collaboré de longues années à *La Liberté* : « *Son style exquis, la pertinence de ses analyses, la sérénité de son regard sur la littérature, romande en particulier, ont enrichi pendant des années la rubrique littéraire de ce journal* ».

Michel Bavaud relève dans la nécrologie de Fernand Ducrest :

Dans toutes ses démarches, il privilégia toujours l'homme. Il conjugua avec une rare réussite la rigueur et la douceur. (...) Ses compétences, alliées à une courtoisie jamais feinte,

ont apporté à tous les travaux auxquels il a participé une largeur de vue et une pondération que seule sa modestie nous a peut-être empêchés de remarquer suffisamment.

Fernand Ducrest est né en 1912 à Promasens. Après cinq années passées à Hauterive, il occupe le poste d'instituteur à Grattavache, puis à Fruence et enfin à Chatel-St-Denis. Tout en enseignant, il suit des cours à l'Université de Fribourg, où il obtient son diplôme de maître d'école secondaire. Dès 1955, il est inspecteur des écoles primaires de la Glâne et de la Veveyse, fonction qu'il cumule dès 1957 avec celle de directeur de l'école secondaire de Châtel-St-Denis.

En septembre 1965, Fernand Ducrest devient le premier directeur laïc de l'Ecole normale. Depuis 1890, tous les directeurs avaient été des prêtres. Une page est tournée. Fernand Ducrest succède au chanoine Léon Barbey, nommé professeur à l'Université. Il prend aussi sa relève comme rédacteur en chef du *Bulletin pédagogique*.

Fernand Ducrest a été inhumé au Crêt le 16 juillet 1990, non loin du chanoine Gérard Pfulg. Il avait 78 ans.

Les réalisations de Fernand Ducrest ; les changements dus à CIRCE

Fernand Ducrest a été impliqué dans des changements fondamentaux de l'école primaire et, partant, de l'Ecole normale. Sa présence a été appréciée dans d'innombrables commissions, tant fribourgeoises que romandes. Et comme il ne savait pas dire non... il fut assailli.

L'une des réalisations de Fernand Ducrest mérite d'être relevée. Il a présidé la commission romande chargée d'élaborer un livre de lecture pour les classes de 3^e année. *Bonjour la vie* - c'est le nom du manuel - est la première édition officielle de l'Ecole romande. L'ouvrage est né en 1970, magnifiquement illustré par un ami de Fernand Ducrest, le peintre d'Attalens Charly Cottet.

A l'Ecole normale, la fin des années Ducrest a coïncidé avec les premières retombées des Plans d'étude romands sur les programmes de méthodologie. Le premier *Plan d'études* destiné aux quatre premières années de l'école primaire a paru en 1972, après plusieurs années de rencontres régulières des diverses sous-commissions de CIRCE (*Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire*). Fernand Ducrest a fait partie de la Commission dite faîtière constituée le 5 octobre 1967.

Une digression au sujet du rôle des Fribourgeois membres des sous-commissions romandes. Dépourvus d'un véritable Centre de recherche pédagogique, vivant dans une tradition solide mais ronronnante, ils ont été immergés dans le bain étonnant et détonant d'une rénovation parfois radicale : mathématique moderne, retombées de la linguistique sur l'enseignement du français, nouvelle approche de l'apprentissage de la lecture, apparition de la connaissance de l'environnement... Les professeurs de méthodologie se sont attelés à la rénovation, relayés par les spécialistes appelés à donner des « cours d'été » organisés par la Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique. L'éventail des cours de cette « université d'été », dès le début des années 70, a offert des moyens d'approche de la plupart des branches renouvelées. En 1979, la parution de *Maîtrise du français*, méthodologie pour l'enseignement primaire, a soulevé des vents contraires. Les auteurs étaient en effet entrés tête baissée dans des « chapelles » n'accréditant que des thèses nouvelles, tout spécialement en grammaire et en apprentissage de la lecture. Les professeurs de méthodologie, à l'Ecole normale, ont « adopté

en adaptant ». En 1979 encore, paraissait le *Plan d'études romand* pour les 5^e et 6^e années d'école primaire, sept ans après celui qui était destiné aux quatre premiers degrés.

A côté de toutes ses activités dans diverses commissions et de la rédaction du *Bulletin pédagogique*, Fernand Ducrest a dû supporter, à côté des multiples tâches quotidiennes liées à la charge de directeur, les soucis du plus important agrandissement qu'ait connu l'Ecole normale. A la session de mai 1971, le Grand Conseil votait, sur proposition de Max Aebischer, directeur de l'Instruction publique, un crédit de près de 11 millions de francs pour l'agrandissement et la rénovation de l'Ecole normale. La commission de bâtisse - dans laquelle Fernand Ducrest veillait à tout - fut tout d'abord présidée par le député et conseiller aux Etats staviacois Gustave Roulin. A son décès, en 1973, il fut remplacé par le syndic de Fribourg, M^e Lucien Nussbaumer. La conception des bâtiments a été confiée aux architectes Léon Dubey et Georges Schaller.

En 1975, c'est la fin des travaux. La plus importante construction, en L, est située entre les bâtiments inaugurés en 1959. La nouvelle bâtisse comprend huit salles normales, huit salles spéciales avec leurs annexes, un complexe de salles de sciences avec laboratoires et auditoriums, des cabines pour la musique instrumentale, une salle des maîtres, une grande salle pour 250 personnes et, formant liaison avec l'internat, un réfectoire de 250 places avec une grande cuisine moderne. L'internat est réorganisé. Les dortoirs des premier et second étages, complètement transformés, comprennent vingt chambres à deux lits, cinq à trois lits, trois à quatre lits avec les locaux sanitaires annexes, les chambres réservées à l'aumônier et au préfet. Le troisième étage héberge le personnel. Les deux niveaux supérieurs du bâtiment des cours de 1959 ont été réaménagés pour recevoir huit salles de classe. Les Centres de documentation occupent le rez de l'ancien bâtiment des cours, à l'entrée du parc à droite. Deux halles de gymnastique sont implantées à l'extérieur, entre le sentier du Stand et le chemin du Palatinat.

Début de la mixité et débats sur la formation

En 1975, les classes deviennent mixtes en 1^{ère} année à la suite de la suppression des admissions à l'Ecole normale des jeunes filles de Gambach. Cette institution sera définitivement fermée en 1978.

Le 3 février 1977, le député Claude Schorderet développe un postulat demandant au Conseil d'Etat d'étudier la question de la formation des maîtres primaires. Faut-il exiger le baccalauréat ? Le 21 mai 1971 déjà, lors de la discussion en Grand Conseil du projet d'agrandissement de l'Ecole normale, un débat nourri avait eu lieu au sujet de la formation des maîtres primaires. Fallait-il conserver la formation traditionnelle ou imiter les cantons où une formation post-maturité avait été adoptée ?

Ce débat au Grand Conseil avait été précédé de divers articles dans le *Faisceau mutualiste*. En 1968, près de 500 membres du corps enseignant avaient répondu à une enquête dont les résultats furent publiés dans le *Faisceau* du mois d'août. La question posée était *Pensez-vous que le corps enseignant doive être formé selon le mode traditionnel ou selon un mode nouveau comprenant une formation générale de base de niveau gymnasial nettement séparée d'une formation professionnelle d'une durée de deux ans ?* Les résultats de cette enquête :

- 162 pour conserver la formation traditionnelle
- 333 pour des études générales de niveau gymnasial suivies de la formation professionnelle

En outre, à une écrasante majorité, le corps enseignant se prononçait pour une égalité de formation entre instituteurs et institutrices.

Louis Barbey, rédacteur du *Faisceau*, se fait l'ardent défenseur d'une formation générale, puis professionnelle. Il écrit en août 1968 :

Il serait équitable de donner à tous les enseignants, y compris ceux du degré primaire, une formation générale équivalente à celle que reçoivent les jeunes gens qui se destinent à une profession libérale. (...) Il est temps que cesse la discrimination dont nous avons pâti jusqu'ici, sous prétexte, soit que nous n'enseignons que les rudiments, soit qu'un des buts de l'Ecole normale, si ce n'est le principal, est d'inculquer aux candidats à l'enseignement une certaine mentalité correspondant au « type d'instituteur » dont a besoin le canton à une époque déterminée.

Dans le rapport annuel de l'année 1976-1977, le directeur Fernand Ducrest prend au contraire la défense de la formation traditionnelle :

Il ne s'agit de rien moins que de défendre un esprit qui a été et qui doit rester un des traits du visage de notre pays de Fribourg. J'ose affirmer, et il n'y a aucune prétention à le dire, que l'Ecole normale a contribué à maintenir, chez nous, ce respect et cet attachement aux valeurs spirituelles et morales dont la disparition serait irréparable ; elle doit, dans la mesure de ses moyens, continuer à le faire. La suppression de l'Ecole normale, telle qu'elle existe, serait un appauvrissement. Sans doute n'est-elle pas parfaite. Le propre de ce qui est vivant est de reconquérir chaque jour un équilibre, d'accepter sans cesse de se remettre en question et de travailler à une amélioration toujours possible. Cette évolution ne s'est jamais interrompue et elle a été particulièrement sensible ces dernières années ; elle doit se poursuivre en tenant compte des critiques qui ont pu être émises. Au moment où s'achève cette 113^e année de son existence, je forme les vœux les plus chaleureux pour le maintien et l'avenir d'une institution que je crois nécessaire.

Souvenirs postmai 68, par Michel Chevalley

Michel Chevalley, préfet de la Veveyse dès 1998, est titulaire du brevet pour l'enseignement primaire obtenu à l'Ecole normale de Fribourg en 1973, du brevet d'enseignant spécialisé du canton de Vaud, d'une licence en sciences de l'éducation de l'Université de Genève, du diplôme de maître de gymnase de l'Université de Fribourg. Après une longue expérience de l'enseignement primaire et spécialisé, il a été appelé à l'Ecole normale de Fribourg en qualité de professeur. Il a occupé cette fonction de 1991 à 1996, avant d'accepter la responsabilité du CERES, Centre de ressources pédagogiques de l'enseignement spécialisé du canton de Vaud. Le peuple de la Veveyse l'a nommé ensuite à la préfecture de Châtel. Contribution demandée à Michel Chevalley avec une consigne : un texte « léger » qui mette en évidence la camaraderie qui régnait à l'Ecole normale. Sa réponse :

Toute ressemblance avec des faits ou des personnes n'est évidemment pas fortuite...

Parler d'un amour de jeunesse, ou d'un amour tout court, c'est prendre le risque de pêcher par partialité.

D'abord, je l'avoue, elle ne me plaisait pas plus que ça. Vue de l'extérieur, elle avait l'air un peu ringard.

Mai 68 n'en finissait pas de laisser des traces. En particulier sur moi, 16 ans, néo-baba, tignasse au vent et chemise à fleurs, moi qui, aux côtés de Cohn Bendit, aspirais à prendre enfin mon essor, à respirer la liberté à pleins poumons, à échapper à des parents qui, comme tous les autres parents, étaient des tortionnaires et ne comprenaient décidément rien aux préoccupations pas forcément intellectuelles de leur progéniture.

S'échapper, libre, prendre le train, descendre à Fribourg... Je ne savais pas encore que j'allais y être tenu, presque détenu. La liberté dont j'avais rêvée n'était en fait qu'une semi-liberté. Et encore ! La villa Diesbach camouflait ses rides et son austérité victorienne derrière les arbres géants, témoins impassibles des conspirations de cette bande de garçons qui y étaient enfermés, complices peut-être de ces préfet et sous-préfet passés maîtres dans l'art de la dissuasion et du marcher droit.

L'Ecole normale, c'était d'abord l'internat. La seule véritable nouveauté, en fait, pour la nouvelle volée d'étudiants. Au risque de les piquer dans leur amour-propre, j'ose avouer que Cactus - Kanisius Zurkinden – « l'omniprêfet » ravissait aux éminents professeurs la place centrale qu'ils auraient dû tenir dans mon esprit.

Avec les plus kamikazes parmi les Dévaud, Giller, Golliard, Marty, Oberson, Pernet, Perroud, Porchet, Toffel, Yerly, nous rivalisions d'imagination pour réinventer les frasques et les crasses de cette espèce d'école de recrues avant l'heure. En dehors du plaisir que nous procuraient la prise de risque ou la concrétisation d'un plan savamment orchestré, les complots que nous fomotions étaient autant de coups de pioche dans « le fossé » qui nous séparait de Suisses-allemands, ma foi bien trop studieux et sages pour nous.

Le clan des internes a accepté sans problème les cousins Brodard ou Roubaty, les autres Vernier, externes pourtant, comme on accepte de vrais frères de sang.

Force est d'avouer que ces morceaux colorés de notre jeunesse, stabilisés dans le ciment dont on voit la couleur sur nos tempes aujourd'hui, pigmentent encore la mosaïque que nous aimons à reconstituer. Ca va faire 30 ans que ceux du brevet 73 cultivent avec succès le plaisir de se retrouver. Au moins une fois l'an. Parfois davantage.

Six lustres plus tard, la formidable amitié est restée intacte. Aucune érosion, si ce n'est le fait de n'être plus que quinze sur seize, parmi lesquels sept instituteurs qui persistent et signent.

Bien sûr, le paysage brossé ci-dessus n'est qu'un croquis sommaire. Si je devais y placer d'autres personnages, je mettrais en tête de cortège les humanistes. Bernard Chenaux, tignasse blanche au vent, l'ouvrirait, baguette de directeur à la main, suivi de Georges-André Gremaud, de l'abbé Augustin Berset, d'Ignace Ruffieux et de Jean Brulhart. Viendraient ensuite, dans un ordre aléatoire que les années estompent encore le directeur Fernand Ducrest, puis les Monney, Chofflon, Oberson, Sulger, les Rey et les Loup, Ceppi, Pally, Duruz, Grossrieder, les Joye et Kaelin, Walter et Moret, Tintin et... Milou. Indiscutablement, il y a en chacun de nous quelques parcelles de ces professeurs, un mélange très personnel de charisme, d'empathie, de savoir, d'humour, de raffinement ou encore de fibre artistique, pédagogique, sportive, un rejet des défauts que nous nous appliquions à leur trouver, aurions-nous dû les chercher à la loupe.

Je conserve de ces cinq années de formation, des personnes qui m'ont entouré, un souvenir lumineux. Il me reste, entre autres, une passion pour les arts en général, pour le cinéma, la peinture et l'écriture en particulier, un amour inconditionnel pour la ville de Fribourg, un

certain idéal sportif, le souvenir de rencontres inoubliables, comme celle du peintre Garopesani, et, bien sûr, quelques ficelles pédagogiques qui confirment, pour mon cas également, que l'enseignement mène à tout. A condition d'en sortir !

Châtel-St-Denis, le 28 juillet 2003

Michel Chevalley

Un ouvrage traite de la formation des maîtres en Suisse

La parution de l'ouvrage publié par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique en 1976, *La formation des maîtres de demain*, a exercé une influence certaine dans le canton de Fribourg. Cette parution - fort utile - coïncidait avec la réorganisation de l'Ecole normale et montrait la possibilité de diverses filières de formation. L'ouvrage, très dense, présentait entre autres pistes de réformes les structures de base pour la formation des maîtres d'école primaire, le plan d'études détaillé de la formation professionnelle. Les professeurs de méthodologie s'en inspirèrent largement dans l'établissement des nouvelles grilles horaires dont l'entrée en vigueur était fixée à septembre 1977. Et ils tirèrent grand bénéfice de plusieurs principes énoncés dans cet ouvrage :

- Deux filières sont possibles, la formation par l'école normale et la formation après la maturité.
- La formation par l'école normale est caractérisée par une étroite liaison entre la théorie et la pratique d'une part, entre la formation générale et la formation professionnelle d'autre part.
- La formation par l'école normale offre divers avantages, notamment le contact précoce avec les enfants sous forme de leçons ou de stages ; l'accent porté sur la connaissance du milieu immédiat, si nécessaire au maître d'école ; la possibilité offerte aux étudiants par une école de longue durée - les cinq ou six ans de l'école normale - de bien intégrer des principes pédagogiques nouveaux pour empêcher le retour de démarches routinières.
- On reproche parfois à l'école normale de confronter aux problèmes pédagogiques des élèves trop jeunes ; entre 16 et 19 ans, les jeunes gens n'auraient pas la maturité souhaitée. Les expériences des psychologues et des mouvements de jeunesse prouvent le contraire. Les adolescents de 16 à 19 ans sont particulièrement ouverts aux questions relatives à la psychologie et à la connaissance de l'homme. Beaucoup d'entre eux prennent d'ailleurs des responsabilités dans les sociétés de jeunes.
- L'école normale représente aussi un moyen de recrutement non négligeable. Sans elle certains jeunes gens ne deviendraient jamais instituteurs, rebutés qu'ils seraient par la forme abstraite des études gymnasiales. Cette exclusion serait regrettable, car l'enseignement au niveau primaire est fondé avant tout sur l'observation et sur le contact avec la réalité. De tout temps l'école normale a permis aux jeunes issus des classes modestes de s'élever dans l'échelle sociale. Elle assure ainsi, pour ceux qui la fréquentent, l'égalité des chances dont on parle tant aujourd'hui.
- L'enseignement dans une école normale doit être exemplaire. Il ne saurait être purement livresque. Rien n'est acquis qui ne nous ait frappé ou bouleversé, que nous n'ayons ressenti personnellement. Dès 1960, on reconnaît aux Etats-Unis qu'un maître compétent peut, par son attitude et ses qualités didactiques, orienter ses élèves vers des études supérieures dans un domaine déterminé. Il évitera alors d'infantiliser son enseignement sous prétexte de le rendre plus accessible : il s'efforcera de respecter la réalité scientifique. Il apprendra à la réduire, à l'adapter ; il ne la déformera jamais.

1977, projet de réorganisation

La nouvelle répartition des études - quatre ans de formation générale panachée de branches professionnelles et une année de formation à la profession - a donné lieu à réflexion. Avec Jean Monney, je me suis occupé intensément de cette réorganisation. Nous avons rédigé un rapport où étaient posées les principales questions à résoudre :

- 1) La section alémanique - où existe une collaboration réelle entre les professeurs de branches générales, les responsables de la formation pédagogique et les inspecteurs - devrait servir d'exemple à la section française, où ces contacts sont inexistants.
- 2) Les théories de l'enseignement présentées aux normaliens ne concordent pas avec les pratiques des professeurs de branches générales.
- 3) Qui va enseigner les méthodologies de chacune des branches ? Plusieurs professeurs de l'Ecole normale - au bénéfice d'une licence académique seulement - ne sont aucunement préparés à enseigner les didactiques des branches de l'école primaire.
- 4) Les maîtres de stages devraient être initiés aux théories nouvelles concernant l'évaluation, le curriculum (objectifs, contenus, méthodes), le micro-enseignement, l'analyse de l'enseignement, les méthodologies de chaque branche...
- 5) La collaboration avec les écoles normales de jeunes filles - Ste-Agnès, Sacré-Cœur, Sainte-Croix - devrait être effective.
- 6) Les professeurs de méthodologie proposent une direction bicéphale de l'Ecole normale, soit un directeur et un responsable pédagogique :

A. Un directeur - universitaire au bénéfice d'une formation pédagogique - serait responsable de l'administration de l'école et de l'enseignement des branches générales ; il ferait appliquer les principes contenus dans l'ouvrage intitulé *La formation des maîtres de demain*. Pour ce faire, il visiterait régulièrement toutes les classes, y compris celles où sont enseignées les branches de formation professionnelle ; il exigerait certains travaux de la part des professeurs de branches générales durant les stages des étudiants ; il serait le promoteur d'une culture non stéréotypée, mais dynamique ; par le biais d'un règlement précis, il éviterait une trop grande dispersion extrascolaire des normaliens.

B. Un responsable des études pédagogiques - qui aurait une solide formation et une expérience d'enseignant - collaborerait étroitement avec le directeur. Il aurait pour principales tâches d'organiser et de coordonner toute la formation pédagogique et pratique ; de planifier la formation des maîtres de stage et de participer activement à cette formation ; d'établir des liens entre les inspecteurs scolaires et l'Ecole normale, afin d'assurer une unité de vues ; de maintenir des contacts réguliers avec les écoles normales de jeunes filles ; de renforcer les liens avec les autres écoles normales de Suisse romande. Cette organisation valoriserait autant la culture générale que la formation pratique.

En relisant ces propositions, je trouve regrettable que la plupart d'entre elles soient restées lettre morte. Une direction bicéphale aurait permis une plus grande efficacité pédagogique. La formation des maîtres de stage, par exemple, n'aurait pas été reportée au troisième millénaire. Les professeurs de branches générales de l'Ecole normale auraient été suivis et conseillés plus régulièrement et plus avantageusement que par un seul directeur factotum cumulant les responsabilités : charge administrative des deux sections linguistiques et direction pédagogique pour la section française, englobant les formations générale et professionnelle. Pour quelles raisons ces pistes d'amélioration ont-elles été écartées ? On peut envisager diverses réponses : propositions faites trop mollement par un trop petit nombre de personnes,

coûts supplémentaires, attachement à un statu quo qui ne fonctionne « pas si mal », idées avancées par des personnes jugées concurrentes par le DIP détenteur de l'Autorité, ou non impliquées en politique, donc sans beaucoup d'influence...

La méthodologie au tournant des années 1980

En 1977, l'arrivée à l'École normale de deux nouveaux professeurs de méthodologie, Pierre Telley et Jean-Pierre Papaux, a coïncidé avec une époque où la recherche pédagogique offrait de nouvelles pistes qui s'appelaient - entre autres - micro-enseignement, objectifs, évaluation... En équipe, nous avons tenté de donner aux normaliens une synthèse de ces théories riches de substance. L'ouvrage de Allen et Ryan sur le micro-enseignement a apporté un éclairage bénéfique sur la conduite de la classe : sensibilisation préalable, attitudes du maître, variété des questions et des stimuli, variété aussi dans l'accueil des réponses, recours aux indications non verbales, renforcements, reformulation de réponses par le maître, etc. La théorie des objectifs - après de longs tâtonnements, des voyages en Belgique, après la consultation de divers ouvrages et la fréquentation de cours d'été - a été ramenée dans le domaine des savoirs à une approche de la taxonomie de Bloom (connaissance, compréhension, application, analyse, synthèse, évaluation), avec de nombreux exemples pour chacun des six niveaux. La nécessité de les avoir présents à l'esprit lors de la préparation de la classe a été mise en évidence. Quant aux nouvelles théories sur l'évaluation, en liens étroits avec les objectifs, elles ont permis de renouveler la formulation des questions, de démystifier les « interrogations écrites » devenues « évaluations », de réfléchir à l'évaluation formative - les enfants ont-ils assimilé les connaissances et si ce n'est pas le cas, pourquoi ? - sans tomber dans de trop longues investigations écrites, inutiles mangeuses de temps.

Les documents élaborés à l'École normale à la fin des années 70 et au début des années 80 reflètent ces nouvelles voies ouvertes à la méthodologie. Un seul exemple, tiré de l'un de ces documents, montre le souci de « faire comprendre » et d'aider à la formation de l'esprit critique. Le document intitulé *Questionnement oral* est daté du 14 septembre 1982. Un passage relatif au contenu des questions qui doivent dépasser le seul niveau de la connaissance de faits : *recherche des causes, des conséquences, de l'origine, du but, situation dans le temps et l'espace, recherche des caractères essentiels et accidentels, distinction du réel et de l'imaginaire, recherche de comparaisons, rapprochement avec des expériences vécues, formulation d'hypothèses, recherches d'autres causes possibles, d'autres conséquences...*

L'esprit critique des professeurs s'est aussi exercé sur des questions qui n'étaient guère posées auparavant, en rapport avec les contenus de l'enseignement : quel programme, quelle utilité, dans quels buts, que conserver, que changer, pourquoi ? Et se sont ajoutés, au sujet de la méthodologie, de multiples « comment ? ».

D'une École normale à l'autre, par Serge Jelk

Serge Jelk, après son École normale, a eu un parcours qui sort de l'ordinaire. Il s'inscrit à l'Université où il obtient une licence ès lettres. Son mémoire porte sur l'histoire de l'École normale d'Hauterive de 1859 à 1909. Volontaire, il veut poursuivre ses études et devenir médecin. Il vainc tous les obstacles qui jalonnent la difficile conquête d'un diplôme de médecin, puis de spécialiste anesthésiste FMH.

Serge Jelk compare la période qu'il a étudiée dans son mémoire à celle qu'il a vécue au temps de deux directeurs, Fernand Ducrest puis Louis Dietrich :

Cent vingt ans séparent ces deux modèles d'Ecole normale. Ayant étudié le premier[1] et fréquenté comme élève le second, une confrontation entre ces deux formes de témoignage (recherche historique et histoire vécue) soulignera quelques ruptures et quelques rythmes immuables.

L'Ecole normale d'Hauterive, comme son cadre cistercien, nous laisse des ombres et des lumières, parfois des ténèbres qu'éclaire fort heureusement l'Ecole normale cantonale de 1979.

Les « ténèbres » d'Hauterive et les « lumières » de Fribourg

Hauterive par sa structure architecturale assure l'homogénéité de vue des futurs instituteurs. Ne se sentent-ils pas lentement investis d'un ministère moral en voyant leurs professeurs accorder l'éducation aux « *exigences les plus hautes du spirituel* »[2] et utiliser à cette fin la splendeur purificatrice de l'édifice cistercien ?

En 1974, si l'on n'en est plus là, le sentiment d'être dans un milieu clos existe toujours. Seuls trois externes pour une classe de seize normaliens (toujours pas de mixité ; elle ne débutera qu'en 1975 sous la pression de la pléthore d'enseignants plus que par ouverture d'esprit). L'internat a ses propres règles, ses rythmes qui assurent une régularité aux études. Il y a aussi le mur d'enceinte de la villa Diesbach, dont la porte est toujours ouverte, mais qui poursuit néanmoins l'idéal du *Lehrerseminar* allemand.

Mais, dès 1976, la fonction du parc délicieusement ombragé se transforme radicalement en devenant un lieu de discussions, de concerts en plein air et de romantiques amours d'adolescents. Le sentiment d'être à l'abri du monde et un peu materné demeure ; mais sans comparaison avec Hauterive où « *l'abonnement ainsi que la lecture des journaux politiques sont interdits aux élèves* »[3].

L'Ecole normale cantonale bruisse de débats politiques, de questions pédagogiques, bref les élèves font leur *Mai 68* sans pavés ni banderoles.

En fait, cette clôture est favorable au débat ; on se sent investi d'une mission et l'on prend conscience d'appartenir à une élite. La rénovation et l'agrandissement luxueux des bâtiments, l'équipement de pointe, le début de l'informatique, les salles de langues, de musique, de gymnastique, de chimie, de physique, de travaux manuels... tout cela conforte le sentiment de l'élève d'être dans une école d'exception. Le sentiment de suivre une formation où l'élève est estimé et soutenu durant ses études. Une atmosphère de paix, de tranquillité mais aussi d'irréelle immobilité enveloppe la majorité des élèves. La fin de notre formation sera considérée par certains comme une libération et l'ouverture à la vie, par d'autres comme la fin d'une étape privilégiée et sécurisée.

Hauterive fut un mode particulier de socialisation et un modèle pédagogique puissant cherchant à rendre des services réels au pays. Pour cela, il fallait « *plus que jamais faire appel sincère à la religion sans laquelle tout établissement scientifique devient le pire fléau* »[4].

C'est pourquoi, Hauterive voit défiler les aumôniers ou directeurs, ténors de l'ultramontanisme : les Schorderet, les Horner, les Tanner, les Favre, les Dessibourg, ... et - anticipons ! - en 1974, l'abbé Bernard Genoud (futur évêque) à l'esprit humaniste, grand connaisseur de St Thomas d'Aquin, déjà fidèle par anticipation à la pensée de Jean Paul II, qui

s'attachera à assurer un enseignement religieux de qualité. Tous les aumôniers de l'Ecole normale ont souscrit jusqu'à cette époque à la mission du régent que propose en 1871 le chanoine Horner : « *Il est auprès de l'enfance (...) le délégué et le mandataire de la famille, l'auxiliaire de l'Eglise et le représentant de l'Etat.* »[5]

Dans notre classe, l'échec de cette politique religieuse fut total. La volée de 1974 reste un modèle d'anticléricisme (à ne pas suivre ?), d'esprits « libres-penseurs » qui se plongeaient dans Roland Barthes, Michel Foucault, Claude Lévi-Strauss et aussi Fernand Braudel, Georges Duby... Bref, des élèves très à la mode et un brin précoces. Peut-être un peu trop, car bon nombre de lectures nous dépassaient mais nous laissèrent un esprit ouvert et frondeur.

Hauterive ne formait pas un maître « intellectuel » mais un agent de l'instruction primaire et de la morale. Son action était avant tout éducative. Il fallait éviter que les régents se considèrent comme des notables. « *Ils viennent de la campagne et (...) ils sont destinés à y retourner* »[6].

Bien que demeure la provenance rurale des instituteurs de l'Ecole normale de 1974 - dans ma classe, j'étais le seul habitant de la ville de Fribourg -, le contexte culturel, professionnel et pédagogique a profondément changé. L'instituteur devient par la force des choses un intellectuel. A son bagage traditionnel, s'ajoutent les sciences, les langues (ajout de l'anglais à l'allemand), la psychologie et les sciences de l'éducation. Son savoir se diversifie, ses intérêts aussi. Les élèves créent des groupes de travail sur l'énergie nucléaire, des conférences sur l'ONU, sur la loi scolaire, sur une motion Schorderet proposant la création d'une formation pédagogique universitaire, sur la non-violence... Films, concerts, rencontres diverses avec le monde des sciences et des lettres transforment cette école en un bouillon culturel et participatif. Bref, l'instituteur soumis, docile, et respectueux de l'autorité que formait Hauterive, s'est mué en un éducateur ouvert sur le monde, conscient de la mouvance de son action éducative, parfois regrettant ce statut figé, codifié et encadré des années d'Hauterive.

Les ombres d'Hauterive ne s'estompent pas toujours à Fribourg

Sans analyser dans le détail les programmes de l'Ecole normale de 1974 et leur comparaison avec ceux d'Hauterive, quelques mots cependant sur un enseignement « politiquement sensible ». C'est bien sûr celui de l'Histoire.

En 1890, Hauterive utilise des livres d'histoire qui s'attachent à transmettre une vision catholico-patriotique de la création du pays et des guerres de religion. En 1975, cela n'a pas beaucoup changé. On s'appuie sur le livre de Chevallaz et les thèses enseignées sont proches de celles de William Martin, un peu moins catholiques, sans plus. En 1978, dans un article de *Dialogue*, un élève se demande si l'esprit européen est pour demain ? Il propose « *d'apprendre une même histoire et commencer par nos ancêtres les Européens... plutôt que par nos ancêtres les Helvètes ! Il serait grand temps qu'à Francfort comme à Fribourg, on enseigne de la même manière le pourquoi et le comment de Westphalie ou du Congrès de Vienne* »[7].

Le professeur d'histoire dont les notes jaunies révèlent pour le moins la fréquence ralentie du renouvellement, n'aborde pas son cours par les thèmes et l'esprit européen. L'histoire nouvelle n'est pas encore à l'ordre du jour et l'enseignement ex cathedra est de rigueur. Mais, en 1978, avec l'arrivée des cours à choix de 5^e année, tout change. Recherches personnelles,

monographie, enquêtes bibliographiques, thématiques approfondies... bref, le niveau explose, Hauterive se métamorphose et ne fait plus ombrage à l'Ecole normale cantonale.

« *L'étude de la langue est vaste, difficile, longue et nécessaire, il s'ensuit qu'elle doit avoir une place vraiment à part dans une section pédagogique* »[8]. La langue maternelle des élèves d'Hauterive est le patois. Celle de l'Ecole normale de 1974 est le français. Deux mondes, mais la priorité demeure. L'orthographe reste la branche de sélection, la littérature est enseignée sans conviction jusqu'à ce que l'on jette *Lagarde et Michard* et que les exposés, les dissertations, les recherches bibliographiques apportent un souffle nouveau.

Si Hauterive mettait l'accent sur le compte rendu, sur le résumé, l'Ecole normale de 1974, par la lecture d'œuvres d'auteurs significatifs tels que Camus, Sartre, Voltaire, Montherlant, Duras, Bernanos..., s'ouvre à un monde culturel riche et varié. La composition d'Hauterive devient dissertation, fruit d'un travail de groupes, de recherches à la BCU. Si Hauterive insistait sur l'élocution - il y a toujours un cours de diction en 1974 - et « *le discours dont les thèmes (sont) pris surtout dans la vie de l'instituteur* »[9], les sujets de préoccupation de l'actualité des années 74-79 sont largement débattus.

Dans cette optique, la bibliothèque doit aussi avoir une place de choix. En 1870, « *telle qu'elle est, (elle) ne renferme que des livres trop frivoles ou au-dessus de l'intelligence des élèves* »[10].

En 1978, « *près de 2500 livres disponibles, (...) fait que la bibliothèque est d'abord une salle de travail dans un cadre agréable avec les grandes collections à portée de main* »[11].

Pour ce professeur à l'esprit ouvert pour qui « *maîtriser le maximum de langage reste encore la condition du pouvoir* »[12], la fréquentation de la bibliothèque qui est en dessous des seuils atteints par les bibliothèques publiques, le dérange furieusement. La réponse d'un élève dans le numéro suivant de *Dialogue* est cinglante. Les professeurs sont accusés « *de ne présenter que rarement une bibliographie lors de leur leçons (...); ils ne demandent pas de travail personnel (...); ils doivent perdre le stéréotype vieux de deux siècles que plus il y a d'heures de cours, plus il y a de savoir distribué. (...)* »[13]. *Moins mais mieux*, tel devrait être l'adage du nouvel enseignement de l'Ecole normale cantonale. Hauterive est bien loin, lorsqu'on pense à ce que Georges Python disait de l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque :

Il s'agirait principalement de revues faisant connaître la vie intérieure et l'organisation technique d'une foule d'œuvres sociales; telles que: patronage du soir et du dimanche, réunion de lecture, société d'apprentissage, cours, conférences, toutes œuvres qui ont pour but de prendre l'enfant au sortir de l'école et de prolonger les bienfaisantes influences qui ont présidé à sa formation première.[14]

Poussons plus loin les comparaisons...

Pour le jeune campagnard habitué à la vie rude des champs et au travail pénible de la terre, le séjour à Hauterive doit poursuivre ce régime de gravité. Ce modèle pédagogique répondait parfaitement au besoin de la « République chrétienne » de Georges Python. Mais, après 1943, en s'installant à la rue de Morat, l'Ecole normale accepte le risque de la modernité, oubliant qu'en 1862 « *la retraite d'Hauterive (met la jeunesse) à l'abri des distractions et des dangers dont (elle) est environnée dans la ville* »[15].

L'école d'Hauterive s'essayait déjà à l'éducation physique, mais en se pliant avec désintérêt aux exigences de la Confédération, celle-ci étant teintée fortement de radicalisme. En 1975, cet enseignement s'articule sur une diversité de sports qui enchantent les élèves (du moins les sportifs !) et crée une école très « sportive ». Camps d'athlétisme, de natation, de ski, courses d'orientations... bref, une école où le corps est vénéré et vivifié, donnant un sentiment de légèreté aux études et faisant la nique à Hauterive qui entourait le corps d'une profonde et durable méfiance.

Si la musique vocale et instrumentale occupait à Hauterive une place importante, pas de comparaisons néanmoins avec les concerts d'envergure donnés à la rue de Morat ! L'Ecole normale de 74 à 79 avait Norbert Moret le plus prestigieux, Bernard Chenaux le plus sensible, Pierre Kaelin le plus téméraire et le souvenir d'*Iphigénie* de Glück, de *Jeanne d'Arc au Bûcher* d'Arthur Honegger, du *Requiem* de Mozart en chœur mixte est ineffaçable.

Certes, l'Ecole normale conserve la volonté de former des instituteurs catholiques, bras droits du prêtre. Mais, lentement, la pluralité des idées s'installe. Elle fera son « Mai 68 » dans les années 1975. Le « Conseil du jury de discipline » d'Hauterive, disparu depuis fort longtemps, sera symboliquement remplacé par le « Conseil des élèves » dont l'action marque, si ce n'est les esprits, du moins les directeurs de l'époque peu habitués à la confrontation estudiantine.

Débats, ouvertures artistiques par des films, concerts, théâtres, éclairages pédagogiques nouveaux - par exemple, le débat sur l'école non directive - exposés scientifiques... L'Ecole normale glisse à gauche. On lit Yvan Illich, Pierre Bourdieu, Michel Foucault... On est bien loin d'Hauterive. Incontestablement, la plus extraordinaire acquisition de ces années 74-79 fut la modification de la relation avec le corps professoral. Bien formé, parfois novateur, souvent conservateur, ce dernier est à l'écoute des élèves, de son temps, suscite les débats ou le plus souvent les affronte avec intérêt et généralement avec surprise. Il anticipe les réformes et essaie de préparer le futur enseignant à son rôle inconfortable, à sa position sociale incertaine, à son savoir contesté et inlassablement à renouveler ; bref, il prépare le maître des années 80 à une école en mutation.

Mutations de 1974 à 1979

La rue de Morat a vécu durant les années 74-79 une profonde mutation en partie liée à l'environnement fluctuant - pléthore dans le corps enseignant, crise économique, réformes pédagogiques, début de l'école romande, influence des idées de Mai 68 - et à une modification des mentalités due au Conseil des élèves, au journal *Dialogue*, à la mixité, à l'arrivée de nouveaux professeurs... Tous ces éléments, parfois en opposition, bouleversent les habitudes et les méthodes parfois héritées d'Hauterive et précipitent l'Ecole normale dans une inadéquation structurelle. Le modèle du *Lehrerseminar* n'est plus viable à moyen terme. La motion Schorderet, qui sera débattue en 1977, est le premier coup porté à la permanence du modèle. Les mentalités et les structures matérielles n'étaient pas prêtes à la création d'une Haute école pédagogique. Surtout, le sentiment d'être dans une école d'exception, assurant un enseignement quasi individualisé semblait porteur de tous les avantages (sports, musique, dessin, théâtre, sciences...) et de bien peu de défauts. Mais n'avions-nous pas aussi le sentiment d'être dans une école où le savoir se diversifiait, où les exigences de flexibilité et de mobilité de la fin d'un siècle imposaient des choix contradictoires ?

La création de la formation 4 + 1 (quatre ans de formation gymnasiale et un an de formation professionnelle) était le signe avant-coureur d'une remise en question.

Je garde des cinq années passées à l'Ecole normale cantonale le souvenir d'une période privilégiée d'acquisition intellectuelle et culturelle dans un esprit libéré des chaînes d'Hauterive. La grande majorité des élèves de notre classe a bénéficié d'un bagage cognitif diversifié, assurant l'éclosion des dons personnels et la diversité des destins que l'on répertorie vingt-cinq ans après.

Serge Jelk

Références :

[1] *L'Ecole normale d'Hauterive. De sa formation à l'ouverture de la section allemande. 1859-1909.* Etude socioculturelle Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'université de Fribourg pour l'obtention du grade de licencié ès lettres par Serge Jelk, 1983, 221 p.

[2] Roland Ruffieux : *Fribourg et les Fribourgeois*, Revue de psychologie es peuples, 1964, no 8 p. 72

[3] Règlement intérieur d'Hauterive donné à Hauterive le 6 octobre 1883 et approuvé par M. Schaller chef du département de l'Instruction publique, le 25 octobre 1883, article 65

[4] Archives de l'Ecole normale, Lettre du 11 octobre 1864 du secrétaire Birbaum du DIP à Pasquier, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive

[5] Horner R. *L'instruction populaire dans le canton de Fribourg*, in Revue de la Suisse catholique 3 1871-72, p. 646

[6] Archives de l'Ecole normale, lettre du 5 décembre 1859 de H. Charles à Pasquier

[7] *Dialogue* no 2 p. 22, 1978

[8] Archives de l'Ecole normale : Protocole des conférences du personnel, séance du 10 janvier 1867

[9] Archives de l'Ecole normale : Protocole des conférences du personnel, séance du 11 décembre 1888

[10] Archives de l'école normale : Protocole des conférences du personnel, séance du 7 février 1870

[11] *Dialogue* : No 5 1979 p. 30

[12] *Dialogue* : ibid.

[13] *Dialogue* no 6 pp. 2 et 3

[14] Archives de l'Ecole normale : Lettre du 26 novembre 1898 de G. Python à Dessibourg

[15] Archives de l'école normale : Catalogue des élèves de l'Ecole normale d'Hauterive 1862-63, p. 3

18. Louis Dietrich évoque son époque, 1977 à 1984

Louis Dietrich a passé de longues années au Collège St-Michel avant de « descendre » à la rue de Morat. Titulaire d'une licence en français, philologie, latin, histoire et pédagogie, il a donné des cours dès 1956 dans toutes les classes du Collège, de la première à la huitième. C'est un parcours unique ! Il a enseigné le français, le latin, l'histoire, le chant. Il a aussi assumé la charge délicate de proviseur. Chant et scoutisme ont été ses occupations annexes préférées. Chef du groupe scout du Collège dès 1948, chef des Routiers dès 1956, il a également dirigé l'ensemble mixte Les Krotzérans, issu du scoutisme, durant une vingtaine d'années. Ce chœur s'est produit avec grand succès en maints endroits et ses disques ont été justement appréciés.

Louis Dietrich présente son septennat à l'Ecole normale :

C'était au temps de mon adolescence...

J'étais entré chez les Scouts, à la Troupe des Éclaireurs du Collège St-Michel. La grande villa de Diesbach et son parc de plusieurs hectares avaient été achetés par l'État de Fribourg, comme réserve immobilière. Et nous avons reçu la permission d'installer notre local scout au-dessus des anciennes écuries, qui se trouvaient tout près de l'entrée, dans la propriété. La villa était vide de tout habitant depuis quelques années déjà. Ses terrasses, ses escaliers et le parc magnifique devinrent notre terrain de jeu.

Au soir de la Fête-Dieu de 1940, la réunion était plus grave sur le grand escalier : avec plusieurs autres, j'y prononçais ma Promesse scout, qui, comme chacun le sait, est un acte solennel, un engagement, pour la vie entière, de respecter certaines valeurs. Je crois y être resté fidèle... Je ne pouvais imaginer, en cette belle soirée d'été, que 37 ans plus tard, je repasserais le grand portail de fer et que la fenêtre de mon bureau directorial s'ouvrirait directement sur les escaliers de ma Promesse.

A ce moment, je connaissais donc déjà les jonquilles qui sortent au printemps jusque dans les plus petits recoins du parc, et les grands arbres qui bordent la falaise. Je me précipitai dans cette direction, à la recherche du grand hêtre roux qui offrait convivialement sous ses branches un vaste espace nu, où nous tenions palabre. Hélas ! il n'en restait qu'une souche sauvagement tronçonnée au ras de la pelouse : l'arbre venait d'être sacrifié à l'agrandissement des bâtiments scolaires, car ses branches immenses et majestueuses en auraient menacé les toitures.

Mais il me restait un monde à découvrir, tourné vers l'avenir, fourmillant de vie et tout chargé de sentiments profonds. Voici en quelques lignes un rappel des principaux thèmes qui ont émaillé cette découverte.

Premier contact avec une situation complexe

S'agissant d'une école, il est toujours difficile d'en décrire la structure entre deux dates déterminées (1977-1984), car il est bien connu que les processus d'évolution s'y développent progressivement dans la succession des années scolaires. Or, en 1977, l'École normale se trouve précisément dans une évolution qui va la conduire de l'« Ecole normale des instituteurs » à son nouveau nom d'« Ecole normale cantonale » (ENC), sous lequel elle passera ses dernières années.

En effet, à la rentrée de sa cent quinzième année scolaire, donc à l'automne 1975, l'Ecole va, pour la première fois, accueillir des jeunes filles dans un univers jusqu'alors exclusivement masculin. Rappelons brièvement, pour situer l'importance de l'événement, que les autorités cantonales n'ont pas assumé directement, jusqu'à cette date, la formation des institutrices. Nécessairement, et fort heureusement, la Commune de Fribourg la prit en charge, en adjoignant, dès 1848, une section pédagogique à son Ecole secondaire. Ce n'est qu'en 1972 que la Commune de Fribourg obtint la cantonalisation de cette voie de formation. Auparavant, elle avait été rapidement aidée par l'ouverture d'Écoles normales d'institutrices dans quatre Congrégations religieuses, soit :

- les Sœurs de Saint Vincent de Paul, à Fribourg (La Providence) en 1862 ;
- les Sœurs Ursulines, à Fribourg (pensionnat Ste-Agnès), en 1876 ;
- les Sœurs de Menzingen, à Bulle (Institut Sainte-Croix), en 1899 ;
- les Sœurs d'Ingenbohl, à Estavayer-le-Lac (Institut du Sacré-Coeur), en 1905.

(En réalité, l'Ecole normale des jeunes filles d'Estavayer-le-Lac avait été ouverte provisoirement au château de La Corbière, près d'Estavayer, le 5 décembre 1902, en attendant l'inauguration des nouveaux bâtiments du Sacré-Cœur, le 6 octobre 1905.)

Et s'annonce le temps d'une seule Ecole normale

Ce groupe relativement hétéroclite devait encore collaborer avec trois autres centres de formation subsistant dans les Congrégations religieuses. Comme l'État leur refusait obstinément toute augmentation de ses subsides, et que simultanément les religieuses enseignantes devenaient rares, ces Ecoles étaient appelées à disparaître à plus ou moins brève échéance. Ce qui se produisit, pour l'Ecole normale de la Providence en 1975, pour l'institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac en 1983, pour Ste-Croix à Bulle en 1986 et pour Ste-Agnès à Fribourg en 1987.

Durant tout le processus, la direction de l'ENC s'appliqua à vivre la transition dans la meilleure entente et en constante collaboration avec ses partenaires. L'organisation des examens, en particulier, exigea un grand travail de préparation, d'une part pour établir des épreuves écrites communes à tous les candidats, d'autre part pour définir, dans tous les cas, des mesures d'évaluation strictement identiques. Pour les examens oraux, la présence dans les jurys de branches de professeurs de toutes les Écoles permit aussi une évaluation conforme à la justice, tout en laissant à chaque élève le privilège d'être interrogé, dans chaque discipline, par le professeur de sa dernière année scolaire. A cela s'ajoute qu'en juillet 1978 eurent lieu pour la première fois les examens des branches professionnelles pour les élèves ayant suivi le nouveau programme de la classe de cinquième.

Une cinquième année essentiellement professionnelle

En effet, par l'année scolaire 1977-1978, s'achève la réforme des études qui consacre la cinquième année exclusivement à la formation professionnelle. Ainsi, les quatre premières années se terminent depuis lors par un examen (écrit et oral) dans les branches de formation générale, assez semblable à celui du baccalauréat cantonal passé à la sortie des Gymnases. Durant la cinquième année, les élèves regroupent, à plus haute « dose » que précédemment, les cours de psychologie, de pédagogie, de didactique générale, et de didactique de chaque branche enseignée à l'école primaire. Ils passent une partie de leur temps à donner concrètement, dans des classes primaires, des leçons qu'ils ont eux-mêmes préparées. Ils effectuent trois stages de trois semaines dans une classe d'accueil, sous la responsabilité de l'institutrice ou de l'instituteur en place.

Des cours à option sont introduits dans cet horaire très technique, pour assurer à chaque élève la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences dans un domaine de son choix. Et les examens de fin d'études portent évidemment sur ce « cursus » qui aboutit à l'obtention du Brevet d'enseignement primaire. Le premier parcours des classes terminales convainquit du bien fondé de la réforme, minutieusement préparée par des professeurs de méthodologie qui durent cependant innover en permanence pour maintenir le cap. Grâce à leurs observations, on introduisit presque chaque année des modifications mineures qui améliorèrent encore la réalisation des objectifs visés. Sans verser dans une satisfaction prétentieuse, il me semble que ces années ont donné à l'école fribourgeoise des volées d'enseignants compétents, consciencieux et aux personnalités bien affirmées.

Et les élèves ?

Je pensais - à ce que l'on m'en avait dit - trouver à l'École normale des élèves naturellement disciplinés et très (ou trop) dociles, du fait même de leur projet d'avenir dans l'enseignement. Ce fut tout le contraire ! Et cela commença par un vent de révolte...

Dans les premiers jours, une et un élèves vinrent m'avertir qu'ils convoquaient l'assemblée générale de leurs condisciples, en précisant bien qu'ils ne m'en demandaient pas la permission. La présence des professeurs et du directeur y était tolérée à condition qu'ils n'imaginent pas jouer un rôle dans les échanges de propos. En fait d'échanges, il n'y en eut guère. Autour d'une grande table siégeaient une douzaine d'étudiants des classes terminales, et une seule étudiante. Ils se mirent, à tour de rôle, à lancer des propositions qu'ils soumettaient sans discussion au vote de l'assemblée. En face d'eux, leurs condisciples, plus jeunes, ne savaient pas très bien ce qui était en train de se passer, et votèrent en silence assez mollement. Un vrai « soviet » ! Ces critiques portaient un peu dans toutes les directions, mais elles étaient formulées d'une manière habile, abrupte, autoritaire ou insolente, suivant la personnalité des intervenants. Et elles étaient quelquefois très injustes, ce qui provoqua une certaine émotion ou une peine profonde parmi le monde professoral.

Après ce départ en fanfare, il fallut bien essayer d'y voir clair. Un Conseil des élèves fut élu, et son Président devint l'interlocuteur principal de la Direction. En fait, je m'aperçus bien vite que tous ces élèves un peu échauffés voulaient avant tout participer davantage à leur formation, exprimer leurs besoins et exiger à bon droit d'être traités en jeunes adultes. Le Président martela avec insistance auprès de ses camarades qu'il ne s'agissait en aucun cas de prendre pour objectif une diminution du travail : je me suis dit dès ce moment que l'on pourrait s'entendre et mener une action positive, même en utilisant parfois de part et d'autre un ton assez vif. De fait, durant toute cette première année, le Conseil des élèves organisa plusieurs conférences qui apportèrent à l'École un écho enrichi de ce qui se passait au dehors. Une phrase du rapport présidentiel de fin d'année résume bien cette orientation : « *La vie de l'EN est entrée dans une phase d'ouverture et de recherche où l'information aura une place prépondérante.* » Du même rapport, citons encore ce passage caractéristique : « *Le Conseil des élèves donnait de plus en plus la preuve qu'il n'était pas une « ruine de Mai », mais un organisme qui s'efforçait de donner à tous les élèves un sens à leurs études, une motivation de travail autre que la panacée qu'est la note, que le « 6 » ne signifie pas forcément « Savoir ».* Avouez qu'un Directeur d'école n'aurait pas pu souhaiter mieux.

Un signe positif fut aussi le lancement du journal *Dialogue*, entièrement pris en charge par les élèves, depuis le choix du contenu jusqu'à la vente dans et hors de l'École. Rude effort qui peina quelque peu à se maintenir une fois passé l'enthousiasme des débuts ! Néanmoins, le journal parut pendant quatre ans, à raison de quatre numéros par année scolaire. Il apportait dans un style souvent combatif, ou provocateur, un écho des aspirations des élèves à plus de participation et d'ouverture au monde extérieur, proche ou lointain.

Pourquoi ce mouvement, qui permit à plus d'un ou d'une élève de développer sa personnalité et d'acquérir des compétences, ne s'est-il pas maintenu au terme de ces quatre années où il est allé decrescendo ? Nos chers étudiants sont-ils devenus subitement abouliques, ou apathiques ? Sont-ils retournés mollement dans un cadre conformiste, scolaire au mauvais sens du mot ? Il est possible de risquer une hypothèse plus optimiste. Ne serait-ce pas plutôt que, durant ce temps, l'École a changé ? Oh ! non pas au rythme des lendemains qui chantent, mais subtilement, dans mille détails relationnels, qui ont apporté un certain bonheur dans les amitiés

resserrées, dans les grandes entreprises des concerts ou des représentations théâtrales ? Ne sous-estimons pas surtout les bienfaits de la réforme de la 5^e année, dont il est parlé ci-dessus. Elle a provoqué, indéniablement, un changement des mentalités. En effet, arrivés presque au terme de leurs études, les « apprentis enseignants » manifestaient un véritable appétit d'une activité pratique qui leur permettrait vraiment de tester leurs aptitudes pour le métier choisi et de vérifier surtout s'ils ratifieraient encore le choix opéré à l'orée de leurs seize ans. Les professeurs de didactique ont eu, dans la réussite du nouveau programme, une importance déterminante. Par leur riche expérience personnelle au sein de l'école primaire, par leurs recherches permanentes de démarches fécondes, et surtout par leur disponibilité dans un accompagnement respectueux des initiatives personnelles, ils ont formé des classes terminales dans lesquelles régnaient l'entraide, la responsabilité et des liens personnels très forts, que la vie n'a pas distendus. Aux autres niveaux aussi, l'engagement des professeurs fut d'une intensité exceptionnelle, dépassant de loin le décompte tatillon des heures de classe. Durant tout mon séjour en ces murs, il n'y fut enregistré aucun échec à l'examen final de la 5^e année. Heureuse école, où la valeur ne se mesure pas au nombre des victimes abandonnées au bord du chemin, mais à une réussite générale, sans concession aucune à la facilité.

Le passage des élèves de l'Ecole normale à l'Université

Ce fut longtemps un rêve ; les perpétuelles incertitudes concernant le nombre des postes à repourvoir dans l'enseignement primaire transformèrent le rêve en une exigence d'honnêteté pour que la formation de nos étudiantes et étudiants ne devienne pas un leurre : il ne fut pas si rare durant cette période que la carrière d'un enseignant ne commence à l'assurance chômage. Rappelons encore que les détenteurs d'un brevet d'enseignement primaire n'étaient admis à l'université que pour obtenir un diplôme d'enseignement secondaire (DES), et encore, dans la seule Faculté des Lettres et en géographie. Ils devaient donc prolonger leurs études de trois ans pour être jugés dignes de l'immatriculation dans un programme de licence, ce qui les menait à ce seuil vers l'âge de 25 ans. Très peu de candidats avaient le courage de subir cette discrimination, à moins de viser la seule obtention du DES.

Dans un premier temps, une Commission, formée d'un représentant de chaque Faculté universitaire et des deux directeurs des études de l'ENC, mit au point un document énonçant les conditions de l'admission dans toutes les Facultés, sans passer par le stade limitatif du DES. Ce document précisait en particulier la durée totale de la scolarité précédant l'entrée en Faculté, la liste des branches figurant au programme des études des cinq dernières années, ainsi que la liste des branches faisant l'objet d'un examen écrit et oral à l'issue de la scolarité secondaire supérieure. Disons d'emblée que ces dispositions allaient comme un gant à notre ENC, mais la précision était nécessaire pour certaines autres Ecoles normales de Suisse. Il nous fallut cependant structurer un programme de langue anglaise sur trois ans et renforcer la formation en sciences, notamment en physique. Notre document fut admis sans autres objections dans toutes les assemblées de Faculté.

La balle passait dans le camp du Conseil d'État qui prit un arrêté, en date du 6 novembre 1979, fixant les conditions pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement primaire donnant droit au libre accès à la formation universitaire. Un deuxième arrêté, du 26 novembre 1979, approuvait les modalités d'immatriculation à l'Université de Fribourg des candidats diplômés de l'Ecole normale. Considérant que les conditions étaient remplies à l'ENC depuis la rentrée de l'automne 1978, les premières possibilités de « libres passages » furent fixées à l'automne 1983. L'efficacité de cette évolution qui fit date fut immédiatement prouvée, car plusieurs de

nos diplômés profitèrent de leur équivalence enfin admise avec les détenteurs d'un diplôme de maturité.

Ce long parcours, semé parfois de discussions byzantines, paraît vain aujourd'hui, puisque le processus a été inversé par la fondation d'une HEP. Il aura cependant déployé ses effets pendant 21 ans, ce qui légitime tout de même les efforts consentis.

Des bacheliers deviennent élèves de l'ENC

En sens inverse du cas précédent, il pouvait arriver que les détenteurs d'un diplôme de maturité fédérale, parvenus à la fin de leurs études gymnasiales, ne se sentent pas attirés par l'Université et désirent entrer plus rapidement dans une activité professionnelle. L'enseignement primaire aurait répondu à cette attente, mais ce passage n'était pas prévu dans les normes de formation. A leur intention, une admission fut rendue possible pour une formation en deux ans.

Dans les débuts, ces passages se firent au goutte à goutte. A la première expérience, en automne 1978, il y eut un solitaire, venant des classes de type E (sciences économiques). Puis, ils furent au nombre de deux ou trois. L'organisation de leur première année ne fut pas facile, car ils étaient naturellement dispensés des branches de formation générales qui figuraient déjà à leur diplôme. Ils devaient donc « piquer » dans les programmes des diverses classes les leçons de pédagogie, de psychologie, de méthodologie, de musique, de dessin, de travaux manuels... et ils disposaient de beaucoup de temps libre qu'ils ont en général utilisé intelligemment en travail personnel dans ces branches nouvelles. Peu à peu, le nombre des candidats augmenta à un tel point qu'il fut possible de constituer des classes entières de bacheliers, ce qui permit d'organiser pour eux une formation plus cohérente. Cette « intrusion » fut bien accueillie et bénéfique, car les nouveaux candidats pouvaient échanger avec les Normaliens les avantages de leur formation réciproque.

*

Vint un jour, plus tôt que je ne le pensais, où un avis médical, accompagné de motifs circonstanciés, me conseilla de cesser de travailler. Ce n'est pas le genre de conseil que l'on se risque à négliger. J'obtempérai logiquement dès que le Conseil d'État eut désigné mon successeur. J'ai quitté cette École avec une profonde tristesse. Il n'y avait pas que les jonquilles et les grands arbres auxquels il fallut dire adieu, mais surtout les fleurs vives et riches d'avenir que je voyais dans chaque élève et la collectivité des professeurs qui, comme la solide armature des arbres, m'avait si bien soutenu. Du moins ai-je eu le bonheur de connaître sur le tard une voie de formation qui m'avait toujours attiré. Nous n'aurons plus, à l'avenir, d'équivalent dans le cycle secondaire supérieur c'est-à-dire une école de formation générale et professionnelle, avec une forte présence de branches artistiques (musique, dessin, activités créatrices manuelles) et une activité sportive orientée vers l'engagement personnel, le développement de la volonté davantage que vers la performance. Or, bien des adolescents, que le Gymnase n'attire pas, se trouvent heureux dans cette conjonction. Loin de rester tous dans l'enseignement primaire, ceux et celles qui l'ont vécue tiennent dans la société une place éminente qui n'est plus à démontrer. Et ce n'est pas l'introduction des branches à option dans le programme de maturité, toute positive qu'elle est, qui nous rendra ces avantages.

L'École Normale était (malheureux imparfait !) une école d'allégresse et d'amitié. C'est sous ces traits qu'elle demeure dans mon souvenir, chère à mon cœur et à mon esprit.

Louis Dietrich

19. De 1984 à 1994, mes dix années, par J.M. Barras

Ma nomination a eu lieu en février de l'année scolaire 1983-1984. Louis Dietrich avait dû se retirer pour raisons de santé. De sorte que mes dix ans sont en réalité dix ans et demi.

Brève biographie. *Brevet primaire en 1951, diplôme d'enseignement secondaire en 1963, diplôme des Hautes études de la pratique sociale (Lyon II) en 1982. Pratique de l'enseignement : 12 ans à l'école de Cheiry dans une classe primaire mixte comptant tous les degrés de la scolarité ; 6 ans d'enseignement à l'Ecole secondaire de la Broye. Inspecteur des écoles du IV^e arrondissement, puis inspecteur et professeur à l'Ecole normale dès 1973, avant d'être professeur de méthodologie et de pédagogie à plein temps ; responsable du perfectionnement du corps enseignant en qualité de président de la Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique (SFPP) durant 14 ans ; directeur de l'Ecole normale de 1984 à 1994 ; chargé de cours à l'Université dès 1989 ; publication de nombreux articles dans « La Liberté » durant les dernières années de ma vie professionnelle puis, au début de ma retraite, dans « La Gruyère » et « Le Républicain ». Au temps de ma retraite encore, publication de deux CD sur le ténor Charles Jauquier et collaboration à l'édition de trois CD sur l'œuvre de l'abbé Bovet ; publication d'ouvrages sur les villages d'Onnens, de Noréaz, de Prez-vers-Noréaz... et sur l'histoire de l'Ecole normale. Dans « Pierre Kaelin, Les chemins de la musique », rédaction du chapitre sur « Le Pédagogue ». Textes sur divers châteaux sur le site Internet des châteaux suisses. Dès 2005, secrétaire de la Société d'histoire du canton de Fribourg.*

De 1984 à 1994, l'Ecole normale section française a connu un développement considérable. De 8 classes et 147 élèves au cours de l'année scolaire 1983-1984, l'effectif a doublé, passant à 16 classes et 285 élèves en 1993-1994. L'origine des élèves s'est élargie. En 1928, le directeur Eugène Dévaud écrivait dans le *Catalogue* annuel :

Un préjugé singulier jette je ne sais quel discrédit sur les fonctions d'instituteur et sur l'Ecole qui y prépare. Les fils de nos familles aisées éprouvent quelque répugnance à « devenir régents ». Détestable opinion, qui éloigne peut-être d'Hauterive, pour le rejeter dans quelque bureau, plus d'un candidat intéressant qui aurait fait du bien dans une méritoire carrière, que nous ne craignons pas de placer immédiatement à la suite de la vocation sacerdotale.

Les normaliens, dès les années 70, appartiennent à tous les milieux. Trois filles de conseillers d'Etat différents, des fils ou filles de médecins ou de cadres divers ont fait excellent ménage avec des camarades dont les parents étaient agriculteurs, ouvriers ou fonctionnaires.

Le nombre de professeurs à plein temps, à temps partiel ou chargés de cours a augmenté pendant ces dix ans de vingt unités, passant de 37 à 57. Quant au personnel administratif, il est resté le même : un comptable, un préfet, une réceptionniste et une secrétaire à tiers-temps. Devinez sur qui le surplus de travail est tombé... La surcharge dans l'administration m'a empêché de conduire sérieusement une réflexion pédagogique avec les professeurs. Avant ma nomination à la direction existait un « team ». Il s'agissait d'une réunion régulière des professeurs où étaient débattues des questions pédagogiques. Le « team » a été supprimé pour des raisons financières. Malgré cette absence regrettable de concertation et de mise en commun, j'ai tenté d'intéresser mes collègues - et les lecteurs de *La Liberté* - à des questions pédagogiques d'actualité. En témoignent les quelque cent vingt articles publiés dans ce journal, tout spécialement dans les années 1992 à 1995. La plupart du temps, il s'agissait du fruit d'un travail... dominical.

Favoriser l'ouverture d'esprit

J'ai noté dans mon rapport annuel figurant dans la *Revue de l'année scolaire 1991-1992* diverses considérations sur les qualités du maître d'école susceptibles d'éveiller les intelligences des enfants qui lui sont confiés. Un paragraphe était intitulé *Vivre en curieux* :

Comment ne pas être ennuyeux ? En restant curieux, ou en le devenant, et en trouvant des tas de trucs pour faire partager cette curiosité à vos élèves. La curiosité est à mettre sur pied d'égalité avec l'enthousiasme. Lisez beaucoup. Allez au cinéma. Regardez la télévision. Parlez avec des gens de milieux différents. Un esprit ouvert et éveillé ne saurait répandre l'ennui autour de lui. Ni enseigner des notions sclérosées ou approximatives. Inspirez-vous donc, en faisant la classe, de Pablo Picasso. Il se nourrissait sans cesse des aspects les plus variés du spectacle de la vie, pour les intégrer dans son œuvre au moment opportun.

Lutter contre l'étroitesse d'esprit et la médiocrité intellectuelle a été une préoccupation constante au cours de ces dix années de direction. Ai-je réussi ? Sans doute tout ce qui a été entrepris - avec le concours des professeurs et des étudiants eux-mêmes - ne le fut pas inutilement.

A côté de l'horaire habituel, de nombreuses activités culturelles ont eu pour but d'ouvrir les esprits. Films régulièrement proposés par le responsable des mass media, grands concerts annuels, conférences diverses. Les « semaines thématiques » - organisées deux fois durant l'année, la première fois pour les classes de la troisième à la cinquième année, et la seconde fois pour les classes de première et de deuxième années - si elles requéraient une longue préparation, elles trouvaient un écho souvent enthousiaste chez les participants. Les thèmes, proposés par les élèves, ou les professeurs, ou le directeur portaient sur les sujets les plus variés : *histoire locale, coutumes régionales, fouilles archéologiques, informatique (dès 1985), séjours dans des Ecoles normales suisses alémaniques, séjours dans des villes étrangères, toponymie, découverte du patois, littérature africaine, méthodes musicales, semaine artistique à Bâle, découverte des classes spécialisées ou enfantines, le bilinguisme, la photo, connaissance de l'orgue, les sectes, la drogue, la faune et la flore, une semaine dans des couvents du canton, théâtre et improvisation, semaine sur l'étude de l'économie dite « semaine économique », création de documents par le Macintosh, réalisation de peintures murales, etc. Les plus originales ? Le brame du cerf et le kitsch !*

La sensibilisation à la peinture n'a pas été négligée. Les salles de classe ont été ornées de reproductions représentatives de l'art pictural. Dans les années 1989, 1990, 1991, de nouvelles œuvres sont venues décorer les murs de l'Ecole normale : une peinture murale d'une grande dimension située près du réfectoire, de Jean-Pierre Humbert, intitulée *Le triomphe du conformisme* ; un *Baudelaire* signé d'un étudiant de l'Ecole normale, Nicolas Savary, près de la salle des maîtres ; dans les couloirs du dernier bâtiment des cours, d'autres réalisations des étudiants, élaborées sous la compétente direction des professeurs Bernard Morel et Beat Fasel.

Chaque année - c'était une tradition instaurée par l'aumônier André Kolly - la classe de troisième s'en est allée à Rome. L'abbé Kolly, fin connaisseur des arcanes romains, réussissait à faire de ce voyage une fête. En cinquième année, c'était le voyage d'étude qui réunissait les tout prochains nouveaux diplômés autour de quelques professeurs. Découvertes géographiques et pédagogiques alternaient avec de bons moments de détente, le tout préparant un riche tissu de souvenirs. Ces dix voyages, de 1985 à 1994, ont eu pour buts Mende et la Lozère ; Arras ; Périgueux et le Périgord ; Auxerre et la Bourgogne ; Bruxelles et la Communauté européenne ;

Tarbes, le Pays basque et les Landes ; l'Aveyron, Rodez et Conques ; Paris pour un groupe et Metz pour l'autre groupe ; la Roumanie ; le Canada.

Un éventail d'initiatives ou d'événements ont contribué à éviter le repli sur soi pendant ces dix années :

Les contacts établis et maintenus avec le Rwanda dès 1990, avec la Roumanie dès 1992 - avec échange de professeurs et voyages -, les séjours de quelques normaliens en Suisse allemande, en Allemagne, au Canada, au Japon, en Bolivie, aux USA, les échanges entre les deux sections linguistiques de l'Ecole normale, les visites à Fribourg d'écoles normales de Suisse allemande, de France, de Belgique, les journées pédagogiques avec - par exemple - Samuel Roller, Philippe Meirieu, les visites de professeurs aux Ecoles normales de Neuchâtel et d'Yverdon...

Le *mens sana in corpore sano* n'a pas été négligé ! Semaines de sport et camps de ski sont venus chaque année compléter harmonieusement les heures hebdomadaires d'éducation physique.

En 1984, célébration du 125^e anniversaire de l'Ecole normale

A l'occasion de cette manifestation, une plaquette a été éditée. Voici le texte que j'ai proposé dans cette publication :

Au cours des dix dernières années, les ultimes liens tendus entre Hauterive et la rue de Morat se sont dénoués. Quelques professeurs et le directeur Fernand Ducrest avaient, en effet, reçu leur formation initiale dans l'ancienne abbaye. Tous, aujourd'hui, ont pris leur retraite. Est-ce à dire que l'on a fait table rase et que le « sérieux » d'Hauterive a disparu dans les oubliettes de l'histoire ?

Non, mais l'évolution est telle que le normalien de 1930 n'aurait jamais imaginé qu'un tel changement fût possible : mixité des classes, externat quasiment généralisé, participation des étudiants à la vie de sociétés et de groupements les plus divers. . .

Cette ouverture au monde et à la vie comporte des avantages évidents . Mais, on ne saurait en nier les inconvénients. Est-il aisé de mener à bien des études sérieuses, de façon approfondie et réfléchie, de les compléter par des lectures personnelles, de s'ouvrir aux arts, de progresser en musique instrumentale, d'apprendre enfin son métier d'instituteur et - en plus - de disperser ses énergies ?

C'est le problème qui se pose maintenant et qu'ignorait le normalien d'Hauterive. Il s'agit aujourd'hui d'apprendre à gérer sa vie d'étudiant, d'en choisir les meilleures composantes, d'élaguer, parfois au prix de réels sacrifices. Il nous appartient d'éviter à nos jeunes le piège de la superficialité. Demain, les normaliens auront la tâche - l'éternelle tâche ! - d'améliorer l'école. Leur franchise, leur ouverture et leur gaieté les y aideront, mais ne sauraient suffire. Toute méthode dite « nouvelle » pose, en effet, des exigences bien plus grandes qu'un enseignement dogmatique. Lorsque des méthodes modernes sont l'objet de critiques, celles-ci s'adressent la plupart du temps à des caricatures de ces méthodes, à une application superficielle et mal comprise. Les meilleurs courants de la pédagogie moderne ne peuvent valablement inspirer l'action éducative que s'ils sont bien assimilés. Ce qui suppose une formation théorique solide, un profond sens de l'humain, un esprit d'analyse et de synthèse,

une grande curiosité intellectuelle : autant de qualités qui se cultivent et ne peuvent grandir qu'à l'abri de la superficialité.

L'Ecole normale, durant ses 125 années d'existence, a été l'école du sérieux, du solide. Ajoutons-y aujourd'hui une pointe de fantaisie, une touche d'imagination. Veillons néanmoins à ce que la toile de fond soit préservée. Même si Hauterive est bien loin déjà - les derniers élèves y sont entrés il y a près de 50 ans - on ne saurait oublier son histoire, ni la leçon donnée.

Le CFDP : un outil d'ouverture !

Le Centre fribourgeois de documentation pédagogique, le CFDP, est aussi un outil précieux qui a contribué et contribue encore à ouvrir l'esprit des professeurs, des normaliens et de tout le corps enseignant : revues et publications pédagogiques les plus diverses à la disposition du professeur qui veut se tenir au courant ; moyens didactiques auxquels les normaliens ont recours dans la préparation de leurs leçons et de leurs stages ; matériel audio-visuel mis à disposition sur place, ou prêté.

« Le Centre », comme il est appelé par ses usagers, après trois années dans un local provisoire, au Theresianum, à la route du Jura, pouvait s'installer à l'Ecole normale en 1975 grâce à la construction des nouveaux bâtiments. Directeur depuis la création du « Centre », Pierre Luisoni pouvait enfin respirer et réaliser d'intelligents projets jusque là étouffés. Dix ans plus tard, en automne 1985, les locaux partagés avec les Alémaniques sont devenus trop exigus. Des études sont menées en vue d'une installation de la section française du CFDP au premier étage de la villa et de son annexe. Le DZ - Didaktisches Zentrum - bénéficiera des anciens locaux améliorés. L'internat sera supprimé, ou presque. L'abbé André Kolly, aumônier, et Kanisius Zurkinden, préfet, quitteront leurs chambres sans entonner un Te Deum... En septembre 1986, pouvait s'ouvrir le nouveau CFDP, agrandi, bien équipé, prêt à accueillir ses anciens et nouveaux chaland toujours plus nombreux. Le 17 octobre 1986, on fêtait l'inauguration officielle des Centres de langues française et alémanique. Quelque temps après, Pierre Luisoni, responsable du CFDP depuis sa création, était nommé délégué aux relations extérieures (Conseil de l'Europe, OCDE...) de la Conférence suisse des directeurs d'instruction publique. Il est devenu ensuite Secrétaire du Conseil du Bureau International de l'Éducation (BIE, important organisme de l'UNESCO), à Genève. En 2005, il a accédé à l'une des plus hautes charges qui existent dans le monde de l'éducation en prenant la direction du BIE. Pierre Luisoni a contribué à ouvrir plus largement les horizons de l'école fribourgeoise.

Un rapport resté lettre morte... ou presque

En 1990, j'ai rédigé un rapport au sujet de quelques perspectives d'évolution dans la formation des maîtres. A relire ce document, je trouve que certaines idées - comme l'année de vraie immersion linguistique - auraient pu être avantageusement exploitées. Ce texte, reproduit ci-après, est intitulé « *La formation des maîtres des écoles primaires dans le canton de Fribourg. Rapport présenté par J.M. Barras, directeur. Point de la situation en 1990* »

Voici ce texte, in extenso :

Dès la création des écoles normales, au XIX^e siècle, deux tendances se sont affrontées au sujet de la formation des maîtres : faut-il mener parallèlement la formation générale et la formation

professionnelle, ou est-il préférable que le futur maître acquière d'abord une formation générale complète avant de se former sur le plan professionnel ?

En 1859, date de l'ouverture de l'Ecole normale d'Hauterive, le canton de Fribourg a choisi la première solution, qui a duré jusqu'en 1977. A cette date, à la suite de la parution en 1976 de l'ouvrage intitulé « La formation des maîtres de demain » - publication d'une Commission mandatée par les Directeurs cantonaux de l'Instruction publique - l'Ecole normale de Fribourg a opté pour une formation générale plus distincte de la formation professionnelle, avec une adaptation importante du curriculum. Une réorganisation qui a permis la réalisation d'un vœu longtemps exprimé par le corps enseignant fribourgeois, soit que la formation donnée à l'Ecole normale donne accès à l'Université. L'arrêté du Conseil d'Etat du 26 novembre 1979 précise en effet que le diplôme d'enseignement primaire est équivalent à un certificat de maturité quant à l'accès à l'Université de Fribourg, dans le cadre des conditions approuvées par arrêté du Conseil d'Etat du 6 novembre 1979.

La formation donnée actuellement, dont la structure date de 1977, est-elle encore satisfaisante ? Ou faut-il passer à une formation générale de type maturité fédérale, suivie de deux ou trois années de formation professionnelle ?

Le problème fondamental est le suivant : il convient de changer pour faire mieux. Il convient aussi de ne pas attacher une importance démesurée au « prestige » conféré par l'obtention d'un diplôme, en l'occurrence une maturité fédérale. Il est bien plus capital de se poser des questions du genre :

Une formation générale dans laquelle on tienne déjà compte du futur métier d'enseignant est-elle préférable ? A l'heure actuelle, les branches professionnelles apparaissent dès la 3^e année. Dès la 1^{ère}, un accent est mis sur l'éducation musicale, sur les activités créatrices manuelles, sur l'éducation physique... En plus, les professeurs ont le souci de la future profession de leurs élèves. La géographie, ou la biologie, par exemple, ont des spécificités à l'Ecole normale. Les semaines thématiques, dès la 1^{ère} année, sont souvent orientées vers l'exercice futur du métier d'enseignant.

Une formation où les futurs enseignants vivent, de l'intérieur, un modèle d'éducation où se développent des qualités telles que la solidarité, la responsabilité, l'honnêteté, l'attention aux autres, un tel modèle - à améliorer sans cesse - n'est-il pas préférable s'il est vécu durant cinq ou six ans, plutôt que durant deux ou trois ans dans le cas d'une formation post-maturité ? Cet aspect paraît capital à un moment où se repose la question de développer non seulement des savoirs, mais aussi - voire surtout - des savoir-être, dès les classes enfantines.

Un institut de formation ouvert à trois types de candidats, comme c'est le cas à l'Ecole normale de Fribourg, ne correspond-il pas davantage aux besoins actuels que la seule formation post maturité ?

Rappel des trois filières possibles en cette année 1990

1) scolarité obligatoire (9 années) + 5 (ou + 6 dans le futur) ; 2) maturité + 2 (ou + 3 dans le futur) ; 3) autre formation, CFC par exemple, + 3 ou + 4.

Cette ouverture dépasse même les propositions formulées dans l'étude sur « La formation des maîtres de demain », qui ne prévoit que la possibilité de deux filières, celle de l'Ecole normale et celle de la formation après maturité. (En page 46 de l'ouvrage, il est précisé au sujet des

études dans une école normale : « Les 5 ans dont on se contentera à titre provisoire seront portés à 6 ans dans un avenir relativement proche ».)

Améliorations à apporter à la formation

1. Une étude sérieuse devrait être faite sur la possibilité de l'obtention d'une maturité fédérale pédagogique, qui serait délivrée à la fin des études complètes à l'Ecole normale, en même temps que le diplôme d'enseignement primaire. L'accès à toutes les Facultés universitaires, y compris la médecine et la pharmacie, serait ainsi assuré. Si ce diplôme de maturité était délivré à la fin des études relatives à la formation générale, soit après 4 ans, on pourrait craindre une « hémorragie » ; de trop nombreux départs rendraient problématique la planification du nombre d'entrées à l'Ecole normale.

2. Les études devraient être prolongées d'une année. En 1920, dans le Faisceau, Jules Nydegger rêvait d'une 5^e année d'Ecole normale qui se passerait à l'Université. Quels rêves peut-on caresser en 1990 ?

*Une année supplémentaire pourrait être réservée à un **séjour linguistique**. Elle se situerait entre la fin de la formation générale et le début de la formation professionnelle. Pour les étudiants de langue française, on pourrait prévoir **six mois dans un pays germanophone et six mois dans un pays anglophone**. Il ne s'agirait pas de fréquenter une école, mais de travailler dans un secteur social, ou dans l'industrie, tout en suivant des cours de langue. Ces séjours, qui seraient organisés par l'Ecole normale, auraient pour avantages certains de développer le plurilinguisme des futurs maîtres, de leur ouvrir des horizons, de leur faire commencer leur formation professionnelle en étant plus âgés d'une année, et riches d'une expérience des plus utiles, si l'on songe par exemple aux relations européennes de demain .*

Variante : Cette année supplémentaire pourrait également être une année de plus dans la formation professionnelle. Une formation complémentaire est en effet souhaitable dans les domaines psychologique, pédagogique et didactique (formation plus poussée aux relations humaines, à la recherche personnelle, à l'élaboration de travaux divers et de monographies, stages plus longs auprès de maîtres mieux préparés).

3. Il conviendrait également d'instaurer des stages en responsabilité, d'une durée de 4 à 6 semaines par exemple. Ceci correspondrait à un vœu souvent exprimé. Ces semaines durant lesquelles les élèves de l'Ecole normale seraient seuls dans une classe primaire pourraient permettre aux titulaires d'effectuer des cours de recyclage de longue durée, à l'Ecole normale ou à l'Université. Il s'agirait pour ces derniers d'une formation continue telle qu'elle est souhaitée par de nombreux enseignants. Leurs classes étant confiées à des élèves de l'Ecole normale en fin de formation, et ces stages étant supervisés par les professeurs de méthodologie de l'Ecole normale, ni les titulaires, ni les autorités scolaires n'auraient à se soucier de la conduite de ces classes. Et, pour les élèves de l'Ecole normale, le fait de pouvoir effectuer un stage sans être continuellement sous tutelle est très formateur.

*4. Enfin, une question importante à se poser concerne les possibilités de recrutement des futurs candidats. Dans le canton de Vaud, par exemple, où l'Ecole normale traditionnelle a été supprimée en 1979 et remplacée par une formation professionnelle qui suit la formation générale, on est dans l'impossibilité de ne recruter que des candidats au bénéfice d'une maturité fédérale. Pour l'année scolaire 1989-1990, **le 33% seulement des élèves admis dans les écoles normales vaudoises étaient bacheliers**. Le canton de Fribourg se heurterait aux*

mêmes difficultés. Or, dans la situation actuelle, le problème du nombre de candidats remplissant les conditions d'admission ne se pose pas. Au contraire - et n'est-ce pas là une preuve qu'il n'existe aucune crise de confiance ? - le nombre d'inscriptions n'a jamais été aussi élevé dans la section de langue française qu'en 1990 : 77 candidats se sont présentés aux examens d'admission et 52 les ont réussis. En plus, 20 candidats titulaires d'une maturité fédérale entreront en 4^e année, et trois adultes au bénéfice d'une autre formation (ECDD, CFC) vont passer un examen d'admission pour entrer en 2^e ou en 3^e année.

En conclusion, j'estime que la réorganisation de la formation des maîtres ne doit pas être décidée trop rapidement. Une commission devrait étudier tous les aspects d'une réforme. Elle serait formée de représentants de la direction de l'Instruction publique, de l'Université, de l'Ecole normale et de maîtres primaires connaissant l'Ecole normale actuelle. (Il s'agirait de maîtres diplômés après 1982). Une décision n'interviendrait que lorsque les autorités compétentes seraient persuadées que des améliorations par rapport au passé sont assurées.

Fribourg, le 24 avril 1990

JMB/ag

La pédagogie enseignée au cours des années 1984 à 1994

L'Ecole normale cantonale de Fribourg s'est efforcée de donner à ses étudiants une base solide de l'histoire de la pédagogie, tout en privilégiant les principaux courants contemporains. Un accent a été mis aussi sur la pédagogie fribourgeoise, avec les Girard, Daguët, Horner, Dévaud, Barbey. Sans grand succès ! Un désintérêt dû sans doute au jeune âge des étudiants...

Les exposés préparés par les normaliens leur ont permis une participation plus active à l'élaboration de leurs connaissances pédagogiques, à côté des cours plus traditionnels.

A titre d'exemples, quelques-uns des thèmes étudiés et présentés par les étudiants durant l'année scolaire 1990-1991 :

- L'Aide à toute détresse (ATD) et les lacunes de l'école
- Après la morale, quelles valeurs ?, d'après l'ouvrage de Michel Anselme
- Présentation de l'ouvrage de Francine Best, *Naissance d'une autre école*, et réflexions personnelles
- L'image de l'enfant, des parents et de l'autorité dans les « livres uniques » de Raphaël Horner au tournant des XIX^e et XX^e siècle
- Les idées et l'influence de Janusz Korczak
- Ovide Decroly et son influence sur M^{gr} Eugène Dévaud
- La polémique autour de *Clés pour l'adolescence*. Est-ce un outil des scientologues, comme prétendu par des articles de presse ?
- Comment gérer les conflits ? Etude d'ouvrages traitant ce sujet important pour de futurs éducateurs.
- *Le maître éveillé* d'Augustin Berset
- L'embrigadement : étude de *Les sectes et vous*, de J.F. Mayer, et de *C'est pour ton bien*, d'Alice Miller
- Actualité du Père Girard
- 1930-1940, dix ans d'école fribourgeoises au temps d'Eugène Dévaud
- Convient-il parfois de désobéir ? Stanley Milgram et ses tests ; le film *I comme Icare* (1979)

L'éducation et l'instruction

Comment éduquer et instruire sans autoritarisme ni laxisme ? Vaste question, à laquelle le pédagogue Samuel Roller apporta une réponse le 7 décembre 1987 lors de la *Journée pédagogique* organisée à l'École normale de Fribourg. Se référant à Denis de Rougemont, Roller a affirmé que, dans l'éducation, un juste équilibre doit être trouvé entre *l'initiative et l'initiation*. Roller a estimé *génial* ce jugement de Denis de Rougemont. En effet, tout le secret de l'éducation et de l'instruction est dans le curseur glissé tantôt vers l'initiative - la liberté -, et l'initiation - la contrainte - sans verser dans des excès ni d'un côté ni d'un autre. Ces deux pôles peuvent donner lieu à des comparaisons avec les pédagogies de l'enracinement, du surgissement et de la pédagogie transversale présentées dans le chapitre *Une pédagogie moins rigide*.

Paraphrasés, les termes *initiative* et *initiation* ont entraîné dans les cours de pédagogie d'intéressantes discussions. Voici quelques-unes des paires antinomiques nées des comparaisons entre *initiative* et *initiation* :

Initiative	Initiation
Libertés	Contraintes
Droits	Devoirs
Libération	Structuration
Esprit de finesse (Pascal)	Esprit de géométrie
Cœur	Raison
Relativisme	Dogmatisme
Rousseau	Calvin
Pédagogie ouverte	Pédagogie encyclopédique
Pensée divergente	Pensée convergente
Tendances ouvrantes	Tendances clôturantes

Quel courant pédagogique choisir ?

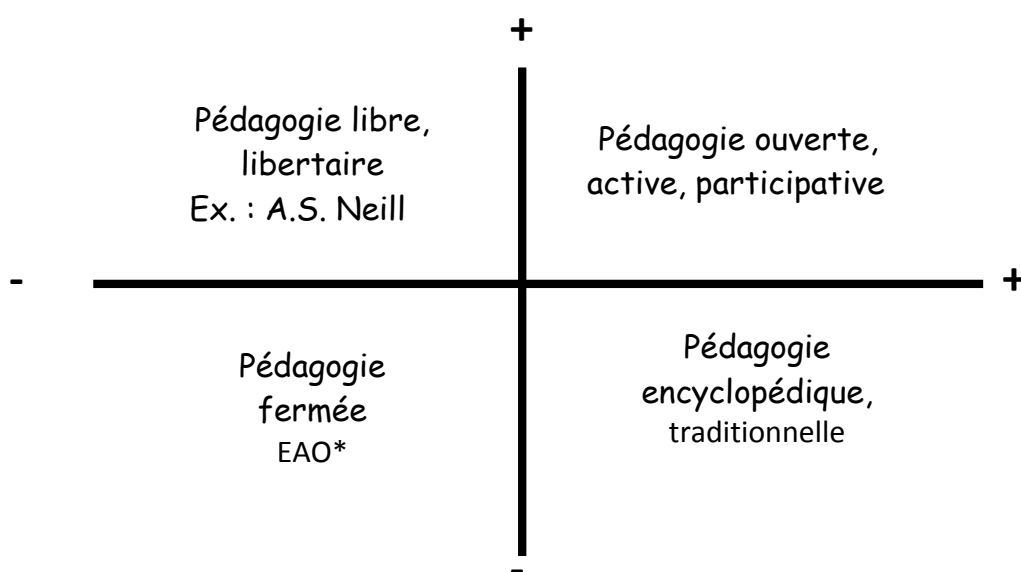
L'équilibre entre les deux pôles présentés par Roller a inspiré le choix du style pédagogique de l'École normale. Fallait-il privilégier l'encyclopédisme qui postule un style frontal, ou les libres choix de l'élève, ou opter plutôt pour la coopération qui valorise les synergies, ou enfin favoriser les auto-apprentissages par le truchement - par exemple - de l'ordinateur ?

Le Canadien Claude Paquette a proposé son quadrant qui illustre ces courants pédagogiques et la place qu'y tiennent le maître et l'élève. Ce quadrant a été la source de larges commentaires dans les cours de pédagogie. La meilleure pratique est certainement un panachage des divers courants. Mais il faut reconnaître que l'enseignement dit traditionnel conserve une place importante. Pourquoi ? Le fait tient au nombre d'élèves, aux restes de méfiance envers une école autre que celle vécue par soi-même et par les générations précédentes. Comme aussi au constat de l'efficacité d'une leçon frontale ordonnée, bien préparée et bien documentée, donnée avec clarté et où les élèves sont impliqués. Sans oublier l'attention à accorder aux divers modes d'appréhension des connaissances tels que les a décrits par exemple un Antoine de La Garanderie, comme à la nécessité de répétitions ultérieures pour assimiler les apprentissages. La documentation est aujourd'hui d'une extraordinaire richesse et diversité. Il suffit de la choisir frappante et pas trop abondante !

La personnalité du maître peut aussi jouer un rôle dans le choix du mode d'enseignement. Un maître enthousiaste, cultivé, « charismatique », peut donner des leçons ex cathedra qui rencontreront le meilleur écho. L'enseignant plus réservé, voire timide ou d'un naturel terne aura tout avantage à placer ses élèves dans une situation-problème où ils auront eux-mêmes à rechercher, investiguer, confronter leurs opinions...

Le schéma - adapté - de Claude Paquette permet de résumer avec clarté la diversité des tendances qui ont caractérisé l'histoire de la pédagogie.

*La ligne horizontale du quadrant de Paquette est réservée au maître.
La ligne verticale représente l'élève.*



* EAO : enseignement assisté par ordinateur

A partir de la fin des années 60, influencée par les mouvances de Mai 68 et du concile Vatican II, l'École normale est sortie de la rigidité idéologique dictée par l'héritage de la République chrétienne. Une ouverture bienvenue. Et elle a connu, comme partout, certaines exagérations...

« De notre temps », une référence ?

Une digression « méthodologique »...

Ecouter sans broncher les opinions définitives et tranchées d'un profane sur la façon de « faire l'école » tient de l'héroïsme pour un professeur de didactique qui a passé des années à chercher des méthodes sérieuses, inspirées de recherches scientifiques éclairées autant que de la psychologie enfantine. Et pourtant ! Combien « de notre temps ! » ne sont-ils pas rabâchés... Pourquoi donc ces références à un passé idéal (?) ne concernent-elles que l'école et jamais, par exemple, la médecine, l'art dentaire, l'agriculture ou les vols spatiaux ?

Un exemple, celui de la dictée. « De notre temps », on avait une dictée tous les jours. Et, en rigolant, l'ergoteur omniscient rappelle le cas de Gustave émancipé au cours moyen et qui faisait 42 fautes à la dictée. Tiens donc ! Si le maître connaissait les difficultés rencontrées par

Gustave en orthographe, pourquoi donc lui infligeait-il le martyre d'une dictée ? Et quel sadisme de compter jusqu'à 42 fautes ! Probablement aussi une ignorance du principe que se plaisait à rappeler Samuel Roller : « Rien ne doit être dicté qui n'ait été préalablement vu, lu entendu, copié... »

Dans le chapitre *La méthodologie au tournant des années 80*, seuls des aspects de didactique générale ont été abordés. Dès 1975, chaque branche a eu son didacticien car la réforme des études intervenue à l'École normale cette année-là a favorisé les spécialisations. Comme aussi les concertations entre professeurs de méthodologie.

Un mot d'une seule didactique spéciale, en l'occurrence celle de l'orthographe.

Les ouvrages de Jean Guion *L'institution orthographe* et *Nos enfants et l'orthographe*, comme ses manuels O.R.T.H., ont apporté un souffle nouveau en même temps que des bases scientifiques solides (cf. bibliog.). Les professeurs de méthodologie du français ont notamment travaillé avec leurs élèves les avenues suivantes de l'enseignement de l'orthographe :

- les relations phonème-graphème et les graphies fondamentales
- la structure de l'orthographe française avec les principes de la phonographie et l'idéographie, ainsi que le rôle de l'étymologie
- les huit types d'erreurs orthographiques
- le rôle de la dictée, sa fréquence et sa place dans l'enseignement
- les exercices spécifiques d'orthographe comme, par exemple :
-
- la copie d'un texte lacunaire avec la difficulté orthographique, préalablement analysée, à placer dans les lacunes
- l'autodictée ; un texte **beau et court** a été travaillé en commun sous ses aspects stylistiques et orthographiques; l'élève l'apprend par cœur et le reproduit.
- dictée « ouverte » ; une élève est au tableau noir. Il écrit face à ses camarades. Le texte dicté est commenté et analysé au fur et à mesure sous ses divers aspects.
- dictée avec temps d'autocorrection ; après la dictée, les enfants peuvent consulter le dictionnaire, leur grammaire... Si, dans la dictée, l'enfant a eu une hésitation, il a laissé une lacune qu'il comblera dans le temps d'autocorrection, en couleur.
- La dictée hebdomadaire de contrôle contient des phrases où figurent les difficultés travaillées durant la semaine en orthographe d'usage et en orthographe grammaticale.

Les autres avenues du français - la lecture, la grammaire, la poésie, la rédaction, l'expression orale, la conjugaison, le vocabulaire - comme d'ailleurs toutes les branches du programme, ont elles aussi une méthodologie rigoureuse. Dans laquelle les juges profanes de l'école n'ont souvent pas pointé le bout de leur nez...

Michel Bavaud, une carrière au service de l'École

« *Vienne la nuit sonne l'heure*

Les jours s'en vont je demeure ». (Guillaume Apollinaire)

Dès 1955, tout en préparant ma licence à l'Université, je fus surveillant à l'internat et maître auxiliaire à l'École normale des instituteurs, puis nommé en 1959 professeur de français. J'ai eu comme directeurs l'abbé Joseph Gachet, le chanoine Léon Barbey, Fernand Ducrest, Louis Dietrich, Jean-Marie Barras, Georges Savoy. Ma mémoire de plus en plus sélective n'a retenu

que leurs qualités respectives, certes différentes, voire opposées, mais ils m'ont tous accordé une confiance amicale qui m'a été un encouragement constant.

Il est vrai que je fus à moitié infidèle à Fernand Ducrest, puisque de 1967 à 1977, j'ai dirigé l'Ecole secondaire, l'Ecole de commerce et l'Ecole normale des jeunes filles de la Ville de Fribourg. Mais ce fut pour le mieux rencontrer comme collègue et le congrès à Frascati avec les responsables européens de la formation des maîtres reste un souvenir inoubliable ainsi que tant d'échanges privés.

Je n'ai guère « enseigné » la littérature, ce sont les écrivains qui nous enseignaient, et je me retrouvais, disciple avec mes normaliens, lecteur de ces paroles vivantes qui, au cours des siècles, enrichissent nos esprits et nos cœurs et nous révèlent le monde. Quelle aventure merveilleuse de découvrir ou de redécouvrir, avec mes élèves, l'insouciance légère et la gravité des questions essentielles, l'éclat de rire et le gémissement, le courage victorieux et l'échec, le persiflage habile et l'engagement sincère, la clarté des intelligences et les séductions des passions frémissantes.

Avec cette petite longueur d'avance de l'âge, qui me permettait d'initier mes élèves, de les guider, de les stimuler, avec les quelques outils de la linguistique (traditionnelle et contemporaine) que j'ai tenté de transmettre, j'ai entrepris de leur apprendre à mieux lire. Quelquefois, certains (ils me l'ont dit) auraient préféré des leçons, des résumés prêts à mémoriser, et faciles à répéter pour les contrôles et les examens, mais les vrais écrivains témoignent d'une parole qui se trouve déjà en nous et qui nous est révélée par leur art, autant sous la verve gouailleuse d'un Rabelais ou d'un Molière que sous l'éloquence d'un Montaigne ou d'un Racine, autant dans la poésie que dans la prose, le théâtre, le roman ou la nouvelle, la fiction ou le témoignage.

Les apprentissages de la grammaire, de l'orthographe, du vocabulaire sont rudes et parfois fastidieux. Mais les mémorisations nécessaires ont une récompense extraordinaire : c'est la connaissance de règles astreignantes qui, paradoxalement, multiplie nos libertés d'écrire. J'ai eu la chance de trouver dans cette double tâche de littérature et de grammaire l'unité d'un enseignement gratifiant.

Ma dette de reconnaissance est grande envers cette Ecole que j'ai tant appréciée, envers mes collègues et surtout envers mes élèves que j'ai tellement aimés. Je fus un professeur heureux.

Michel Bavaud

Témoignage de deux bachelières gruériennes

Pas toujours rose de quitter le soleil éclatant de la Gruyère pour se retrouver dans les brumes matinales de la capitale. Et pourtant... A cœur vaillant rien d'impossible ! Le trajet est souvent mis à profit pour une révision de dernière minute. Florance pilote, l'oreille attentive, Chantal interroge et Olivier répond... avec une capacité de synthèse déconcertante !

Odeurs de café et de nicotine (eh oui...), ambiance chaleureuse et animée accueillent les étudiants au gré de leur arrivée à la Rue de Morat. Les tables rondes du hall d'entrée se remplissent peu à peu et chacun commente les actualités en feuilletant la presse du jour. Passage du directeur, Jean-Marie Barras, qui vient s'imprégner de l'atmosphère et qui s'arrête pour dialoguer avec un groupe d'élèves... Impression d'une grande famille dans laquelle chacun a une place privilégiée.

Notre classe de bacheliers se distingue des autres par la diversité de ses étudiants. Nous mettons en commun nos parcours de vie et cela fait un riche et heureux mélange. Nous sommes tous au bénéfice d'une maturité, toute fraîche ou déjà « poussiéreuse », mais chacun apporte avec lui un vécu : travail dans le privé, voyages, études, enfants... Il faut dire que dans notre volée (brevet 1994), nous n'avons pas moins de quatre mamans qui font preuve d'une parfaite organisation, et que l'âge des étudiants de cette classe hétéroclite varie entre vingt et presque quarante ans.

Que de bons souvenirs...

- Les renforcements positifs de Marie-Andrée Richoz sous forme de Sugus ou de boules Lindor
- Les camps de ski aux Diablerets, les interminables parties de cartes et la discothèque...
- La linguistique avec François Bouverat, bien assez ardue pour des Gruériens « pure souche » ! Souvenez-vous : signifiant-signifié... phonème-graphème...
- Michel Chevalley, ses moustaches au vent, ses bretelles « patriotiques » et son long discours sur le thème des enfants migrants
- Les semaines thématiques, favorisant échanges et rencontres
- Les chariots de matériel de Jean-Pierre Papaux, pour qui le concret est indispensable à tout apprentissage
- L'éducation musicale avec Roger Karth : de grands moments de bonheur durant lesquels le Maître nous transmet sa passion avec ferveur et enthousiasme
- Chaudes, les répétitions du chœur ! Le dynamisme d'Eric Conus est tel qu'au gré des chants, il enlève débardeur et chemise pour terminer la répétition en liquette !
- Le voyage au Canada, point final de notre vie d'étudiant et clé d'un nouveau départ...
- Deux ans passés si vite, des souvenirs plein la tête et le cœur. La fin de nos études à l'Ecole normale marque aussi le départ de Monsieur Barras, qui lui aussi relève désormais de nouveaux défis...

Florance Imhof, Chantal Corpataux Rauber

Gisèle Rime, étudiante de 1989 à 1994, se souvient...

Gisèle Rime - Gigi - a suivi l'Ecole normale de 1989 à 1994. Quand j'ai reçu cette adolescente d'Echarlens dans mon bureau avant l'examen d'admission, j'ai ouvert de grands yeux en parcourant ses notes obtenues au CO de la Gruyère. Je n'avais jamais vu ça : des résultats mirifiques. Et Gigi ne « faisait pas la maligne » pour autant. Toute mignonne, l'œil vif et candide tout à la fois ! Elle est restée pareille à elle-même pendant les cinq années passées à la rue de Morat. Elle a continué, toute simple, légère, sans avoir l'air d'y toucher, à jouer avec les lettres et les arts : la littérature et l'écriture, la musique, le dessin et la peinture. Une artiste !

En 2004, on la rencontre sur Internet. En divers endroits. Tapez « Gisèle Rime » et vous trouverez... On parle d'elle au sujet de ses illustrations des « Légendes de la Gruyère » dont l'auteur est Marie-Alexandre Bovet. Quelques autres fleurs cueillies dans son curriculum vitae : vit à Bonvillars, à la Coudre ; enseigne les Arts visuels à l'Ecole secondaire à Yverdon. Illustratrice de « Fraise des Bois », avec Pierre Savary, Ed. Gruériennes, Bulle, 1999 ; de « Granny's Wonderfull Chair », Ed. Acc. Children's Classics, Londres, 1999 ; de la revue « La Petite Salamandre » ; des manuels ENBIRO, Lausanne, 2003. Musicienne dans l'Ensemble médiéval Espantar ; dans le Trio vocal Norn...

Texte envoyé par Gisèle Rime :

Ce qui m'attirait à l'Ecole normale : beaucoup de dessin, un peu de théâtre, pas mal de musique... « Descendre à Fribourg », à l'ombre de la cathédrale, me semblait être aussi la marque d'une nouvelle étape que je pressentais comme... initiatique ! Avec mes seize ans, mes tresses à rallonge et mes trois jupons à grelots, j'arrivais d'une adolescence qui fleurait bon l'herbe coupée, la Gruyère, la curiosité et les idées folâtres ! Je découvrais une nouvelle école et son jardin merveilleux, des camarades d'autres districts, une ribambelle de professeurs et l'odeur des couloirs si propres de l'internat où se glissait la lune...

Le jardin. C'était les jonquilles que je cueillais sous la bénédiction complice des concierges. C'était le grand romarin à l'abri des remparts, mon confident, mon Mur des lamentations... C'était le biotope de M. Girardin, la danse des petites mouches et d'une libellule. C'était les grands arbres, ceux qui savaient déjà tout. C'était les pieds nus dans les pâquerettes, le Livre qui ouvre ses pages comme un papillon ses ailes au soleil...

La classe. C'était un groupe mouvant au gré des cinq années durant lesquelles nous avons pris chacun du poil de la bête ! Ce fut bien vite un laboratoire à farces, à tout ce qui peut faire rire et travailler... l'imagination ! Guimbardes et guitares, exploration secrète des Cordeliers, hamster dans les poches, apprentis cracheurs de feu, excuses tarabiscotées pour échapper au cours de piano... Et les premières virées du samedi avec la voiture de celui qui avait déjà dix-huit ans ! Ce fut alors la ronde discrète, maladroite ou coassante des amours rigolotes ou chafouines...

Les professeurs. C'était du temps passé à les écouter, à les suivre, à les regarder. J'ai beaucoup appris, beaucoup écrit, beaucoup oublié ! Tout s'est réuni et dilué dans un seul flot sur lequel je navigue et lance ma ligne aujourd'hui.

- Faire des bulles de savon mathématiques ou regarder des figures géométriques au cœur des fleurs, sous le regard clair et doux de M. Oberson. Ça, ça ne m'a jamais quittée !
- Pouvoir répondre à un examen de chimie en poésie illustrée... Ça, ça m'a aiguillonnée !
- Observer en douce une jolie sittelle pendant les cours de physique... Ça, ça m'a aidée !
- S'occuper d'un oiseau assommé pendant un cours de français... Ça, ça m'a laissée en lien avec mon enfance !
- Chanter en retrouvant les volutes invisibles, les souffles et les yeux clos de M. Karth qui avaient déjà « bercé » ma voix de petite fille à Bulle... Un moment rassurant, calmant, bénéfique !
- Voyager dans les siècles et la beauté des mots avec M. Brulhart, son élégance et Lagarde et Michard ! Comme une plume d'oie sur un beau papier.
- Peindre, seule, dans la salle de dessin. Quelle aubaine pour une mordue du pinceau (qui les sortait même pendant les cours d'anglais) !
- La diction. L'occasion de se dire autrement, de tester ses frontières corporelles et sonores dans l'espace, de respirer. Ça m'a donné le besoin de m'exprimer avec le corps et la voix.
- Sciences religieuses, psycho, pédagogie. Découvrir d'autres schémas de pensée, se positionner dans le kaléidoscope de l'univers.
- L'éducation physique. La joie de courir, sauter et jouer comme un jeune chien élastique au milieu des autres.
- L'apprentissage de l'enseignement. Une heureuse surprise. Des enfants incroyables, tendres, parfois terribles... Je réalise combien mon enfance était fabuleuse et je me fais la promesse de la conserver intacte comme un terreau précieux, un humus de forêt...

L'internat à l'ENC II. L'occasion de se frotter, aussi bien à la solitude qu'à la vie en communauté ; les petits bouquets coquets, les pas de souris des Sœurs, les prières devant les sets de table bleu pâle, ma fenêtre plongeant sur la Sarine et ses brumes, les clochetons des couvents, l'angélus et les capucins qui se promènent dans les allées de tulipes, les babils des jeunes filles, les théières et les duvets ambulants. Au féminin pluriel.

Ma personnalité s'affirme. Soudain, elle me fait peur. Le doute marche sur les pieds de ma spontanéité... J'emballe mes rêves en chrysalide avant de m'accepter enfin !

Je suis partie de l'Ecole normale avec tout ça, mes 21 ans, mes tresses sans rallonge, un grelot cousu à mon gilet, quelques bleus au cœur, des neurones clignotants, des mains vibrantes d'envie de créer, une urgence à pouvoir me réaliser.

Après, ce fut l'Uni, Berne, les ateliers, le Jura, les rencontres d'artistes, mes tubes de peinture, une flûte et ma brosse à dents dans un sac à dos, l'abonnement général.

Aujourd'hui, je suis illustratrice, un peu comédienne et musicienne, prof de dessin aussi, promeneuse d'escargots dans les bois feuillus du pied du Jura ! Logique, non, après ce que je viens d'écrire ! Mes anges gardiens acquiescent et soufflent dans leurs belles trompettes où brillent quelques bonnes étoiles.

Gisèle Rime

20. Le bref passage de Georges Savoy, 1994-1996

Le professeur de philosophie au Collège St-Michel Georges Savoy a été directeur de l'Ecole normale cantonale I durant deux ans. Dans le No 1/94 du *Message du Collège*, le recteur Jean Baeriswyl ne tarit pas d'éloges envers celui qui vient d'être nommé directeur de l'Ecole normale. En 1973 - année où Georges Savoy entre à St-Michel en qualité de professeur - il obtient un certificat de chant au Conservatoire. L'année suivante, il est licencié en philosophie. Dès 1989, il est désigné en qualité de maître de didactique de la philosophie à l'Université. Jean Baeriswyl assure que Georges Savoy « *a plusieurs cordes à sa harpe* ». Il ajoute : « *Nous formons des vœux sincères, cordiaux, chaleureux pour que cette musique soit harmonieuse et pour que le passage éventuel de l'ENC actuelle à une Haute école pédagogique, partition qui reste encore à déchiffrer, trouve en M. Georges Savoy un maestro à la baguette magique.* »

Georges Savoy - est-ce dû à sa formation poussée en PNL ? - a eu une façon très personnelle d'envisager son rôle de directeur. Tout en respectant sa personnalité, on peut prétendre que les deux années qu'il a passé à la direction de l'ENC I ont soulevé des questions qu'il est compréhensible de se poser. En effet, n'est-il pas primordial de tenir compte du passé, de la longue histoire d'une institution et de la bonne foi de ceux qui ont eu le souci de son évolution ? Et, dans une école où cohabitent les formations générale et professionnelle, il est indispensable de les respecter et de les encourager les deux. Georges Savoy a choisi de partir à zéro dans divers domaines, ou presque...

A lire les deux rapports annuels de ces deux années scolaires, on est frappé tout d'abord par la place qu'y occupe la section française de l'ENC I. La dernière, les dernières pages... Politesse ? Respect des minorités ? Ce serait louable. Mais il n'y a pas que cet aspect. La « couleur » est annoncée en exergue du rapport de l'année 1994-95. Exergue bilingue, signé Monique Gobet, directrice de l'ENC II, Georges Savoy et Anton Bertschy, directeur ad intérim de la section alémanique :

L'ouverture sur l'Europe, le monde, commence à ma fenêtre... Ce rapport annuel, dans son nouvel habit, voudrait inaugurer une période de collaboration accrue entre nos deux Ecoles, nos deux sections linguistiques. Membres d'une communauté de communautés, nous sommes tous engagés, élèves actuels, élèves anciens, parents, professeurs, directeurs, directeur des études, toutes personnes travaillant dans notre institution, à œuvrer, riches de nos différences, pour une école de qualité. Maintenons au long du temps à venir, à travers toutes les mutations qui s'annoncent, les qualités d'aujourd'hui. Produisons les nouvelles qualités de demain.

Français et Alémaniques : fusion ?

Jusqu'en 1994, les deux sections de l'Ecole normale - française et alémanique - ont vécu en bonne harmonie, pacifiquement, dans des existences souvent... parallèles. Mais dans le respect des identités, un respect voulu de part et d'autre. Au point de vue scolaire, l'appréhension de l'école, de ses programmes, de la méthodologie n'est pas identique des deux côtés de la Sarine. Les Suisses allemands ont leur particularisme, comme les Romands ont le leur. (Songeons aux longues années de travail des délégués des cantons romands pour élaborer des plans d'étude communs pour l'école primaire.) Le respect des identités culturelles n'exclut aucunement la compréhension de l'autre et la pratique de la langue dite « partenaire ». **Dans mon rapport de 1990, n'ai-je pas proposé une année d'authentique immersion ? N'ai-je pas voué tous mes efforts à confier l'enseignement de l'allemand à des germanophones ?** Mais on se heurte toujours à des difficultés majeures : 1) les Romands apprennent un allemand qui n'est pas la langue parlée des Alémaniques ; ceux-ci tiennent à leurs dialectes comme à la prunelle de leurs yeux... et n'aiment pas beaucoup la langue que les Romands appellent le « bon allemand » 2) les Suisses allemands, majoritaires en Suisse, sont minoritaires dans le canton de Fribourg. Et certains digèrent mal cette minorité...

Ainsi, dès l'année scolaire 1994-95, la collaboration s'est-elle intensifiée entre les deux sections linguistiques de l'Ecole normale. Intensification qui s'amplifiera encore à l'ouverture de la HEP, avec un accent fort mis sur le bilinguisme. Ma réaction ? J'espère que l'on sache raison garder. Que l'on évite absolument de créer un brouet linguistique et culturel ! Les identités ont un droit prioritaire à l'existence et au respect. Lorsque le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et les préfets - avec l'appui sollicité d'une partie de l'intelligentsia du canton - ont défendu ardemment le projet d'une scolarité avec une partie des branches enseignée en allemand - et en français dans la partie alémanique -, projet de soi-disant immersion, le peuple fribourgeois a dit NON. C'était lors de la **votation populaire du 24 septembre 2000**. Les districts francophones, dans leur majorité, ont largement repoussé ce projet. Les arguments invoqués : un discrédit de la langue maternelle, des obstacles supplémentaires pour les élèves allophones ou ceux qui rencontrent des difficultés scolaires, une entrave au droit fondamental de recevoir dans toutes les branches l'enseignement dans la langue maternelle, un coût exagéré, des difficultés organisationnelles majeures et, pour certains, une volonté d'alémanisation du canton de Fribourg.

Le bilinguisme par « immersion » ne saurait être le label de l'école fribourgeoise. L'enseignement de diverses branches en allemand prétérite incontestablement, à quelque niveau que ce soit, une connaissance de la langue maternelle approfondie dans tous les domaines. Des cours d'allemand donnés avec les techniques modernes efficaces, comme des séjours linguistiques, ne sont-ils pas préférables ? **Eveiller le goût pour une langue étrangère ne peut se réaliser par la force.** L'expérience m'a appris la part primordiale de l'affectivité dans l'apprentissage. Un apprentissage imprégné d'affectivité positive donne le

goût d'aller plus loin. C'est le contraire pour un apprentissage forcé, chargé d'affectivité négative, de peur, de crainte de l'échec.

La seule et vraie immersion est celle effectuée dans un pays où est parlée et écrite la langue à apprendre. Et d'autres priorités que « l'allemand à tout prix » devraient caractériser la formation d'un enseignant de notre école primaire. Par exemple...

- donner au corps enseignant une connaissance rigoureuse du canton de Fribourg, de son histoire, de sa culture musicale, artistique, littéraire, de l'évolution de son école, connaissance située dans un contexte suisse, européen et mondial
- développer des compétences étendues en langue maternelle, dans les domaines de l'oral, de l'écrit, de la littérature, de la poésie
- poursuivre une longue tradition de formation musicale et artistique
- enseigner les méthodes d'apprentissage en les situant dans leur contexte historique et en définissant le pourquoi de leur évolution
- privilégier la culture générale, sans négliger le plurilinguisme
- penser à l'éventuelle reconversion d'enseignants trop « stressés » par les difficultés croissantes de la profession en leur apportant les connaissances nécessaires en informatique, langues, bases commerciales...

21. Pierre Telley par lui-même : 1996 à 2001

Pierre Telley a obtenu le brevet d'enseignement primaire en 1961, le certificat d'aptitude pédagogique en 1965 et le diplôme pour l'enseignement dans les classes d'orientation en 1975. Depuis 1984, il est titulaire du diplôme des Hautes Etudes des pratiques sociales, obtenu à l'Université de Lyon II. Pierre Telley a également suivi la formation RFP (Groupe des responsables romands et tessinois de la formation pédagogique.) Il a été instituteur à Arconciel durant 12 ans, avant de devenir inspecteur des écoles du IV^e arrondissement puis, conjointement, maître de didactique à l'Ecole normale. Dès 1980, tout en enseignant à l'Ecole normale, Pierre Telley était conseiller pédagogique des nouveaux enseignants. Doué pour la musique, il a exercé les fonctions de directeur de chœur et d'organiste.

Texte de Pierre Telley :

Du petit séminaire pour instituteurs au lycée pédagogique

Étudiant de 1957 à 1961, directeur de 1996 à 2001, je livre quelques regards croisés sur ces deux périodes que j'ai vécues à l'Ecole normale de la rue de Morat. Leur choix, qui relève davantage de la spontanéité que d'une comparaison rigoureuse, vise à mettre en relief des changements qui ont marqué ces deux moments à quarante ans d'intervalle.

La vie en internat

Ma vie d'étudiant, entre 1957 et 1961, s'est déroulée dans un moule constitué de l'internat, d'un encadrement constant et d'une vie collective intense. L'internat était obligatoire pour tous les étudiants. Dès la proclamation du *Benedicamus domino* par le surveillant, à six heures, nous entrions dans un emploi du temps balisé d'heures d'étude, de cours et de quelques récréations. Même le dimanche était parfaitement planifié avec un lever un peu plus tardif, la messe grégorienne au couvent de la Visitation - dirigée et accompagnée à l'orgue à tour de rôle par les étudiants -, les heures d'étude en matinée et fin d'après-midi et les complies avant

le coucher. L'internat valait aussi pour le directeur, l'abbé Joseph Gachet, et le surveillant. N'allez pourtant pas confondre cette proximité constante d'encadrement avec un œil inquisiteur permanent ! Il y avait des espaces de liberté - la bibliothèque, les studios de piano et d'orgue, le grand parc - et les étudiants ont toujours su s'en créer d'autres ! La vie de la maison pourrait être comparée à celle d'une grande famille. En 1957, l'école comptait 53 étudiants. Il y en avait 79 en 1961 à la suite de l'instauration du régime des entrées annuelles (tous les deux ans auparavant) et de la première extension des bâtiments. Groupés par classe pour les cours et en salle d'étude, les étudiants étaient tous rassemblés aux repas, aux offices religieux, aux veillées culturelles, au chant choral. La transmission d'informations et les possibilités de rencontrer quelqu'un étaient aisées. La section francophone ne comptait guère plus d'une dizaine de professeurs. Ils enseignaient souvent plusieurs branches. Toute notre vie de normalien était imprégnée d'éducation religieuse, d'éducation morale et même de formation aux bonnes manières. J'ai souvenir d'une rencontre du samedi soir - sorte d'examen de conscience collectif hebdomadaire - consacrée à la tenue à table avec démonstration du directeur qui s'était fait installer meubles et couvert. En dernière année, le cours de méthodologie trouvait son prolongement pratique au cours d'un après-midi hebdomadaire dans les classes de Granges-Paccot. Il n'y avait aucun stage de pratique professionnelle.

Trente-cinq ans plus tard...

C'est un cadre profondément modifié que je retrouvai à mon entrée en fonction en 1996. J'étais le cinquième d'une lignée de directeurs laïcs. L'Ecole normale était devenue l'unique centre de formation pour les enseignantes et les enseignants de l'école primaire du canton et connaissait la mixité depuis une vingtaine d'années à la suite de la fermeture progressive de écoles normales de jeunes filles. Son effectif se montait à 404 étudiants en formation pour l'enseignement primaire : 259 francophones (14 classes) et 145 alémaniques (8 classes). Confiné sous les combles, l'internat n'accueillait plus guère qu'une demi-douzaine d'étudiants provenant des districts de la Gruyère, de la Veveyse et de la Broye. Il fermera en 2001. Dès la fin des cours à seize heures, la maison se vide quasiment. Il faut parfois négocier pour placer des cours de musique instrumentale en fin de journée.

Reconnaissons pourtant que l'Ecole normale a su cultiver un esprit d'école en dépit d'un fonctionnement quasi identique à celui d'un collège. L'heure hebdomadaire de chant choral, la semaine thématique, le camp de sport, le concert annuel, les activités culturelles et le fait de se trouver dans un centre de formation professionnelle y ont contribué. Relevons encore l'autonomie de la section alémanique avec un directeur des études à sa tête et la présence dans les murs de l'école des centres de documentation pédagogique. Pour ce qui est de la formation professionnelle, l'école fonctionnait selon un nouveau mode introduisant les premiers éléments de pratique en troisième année, les développant en quatrième année (fin de formation académique) et y consacrant la quasi totalité du temps en dernière année.

De la provenance sociale aux horizons professionnels

La provenance sociale des étudiants et les perspectives professionnelles ont profondément évolué à quarante ans d'intervalle. Les étudiants de ma classe - douze diplômés en 1961 - étaient pour moitié des fils d'agriculteurs et provenaient des milieux d'ouvriers et d'artisans pour l'autre moitié. Les entretiens individuels que j'ai conduits dans le cadre de la procédure d'admission m'ont permis de constater que le recrutement des étudiants s'était élargi à l'ensemble des secteurs professionnels. En 2001, un tiers de mes camarades de classe diplômés en 1961 enseignaient à l'école primaire, un tiers au cycle d'orientation et les autres

avaient une responsabilité dans l'enseignement (inspecteur d'école, directeurs). Tous étaient donc restés dans le monde de l'enseignement.

En 1999, je fus invité à une sympathique rencontre marquant les vingt ans de diplôme de la dernière classe de garçons de l'Ecole normale. L'éventail de leurs professions m'avait frappé. En complétant mes recherches par la suite, j'ai pu établir que sur les seize diplômés de cette classe, six enseignaient à l'école primaire et un au cycle d'orientation. Les autres exerçaient leur profession dans les domaines aussi diversifiés que l'informatique, le journalisme, la médecine, la promotion et la direction d'entreprises. S'il y a lieu de ne pas déduire des généralités de ces constats, ceux-ci indiquent assez clairement certaines tendances comme l'attrait vers les cycles d'orientation à la suite de leur généralisation dans le canton vers les années soixante et à celui de l'informatique en 80/90.

Transition vers la HEP

Assurer une qualité optimale de formation dans un contexte de changement et participer aux travaux préparatoires à la création de la Haute École Pédagogique (HEP), tels furent les deux buts poursuivis au cours de cinq ans de direction que j'ai vécus à l'Ecole normale. A l'instar d'une stratégie bien connue en football consistant à privilégier l'attaque pour assurer la défense, professeurs et directeur lancèrent diverses innovations tels le nouveau concept de formation pour les bacheliers et les bachelières de première année - trois stages au lieu d'un seul et meilleure articulation entre la théorie et la pratique -, la tabella et la semaine d'intégration pour chaque stage en dernière année, la semaine d'expression orale et corporelle, la participation des étudiants à une recherche en collaboration avec l'Université. A mon entrée en fonction, j'étais déjà membre du trio de conduite chargé de planifier les premiers travaux en vue de la création d'une HEP. En 1995, le canton avait mis en consultation un avant-projet sur la formation des enseignants. Mais ce sont les *Recommandations relatives à la formation des enseignants et des enseignantes* publiées la même année par la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique qui ont aiguillé la mise sur pied d'une structure de projet. Trois commissions représentatives de tous les milieux concernés furent adjointes au groupe de conduite. La somme des travaux aboutit à l'approbation de la loi instituant une Haute École Pédagogique par le Grand Conseil du canton de Fribourg, le 4 octobre 1999. L'on passa aussitôt à la phase d'exécution, sur la base d'un calendrier prévoyant la mise en place des structures de direction et d'administration et l'ouverture du cours préparatoire à la rentrée 2001 et l'accueil des premiers étudiants à la rentrée 2002. A la rentrée 1998, l'Ecole normale accueillait la dernière volée de candidates et de candidats pour une formation régulière en cinq ans. Parallèlement se mettait en place une stratégie garantissant la priorité de l'engagement de nos professeurs de branches générales dans les collèges et les autres établissements du secondaire supérieur.

A leur remise de diplôme en juin 2003, sept jeunes gens et trente jeunes filles francophones formeront le dernier maillon d'une longue lignée de normaliennes et de normaliens formés pour servir l'école fribourgeoise.

Pierre Telley

22. De 2001 à 2004, Pierre-Georges Roubaty assure l'intérim

Durant l'année scolaire 2000-2001, le directeur Pierre Telley a subi des ennuis de santé. Il a dû momentanément interrompre son activité. Pierre-Georges Roubaty a accepté, au pied levé et à la demande du directeur, de le remplacer dans sa tâche de responsable pédagogique de la section de la langue française.

Pierre-Georges Roubaty, professeur de musique à l'Ecole normale et maître de chapelle à la cathédrale St-Nicolas, a mis son sens des relations humaines et sa longue expérience pédagogique au service de ses collègues et des normaliens. Après un temps de convalescence, Pierre Telley a repris la direction à temps partiel. Au début de l'année scolaire suivante, étant en plus chargé de la direction administrative de l'Ecole normale II, Pierre Telley a souhaité que Pierre-Georges Roubaty conserve sa fonction de directeur des études de la section française.

L'une des caractéristiques du provisoire est, paraît-il, de durer. Pierre-Georges Roubaty a constaté l'exactitude de cet aphorisme. Pierre Telley a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2001-2002... en même temps que la directrice pédagogique de l'Ecole normale II, Sœur Bénédicte, décidait de s'en aller au Tchad. Il a fallu réorganiser à la hâte la direction des deux écoles. Le directeur de la section alémanique, Pius Lehmann, s'est vu confier la direction administrative générale et la direction pédagogique de la section alémanique. Pierre-Georges Roubaty, pour rendre service, a accepté la responsabilité pédagogique des deux écoles francophones. Il s'est attaché, durant cette dernière année d'existence de l'Ecole normale traditionnelle, à régler au mieux les multiples questions qui ponctuent quotidiennement la vie d'une institution. Ce n'était pas tout à fait la dernière année, puisque dix candidats à l'enseignement n'ont pu recevoir leur diplôme que le 1^{er} juillet 2004. Pour cette dernière séance de clôture, Eric Conus, professeur de chant, avait décidé que la volée 2003 serait présente pour interpréter un chant. La mort dans l'âme, la classe a chanté. Mais sous la direction de Pierre-Georges Roubaty... **Ce 1^{er} juillet 2004, c'était l'enterrement d'Eric Conus.** Une disparition brutale qui a traumatisé tous les nombreux amis et les élèves de ce professeur jovial, dynamique et compétent.

Pierre-Georges Roubaty a vécu avec tact les derniers temps de l'Ecole normale. En réglant des situations difficiles. Suite à la disparition progressive des classes, plusieurs professeurs de branches générales ont dû s'en aller et le responsable des études a pris de nombreux contacts avec les gymnases de Fribourg en vue de leur reclassement. Pierre-Georges Roubaty a commencé son activité de remplaçant de Pierre Telley avec sept classes. Il a mis un point final à l'existence de l'Ecole normale avec une dizaine d'élèves.

23. Les directeurs de l'Ecole normale de 1848 à 2004

1. Section pédagogique de l'Ecole cantonale

Alexandre Daguët, 1848-1856

2. Directeurs de l'EN d'Hauterive

2. Joseph Pasquier, 1859-1873

3. Félicien Gillet, 1873-1883

4. Adrien Michaud, 1883-1890

5. Abbé Pierre Tanner, 1890-1895

6. Abbé Jules Dessibourg, 1895-1923

7. Abbé Eugène Dévaud, 1923-1931

8. Abbé Denis Fragnière, 1931-1940

3. Directeurs de l'EN de Fribourg

9. Abbé Gérard Pfulg, 1943-1955
10. Abbé Joseph Gachet, 1955-1963
11. Abbé Léon Barbey, 1963-1965
12. Fernand Ducrest, 1965-1977
13. Louis Dietrich, 1977-1984 (février)
14. Jean-Marie Barras, 1984-1994
15. Georges Savoy, 1994-1996
16. Pierre Telley, 1996-2001
17. Intérim de Pierre-Georges Roubaty, 2001-2004 (Dir. des études)

4. Aumôniers de l'Ecole normale de Fribourg

1. Georges Bavaud, 1953-1958
Devenu directeur en 1963, l'abbé Barbey fait appel à un nouvel aumônier.
2. Augustin Berset, 1963-1972
3. Bernard Genoud, 1972-1975
4. André Kolly, 1975-1990
5. Marie-Bernard Angéloz, 1990

24. Des anciens de l'Ecole normale qui se sont illustrés

Avant de présenter quelques-uns des anciens élèves de l'Ecole normale qui se sont illustrés dans divers domaines, il faut rendre hommage à tous ceux qui ont passé toute leur vie active dans l'enseignement. Et dans des conditions matérielles restées difficiles jusqu'au début des années 1960 : des classes qui comptaient souvent plus de cinquante élèves et tous les cours, un matériel d'enseignement et des conditions hygiéniques rudimentaires. Des fonctions annexes - dont les plus courantes étaient directeur de la chorale, organiste, secrétaire communal et paroissial - apportaient un léger surplus à un traitement anémique. Ces « accessoires » aidaient à nouer les deux bouts et à entretenir une famille souvent nombreuse. Que de foyers d'instituteurs ont élevé cinq à dix enfants et plus dans un appartement exigü et sans aucun confort ! Le droit chemin ? Les régents savaient qu'ils ne devaient pas dévier de la route balisée par l'Eglise et le régime conservateur. Carton jaune ou carton rouge pour qui tentait un pas hors du sillon.

Des régents ont parfois compensé la rigueur de leur sort par des excès d'autorité et, surtout dans les milieux campagnards, par une hypertrophie du sentiment d'appartenir à un monde intellectuellement supérieur. On me citait jadis l'exemple de ce maître broyard qui déclarait dans son auberge communale, derrière son demi de blanc : « Les capacités je les ai, et l'intelligence je me la sens. » Si certains ont été autoritaires et cuistres, s'ils ont donné parfois des punitions écrites aussi exagérées que ridicules comme copier le chapelet, s'ils ont usé et abusé des châtimens corporels, d'autres ont accompli leur tâche avec un sens du devoir exemplaire et une grande modestie.

Un exemple parmi cent autres, celui de Donat Bondallaz, régent de Prévondavaux, un tout petit village aux confins du canton, à l'extrémité sud-ouest de l'enclave de Surpierre. Soucieux d'appliquer l'enseignement intuitif cher à Horner, il a constitué pour sa classe un musée scolaire décrit dans le *Bulletin pédagogique* du 15 novembre 1931 :

M. Donat Bondallaz, instituteur à Prévondavaux, dont le dévouement pédagogique et les générosités privées nous sont, malgré lui, bien connus, a constitué durant ses 20 ans d'enseignement, par ses propres trouvailles ou à ses frais personnels, un très intéressant musée scolaire. Imaginez, sur un rayon supérieur, 6 mammifères à fourrures et 10 oiseaux empaillés : freux, bécassine, grèbe, etc. En dessous, un rutilant zoo de 100 sujets artistement sculptés et peints sur bois, jadis, par un artisan du terroir, savoir : les principaux fauves, des reptiles et batraciens et un grand vol d'oiseaux où se côtoient l'aigle royal et le gracieux oiseau-mouche abrité sous un liseron... qu'on dirait tout humide ! Plus bas, dans des bocaux, une grande couleuvre à collier, mère grenouille avec toute la série de ses métamorphoses et de pauvres sauriens littéralement alcoolisés ! Puis, d'originales collections de minéraux, de bois, de papillons, de semences, d'anciennes monnaies et munitions, etc., et - j'allais l'oublier - une queue de serpent à sonnettes. Enfin, un herbier de 330 plantes analysées et groupées selon les lieux et les saisons. Or, M. Donat Bondallaz vient d'ajouter à son exemple de goût et d'initiative un beau geste de générosité... que personne, certes, - disons-le pour sourire - ne traitera de « primaire » ! Il a donné aux classes de Nuvilly, son village d'origine, cet enviable trésor.

Devinez, dès lors, la joie des Révérendes Sœurs, du jeune maître et celle des enfants et vous m'accorderez d'adresser ici même, à notre cher collègue, un premier et chaleureux merci !
L. Fragnière

Dès les années soixante et septante, la roue a tourné peu à peu. L'Ecole a changé : classes mieux équipées, salaires ajustés, davantage d'indépendance au point de vue de la religion et de la politique, méthodes revisitées... Mais, la médaille avait son envers. « Faire l'école » est devenu de plus en plus difficile. Les années 70 et suivantes étaient baignées dans l'esprit de mai 68. (Il est interdit d'interdire.) Les mots de *discipline*, *obéissance*, *piété* avaient des relents de naphthaline. Plus on approchait de l'an 2000, plus une majorité d'enfants avaient la tête ailleurs qu'à l'école, attirés qu'ils étaient par la télé, les jeux vidéo et autres distractions ; et plus les parents devenaient critiques envers l'Ecole. Mais il s'agit là d'un autre sujet... Revenons à ces personnalités qui, pour la plupart, ont choisi une voie autre que l'enseignement primaire. La liste n'est de loin pas exhaustive. Ces biographies ont été écrites au gré des découvertes. Toute omission est involontaire.

Note. *Les rapports annuels de l'Ecole normale*, appelés au début *Catalogues*, puis plus tard *Revue de l'année scolaire*, ont été consultés pour chacun de ces « régents sortis du rang ». Les sources principales de chaque présentation sont citées après le texte.

1. Xavier Ducotterd

Xavier Ducotterd a déjà été cité à diverses reprises dans les pages précédentes. Un chapitre lui est consacré, intitulé *Xavier Ducotterd propose une réforme de l'Ecole normale en 1895*.

Originaire de Léchelles, Xavier Ducotterd est né à Rueyres-les-Prés le 11 avril **1836**. Il est décédé à Fribourg le 25 avril 1920. Après l'école primaire dans son village natal, il s'en vint à l'âge de 16 ans poursuivre ses études à Fribourg. C'était en 1852. Le Collège St-Michel avait fait place à l'Ecole cantonale depuis l'arrivée au pouvoir des radicaux, en 1848. La loi sur l'instruction publique du 23 septembre 1848 prévoyait en effet la laïcisation de St-Michel et l'expulsion des Jésuites. Xavier Ducotterd fréquente donc un collège... radical. Il en subira d'ailleurs le reproche. En 1857, dans la dernière volée de régents formés à l'Ecole cantonale, Xavier Ducotterd occupe le second rang. Le premier de classe est Joseph Schorderet, le futur

bouillant et turbulent chanoine fondateur du journal *La Liberté* et de *l'Œuvre de St-Paul*, qui fut aumônier de l'École normale d'Hauterive et dont il a été question précédemment.

A sa sortie de l'École cantonale, Xavier Ducotterd est nommé instituteur à Massonnens. Son directeur, Alexandre Daguët, lui a donné le goût de l'école. Une école ouverte au monde, respectueuse des enfants, une école conduite par un instituteur qui n'a rien d'un matamore. « *L'état d'instituteur, écrit Daguët, est celui où la suffisance, l'orgueil, les prétentions au bel esprit et à l'esprit fort blessent le plus le bon sens populaire.* » Ducotterd va vivre ces principes en des temps où le régent méritait bien trop souvent le surnom de « roille-gosses ». De 1857 à 1860, on peut suivre avec beaucoup de détails la vie du jeune régent broyard. Il a en effet laissé un livre - fait unique dans les annales de l'école fribourgeoise - où sont décrites son arrivée à Massonnens, ses rencontres, son activité pédagogique, la mentalité du village comme ses premières amours. Ducotterd utilise des pseudonymes tout au long de son ouvrage. Ce document des plus intéressants, édité en 1910 à l'imprimerie St-Paul, avait paru précédemment en feuilleton dans les *Bulletins pédagogiques* du 15 novembre 1908 au 15 mars 1910. Il s'intitule *Débuts pédagogiques*, par Nicolas Després, pseudonyme qui évoque Rueyres-les-Prés. Décrivant la commune de son enfance, il l'appelle *Bel-Air*.

L'aventure et les voyages ont toujours exercé une fascination sur Xavier Ducotterd. Un jour qu'il rendait visite à Fribourg à son ancien directeur Alexandre Daguët, celui-ci lui dit : « *J'ai une place pour vous en Allemagne, à Wiesbaden.* » Le jeune instituteur - qui est maître d'école à Rueyres-les-Prés depuis quelques mois, après trois années passées à Massonnens - accepta d'enthousiasme cette proposition.

Dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} décembre 1911, Xavier Ducotterd (Nicolas Després) décrit son départ pour l'Allemagne et son arrivée à Wiesbade (sic). **Il peut paraître hors de propos de rapporter ce récit. Mais comme il présente une tranche de vie originale d'un instituteur qui s'est « exilé », il m'a paru intéressant de le reproduire :**

Avant de partir pour l'Allemagne où, comme on sait, j'allais occuper une place de précepteur dans un pensionnat de jeunes gens à Wiesbade, au pied du Taunus, je crus nécessaire de me faire confectionner un costume « tout battant neuf ». C'était une étoffe gris-perdrix des plus vulgaires, et le costume tout entier pouvait bien avoir coûté de 25 à 30 fr. Mais je n'en croyais pas moins être mis comme un prince et imposer aux Allemands par mon nouveau plumage. En passant par Fribourg (c'était justement un jour de foire), je ne manquai pas d'aller prendre congé de mon ancien directeur et ami, M. Alexandre Daguët, celui qui venait de m'ouvrir les portes de l'Allemagne.

« Comment, m'apostropha-t-il de sa manière un peu bourrue, comptez-vous vous présenter à Wiesbade enfagoté comme vous l'êtes ? L'on vous prendrait plutôt pour un marchand d'allumettes que pour un futur précepteur. » Et moi, de tomber de mon haut. « Mais, monsieur le Directeur, hasardai-je tout penaud, mon costume sort des mains du premier tailleur du district. » - « Allez vous cacher avec votre Ostrogoth de tailleur ; ça, c'est bon pour Villarimboud, tout au plus pour venir à la foire de Fribourg. Chez nous, en Suisse, où règne la simplicité démocratique, on ne juge guère des gens sur l'enveloppe, il est vrai ; mais dans l'Allemagne monarchique, c'est tout le contraire, surtout dans une ville fashionable comme celle où vous allez. Là-bas on vous jugera d'après votre toilette car, disent les Allemands - et ne l'oubliez pas - Kleider machen Leute : la belle plume fait le bel oiseau. »

M. Daguet avait raison ; et depuis un demi-siècle que j'habite les pays d'Outre-Rhin, j'ai amplement eu l'occasion de me pénétrer de la justesse et de l'importance de ses observations. Si vous êtes mal mis pour vous présenter à qui que ce soit de la bonne société, vous ferez toujours une impression défavorable qui vous nuira, qui peut même vous faire manquer une avantageuse position. En Allemagne, on tient à l'étiquette, on aime une mise élégante presque autant que l'urbanité.

Donc rien n'y fit ; il me fallut changer de décoration. Heureusement que j'avais encore dans ma malle un costume en drap brun-châtaigne, que je ne mettais qu'aux jours de grandes fêtes, et que je ménageais avec un soin religieux. Je courus à la « Tête Noire », où j'avais déposé mon coffre et, le cœur gros, je me parai de « mon bon », après quoi, je retournai me montrer à M. Daguet. « Voilà qui va mieux ; gardez cette tenue pour le voyage, et présentez-vous ainsi en arrivant à Wiesbade. »

Qu'on se figure ma douleur ! mettre mon costume de fêtes pour le profaner deux jours dans la poussière et sur les bancs crasseux d'un wagon de chemin de fer. Cependant j'en étais fier et je me disais dans ma candeur toute fribourgeoise : « Qu'ils viennent maintenant, les Allemands, critiquer ma toilette ! »

Mon arrivée à Wiesbade

Mais quelle ne fut pas ma déception, en arrivant dans la capitale du duché de Nassau, ville de luxe et d'amusements, dont les eaux thermales, et bien plus encore à cette époque le fameux jeu de Boulette attiraient chaque année de tous les pays civilisés la crème du monde qui s'ennuie, l'élite des joueurs et des chevaliers d'industrie. En parcourant pour la première fois les rues de cette opulente cité, animées par une foule fringante et des équipages luxueux, je m'apparus à moi-même comme un timide laboureur transplanté en une nuit et comme par enchantement, au milieu du luxe éblouissant d'une ville de Cour, qui m'offusquait d'autant plus que j'en étais dans une complète ignorance auparavant. Mon accoutrement semi-campagnard contrastait tellement avec les riches toilettes du monde élégant que j'en éprouvais un profond sentiment de gêne et de honte, si bien que je n'osai pas, le même jour, prendre possession de ma future place. J'eus hâte de me soustraire aux yeux de cette foule arrogante et hautaine, et je passai la nuit dans un modeste petit hôtel, situé dans une étroite rue plus modeste encore.

Ma présentation à mon nouveau supérieur

Le lendemain, je me présentai timidement à mon nouveau chef. Sans doute, ma toilette lui déplut au premier coup d'œil car, avant de me présenter aux jeunes gens dont j'allais prendre la surveillance, il me dit catégoriquement que je devais me mettre à la mode. Une demi-heure après, nous étions dans un grand magasin de confection, d'où je sortis métamorphosé en homme à la mode... et la bourse fort légère. Je ne dirai pas combien me fut cruelle cette séparation d'avec mon fidèle costume fribourgeois. (...) C'était comme un dernier adieu à ce qui me restait d'intime de la patrie. Dans la nouvelle enveloppe, je me sentais gauche, gêné dans mes mouvements et étranger à moi-même.

Dès 1861, Xavier Ducotterd est donc surveillant à Wiesbaden. Il s'en ira plus tard enseigner à Bürgstadt, en Saxe, puis à Heidelberg et à Francfort. Il a publié une grammaire française qui connut une vingtaine d'éditions. Il fut aussi collaborateur à la *Gazette de Francfort* et à la *Gazette de Mayence*. En Allemagne, il fut le premier à utiliser la méthode intuitive pour apprendre une langue étrangère (voir ci-après).

Le 12 janvier 1903, Xavier Ducotterd a donné à Francfort-sur-le-Main une conférence en allemand, lors de l'assemblée générale annuelle des instituteurs allemands, sur *Le Père Grégoire Girard et son action*. C'était à l'occasion du 100^e anniversaire de la nomination du Père Girard en qualité de Préfet des écoles de Fribourg. Traduite en français, cette conférence a été publiée dans le *Bulletin pédagogique*.

Dans le *Bulletin* du 15 novembre 1915, Xavier Ducotterd rend hommage à son ancien maître d'école de Rueyres-les-Prés, dont le destin ne fut pas ordinaire :

L'annonce mortuaire suivante a été retardée par toutes sortes d'obstacles fortuits, entre autres par la traversée de l'Océan Atlantique, laquelle, avec le trajet terrestre, dure souvent un mois. M. Auguste Pury, né à Middel, si je ne me trompe en 1825, est décédé à Rio Cuarto, province de Cordoba, République Argentine, le 6 mars 1915.

M. Pury - que Ducotterd appelle Bourry dans « Débuts pédagogiques » - fut en son temps l'un des instituteurs les plus distingués du canton de Fribourg ; il était en premier lieu un véritable éducateur de la jeunesse, un réformateur hors ligne de l'enseignement dont, comme le Père Girard, il fit son grand moyen d'éducation. Il fit ses études à l'école moyenne de Fribourg et débuta dans l'enseignement à Rueyres-les-Prés en 1848 ou 1849. En 1852, il quittait ladite commune après y avoir fait beaucoup de bien. A l'âge de 13 à 15 ans, j'eus le bonheur de compter au nombre de ses élèves. Il quitta l'enseignement pour se vouer tout entier à l'agriculture, qu'il aimait passionnément. Plus tard, il émigra en Amérique avec sa jeune famille ; il s'établit comme colon à Rio-Cuarto, petite ville de l'immense République Argentine. Ses affaires prospérèrent si bien qu'il devint grand propriétaire, et son fils unique, M. Evariste Pury, se trouve actuellement à la tête d'un domaine de plus de 700 hectares de bon terrain et pratiquant en grand l'apiculture. Le croyant mort depuis de longues années, je priais souvent pour le repos de son âme lorsque, par hasard, une nièce de M. Pury, institutrice dans une commune du district de la Veveyse, vint indirectement me tirer d'erreur : mon ancien et bien-aimé instituteur vivait encore ! Dès lors, je correspondis régulièrement avec lui, jusqu'aux derniers mois de sa vie. Instituteur croyant, dont la piété ne fit que croître avec l'âge, M. Auguste Pury resta profondément gravé dans mon cœur comme l'idéal de l'éducateur éclairé et dévoué. (...)

L'enseignement intuitif du français langue étrangère

Dans le *Bulletin pédagogique* de septembre 1898, l'abbé Horner rappelle que c'est un pédagogue fribourgeois professeur en Allemagne, Xavier Ducotterd, qui a été le premier à publier un manuel pratique où sont expliqués les moyens d'appliquer l'intuition à l'enseignement du français comme seconde langue. Le guide du maître a pour titre *Die Anschauung auf den Elementarunterricht der französischen Sprache angewendet. Nach den 16 Wilke'schen Bildern bearbeitet von Xavier Ducotterd. (Wiesbaden, Verlag von Limbarth, 1868.)* Les tableaux qui accompagnent la méthode fournissent d'inépuisables sujets d'exercices.

Note. Xavier Ducotterd n'est pas l'auteur des manuels d'arithmétique Zähringen utilisés longtemps à l'école primaire pour l'enseignement de l'arithmétique. Ces manuels sont l'œuvre d'un autre Ducotterd, né à Léchelles en 1825 et décédé en 1895.

Sources : Archives de l'Etat ; NEF 1921 ; Bulletins pédagogiques mentionnés dans le texte

2. L'inspecteur Alexandre Perriard et ses fils

Originaire de Villarepos, Alexandre Perriard est né en **1846**. Il est diplômé de l'Ecole normale d'Hauterive en 1864. Tour à tour instituteur à Vuisternens-en-Ogoz, puis au Cerneux-Péquignot, dans le canton de Neuchâtel, il est appelé ensuite à la direction de l'école secondaire de Cormérod (la Bersetia). Après onze années dans cette école secondaire campagnarde, il devient inspecteur scolaire de Sarine-Campagne et du Cercle de Justice de paix de Courtion. Il a exercé cette fonction durant vingt-huit ans, soit de 1887 à sa mort survenue le 15 juillet 1915, à Belfaux. Il avait 69 ans. A part de nombreux articles qu'il a écrits dans le *Bulletin pédagogique*, il a collaboré avec l'abbé Horner à la rédaction du livre unique du cours moyen. Il est l'auteur, en collaboration avec M. Golaz, inspecteur vaudois, d'un *Guide aux recrues suisses*, ouvrage censé préparer les jeunes gens aux examens des recrues. Il était expert fédéral dans ces examens pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Alexandre Perriard était le père de l'**abbé Henri Perriard**, qui fut curé de Vallorbe durant 25 ans, de 1901 à 1926, puis curé de Vaulruz jusqu'à son décès survenu le 1^{er} avril 1942. Henri Perriard est connu comme musicien. Il est l'auteur de cantiques eucharistiques chantés dans toutes nos églises, de trois oratorios, de cinq messes. Dans ses conférences sur la musique, il a présenté Bach, Berlioz, César Franck, Massenet. Il a écrit un traité en latin intitulé *De Musica*.

Un autre des fils de l'inspecteur Perriard est **Paul Perriard**. Il est né à la Bersetia de Cormérod en **1878**. Sorti d'Hauterive premier de la classe de 4^e année en 1898, il a notamment pour camarade de promotion Louis Joye, futur évêque des Seychelles. Paul Perriard a enseigné à Cugy de 1898 à 1927. Il a fait de l'étude du milieu local la clé de voûte de son enseignement. Adolphe Ferrière, l'un des « papes » de l'Ecole nouvelle, directeur du Bureau international des Ecoles nouvelles et professeur à l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève, cite en exemple Paul Perriard dans son ouvrage *La pratique de l'école active*, Editions Forum, 1924, p. 103 à 106. Les thèmes d'étude, les enquêtes et excursions effectués par les élèves de Cugy, présentés à l'Exposition nationale suisse à Berne en 1914, figurent en résumé dans l'ouvrage de Ferrière. Quelques-uns des thèmes étudiés in vivo à Cugy durant les étés 1911, 1912, 1913 : les sortes de sols et de cultures, les minéraux, les sources, les voies de communication des routes romaines à la voie ferrée, les plantes fourragères, les marais, la flore des rives de la Glâne, les arbres de la forêt et du verger, les céréales, les cultures spéciales comme le tabac, l'horizon et les montagnes, les villages visibles de Cugy et leurs caractéristiques, visites d'une ferme modèle, d'un rucher, géométrie pratique sur le terrain, l'origine des noms locaux, les phénomènes atmosphériques... En hiver, tâches d'observation et travaux d'application. Ferrière écrit au sujet du travail de Perriard : « *Voilà, n'est-il pas vrai, un exemple typique et un modèle à imiter ? Ces excursions, prises comme base collective de travail, permettent en outre une documentation individuelle, la confection de fiches documentaires, leur classement, leur élaboration.* »

Paul Perriard a laissé aussi le souvenir d'un homme particulièrement pieux. Il est allé plus de trente fois à Lourdes, pèlerinage dont il est devenu le responsable romand. Il a fondé les brancardiers de Bourguillon appelés « bérets bleus ». L'abbé André Barras, son biographe, décrit l'intense activité qu'a déployée Paul Perriard au temps de sa retraite, dès 1927 : cours d'adultes, causeries, conférences, collaboration à de nombreuses revues, fondation des soldats du Rosaire. Il a fait connaître loin à la ronde la figure de Pier Giorgio Frassati. Paul Perriard est décédé à Belfaux le 21 septembre 1945.

L'abbé Paul Perriard - 1851-1911- , curé de Saint-Nicolas de 1879 à 1911, était l'oncle de l'instituteur de Cugy Paul Perriard. Frère de l'inspecteur Alexandre Perriard, le curé de St-Nicolas avait un autre frère également prêtre, Ambroise, chapelain à Wallenried.

Sources : NEF 1915-1916 ; NEF 1943 ; NEF 1945-46

3. L'inspecteur, directeur et polémiste Maurice Progin

Maurice Progin est né le 6 janvier **1847** à Villarepos où son père était instituteur. Le *Catalogue* d'Hauterive indique que, durant l'année scolaire 1863-1864, il est élève en deuxième division ; il a été dispensé de la première année d'étude. En 1865, il est le premier de la division supérieure. Breveté, il est appelé à Neirivue où il enseignera pendant huit ans. En 1873, cet autodidacte arrive à Hauterive en qualité de professeur de géographie, de mathématiques, de comptabilité et de dessin. En 1876, il est nommé directeur de l'école secondaire de Bulle, fonction qu'il occupe jusqu'en 1881, année où lui est confié l'inspection des écoles primaires de la Gruyère. Onze ans plus tard, il devient inspecteur des écoles régionales et secondaires. Pendant plusieurs années, il a été un collaborateur assidu du *Bulletin pédagogique*. Ceux qui lisaient les articles en provenance du *Gros Creux*, ou le *Journal d'un instituteur* reconnaissent la plume alerte, compétente, voire ironique de Maurice Progin. Les tensions se sont bientôt accentuées avec Georges Python, directeur de l'Instruction publique. Progin écrit dans *Le Fribourgeois*, journal créé en 1868 et dont il sera le rédacteur en chef de 1894 à sa mort en 1909. Chef des conservateurs *fribourgeoisistes*, il lutte contre les abus des conservateurs arrivés au pouvoir en 1881 et conduits par un chef « tout puissant », Georges Python. Progin se distingue par l'âpreté de ses polémiques. Banni des emplois de l'Etat, dénigré, il défend ardemment ses idées en tant que député au Grand Conseil de 1892 à 1901. Ses revendications - citons celles faites au tournant du siècle - touchant la représentation proportionnelle, l'élection par le peuple des préfets et des juges, le référendum financier sont considérées comme subversives...

Dans sa thèse *Le machiavélisme de village*, Pierre-Philippe Bugnard situe l'action de Progin : celui-ci s'élève contre les excès d'un régime marqué par le fanatisme du chanoine Joseph Schorderet et l'ambition de Georges Python. Le curé de Neirivue Rodolphe Bochud* - en quelque sorte l'aumônier des Fribourgeoisistes - est l'auteur de nombreux écrits anti-pythoniens ; il dit de Maurice Progin qu'il était « *l'âme du mouvement conservateur-fribourgeoisiste voulant soustraire le parti catholique à la tutelle gouvernementale* ». Tout en conservant ses idées et son honnêteté, Progin va se rallier, par gain de paix, au conservatisme pythonien. Il sera de nouveau député au grand Conseil de 1906 à 1909.

Le mercredi 2 juin 1909, Maurice Progin a été trouvé mort le long d'un sentier peu fréquenté, victime d'une congestion alors qu'il se rendait à l'enterrement d'un oncle à Villarepos.

*** Note au sujet de l'abbé Rodolphe Bochud (1856-1944)**

Le curé de Neirivue Rodolphe Bochud et Maurice Progin se connaissaient bien. Ils ont tous deux passé leur enfance et leur jeunesse à Villarepos. On trouve le nom de Rodolphe Bochud dans le palmarès de l'Ecole normale en 1873 et en 1874, au cours moyen, puis au cours supérieur ; il est le camarade de classe d'Elie Bise auquel un article est consacré ci-après. Le jeune Bochud retrouve à Hauterive, comme professeur, son aîné de Villarepos Maurice Progin. Breveté, il n'enseignera pas à l'école primaire, mais il poursuivra ses études dans le but de devenir prêtre. Il sera curé de Cugy de 1884 à 1891, puis de Neirivue de 1891 à son décès le 6

avril 1944. Il fut l'âme de la reconstruction de l'église et du village de Neirivue incendiés le 19 juillet 1904 ; dix bâtiments sur nonante et un furent détruits par le feu.

L'abbé Bochud a laissé de nombreux écrits, manuscrits ou édités. Citons son *Journal* (1883-1944) qui comprend seize cahiers, soit environ 2500 pages, et sa *Chronique scandaleuse* qui compte cinq cahiers totalisant 245 pages.

Sources : NEF 1910 ; DHBS ; Pierre-Philippe Bugnard, Le machiavélisme de village ; NEF 1945-46

4. Auguste Crausaz et ses fils, inspecteurs des écoles

Celui qui fut en 1882 le premier inspecteur de la Glâne lorsque les arrondissements scolaires furent redéfinis est né à Lussy le 14 août **1848**. Après l'école primaire et ses premières classes littéraires à Romont, il s'en va à Saint-Maurice où il acquiert une solide culture. En sixième année, malade, il doit interrompre ses études. Il se destine alors à l'enseignement. Grâce à son solide bagage intellectuel, il est dispensé de l'Ecole normale. On trouve néanmoins son nom dans le *Catalogue* d'Hauterive en 1867. Il suit avec de jeunes collègues un cours de répétition qui le prépare à l'enseignement et il reçoit son brevet le 2 septembre 1867.

Entre 1868 et 1882, il occupe cinq postes différents : il est à Siviriez de 1868 à 1870, à La Roche de 1870 à 1872, à Noréaz de 1872 à 1876, à Cousset de 1876 à 1877, à Cournillens de 1877 à 1882. Dans ce dernier village, il cumule ses fonctions d'instituteur avec celles de professeur de latin à la Bersetia, l'école secondaire de Cormérod que dirige Alexandre Perriard, avec qui il a fréquenté le cours de répétition à Hauterive en 1867. En 1882, il est nommé inspecteur du district de la Glâne dont il visitera et inspectera les écoles durant 29 ans, jusqu'en 1911. Il sillonnera le district à pied ou en « voiture » tirée par un cheval. C'est l'époque où les classes sont pléthoriques, où la vie des régents de la République chrétienne est réglée par les innombrables impératifs d'une pratique religieuse balisée d'exigences quotidiennes, par la soumission aux autorités religieuses et civiles et par l'appartenance au parti conservateur. Quant à la résignation à la précarité, elle était à cette époque le fait de la majorité.

Auguste Crausaz, aux qualités intellectuelles et pédagogiques appréciées, a assumé la présidence de la Société fribourgeoise d'éducation en 1909. Il est décédé le 31 mai 1930. Le matin même de sa mort, il avait traduit une page de Virgile.

Sources : La Liberté, 4 juin 1930 ; témoignages de la famille

Deux fils d'Auguste Crausaz sont, à leur tour, devenus inspecteurs scolaires. **Joseph Crausaz**, né le 19 décembre **1876**, breveté en 1893, a enseigné à Noréaz de 1896 à 1902. Le compte rendu de la conférence régionale tenue dans ce village le 11 novembre 1901 - *Bulletin pédagogique* du 1^{er} janvier 1902 - nous apporte d'intéressants renseignements sur Joseph Crausaz, sur sa salle de classe dotée de plusieurs tableaux muraux, sur le musée scolaire qu'il a créé et sur un travail qu'il est en train de rédiger intitulé *Quelques réflexions au sujet de l'établissement d'un musée scolaire*. Après Noréaz, Joseph Crausaz a enseigné au Crêt avant d'être appelé dans la capitale. En 1907, étant instituteur à Fribourg et secrétaire de la Société fribourgeoise d'éducation, il est nommé par le Conseil communal au poste nouvellement créé de Secrétaire scolaire de la ville. Joseph Crausaz a tenu diverses rubriques dans le *Bulletin*

pédagogique, dont une intéressante *Chronique de la presse*. Il a succédé à son père en 1911 et il a exercé la fonction d'inspecteur de la Glâne durant 32 ans.

Au début de sa carrière existait encore la « conférence examen » que les inspecteurs du canton de Fribourg organisaient chaque année. Ainsi, le 10 mars 1913, Joseph Crausaz procéda à l'examen des enfants de Promasens en présence de ses collègues inspecteurs et de la commission scolaire locale. En cours de matinée arrivèrent Georges Python, directeur de l'Instruction publique et le préfet de la Glâne Mauroux. L'après-midi eut lieu la critique de l'examen des enfants effectué par le jeune inspecteur de la Glâne, en présence de Georges Python. Joseph Crausaz est décédé le 11 mai 1959

Léon Crausaz, son frère, est né en **1879**. Diplômé en 1896, il fut instituteur au Crêt en 1896, puis dans son village de Lussy, puis à Fribourg. Il a été nommé inspecteur des écoles de la Broye en 1929. Hilaire Plancherel lui a succédé en 1949. Léon Crausaz est décédé le 5 août 1972.

Les inspecteurs Crausaz, père et fils, avaient une passion commune : la chasse. Dans le *Journal d'Estavayer* du 11 août 1972, l'ancienne institutrice Marie-Thérèse Chassot-Gendre note dans l'article nécrologique consacré à Léon Crausaz qu'il se plaisait, à côté de ses bons mots à l'emporte-pièce, à évoquer de savoureux épisodes de chasse.

Ces inspecteurs, en plus des visites de classe qu'ils effectuaient bien souvent à pied, étaient tenus d'examiner chaque année chacune des classes de leur arrondissement durant une demi-journée. C'était « l'examen oral », appelé aussi « la visite ». Une demi-journée qui revêtait une solennité certaine : maître (ou maîtresse) et élèves avaient le trac ; la salle de classe avait été récurée par des dames du village ; les membres de la commission scolaire - uniquement des hommes - revêtaient des habits « d'après-vêpres ». Le repas de midi avait lieu en général au Café du village. Il arrivait même, en ces temps de mœurs rustiques, que le régent n'y était pas invité... (Comme inspecteur, j'ai vécu dans les années 1970 la réorganisation progressive de ces séances d'examens oraux, qui a précédé de quelques années leur suppression. Une suppression justifiée ? Le débat est ouvert...)

Les trois inspecteurs Crausaz, le père et les deux fils, auront présidé un nombre impressionnant de « conférences ». Car il y avait chaque année des conférences régionales, plusieurs dans chaque arrondissement. Elles se déroulaient dans une classe où les maîtres d'une région donnaient des leçons, soumises ensuite à la critique de l'inspecteur et des collègues présents. (De telles conférences régionales avaient encore lieu dans les années 1950.)

Existaient aussi les conférences officielles d'arrondissement. L'inspecteur et des maîtres y traitaient de questions pédagogiques. Des membres du clergé et des autorités civiles étaient invités à ces conférences qui duraient en principe une journée. Chaque année aussi, avait lieu la réunion annuelle - très solennelle - de la Société fribourgeoise d'éducation où était notamment débattue la synthèse de *La question mise à l'étude*. Il s'agissait d'un thème - en général méthodologique - traité par quelques maîtres de chaque arrondissement.

5. Constant (ou Constantin) Fontaine, une retraite active

Constant Fontaine - les Comptes rendus d'Hauterive donnent le nom de Constantin Fontaine - est né en **1850** à Fétigny. On trouve son nom dans le *Catalogue* d'Hauterive de l'année

scolaire 1864-1865. Il est le premier de la Première division inférieure. A la fin de l'année suivante, en 1866, il est le douzième sur 20 en Division supérieure. Il a donc « sauté » une année. Il répète la Division supérieure. Dans le *Catalogue* de l'année scolaire 1866-1867, il est le premier sur 22 en Division supérieure. Il obtient donc son brevet à 17 ans.

A 18 ans, il est régent à Courtion. Il a 20 ans lorsqu'il obtient le poste de Saint-Aubin. L'un de ses élèves est Jules Dessibourg, qui deviendra directeur de l'Ecole normale d'Hauterive. En 1898, après 30 ans d'enseignement, il peut prendre sa retraite. *La Liberté* du 4 juin 1907 relève combien il a fait preuve de savoir-faire durant les années passées à Saint-Aubin.

La retraite de Fontaine sera laborieuse. Il devient secrétaire du bureau cantonal de statistiques, avant de prendre la tête des Services du département de l'Intérieur. Ses activités se diversifient : cheville ouvrière de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose, promoteur des colonies de vacances, auteur d'un projet d'assurance contre la maladie et les accidents. Constantin Fontaine a collaboré aussi au *Dictionnaire géographique et politique de la Suisse*.

L'article nécrologique paru dans *La Liberté* du 4 juin 1907 précise que Constantin Fontaine est décédé la veille d'une grave affection du foie.

Sources : indiquées dans le texte

6. Antonin Charrière, professeur

Antonin Charrière est un Staviacois né en **1850**. Excellent élève à Hauterive, il obtient la 2^e place sur 20 élèves en division supérieure en 1866. Il a donc 16 ans lorsqu'il reçoit son brevet. Après une courte période durant laquelle il enseigne à Montagny-la-Ville, il s'en va en Allemagne parfaire sa formation, tout en remplissant les fonctions de précepteur dans diverses familles. Il passe ainsi plusieurs années dans la famille du prince de Höhenlohe, administrateur d'Alsace-Lorraine, région qui fut allemande de 1871 à 1919. Antonin Charrière a répondu à un appel flatteur du collège de Metz (ville devenue allemande et chef-lieu du district de Lorraine - Lothringen - dans le Reichsland d'Alsace-Lorraine.) Lorsque vint l'âge de la retraite, les journaux de Metz ont publié des articles élogieux sur la carrière du professeur Charrière, qui avait été honoré par plusieurs décorations.

Antonin Charrière a passé la fin de sa vie dans sa ville d'Estavayer, où son inhumation eut lieu le 9 juillet 1921.

Source principale : Journal d'Estavayer du 8 juillet 1921

7. Le Dr Louis Vorlet

Né à Villeneuve (enclave de Surpierre) en **1851**, Louis Vorlet était fils de notaire. On trouve pour la première fois son nom dans le *Catalogue* des élèves d'Hauterive dans la classe inférieure, à la fin de l'année scolaire 1869-1870. Il partage le 4^e rang - sur 28 élèves - avec Adrien Michaud, le futur directeur de l'Ecole normale. L'année suivante, il est le 2^e de la classe moyenne qui compte 17 élèves, le premier étant Adrien Michaud. A la fin de l'année scolaire 1871-1872, son nom ne figure pas au palmarès de la classe supérieure. Une note indique que *Joseph Cochard, Joseph Collaud et Louis Vorlet ont été appelés comme instituteurs hors de l'établissement dans le courant de l'année. L'Etat nominatif des instituteurs et institutrices du canton de Fribourg, 1868-1923*, consulté aux archives

cantonales, nous apprend que Louis Vorlet a fait l'objet d'une désignation provisoire à l'école de Courtion, en 1872.

La biographie parue le 3 septembre 1921 dans *La Liberté* lors du décès de Louis Vorlet nous montre que son parcours pédagogique a été bref. Attiré par la médecine, il entreprend des études à Genève, qu'il couronne en 1880 par l'obtention du diplôme fédéral de médecine. Il obtient son titre de docteur aux hôpitaux de Marseille, où il est assistant interne. Il s'établit tout d'abord à Villeneuve de 1880 à 1883, puis à Payerne, où sa pratique est appréciée jusqu'à son décès à l'âge de 70 ans, en 1921. Dans son *Histoire des médecins fribourgeois (1850-1900)*, Alain Bosson nous apporte encore quelques précisions. Louis Vorlet fut un ardent défenseur de l'hygiénisme et des soins de base des nourrissons. Il fut un formateur des sages-femmes dans la Broye. Il rédigea deux ouvrages remarquables, et utilisés par les autorités fribourgeoises dans la lutte contre la mortalité infantile. Ces ouvrages sont intitulés *Conseils aux mères de famille pour les soins à donner à la première enfance*, Payerne, Itten, 1900, et *Hygiène de la grossesse et de la suite des couches*, Fribourg, Fragnière, 1900.

Louis Vorlet avait acquis des notions musicales à Hauterive. A Payerne, qui n'avait pas encore son église catholique, il dirigea le chant d'église et tint l'harmonium dans un lieu de culte provisoire. Il fut un membre très actif de la communauté catholique, notamment au temps où le prêtre desservant était l'abbé Constant Brenier, de Labergement-Sainte-Marie (Doubs), chanoine de Dom Gréat et l'un des animateurs de *l'école cléricale* de Mannens. (Cf. mon ouvrage sur Prez-vers-Noréaz, texte sur Joseph Gumy).

Le Dr Vorlet est décédé le 2 septembre 1921 au château de la Brameire, situé sur le territoire de Montagny-la-Ville, dans la campagne à proximité de Léchelles. Il a été inhumé à Payerne le 5 septembre. Jean-Marie Pidoud, de Montagny-la-Ville - ancien recteur du collège de Gambach - nous apprend que des membres de sa famille se souviennent du Dr Vorlet qui soignait des malades dans la région de Montagny. Il se déplaçait en calèche. Ses deux sœurs dirigeaient au château de la Brameire un institut où de jeunes gens Alémaniques venaient apprendre le français.

Sources : Liberté du 3 septembre 1921 ; Catalogue d'Hauterive 1859-1895 ; Alain Bosson, Histoire des médecins fribourgeois (1850-1900), Université de Fribourg, mémoire de licence

8. Joseph Michel, poète

Fernand Ruffieux a écrit l'article qui suit dans le *Bulletin pédagogique* d'octobre 1912. Il ne nous donne ni la date de naissance, ni celle du décès de Joseph Michel. Le *Catalogue* de l'Ecole normale d'Hauterive précise que ce dernier a fréquenté la division supérieure en 1879. Jules Dessibourg, le futur directeur d'Hauterive, appartient à la même classe. Parmi les nombreux poèmes de Michel publiés dans le *Bulletin pédagogique*, celui du 15 juin 1904 qui célèbre la mémoire de Raphaël Horner nous indique où il enseignait. Le poème est en effet signé *J.Michel, Les Glânes*. Les vers de ce poème sont grandiloquents : *Priez, pleurez, Horner est mort !* Michel a également habité Châtel-St-Denis. On peut lire en dernière ligne de son roman paysan intitulé « La famille Crétard » : *Châtel-St-Denis, le 7 mars 1912*.

Texte de Fernand Ruffieux :

Ce bon poète au cœur excellent n'est plus. Sa vie fut des plus mouvementées. Dernier descendant de sa famille, il passa ses premières années à Bulle, sa ville natale. Puis il

fréquenta l'Ecole Normale et, jeune instituteur, il débuta au Crêt. Mais son humeur vagabonde et aventureuse le fit bientôt désertar la carrière pédagogique pour gagner les pays d'outre-mer. On peut facilement se représenter ce grand jeune homme à l'œil rêveur, s'exilant en quête d'inconnu. Il passa là-bas quelques années comme précepteur, puis revint au pays natal où il acheva sa vie.

Involontairement, cette physionomie curieuse évoque des vers des « Musardises » de Rostand

*Ton haleine odorait le vin et la bouffarde ;
Souvent ton nez flambait dans ta face blafarde
Et c'est en titubant que tu venais t'asseoir.*

*Mais tu marchais toujours égaré dans tes rêves
Tu ne souffrais de rien. Tu vivais dans l'azur,
Car tu faisais des vers...*

C'est surtout comme poète que Joseph Michel mérite d'être connu. Son nom peut voisiner honorablement avec ceux de Sciobéret ou de Baron. Comme eux, il ne connut jamais les avantages de la fortune ou les honneurs de la gloire. Il avait, hélas ! le grand défaut d'aimer Bacchus autant qu'Apollon. Il cherchait trop souvent son inspiration dans « le jus divin de la treille ». Son imagination désordonnée ne connaissait alors plus de limites. On pouvait le voir derrière une table d'auberge, les yeux hagards, écrivant sans trêve. Les vers s'allongeaient ; les feuillets se noircissaient puis, quand la source était tarie, le poète se levait, déclamait son travail devant un auditoire qui souvent l'écoutait avec un sourire de pitié.

On comprendra facilement que tout dans son œuvre n'ait pas la même valeur. Ses sujets sont variés et renferment souvent des vers harmonieux. Sa muse chante la religion et la patrie. Il adorait la terre gruérienne, ses beautés harmonieuses et les mœurs rustiques de ses armaillis. Admirateur passionné des grands classiques et surtout de Corneille, il employait volontiers l'alexandrin. Michel avait en outre des connaissances très étendues sur les auteurs grecs et latins et savait assez bien leur langue.

Beaucoup de ses poésies parurent dans nos journaux fribourgeois. Vers la fin de sa vie, il fit paraître « Gruyéria ». Ce poème dramatique, tiré de l'histoire des comtes de Gruyères se compose d'une suite de tableaux. D'inspiration inégale, il renferme pourtant de grandes beautés. Il travaillait en outre à « Jehan l'Esclopé », drame gruérien tiré d'une gracieuse légende du pays. Cependant, l'œuvre de Michel n'est pas seulement poétique. Il composa en outre de nombreuses nouvelles. Il en puisait volontiers le sujet dans les scènes de notre vie campagnarde. Il se disait d'ailleurs disciple de Sciobéret qu'il avait connu et dont il parlait toujours avec un grand respect. (...)

Ses récits villageois tels que « La famille Crétard », « Denis l'instituteur », « La Terre qui vit », etc., parurent presque tous en feuilletons. Il y mettait de l'action et du coloris ; son style était pittoresque et savoureux. A l'occasion, il était encore un polémiste vigoureux, mettant toujours sa plume au service des bonnes causes. Ce brave homme fut un vrai citoyen et un excellent chrétien. Sa vie fut parfois sombre et malheureuse, mais passée tout entière à soutenir le bon combat. Qu'il repose en paix !

Source : Bulletin pédagogique octobre 1912

9. Le curé Alphonse Bugnon

Alphonse Bugnon, de Macconnens, est né le 5 mars **1854**. A l'âge de 20 ans, breveté d'Hauterive, il est nommé instituteur à Rossens. Durant l'année scolaire 1875-1876, son nom figure déjà dans le *Catalogue* d'Hauterive, où il a été appelé en qualité de professeur. Il enseigne le français et les mathématiques dans la division inférieure. L'influence de Raphaël Horner, aumônier et professeur, n'est pas étrangère à sa vocation ecclésiastique. En 1879, il quitte Hauterive et poursuit ses études. Laurent Gremaud, instituteur à Echarlens puis à Vuisternens-en-Ogoz, lui succède à Hauterive. (En 1890, Gremaud deviendra administrateur du Matériel scolaire.)

En 1886, M^{gr} Mermillod ordonne prêtre l'abbé Alphonse Bugnon. Chapelain à Rueyres-Treyfayes, il est nommé à la tête de la paroisse de Sales deux ans plus tard. Il sera curé de cette importante paroisse pendant vingt-deux ans, de 1888 à 1910. A cette date, fatigué, il est nommé curé de Lentigny. Il est décédé le 15 mars 1922.

Dans son ouvrage sur l'abbé Joseph Bovet, Patrice Borcard cite le curé Alphonse Bugnon qui, comme son prédécesseur l'abbé François Porchel, a eu de graves démêlés avec Pierre Bovet, instituteur à Sâles et père du musicien. Pierre Bovet n'avait pas toutes les caractéristiques morales du « bon maître » de la république chrétienne. (Patrice Borcard, *Joseph Bovet, Itinéraire d'un abbé chantant*, pp. 58, 59.)

Source : NEF 1923

10. Alexandre Francey, préfet d'Estavayer

Né à Cousset le 14 juillet **1855**, Alexandre Francey est entré à Hauterive en 1870. Il aura donc vécu l'épisode « Bourbakis » dont il est question dans le chapitre réservé au premier directeur, Joseph Pasquier. Francey, qui a quitté en 1873 la classe supérieure d'Hauterive en cours d'année, obtient un poste d'instituteur à Vuadens, avant d'aller enseigner à Neuchâtel. Son biographe avance que ce fidèle conservateur, « au moment où fut instauré le régime auquel Georges Python a donné son nom, rentra à Cousset, son village natal ». (Rappelons que Georges Python a été conseiller d'Etat de 1886 à 1927.) Il a déjà été question d'Alexandre Francey dans le chapitre où sont relatées les machinations des années 1870 contre ceux qui « ne pensaient pas juste ». Ce chapitre est intitulé *La chasse aux idées non conformes au modèle conservateur* et on y trouve Alexandre Francey, élève complice de l'abbé Horner contre le professeur « libéral » Narcisse Bise.

De 1882 à 1917, Alexandre Francey est greffier de la Justice de paix du Cercle de Dompierre. Elu député au Grand Conseil en 1886, il conservera cette fonction jusqu'en 1917. De 1892 à 1917, il occupe à Cousset la charge d'agent de la banque de l'Etat, nouvellement fondée. Il sera préfet de la Broye de 1917 à 1923, date de sa retraite.

La campagne menée après les années 1910 contre Georges Python à la suite de polémiques financières ont fait louvoyer Alexandre Francey. Devait-il rester fidèle au chef bienfaiteur ou était-il préférable de se rallier à ceux qui en avaient assez d'une espèce d'absolutisme dissimulateur d'ombres ? Francey a hésité un certain temps. Ayant de nouveau choisi le « bon chemin », il fut nommé préfet d'Estavayer par le Conseil d'Etat en 1917. Georges Python, malgré l'opposition de ses collègues du gouvernement, vota pour son ancien compagnon de lutte. Reçu sèchement dans le chef-lieu broyard, Francey a su rétablir la paix.

L'ancien préfet de la Broye vivra une longue retraite, à Locarno, puis en Algérie, et enfin à Fribourg où il s'est éteint le 29 septembre 1942, âgé de 88 ans.

Source : NEF 1943 et AEF

11. Jacques Hauswirth ou la palme du mérite

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1925, Jacques Hauswirth, régent, est mort tout seul, à l'école du Motélon, après un samedi de classe. Il ne fut retrouvé que le lundi matin, la face contre le plancher et le crucifix aux lèvres. Il avait été victime d'une attaque cérébrale.

Jacques Hauswirth naît en **1857**, à Gessenay. Sa langue maternelle est l'allemand. Sa maman et son papa - qui était instituteur - meurent très jeunes, laissant quatre enfants sans aucune ressource. La commune de Gessenay doit recueillir les orphelins. Ceux-ci sont livrés à la « folle enchère », appelée aussi chez nous « pouta mija ». Autrement dit, ils sont misés, et attribués aux familles qui demandent les subventions communales les plus basses pour les héberger... et les exploiter. Jacques, à douze ans, est adjugé à une famille où le père est un grossier manant. Rudoyé, mal nourri, maltraité, écrasé par des travaux au-dessus de ses forces, le garçon décide de s'enfuir. A Montbovon, il est accueilli par une famille charitable. Il fréquente l'école avec assiduité. Quoique protestant, il suit les cours de catéchisme avec beaucoup d'intérêt. Il a 21 ans lorsqu'il devient catholique.

Jusqu'à l'âge de 36 ans, Jacques se loue comme domestique de campagne et aide de chalet. Dans ses moments de liberté, il étudie avec une extraordinaire volonté, s'attachant surtout à maîtriser le français qui n'est pas sa langue maternelle. Il a une idée fixe : devenir instituteur, comme son papa. Lorsque ses économies le lui permettent, il se présente à Hauterive. Il a 36 ans et on est en 1893. En première année, appelée division inférieure, il est sixième ex æquo avec le futur inspecteur Jules Barbey, dans une classe qui compte trente-trois élèves ! En quatrième année, l'effectif a passé à dix-neuf élèves. Jacques Hauswirth est septième ex æquo avec quatre camarades. Dans le chapitre intitulé *Gymnastique, chant et musique : vicissitudes*, est reproduite une partie de la lettre qu'il a osé adresser au directeur de l'Instruction publique au sujet de la gymnastique.

Dans ses souvenirs d'Ecole normale datés de 1952, Antonin Bondallaz, instituteur à Fribourg décrit son camarade Hauswirth :

Par économie - ses moyens étant réduits à leur plus simple expression - il n'hésitait pas à faire à pied le parcours Hauterive-Montbovon ou vice-versa. Il occupait le temps de ses vacances comme garde-génisses ou armailli dans les alpages de la Haute-Gruyère. Portant une barbe hirsute, exempt de toute prétention à l'élégance vestimentaire, avec sa démarche de « porte-boille », il attirait forcément la curiosité quand on le voyait déambuler placidement au milieu de nous dans nos excursions hebdomadaires. On l'aurait pris aisément pour le papa de l'un d'entre nous. Excellent chrétien, patriote ardent, il avait la vraie foi du charbonnier, se fâchant tout rouge lorsqu'on se permettait en sa présence de mettre en doute la réalité des principales légendes de notre histoire nationale. Très respectueux de la discipline, il se pliait sans difficulté aux exigences du règlement intérieur de la maison, désapprouvant vertement toute incartade ou espièglerie commises autour de lui.

Jacques Hauswirth a 40 ans lorsqu'il reçoit son brevet d'instituteur. Dans sa vie de régent qui a duré 27 ans - à Albeuve au début, puis de longues années à Motélon - il est demeuré le même

qu'à l'Ecole normale : zélé, pieux, original. Et doué pour le chant, avec une belle voix de ténor.

Sources : *Bulletin pédagogique*, 1^{er} février 1925 ; *Souvenirs de l'Ecole normale d'Hauterive*, par Antonin Bondallaz, manuscrit destiné au Faisceau mutualiste du 1^{er} octobre 1952 (BCU, Fonds Gérard Pfulg)

12. Firmin Jaquet, instituteur et botaniste

Firmin Jaquet est né à Grenilles en 1858. En 1878, il peut mettre fin à son activité de domestique de campagne à Granges-Paccot, qui a duré six ans. Le pécule économisé lui permet enfin d'entrer à Hauterive. Il y acquerra la passion de la botanique. En 1881, il commence sa carrière d'enseignant à Grangettes où il constitue son premier herbier. Il sera ensuite régent à Botterens puis, durant vingt-quatre ans, à Châtel-sur-Montsalvens où il y deviendra « le botaniste du val de Charmey », et enfin à Granges-Paccot.

Tout au long de sa carrière, le culte de la botanique ne le quitte pas. Malgré des conditions pécuniaires très difficiles et sa nombreuse famille - il aura quatorze enfants - Firmin Jaquet passe et repasse dans les vallées et les montagnes de nos Préalpes, herborisant avec passion. Une passion qu'il fait partager à ses collègues grâce au *Bulletin pédagogique*. Il y publie des articles que ses collègues doivent trouver un peu trop savants. Un exemple tiré de son excursion botanique dans la chaîne des Morteys, décrite dans le *Bulletin* au début de 1916 :

(...) Remontons d'abord de quelques pas le vallon qui conduit au col de Petzernetz. Voici déjà une riche colonie d'*Allium Victorialis*, la racine à neuf chemises des montagnards, et les gros capitules noirs couronnés d'or du *Crepis montana*. Gravissons le massif par le sentier tortueux mais fort aisé des Charmilles. En une heure, nous atteignons le Plan-des-Eaux, vaste plateau incliné, vrai jardin suspendu, qui s'appuie à l'ouest à la pointe de l'Ecri. C'est ici la partie la plus élevée et la plus sauvage de nos Alpes, la retraite favorite des marmottes dont les sifflements stridents retentissent dans les rochers déserts. Ces pointes audacieuses touchent à 2400 m. (...) Ici nous allons nous réjouir ensemble. Voici d'abord par milliers d'individus le mignon petit *Chrysanthemum alpinum* et, par tapis compacts, *Salix herbacea* et *Luzula spadicea*. Le *Hieracium piliferum* est ici abondant et y prend une teinte presque orangée. En grim pant vers la pointe de l'Ecri, nous trouvons le rarissime *Juncus Jacquini* et, au bout de quelques instants de recherche, une toute petite colonie de *Salix serpyllifolia*, vrai pygmée des arbustes alpins. Le sommet et ses abords sont tapissés d'Alchémilles : *Hoppeana*, *tenuis*, *straminea*, *flabellata*, *incisa*, *glaberrima*. Sur la plate-forme d'un certain roc, en un seul point, la plus rare graminée de nos Alpes a élu domicile : c'est *Trisetum subspicatum* (...).

Firmin Jaquet poussera plus loin ses investigations : dans les Alpes, le Jura, les Alpes françaises, le littoral méditerranéen, la Ligurie, les Apennins, la Corse... Il a pu ainsi enrichir les collections du Musée et effectuer des échanges fructueux avec des spécialistes français, espagnols, italiens.

Il était en relation avec les botanistes les plus célèbres d'Europe, et même d'Amérique. En 1918, il est entré au service du Musée d'histoire naturelle. Le 15 novembre 1921, il est proclamé docteur honoris causa de l'Université de Fribourg. En 1930 est publié son *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du canton de Fribourg et des contrées limitrophes*, qui recense 1784 espèces. L'herbier de Firmin Jaquet, avec ses 15 000 plantes, a été légué au Musée d'histoire naturelle. Le botaniste a publié de très nombreux articles dans *La Liberté*,

L'Ami du peuple, le *Bulletin de la société fribourgeoise des sciences naturelles*, le *Bulletin pédagogique*. Le Dr h.c. Firmin Jaquet est décédé le 28 janvier 1933.

Sources : NEF 1934 ; *Bulletin pédagogique* 1^{er} décembre 1921 et 1^{er} mars 1933

13. Hyacinthe Currat, inspecteur jusqu'à l'âge de 74 ans

Hyacinthe Currat détient le record de longévité des inspecteurs scolaires. Il a occupé cette fonction durant trente-cinq ans, jusqu'à son décès survenu le 14 avril 1931. Il était dans sa 74^e année. Né à Grandvillard en 1858, il obtient son brevet en 1876. Il est le premier de la classe dite supérieure... mais il a dû en suivre les cours durant deux ans, à cause de difficultés rencontrées en mathématiques. Currat aura donc passé trois années à Hauterive, une dans la classe moyenne, deux dans la classe supérieure. Après vingt années d'enseignement à Morlon, Hyacinthe Currat devient inspecteur de la Veveyse, en 1896. Dix ans plus tard lui est confié l'inspection de la Gruyère, en remplacement de François-J. Oberson. Il sera inspecteur jusqu'à sa mort, survenue le 14 avril 1931, dans sa 74^e année. Quatre jours avant son décès, il visitait encore des classes en ville de Bulle.

L'article nécrologique que rédige Eugène Coquoz pour les NEF de 1932 rappelle notamment la fête donnée en son honneur en 1926, en présence du conseiller d'Etat Georges Python, pour célébrer le cinquantenaire de son activité pédagogique. Eugène Coquoz décrit ainsi son ancien inspecteur : *Il était avant tout un praticien. Il ne recherchait que dans les faits observés les règles de l'art d'enseigner. (...) Ce n'est pas lui qui serait allé d'école en école colportant les recettes infaillibles de la pédagogie dite nouvelle. S'il était traditionaliste, il n'était point routinier et savait se renseigner et rompre avec le passé quand cela était nécessaire.*

Hyacinthe Currat, au début du XX^e siècle, a été un ardent défenseur de la méthode de concentration proposée par Horner. En janvier 1908, il rappelle dans l'un de ses articles du *Bulletin pédagogique* que les manuels de grammaire ont été supprimés en Veveyse dès 1897. Il assure que la méthode inductive, partant des exemples du livre unique, comme les exercices créés par le maître ont contribué au succès des écoles de la Veveyse.

Sources : NEF 1932, Notes prises dans des *Bulletins pédagogiques* du début du XX^e siècle

14. Le curé-doyen Elie Bise

Elie Bise est un Broyard de Murist, né en **1858**. Il fait partie de la promotion 1874 de l'Ecole normale d'Hauterive. La même année, il est nommé régent à Villaz-St-Pierre. Pas pour longtemps, car le directeur d'Hauterive Félicien Gillet et l'aumônier Raphaël Horner ont remarqué la valeur de ce premier de classe. Ils l'appellent à l'Ecole normale en 1877 où il remplace le professeur démissionnaire Maurice Progin. Mais Elie Bise est attiré par la vie religieuse. Il poursuit bientôt ses études au Collège St-Michel, puis au Grand Séminaire où il entre en 1881. Prêtre dès 1885, il s'en va à Bottens pour une année en qualité de vicaire. L'année suivante, il est nommé curé de Vuisternens-en-Ogoz. Il y restera près d'un demi-siècle, jusqu'à son décès en 1934.

A côté de son ministère, le curé Bise a beaucoup écrit : des articles dans divers journaux et revues diocésaines, un livre sur *La Paroisse de Murist et la seigneurie de la Molière*, paru en 1910, un recueil de poésies intitulé *Au pays du cœur*, des essais poétiques sur *Les gloires de la patrie*. Dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} juin 1912, Jean Risse se livre à une élogieuse

analyse de *Au pays du cœur*. L'abbé Bise est - entre autres - le parolier du chant patriotique *O Suisse, ô ma patrie*, mis en musique par l'abbé Bovet. (De la poésie où le temps a creusé des rides...) Les *Bulletins pédagogiques* des années qui gravitent autour de 1910 sont parsemés de ses poèmes, ou de ceux de Fernand Ruffieux, de Joseph Michel ou de Léon Pillonel. Le 15 novembre 1927, l'abbé Bise présente dans le *Bulletin* un article de neuf pages sur les locutions « vicieuses » - héritées souvent du patois - recueillies dans les conversations ou les compositions des élèves. Le curé Elie Bise a aussi rédigé au jour le jour, pendant 45 ans, les faits marquants de la vie à Vuiternens-en-Ogoz. De 1912 à 1932, il fut Doyen du décanat St-Prothais.

Sources : NEF 1934 ; Bulletin pédagogique du 1^{er} mars 1933 et Bulletins cités

15. Le pédagogue et directeur Léon Genoud

Une petite frange de toute catégorie humaine brille au-dessus de la moyenne. On y trouve les plus audacieux et les plus entreprenants. En compte-t-on, dans une région, plus de deux ou trois par siècle ? Quand ils se trouvent dans le corps enseignant, il s'agit souvent de gens dont beaucoup se méfient. Ils sont considérés comme des « dérangeurs » par les consensuels impénitents. Dans ce métier, il ne faut en effet pas avoir trop d'idées nouvelles. Léon Genoud en a eu ! Il est sans conteste l'un des pédagogues qui a le plus marqué l'Ecole fribourgeoise.

Volontaire, ambitieux, trublion parfois, Léon Genoud se voua à améliorer l'Ecole fribourgeoise. Les dernières décennies ont estompé sa mémoire. Essayons de la raviver.

Un régent qui dérange

Trajectoire extraordinaire que celle de cet homme, né le 24 avril **1859** à la scierie de Remaufens. A 15 ans et demi, le 1^{er} octobre 1874, Léon Genoud entre à l'Ecole normale d'Hauterive, directement en deuxième année. En troisième et dernière année, il n'a pas de notes dans le *Catalogue* : il a quitté avant la fin de l'année... A 17 ans et demi, le 5 septembre 1876, il obtient néanmoins son brevet d'instituteur. La même année, il est régent à Villariaz. Il y reste un an, le temps d'écrire durant ses loisirs l'histoire de ce village glânois. L'ouvrage qui compte 58 pages est publié en 1877. Léon Genoud a 18 ans. On le retrouve à Montbrelloz les deux années suivantes. Il y rencontre de graves difficultés. Des légèretés amoureuses dues à sa jeunesse ne lui sont pas pardonnées. Puni, suspendu pendant un an, il ne se laisse pas abattre. Il arrive à Onnens le 18 septembre 1879. Il gardera ce poste jusqu'en 1888. Neuf riches années ! Secrétaire des instituteurs du IV^e arrondissement, il se fait remarquer par ses interventions progressistes continuelles qui dérangent des collègues cramponnés à la tradition. Genoud voue toutes ses forces et tout son talent de persuasion à la création d'une Exposition scolaire, qui n'est autre qu'un Centre de documentation avant la lettre. Elle voit le jour le 6 février 1884. D'Onnens partent des lettres aux quatre coins du monde, afin de rechercher un matériel varié et de qualité. C'est à Fribourg, au rez-de-chaussée du Pensionnat, que s'ouvre cette Exposition scolaire permanente - appelée bientôt Musée pédagogique - destinée à sortir l'école de l'ornière de la tradition.

Le régent d'Onnens, parallèlement à sa passion pour la découverte de méthodes avant-gardistes et de matériel d'enseignement, publie un manuel de comptabilité et s'adonne à sa passion du dessin à ses moments perdus. L'un de ses tableaux, qui représente l'ancienne église d'Onnens, orne aujourd'hui une pièce de la cure de ce village. Dès 1886, il manifeste son vif intérêt pour la promotion de l'artisanat et l'amélioration des apprentissages. En 1886 et 1887,

il suit des cours pour maîtres d'enseignement professionnel à Winterthur. Le Conseil d'Etat l'envoie en Allemagne du Sud, afin qu'il se renseigne sur les méthodes utilisées dans la formation des apprentis.

Premier gérant du Matériel scolaire, géographe

Le 24 mars 1888, Léon Genoud est nommé premier gérant du Dépôt du matériel scolaire, dépôt qui est une adjonction de l'Exposition scolaire. A la création du « Matériel scolaire », les libraires se déchaînent et crient à la concurrence étatique ! Mais Georges Python sait convaincre le Grand Conseil. Genoud ne conservera la gérance du Matériel scolaire que durant une année. Il gardera la responsabilité de l'Exposition scolaire. Parallèlement à sa passion pour les méthodes d'enseignement, pour la comptabilité, le dessin et la formation des apprentis, il se spécialise en géographie. Il fait éditer en 1894, chez Kümmerly, une carte scolaire du canton de Fribourg dont la partie inférieure présente un panorama pris du plateau de Lovens. Cette carte est accompagnée d'un exposé méthodologique de géographie locale et cantonale. Ce livre contient de précieux renseignements sur la vie à Onnens à la fin du XIXe siècle. Quelques pages sont consacrées à la confection de reliefs. Prolifique, Genoud publie de nombreux articles, tant dans le Bulletin pédagogique que dans diverses revues suisses et étrangères. Il entretient d'incessants contacts avec différents pays. Il se rend notamment à l'Exposition scolaire de Chicago. Sa passion pour le dessin et la pression qu'il exerce contribuent au renouvellement de l'enseignement de cette branche à l'Ecole normale d'Hauterive. Grâce à Léon Genoud, des instituteurs ont pu aussi se former à l'enseignement des travaux manuels, tout spécialement dans des cours normaux suisses auxquels il collaborait.

Directeur du technicum cantonal de Fribourg

Dans le domaine de la formation professionnelle, à laquelle il se donne sans compter, il se fixe quatre objectifs : 1. lancer une campagne de presse sur la nécessité de l'essor industriel 2. développer les cours professionnels 3. établir un musée-exposition des arts et métiers avec bibliothèque 4. encourager le développement des métiers et de la petite industrie familiale (les PME d'aujourd'hui).

Genoud crée le Musée industriel, dont le règlement est élaboré en 1896. Il s'agit de la première institution organisatrice de cours professionnels. Visionnaire, il ne se limite pas à se morfondre sur les carences de la formation professionnelle, il secoue les décideurs, il agit. Il publie aussi des articles sur la formation professionnelle, dans divers journaux dont le *Bulletin pédagogique*. Le 13 avril 1916, il lance dans le *Bulletin* un encouragement aux parents et au corps enseignant intitulé *Pour encourager les enfants des écoles à apprendre un métier*. (Bon nombre des quelque 50 métiers énumérés ont aujourd'hui disparu.) Et les progrès vont bon train ! Dès 1900, le Musée organisera également des cours pour les patrons. Et des expositions ! Soit Genoud les organise à Fribourg, soit il met sur pied la participation de Fribourg à des expositions en Suisse et à l'étranger.

Persévérant, sûr d'œuvrer pour le bien de son canton, Genoud atteint les buts qu'il s'est assignés. En 1893, le Conseil fédéral le délègue à l'Exposition de Chicago sur la formation professionnelle. En 1894, en sa qualité de président de la Société des arts et métiers, il entre au comité central suisse de cette institution. En 1896, est créée une Ecole des arts et métiers, qui deviendra le Technicum cantonal en 1901. Cette école, dont Genoud est le premier directeur, regroupe les divers cours professionnels existants. Genoud en ouvre de nouveaux. C'est lui qui appelle le peintre Ferdinand Hodler pour y donner des cours. Le conseiller d'Etat Georges

Python lui confie la tâche de se documenter sur la formation professionnelle dans divers pays étrangers. Il se rend notamment en Autriche et en Hongrie. Il joue aussi un rôle de premier plan dans la promotion de l'enseignement ménager et participe activement à l'organisation des congrès internationaux de Gand, Paris et Rome.

Léon Genoud avait aussi l'honneur d'être le directeur de l'Office international de l'enseignement ménager. Enfin, l'ancien instituteur d'Onnens fut un pionnier dans le domaine des œuvres de bienfaisance : initiateur d'une société pour enfants indigents, membre zélé de la Conférence de St Vincent de Paul, créateur d'un fonds cantonal d'apprentissage, promoteur de l'Œuvre de la protection de la jeune fille, secrétaire cantonal de Pro Juventute. En sa qualité de député au Grand Conseil, il est notamment intervenu en 1916 pour rendre obligatoire l'assurance maladie des enfants.

Léon Genoud est mort subitement à Fribourg le 13 février 1931.

Sources : NEF 1932 ; J.M.Barras, Onnens, chroniques et souvenirs, 1996 ; Michel Millasson, Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, 2001 ; Bulletin pédagogique 1^{er} mai 1931, 1^{er} juin 1931, 1^{er} juillet 1931

16. Albert Duruz, dit Solandieu

Albert Duruz, bien qu'il n'ait pas enseigné dans une école primaire fribourgeoise, mérite une mention. Son biographe précise qu'il a passé les premières années de sa vie à Estavayer-le-Lac, où ses parents possédaient une brasserie florissante et l'Hôtel de la Fleur de Lys. Il est né le 16 octobre **1860**. Son père, Claude Duruz, avait été au service du roi de Naples, dans le régiment de Sury.

Le *Catalogue* de l'Ecole normale des années scolaires 1874-1875 et 1875-1876 précise que, originaire de Murist, Albert Duruz habite Montet. Comme la ligne de chemin de fer Fribourg-Yverdon est en construction - elle sera terminée en 1877 - Albert et ses condisciples des villages proches d'Estavayer se rendent parfois à Hauterive à pied. Le *Catalogue* nous donne les noms des Broyards de cette région qui ont probablement effectué ce trajet avec lui : Louis Pillonel et Amédée Vez, de Seiry, Alfred Vollery, de Nuvilly, Lucien Torche, de Franex, François Fivaz, de Frasses, Joseph Ballif, d'Aumont. Trajet peu fréquent car, du 15 octobre à Pâques, il n'y avait pas de vacances. Les congés se limitaient à environ deux mois en été et dix jours à Pâques.

Albert Duruz effectue des stages dans des études d'avocat, puis au greffe de la Justice de paix de Dompierre, avant de partir à Paris où le pousse son goût pour la littérature. Il y demeure de 1879 à 1885 et y rencontre des écrivains tels que Victor Hugo, Jules Verne, Albert de Mun. Ce dernier, moins connu, fut l'un des plus vigoureux champions des idées conservatrices et de la foi catholique, un orateur parlementaire et un conférencier remarquable devenu académicien. *La Liberté* du 15 et 16 octobre 1960 parle encore de l'amitié scellée à Paris entre Albert Duruz et François Coppée, poète parnassien, auteur dramatique, conteur, membre de l'Académie française.

De retour en Suisse, Albert Duruz se met pour de nombreuses années au service des chemins de fer. Son amour pour le Valais - où il avait épousé Marie Hänni, sœur de l'organiste et tante de celui qui sera le conseiller fédéral Roger Bonvin - lui fait refuser le poste de chef de gare à

Fribourg. En 1914, il quitte les chemins de fer pour revenir à l'enseignement. Il est nommé professeur d'histoire et de littérature au Collège de Sion.

Durant 50 ans, Albert Duruz a multiplié les publications, sous le pseudonyme de Solandieu. Il a pris tour à tour la plume du poète, de l'historien, de l'homme de lettres et de théâtre, de journaliste. Ses articles paraissent dans divers journaux romands. En qualité de rédacteur en chef du *Journal des stations du Valais*, il est à l'origine de l'essor touristique de ce canton. Quelques-uns de ses ouvrages : *Les châteaux valaisans*, *Le Valais pittoresque*, *Par les sentiers (recueil de poèmes)*, *Pensées et maximes*. En 1998 a été réédité son ouvrage réservé aux *Légendes valaisannes*, publié en 1919. Il est également l'auteur d'une opérette, *Le carnaval de Savièze*.

Albert Duruz a été décoré des Palmes académiques, de la Légion d'honneur, de l'Ordre de la couronne de Belgique. En 1936, il est venu s'installer à Fribourg. *La Liberté* le décrit déambulant en ville : « ... large moustache, lorgnon à cordon sous le chapeau noir, col cassé, ruban rouge à la boutonnière ». Il est mort le 18 juillet 1945.

Sources : NEF 1945-46 ; *La Liberté* du 15/16 octobre 1960

17. Pierre Demierre, directeur de l'école secondaire de Bulle

Pierre Demierre, fils et petit-fils d'instituteur, est né à Mézières en **1862**. Après quatre ans de classes littéraires à l'école secondaire de Romont, il fait ses humanités à St-Maurice. Grâce à ce solide bagage intellectuel, il ne fréquente l'Ecole normale d'Hauterive que durant deux ans, avant de recevoir son brevet en 1881. Demierre est premier de classe. Il est successivement instituteur à Villargiroud, Vuisternens-devant-Romont, Vuadens et Bulle où il arrive en 1888. Nommé à l'école secondaire de cette ville en 1899, il en assume la direction dès l'année suivante. Il la conservera jusqu'en 1914. Il abandonne ce poste pour des raisons de santé, mais reste professeur. Pierre Demierre s'est montré exigeant en tout, mais spécialement dans l'enseignement du français. Le système de corrections qu'il infligeait à ses élèves, s'il les faisait souffrir, était gage de progrès. Son biographe Joseph Ackermann note que « *sous sa direction, l'établissement acquit même une véritable réputation dans le monde de l'enseignement secondaire* ».

Pierre Demierre est décédé le 8 avril 1929. Il était père de neuf enfants.

Sources : NEF 1930 ; *Bulletin pédagogique* 1^{er} mai 1929

18. Emile Gremaud, chef de service au DIP

Emile Gremaud, de Siviriez, est né le 26 décembre **1862**. Sorti d'Hauterive en 1880, il est régent dès l'automne à Rueyres-Treyfayes. Appelé bientôt à Fribourg, il enseigne à l'école de l'Auge, puis à celle du Bourg. Instituteur considéré comme « modèle », cet ancien collaborateur du chanoine Joseph Schorderet est appelé à l'Instruction publique par Georges Python en 1902. Il sera son second jusqu'à la mort de ce conseiller d'Etat survenue en 1927. Gremaud poursuivra ensuite son activité de chef de service avec Ernest Perrier. Au départ du directeur de l'Instruction publique au monastère de la Pierre-qui-Vire en 1932, Emile Gremaud - qui prendra sa retraite à la fin de 1933 - est devenu le collaborateur de Joseph Piller.

Gremaud a écrit de nombreux articles dans *l'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, dans *La Liberté*, dans *L'Almanach catholique* dont il fut le rédacteur.

Dès avril 1927 et jusqu'en novembre 1928, Emile Gremaud s'est livré dans le *Bulletin pédagogique* à une étude exhaustive à la gloire de l'œuvre de Georges Python. Dans le *Bulletin* de décembre 1928, Eugène Dévaud réserve un article élogieux à ce long panégyrique :

Après avoir lu la suite des articles parus, depuis bientôt deux ans, dans notre Bulletin pédagogique, sur l'œuvre scolaire de M. le conseiller d'Etat Georges Python, nous nous félicitons de nous être adressé, pour les écrire, à celui qui fut pour le regretté Directeur de l'Instruction publique le plus dévoué des secrétaires, le plus discret des confidents, nous osons dire : un ami. Nul mieux que M. Emile Gremaud n'était à même de décrire tout ce que le grand homme d'Etat fribourgeois a réalisé en faveur d'une meilleure formation intellectuelle de notre jeunesse. Depuis plus de trente ans, n'a-t-il pas besogné jour pour jour en intime collaboration avec son chef vénéré ? Aussi, la riche et sûre documentation de chacun de ses chapitres, l'exactitude précise des détails, font de cette étude une contribution extrêmement précieuse pour l'historien futur qui s'attellera à la biographie de Georges Python. Et qui n'a pas été touché par le ton de profonde admiration, d'affectueux attachement qui anime chacune de ses pages ? (...)

Emile Gremaud est décédé le 4 mars 1946.

Sources : NEF 1947-48 ; *Bulletin pédagogique* cité

19. L'abbé Fridolin Brülhart

Le nom de Fridolin Brülhart est connu des historiens qui s'intéressent à l'histoire locale. Il est en effet l'auteur de *La seigneurie et la paroisse de Font*, Imprimerie Fragnière 1905 ; *La seigneurie de Montagny*, Annales fribourgeoises 1925, 1926, 1928, 1929 ; *Saint-Aubin*, Imprimerie Butty, 1932. Il a rédigé et annoté les *Annales d'Estavayer* de Dom Philippe Grangier, publication de l'Imprimerie Butty en 1905. Des notes manuscrites sur *Rueyres-les-Prés* sont la propriété de l'auteur de ces pages. En 1907, Brülhart a publié une *Etude historique sur la littérature fribourgeoise*, Imprimerie Saint-Paul, 1907. Il fut aussi collaborateur du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS) et héraldiste.

Fridolin Brülhart - d'origine singinoise - est né à Dompierre le 14 février 1863. En 1880, après trois années passées à l'Ecole normale d'Hauterive, il obtient son brevet. Il est successivement nommé régent au Châtelard, puis à Villars-sur-Glâne. Conseillé par l'abbé Horner, il change rapidement d'orientation. Ses études complétées, il fréquente le Grand Séminaire. Le cardinal Mermillod le consacre prêtre avec quatre autres condisciples à la chapelle de l'évêché le 25 juillet 1890. Lors de sa première messe, un quatuor de séminaristes chante une messe à quatre voix : c'est un fait exceptionnel à cette époque. Vicaire de la paroisse de Saint-Jean à Fribourg, puis de celle d'Estavayer-le-Lac, il est déjà nommé curé de Font en décembre 1891. Il y demeurera 20 ans. De 1911 à son décès survenu le 4 octobre 1938, il exerce son ministère en qualité de chapelain à Saint-Aubin. Il seconde le curé, s'occupe des catholiques dispersés dans tout le Vully fribourgeois, dessert la chapelle des Friques, donne les leçons de catéchisme aux plus petits, confesse. Durant la mobilisation de 1914-1918, il n'hésite jamais à « tomber » sa soutane pour remplacer quelque paysan mobilisé en vaquant aux travaux des champs. Le curé Maurice Villard, son biographe, nous dit qu'il a laissé près de trois mille pages de notes historiques.

L'abbé Dr Julien Favre, l'excellent professeur de français à Hauterive, publie dans le *Bulletin pédagogique* une intéressante critique de l'ouvrage de Brülhart intitulé *Etude historique sur la littérature fribourgeoise*. Il relève des prises de position étonnantes du prêtre-historien. L'abbé Favre note, entre autres exemples : « *A propos de Louis Bornet, M. Brülhart observe que le patois offre aux lettres très peu d'intérêt. Cette insipide prose patoise, dit-il, que certains journaux publient hebdomadairement, nous semble bien inutile ; elle sert pourtant à amuser quelques badauds désœuvrés* ». On peut renvoyer le lecteur à l'opinion émise dans ces pages par Jean Risse au sujet du patois !

Sources : NEF 1939 ; Bibliographie du canton de Fribourg, 1982 ; Bulletin pédagogique 1^{er} février 1908

20. Alexis Rosset, un régent entreprenant et polyvalent

La personnalité d'Alexis Rosset montre l'influence qu'un régent entreprenant et novateur peut avoir dans un village. Enfant naturel, il est né à Montagny-la-Ville en 1863. En 1877, il entre à l'Ecole normale d'Hauterive. Après trois ans d'étude - il sera toujours le premier sur plus de vingt élèves que comptait sa classe - il obtient son brevet d'enseignement. Deux de ses condisciples durant les trois années passées à Hauterive sont l'abbé-historien Fridolin Brülhart et le chef de service de l'Instruction publique Emile Gremaud, bras droit de Georges Python. Lorsque Alexis Rosset était en division supérieure - 3^e et dernière année - il avait comme camarade dans la division inférieure celui qui sera son curé de Prez-vers-Noréaz de 1907 à 1915, Henri Marion, le bouillant curé décrit dans mon ouvrage *Prez-vers-Noréaz*. L'abbé Marion sera ensuite responsable de la paroisse de Neuchâtel pendant dix ans.

Alexis Rosset est nommé à Prez-vers-Noréaz en 1880. Il n'a que 17 ans ! Le syndic François Rothery se charge d'aller le chercher à Montagny avec un char et deux chevaux, le mardi 2 novembre 1880. Le traitement du nouveau régent est fixé à 750 fr. par an, un moule de bois de sapin, 20 fr. en indemnité pour remplacer le parchet et le jardin prévus par la loi. Prez ne compte qu'une seule classe, qui réunit tous les garçons et toutes les filles en âge de scolarité. En 1887, le Conseil acceptera le principe du dédoublement de la classe unique du régent Rosset, qui compte 85 élèves, soit 44 garçons et 41 filles de tous les degrés de la scolarité. Le 25 juillet 1910, le Conseil communal prend acte de la lettre de démission d'Alexis Rosset, instituteur. Ce dernier remercie la commune de tout ce qu'elle a fait pour l'instruction populaire durant les 30 années où il fut le régent de Prez, tout spécialement la création d'une deuxième classe en 1887, puis l'ouverture d'une classe inférieure en 1899. Alexis Rosset a été un régent exigeant, qui insistait sur ce qui était jugé essentiel : de solides bases en français et en mathématiques et l'inculcation de principes religieux et moraux. Dans le Règlement des écoles primaires de 1876, sur 25 heures de cours hebdomadaires, on compte 17 heures pour le français, l'arithmétique et la religion...

Le secrétaire communal et paroissial, le musicien

A partir du 30 janvier 1881 et jusqu'au 23 avril 1899, Alexis Rosset occupe la fonction de secrétaire communal. De 1888 à 1900, il est en plus secrétaire paroissial. Le développement de la Caisse d'épargne l'obligera à abandonner ces fonctions.

Les procès-verbaux rédigés par Alexis Rosset sont un modèle du genre. Ecriture anglaise, impeccable, rédaction précise, mot propre. Un exemple. Il faut doter la « cage » de la pompe d'un plancher. Alexis Rosset écrit : « *On propose de planchéier au plus tôt la case de la pompe.* »

Le régent doit en outre diriger le chant d'église et tenir l'orgue. A son décès, dans l'article nécrologique publié dans *La Liberté*, on peut lire qu'Alexis Rosset a été, en collaboration avec le curé doyen Raboud, de Courtion, l'un des principaux promoteurs du mouvement cécilien destiné à restaurer le chant d'église. A côté de ses qualités de musicien - il réorganisa et dirigea aussi la fanfare de 1901 à 1910 - il a manifesté un dynamisme et un esprit d'entreprise hors du commun.

Le fondateur de la Caisse d'épargne

En cette fin du XIX^e siècle, le projet de fonder une institution d'épargne préoccupe l'instituteur de Prez depuis un certain temps. L'épargne est dans l'air du temps. Il a tout d'abord organisé avec ses élèves un *club d'épargne scolaire...* pour se faire la main. Puis il s'entoure d'une commission provisoire qui ne juge pas opportun de choisir le système Raiffeisen. Alexis Rosset a rédigé un projet de statuts de la future Caisse d'Epargne, adopté le 23 décembre 1896 par l'assemblée bourgeoisiiale. La nouvelle *banque de Prez* sera vouée à un bel avenir. Alexis Rosset la développera - non sans quelques tracasseries de l'Etat dans les premières années - jusqu'à sa mort en 1932.

L'homme tourné vers l'avenir

Alexis Rosset a été un homme de progrès. Les procès-verbaux du Conseil communal et des assemblées en témoignent. Quelques exemples :

Le 9 mars 1902, l'assemblée accepte le principe de la lumière électrique. Le régent Alexis Rosset et le docteur Victor Nicolet sont les ardents défenseurs du nouvel éclairage. Ils se chargent de prendre les contacts nécessaires pour obtenir des renseignements complémentaires.

Le 27 janvier 1905, Alexis Rosset propose au Conseil communal d'examiner l'éventualité de l'installation du chauffage central à l'école. Il recommande d'aller voir cette installation à la brasserie Peier, à Fribourg. (Cette brasserie était tenue par Alexandre Delley, son camarade d'Hauterive ; voir ci-après.) Arguments de M. Rosset : la commune économiserait du bois car un wagon de coke suffirait ; le coût de l'installation n'excéderait pas 2000 fr. Deux membres du Conseil se rendront à la brasserie Peier. On hésite, on temporise. Le sujet est de nouveau abordé en Conseil communal le 2 novembre 1908. Le chauffage central pourrait être installé l'année suivante, à condition que la classe inférieure ait une salle au château. Le projet trop novateur à cette époque restera sans lendemain.

En 1904 déjà, Alexis Rosset souhaite l'ouverture d'une école ménagère dont il pressent les bienfaits. Dans une lettre adressée à l'Instruction publique, il se plaint de l'inertie des autorités communales, trop lentes à son goût. « *Les gens de Prez sont bons, mais mous* », écrit-il à la direction de l'Instruction publique. Le 10 octobre 1912, Alexis Rosset, étudie la possibilité de créer un tram routier - voiture postale - de Rosé à Sédeilles, qui remplacerait la diligence hippomobile mise en service dans les années 1890. Ce sera chose faite... en 1925.

Le père de famille

Alexis Rosset a épousé une jeune fille de Prez, Hélène-Berthe Rothery, dite Albertine. Les malheurs ne leur furent pas épargnés. Plusieurs enfants moururent en bas âge, dont l'un dans

un tragique accident. En cette fin du XIX^e et début du XX^e siècle, le taux de mortalité infantile était en effet très élevé.

En parlant d'Alexis Rosset, les rares personnes qui l'ont connu - ou celles qui en ont entendu parler - évoquent le « bon régent », son domaine agricole, le bureau postal dont il fut, en 1894, le premier responsable, l'épicerie et le commerce de chaussures qu'il avait ouverts, le banquier et toutes les « places » qu'il occupait dans le village, la paroisse ou le canton. Petit salaire, grande famille et esprit d'initiative hors du commun obligent !

Quelques-unes des autres charges assumées par l'infatigable Alexis Rosset :

De 1904 à 1913, il préside la Caisse de retraite du corps enseignant.

De 1911 à son décès, il est député au Grand Conseil.

De 1913 à son décès, il est censeur de la Banque de l'Etat.

Dès 1900, il est secrétaire-caissier de l'Hospice du district de la Sarine.

Le 9 avril 1917, Alexis Rosset est reçu bourgeois de Prez. Le syndic Jules Chollet le complimente avec chaleur : « *Régent, premier responsable de la Caisse d'épargne, conseiller communal, député, Alexis Rosset a toujours été le soutien de la commune, tant dans les affaires religieuses et morales que dans les affaires matérielles. Notre Caisse d'épargne si florissante et qui déjà a rendu d'innombrables services à la contrée, nous la devons à M. Rosset.* »

Alexis Rosset est décédé le 2 décembre 1932.

Sources : J.M. Barras , *Prez-vers-Noréaz, 2002 ; témoignages de sa famille*

21. Alexandre Delley, aubergiste

En 1880, parmi les dix élèves distingués de la division supérieure d'Hauterive figurent Alexis Rosset, Emile Gremaud, Fridolin Brülhart et Alexandre Delley. Ce dernier est né à Delley en **1863**. Avant de devenir aubergiste, il a enseigné durant 14 ans. Il a débuté à Porsel où il est resté jusqu'en 1888. Il est revenu ensuite dans son district, à Domdidier où - affirme l'auteur de sa nécrologie - il fit de la classe supérieure l'une des meilleures de la Broye. En 1895, pensant qu'il pourrait mieux subvenir aux besoins de sa famille en dirigeant un commerce, il a rejoint la capitale.

On le trouve successivement à la tête de trois restaurants, l'auberge des Maçons, le restaurant de Bellevue et enfin la brasserie Peier, dont il a restauré l'ancienne renommée. L'annuaire de la ville y mentionne déjà sa présence en 1903. Quelques renseignements sur le sujet de cette brasserie, disparue après la guerre 1939-1945. L'Annuaire de la ville et du canton de Fribourg situe cet établissement à la rue du Tilleul (ou rue du Pont-Muré) et indique : *Vins et bière de premier choix. Premier étage, vaste salle pour sociétés. Magnifiques peintures, style alt-deutsch.* Le magasin Hertig Fleurs, rue du Pont-Muré 24, près de l'horlogerie-bijouterie Vollichard, occupe aujourd'hui les locaux de la brasserie Peier. La salle du premier étage, avec ses fresques défraîchies datées de 1887, est occupée par le Service de presse de la police fribourgeoise.

Alexandre Delley a-t-il quitté l'enseignement pour des raisons politiques ? Non, car l'article que lui réserve *Le Fribourgeois* le décrit comme étant demeuré sa vie durant fidèle au parti conservateur.

Alexandre Delley est décédé le 27 mars 1915 à l'âge de 52 ans. Maurice, son fils aîné, fut directeur de l'École commerciale supérieure de Caracas, au Venezuela et actif dans le domaine de l'import-export. Il n'avait que 36 ans à sa mort survenue au Venezuela le 16 août 1921.

Sources : Le Fribourgeois, 30 mars 1915 ; Bulletin pédagogique, 15 avril 1915 ; NEF 1922

22. Joseph Andrey, commissaire général

Personnage important dans l'enclave de Surpierre, Joseph Andrey est né à Coumin-Dessous (commune de Chapelle, Broye), en **1864**. Il entre à Hauterive en 1882 et obtient son brevet trois ans plus tard. Régent à Ménières, il se sent attiré par la profession de géomètre. En 1892, il entre à l'école de géomètre de Winterthur. Après des années de formation théorique et pratique et divers stages, il obtient la patente fribourgeoise de géomètre en 1901. Jusqu'en 1905, Andrey travaille comme géomètre privé. Parmi les nombreux mandats qui lui sont confiés, mentionnons la surveillance de la reconstruction du village de Neirivue incendié en 1904, les études concernant le chemin de fer Fribourg-Morat-Anet, les mensurations cadastrales de Chapelle, Gillarens et Corserey... De 1905 à 1913, il est professeur à l'école des géomètres du Technicum de Fribourg. En 1908, le Grand Conseil le nomme commissaire général, en remplacement de Modeste Bise. L'une de ses principales occupations est l'introduction du nouveau système fédéral du Registre foncier. De 1911 à 1929, Joseph Andrey surveille la triangulation de tout le territoire du canton de Fribourg et la mensuration parcellaire de 41 communes. En 1929, « le Commissaire » - comme on l'appelait dans l'enclave de Surpierre - a pris sa retraite dans sa propriété de Coumin-Dessous. Il est décédé le 23 septembre 1947.

Source : NEF 1947-48

23. Jules Chaney, professeur de mathématique

L'article nécrologique consacré à Jules Chaney dans La Liberté indique qu'il est né à Romont en 1867. Le Catalogue d'Hauterive de 1884 - année où Jules Chaney a été élève du cours supérieur - mentionne Ependes comme son lieu de domicile. Après deux années d'enseignement à l'école primaire de Villars-sur-Glâne, Jules Chaney est appelé au Collège St-Michel en qualité de surveillant. Conjointement à son activité au Collège, il suit les cours des classes supérieures de l'École industrielle où il se distingue en mathématiques, dessin et dessin technique.

En 1892, il poursuit sa formation scientifique au Polytechnicum de Zurich. En 1893, il devient professeur de mathématiques au gymnase. Il enseignera cette branche au lycée dès 1922. Jules Chaney bénéficie d'une renommée où prédominent exigence et clarté. En 1925-1926, il publie un *Cours élémentaire de géométrie analytique*. Cet ouvrage est destiné aux élèves de la section latin-grec du lycée. Les qualités relevées de ce manuel de 206 pages : clarté, précision, élégance...

Jules Chaney est décédé le 6 mai 1930. Son enterrement a eu lieu en l'église du Collège le 9 mai.

Source : La Liberté, 7 mai 1930

24. Jules Corboz, instituteur et musicien

Fils de Louis Corboz, instituteur, Jules Corboz est né en **1869** à La Tour-de-Trême. Il accomplit ses études secondaires à Evian, avant d'entrer à l'Ecole normale d'Hauterive. A l'âge de 20 ans, après un stage d'une année à Delley - stage réglementaire de 1886 à 1895 - il occupe le poste de Sorens. Il y demeure dix ans, de 1889 à 1899. Il sera ensuite nommé à Broc, village auquel il restera fidèle durant vingt ans, jusqu'à sa retraite prise en 1919.

Jules Corboz, s'il disposait d'aptitudes remarquables pour le dessin, a mis surtout en évidence ses talents musicaux. Dès son arrivée à Broc, il prend la direction de *L'Harmonie*, une société de chant qu'il conduit au succès. Dès 1905, il la fait entrer dans le giron de la grande Fédération des chanteurs suisses et participe la même année à la fête fédérale de Zurich. *L'Harmonie* de Broc, sous sa houlette, concourra à plusieurs reprises sur le plan fédéral. Jules Corboz, qui est aussi organiste, dirigera également la chorale paroissiale *L'Echo des Marches, le Maennerchor-Frohsinn* à deux reprises, la fanfare *La Lyre* de Broc durant un certain temps, *L'Echo du Moléson* d'Epagny, et même la *Chorale* de Bulle dans un concours vaudois en 1909. Parmi ses compositions figurent des *Noëls*. On le compte parmi les fondateurs de *l'Association des chanteurs gruériens*.

Lors des fêtes de chant, Jules Corboz dirige souvent les chœurs d'ensemble. Une anecdote à ce sujet : il a joué un rôle de premier plan dans la diffusion du célèbre chant *La poya*. Le poème - *La nè chin va di montaniè* - est né dans les années 1880 sous la plume d'Etienne Fragnière, professeur au Collège St-Michel. Joseph Reichlen, le peintre et folkloriste renommé, a estimé qu'une mélodie venue du pays vaudois, apprise à ses élèves par Pierre Bovet, père de l'abbé, collait bien à ce poème. *La poya* fut publiée dans *La Gruyère illustrée* en 1894. Lorsqu'il était vicaire à Genève, entre 1905 et 1908, l'abbé Bovet a harmonisé ce chant. Le 22 mai 1910, *La poya* ainsi habillée pour quatre voix d'hommes fut interprétée pour la première fois, sous la direction de Jules Corboz. C'était à Bulle, lors d'une réunion des chanteurs gruériens. Un triomphe ! Etienne Fragnière, l'auteur des paroles, rapporte l'événement : « *Les auditeurs de ce concert se souviendront aisément du frisson qui les a saisis lors des premiers accords, et de l'enthousiasme frémissant qui a fait lever tout l'auditoire au bout de quelques mesures.* »

Jules Corboz est le père du musicien André Corboz, le grand-père de Michel, chef de chœur de renom international, de Yves, chef de chœur, de Philippe, organiste, de Jean-Pierre, inspecteur des écoles de la Gruyère, l'arrière grand-père de Benoît - Benett - dessinateur et auteur de musique moderne.

Jules Corboz est mort à Broc le 6 juillet 1935.

Sources : *La Liberté et Le Fribourgeois lors de son décès* ; internet www.poya2000.ch

25. Louis Grandgirard, professeur, directeur et paysan

Enfant, Louis Grandgirard a habité Estavayer-le-Lac, puis Bussy où il est venu après le décès de son père. Il est né en **1871**. En 1889, il entre à Hauterive, directement en division moyenne (2^e année) où il se classera deuxième sur vingt en fin d'année scolaire. Il garde le même rang au terme de l'année où il suit le cours supérieur. Louis Grandgirard est astreint au stage d'une année exigée à cette époque. Il l'accomplit dans la classe de Montbovon. Ses premiers postes ont été ensuite les écoles de Morens, puis de Bussy. Tout jeune instituteur, il est nommé président de paroisse. Dès 1898, il enseigne à l'école secondaire de Martigny. Grandgirard est

un passionné de mathématiques. Il les approfondit en autodidacte. En 1900, il est appelé au Technicum de Fribourg, puis à l'Ecole professionnelle de la ville dont il sera le directeur de 1918 à 1930. Cette activité ne l'empêche pas de donner des cours aux apprentis et aux membres de la Société suisse des commerçants, section de Fribourg.

Les *NEF* relèvent dans la notice biographique réservée à Grandgirard des propos tenus à son sujet :

Ceux qui, à la ville, le voyaient toujours pressé, donnant un nombre invraisemblable de cours, jugeaient une telle activité possible parce que le professeur allait ensuite se reposer dans sa campagne de Bussy. Cependant, ses voisins paysans tenaient le raisonnement inverse. Ils pensaient que, après les durs travaux agricoles auxquels il s'astreignait sans mesure, il devait se détendre en enseignant. En vérité, ce vrai Broyard fut un broyeur de travail. Pendant les travaux de la bonne saison, premier levé, lançant sa faux d'un geste ample, souple, régulier, il entraînaient tout le monde.

Le professeur-paysan, en sa qualité de président de la Société broyarde d'arboriculture, a mené campagne pour la rénovation des vergers et la vulgarisation des méthodes de fabrication du cidre doux.

Louis Grandgirard est décédé le 18 juin 1935, à l'âge de 64 ans, des suites d'un accident survenu le 7 avril précédent.

Source : NEF 1936

26 Maxime Berset, professeur à Hauterive

Celui qui allait passer 40 ans de sa vie à enseigner à Hauterive habite Rueyres-St-Laurent lorsqu'il s'inscrit à l'Ecole normale en 1888. Né le 5 décembre **1872**, il a donc 16 ans à son entrée dans l'ancien monastère. Il y fait merveille puisqu'il décroche toujours la première place dans les trois divisions - inférieure, moyenne et supérieure - que compte alors l'Ecole normale. En 1891, l'année où il obtient son brevet, on lit dans le *Catalogue* que sur 13 notes, il a neuf fois la meilleure note qui est 8. Les autres notes sont des 7... Maxime Berset fréquente l'Ecole normale à l'époque où la quatrième année est réservée à un stage. Il l'accomplit à l'orphelinat Marini, à Montet (Broye).

Maxime Berset a ses premiers contacts avec les normaliens lorsqu'il occupe le poste d'Arconciel, où les élèves d'Hauterive s'essaient à leurs premières leçons ou suivent une leçon modèle donnée par le maître de céans. Après trois années passées à l'école d'Arconciel, Maxime Berset est appelé à Hauterive en 1895. Il devient professeur et surveillant. Il enseigne surtout le français, la méthodologie, la pédagogie. L'abbé Denis Fragnière, qui fut son dernier directeur, dit de lui : « *Il avait le charisme du pédagogue et, qui plus est, le charisme de l'éducateur de futurs pédagogues. Cela correspondait à son tempérament calme et posé, à son esprit positif et méthodique, à son souci généreux, presque scrupuleux, mais toujours prudent, d'aider ceux avec qui il frayait.* »

En 1936, au moment de sa retraite, il vient s'établir à Lentigny. Jusqu'en 1961, il a assumé une part importante du travail de ses deux filles institutrices. « *Nous l'avons retrouvé plusieurs fois au temps de sa retraite - écrit l'abbé Fragnière - en train de faire l'école aux petits : c'était le père au milieu de ses enfants* ».

Maxime Berset s'est éteint à Barberêche, où enseignait l'une de ses filles, le 8 novembre 1962. Il a été inhumé à Bourguillon.

Sources : La Liberté 10 novembre 1962 ; Bulletin pédagogique 15 mars 1963

27. Isidore Verdon, régent puis administrateur ; son fils Pierre

Né à Dompierre en 1874, Isidore Verdon termine son Ecole normale en 1897. Il fait partie de la deuxième volée astreinte à quatre années d'Ecole normale. En 1898, il est nommé à Bulle où il va enseigner durant 27 ans, dont 14 dans la classe supérieure des garçons. Pédagogue de valeur, Verdon cherchait toujours à se perfectionner. Il fut l'un des premiers instituteurs fribourgeois à suivre les cours normaux suisses de travaux manuels, entre autres à Berne en 1911 et à La Chaux-de-Fonds en 1912. En des temps où l'enseignement intuitif était la colonne vertébrale de la méthodologie, il dota sa classe d'un important musée scolaire. Il a composé aussi un recueil grammatical qui fut en vigueur à Bulle jusqu'à l'introduction de la Grammaire fribourgeoise en 1925. Actif en dehors de l'école, il figure à Bulle parmi les fondateurs de la Mutualité scolaire. Il s'est fait apprécier comme responsable de la bibliothèque communale du chef-lieu gruérien. Dans l'article nécrologique publié dans le Bulletin pédagogique, Louis Maillard décrit les difficultés financières que rencontraient les régents de l'époque : « Il fallait que l'instituteur réalisât des prodiges d'ingéniosité et d'économie pour tenter d'attraper les deux bouts d'un budget dont le passif doué d'une voracité redoutable menaçait sans cesse un actif atteint d'une incurable anémie. »

En 1925, la direction de l'Instruction publique a appelé Isidore Verdon à Fribourg, en qualité d'administrateur du Dépôt central du matériel scolaire, qu'il a réorganisé et modernisé. Il est décédé subitement le 4 août 1935. Il n'avait que 61 ans.

Isidore Verdon était le père du journaliste, écrivain et polémiste **Pierre Verdon** (1903-1951). Ce dernier a obtenu son brevet à Hauterive en 1921. Il a poursuivi ses études à l'Université de Fribourg, puis à Paris, avant d'entamer une carrière littéraire et journalistique. Fauché par une voiture le 31 décembre 1938, Pierre Verdon est resté physiquement handicapé. Il a vécu dès lors à Rosé, dans sa maison qu'il avait nommée *La Métairie*. Une citation de ce non-conformiste, à qui ses amis écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens rendaient visite à Rosé : « *Je méprise les sournois, les tortueux, les cauteleux, les rampants. (...) Quand ils sont vaniteux, paresseux, incapables ou despotes, les politiques me dégoûtent jusqu'à la nausée et au vomissement* ».

Sources : NEF 1936 ; Bulletin pédagogique, 1^{er} octobre 1935 ; J.M.Barras, Avry et les Lettres, in Fanfarama, 1998

28. François Sermoud, professeur en Ukraine, puis fonctionnaire, patoisant

L'article nécrologique rédigé par Henri Naef dans les *Nouvelles Etreennes fribourgeoises* de 1945-46 présente les traits essentiels de la riche personnalité de François Sermoud et les étapes décisives de sa vie. Le fonds - important - que possède le Musée gruérien à Bulle à son sujet permet de compléter le parcours exceptionnel de cet homme dont la vie a connu de multiples péripéties.

Enfance et jeunesse

Dans le fonds Sermoud du Musée gruérien figure une biographie dactylographiée de quatre pages. Elle a été vraisemblablement écrite par le second fils de François Sermoud, Henri, né en 1921. Cette biographie nous livre de nombreux éléments - parfois importants, parfois anecdotiques - sur la vie de François Sermoud. Celui-ci est né à Lausanne le 4 octobre **1874**. On sait qu'il se trouve à Estavannens le 14 juin 1875 où il a été vacciné. Il a habité Bulle jusqu'en juillet 1880. Il a 9 ans lorsque meurent ses parents. Avec ses six frères et sœurs, il est élevé par sa tante Cécile Caille, qui tient une pension de famille à la rue Haldimand à Lausanne. De 1892 à 1893, François Sermoud fréquente la Realschule de Lucerne. Le 18 septembre 1893, il est dispensé du service militaire à cause de l'atrophie de son bras gauche. En 1893, il effectue durant six mois un apprentissage de télégraphiste à la Compagnie de chemin de fer du Jura-Simplon. Le métier ne lui plaisant guère, il préfère devenir instituteur. On découvre dans les *Catalogues* d'Hauterive que François Sermoud est entré à l'École normale en 1893. Il avait donc 19 ans. Obligé de redoubler la première année - à cause d'un parcours scolaire assez mouvementé - il a passé cinq ans à l'École normale. Une quatrième année d'étude avait été instaurée en 1895. Il a obtenu son brevet en 1898, à l'âge de 24 ans. Lorsqu'il redoubla la première année, sa classe comptait 27 élèves, dont 5 ne concouraient pas. En dernière année, l'effectif de la classe de Sermoud était réduit à 8, dont Paul Perriard, Louis Joye - le futur Mgr Ernest Joye - et Antonin Bondallaz, tous trois présents dans l'ouvrage *Au temps de l'École normale*.

En Ukraine

Etonnant parcours que celui de François Sermoud ! Jeune diplômé d'Hauterive, il part le 16 janvier 1899 pour l'Ukraine. Après un bref séjour à l'ouest de cette province, à Lviv (en allemand Lemberg) - ville ballottée entre l'Autriche, la Pologne et la Russie, avant l'indépendance de l'Ukraine en 1991 - Sermoud trouve une place de précepteur à Twfanowka. Il enseigne le français au fils d'un riche propriétaire terrien. Il peut pratiquer l'escrime et l'équitation. Il étudie le russe et le latin. En 1901, il réussit les examens d'Etat pour devenir professeur de langue française. Il est nommé au Gymnase impérial Alexandre, à Kiev, et assume aussi la fonction de lecteur de langue française aux cours supérieurs des dames de l'Université de cette ville. Il occupera ces postes de 1901 à 1918. De 1913 à 1918, il enseigne aussi la pédagogie et la méthodologie au Gymnase Jerebtsov de Kiev. Il passe à diverses reprises des vacances en Suisse. Le 17 août 1906 il épouse à Bulle Emma Wagner. Le 10 juin 1907, à la naissance de son fils André, il plante une rangée de sapins dans un ravin au sud d'Estavannens. Passionné de montagne, il effectue en 1910 l'ascension de la Jungfrau avec le Club alpin fribourgeois. Deux ans plus tard, il gravira le Mont Blanc et les Aiguilles d'Argentières avec son collègue Raemy, lui aussi professeur à Kiev.

Arrive le temps perturbé de la Révolution russe. En 1917, après de terribles combats entre bolcheviks et nationalistes, Kiev devient la capitale de la nouvelle République ukrainienne. En 1918, c'est le bombardement de Kiev durant 13 jours. (En 1919, la ville tombera aux mains de bolcheviks.) François Sermoud peut quitter Kiev le 27 mai 1918. Le 12 juin, il arrive en Suisse. Avant son départ, il a obtenu des certificats très élogieux. Extrait de celui délivré par le directeur du Gymnase impérial Alexandre : (...) *il a professé avec beaucoup de zèle et à notre plein contentement pendant 15 ans dans le Gymnase que nous dirigeons. Monsieur Sermoud, auteur de plusieurs manuels très courus et très appréciés pour l'enseignement du français, a su toujours mener ses leçons avec beaucoup de sens pédagogique, et au plus grand profit des jeunes gens auxquels il a enseigné.*

François Sermoud, auteur de manuels

Plusieurs manuels destinés à l'enseignement du français aux russophones ont été rédigés à Kiev par le professeur Sermoud. Ils ont rencontré beaucoup de succès. Un exemple : de septembre à décembre 1917, son *Cours préparatoire illustré de langue française*, Ed. Samonenko à Kiev, a été vendu à 40 000 exemplaires. Parmi les autres ouvrages, citons le *Cours rationnel de langue française*, en trois parties, cinq brochures de lectures récréatives, un abrégé de la grammaire française, un abrégé de la syntaxe, un abrégé de la synonymie de la langue française, un recueil de verbes irréguliers. La plupart de ces manuels se trouvent au Musée gruérien, dans le fonds Sermoud.

La méthodologie de Sermoud

En parcourant la méthodologie proposée par Sermoud, on retrouve l'influence du pédagogue Raphaël Horner, qui fut professeur à Hauterive et actif propagateur de la méthode intuitive. Sermoud attribue à sa méthode le terme de *naturelle*.

Voici un extrait de l'avant-propos du *Cours rationnel de langue française*, édition de 1911 :

Pour que l'enseignement d'une langue étrangère ait toute son efficacité, il faut recourir le moins possible à l'intermédiaire de la langue maternelle. Tel est le principe fondamental de la méthode directe ou naturelle. La méthode directe recherche donc, partout où cela est possible, à interpréter les mots d'une manière vivante, par la vue des êtres et des objets, par leur représentation au moyen d'images, enfin par l'action de ces êtres.

L'enseignement d'une langue vivante doit être oral et intuitif. Partant de ce principe, appliqué sans intransigeance, les élèves entendront avant de parler et parleront avant d'écrire ou de lire. Mais pour fixer fortement dans la mémoire ces vocables et ces phrases nouvelles, et mettre les élèves en état de s'en servir, le seul moyen d'y arriver est de poser des questions multiples, variées, nombreuses et de ne passer à de nouvelles acquisitions que lorsque les précédentes auront été assimilées par toute la classe. N'oublions pas cet adage: aller lentement et répéter souvent.

(...) Il ne faut faire lire dans le manuel que les passages que les élèves ont déjà entendus, compris et appris. La lecture des mots inconnus est un péché pédagogique. Les exercices écrits ne seront exigés que lorsqu'ils auront été sérieusement préparés en classe, oralement et au tableau noir. Les élèves les feront mieux et la correction en sera plus facile et plus rapide. Quant aux dictées elles seront courtes, assez nombreuses, toujours préparées d'avance en classe et revues à la maison. Tous les pédagogues de France, de Suisse, de Belgique ont jeté l'anathème, et avec raison, contre la manie de faire des dictées non préparées.

Des ouvrages de Sermoud édités à Kiev ont été illustrés par l'artiste fribourgeois Fernand Caille, probablement apparenté à la maman de l'auteur. Le site généalogique du canton de Fribourg explique pourquoi Fernand Caille a illustré des ouvrages de Sermoud : *Fernand Caille, d'Estavannens, né en 1888 et décédé le 11 décembre 1960, fut précepteur chez le Prince Volkonsky (1912), professeur de français et de dessin au gymnase Ste-Olga à Kiev de 1915 à 1918, et enfin professeur de dessin à l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg - futur CO du Belluard - de 1920 à 1958. Aquarelliste, il a exposé à Fribourg en 1959.*

Fernand Caille est aussi l'un des illustrateurs du *Livre de lecture pour les écoles primaires du canton de Fribourg, degré moyen*, 1942. C'est lui encore qui a réalisé les modèles d'écriture du *Syllabaire* de Valentine Marchand, qui fut apprécié dans les écoles fribourgeoises de 1923 à 1962.

Fonctionnaire fédéral

A son retour en Suisse, François Sermoud retrouve difficilement un travail. Il doit se contenter d'être revendeur de pneus. En avril 1920, il part tenter sa chance en Pologne. Nommé dans un lycée à Posen (Poznan), il est victime de l'arrogance d'un collègue qui plagie ses ouvrages et les édite à son compte. Sermoud décide de regagner son pays après quelques mois. Des amis lui viennent alors en aide. En novembre 1920, il obtient un poste de fonctionnaire fédéral dans le domaine des assurances et prend domicile à Berne. Préparant la nouvelle loi sur l'alcool, le conseiller fédéral gruérien Jean-Marie Musy recourt à ses talents dès 1926. Sermoud effectue de nombreuses enquêtes et prononce deux cent vingt causeries en Suisse romande. En 1928, il publie une brochure sur la *Production et la consommation de l'eau de vie en Suisse*. Dès 1930, il est affecté à la Régie des alcools où il deviendra secrétaire de 1^{ère} classe. Il a contribué grandement au succès de la loi fédérale sur l'alcool du 21 juin 1932. Après la démission de Musy en 1934, François Sermoud garde le contact avec lui. En 1935, dans une lettre qu'il adresse à l'ancien conseiller fédéral, il affirme que les fautes qui ont provoqué la déconvenue financière du nouveau régime des alcools *n'ont été commises ni par vous, ni par moi*. En 1937, il publie une brochure de 27 pages portant comme titre *Quelques mesures susceptibles de relever la Régie des alcools*.

Patoisant

Le 1^{er} avril 1942, François Sermoud prend sa retraite à Lausanne. Une retraite qui sera brève, mais débordante d'activité. Il revient régulièrement à Bulle. Henri Naef évoque le souvenir qu'il y a laissé : *A voir ce vieillard élané, l'œil clair sous les lunettes d'or, portant la moustache et l'impériale blanches, on pensait à quelque officier en retraite après Sébastopol. Son accent même, aux intonations sonores, eût trompé de jeunes compatriotes s'il ne leur eût répondu dans le plus pur gruérien. L'étranger était donc des leurs, certes, et l'un des meilleurs.*

Passionné de patois, Sermoud lui a consacré des études sérieuses. Celles-ci ont pour titre *Contribution à la graphie du patois gruérien* avec un résumé intitulé *L'orthographe rationnelle du patois gruérien* ; *Le verbe, le participe et la conjugaison en patois gruérien*. Et, surtout, un dictionnaire - resté à l'état de manuscrit - de 6000 mots patois, 8000 vocables français et 530 phrases explicatives.

Dans le fonds Sermoud du Musée gruérien, on découvre encore la correspondance - parfois rédigée en patois - entretenue avec les principaux patoisants des années 1940 : l'abbé Joseph Bovet, Joseph Yerly, Ernest Deillon, F.X Brodard, le curé Max Biemann, Joseph Brodard, Joseph Pharisa, Mgr Savoy... Cette correspondance traite de problèmes linguistiques relatifs au patois. Sermoud correspond aussi avec le comte Pierre de Zurich, président de la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes.

Lors de ses promenades dans cette Gruyère qu'il aimait, François Sermoud se plaisait à recueillir et à contrôler des expressions rares du patois. Le 7 juin 1944, il se rendait pour la dernière fois à Estavannens. Une brève maladie suivie d'une opération allait bientôt le ravir à

sa famille et à ses amis. François Sermoud est décédé à Lausanne le 15 août 1944. Il a été inhumé au cimetière de Bulle.

Sources : *Fonds François Sermoud au Musée gruérien* ; *NEF 1945-46* ; *Catalogues d'Hauterive 1893 à 1898* ; *La Gruyère, 17 août 1944* ; *L'Echo littéraire, supplément à La Gruyère, No 5, 23 juin 1979* ; *Billet bernois, La Liberté du 4 avril 1942*

29. Jules Barbey et la fin de l'arrondissement de la Veveyse

Celui que l'on appelait l'inspecteur Barbey est né à Morlon en **1875**. A l'école primaire de ce village, il fut l'élève de Hyacinthe Currat auquel il a succédé à deux reprises dans sa vie. Sorti d'Hauterive en 1897, il est nommé régent à Pont-en-Ogoz. Puis, il remplace à Morlon son ancien maître devenu inspecteur des écoles de la Veveyse. Lorsque, en 1906, Hyacinthe Currat devient inspecteur de la Gruyère, Jules Barbey est appelé à sa succession. La Veveyse forme - avec le Cercle de Justice de paix de Vaulruz - le IX^e arrondissement. L'inspecteur Barbey vient s'établir à Vuadens, village qu'il ne quittera plus. Dans l'article nécrologique qui paraît dans *La Liberté*, Hubert Gremaud dit les difficultés du métier d'inspecteur à cette époque : *Ce n'était pas une sinécure, en un temps où, mise à part la ligne des CEG (pas encore devenue GFM !), les moyens de communication étaient réduits à l'élémentaire et quand, par tous les temps, pour visiter les écoles du Crêt, de Fiaugères, de Besencens ou de Bouloz, il fallait les atteindre pédestrement ou cahoté sur un char rustique ou un traîneau.*

L'un des principes de l'inspecteur Barbey était, affirme Gremaud, de laisser travailler chacun selon ses dons et son tempérament et de stimuler le zèle en faisant confiance. En 1931, le corps enseignant lui fit fête à l'occasion de ses 25 ans d'inspection. En 1944, il fallut lui faire des adieux. Un coup de hache administratif - non le mieux justifié, écrit Hubert Gremaud - a disloqué le IX^e arrondissement, rattachant la Veveyse à la Glâne et le Cercle de Vaulruz à la Gruyère. Jules Barbey, homme « d'une inaltérable bienveillance », assure son biographe, est décédé en 1959.

Source : *La Liberté, 13 novembre 1959*

30. Joseph Page, instituteur

Joseph Page est né à Neyruz le 9 juillet **1876**. Il a obtenu son brevet en 1905. Il avait donc 29 ans. Probablement, comme d'autres futurs régents, a-t-il dû travailler à la campagne avant de pouvoir entrer à Hauterive. Joseph Page a enseigné à Farvagny, puis à Sommentier où il est resté vingt ans, jusqu'en 1932. Il s'en alla ensuite à Montbrelloz, jusqu'à l'âge de la retraite en 1940. Revenu dans son village natal de Neyruz, il a pu se livrer à l'étude de l'histoire régionale. Il est parvenu à constituer une intéressante collection de documents en rapport avec l'histoire de sa contrée. Il a écrit un ouvrage intitulé *Paysans d'autrefois*, Imprimerie Léon Sapin, Lausanne, 1948, étude intéressante qui apporte maints renseignements sur la vie paysanne à travers les âges.

L'auteur de sa biographie dans *Le Faisceau mutualiste* du 1^{er} juillet 1948 dit de Joseph Page qu'il était « *une figure pas du tout banale, n'ayant peut-être rien de figolé, mais forte et virile, spirituelle et caustique...* » Des personnes qui l'ont bien connu ont cité ses excès dans les sanctions disciplinaires lorsqu'il enseignait à Montbrelloz : à part les coups, il lui arrivait de faire s'agenouiller un enfant sur le rebord de la fenêtre, une ardoise entre les dents, sur

laquelle était écrite une phrase insultante pour la maman de cet élève qui s'était permis une remarque au régent...

31. Charles Magne, poète et rédacteur à l'ATS

Le palmarès d'Hauterive pour l'année 1895-1896 nous indique que Charles Magne, de La Magne, est domicilié à Montet (Glâne). Il est né en **1876**. Ayant fréquenté le Collège St-Michel, il peut entrer à l'Ecole normale en deuxième année. Il obtient son brevet en 1897. Antonin Bondallaz, dans le *Faisceau mutualiste* du 1^{er} octobre 1952, dit de ce collègue au nom d'empereur qu'il était un poète et littérateur de talent. Dans *Nos Chansons* de Bovet, « *Le déserteur gruérien* » (*Voici déjà la triste aurore qui va marquer mon dernier jour...*) est un poème de Charles Magne, habillé d'une mélodie de Cyprien Ruffieux, son professeur de musique à Hauterive. Ce chant sera harmonisé plus tard par l'abbé Bovet. Magne a fondé à Hauterive un cours libre de sténographie, système Duployé. Ce « club de sténographes » a sa revue dactylographiée, que rédige entièrement Charles Magne. Raymond Chassot, présenté ci-après - qui est en première année lorsque Magne est en quatrième - est un passionné de ce club.

A sa sortie d'Hauterive en 1897, Charles Magne est nommé régent à Villaz-St-Pierre. De 1899 à 1901, il enseigne à Rue, avant de s'en aller à Mannens dont il sera l'instituteur de 1901 à 1906. Durant les années où il dirige l'école de Mannens, il est « rédacteur sténographe », avec son collègue et ami Raymond Chassot, des comptes rendus de la Société fribourgeoise d'éducation. Il quitte l'enseignement primaire pour l'Agence télégraphique suisse à Bâle, où il assume durant quinze ans la fonction de chef du service de langue française. Les dix-huit dernières années de sa vie active seront consacrées à la rédaction de la *Revue hôtelière suisse*. Charles Magne est décédé à Bâle à l'âge de 62 ans, le 17 avril 1938.

Sources : Faisceau mutualiste, 1^{er} octobre 1952 ; La Liberté, 20 avril 1938

32. Louis Joye, devenu M^{gr} Ernest Joye

Louis Joye est né à Montagny-la-Ville le 13 avril **1880**. On trouve son nom dans les *Catalogues* de l'Ecole normale entre 1894 et 1898. Régent à Romanens, Louis Joye mûrit un projet qu'il va bientôt accomplir : devenir capucin. Il poursuit ses études au scolasticat de Saint-Maurice. Prêtre en 1912, il est bientôt appelé à la direction de ce scolasticat dont il fut l'élève. Il sera responsable de cette institution de 1914 à 1920. Missionnaire aux îles Seychelles, il est curé d'Anse Boileau de 1920 à 1932. Il bénéficie de toute la confiance de son évêque M^{gr} Justin Gumy, d'Avry-sur-Matran. Il devient évêque coadjuteur en 1933 et succède à M^{gr} Gumy en 1934. M^{gr} Joye rencontre de graves difficultés dans cette île de l'océan Indien : problèmes scolaires à régler avec le gouvernement anglais, attaques contre l'Eglise d'un mouvement d'émancipation seychellois, propagande anticatholique par les Adventistes, suppression des subsides par le gouvernement... Grâce aux revenus de la culture de la vanille et des essences cultivées dans l'île, grâce à une usine de patchouli, les revenus ont tout de même permis la construction d'écoles et d'églises. L'une des consolations de l'évêque est de réserver un peu de son temps au ministère. Il visite des prisonniers, il s'en va auprès de ses « paroissiens » les plus éloignés, ceux des Grandes et des Petites Amirantes et des îles d'Aldabra.

En 1936, le Vatican accepte la démission de l'évêque des Seychelles. M^{gr} Joye regrette de ne pas avoir réalisé deux projets qui lui tenaient à cœur : ouvrir un séminaire et une école

normale. Il se retire pour une année à Dar-es-Salaam, auprès de M^{gr} Maranta. Rentré en Suisse en 1938 pour des raisons de santé, il réside au couvent des capucins de Bulle, puis de Lucerne, et enfin de Fribourg, exerçant du ministère et gardant le contact avec les missionnaires tant que ses forces le lui ont permis. Il est mort à Fribourg le 3 octobre 1962.

Sources : Egidio Picucci, La Croix sur les îles, Procure des Missions ; St Fidelis, revue des capucins suisses

33. Raymond Chassot, sténographe

Celui qui va devenir l'un des plus habiles sténographes du pays est né à Villargiroud en **1881**. Il a dix-neuf ans lorsqu'il termine ses études à Hauterive, avant d'être nommé régent à Torny, en 1900. Dès l'Ecole normale, il se passionne pour la sténographie mise au point par l'abbé français Emile Duployé, système que ce dernier a présenté à l'Exposition universelle de Paris en 1867. Chassot suit les cours libres de sténographie donnés par Charles Magne. Puis il ne cesse de se perfectionner. Lauréat de nombreux concours, diplômé de l'Institut sténographique de France, le régent de Torny est appelé en 1903 en qualité de sténographe des Chambres fédérales. Comme il ne s'agit pas d'un poste à plein temps, cette fonction lui imposera de se rendre sporadiquement à Berne durant 36 ans. Il fut aussi appelé à Genève par la Société des Nations. (La SDN était l'assemblée introduite par le traité de Versailles en 1919 dans le but de conserver la paix en Europe. Elle fut remplacée en 1945 par l'ONU.) Chassot a participé au Congrès de l'Union interparlementaire - la plus ancienne des institutions internationales à caractère politique créée en 1889 - et à maintes autres réunions internationales, dans la plupart des capitales européennes.

Dès 1905, Chassot quitte Torny, ce village étant trop excentré pour un sténographe appelé à de nombreux déplacements. Il s'installe à Fribourg avec sa famille ; il y crée un office de sténodactylographie tout en poursuivant des études de droit. Chassot a pressenti l'expansion qu'allait connaître la « sténodactylo ». Dans ces années 1900, les premières machines à écrire apparaissent en effet sur le marché et les sténodactylographes font leur entrée dans les bureaux des entreprises, comme aussi dans les administrations.

A côté de son activité de sténographe, Raymond Chassot occupera aussi divers emplois : clerc d'avocat, attaché au Musée pédagogique, secrétaire du Grand Conseil, responsable cantonal de l'intendance des sels... On lui doit aussi des poèmes, des essais historiques, une importante collaboration au *Bulletin pédagogique*. Il a écrit *L'Ecole de Villarimboud*, ouvrage cité dans notre étude et publié par épisodes dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} juin 1905 au 15 avril 1906. Il faut mentionner aussi *Le Bois de la Cigogne-Middes-Torny-Pittet* (publié en 1906 dans le *Courrier de la Glâne*) ; *Les prêtres d'Orsonnens* ; *Les croix au bord du chemin*. Il a collaboré au *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

Dans le *Bulletin pédagogique*, en 1905 et en 1906, c'est Raymond Chassot qui publie les riches comptes rendus des manifestations organisées à l'occasion du 100^e anniversaire de la désignation du Père Girard en qualité de Préfet des écoles de Fribourg. Le premier article à ce sujet paraît le 1^{er} août 1905 et le dernier le 1^{er} juin 1906.

Comme collaborateur du Musée pédagogique, il rend compte des découvertes et nouveautés en rapport avec l'école. L'un de ses articles du *Bulletin*, le 1^{er} mars 1906, présente le microscope scolaire mis au point par Robatel, ancien instituteur fribourgeois habitant Lausanne. Cet

appareil permet d'examiner instantanément n'importe quoi grâce à divers accessoires, comme l'entomoscope où sont emprisonnés les insectes que l'on veut examiner.

Raymond Chassot, contraint par la maladie à prendre sa retraite en 1939, est décédé le 10 novembre 1941.

Sources : NEF 1942 ; Bibliographie du canton de Fribourg ; Bulletins pédagogiques cités.

34. François Noël, professeur

François Noël est né en **1881** en Autriche, à Graz, où son père était chef cuisinier à la cour de l'empereur François-Joseph. Sa mère était d'origine tchèque. En 1889, François perd son père, victime d'une épidémie de choléra lors d'un séjour à Budapest. Comme la famille est originaire d'Estavayer-le-Lac, c'est dans le chef-lieu broyard que François Noël vient poursuivre sa scolarité. A son arrivée, le jeune François, âgé de huit ans, ne parle que le tchèque. Grâce à ses dons naturels, sa scolarité s'effectue pourtant normalement. Il fréquente aussi l'école secondaire d'Estavayer. En 1897, il entre à Hauterive. Breveté en 1901, sur conseil de ses professeurs qui encouragent ses talents de dessinateur et son goût pour les arts graphiques, il suit durant trois semestres les cours du Technicum de Fribourg.

Mais il faut gagner sa vie ! François Noël est nommé dans un coin perdu, à l'école de Motélon près de Broc. Il s'en ira bientôt enseigner à Estavannens, puis à Bulle dès 1906. Il y sera instituteur durant 14 ans. En 1920, il est appelé à l'école secondaire de la Gruyère, tout spécialement en qualité de maître de dessin. Il introduit les travaux manuels dans la section industrielle. Comme il déteste la routine, il se tient au courant de l'évolution de la didactique des arts graphiques. Il introduit la gravure sur lino, l'enseignement de la réclame commerciale. François Noël a en outre enseigné pendant 26 ans le dessin aux apprentis de Bulle, Broc et Romont, ainsi qu'à l'institut St-Nicolas de Drognens, où il se rendait à pied quel que fût le temps. Il a été professeur à l'école secondaire de Bulle pendant 17 ans, jusqu'à son décès survenu le 28 mai 1937. Il a élevé une famille de onze enfants. A sa mort, il n'était âgé que 56 ans.

Sources : NEF 1938 ; Bulletin pédagogique 15 septembre 1937

35. Henri Jacob, instituteur

Les étudiants en provenance de l'enclave de Surpierre ont été nombreux à Hauterive, spécialement à la fin du XIX^e siècle. L'un d'eux est Henri Jacob, de Villeneuve. Le curé-doyen Joseph Grandjean de Surpierre a noté dans le registre des baptêmes que Henri Jacob est né le 30 avril **1882** et qu'il a été baptisé le lendemain par le vicaire. Henri, garçon intelligent, a fait d'excellentes études à Hauterive où il est entré en 1897. En 1901, après quatre années où il s'est fait remarquer dans le peloton de tête de sa classe, il reçoit son brevet. Il commence sa carrière à Charmey. Après quatre ans, il s'en va à La Verrerie, près de Semsales. L'usine de cette localité est en pleine activité et groupe autour d'elle un grand nombre de familles d'ouvriers. Quand l'industrie verrière est transférée à Saint-Prex, la classe de La Verrerie se trouve sans élèves et Henri Jacob s'en va à Saint-Martin où il enseigne jusqu'en 1915. A cette date, il est nommé à Granges où il prendra sa retraite en 1935. En 1937, il est nommé secrétaire communal et percepteur d'impôts à Marly. Il occupera cette fonction jusqu'en 1945. Les dernières années de sa vie, tant que sa santé le lui a permis, il n'est pas resté inactif. Il

s'est dévoué en qualité de caissier de la commune de Villarsel et de secrétaire de l'Association du corps enseignant. Henri Jacob est décédé le 6 janvier 1956.

L'abbé Pachoud lui a rendu hommage dans le *Bulletin paroissial* de Marly. Henri Jacob avait été son maître d'école de 1919 à 1926. L'abbé Pachoud rappelle les exigences de son régent. Particulièrement dans l'enseignement de la rédaction pour la recherche du mot propre, de la phrase brève et sans détour. Il évoque aussi son don de conteur passionnant dans les leçons de bible et d'histoire. L'abbé Pachoud rappelle enfin combien les collègues de Jacob attendaient lors des « conférences » ses interventions malicieuses et pertinentes.

Pourquoi parler d'un régent semblable à tant d'autres, qui s'est dévoué dans divers postes, qui « faisait bien l'école » ? Contrairement à ses innombrables collègues méritants, Henri Jacob a été connu dans toutes les classes du canton de Fribourg. Il est en effet l'auteur des livres et tableaux de calcul de 1^{ère} année, édités en 1927. Ceux-ci ont été utilisés jusqu'en 1962.

Source : *Bulletin paroissial de Marly, février 1956*

36. Fernand Ruffieux, poète de la Gruyère

C'est le titre qu'a donné Patrice Borcard, rédacteur en chef de *La Gruyère*, à un article paru le 28 avril 2001, à l'occasion de la publication d'un recueil de poèmes intitulé *Carillons rustiques*. Les enfants du poète, Yvette et Roland Ruffieux - l'historien et professeur émérite de l'Université décédé en 2004 - ont tenu, par le truchement de ce recueil, à rendre hommage à leur père.

Fernand Ruffieux est né en **1884** à Courtepin où son père exerçait le métier de gendarme. Tout jeune, revenu dans sa Gruyère natale, il avait 13 ans lorsqu'il s'en alla travailler à la fabrique de chocolat de Broc. Il n'a pu entrer à l'Ecole normale qu'en 1903. Il avait 19 ans. Son professeur d'allemand, de chant et de musique instrumentale à Hauterive était son oncle Cyprien, *Tobi di j'èlyudzo*. Durant les quatre années d'Ecole normale, Fernand Ruffieux a toujours été le premier de sa classe. Il a obtenu son brevet en 1907.

Instituteur à l'école primaire de Bulle dès 1907, il occupe une place importante dans le corps enseignant. Le *Bulletin pédagogique* présente ses poèmes et ses comptes rendus de conférences. L'organe officiel du corps enseignant évoque aussi sa façon magistrale de diriger les parties oratoires lors d'assemblées du corps enseignant. En 1923, Fernand Ruffieux devient secrétaire de préfecture. Mais, passionné de poésie et d'écriture, il fut avant tout un poète et journaliste prolifique. Il a tenu dans la *Feuille d'Avis de Bulle* une chronique hebdomadaire et populaire qui parlait au cœur des Gruériens. Mais il a surtout laissé un nom comme parolier. Sait-on que des chants populaires comme *O toi ma Gruyère*, *C'est nous les petits chevaliers*, *Sur l'alpe lointaine la neige s'en va*, *Vers la vieille croix*, *Il dort au flanc de la colline* sont signés Ruffieux ? Parolier de Bovet, de Boller et de Aeby, il est notamment l'auteur des « festivals » *Pauvre Jacques* et *La Pastorale gruérienne* mis en musique par Carlo Boller. La poésie de Fernand Ruffieux est empreinte de nostalgie. Sentiment que l'on retrouve dans la partition remarquable qu'est *Nostalgie* de Boller : *Il est un vieux chalet, là-bas, dans ma verte Gruyère...* Patrice Borcard écrit au sujet de la poésie de Fernand Ruffieux :

Poète champêtre, bucolique et lyrique, Fernand Ruffieux accroche ses vers au village, au clocher, aux vieilles maisons. Il cultive les demi-teintes et les arrière-saisons. Au printemps, il

préfère l'automne. Et le poète n'a pas son pareil pour décrire « le soir sur la montagne » ou les « liaubas des pâtres » qui montent de cette « brave terre ». Clichés ? Il s'agit plutôt chez Ruffieux d'une réalité profonde qu'il percevait sous l'écume des jours. Cette mélancolie, cette nostalgie qu'il avait chevillée à l'âme, est l'expression de sentiments intimes qui, dans la culture paysanne qui était la sienne, ne se disaient pas. (...) C'est dans la langue paysanne que Fernand Ruffieux s'est senti le plus à l'aise. Son œuvre rassemble de nombreux textes patois : des récits et anecdotes réunis en 1928 sous le titre « Dou vilyo e dou novi », des poèmes comme « Lè jarmalyi di Colombetè » (1952). Sur cette fresque patoise, Gonzague de Reynold, souvent avare de compliments, a rendu un verdict : « J'estime Ruffieux assez fort pour entreprendre une œuvre aux dimensions plus amples et de plus profonde inspiration. Il en a les moyens. »

Fernand Ruffieux est décédé en 1954.

Source principale : La Gruyère citée dans le texte

37. Dr Fidèle Delabays, directeur

Avant la construction de l'école secondaire du Belluard, les jeunes gens de la ville de Fribourg fréquentaient « l'école prof », à la rue Joseph-Piller, appelée à l'époque avenue de Rome. Ce grand bâtiment jaune, jouté d'une large cour, est la première « école secondaire des garçons » qui ait bénéficié d'une bâtisse indépendante. Le promoteur en a été Fidèle Delabays, Dr en sciences naturelles. Le 28 décembre 1940, quatre mois avant l'inauguration de la pimpante nouvelle école secondaire qui était en grande partie son œuvre, Fidèle Delabays mourait. Il avait 53 ans. Principales étapes de sa carrière :

Il est né le 19 février **1887** au Châtelard. En 1908, il termine son Ecole normale à Hauterive. Il enseigne à l'école primaire durant huit ans, tour à tour à Massonnens, à Lussy, puis à l'école de l'Auge de Fribourg. En 1916, il devient secrétaire et professeur au Technicum, appelé par le directeur Léon Genoud. Il poursuit ses études à l'Université où il obtient un doctorat. Sa thèse a pour titre *La Sarine et son utilisation industrielle*.

En 1930, l'école secondaire professionnelle est en plein déclin. Depuis sa fondation, en 1885, elle occupe des salles au Pensionnat des Jésuites. (Après sa démolition, le Pensionnat a été remplacé par l'Ecole professionnelle artisanale, industrielle et commerciale.) L'impopularité de cette école est presque générale, écrit le professeur Georges Duruz dans un article des *NEF* de 1942. Il fallait à sa tête un homme dynamique et compétent. La ville de Fribourg et le Conseil d'Etat appellent Fidèle Delabays à la direction le 15 octobre 1930. Aussitôt, le nouveau directeur réorganise l'institution. Il s'assure la collaboration d'une Commission qui pourra compter sur les conseils du pédagogue Eugène Dévaud. La confiance revient grâce à un corps enseignant rajeuni et à un programme rénové. Le directeur Delabays projette bientôt de nouveaux locaux. Le chantier du bâtiment qui sera l'« Ecole prof » a pu débuter en mai 1940, quelques mois avant le décès de celui qui avait donné une nouvelle assise à l'Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg.

Fidèle Delabays a occupé en outre diverses fonctions : secrétaire puis vice-président de l'Union cantonale des arts et métiers, membre du comité de direction de l'Union suisse des arts et métiers.

Source : NEF 1942 ; Bulletin pédagogique 1^{er} mars 1941

38. Jean Risse, patoisant, poète

Une intelligence et une sensibilité d'exception ! Jean Risse, le poète qui fut l'un des plus ardents défenseurs de notre patois, est né en **1888** à Pont-la-Ville. Au Collège St-Michel, il est l'élève d'un professeur de français remarquable, l'abbé Charpine, qui remarque les dons de son jeune élève gruérien pour la littérature et la poésie. Grâce à ses études littéraires, Jean Risse obtient son brevet à Hauterive après un stage effectué en 4^e, durant l'année scolaire 1908-1909. Mentionnons deux camarades de la même classe que Jean Risse : Auguste Chatton, instituteur à Forel de 1909 à 1911, puis à Romont, avant de devenir dès 1913 le professeur de mathématique d'innombrables élèves du Pensionnat St-Charles de Romont ; Léon Pillonel, brevet 1909, auteur de nombreux poèmes publiés régulièrement dans le *Bulletin pédagogique*, qui fut régent à Estavayer-le-Gibloux, à Arconciel, à Tornay de 1921-1925.

Dans mon ouvrage *Histoire et histoires de Noréaz*, les lignes qui suivent se rapportent à Jean Risse :

En 1909, un jeune et brillant instituteur de 21 ans, Jean Risse, bénéficie de tous les préavis pour être nommé à Noréaz. La direction de l'Instruction publique - qui n'en fait qu'à sa tête - nomme à sa place Amédée Dévaud, contre l'avis des autorités locales. A Noréaz, on est furieux ! (...) Le 11 septembre 1913, l'inspecteur scolaire envoie un rapport à la direction de l'Instruction publique sur le mécontentement manifesté à Noréaz au sujet du régent Amédée Dévaud. L'inspecteur qui rédige ce rapport est... Jean Risse, nommé inspecteur l'année précédente, à l'âge de 24 ans, alors qu'il était instituteur à La Roche.

Jean Risse n'affichait-il pas assez cette componction qui collait au personnage d'un inspecteur scolaire ? Faisait-il montre de trop d'indépendance d'esprit ? Toujours est-il que le Conseil d'Etat l'a relégué au secrétariat de la direction des Travaux publics. Inspecteur, président de la Société fribourgeoise d'éducation, il bénéficiait pourtant d'une large estime et ses talents étaient admirés. Mais, les têtes qui dépassent... Il est remplacé à l'inspection des écoles de la Sarine et du Lac français le 21 janvier 1921 par Arthur Rosset (1879-1943), instituteur à Rue.

Dans l'historique sur la Société de chant de Treyvaux que l'on peut lire sur Internet, Jacques Jenny cite Jean Risse homme de théâtre. En 1934, des personnalités de Treyvaux se demandent comment fêter le 50^e anniversaire de cette Société :

On discuta. M. l'abbé Louis Seydoux, M. Victor Huguenot, instituteur et directeur de chant, M. Joseph Yerly du Mont furent chargés d'entrer en contact avec des artistes fribourgeois dignes de ce nom. Ainsi, une première rencontre les mit en contact le 15 septembre 1933, au Soleil d'Or, à Fribourg, avec MM. Jean Risse, écrivain, secrétaire à la direction des Travaux Publics, Georges Aeby, musicien, que Joseph Yerly connaissait également comme sergent trompette du Régiment d'infanterie 7, et Louis Vonlanthen, peintre et ami de Jean Risse. C'est de cette manière que naquit « La légende du village », qui connut grand succès. Puis ce fut, en 1936, « Le ménestrel », avec les mêmes collaborateurs.

Jean Risse a beaucoup écrit. Un recueil de poésies, des textes de chansons - le plus souvent en patois, dont la musique est de son ami le musicien Georges Aeby - des pièces de théâtre en patois et, surtout, *La Langue paysanne*. Cet ouvrage a été publié en 1932 à Fribourg, Imprimerie Delaspre. Après quelque soixante pages de réflexions grammaticales et étymologiques sur le patois, Risse publie de délicieuses historiettes de son cru réunies sous le titre *Hou dé Taraban* et un roman, *Pancuet et Mélie*, qui faisait les délices de mon père, dont

Jean Risse avait été l'inspecteur scolaire. Un extrait de *La Langue paysanne* intitulé *Défense du patois* :

C'est la langue de nos parents, de nos aïeux ; ces mots sont un héritage sacré de ceux qui nous ont précédés et qui dorment maintenant sous la terre qu'ils ont conquise, défrichée et labourée. Ne laissons pas perdre le trésor des mots qu'ils nous ont laissés, conservons-les soigneusement et ne rougissons pas de leur langage fruste, imagé et chantant.

On a entamé chez nous, voici un quart de siècle, une violente offensive contre le patois. Ce langage rude et naïf, cette voix familière et simple, ce parler imagé et vieillot de nos parents, fut soudain traqué, proscrit, anathématisé au nom du progrès scolaire. Quelques pédagogues frénétiques ont déclaré une guerre implacable à cette plante savoureuse et parfumée de notre vieille terre et se sont donné la tâche de l'extirper impitoyablement et pour toujours. Au jugement de ces doctrinaires, le tas de fumier n'avait plus le droit d'être « ouna courtena » et les veaux aux grands yeux effarés eurent ordre de beugler en français. Nous ne suspectons en aucune façon les excellentes intentions qui donnèrent le branle à cette campagne d'extermination. On a cru pour des motifs jugés opportuns, que le patois nuisait à l'étude du français et qu'en le proscrivant, nos écoliers fribourgeois se transformeraient du coup en lauréats de l'Académie française. Quant à savoir si l'on a eu, ce faisant, raison, c'est une autre question. Notre opinion est que la conservation du patois est hautement souhaitable.

Jean Risse est mort le 2 juin 1942. Il n'avait que 54 ans. Son ami le capitaine Joseph Yerly, de Treyvaux, a prononcé sur sa tombe un adieu déchirant, a relevé Georges Aeby dans un article nécrologique.

Edité en 2003, le Cahier du Musée gruérien intitulé *La radio en Gruyère* est accompagné d'un CD. On y entend Jean Risse évoquer en 1939 « la voisinance », coutume ancestrale où interviennent les voisins d'un défunt.

Sources : NEF 1943 et autres documents cités dans le texte

39. Eugène Coquoz, instituteur et professeur

Les premières volées de l'Ecole normale de la rue de Morat ont encore bien présente à la mémoire la personnalité débonnaire d'Eugène Coquoz, professeur de méthodologie. Dans des conditions difficiles, sans aucun matériel didactique - mais qu'était donc devenu celui d'Hauterive ? - Coquoz donnait à ses élèves les rudiments de la méthodologie et supervisait les rares - très rares - leçons que donnaient les normaliens dans les classes d'application, de Granges-Paccot notamment. On aimait bien Coquoz, et on appelait la méthodologie *la coquozette*.

Eugène Coquoz est né en **1889**. En 1911 - année où il obtient son brevet - le rapport annuel de l'Ecole normale indique qu'il est originaire de Salvan (Valais) et qu'il est domicilié à Porsel.

Eugène Coquoz était un modeste. Il ne nous a jamais parlé du diplôme obtenu en 1917 à l'Institut des Sciences de l'éducation de Genève, ni de son diplôme de maître secondaire que lui a décerné l'Université de Fribourg en 1930.

De 1913 à 1920, il enseigne à Broc. Dans un article consacré à Eugène Coquoz dans le Faisceau mutualiste et qu'il a intitulé *Adieu à un pionnier !*, Hubert Gremaud rappelle les

Cercles d'étude fondés à Broc par le jeune instituteur Coquoz épris de savoir et de perfectionnement. Le premier Cercle était destiné à la jeunesse du village et le second aux collègues instituteurs. A son sujet Gremaud écrit : « *Institution libre et spontanée, exempte de tout rigide protocole, ce Cercle d'études rassemblait une douzaine de collègues du district qui désiraient compléter leur culture générale et leur formation professionnelle.* » Les réunions organisées par Coquoz avaient lieu le jeudi après-midi, le seul demi-jour de congé dont disposaient les maîtres. Hubert Gremaud donne les noms des participants :

A Broc, outre Coquoz, il y avait qui nous attendaient Henri Ecoffey et Paul Mossu. Basile Dessibourg, Camille Ruffieux, Henri Jaquet descendaient des hauteurs de Cerniat, Crésuz et Charmey. Vincent Collaud, Robert Nidegger et Maxime Brünisholz nous venaient de Gruyères et d'Enney. L'auteur de ces lignes s'amenait de Marsens. Des maîtres expérimentés et appréciés, tels que Léon Bosson de Vuippens, Germain Bourdilloud du Pâquier, Félicien Vial de Villars-sous-Mont, Georges Glasson de Bulle, nous firent la faveur d'aimables visites.

Les participants, à tour de rôle, devaient présenter un thème de culture générale, ou de pédagogie, dont la durée ne dépassait pas vingt minutes. La discussion qui suivait était - selon l'expression de Coquoz - *un feu roulant d'idées personnelles*. Telle ou telle de ces séances, note Hubert Gremaud, est restée dans les mémoires en raison d'une gaieté débordante. Dans le *Faisceau* du 1^{er} décembre 1943, Eugène Coquoz évoque les Cercles d'étude qu'il a de nouveau organisés à Fribourg : « *Depuis plusieurs années, quelques instituteurs de la ville de Fribourg, sentant le besoin de s'unir, ont formé un groupe d'études pédagogiques. Les séances de ce groupe eurent lieu d'abord tous les mois, puis les circonstances s'aggravant, les réunions s'espacèrent. Ce fut à tous points de vue regrettable.* » L'animateur de ces Cercles souhaite leur redonner vie et propose 14 sujets qui mériteraient étude. Mentionnons parmi eux la concentration du programme par les centres d'intérêt, les méthodes et procédés d'enseignement, le programme des cours complémentaires (destinés aux jeunes gens de 16 à 19 ans), l'enseignement du calcul d'après les méthodes actives, l'enseignement de l'orthographe aux trois cours, etc.

Dans sa classe de Broc, Coquoz pratiquait l'enseignement vivant et intuitif qui inspirait l'école en ce premier quart du XX^e siècle. A l'Ecole normale, il nous parlait avec émotion de son musée pédagogique de Broc, richement doté. Arrivé à Fribourg en 1920, il a enseigné aux écoles des Neigles, de l'Auge, puis du Bourg. Ouvert aux nouveaux courants de la pédagogie, il s'intéresse très tôt à *l'école active*. Dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} avril 1925, il publie un long article intitulé *Pédagogie et école active*. Très documenté, il fait part des théories et des pratiques nées en Suisse, en Belgique, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie... Pour notre pays, il cite les premières expériences d'école active faites à l'Institut Beust, à Hottingen (Zurich) en 1877. Un bref extrait de cette étude :

(...) Un autre gros défaut de l'école traditionnelle est de laisser l'élève passif, d'en faire un récepteur seulement. Il faut que l'écolier soit actif, que l'enseignement soit un excitant qui appelle des actes. L'école active tend à remédier à ces graves défauts de l'école traditionnelle et elle peut être facilement réalisée. Faire de l'école active intégrale, il ne faut pas y songer pour le moment. N'y a-t-il rien à faire cependant ? Une réponse négative serait désastreuse. Nous pensons que l'école active est basée surtout sur une transformation des procédés d'enseignement, sur une attitude nouvelle du maître : celui-ci ne se borne plus à enseigner, il stimule ses élèves, il dirige leurs recherches. Il développe surtout l'esprit d'observation et demande que l'écolier mémorise le moins possible, trouve de lui-même le plus possible. C'est

ainsi que nous pouvons faire de l'école active. Il y a longtemps que les bons maîtres en font déjà.

Les années 1930 ont proposé une école plus vivante, plus intéressante aussi avec les centres d'intérêt que louait Eugène Dévaud. A l'Ecole normale, le professeur Coquoz nous parlait avec conviction de ses expériences dans ce domaine.

Lorsqu'il était mon professeur, en 1950 et 1951, il était devenu, me semble-t-il, ... résigné. L'indifférence souvent rencontrée, le manque de moyens, le misonéisme, l'irrésistible penchant de beaucoup pour la routine lui avaient-ils coupé les ailes ? Mais sa passion de l'école résistait malgré les écueils. Jusqu'à son décès, il a activement collaboré à la rédaction du *Bulletin pédagogique*. Il a été le dernier à s'occuper du *Musée pédagogique*. Avec davantage de temps, de soutien et de moyens, Coquoz aurait pu marquer profondément l'école fribourgeoise.

L'office d'enterrement d'Eugène Coquoz a été célébré le 6 octobre 1960 à l'église du Christ-Roi de Fribourg. Il avait 71 ans. Il a enseigné à l'Ecole normale jusqu'en 1959.

Sources : Le Faisceau mutualiste I 1961 ; La Liberté, 4 octobre 1960, 15-16 octobre 1960

40. Marcel Renevey, préfet

Celui qui deviendra préfet de la Veveyse, puis de la Sarine, est un Broyard né à Mannens le 3 janvier **1891**. Il fréquente l'Ecole normale de 1907 à 1911. Son brevet obtenu, il est nommé régent à Progens, poste qu'il occupe cinq ans, avant d'être appelé à Semsales en 1916.

Il arrive à Marcel Renevey d'assumer la tâche de secrétaire des conférences régionales des instituteurs. Rappelons que, lors de ces séances qui se déroulaient dans une salle de classe, des régents donnaient des leçons et celles-ci faisaient l'objet d'une critique de la part des collègues et de l'inspecteur. Ce dernier s'exprimait aussi sur divers sujets pédagogiques. A Fiaugères, en 1914, l'inspecteur a relevé que, dans les résultats des examens des recrues publiés dans la *Feuille officielle*, la branche la plus mal notée était la rédaction, appelée aussi composition. Au sujet de la conférence de Fiaugères, Marcel Renevey écrit dans le *Bulletin pédagogique* du 15 février 1914 :

*(...) On voit que la note inférieure est celle de la composition ; c'est donc de ce côté que doivent être dirigés tous nos efforts, d'abord à l'école primaire, puis au cours de perfectionnement. **Il est nécessaire de procéder avec beaucoup de méthode dans l'enseignement de la composition.** Avec les recrutables très faibles, on suivra exactement les procédés employés au cours inférieur : **copier un texte expliqué, terminer des phrases commencées, répondre à un questionnaire écrit au tableau noir par le maître, construire des phrases avec des mots donnés, développer un sujet facile d'après un plan, imiter un sujet, enfin rédiger librement.** En employant ces moyens, on arrivera à améliorer la note de composition.*

Après trois années passées à Semsales, Marcel Renevey quitte l'enseignement en 1919 pour raisons de santé. Guéri, il entre dans l'administration en 1923, tout d'abord comme substitut du Conservateur du registre foncier et contrôleur des routes, à Châtel-St-Denis, puis comme Conservateur titulaire. Il est aussi membre du Conseil communal du chef-lieu veveysan, avec la responsabilité des finances communales. En 1932, il succède à Tobie Oberson à la

préfecture de la Veveysse. En 1938, il souhaite d'habiter la capitale pour faciliter les études de ses enfants. Le Conseil d'Etat le nomme Receveur de l'Etat pour le district de la Sarine. Pierre Barras le remplace à Châtel. En 1951, Marcel Renevey devient préfet de la Sarine. La même année, Alphonse Roggo - futur conseiller d'Etat et conseiller aux Etats - diplômé de la section alémanique d'Hauterive en 1917, est nommé préfet de la Singine. Deux anciens régents deviennent préfets la même année ! En 1952, à la suite de la démission du tout nouveau conseiller d'Etat radical Me Louis Dupraz, Marcel Renevey est proposé par le parti conservateur pour le remplacer. Après une campagne très animée, c'est l'ingénieur agronome Georges Ducotterd, du parti agraire, que le peuple choisit. En 1957, le préfet Renevey atteint l'âge de la retraite. Laurent Butty lui succède à la préfecture de la Sarine.

Marcel Renevey est connu pour d'autres activités, celle de soldat et celle de musicien. Lieutenant en 1913, il accomplira la mobilisation de 14-18 à la IV/16. Dès 1921, il sera capitaine et commandant de la III/16. Lors de la mobilisation 39-45, Marcel Renevey est adjudant du bataillon de landwehr 107, puis du bataillon territorial 164. Il a accompli plus de 1800 jours de service actif.

Marcel Renevey a servi la musique tout au long de sa carrière. Chef de chœur et organiste à Semsales, Remaufens, Châtel-St-Denis, il a poursuivi ses activités musicales dans la capitale. Sous-directeur de la Société de chant de la ville de Fribourg, il lui est souvent arrivé de remplacer l'abbé Bovet à la tête de plus d'une chorale.

Marcel Renevey est décédé le 8 juin 1974.

Sources : Témoignages de la famille ; La Liberté, 12 février 1952

41. Pierre Sudan, instituteur, journaliste, député

Pierre Sudan est de la volée d'Hauterive de 1911. Le *Catalogue* de l'Ecole normale mentionne que Pierre Sudan, de Chavannes-les-Forts, était domicilié à Vaulruz. La même année - il n'a que 18 ans puisqu'il est né en **1893** - il est nommé à La Joux. Il y reste 13 ans. Jeune maître, comme tant de ses collègues, il doit recourir à des activités accessoires pour étoffer quelque peu un salaire de miséreux. Certains soirs, sa classe terminée, il s'en va aux mines de Semsales pour y travailler jusqu'à l'aube. En 1919, lorsque s'engage une campagne en vue de réviser la loi sur les traitements, Sudan se dépense énergiquement par la parole et la plume pour obtenir gain de cause. Lors d'une mémorable assemblée qui se tient à Fribourg, à l'Hôtel du Faucon, il n'hésite pas à intervenir avec fermeté.

En 1924, Pierre Sudan est appelé à Bulle. Maître ingénieur et intelligent, qui s'inspire de méthodes actives, il réussit tout spécialement bien dans l'enseignement du français. Il fait profiter ses collègues de ses heureuses expériences.

Pierre Sudan n'appartient pas à un parti politique que l'Instruction publique porte dans son cœur : il est radical ! Et, comble de l'outrecuidance, il écrit dans *La Gruyère* ! Le DIP le place au pied du mur, note Gérard Glasson dans l'article qu'il lui a consacré lors de son décès. En 1928, Pierre Sudan choisit définitivement son camp : il devient rédacteur de *La Gruyère*, poste qu'il conservera jusqu'en 1943. A Bulle, il s'intéresse de près à la vie associative. Il est membre, puis président et enfin président d'honneur de l'Harmonie de Bulle. Il fait partie du comité de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises. En qualité de membre de la commission scolaire, il peut garder le contact avec l'école qui lui reste chère. Il est secrétaire

du Cercle des Arts et métiers de 1936 à 1945, date à laquelle lui succède le futur conseiller d'Etat Pierre Glasson.

Elu député en 1936, il le restera jusqu'à son décès. Cette fonction au sein du Législatif cantonal lui a permis de défendre les intérêts du corps enseignant à diverses reprises. Il fut aussi vice-président de la Commission d'économie publique, dans laquelle il représentait le parti radical. A cause de cette appartenance, il n'accédera pas à la présidence ! Pierre Sudan est décédé le 6 septembre 1947, à l'âge de 54 ans seulement.

Sources : Le Faisceau mutualiste, octobre 1947 ; La Gruyère, 9 septembre 1947

42. Louis Sudan - frère du précédent - docteur ès lettres

Pierre Sudan était le frère de **Louis Sudan**, breveté d'Hauterive en 1919 et nommé la même année instituteur à Matran. Louis Sudan a poursuivi ses études à l'Université de Fribourg parallèlement à son enseignement à l'école primaire de Matran. Docteur ès lettres, il est l'auteur d'une thèse sur *L'Ecole primaire fribourgeoise sous la Restauration (1814-1830)*. Cet ouvrage de plus de 400 pages a été publié à Paris, chez l'éditeur E. de Boccard, en 1934. En 1935, Louis Sudan a quitté Matran pour prendre la direction de l'école secondaire de la Veveyse. A son décès, survenu à Châtel-St-Denis le 19 janvier 1957, il n'avait que 57 ans.

Cyprien Sudan, un autre frère de Pierre et Louis, fut instituteur à Fribourg. Une famille riche en gènes pédagogiques !

43. Ernest Grivet, directeur général de Pirelli

Ernest Grivet, fils du boulanger de Vulruz, est né dans ce beau village gruérien le 24 février **1895**. Il quitte l'Ecole normale d'Hauterive en 1913, en cours de 4^e année. Il n'enseigne pas à l'école primaire, mais à l'institut Stavia à Estavayer-le-Lac, de 1914 à 1916, où il se lie d'amitié avec le chef de gare Léon Borcard, de Vulruz comme lui. Il reportera cette amitié sur Bernard Borcard, l'éditeur caustique du *Républicain*, qui était le fils de Léon. Attiré par le monde du commerce et de la finance, il choisit une voie où il réussira de façon exceptionnelle. Il s'engage dans la Compagnie française de l'Afrique occidentale et séjourne au Dahomey (Bénin), à Porto-Novo, jusqu'en 1919. De 1920 à 1929, il fait bénéficier de ses talents le Credito Italiano de Milan. Peu confiant dans le fascisme, il fait part de ses doutes dans *La Gruyère*. Mal lui en prend ! A la suite d'ennuis administratifs provoqués par son désaccord avec le régime mussolinien, il quitte l'Italie et s'en va à Londres où il se familiarise avec l'anglais. Il revient bientôt en Suisse, à Bâle, où il est nommé chef des études financières de la Banque commerciale. En 1933, il devient secrétaire de la holding Pirelli, où il gravira tous les échelons, jusqu'à la direction générale qu'il quittera à l'âge de la retraite, en 1960.

Ernest Grivet est toujours resté attaché à son canton, à ses coutumes, à ses amis fribourgeois et tout spécialement à ses anciens camarades d'Hauterive, à son village de Vulruz où il revenait régulièrement. Celui que le conseiller d'Etat Pierre Glasson appelait « l'incroyable Grivet » a fondé à Bâle le Cercle des Fribourgeois de Bâle. Le matin du 22 septembre 1957, jour de l'inauguration du monument de l'abbé Bovet à Bulle, il a créé l'Association Joseph Bovet, qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres dans l'ensemble du pays. Grivet s'est dépensé sans compter pour visiter ses compatriotes fribourgeois « expatriés » dans d'autres cantons, pour les regrouper et les fidéliser à leurs racines. Hubert Gremaud, son ami d'Hauterive, écrit à son sujet dans le *Bulletin pédagogique* :

Et comme il aimait son humble canton d'origine, si fréquemment et injustement décrié. Comme il savait goûter le charme de nos sites. (...) Comme il portait haut notre langage rustique, nos traditions ancestrales de labeur et de foi, le patrimoine de nos lettres et de nos trésors artistiques ! C'est pourquoi il s'ingéniait à mettre en valeur les œuvres de nos écrivains et de nos artistes, à l'encontre de certains intellectuels qui ne voient de bien et de beau qu'en ce qui vient d'ailleurs.

Et parmi ceux qui ont œuvré à rehausser le goût et la culture de notre peuple, comme il s'est mis au service enthousiaste et désintéressé du plus grand : l'abbé Bovet. Lorsque le maestro, qui a tant aimé ses régents lui aussi, se morfondait dans l'isolement de sa retraite lémanique, Ernest Grivet savait l'entourer et le réconforter. Ce fut lui l'initiateur de la Chambre du Souvenir au Musée Gruérien ; ce fut lui le donateur du buste de bronze qui domine la fontaine de Vaulruz ; ce fut lui qui, pour fédérer les sociétés de Fribourgeois établis hors du canton, les groupa en Association Joseph Bovet. Et toujours avec cette foi conquérante, cette force d'affirmation, cet élan de confiance et de ferveur, qui emportaient les adhésions.

(...) Notre grand ami aimait ses camarades d'Ecole normale ; il appréciait très fort leur tâche d'éducateurs du peuple, d'organistes et de directeurs de chant. C'est pourquoi ils ont eu raison, les instituteurs qui sont venus à Vaulruz pour l'accompagner à son lieu de paisible sommeil. Ils ont compris que c'était un véritable ami qui venait de s'en aller.

Ernest Grivet n'a pas eu d'enfants. Il a reporté toute son affection sur ses amis, sur les plus démunis aussi. Il avait un sens inégalé de l'amitié et de l'entraide, ont relevé ses biographes. Son épouse était née Camisasca-Pirelli. Il est décédé le 17 octobre 1963.

Sources : Bulletin pédagogique, 15 décembre 1963 ; La Gruyère, 19 et 22 octobre 1963

44. Hubert Gremaud, instituteur et écrivain

Hubert Gremaud a été l'une des personnalités marquantes du corps enseignant fribourgeois. Il est né le 2 novembre **1896**. Sorti de l'Ecole normale en 1915 - il avait comme camarade de classe Edgar Voirol - il enseigna quelques années à Aumont et à Marsens, avant de faire carrière durant 30 ans à Bossonnens. Il a pris sa retraite prématurément en 1952, pour raisons de santé.

A son décès, le 11 mars 1970, des articles élogieux lui ont été consacrés. Hubert Gremaud, parallèlement à son enseignement de qualité, a été un intellectuel de valeur. A côté de trois romans et d'une douzaine de pièces de théâtre - dont *Le Rapace* et *L'étreinte du passé* - qui furent maintes fois jouées dans les campagnes fribourgeoises, il a écrit des articles appréciés dans la *Feuille d'Avis de Bulle*, *La Liberté*, dans des journaux pédagogiques fribourgeois, spécialement dans le *Faisceau mutualiste*. Retraité, il avait volontiers accepté de livrer de nouveau ses réflexions dans le *Faisceau*. Gérard Menoud, dans *Construire*, a dit de son collègue écrivain : « *Le sage de Bossonnens possède une bibliothèque digne de ce nom. Il a lu les grands auteurs, les philosophes. Si ses romans et ses pièces de théâtre ont de la chair et du sang, c'est qu'il ne les a jamais sous-alimentés.* »

Auguste Overney, professeur à l'Ecole normale et président de la Société des écrivains fribourgeois, a écrit dans *La Liberté* du 16 mars 1970 un long article nécrologique fort élogieux. Evoquant les romans de Gremaud *Le Haut-Pré*, *Ceux des Rochettes* et *Le Chemin barré de Croix*, Overney caractérise le style du lettré de Bossonnens :

(...) les ruisseaux, les rios chantent. Ils mêlent à la romance de leurs vagues le refrain des bavardages, des commérages, des vieilles rancunes et des vieux héritages, des indiscreètes curiosités, des papotages qui naissent, meurent et ressuscitent au long des jours et des saisons dans l'apparente calme vie des calmes villages. Le dimanche et certains soirs, les auberges vibrent comme un tambour et dans leur ombre propice, sentant le kirsch, se tissent maille à maille de sournoises « combines ». Mais il y a encore, chez Gremaud, la fraîcheur des aubes, l'éclat des aurores quand les dents des cimes se dressent comme des canines ; il y a le chant clair et métallique des faux et le cliquetis de leur lame semble parfois le grincement des rages et des cœurs. Dans la bise de février, l'on s'en va aux « Quarante heures » du même pas sérieux et lourd qu'on s'en ira bientôt aux Rogations et, demain, au cimetière. Hier. Car les romans de Gremaud déroulent leurs intrigues entre les deux guerres. Témoins d'une époque dure et heureuse, pauvre et sans désirs, qui n'est plus. (...) Il a dépeint cette vie terre à terre et fervente qu'un discret idéal, à ras de sillon, soutient, qu'il a vécue lui-même parmi ces êtres qu'il comprend parce qu'il les aime, parce qu'il est l'un d'eux. Il a dit leur rude souci et leur forte confiance afin que ne fût point perdue cette respiration d'un peuple et d'une âme, à l'heure où tout va changer, où tout hésite, en un monde qui se cherche et ne se trouve pas. (...) Gremaud disait : « Je ne suis pas un écrivain. » Il n'a pas construit une cathédrale des lettres. Mais il a patiemment bâti une solide petite chapelle à l'orée de nos forêts.

Sources : La Liberté citée dans le texte; Le Faisceau mutualiste, avril 1967 et juin 1970

45. Le chanoine Edgar Voirol

Edgar Voirol est l'un des Jurassiens venus étudier à Fribourg pour des raisons religieuses et politiques. Originaire des Genevez et domicilié à Evillard près de Bienne, il est né le 6 octobre 1897. Il a fréquenté le progymnase de Bienne avant son séjour à Hauterive de 1912 à 1915. Ses études antérieures lui ont valu une dispense de la première année. Son brevet obtenu, il enseigne au Collège Saint-Charles de Porrentruy. Puis, en 1920, il se dirige vers la vie religieuse. Il entre au noviciat de l'abbaye de Saint-Maurice. Il complète ses études à Rome où il obtient un doctorat en théologie à l'Université grégorienne. Ordonné prêtre le 3 avril 1926, il devient professeur à Saint-Maurice. En 1940, il est appelé à la direction du Collège Saint-Charles de Porrentruy. Il conservera cette fonction de directeur durant 27 ans. C'est sous sa responsabilité qu'est construit le nouveau collège. Son biographe, le chanoine Marcel Michelet, relève le sens de l'ordre qui caractérisait le directeur, comme sa prédilection pour les faibles, les plus attardés, les démunis, voire les offensés, les révoltés, les fugitifs... Le directeur, affirme le chanoine Michelet, était connu pour son « don de sauvetage ». A 70 ans, le chanoine Voirol voue sa retraite au ministère paroissial : il devient curé de la paroisse valaisanne de Vérossaz. Il y passera dix-huit années dont il dira qu'elles ont été les plus belles de sa vie.

Les talents littéraires et artistiques d'Edgar Voirol ont laissé des marques durables. Ses œuvres de longue haleine sont des vitraux que l'on trouve à Saint-Maurice, à Verbier, Sarreyer, au Trétien et dans diverses églises du Jura. Il a apporté sa collaboration, souvent illustrée, à des journaux et revues. Il a écrit les paroles du recueil de cantiques « *Laudes* », dont la musique est signée Carlo Boller. Son livre « *La route heureuse* » a connu le succès. Il a aussi joué un rôle prépondérant dans le scoutisme.

Le chanoine Voirol est décédé le 8 avril 1987.

Source : Documentation envoyée par le Collège Saint-Charles, de Porrentruy

46. Robert Loup, écrivain et directeur

Robert Loup est né à Vuissens le 12 janvier 1902, où son père, Alphonse Loup était instituteur. Grâce à sa préparation aux collèges de Fribourg et de Saint-Maurice et à ses dons intellectuels, il n'accomplira que deux années au lieu de quatre à l'École normale d'Hauterive. Breveté en 1919, à l'âge de 17 ans, il enseigne tout d'abord à Courtepin, tout en poursuivant ses études à l'Université de Fribourg où il obtient son diplôme d'enseignement dans les écoles secondaires. Mais Robert Loup ne s'en tient pas là. Il s'inscrit à l'Université de Genève où il conquerra les grades de licencié, puis de docteur ès lettres. Il consacre sa thèse de doctorat à l'écrivain gruérien Pierre Sciobéret, qui fut professeur de langues anciennes et de philosophie à l'École cantonale sous le régime radical, précepteur en Russie, puis avocat à Bulle.

A Genève, Robert Loup a enseigné à l'Institut Florimont. Il revient dans son canton en 1929, en qualité de professeur à l'école secondaire d'Estavayer-le-Lac. D'emblée, le jeune professeur est apprécié pour ses compétences, son sens relationnel, ses initiatives. Citons-en une. Il met en valeur les productions littéraires de ses élèves dans une brochure illustrée de gravures sur « lino ». Ses collègues professeurs collaborent eux aussi à ces fascicules intitulés *Le Joran*, parus dans les années 30. Robert Loup vibre et fait vibrer. Enthousiaste, il sait enthousiasmer. Son rayonnement est prodigieux. Son collègue professeur, l'abbé François-Xavier Brodard, énumère ses activités : professeur, écrivain, conférencier, essayiste, metteur en scène, photographe, cinéaste, directeur de chant, officier, inventeur titulaire de plusieurs brevets, président de paroisse, président de l'URTC (Union régionale des travailleurs chrétiens).

Lorsque Robert Loup est arrivé à l'école secondaire d'Estavayer, celle-ci comptait 25 élèves répartis sur deux années en sections littéraire, commerciale et agricole. A son décès en 1955 - Robert Loup était directeur depuis 1946 - l'effectif de l'école s'élevait à 117 élèves. La durée des classes littéraires avait été portée à quatre ans et celle des classes commerciales maintenue à deux ans.

Biographe et hagiographe, Robert Loup a consacré notamment des ouvrages à *Jules-Maximilien Schuh*, *Mère Lutgarde Menétrey*, *Marguerite Bays*, *Meinrad Eugster*, *Pestalozzi*, *Maurice Tornay*, *L'abbé Bovet*. En collaboration avec Georges Ducotterd, il a raconté dans *Terre ! Terre !* l'émigration des Fribourgeois au Brésil en 1819. L'une de ses pièces de théâtre, *Pierre Gallandes*, a connu un succès considérable sur les scènes de la campagne.

Il a publié un « livre unique » pour l'enseignement du français à l'usage des élèves en fin de scolarité obligatoire, ouvrage qui témoigne de son souci d'une sérieuse culture linguistique. Le point de départ de chaque leçon est un texte littéraire. Intention louable, mais reste posée la question de savoir si les leçons de grammaire, d'orthographe, de rédaction induites par un tel texte ne le déflorent pas. On a vu que le corps enseignant primaire, avant 1920 déjà, exprimait d'expresses réserves sur le sujet. *Le français, notre langue, ses auteurs, sa grammaire*, de Robert Loup, a été publié à l'Imprimerie Butty en 1948.

Robert Loup est décédé le 27 février 1955.

Sources : *Journal d'Estavayer* 1^{er} mars 1955 ; *La Liberté* 28 février 1955

47. Clément Fontaine, instituteur, historien, patoisant

Clément Fontaine est né le 7 septembre **1903** à Albeuve. Breveté de l'École normale en 1922, il est nommé dans le petit village broyard de Granges-de-Vesin. Il s'en va après deux ans et regagne sa Gruyère. Il est le régent d'Hauteville pendant 21 ans, puis de Pont-la-Ville pendant 11 ans. Il termine sa carrière à Villars-sous-Mont où il a passé six ans. En 1963, il prend sa retraite. Il habite Riaz, puis Villarvolard.

Clément Fontaine était passionné d'histoire locale et régionale. Un fouilleur d'archives ! Il est aussi l'un des fondateurs de la Société fribourgeoise de héraldique. Ses publications portent sur l'histoire locale, les us et coutumes, la vie des champs. Il a fait bénéficier d'une longue collaboration les journaux *La Liberté*, *Le Fribourgeois*, *le Paysan fribourgeois*, *la Feuille d'Avis de Bulle*. Dans *Le Fribourgeois*, il a rédigé de 1954 jusqu'à l'année de son décès en 1966 le riche supplément intitulé *Le Vieux Chalet*. Celui-ci a fait l'objet de plusieurs tirés à part. Fontaine s'est penché sur le passé de nombreux villages, parmi lesquels on peut citer Gruyères, Vuadens, Hauteville, Enney, Estavannens, Pont-la-Ville, La Roche, Essert, Albeuve, Botterens, Grandvillard, Pringy, Pierrafortscha... Il s'agit parfois de brochures ronéotypées et... coloriées par de bons élèves en guise de récompense.

Il parlait et écrivait le patois parfaitement. Il a obtenu un Premier prix de patois pour ses contes gruériens et son recueil de fables inspirées de La Fontaine. Dans son ouvrage *Le Patois fribourgeois*, Louis Page mentionne, dus à la plume de Clément Fontaine, une centaine d'épisodes villageois publiés dans la *Feuille d'Avis de Bulle* et autant dans *Le Fribourgeois*, une douzaine de récits évangéliques dont l'action se passe en Gruyère, vingt-cinq récits inédits, trente fables, des études et essais sur le patois... En français, à part les monographies, il faut citer notamment *Villages et sites gruériens*, Ed. artistiques internationales, 1932 ; *L'âge d'or au Pays de Gruyère*, contes et récits, Ed. fribourgeoises, Hauteville, 1933 ; *Poésies de jeunesse*, Imprimerie commerciale, Bulle, 1933.

Clément Fontaine est décédé subitement à Villarvolard le 5 novembre 1965.

Sources : Louis Page, Le Patois fribourgeois ; Le Fribourgeois, 6 novembre 1965 ; La Liberté, 6 et 7 novembre 1965

48. Louis Page, professeur et écrivain

Louis Page est né à Villarimboud le 10 février **1906**. Son activité a été débordante. Son brevet primaire obtenu à Hauterive en 1926, il enseigne tout d'abord à Ependes. Il se destine bientôt à l'enseignement secondaire. Le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} novembre 1932 mentionne sa nomination à l'école secondaire de Romont, logée alors au pensionnat Saint-Charles, où il sera professeur jusqu'en 1968. Comme cette institution était aussi un petit séminaire, de nombreux ecclésiastiques de Suisse romande ont été les élèves de Louis Page. Parallèlement à son activité de professeur, il s'est intéressé à l'histoire locale, à la héraldique, au folklore, au patois, à la nature, au chant... Il a fondé et présidé l'Institut fribourgeois de héraldique, a relancé le groupement romontois *Au fil du temps*, s'est montré très actif au sein de la Société de développement de Romont. Il est l'un des promoteurs de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature. De 1939 à 1983 - soit durant près d'un demi-siècle - Louis Page est demeuré le fidèle chroniqueur de la vie glânoise dans *La Liberté*. Pendant treize ans, la rédaction de *L'almanach catholique* lui a été confiée. Il a aussi exercé la fonction de juge de paix.

Hormis de très nombreux articles, les publications de Louis Page sont abondantes, tant en patois qu'en français. Il est l'auteur, à côté de souvenirs, romans, récits et études historiques, d'une anthologie intitulée *Le Patois fribourgeois*. La plus grande partie de son œuvre est enracinée dans ce milieu rural qu'il connaît bien et qu'il aime. Quelques titres parmi une très abondante production : *Le Mémorial de Jean du Bois (Lou lavrou de Djan don bou)*, *Carry ou l'Auberge des Trois Suisses*, *Nicolas ou la paix retrouvée*, *Images de mon pays rural*, *Le cavalier échec et mat*, *Le chemin de Bocheferraz*, *Le Val Endévé*, *Tire ton capuchon*, *La collégiale de Romont (Guide historique et artistique)*, *Romont et son pays de Glâne*, *Coutumier et légendaire romontois*, *Mère et fille (Légende romontoise de Notre-Dame du Portail)*.

Louis Page est décédé à Romont le 1^{er} octobre 1991. Il avait 85 ans.

Sources : *La Liberté*, 3 octobre 1991 ; *La Gruyère*, 3 octobre 1991 ; Louis Page, *Le patois fribourgeois*, Ed. La Sarine 1985

49. Maurice Zermatten, écrivain

Fils d'instituteur, Maurice Zermatten est né en **1910** à Saint-Martin (Valais). Il entre à l'Ecole normale d'Hauterive en 1926. Plusieurs étudiants du Valais, comme du Jura bernois qui englobait à l'époque la région devenue canton du Jura, y étaient accueillis depuis de nombreuses années, tant pour des raisons politiques que religieuses.

Parmi les camarades de classe de Zermatten, signalons le musicien André Corboz, le chef de service de l'enseignement primaire Paul Simonet, l'inspecteur Max Ducarroz, les professeurs Georges Duruz et Jules Bersier. Zermatten est en deuxième année lorsqu'arrive Auguste Overney, jeune professeur de français qui décèlera son talent littéraire. En 1930, en quatrième et dernière année, Zermatten obtient le seul 8 de composition (8 était la meilleure note). Pendant ses études de lettres à l'Université de Fribourg, le futur romancier revient à Hauterive comme surveillant et chargé de cours de français. Durant l'année scolaire 1934-1935, devenu lieutenant, il remplace Séraphin Wicht, professeur de gymnastique retenu par la maladie. L'année suivante, il retourne en Valais où il a été nommé professeur.

A côté de sa carrière d'écrivain, Maurice Zermatten a rempli d'importantes fonctions : professeur de littérature au Lycée de Sion, chargé de cours à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, officier supérieur, président de la Société suisse des écrivains. Son œuvre évoque surtout son pays valaisan, avec ce peuple des montagnes fidèle à son histoire, à sa religion catholique et à ses traditions. Critique littéraire, il a consacré des ouvrages à Ramuz, à Rilke, à Gonzague de Reynold et à de nombreux peintres. On lui doit aussi une dizaine de pièces de théâtre. Pseudonyme occasionnel : François Bérisal. Maurice Zermatten est décédé en février 2001.

Quelques-unes de ses œuvres :

Le cœur inutile, 1936 (roman écrit en grande partie à Hauterive) ; *Nourritures valaisannes*, 1938 ; *Contes des Hauts Pays du Rhône*, 1938 ; *La colère de Dieu*, 1940 ; *Le sang des morts*, 1942 ; *Les solitudes amères*, 1942 ; *Christine*, 1944 ; *Le pain noir*, 1945 ; *L'esprit des tempêtes*, 1946 ; *Traversée d'un paradis*, 1949 ; *Le jardin des oliviers*, 1951 ; *Contes à mes enfants*, 1952 ; *La montagne sans étoiles*, 1956 ; *Le lierre et le figuier*, 1957 ; *La fontaine*

d'Aréthuse, 1958 ; Le bouclier d'or, 1961 ; Le cancer des solitudes, 1964 ; Une soutane aux orties, 1971 ; Contes et légendes de la montagne valaisanne, 1984.

Sources : Internet : Dictionnaire des auteurs de la Suisse romande ; Catalogues d'Hauterive ; fonds Pfulg BCU

50. Oscar Moret, musicien

Oscar Moret, né en **1912**, est le fils du boulanger de Botterens. Remarquablement doué, il est le premier de sa classe en cinquième année d'École normale en 1932. Il s'agit de la première volée astreinte à cinq ans. Oscar Moret est nommé instituteur au Pâquier. Patrice Borcard décrit le début de son activité professionnelle : *« Lorsqu'on l'interrogeait sur ce qui fut, pour lui, l'essentiel de sa carrière, il plaçait en priorité son travail d'enseignant. Moret fut de ces instituteurs envoyés en mission intérieure, un catéchisme musical à la main. C'est au Pâquier, en 1932, que ce jeune maître de vingt ans entra en sacerdoce. Il y crée une fanfare, dirige le chœur, commence à composer. »*

Oscar Moret suit des cours de direction, de composition et de clarinette au Conservatoire de Lausanne. De 1943 à 1953, il assume la direction des « sociétés philharmoniques » de Broc. Il est musicien à plein temps, la commune de Broc ayant, dès 1928, décidé de confier toute la vie musicale de la bourgade à un professionnel. Dès 1953, Oscar Moret exerce ses talents à Fribourg en qualité de professeur au Conservatoire, d'inspecteur du chant dans les classes de la ville et de compositeur. Il dirige la prestigieuse harmonie *La Landwehr* de Fribourg pendant près de vingt ans. Avec Bernard Chenaux, il forme des directeurs de fanfare durant trente ans.

L'histoire donnera à Oscar Moret - écrit Patrice Borcard dans *La Gruyère* - sa juste place, celle d'un novateur, sorte de Bartok fribourgeois qui ne s'est jamais contenté de « refaire ». On compte plus de cinq cents compositions dans son Catalogue publié par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg en 1995. Le rédacteur de *La Gruyère* parle avec émotion et délicatesse de sa dernière rencontre avec Oscar Moret. C'était en décembre 2002 à l'occasion des 90 ans du musicien :

Sur la table, quelques disques rappellent ses maîtres et son brillant parcours de compositeur. Tel Ravel, dont le Concerto pour la main gauche (« L'adagio est un sommet de ce qu'on peut écrire! ») est à ses yeux une référence. Tel Stravinski, dont la Symphonie de psaumes est « admirable de simplicité ». Critique envers sa propre production, Oscar Moret écoute l'enregistrement réalisé par la basse Michel Brodard de ses « Tsancholè ». « C'est l'une des rares pièces que j'écoute sans être blasé ! C'est, je crois, ce que j'ai le plus réussi... », avance-t-il, avec la crainte de celui qui croit dépasser les limites de la modestie.

Un souvenir personnel. J'ai bien connu Oscar Moret. Je lui ai demandé un jour comment il composait. « A ma table de travail », m'a-t-il répondu. Il entendait la musique en l'écrivant, sans s'aider du piano... Je me souviens de sa modestie, de sa cordialité et de sa gentillesse. Oscar Moret est décédé le Vendredi-Saint, en avril 2003. Il repose à Estavannens.

Sources : La Gruyère, 21 décembre 2002, 19 avril 2003 ; www.fattore.com/OscarMoret.htm

51. Bernard Maillard, Dom Norbert, moine chartreux en Calabre

Bernard Maillard est l'un des Jurassiens venu « faire son Ecole normale » dans le canton de Fribourg. Lorsqu'il entre à Hauterive, en 1928, il est domicilié aux Genevez, où il est né le 30 mars **1913**. A cette époque, ce village était encore dans le canton de Berne. Bernard Maillard fait partie de la deuxième volée astreinte à cinq ans d'études. Dans sa classe d'Hauterive, promotion 1933, on relève les noms d'Alfred Repond, futur directeur de l'école secondaire du Belluard à Fribourg, et d'Alfred Pillonel qui deviendra inspecteur des écoles de la Broye.

A sa sortie d'Hauterive, Bernard Maillard s'en va en France dans une institution pour vocations tardives. En 1935, il est postulant, puis novice à la Valsainte où il prend le nom de Norbert. Il prononce ses vœux solennels le 8 décembre 1940 et il est ordonné prêtre le 28 octobre 1941. En 1947, Dom Norbert devient procureur du monastère. Il quitte la Valsainte le 18 mai 1955, sur ordre de ses supérieurs et il s'en va à la chartreuse de Vedana, dans les Dolomites. Sans gaieté de cœur ! Son caractère bien trempé l'a incité à s'éloigner quelque peu de la « Sainte Règle » par son attitude et ses propos. Comme celle-ci ne supporte pas d'entorse, Dom Norbert est envoyé dans une autre chartreuse. Mais il sera réhabilité ! En 1956 déjà, il devient maître des novices à Vedana. En 1957, c'est la Certosa (Chartreuse) San Bruno de Reggio de Calabre qui l'accueille. Dès 1960, Dom Norbert y exerce la charge de procureur.

Sa famille des Genevez et de Lajoux (Ju) lui a rendu visite à diverses reprises en Calabre. Toujours joyeux et farceur, nous a dit son frère Paul le 9 mars 2002.

Le 3 novembre 2014, j'ai reçu de la chartreuse Serra San Bruno les renseignements suivants :

Il est décédé le 12 juillet 2011, à l'âge de 98 ans et demi, étant né le 30 mars 1913.

Il est entré chez les chartreux de la Valsainte en 1935.

Il est arrivé dans notre monastère de Serra San Bruno en 1957.

Il a rempli successivement les fonctions de sacristain, et de procureur (c'est-à-dire chargé des affaires extérieures et de l'administration matérielle).

A son décès, Dom Norbert était le moine le plus âgé de tout l'ordre des chartreux, et celui qui avait vécu le plus grand nombre d'années comme chartreux.

Sources : Prieur de la Valsainte ; son frère Paul et son neveu Luc, à Lajoux (Ju)

52. Jules Barbey devenu le Père Stanislas, cistercien à Hauterive

Un seul ancien normalien est venu revêtir la bure à Hauterive après que le monastère eut retrouvé sa destination première. C'est Jules Barbey - Julon pour ses nombreux amis régents - qui portera le nom de Père Stanislas.

Jules Barbey est né à Morlon le 11 octobre **1914**. A Hauterive dès 1929, il a entre autres pour camarades de classe Bernard Chenaux et Raphaël Pfulg. Ce dernier, devenu prêtre en 1940, était le frère de l'abbé Gérard Pfulg. En 5^e année, en 1934, Jules Barbey a célébré avec toute l'Ecole le 75^e anniversaire de l'ouverture d'Hauterive, anniversaire marqué par le Jeu commémoratif *Au fil de la Sarine*, signé Bovet/Overney. A sa sortie de l'Ecole normale, pendant neuf ans, Jules Barbey exerce la profession qu'il a apprise. Il dirige l'école de Mannens jusqu'en 1940, puis celle de Vuippens, jusqu'en 1943. Bon musicien, il assume aux deux endroits la direction du chœur paroissial. En 1941, à l'occasion du 650^e anniversaire de la

fondation de la Confédération, il est le responsable artistique de la grande fête organisée pour la circonstance par les communes de Vuippens et de Marsens.

Le 8 septembre 1943, il devient moine d'Hauterive. Tout de suite, lit-on dans la *Chronique d'Hauterive* de Noël 1997, il se fait remarquer par sa belle voix de ténor qui lui vaut d'être désigné comme chantre. Le 4 octobre 1944 est la date de sa profession religieuse ; il prend le nom de Marie-Stanislas. Le 13 mars 1948, il est ordonné prêtre par M^{gr} Amoudru, ancien évêque de Moscou. Le 30 mai, il célèbre sa Première messe à Morlon, l'église de son baptême. Il est nommé la même année cellérier, c'est-à-dire économiste du monastère. Il se montre actif dans cette tâche souvent exigeante. C'est lui qui achète la ferme et le domaine des Echelettes, proche de la Valsainte, propriété de la famille du Frère Amédée, moine à Hauterive. Le Père Stanislas y investit le capital provenant de la vente d'un domaine qui lui avait été donné à Morlon. Il crée aussi dans l'ancien moulin proche de l'abbaye un parc avicole qui aidera le monastère à « nouer les deux bouts ». En 1951, le Père Stanislas termine son ouvrage *Vision de Paix*, un beau livre qui retrace la vie cistercienne en Suisse et l'histoire des sept cents ans d'existence d'Hauterive.

Envoyé dans des couvents cisterciens de France et de Belgique pour enseigner le chant grégorien, il constate à son retour, en 1975, que l'économat a été confié à l'un de ses confrères. Le Père Stanislas a le caractère bien trempé ! Il s'en va et exerce dès lors son ministère et des activités professorales en divers endroits : enseignement au Collège de Champittet à Lausanne, au collège du couvent de Bregenz, ministère avec des confrères cisterciens à Notre-Dame de Tours, dans la Broye, puis à Sion, et enfin au Prieuré de Birnau, lieu de pèlerinage sur les rives allemandes du lac de Constance. En 1992, il revient en Suisse et s'établit aux Echelettes, domaine qu'il connaît bien puisque c'est grâce à lui que cette propriété a été acquise par le couvent d'Hauterive. En 1995, son âge ne lui permettant plus de demeurer seul aux Echelettes, il s'en va dans sa communauté cistercienne de Bregenz. Pris d'un grave malaise, il doit séjourner au sanatorium de Mehrerau. C'est là qu'il est décédé le 8 août 1997. Son corps a été rapatrié en Suisse et il a été inhumé au cimetière d'Hauterive.

Sources : Témoignages de sa famille ; Altaripana, Chronique de l'abbaye d'Hauterive, Noël 1997.

53. Bernard Chenaux, musicien

Bernard Chenaux, fils de Louis Chenaux, instituteur, est né le 8 février **1915**. En 1917, sa mère meurt au cours d'un accouchement. « *Je me souviens avec émotion - racontait Bernard Chenaux - que, dès l'âge de cinq ans, le 2 novembre, Jour des morts, j'accompagnais mon père à Villarsviriaux, où nous allions prier sur la tombe de ma mère. La mort de ma mère m'a enlevé pour toujours cette confiance que j'aurais dû avoir en moi* ». Ayant déménagé à Promasens, Louis Chenaux se remarie. Sa seconde épouse sera une bonne maman pour les deux orphelins. Un troisième fils naîtra de ce deuxième mariage.

Louis Chenaux entreprend très tôt la formation de son fils. A cinq ans, Bernard s'exerce à l'harmonium ; il lit déjà couramment la musique. Dès qu'il peut atteindre le pédalier, son père l'assied sur le banc de l'orgue. Bernard, encore enfant, aura la responsabilité d'accompagner à l'orgue certains offices religieux.

A l'Ecole normale, entre 1929 et 1933, Bernard Chenaux est remarqué d'emblée pour ses talents musicaux, son sens de la communication, son charisme qui ne l'abandonnera jamais. Il

y poursuit avec une grande facilité ses études de piano et d'orgue dont le professeur est Léo Kathriner. Les cours de chant et de direction sont assurés par l'abbé Bovet, avec lequel il entretient des relations privilégiées.

Après l'obtention de son brevet, à l'âge de 18 ans, il est encouragé à se lancer dans la musique. Au Conservatoire de Fribourg, ses professeurs de piano et de chant sont respectivement Francis Lombriser et Mme Stierlin-Vallon. Il y retrouve Léo Kathriner, chargé des cours d'harmonie et d'orgue. Il est aussi en étroite relation avec son aîné et ami Louis Sauter, professeur de piano et d'orgue.

En 1935, il est engagé comme directeur de l'Harmonie *La Persévérance* à Estavayer-le-lac, sur recommandation de l'abbé Bovet. Mais il doit effectuer son école de recrues à Colombier. Les pêcheurs d'Estavayer traverseront le lac et viendront le chercher en barque chaque semaine pour lui permettre de diriger les répétitions.

Bernard Chenaux doit gagner sa vie. Le canton de Fribourg n'encourage pas l'éclosion des talents par l'octroi de bourses... Au lieu de se vouer exclusivement à la musique, celui que l'on a considéré plus tard comme l'un des musiciens suisses les plus complets de son époque, est maître de chant dans les classes primaires, professeur de français, d'histoire et de géographie à l'école secondaire. Puis s'ajouteront à la direction de *La Persévérance* la charge d'organiste paroissial et de maître de chapelle, et la direction de la *Société de Chant de la Ville*. En 1938, il prend la direction de la *Chorale des Instituteurs* de la Broye. Il sera aussi le fondateur d'un groupe mixte remarquable, *La Chanson d'Estavayer*.

Le 16 août 1939, il épouse Colette Bernet, une bonne musicienne. A la mobilisation, il est incorporé comme caporal fusilier. Alors que le capitaine aumônier Kaelin occupe d'emblée le poste d'officier des loisirs, le caporal Chenaux passe près d'un an à la troupe. Il dira plus tard : « *Sans la moindre amertume... Je sentais que Kaelin ferait carrière grâce à ses dons de chef de chœur et de compositeur. Il était celui que l'abbé Bovet avait choisi. J'admirais son talent. Aussi me suis-je lié d'amitié avec lui d'emblée.* »

En 1941, il est appelé à diriger la fanfare du bataillon 15. En vue d'obtenir le diplôme fédéral de direction de fanfare, Chenaux suit les cours donnés au Conservatoire par Georges Aeby, son professeur et son ami.

Enfin démobilisé, il retrouve ses classes et sa baguette de chef de chœur. Il s'astreint à parfaire ses connaissances contrapuntiques sous la direction d'Aloys Fornerod. Sa vraie dimension de compositeur - qu'aurait favorisée l'originalité de son talent - ne peut éclore. Habitué à servir, il épuise son énergie à diriger d'innombrables répétitions et ne consent à écrire que lorsqu'on lui force la main. La complicité entre Chenaux et son parolier l'abbé François-Xavier Brodard durera plus de 30 ans. L'abbé sera toujours là pour le relancer et l'encourager.

En 1956, il succède à l'abbé Kaelin au pupitre de la *Société de Chant de la Ville de Fribourg*, un chœur qui lui permet de mettre sur pied d'importants concerts. Deux ans plus tard, devenu professeur à l'Ecole Normale de Fribourg où il remplace son ancien maître Leo Kathriner, il quitte Estavayer pour la capitale. Cette même année, il prend la direction de la *Concordia*. Sous sa baguette, ce corps de musique obtiendra le titre de « reine des fanfares suisses ».

Les commandes de compositions sont nombreuses. Elles viennent de divers chœurs, des décanats de la Broye, de fanfares. Enfin, il compose aussi de sa propre initiative. Les

engagements abondent : Semaines chorales d'Estavayer, exécutions accompagnées par l'Orchestre de la Suisse Romande ou par l'orchestre de Bienne, cours de direction au Canada, direction du festival *Images de mon Pays* de Carlo Boller donné pour la fête cantonale de chant à Estavayer en 1972. Il prend aussi la direction du *Chœur de la Glâne* dès sa fondation.

Bernard Chenaux est décédé en 1999, après une pénible maladie qui a privé ce grand communicateur - dans les derniers mois de sa vie - des échanges qu'il aurait souhaités tant avec les siens qu'avec ses très nombreux amis.

Sources : Souvenirs personnels ; site Internet de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois.

54. Paul Genoud, instituteur et homme politique

Paul Genoud est né à Remaufens le 10 octobre **1916**. Onzième d'une famille de douze, il a connu très tôt les difficultés de la vie. Il a six ans, écrit Michel Gremaud dans *La Gruyère*, lorsque sa famille - qui ne mange pas à sa faim - émigre dans le sud-ouest de la France pour se vouer à l'agriculture. En 1928, son papa meurt. Paul, rentré au pays avec sa famille, est placé à l'orphelinat de Châtel-St-Denis. Heureusement qu'il est intelligent et qu'il aime l'école ! Il peut fréquenter l'école secondaire, puis l'Ecole normale d'Hauterive. Il obtient son brevet en 1936. Comme plusieurs de ses collègues, il ne trouve pas de poste à cause de la pléthore. L'idée d'aller servir en Espagne dans les troupes antifranquistes l'effleure. Il opte pour des stages en France, à Genève, à Villeneuve (Broye) où il rencontre la fille de l'instituteur Cavuscens qui deviendra son épouse. En 1940, il est nommé à Zénauva. Paul Genoud ne se contente pas de « faire l'école ». Promoteur du sport, il fonde le Club athlétique du Mouret et préside même la Fédération fribourgeoise d'athlétisme. Il est passionné d'histoire et de littérature. Je me souviens d'une discussion que nous avons eue à La Croix Blanche du Mouret. Il m'avait parlé de ses articles publiés dans divers journaux et de la correspondance entretenue avec Francis Jammes dans son jeune âge. Dès le début de 1957 et jusqu'à la fin de l'année 1961, Paul Genoud est corédacteur du *Bulletin pédagogique*.

En décembre 1961, Paul Genoud est élu député. Inadmissible dans un Etat PDC de tolérer un instituteur radical au sein du Grand Conseil ! (La compatibilité de la fonction d'instituteur avec celle de député fera l'objet d'analyses les années suivantes dans le *Faisceau mutualiste*, organe de l'Association du corps enseignant.) Paul Genoud doit choisir : instituteur ou député.

Il choisit courageusement la deuxième solution et quitte Zénauva. Grâce à ses amis radicaux, il devient rédacteur de la *Feuille d'Avis de Bulle et de Châtel*. Le peuple, qui n'apprécie pas le mépris et les mises à l'écart, lui rend justice. Le 29 octobre 1963, il est élu au Conseil national. En 1966, le conseiller d'Etat Paul Torche quitte le gouvernement. Sa succession entraîne de vives empoignades. Paul Genoud l'emporte devant le socialiste Jean Riesen et le conservateur Jacques Morard. Conseiller d'Etat, il est directeur de la Police et de la Santé publique. En automne 1966, il est réélu lors des élections générales. Il devra quitter le Conseil d'Etat en 1971, les deux sièges radicaux étant enlevés par les socialistes Jean Riesen et Denis Clerc.

A 55 ans, Paul Genoud rentre dans le rang. Il se lance dans une activité commerciale. Il se met aussi au service des éditions photographiques de son beau-fils Gilbert Fleury et il devient administrateur de la Maison Audio-Films des frères Modoux. Gravement atteint dans sa santé en 1982, Paul Genoud est décédé à Bulle le 9 janvier 1992.

Sources : La Liberté 10 janvier 1992 ; La Gruyère du 11 janvier 1992 ; Gérard Glasson, De la diligence à la lune, 1982

L'Ecole normale, vocations musicales et autres...

A leur sortie de l'Ecole normale, de nombreux régents devaient assumer les fonctions de directeur de chant et/ou d'organiste. Raison pour laquelle le chant, le plain-chant, la musique instrumentale, la direction chorale, le solfège et l'harmonie ont toujours revêtu de l'importance à l'Ecole normale. Les doués étaient dans leur élément, et les moins doués souffraient... Les professeurs de l'Ecole normale étaient choisis parmi d'excellents musiciens : l'abbé Joseph Bovet, Leo Kathriner à Hauterive et dans les premières années de la rue de Morat, puis Pierre Kaelin, Bernard Chenaux, Norbert Moret, Roger Karth, Eric Conus, Pierre-Georges Roubaty, les organistes Jean Piccand, Georges Phillot, Walter Artho... et d'autres très bons musiciens dont les noms de plusieurs figurent ci-après dans les listes des professeurs.

L'Ecole normale a favorisé l'éclosion de nombreuses vocations musicales. A Hauterive, s'éveillèrent, entre autres, les talents des organistes et professeurs d'orgue Jean Piccand - qui fut aussi directeur du Conservatoire de Fribourg et professeur à l'Ecole normale - Louis Sauteur, professeur de piano et d'orgue au Conservatoire de Fribourg et au Collège St-Michel, des chefs et compositeurs Bernard Chenaux, Georges Aeby et Oscar Moret dont nous avons déjà parlé, de l'excellent musicien bullois fondateur de la Maîtrise de Bulle André Corboz dont le successeur sera Roger Karth.

L'Ecole normale de la rue de Morat a été elle aussi une pépinière de musiciens : le chef internationalement connu Michel Corboz, le compositeur Henri Baeriswyl, les organistes talentueux Georges Phillot, René Oberson - également compositeur avant-gardiste renommé - et Vincent Perrenoud, le pianiste Francesco Zaza, la cantatrice Marie-Claude Chappuis, la basse soliste Nicolas Pernet, les chefs de chœur et/ou directeurs d'ensembles instrumentaux - dont certains sont aussi compositeurs - Roger Karth, Charly Torche, Jean-Pierre Chollet, Pierre-Georges Roubaty, Jean-Claude Fasel, Bernard Maillard, Jean-Daniel Scyboz, Eric Conus, Yves Piller, Jean-Marie Kolly, Jean-Claude Kolly, Pierre-Etienne Sagnol, Marc-Antoine Emery, Nicolas Fragnière, Marc Bochud, Hugo Stern... et d'autres.

L'Ecole normale de Fribourg a aussi ouvert la voie à d'autres carrières que celle de la musique. D'anciens et d'anciennes élèves de la rue de Morat ont vu leurs études universitaires en sciences de l'éducation, en médecine, économie, droit, lettres, mathématiques, sciences, couronnées de succès. Certains ont trouvé leur voie à l'armée, ou dans le journalisme, à la radio... Plusieurs sont devenus directeurs d'école, inspecteurs, professeurs. Et n'oublions pas les préfets Placide Meyer et Michel Chevalley !

D'autres, nombreux, ont obtenu leur diplôme d'enseignement dans les disciplines artistiques à l'Université de Berne : des études qui leur ont ouvert la voie à l'enseignement et à une carrière artistique, comme les Bernard Morel, Nicolas Ruffieux ou Claude Gendre... Benoît Corboz - Benett - conjugue des dons de dessinateur et d'auteur de musique moderne. La rue de Morat a aussi préparé l'éclosion de talents littéraires et poétiques. Des noms me viennent spontanément en mémoire : Armand Maillard, Etienne Chatton, François Duc, Nicolas Kolly, Bernard Ducarroz... Citons enfin Michel Sapin, un ancien de l'Ecole normale de Fribourg doué pour le théâtre, le cabaret, le mime, l'imitation, tout en ayant gardé un enseignement à l'école primaire, puis au CO.

Mais le plus grand nombre est resté fidèle à sa vocation première. Un labeur exigeant que le cours des années n'a pas simplifié, à cause des multiples - et souvent inutiles - pressions exercées par des pédagogues, des commissions scolaires ou des parents.

25. Pensées sur l'école

Neuhaus, Paroz, Horner, Barbey, Gremaud, Rostand, Risse, Lurçat

Charles Neuhaus, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, 1830-1846 :

Jules Thurmann, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, voulait introduire dans toutes les écoles primaires unité de méthode et uniformité d'études. Tout aurait été réglé à peu près militairement. Maîtres et élèves n'auraient pu s'écarter d'un pas de la ligne tracée. Sans parler de ce que ce plan avait d'impraticable, vu la grande diversité des écoles du canton, je l'ai toujours repoussé, parce qu'il ne tenait nul compte des individualités qu'il tendait à effacer. Une seule école, la première venue, aurait donné une idée complète de toutes les autres. La vraie méthode est d'éveiller, en formant l'intelligence et le cœur de l'enfant. Mais que de chemins mènent à ce but ! Telle méthode, bonne pour un maître, est mauvaise pour un autre. Et le plus habile est souvent obligé de changer de moyens en changeant d'élèves. Puisque l'œuvre de Dieu est variée, il faut laisser à la variété ses droits.

Jules Paroz (1824-1906), dans les Mémoires d'un octogénaire :

On apprend bien des choses utiles à l'école moderne ; mais la vie pratique, la vie passée au sein de la nature, est aussi une école d'une grande utilité qui ne peut être remplacée par la première. Le savant, qui peut à peine planter un clou ou mettre sa chemise sans l'aide de sa femme, se moque volontiers de l'ignorance du paysan ; mais il y a souvent chez celui-ci un fonds de connaissances acquises par l'observation et l'intuition des choses, et une somme d'expériences diverses inconnues du savant et qu'il ne soupçonne même pas. Il a peut-être appris à l'école le binôme de Newton, mais il est incapable de faire un fagot et de chauffer son fourneau.

Raphaël Horner, dans son Guide pratique de l'instituteur, 1882 :

Un instituteur doit connaître à fond les principales méthodes, avec les divers procédés qui s'y rattachent et les conditions de leur mise en pratique, afin de pouvoir choisir, en connaissance de cause, les moyens les mieux appropriés aux besoins et aux aptitudes des élèves. Bien coupable est celui qui se contenterait de suivre la routine de son ancien maître d'école.

Léon Barbey, in Hommage à Auguste Overney pour ses soixante-dix ans, 1969 :

Est-ce que je cède par trop à l'amitié en disant que l'influence exercée à son tour par ce maître sur ses élèves me paraît précisément évoquée par une image de chaleur et de clarté ? Je le tiens en fait de plusieurs d'entre eux : la première impression qu'ils ont éprouvée à leur entrée dans une classe d'Overney est celle d'un choc, d'un choc qui brisait les murs opaques du réduit scolaire, leur faisait découvrir la beauté du monde et voir s'élargir les dimensions de la vie, un monde de couleurs et de lumière, une vie de chaleur et d'enthousiasme.

Bien malin, encore une fois, qui mesurera ce que chacun a reçu, conservé, fait fructifier de sa rencontre avec tel ou tel maître. Le maître est celui qui sème ; de ce qu'il sème advienne que pourra ! C'est l'affaire du ciel et de la qualité du terrain. Il arrive aussi que certains ne tiennent pas tellement à devoir quelque chose à quelqu'un. Mais qu'importe ! L'essentiel pour un maître, c'est qu'il ait agi comme un stimulant sur ses élèves, qu'il les ait mis en état d'éveil et d'appétit à l'égard du vrai, du beau et du bien, en aptitude de croissance au-delà du temps où ils sont à son école.

Hubert Gremaud, dans le Faisceau mutualiste, juin 1967 :

Y a-t-il beaucoup de mérite à conduire des esprits qui cheminent tout seuls, ou le mérite ne consiste-t-il pas plutôt à mener au but ceux qui ont de la peine ?

Jean Rostand :

Former les esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les enrôler, leur communiquer une force dont ils puissent faire leur force, les séduire au vrai pour les amener à leur propre vérité, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance.

Jean Risse, inspecteur :

LE MUR

Mon excellent ami, le régent de Taraban, me dit un jour : « Avant de nous houspiller avec vos lettres que vous publiez dans le Bulletin, à propos de lecture et de composition, vous devriez d'abord essayer de faire tomber le mur. » Je le regardai, interloqué ; il continua :

« L'enfant, petit garçon ou petite fille, a passé ses premières années en contact direct et intime avec la nature. Il a assisté, spectateur émerveillé, à toutes les scènes, à tous les actes de ce drame splendide que jouent les saisons et les jours dans le décor des champs ou des bois et dont Dieu lui-même est l'auteur. Ses yeux éblouis ont fixé l'image du soleil levant, des nuages blancs ou cuivrés, des étoiles de la nuit. L'arbre a répété pour lui son rôle dont les fleurs, les fruits, les feuilles naissantes ou mortes sont les paroles. Il a vu la prairie dorer son foin comme une chevelure blonde et la haie mettre tout autour son ruban vert ; écouté ce que disent la fontaine, le ruisseau, le vent dans les branches ; joui de la caresse tiède des beaux soirs d'été ; frissonné à la bise d'hiver ; appris à connaître le chant des chardonnerets, des alouettes et du pinson ; accompagné sa mère au jardin, son père à l'écurie. Il a vécu ainsi, heureux, sans peur, sans soucis, au milieu des êtres familiers avec lesquels il passera probablement son existence.

« A sept ans, il franchit le mur.

« De l'autre côté du mur, il y a l'école, et c'est une autre représentation qui commence. Le mur est si haut qu'on ne peut pas voir par-dessus. L'enfant est tellement étonné, surpris, qu'il ne songe plus au ruisseau, à l'arbre, aux prés. Il apprend à lire, à écrire et à compter. Il rencontre bien, quelquefois, dans son livre de lecture, des mots, des phrases, qui voudraient lui rappeler ce qu'il aimait autrefois, mais on ne s'y arrête pas longtemps et d'ailleurs le maître n'a pas de temps à perdre avec ces enfantillages. Il faut aller vite, se dépêcher, ne pas s'attarder, afin d'arriver au bout du programme imposé. On conjugue des verbes, on apprend ce que c'est qu'un complément direct et un pronom relatif, on additionne des fractions, on

étudie les Alpes d'Uri et les limites du canton d'Argovie ; c'est autrement difficile que d'aller voir la vallée, la forêt, la colline toutes proches ou les montagnes de Gruyère qui bornent l'horizon. Quand il s'agit de la composition, on ne peut pas mettre ce qu'on a vu, entendu, ressenti ; il faut mettre ce que le régent a dit. Il est défendu de regarder dehors ; à quoi bon, d'ailleurs ? il y a le mur.

« Des hommes ont déjà essayé de démolir le mur. Notre ancien maître, M. Horner, s'y est appliqué toute sa vie, et il avait passablement avancé. Mais les manuels, les systèmes et les programmes, admirablement secondés par quelques instituteurs paresseux, ont reconstruit le tout, avec force mortier, et le mur est de nouveau aussi solide qu'auparavant, et je crois que c'est là quelque chose de très malheureux. »

Voilà ce que m'a dit mon ami le régent de Taraban. Après quoi, il mit son chapeau et s'en alla.

Jean Risse, inspecteur

Bulletin pédagogique, 15 janvier 1914

Le pédagogisme facteur d'échec

(D'après Liliane Lurçat ; article paru dans *Philosophie politique*, Ecole et démocratie, n°10, novembre 1999, P.U.F.)

Le pédagogisme pourrait être défini comme la recherche des conditions de la réussite sans effort : ôtons les examens, il n'y aura plus ni décrochage, ni échec scolaire.

A partir de ses études statistiques, l'Américain Stanley Hall (1844-1924) veut réviser non seulement les programmes scolaires, mais la conception même de l'idée de programme. Il annonce : « Nous devons dépasser le fétichisme de l'alphabet, de la table de multiplication, de la grammaire, des gammes, du livre. » Prévoyant le déclin de la grammaire et le règne de la langue parlée dans l'Amérique du XX^e siècle, il annonce que la grammaire, la rhétorique et la syntaxe seraient remplacées par *les arts du langage*, plus démocratiques, et l'expression orale en public.

Dès 1902, tandis que l'enseignement secondaire gratuit était devenu une institution, il passe à l'étude de l'adolescence. Il demande dans son livre *The high school as the People's College* qu'on attache moins d'importance à l'exercice répétitif, à la discipline, au savoir faire ou à l'exactitude, et davantage à la liberté et à l'intérêt personnel. Il demande que la communauté des adolescents se développe et se gouverne elle-même, comme n'importe quelle autre communauté aux Etats Unis.

John Dewey (1859-1952), qui devint par la suite « l'éducateur le plus influent du XX^e siècle », ouvre une école-laboratoire à l'Université de Chicago. Il insiste sur l'activité dans un cadre champêtre, la ferme telle qu'il l'avait connue dans son enfance. Il supprime les vieux concepts de discipline, de matières d'enseignement et même de programme d'études. Toutes les matières devaient être réunies dans des activités communes.

Et on est revenu à une époque où seule une élite savait lire et écrire. **On a voulu rendre les enfants créateurs, mais la créativité ne peut être un objet d'apprentissage car elle ne s'enseigne pas. L'enfant doit apprendre les rudiments avant de créer un poème.** Les

diplômés de la high school ne savent pas lire et écrire de manière acceptable. On ne peut pas demander aux élèves de connaître ce qu'on a refusé de leur transmettre.

Favoriser le goût de l'effort et le sens de la rigueur, débarrasser l'enseignement des fioritures pseudo-pédagogiques pour le recentrer sur l'essentiel, encourager le bon sens et le pragmatisme au lieu de jouer aux apprentis sorciers, ces finalités que d'aucuns jugent désuètes et triviales sont en réalité le meilleur moyen d'arracher nos écoles au marasme. Et surtout, n'oublions pas que la crise de l'enseignement n'est que le symptôme d'un malaise plus général.

26. ANNEXES

1. Enumération des examens du brevet en 1889

(Extrait du Règlement sur les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 13 Grand-Rue, 1889)

1) Religion - Un examen

Examen oral sur les matières contenues dans le catéchisme diocésain, sur la connaissance de l'histoire sainte et sur les grands faits de l'histoire ecclésiastique pour les catholiques. Les notes reçues à l'Ecole normale peuvent suppléer à cet examen. Examen oral sur la connaissance de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur la doctrine et la morale chrétiennes, et sur l'histoire ecclésiastique pour les protestants.

2) Langue maternelle - Cinq examens

1° Un examen de lecture expressive et sentie, avec compte rendu ;

2° Un examen oral de grammaire et d'analyse ;

3° Un examen écrit d'orthographe (dictée) ;

4° Une composition ;

5° Un examen oral sur les éléments de la littérature.

3) Arithmétique - Trois examens

1° Un examen de calcul mental ;

2° Un examen oral sur la partie théorique de l'arithmétique ;

3° Un exercice écrit sur la partie pratique (problèmes).

4) Géométrie (aspirants) - Un examen

Un examen oral sur la planimétrie, la stéréométrie et les exercices pratiques de toisé et d'arpentage.

5) Comptabilité - Un examen pratique

6) Géographie et Sphère - Deux examens

1° Un examen oral sur la géographie générale et spécialement sur la géographie de la Suisse et de l'Europe ;

2° Un examen de dessin de cartes, soit croquis, fait séance tenante.

7) Histoire - Un examen

Un exercice oral sur les éléments de l'histoire générale et spécialement sur l'histoire suisse.

8) Pédagogie - Un examen

Examens oraux sur la théorie de l'éducation et sur la méthodologie.

9) Ecriture - Un examen

Un exercice pratique, conforme au programme.

10) Chant - Deux examens

1° Un exercice théorique ;

2° Un exercice pratique. Le résultat de l'exercice pratique peut être compensé par celui de l'examen facultatif sur la musique instrumentale.

11) Dessin (aspirants) - Un examen

Un exercice de dessin linéaire d'après nature.

12) Sciences naturelles (aspirants) - Un examen

Un examen oral sur les éléments des sciences naturelles (botanique, géologie et minéralogie, zoologie, physique et chimie, domaine de la vie pratique)

13) Instruction civique (aspirants) - Un examen oral, spécialement sur les constitutions fédérale et cantonale

14) Hygiène (aspirants) - Un examen oral sur les questions hygiéniques essentielles.

15) Economie domestique (aspirantes) - Un examen oral

16) Ouvrages à l'aiguille (aspirantes) -

Un examen pratique sur la couture, le tricotage, le raccommodage des bas et les reprises.

17) Gymnastique (aspirants) - Un examen

2. Quelques articles concernant l'appréciation des examens (1879)

Art. 32 L'échelle d'appréciation pour toutes les branches est la suivante :

8 distingué

7 très bien

6 bien

5 assez bien

4 médiocre

3 faible

2 mal

1 très mal

0 nul

Art. 33 Chacun des examens de chaque aspirant est apprécié par trois membres du jury, soit par trois notes, sauf les examens - économie domestique et ouvrages à l'aiguille - pour lesquels il a été désigné des examinateurs spéciaux ; ceux-ci peuvent être appréciés par deux examinateurs adjoints, soit par deux notes seulement. La somme de ces notes, divisée par leur nombre, donne l'appréciation définitive de chaque examen.

Art. 34 Pour obtenir un brevet du 1^{er} degré, le candidat doit réunir les conditions suivantes :

- La note moyenne des examens obligatoires ne doit pas être inférieure à 6.
- Le chiffre 4 doit être atteint pour chaque examen et le chiffre 7 pour la pédagogie, la langue maternelle et l'arithmétique, ainsi que pour l'ouvrage manuel dans les examens d'aspirantes.
- Le candidat devra subir son examen sur les branches facultatives avec la note 4 au minimum. Sont considérées comme telles pour les aspirants, l'hygiène ; pour les aspirantes, le dessin et les sciences naturelles.

Art. 35 Pour obtenir le brevet du 2^e degré, l'aspirant doit mériter la note 5 (assez bien) en moyenne, et la note 6 pour la pédagogie, la langue maternelle et l'arithmétique, et l'aspirante, en outre, pour les ouvrages manuels.

Art. 36. Pour obtenir le brevet du 3^e degré, l'aspirant doit mériter la note 4 en moyenne et la note 5 pour la pédagogie, la langue, l'arithmétique élémentaire, et l'aspirante, en outre, pour

les ouvrages manuels. Le chant, le dessin et les sciences naturelles ne concourent pas à former la note moyenne pour le brevet du 3^e degré.

Art. 41 Les candidats qui auraient complètement échoué à leur premier examen sont astreints à en subir un second et dans les mêmes conditions, s'ils persistent dans leur désir de se vouer à l'enseignement.

Art. 42 Le présent règlement entre en vigueur dès l'année 1879.

Fribourg, le 28 février 1879. Le directeur de l'Instruction publique : H.Schaller

3. Grille horaire en 1933

Branches	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Instruction religieuse	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h
Langue française	7 h	6 h	6 h	6 h	6 h
Langue allemande	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h
Psychologie				2 h	
Psychol., logique, sociol.					2 h
Pédagogie générale				1 h	1 h
Histoire de la péda. ; méthodol. ; pratique de l'enseignement				5 h	5 h
Arithmétique	4 h				
Arithmétique et algèbre		2 h	2 h	2 h	
Algèbre					2 h
Trigonométrie					1 h
Géométrie	1 h	2 h	2 h	1 h	
Comptabilité	1 h	1 h	1 h		
Histoire générale	2 h	2 h	2 h	1 h	2 h
Histoire religieuse	1 h	1 h			
Histoire de l'Eglise				2 h	1 h
Instruction civique				1 h	1 h
Géographie	2 h	2 h	2 h		
Calligraphie	1 h	1 h			
Botanique		2 h			
Zoologie	2 h				
Physique		1 h	2 h		
Chimie			2 h		
Agriculture		1 h	1 h	1 h	
Hygiène			1 h		
Dessin	2 h	2 h	2 h	2 h	3 h
Chant	2 h	3 h	3 h	3 h	3 h
Harmonie et acc. grégorien				1 h	1 h
Piano	1 h	1 h	1 h		
Orgue (bons élèves de piano)			1 h	1 h	1 h
Pédagogie musicale					1 h
Gymnastique	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h

Remarque au sujet des notes :

A Hauterive, dès 1859, la meilleure note est 6 ; dès 1864, 7 ; dès 1876, 8. A la rue de Morat, la meilleure note a été 8 jusqu'à l'unification de la notation entre les degrés primaire et secondaire, dans les années 60

4. Deux programmes de mathématiques : 1947 et 1987

Il est intéressant de comparer des programmes de mathématiques et de français à 40 ans d'intervalle. L'évolution est frappante. Les programmes de 1890 et de 1947 ont des similitudes. En 1987, des changements fondamentaux sont intervenus. L'origine en est expliquée dans le chapitre réservé à Fernand Ducrest.

Programme de 1947

1. Arithmétique

La théorie de la numération décimale. La théorie des quatre opérations fondamentales avec les nombres entiers. Les preuves. La théorie de la racine carrée. Opérations. (Pour les candidats seulement) Les caractères de la divisibilité par 2,3,4,5,6,8,9,10,11,12 et 15.

Les nombres premiers ; la recherche du p.g.c.d. de deux ou de plusieurs nombres. La décomposition d'un nombre en ses facteurs premiers ; la recherche du p.p.c.m. de deux ou de plusieurs nombres.

La théorie des fractions ordinaires et des fractions décimales, les opérations, les transformations, les fractions périodiques. Les opérations sur les nombres complexes. Notre système des poids et mesures d'après la loi fédérale du 24 juin 1909. Les principales formules pour la mesure des surfaces et des volumes. Les rapports de nombres et de grandeurs ; les proportions. La règle de trois simple et la règle de trois composée ; résolution des problèmes par la réduction à l'unité et par les proportions. La règle d'intérêt ; la règle d'escompte en dehors ; l'échéance moyenne ; la répartition proportionnelle et la règle de société, les règles de mélange. Résolution des équations numériques du premier degré à une et à deux inconnues. Mise en équation de problèmes numériques à une et à deux inconnues.

2. Algèbre

Les quatre opérations sur les quantités algébriques. Les fractions algébriques. La résolution des équations du premier degré à une ou à plusieurs inconnues. La résolution des équations incomplètes et de l'équation complète du second degré à une inconnue. La mise en équation de problèmes. La progression arithmétique et la progression géométrique. La théorie des logarithmes. L'emploi des logarithmes. Les intérêts composés ; les annuités et les amortissements.

3. Géométrie

(pour les candidats)

A. Géométrie plane.

La droite et les angles. Les cas d'égalité des triangles. La somme des angles d'un polygone. Les propriétés d'un parallélogramme. La mesure des angles. Les lignes proportionnelles. Les

cas de similitude des triangles et les propriétés des polygones semblables. Le triangle rectangle : ses propriétés, les relations entre les côtés et la perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit sur l'hypoténuse. Les polygones réguliers ; l'inscription du triangle équilatéral, du carré, de l'hexagone, de l'octogone, du dodécagone réguliers ; le calcul des côtés en fonction du rayon. La longueur d'une circonférence en fonction du rayon. Les aires du rectangle, du parallélogramme, du triangle, du trapèze, des polygones réguliers, du cercle, du secteur et du segment circulaires. Le rapport des aires de deux polygones semblables.

Les constructions : la perpendiculaire et la parallèle à une droite ; la division d'une droite en parties égales et en parties proportionnelles ; les tangentes à une ou à deux circonférences, le raccordement de deux droites, la quatrième proportionnelle, la moyenne proportionnelle.

B. Géométrie dans l'espace.

Le volume du parallélépipède, du prisme, de la pyramide, du tronc de pyramide à bases parallèles et du tronc de prisme. La surface latérale et le volume du cylindre, du cône et du tronc de cône à bases circulaires ou à bases parallèles. La surface et le volume de la sphère ; la surface de la zone et le volume du secteur sphérique. Le cubage des bois. Le volume des tas de gravier.

Programme de 1987

1^{ère} année

Géométrie. Repérage dans le plan et dans l'espace ; représentation de sous-ensembles (équations diverses) ; étude des droites et des coniques dans le plan : éléments de calcul vectoriel (combinaisons linéaires, base).

Algèbre. Révision des équations du premier degré et problèmes qui s'y rapportent ; résolution de l'équation du second degré ; opérations sur les polynômes (factorisation).

Fonctions. Notion de fonction et représentation graphique ; étude des fonctions polynomiales du degré inférieur ou égal à 2.

2^e année

Géométrie. Trigonométrie (résolution des triangles rectangles, quelconques).

Algèbre. Calcul matriciel (opération sur les matrices) ; systèmes d'équations linéaires ; déterminants d'ordre 2 et 3 (règle de Cramer).

Fonctions. Exponentielles, logarithmiques ; périodiques, trigonométriques ; première approche des notions de limite, d'asymptote, de dérivée ; monotonie, extrema, convexité, points d'inflexion.

3^e année

Géométrie. Droite et plan dans l'espace : produits scalaire et vectoriel.

Calcul différentiel. Limites ; dérivées, règles de calcul.

4^e année

Analyse. Suites et séries ; approfondissement du calcul différentiel ; notion et calcul d'intégrales.

Analyse combinatoire. Permutations, arrangements, combinaisons.

Probabilité. Notion de probabilité ; calculs en situation d'équiprobabilité.

5^e année

Formation méthodologique. Etude approfondie des documents romands. Préparation de séquences d'enseignement. Pratique dans les classes d'application et les stages.

5. Deux programmes de français, 1947 et 1987

Programme de 1947

Lecture, diction et explication de textes

Le candidat est appelé à lire un morceau de prose ou de vers dont il fera ensuite le compte rendu. L'épreuve de lecture est combinée avec celle de l'explication de textes.

L'examen a pour objet :

la prononciation, l'articulation, la lecture expressive ;

le compte rendu qui permet d'apprécier le degré du développement intellectuel du candidat et sa facilité d'élocution ; l'analyse littéraire du morceau.

Les textes sont tirés des œuvres des grands auteurs et, dans la mesure du possible, des œuvres qui présentent un intérêt pour la vie professionnelle des instituteurs et des institutrices.

Grammaire

L'origine et le développement de la langue. La dérivation, la composition, le sens propre, le sens dérivé.

Les lettres et les sons. La lettre h. L'élision.

Les mots : le genre, le nombre, la proposition et ses termes, les compléments, l'apposition, l'attribut.

Le nom. Le nom commun, le nom propre, le nom collectif, le nom composé. Le genre, le nombre, leur formation, les particularités.

L'article. Les espèces d'articles, l'élision, la contraction, l'emploi et la suppression de l'article.

L'adjectif. La classification des adjectifs, la formation du féminin et du pluriel. Les règles générales et les règles particulières d'accord. Les degrés de signification. La place de l'adjectif. Les adjectifs employés comme adverbes.

Le pronom. Les espèces de pronoms, leur emploi.

Le verbe. Les espèces de verbes. Les formes, les voix, les temps, les modes, les personnes. Les temps primitifs, les temps dérivés, les temps simples, les temps composés, les temps surcomposés, les particularités orthographiques de certains verbes. L'accord du verbe, les règles générales et les règles particulières. Les compléments. La concordance des temps.

Le participe présent et l'adjectif verbal. Le participe passé, les accords.

Les mots invariables.
Analyse grammaticale et analyse logique.

Rédaction

La lettre, la narration, la description.
On tiendra compte de la suite des idées, de la façon personnelle de penser, autant que de la forme. On exigera la clarté, la pureté, et la correction du style.
On tiendra compte de l'orthographe

Orthographe

L'orthographe d'usage, l'orthographe de règles et la ponctuation sont examinées dans une dictée choisie dans une œuvre littéraire.

Théorie du style

Les qualités générales du style à partir des œuvres particulières. Les principales figures de style (définition et exemples). La prose, la poésie. Les principes de la versification classique d'après Malherbe et Boileau. L'art poétique de Verlaine. Le genre lyrique, le genre épique, le genre dramatique. La fable. La lettre, l'histoire. Cette étude de la théorie du style doit être fondée sur les œuvres représentatives et illustrée par elles.

Histoire de la littérature

Les principaux caractères de la société aux différentes époques et leur reflet dans la littérature.
Le Moyen Age.
La Renaissance : Rabelais, Ronsard et la Pléiade, St. François de Sales.
La préparation du classicisme : Malherbe, Rambouillet, Corneille.
Les classiques : Pascal, Bossuet, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné.
Les idées nouvelles : Fénelon, La Bruyère.
La littérature et la société au XVIII^e siècle ; les salons, les cafés.
Montesquieu, Buffon, l'Encyclopédie, Voltaire, Rousseau.
Les souffles nouveaux : Mme de Staël, Chateaubriand, de Maistre.
Les caractères du romantisme : Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, Thierry, Michelet.
Le réalisme : Balzac, Flaubert, Daudet.
Gautier, Le Parnasse, Leconte de Lisle, Hérédia,
Le naturalisme : Maupassant.
Taine, Veuillot, Montalembert.
Baudelaire, le symbolisme, Verlaine.
Quelques auteurs modernes au choix des écoles normales.

Programme de 1987

Ce programme a été voulu très succinct, laissant davantage de latitude aux professeurs.

a) Objectifs

L'enseignement de la langue maternelle a pour buts

- d'amener les futurs enseignants à la maîtrise de la langue nécessaire à leur profession ;
- de faire découvrir progressivement la joie de connaître la pensée et l'art des écrivains qui ont marqué leur époque et la nôtre ;
- d'épanouir la personnalité de l'élève par la création originale dans les divers genres de l'écriture.

b) Contenus

Grammaire

L'enseignement de la grammaire devra tenir compte de l'évolution conceptuelle et terminologique de la branche.

1^{ère} année : facteurs et fonctions de la communication, signe linguistique, phonèmes et monèmes, permutation et commutation, diachronie et synchronie, compétence et performance, types et formes de phrases.

2^e année : règles de réécriture et « arbres », enchâssements, récursivité et réduction, temps de la conjugaison, bases et désinences du verbe, moments et aspects du procès.

3^e année : niveaux de langue et situation ; synonymie, homonymie et polysémie ; champs lexicaux, morphosémantiques et sémantiques ; connotation et dénotation.

Orthographe grammaticale

révisions systématiques

1^{ère} année : noms, qualifiants et déterminants.

2^e année : modes personnels et impersonnels des verbes réguliers et irréguliers.

Rédaction

Dans le cycle inférieur (1^{ère} et 2^e années) : description, narration, dissertation simple, alternant avec des créations originales et libres ; correspondance.

Dans le cycle supérieur : dissertation littéraire surtout.

Littérature

1^{ère} année : Moyen Age et XVI^e siècle

2^e année : XVII^e et XVIII^e siècles

3^e année : XIX^e siècle

4^e année : XX^e siècle

La priorité est donnée aux auteurs marquants de chaque époque.

5^e année : cours à option consacré surtout à la littérature fribourgeoise, romande ou étrangère.

Tout au long des études, un soin particulier sera voué à la mémorisation de poèmes et de textes de valeur.

c) Principes méthodologiques

Interdisciplinarité

Chacun des cours doit être considéré subsidiairement comme un exercice de français. Aussi, chaque professeur sera-t-il soucieux de l'élocution, de la correction grammaticale, orthographique et stylistique de tous les travaux des élèves.

Pour la littérature, il va de soi que la collaboration des professeurs d'histoire, des littératures étrangères, de musique, d'arts plastiques, de cinéma, de philosophie, voire de sciences, est requise.

Remarques méthodologiques

On veillera à proposer souvent aux étudiants une situation proche de leur future profession. Ainsi, lors d'une répétition de grammaire, d'une lecture ou d'une composition de poèmes, les normaliens pourront être invités à estimer le niveau de difficulté d'un exercice par rapport aux aptitudes de leurs futurs élèves.

Si la dictée d'application de certaines règles d'orthographe grammaticale ou d'orthographe d'usage reste nécessaire, on veillera aussi à dicter des textes qui soient utiles tant en littérature que dans d'autres disciplines.

Pour la rédaction, les élèves seront invités à travailler tantôt individuellement, tantôt en groupes, à varier le destinataire de leurs écrits. On accordera la priorité au vécu, au connu, à ce qui suscite un jugement, une prise de position ; on favorisera ainsi une expression authentique. On proposera souvent plusieurs sujets, car les élèves écriront mieux et plus volontiers s'ils ont quelque chose à dire et, surtout, si l'on fait appel à leur créativité.

La rédaction comporte différentes formes d'expression dans le domaine de l'imaginaire et dans celui du réel : lettres familières ou administratives ; comptes rendus, exposés, discours ; articles ; scénarios, bandes dessinées ; contes, poèmes ; dialogues d'adultes ou d'enfants ; portraits, autoportraits ; dissertations...

Les dissertations d'histoire, de sciences, etc., les préparations de dossiers, de conférences dans une quelconque branche peuvent être considérées comme des travaux de rédaction dont la correction du style, de l'orthographe sera contrôlée par les différents professeurs.

Parmi les nombreuses possibilités de présenter la littérature, l'étude chronologique garde des avantages : elle favorise, ne serait-ce qu'allusivement, l'étude parallèle des autres formes d'expression artistique (peinture, sculpture, architecture, musique...), et marche de pair avec l'histoire ; elle conduit donc à représenter et à définir l'esprit d'une époque. Ces références culturelles générales ont une valeur et une signification particulières pour l'enseignant primaire.

Il faut cependant éviter les pièges bien connus de l'étude chronologique : les détails de l'histoire littéraire ne doivent pas l'emporter sur la connaissance directe des textes ; le retard accumulé ne doit pas priver les élèves d'un temps important consacré à l'étude de la littérature récente et même tout à fait contemporaine ; le grand nombre des écrivains qu'il paraît nécessaire d'aborder ne doit pas conduire à un encyclopédisme superficiel.

Aussi convient-il, dès la première année,

- d'adjoindre à la chronologie des œuvres et des auteurs des comparaisons de thèmes, de genres, d'auteurs de différentes époques et de différents pays ;
- de recourir avant tout au texte, que ce soit par la lecture de passages significatifs ou par la lecture d'œuvres complètes.
- On exigera en particulier, chaque année, la lecture d'œuvres du XX^e siècle.

6. Programme de biologie en 1987

Un programme choisi - parmi d'autres susceptibles d'apporter la même constatation - pour témoigner de l'évolution d'une branche en un siècle !

a) Objectifs

- Eveiller et satisfaire la curiosité naturelle de l'étudiant dans les domaines en relation avec la biologie : phénomène de la vie et ses propriétés ; relations d'interdépendance de l'être humain avec les autres êtres vivants, au point de vue énergétique, écologique, évolutif, etc.
- Permettre à l'étudiant d'acquérir des méthodes pratiques et un comportement expérimental adéquat.
- Transmettre les connaissances fondamentales suffisantes pour lui permettre d'étudier l'environnement avec des classes primaires.

b) Contenus

Biologie générale

1^{ère} et 2^e années

La cellule en tant qu'unité de vie : morphologie, physiologie, mitose, équilibre osmotique.
Reproduction et développement dans le règne animal et végétal : formation des gamètes, fécondation, développement embryonnaire et croissance.

Morphologie des plantes : les différents organes, leur fonctionnement, leur origine, leur adaptation à l'environnement, la photosynthèse.

Evolution : les faits de l'évolution historique des espèces ; comparaisons anatomiques, ethnologiques, génétiques ; les théories et les mécanismes de l'évolution.

Perception : les tropismes, les organes de sens, le système nerveux.

3^e et 4^e années

Métabolisme : substances contenues dans la cellule, leurs rôles et fonctions ; respiration, transformations des aliments et production d'énergie.

Régulations : le système nerveux (cœur) et hormones (glycémie).

Génétique : lois de Mendel, mutations, utilisation de la génétique lors de la sélection des animaux d'élevage ou des plantes cultivées, maladies héréditaires, le code génétique et les manipulations génétiques.

Ecologie et connaissance de l'environnement

La connaissance des plantes, des animaux, l'écologie et le comportement animal sont abordés lors de l'étude globale de trois milieux particuliers de notre environnement :

- milieu eaux douces (eaux stagnantes et cours d'eau)
- milieu forêt
- milieu prairie-haie
- L'étude de chaque milieu est répartie sur deux années scolaires (par exemple fin de la première année et début de la deuxième) du mois de mai au mois d'octobre (selon les cycles saisonniers de végétation).

Travaux pratiques et recherches personnelles

Elaboration de terrariums, d'aquariums, de nichoirs, de pièges.

Expériences de germination et de cultures.

Etablissement d'un calendrier des travaux biologiques.

Observation de comportements d'animaux.

Etude de milieux.

Herbiers..

Principes méthodologiques

L'acquisition de la méthode et de l'esprit scientifiques demande que la pratique expérimentale soit principalement le fait de l'élève lui-même. Dans ce but, il faudra laisser une part suffisante à l'initiative des élèves et veiller à susciter leurs questions, la méthode scientifique supposant la créativité dans le tâtonnement et dans la formulation d'hypothèses. On cherchera dans l'environnement proche les situations expérimentales concrètes sur lesquelles seront centrées les études des élèves.

7. Objectifs généraux figurant dans le programme de 1990

L'Ecole normale cantonale a pour but de préparer ses élèves à l'exercice de leur profession, sur les plans scientifique, didactique et pédagogique, tout en leur assurant une formation générale de niveau gymnasial. Cette formation intègre les valeurs du passé, favorise la réflexion sur celles du présent ; elle est ouverte aux transformations requises par l'époque, l'évolution des besoins et des mentalités. L'Ecole entend développer chez ses élèves :

- les connaissances scientifiques nécessaires à leur profession, la curiosité et la créativité ;
- l'esprit de rigueur dans l'analyse et dans la méthode ;
- le sens de l'humain, de la solidarité et de la tolérance ;
- l'esprit critique et autocritique ;
- l'ouverture à la formation permanente et la capacité de s'adapter à des méthodes ou à des enseignements renouvelés.
- L'Ecole veille à ce que les étudiants acquièrent et cultivent les qualités morales et intellectuelles dont ils devront donner l'exemple à leur futurs élèves.

8. La grille horaire de 1990 (selon réorganisation de 1977)

ECOLE NORMALE CANTONALE (section française)		GRILLE HORAIRE				
CLASSES :		I	II	III	IV	V
1.	Langue maternelle	5	6	5	5	-
2.	2e langue nationale (allemand)	4	4	3	4	1
3.	3e langue (anglais)	2	2	3	(1)f	(1)f
4.	Mathématique	4	4	4	5	-
5.	Histoire	2	2	2	2	-
	Formation civique	-	-	1	1	-
6.	Géographie	2	2	2	1	-
7.	Biologie	2	2	1	1	-
8.	Chimie	2	2	-	-	-
9.	Physique	-	1	2	2	-
10.	Chant, solfège	2	2	1	1	-
	Harmonie	-	-	1	1	-
	Chant choral	1	1	1	1	1
11.	Musique instrumentale (piano/orgue)	1/2	1/2	1/2	1/2	(1/2)f
12.	Dessin, histoire de l'art, écriture	2	2	2	2	-
	Activités créatrices manuelles	2	2	-	-	-
13.	Éducation physique et sports	3	3	3	2	2
14.	Enseignement religieux et biblique	2	2	2	2	-
15.	Psychologie	-	-	1	1	4
16.	Pédagogie générale	-	-	1	1	2
	Pédagogie curative	-	-	-	-	1
	Hygiène scolaire	-	-	-	-	1
17.	Didactique générale	-	-	1	3	-
	Didactiques spéciales :					
18.	- Langue maternelle	-	-	-	-	4
19.	- 2e langue nationale (allemand)	-	-	-	-	1
20.	- Mathématique	-	-	-	-	2 1/2
21.	- Environnement (histoire/géogr./sciences)	-	-	-	-	2 1/2
22.	- Enseignement biblique	-	-	-	-	1
23.	- Activités créatrices manuelles	-	-	-	-	2
24.	- Chant et musique	-	-	-	-	2
25.	- Mass-media	-	-	-	-	2
26.	- Éducation physique	-	-	-	1	2
27.	Informatique	1	(1)f	(1)f	(1)f	-
28.	Diction, théâtre	(1)f	(1)f	(1)f	(1)f	-
29.	Sémiologie	-	-	1	-	-
30.	Italien	-	(1)f	(1)f	(1)f	(1)f
31.	Dactylographie	1/2	-	-	-	-
32.	Comptabilité et administration	-	-	-	-	1
33.	Cours à option	-	-	-	-	4*
TOTAUX (sans cours facultatifs)		37	37.5	37.5	36.5	36

Les cours à option sont des cours parmi lesquels les élèves de 5e année doivent faire un choix. Les cours facultatifs sont libres : ()f.

*Les élèves ont l'obligation de choisir 4 heures dans des groupes de branches d'ordre artistique, technique ou de renforcement.

Durant les deux dernières années d'enseignement en langue 2 et en langue 3, les classes sont partagées en deux groupes si elles dépassent 15 élèves, pour 2 heures hebdomadaire d'expression orale.

La principale modification de la grille horaire dans l'histoire de l'EN de Fribourg a eu lieu lorsque la cinquième année a été essentiellement réservée à la formation professionnelle, en 1977. Chaque année, des ajustements ont été effectués. Cette grille horaire est celle éditée en 1987. La lettre f signifie facultatif. La 5^e année est essentiellement réservée à la formation professionnelle.

9. Les professeurs d'Hauterive en 1909-1910

avec dates d'entrée en fonction

Jules Dessibourg, directeur et professeur	1890
Julien Favre, docteur ès lettres, professeur	1895
Joseph Bovet, professeur de musique	1908
Alexandre Levet, professeur et comptable	1874
Pierre-Joseph Aebischer, professeur	1890
Maxime Berset, professeur et surveillant	1895
Louis Pidoud, professeur et surveillant	1896
Mathias Cathomen, professeur	1908
Arnold Dillier, professeur et surveillant	1909
Oscar Regli, professeur et surveillant	1910
Dionysius Bürgisser, professeur	1910
Guillaume Sterroz, professeur de gymnastique	1895
Henri Robert, professeur de dessin	1909
Jean Berchier, professeur de dessin	1909
Jules Raemy, professeur d'agriculture	1909

10. Les professeurs d'Hauterive en 1933-1934

L'année scolaire 1933-1934 est la dernière qui compta cinq classes ; pas d'admissions en 1935 ; la dernière classe d'Hauterive est entrée en 1936.

Maxime Berset, professeur	1895
Joseph Bovet, professeur de musique	1908
Jean Berchier, professeur	1909
Lucien Plancherel, professeur	1911
Alphonse Aeby, professeur	1914
Leo Kathriner, professeur de musique	1919
Eugène Dévaud, docteur ès lettres, professeur	1921
Pius Emmenegger, docteur ès lettres, professeur	1921
Séraphin Wicht, professeur de gymnastique	1924
Auguste Overney, dipl. d'ens. moyen, professeur	1927
Alphonse Müller, licencié ès sciences, professeur	1928
Denis Fragnière, directeur et professeur	1930
Léon Barbey, docteur ès lettres, professeur	1931
Canisius Chavaillaz, professeur et comptable	1931
Casimir Both, dipl. d'ens. moyen, professeur	1932

11. Professeurs, section française, Fribourg, 1970-1971

	Branches	En fonction depuis
Chanoine Barbey Léon	psychologie	1931 (Hauterive)
Abbé Berset Augustin	psych., religion	1963
Brulhart Jean	français	1967
Ceppi Marguerite	dactylographie	1966
Chenaux Bernard	musique instrum.	1958

Ducrest Fernand	pédagogie, maths	1965
Duruz Georges	dessin	1966
Gremaud Georges	diction, rythmique	1958
Grossrieder Roman	gymnastique	1970
Joye Paul	sciences nat., maths	1964
Abbé Kaelin Pierre	chant	1949
Monney Jean	méthodologie	1959
Moret Norbert	mus. inst., harmonie	1965
Mülhauser Marie-Rose	musique instrum.	1970
Oberson Frédéric	mathématiques	1968
Pally Pius	gymnastique	1943
Phillot Georges	musique instrum.	1969
Rey Joseph	culture cinémat.	1969
Ruffieux Ignace	travaux manuels	1964
Sulger Michel	allemand, français	1964
Schenker Louis	comptabilité	1967
Vonlanthen Edouard	mathématiques	1943
Walter Roger	histoire, géo. civisme, allemand	1945

Maîtres de pratique

Baeriswyl Hermann , Avry-sur-Matran ; Fragnière Charles, Fribourg ; Monnard Gaston, Fribourg ; Papaux Jean-Pierre, Marly

12. Professeurs, section française, Fribourg, 1989-1990

1. Professeurs titulaires à plein temps à l'Ecole normale et, pour certains, au service de la DIPAC pour des recyclages du corps enseignant

Artho Walter	musique instrumentale	1973
Barras Jean-Marie	pédagogie	1973
Bavaud Michel	français	1958
Brulhart Jean	français	1967
Catillaz Josef	allemand	1982*
Charrière Michel	histoire, formation civique	1984
Dénervaud René	math., informatique, méthod.	1979
Grossrieder Roman	éducation physique, méthod.	1970*
Karth Roger	chant, dir. chorale, méthod.	1980
Maradan André	géographie, méthodologie	1979
Monney Pierre	éducation physique, méthod.	1979*
Papaux Jean-Pierre	méthodologie	1977
Phillot Georges	musique instrumentale	1968
Richoz Marie-Andrée	méthodologie, pédagogie	1987
Schlub-Tâche Monique	éducation phys., méthodol.	1979*
Sulger Michel	allemand, méthodologie	1964
Telley Pierre	méthodologie	1977
Torche Francis	mathématique, physique	1972

2. Professeurs titulaires partageant leur enseignement entre l'Ecole normale et une autre école, ou enseignant à temps partiel

Baeriswyl Francis	biologie, chimie	1984
Boronat Raquel	psychologie	1974
Bregy Marylou	anglais, sociologie	1988
Conus Eric	chant	1987
Dreyer Nicolas	mathématique	1985
Gendre Claude	ACM	1989
Girardin Robert	biologie	1981
Holzer Jean-Philippe	histoire	1989
Kolly André	religion, méthodologie	1975
Lecoultre Francine	ACM, méthodologie	1979
Meuwly Jean-Luc	mathématique, méthodol.	1984
Morel Bernard	dessin	1973
Mülhauser Marie Rose	musique instrum.	1971*
Reidy Hubert	musique instrum.	1974*
Schnyder Marijke	allemand	1986
Yerly Anne-Marie	diction, théâtre	1989

* enseigne également dans la section allemande

3. Professeurs auxiliaires

Brasey Valérie	musique instrumentale	1989
Coen Pierre-François	option chant	1989
Dreyer Jean-Noël	musique instrumentale	1981
Dubuis Francine	enseignement religieux	1987
Fedrigo Claudio	italien	1989
Guerry Pierre-Edouard	psych. scolaire	1985
Haesler Nicole	enseignement religieux	1987
Magnin Nathalie	musique instrumentale	1989
Murith Vincent	option photo	1989
Panchaud Pierre	psychologie scolaire	1985
Perdrizat Roger	dactylographie	1977
Savary Michel	heures d'administration	1988
Schinz Cornelia	éducation à la santé, yoga	1983
Schmutz Emmanuel	mass media, méthodologie	1983
Schwenter Bernard	musique instr., guitare	1987

13. Brevets 1965

Il s'agit de la première volée ayant accompli cinq ans d'étude :

Bruno Cesa; François Charrière ; Georges Chevalley ; Serge Descloux ; André Ducry ; Pierre Luisoni ; René Oberson ; Jean-Pierre Papaux ; Charly Torche

27. Bibliographie

Archives de l'Etat de Fribourg

Cartons *Ecole cantonale et Ecole normale*. Au nombre de seize, ces cartons contiennent d'innombrables documents non classés, dont les lettres échangées entre la direction de l'Ecole normale d'Hauterive et la direction de l'Instruction publique. La classification, en général, est chronologique jusqu'au carton 12. Le *Diarium* tenu par les directeurs Eugène Dévaud et Denis Fragnière est dans le carton 13. Le carton 16 contient des documents en rapport avec les premières années de l'Ecole normale d'Hauterive. Dossier de François Oberson.

Archives de l'Ecole normale

Les quatre volumes reliés contenant les palmarès, rapports annuels, programmes des études et prospectus de l'Ecole normale d'Hauterive de 1859 à 1940. Divers rapports annuels de l'Ecole normale de Fribourg ; documents divers.

Archives de l'Evêché

Dossiers de l'Ecole normale dans les cartons « Ecoles »

Bibliothèque cantonale et universitaire

- Fonds Gérard Pfulg, en cours de classement en 2004 : classeur *Histoire de l'Ecole normale, 1780-1960*. Sources du classeur indiquées par l'abbé Pfulg : AEF, correspondance Instruction publique et Conseil d'Etat ; protocole commission cantonale des études ; archives de l'Ecole normale, correspondance DIP-Ecole normale
- Consultation des journaux *La Liberté* et *La Gruyère* cités dans le texte
- Bibliographie du canton de Fribourg, BCU, Fribourg, 1982

Ouvrages divers

- Allen, Dwight, et Ryan, Kevin, *Le micro-enseignement*, Dunod, 1972
- Auger, A., chanoine, et al., *Cours complet de pédagogie à l'usage des écoles normales*, Ed. Casterman, Tournai, 1909
- Bächtiger, Franz et al., *Lesen, schreiben, rechnen, Lire, écrire, calculer*, Une exposition du musée d'histoire de Berne à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Ecole normale, Berne, 1983
- Barbey, Père Marie Stanislas, *Vision de paix*, Imprimerie St-Paul, Fribourg, 1951
- Barthélemy, Père Dominique, OP, *Diffuser au lieu d'interdire, Le Chanoine Joseph Schorderet (1840-1893)*, Editions Saint-Paul, Fribourg, Paris, Editions universitaires, Fribourg, 1993
- Barras, Jean-Marie, *Deux siècles d'apprentissage de la lecture dans le canton de Fribourg, Renouveaux et ruptures*, Université de Lyon II, 1982 ; un résumé et une suite de cette étude ont paru dans les *Annales fribourgeoises* de 1988/1989, p. 143 à 167
- Barras, Jean-Marie, *Onnens, Chroniques et souvenirs*, ARP, Fribourg, 1996
- Barras, Jean-Marie, *Histoire et histoires de Noréaz-Seedorf*, ARP, Fribourg, 2001
- Barras, Jean-Marie, *Prez-vers-Noréaz*, ARP, Fribourg, 2002

- Berchtold, Jean-Nicolas-Elisabeth, Dr, *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg*, Imprimerie de Joseph-Louis Piller, Fribourg, 1846
- Bober, Gérard, *Comment devient-on maître d'école dans le canton de Vaud*, Ed. Cabédita 1989
- Borcard, Patrice, *Joseph Bovet (1879-1951), Itinéraire d'un abbé chantant*, Editions La Sarine, Fribourg, 1993
- Bugnard, Pierre-Philippe, *Le machiavélisme de village*, Le Front littéraire, 1983
- Chassot, Raymond, *L'école de Villarimboud*, Imprimerie St-Paul, Fribourg, 1906
- Chassot, Raymond, *Les prêtres d'Orsonnens : souvenir de la première messe de Sylvain Berset de Villargiroud célébrée à Orsonnens le 19 juillet 1908*, Imprimerie Saint-Paul, 1908
- Decker, P., *Ecole normale du canton de Vaud*, notice historique, Editions La Concorde, Lausanne, 1933
- Dellion, R.P. Apollinaire et Porchel François, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg*, Slatkine Reprints, Genève, 1994
- Després, Nicolas (Xavier Ducotterd), *Débuts pédagogiques*, Imprimerie Saint-Paul, Fribourg, 1910
- *Dictionnaire historique de la Suisse* (publication électronique DHS)
- *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS), Neuchâtel 1921-1934
- Dévaud, Eugène, *Guide de l'enseignement primaire théorique et pratique*, Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg, 1917
- Dévaud, Eugène, *Les branches de connaissances au cours supérieur des écoles de campagne*, Librairies de l'Université et St-Paul, Fribourg, 1937, 1945
- Dévaud, Eugène, *Lire, parler, rédiger, Procédés d'enseignement actif applicables dans des classes à plusieurs degrés*, Librairie de l'Université, Fribourg, La Procure, Namur, Bruxelles, 1935
- Ecoles normales du canton de Vaud, *Une école pour l'école, 150 ans d'Ecole normale dans le canton de Vaud*, Imprimerie Groux, Lausanne, 1983
- Evard, Maurice, *A bonne école, Education, instruction et formation des potaches sous la République*, Editions d'En-Haut, 1992
- Genoud, François, *L'Ecole fribourgeoise à l'époque de la Régénération*, Mémoire de licence, Université de Fribourg, 1983
- Giolitto, Pierre, *Histoire de l'Ecole, Maîtres et écoliers de Charlemagne à Jules Ferry*, Mago, 2003
- Guion, Jean, *L'institution orthographe*, Le Centurion/Sciences humaines, 1974
- Guion Jean, *Nos enfants et l'orthographe*, Le Centurion, 1975
- Horner, Raphaël, *Guide pratique de l'instituteur*, Librairie Poussielgue Frères, Paris, 1882
- IAG (Institut agricole de Grangeneuve), *1888-1988, Grangeneuve*, Imprimerie St-Paul, Fribourg, 1988
- IUFM de Reims, *La création des Ecoles normales en Champagne-Ardenne*, CRDP de Champagne-Ardenne, 2000
- Junod, Charles, *Ecole normale des institutrices, Delémont, La formation des institutrices dans le Jura bernois, 1846-1946*, DIP du canton de Berne, 1946
- Merazzi, Claude et al., *1964-1989, 25^e anniversaire de l'Ecole normale de Bienne*, EN de Bienne, 1990
- Millasson, Michel, *Technicum, Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, Souvenirs*, 2001
- Moine, Virgile, *1837-1937, L'Ecole normale des instituteurs du Jura à Porrentruy*, DIP du canton de Berne, 1937

- Oberson, François J., *Nos méthodes et nos moyens d'enseignement, Etude historique, analytique et comparative, par un ancien inspecteur primaire*, Imprimerie St-Paul, 1912
- Page, Louis, *Le patois fribourgeois*, Editions la Sarine, 1985
- Paquette, Claude, *Vers une pratique de la pédagogie ouverte*, Editions NHP, 1979
- Paroz, Jules, *Mémoires d'un octogénaire*, Jurassica, Editions du Pré-Carré, 1981
- Périsset Bagnoud, Danièle, *Vocation : régente, institutrice. Jeux et enjeux autour des Écoles normales du Valais romand (1846-1994)*, Thèse de doctorat, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, 2000
- Python, Francis, *M^{sr} Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund, 1846-1856*, Ed. Universitaires, Fribourg, 1987
- Savary, Léon, *Le Collège Saint-Michel*, Victor Attinger, 1932
- Schöpfer, Christa, *Le Musée pédagogique. Un centre de documentation au service de l'école fribourgeoise. (De 1884 jusqu'au milieu du XX^e siècle)*, Mémoire de licence, Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, 2001
- Vial, Jean-Claude, *Fribourg et la révision de la Constitution fédérale de 1872*, Editions universitaires, Fribourg, 1977
- Weber, Marie-Thérèse, *La pédagogie fribourgeoise du concile de Trente à Vatican II*, Peter Lang, 1997
- Weber, Marie-Thérèse, *Léon Barbey pédagogue*, Editions Don Bosco, Paris, 2001

Revues, brochures, articles

- Aebischer, Paul, *L'Ecole normale à Fribourg et à Hauterive avant le Sonderbund*, NEF, 1930
- Arlettaz, Gérald, *République, Démocratie, Progrès. Le discours libéral-radical et la société valaisanne de 1824 à 1848*. In GVSH (Éd.), *idéologies et populations*, Sion : Groupe valaisan des sciences humaines, 1985
- Barras, Jean-Marie, *125^e anniversaire de l'Ecole normale, 1859-1984*
- Barras, Jean-Marie, *Lieux de mémoire pédagogiques : l'œuvre d'Eugène Dévaud (1876-1942)*, Annales fribourgeoises 1994-1995
- Barras, Jean-Marie, article intitulé *Le pédagogue* in Pierre Kaelin, *Les chemins de la musique*, Editions gruériennes, 2004
- Bourqui, Alexis, (sous le pseudonyme de Placide, instituteur fribourgeois), *La persécution scolaire dans le canton de Fribourg*, Imprimerie Marmier et Biemann, Fribourg, 1873
- *Bulletin pédagogique*, les articles cités dans le texte
- Charrière, Gonzague, *L'expérience de l'école cantonale, 1848-1857*, Annales fribourgeoises, 1988-1989
- Chassot, José, *Compagnie des omnibus électriques Fribourg-Posieux-Farvagny*, in Mémento de la Société de développement d'Ecuvillens-Posieux, 2000
- Collaud, François et al., *Historique de la maison et de la propriété de l'Ecole normale*, travail de six élèves de première année d'EN, 1973
- Dottrens, Robert, *Les études pédagogiques à Genève*, Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1933
- Ducrest, Fernand et Vonlanthen, Hugo, *Ecole normale du canton de Fribourg, inauguration 1975*
- *Faisceau mutualiste*, les articles cités dans le texte
- Genoud, François, *L'Ecole moyenne centrale (1835-1847), une tentative de réforme scolaire par le haut*, Annales fribourgeoises 1988-1989

- Günther, Karl-Heinz, *Friedrich Adolph Wilhelm Diesterweg (1790-1866)*, Perspectives, revue trimestrielle d'éducation comparée, Paris, UNESCO, BIE, vol. XXIII, n° 1-2, 1993
- Jelk, Serge, *L'Ecole normale d'Hauterive de sa fondation à l'ouverture de la section allemande, 1859-1909*, Annales fribourgeoises 1988-1989
- Koller, Adolphe, et Horner, Raphaël, *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg*, plusieurs articles dans le *Bulletin pédagogique* entre 1892 et 1897
- Lussi Valérie et al. *Les effets de la tertiarisation de la formation des enseignants primaires : évolution des apports disciplinaires et professionnels. Le cas de Genève au XX^e siècle*. Site Internet www.inrp.fr/biennale/6biennale/Contrib/
- *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, Fragnière Frères, éditeurs, Fribourg (les articles cités dans le texte)
- Ruffieux, Fernand, *Tobi di j èlyudzo : notes biographiques sur Cyprien Ruffieux*, NEF 1941
- Schorderet, Auguste, *Alexandre Daguet et son temps*, Annales fribourgeoises, janvier-février 1921, mars-juin 1921
- Simonet, Paul, *Hauterive*, brochure inédite dédiée à la volée 1930 à l'occasion du 50^e anniversaire de son entrée à l'Ecole normale, 1976
- Vonlanthen, Hugo et al., *Ecole normale du canton de Fribourg, restructuration 1989*
- Weber, Marie-Thérèse, *Le professeur Eugène Dévaud et quelques courants pédagogiques étrangers*, Annales fribourgeoises 1988-1989
- Yenni, Pierre-Tobie, *Deux lettres de sa Grandeur M^{gr} l'évêque de Lausanne et Genève, adressées au Gouvernement de la ville de Fribourg contre l'enseignement mutuel*, F.L. Piller, Fribourg, 1823

28. Quelques compléments

1. La volée d'Hauterive 1920 - 1924 et ses professeurs

d'après Henri Macheret. Texte écrit en 1974, à l'occasion du 50^e anniversaire de la sortie d'Hauterive

Ces textes sont reproduits avec l'aimable autorisation des personnes qui me les ont envoyés, Mme Lina-Mauron-Magnin - 101 ans en 2005 - épouse de Fernand Mauron, et de sa fille Mme Geneviève Stryiinsky-Mauron, à Genève. Fernand Mauron (1900-1990) a fait carrière d'instituteur en bonne partie à Promasens. Une personnalité largement connue pour ses talents de musicien et de dessinateur.

Henri Macheret se présente lui-même vers la fin de son texte. Dans son récit dont l'essentiel est reproduit ci-après, il a exprimé son avis - dans une digression - au sujet de la pénurie d'instituteurs qui a sévi dès les années 1960 : *Juste retour, après ce que nous avons souffert d'incompréhension, d'intolérance, de tyrannie dans nos villages et nos paroisses...* Disant son opinion sur la formation permanente recommandée par Ernest Perrier (voir note) dans un discours de clôture à Hauterive, Henri Macheret estime dans une autre digression que *Perrier ne pouvait pas parler des obstacles dressés sur la route de la formation continue. Les instituteurs ridiculement rétribués, étaient chargés de classes surpeuplées et d'obligations accessoires peu rémunérées pour nouer les deux bouts d'un budget familial misérable.*

**Henri Macheret adresse le texte suivant
aux épouses des collègues de sa classe d'Hauterive. *Larges extraits :***

Nous vous remercions de la part que vous prenez à notre fête du cinquantième anniversaire de notre sortie d'Hauterive. Merci également d'avoir partagé la vie ingrate d'instituteur fribourgeois.

Pour mettre un certain ordre dans cette chronique, je procéderai ainsi :

- a) Professeurs auxiliaires, extraordinaires
- b) Professeurs ordinaires, surveillants permanents
- c) Elèves de la volée 1920-1924

a) Quelques professeurs auxiliaires (parmi beaucoup d'autres)

Ils nous apportaient l'air frais, nouveau, du dehors, et nous changeaient quelque peu du « blabla » journalier, imposé par nos professeurs-surveillants permanents (24 h sur 24).

Jean Berchier

Professeur de dessin à vue, de dessin technique. Il enseignait également au Technicum cantonal. Jovial, plein d'humour, possédant pleinement sa matière, il nous groupait en cercle, devant nos planches à dessin, avec au centre de la salle un modèle. C'était un fauteuil, une chaise, une seille, un cube en fer... Au bout d'une heure, il passait chez chacun pour contrôler et corriger. Chez Mauron et Parmentier, doués en dessin, il ne s'attardait guère. Chez quelques-uns, c'était une autre affaire ! Il se mettait à murmurer : « Ce n'est pas une vache, ce n'est pas une auto, ce n'est pas une seille... Qu'est-ce que c'est ? » Et tous de rire de bon cœur !

Aquarelliste de valeur, il avait bâti au Pâquier un minuscule chalet de vacances, *La Coccinelle*, où j'entraî un jour pour admirer ses belles aquarelles aux sujets gruériens. Les méchants l'appelaient Péclau (pas nous). Il nous laisse un souvenir lumineux, optimiste. Sa fille est un bon professeur de dessin.

Léon Sterroz

Professeur de gymnastique, M. Sterroz ne s'occupait pas de sports tels que football ou marche. Dans notre vaste cour, le football était dirigé par des élèves moniteurs très valables (exemple : Hans Hertig). Les marches du jeudi et du dimanche étaient placées sous la haute direction des professeurs-surveillants permanents.

Maître Sterroz commençait sa leçon par une mise en train, ordre, marche et course. Puis il démontrait les exercices préliminaires. Pour les engins, vu sa corpulence et son âge, il faisait appel à Paul Schaller et autres bons athlètes. Cela lui permettait de commenter nos performances par certains propos tels que *Ce ne sont pas toujours les plus gros bœufs qui tirent le mieux la charrue*. Il paraît que, depuis 1915, son vocabulaire s'était sensiblement amélioré. Car, en ces années-là, il traitait ses élèves de *sacs à merde*. Ces derniers firent grève sur le tas et, au pas cadencé, maître Sterroz se rendit chez le directeur Jules Dessibourg. Celui-ci, très perspicace et fin psychologue, y alla de sa petite enquête, appela une délégation

d'élèves, puis rappela Maître Sterroz, lui disant : « Ce que vous répétez à vos élèves sent franchement mauvais. Il vous faut trouver autre chose. »

M. Sterroz se payait une façade de *Bolze de la Basse-Ville* ! Mais il était foncièrement bon, jovial, plein d'humour et même de tendresse pour ses élèves. Il enseignait également au Sacré-Cœur à Estavayer et il avait un faible pour ces charmantes demoiselles. Il était plutôt victime de « gym-sport » qui n'adoucit guère les mœurs ! Il était le frère d'un très bon instituteur-dessinateur-caricaturiste renommé. Ce dernier est le père du très bon peintre Sterroz qui fit une magnifique carrière à Berne et qui exposa souvent à Fribourg.

Nos professeurs de religion

Le Père Pascal, un capucin missionnaire revenu des Iles Seychelles et de Dar-es-Salaam, fut catapulté professeur de religion en notre première année. Le printemps revenu, il ne pouvait rester en salle de classe. Il nous emmenait sous le grand marronnier au coin du bâtiment sud-ouest, sous les fenêtres du directeur Dessibourg. Ce dernier, voyant nos figures épanouies, descendit et enjoignit au capucin de réintégrer la salle de classe. Le Père Pascal eut beau dire : « A mes noirs, en Afrique, je donnais mes leçons sous les palmiers, en plein air, à la fraîcheur », le directeur lui signifia que nous n'étions pas des noirs, mais des canards blancs sauvages qu'il fallait domestiquer...

Le chanoine Waeber, ami de Joseph Bovet, était maître-chantre à la collégiale (Saint-Nicolas n'était pas encore cathédrale). Très précis, il nous dictait son cours que nous devions mettre au net dans un beau cahier qu'il contrôlait. Cela déplut à Parmentier qui bâcla son cahier et obtint la note 4 sur 8. M. Waeber, fin violoniste, aumônier du régiment 7, devint Vicaire général du diocèse.

Nos professeurs extraordinaires d'allemand

M. Cathomen (Cathio) était professeur ordinaire dans la section allemande (géographie, pédagogie pratique). On lui infligea l'allemand chez nous. Avec sa chevelure en brosse, sa moustache gris-sel à la Schultess, son nœud-papillon, son rire tonitruant, il était un Rhéto-romanche d'un pittoresque achevé ! J'ai retenu quelques phrases de lui. Par exemple : « Meine Schwester ist hungrig. » Sa vue faible lui fut fatale. Au retour d'une promenade à Arconciel, il tomba du haut d'une falaise dans les mauvais remous de la Sarine. Son fils et l'Ecole normale durent faire appel à des équipes de sauvetage de Fribourg pour le retrouver après de longues recherches dans les marmites molassiques. Nous gardons un excellent souvenir de cet homme foncièrement bon et généreux.

M. Othmar Büchi

Fils du grand historien Büchi, professeur et recteur de l'Université de Fribourg, il enseignait à Hauterive tout en préparant son doctorat en géologie. Avec son enseignement de l'allemand en section française et ses nombreuses randonnées dans les zones humides du flysch, il devait forcément, durant tout l'année, évoluer en pleins marécages...

M. Büchi, homme ouvert et aimable, fit carrière en qualité de directeur-conservateur de notre Musée d'histoire naturelle.

b) Professeurs ordinaires, surveillants permanents

M. l'abbé Jules Dessibourg

Le directeur Dessibourg est décédé en 1923. Il obtint d'abord son brevet d'instituteur, puis continua ses études au Collège St-Michel et au Séminaire. Bon psychologue-pédagogue, il faisait autorité et n'était pas contesté. Il était patient, accueillant. Le mardi était jour de réception à la table des professeurs. M. le directeur Dessibourg comptant beaucoup d'amis, était très entouré. Avec son décès, une page se tournait. Des professeurs prirent leur retraite ou furent mutés selon leurs capacités.

M. le directeur Eugène Dévaud

Professeur dès 1922, Eugène Dévaud devint directeur en 1923. Docteur ès lettres, forte personnalité, pédagogue né, il procéda à une véritable épuration du corps professoral. Il essaya, sans succès d'ailleurs, de « mettre sur rails l'abbé Bovet avec un train horaire ». Joseph Bovet, qui ne se laissait guère manœuvrer, refusa et eut le dessus. L'abbé Dévaud atténua puis neutralisa l'humeur belliqueuse du professeur Joseph Aebischer. Il intervint avec fermeté en faveur d'élèves malmenés. Et l'homme irascible mit de l'eau dans son vin, avant de devenir un charmant retraité.

M. Dévaud, écrivain, conférencier, professeur à l'Université se choisit à Hauterive un vice-roi, un préfet de discipline que nous ne subîmes que quelques mois. Les cours d'apologétique de cet abbé Monney ne passeraient pas la rampe aujourd'hui. L'abbé Monney devint plus tard missionnaire au Dahomey.

M. Maxime Berset

Le plus ancien, avec M. Levet. Professeur de pédagogie pratique, il nous conduisait dans les classes primaires de Fribourg où nous donnions des leçons, le mercredi après-midi. A vélo ou à pied, c'était pour nous une belle évasion dans la nature.

Surveillant courageux, M. Berset venait nous réveiller à 5 h du matin, avec ses gros souliers. Modeste, effacé, c'était un homme pieux, dévoué. A son décès, il avait 95 ans. Il fut inhumé à Bourguillon.

M. Louis Pidoud

Professeur de français, de grammaire, il était laborieux, d'une conscience scrupuleuse. Sa grammaire Brechet et Dussouchet était criblée de biffages, d'annotations, de modifications ! Mais il excellait dans l'enseignement de la géographie. Il avait suivi les cours universitaires du grand professeur Bruhnes. Durant les vacances, il voyageait beaucoup, se documentait sans cesse. Surveillant permanent (ça le desservait grandement), il était, là aussi, méticuleux. Jean Piccand, à qui sa demi-heure de piano quotidienne ne suffisait pas, chassait les occupants des studios, les matraquait et prenait leur place. M. Pidoud le pourchassait de cellule en cellule et Piccand lui échappait presque toujours. On ne devient pas grand organiste de la cathédrale sans avoir lutté et travaillé dur !

M. Lucien Plancherel

Après un long séjour en France, M. Plancherel excellait dans l'enseignement de l'histoire générale et de l'histoire suisse. Evoquant Cléopâtre, Mme de Pompadour, Joséphine, Eugénie de Montijo, il se donnait une petite tape sur son crâne dénudé, d'où son nom de Wüss-désert.

Après l'épuration Dévaud, il devint gérant du Matériel scolaire. Il était le père de Jean Plancherel, journaliste à *La Liberté*.

M. Alphonse Aeby

Brillant professeur de littérature allemande, M. Aeby était pour nous un surveillant permanent, selon une rotation Berset, Pidoud, Plancherel, Aeby. Avec ses yeux féroces qui tournaient au blanc, nous le redoutions. Simple façade ! Car M. Aeby était un écrivain, un poète très sensible, un dramaturge dont les pièces étaient souvent jouées en Singine et au-delà. A l'un de nos carnivals, il nous amena sa très jeune épouse, si charmante qu'on l'aurait crue descendue d'un tableau de Raphaël ou de Rubens. Elle venait habiller, costumer les élèves de la section allemande qui s'apprêtaient à jouer une pièce de son mari.

Mais le surveillant permanent Aeby ne plaisantait pas ! Il surprit la réunion de quelques « welches » dans une salle de la section allemande et leur cria avec véhémence : « Sortez dehors ! » En décembre 1922, une votation sur les fortunes - qui fut refusée par le peuple suisse à une majorité écrasante de plus de deux tiers - nous valut un jour de congé fixé au lundi. Je gagnai mon Gibloux tout proche, à pied, et revint le soir en trolley de Farvagny à Posieux. M. Aeby, surveillant de service, arpenta d'un pas nerveux le couloir entre les deux dortoirs. Me montrant les portes, il me dit avec indignation : « Entrez dedans pour voir ! » Je découvris des visages livides, des yeux révulsés, des têtes qui ne se levaient que pour vomir, Certains élèves qui avaient visité un Fribourg en fête avaient fait trop d'honneur à un vin espagnol, le Granache, et avaient ainsi insulté leur casquette aux couleurs fribourgeoises...

M. Joseph Aebischer

Professeur de mathématique et de sciences naturelles, sa haute compétence et sa conscience professionnelle sont dignes d'éloges. On recevait en maths une formation solide et étendue. Pour les sciences naturelles, Hauterive manquait totalement de matériel didactique et l'enseignement était forcément un peu livresque.

Mais le comportement cruel, l'humeur belliqueuse de M. Aebischer étaient particulièrement révoltants ! Son surnom était Petiot. Les mathématiques étaient éliminatoires. M. Aebischer éliminait impitoyablement. Ceux qui passaient le cap des quatre années sans répéter, qui obtenaient leur brevet après une première session d'examens et, en cas d'échec lors d'une deuxième session, étaient des héros dignes des guerriers des Thermopyles ! En classe et au brevet, on voulait vraiment « noyer son chien » : aucun maître d'Hauterive ne figurait dans le jury du brevet ; les notes d'Hauterive ne comptaient pas et les problèmes posés dépassaient notre niveau, sans compter le peu de temps accordé pour les résoudre.

Lors des interrogations, M. Aebischer nous disait régulièrement : « Je vous mets un poteau, nous sommes à Babel, il faudrait nous séparer mais moi je reste. » Lorsqu'il rendait les « compositions » : « Voici la queue, ceux-là rateront. » De cette violence verbale aux arguments « frappants » il n'avait qu'un pas qui ne fut jamais franchi par M. Aebischer. Mais

un grand nombre d'instituteurs le franchirent hardiment. Dans nos villages, les châtimens corporels, voire la torture, furent en honneur trop longtemps !

Je revis M. Aebischer en 1928, aux examens de renouvellement de brevet, tout changé, souriant, affable. Lorsque j'eus réussi mon problème de géométrie, il me félicita et me serra la main. Lui qui, à Hauterive, ne répondait à mon salut respectueux que par un léger clignement des yeux et un visage glacial.

L'abbé Joseph Bovet

Professeur ordinaire de chant et musique depuis 1908, il tenait plus de l'ambulant que de l'ordinaire ! Compositeur, poète, conférencier, directeur de plusieurs sociétés à Fribourg, il parcourait à grandes foulées les 5 km qui séparaient Hauterive de Fribourg centre. Il n'eut son auto qu'en 1923. Toujours pressé, sans horaire défini, enseignant à bâtons rompus, il fut pourtant le seul qui nous ouvrit une large fenêtre sur le monde fribourgeois que nous allions affronter. Il cherchait à nous sortir du grand trou profond par des causeries prolongées au début des leçons de chant. Mais, quand il le fallait, on abattait un vaste programme en moins d'une heure.

Papa Levet

Professeur de comptabilité et grand économiste de la Maison. Petit, replet, pas du tout distant, aimable, j'aimais le rencontrer et j'écoutais avec assiduité ses leçons de comptabilité. Bien m'en prit, car aux examens de brevet, mon excellente note de comptabilité me fut précieuse.

M. Levet fut très bon pour l'abbé Bovet qui trouvait chez lui un foyer, une amitié et un bon piano que nous entendions du petit dortoir. La famille Levet se retira à Fribourg, à la rue Geiler, où Joseph Bovet la retrouva.

M. Pierre, concierge et chef domestique

Depuis plus de quarante ans à Hauterive, il savait tout et connaissait professeurs et élèves. Homme de cœur, très dévoué, plein d'esprit, nous l'aimions. Il venait le dimanche me chercher dans la cour : « Henri de St Laurent-hors-les-Murs, on vous attend au parloir. »

Lors de son décès en 1930, nous étions une douzaine de maîtres à Grangeneuve pour un cours agricole. Nous lui fîmes à Ecuwillens de belles funérailles.

M. Leo Kathriner

Finissons en musique en faisant l'éloge de M. Kathriner, pianiste et organiste virtuose qui, avec une grande patience et un talent pédagogique remarquable, nous initia à la musique instrumentale. Citons parmi ses meilleurs élèves André Jacot, Louis Sauter, Jean Piccand, les deux Phillot et j'en passe.

M. Kathriner, grand travailleur, était un modeste, sans le moindre orgueil. Je le revis avec son col Robespierre, alerte, sportif. Bon nageur, il était le seul autorisé à se baigner dans les flots de la Sarine. Nous avions simplement des douches. (Deux élèves s'étaient noyés dans la Sarine en 1918.)

Quand il fut retraité après des années passées à l'Ecole normale de Fribourg, Leo Kathriner enseigna la musique avec un grand dévouement aux enfants aveugles du Sonnenberg.

c) Les produits : la volée 1920-1924

André Pittet Très doué, studieux, il avait déjà, tout jeune, le sens de l'organisation. Il est notre président très actif. C'est lui qui nous réunit dans les moments de joie ou de deuil. Il débuta en 1924 à Villarvolard. Tout lui a réussi : école, sociétés, amours. En Gruyère, il fit la conquête d'une charmante jeune fille devenue sa compagne. Il donna le meilleur de lui-même à Cressier-sur-Morat, durant de longues années, avant de terminer sa carrière à Zénauva.

Ernest Maradan Elégant, courtois, bon musicien, il est arrivé de Progens où son père était instituteur. Doué pour le chant, il a enseigné au Pâquier, à Corserey, à Fribourg. Il est le père de musiciens doués. Sa fille Nicole Rossier-Maradan, après de nombreuses interventions en qualité de soliste alto, a enseigné le chant à Genève.

Joseph Ducrest Fort en maths, serein, jovial, il goûtait aussi le théâtre. Il ne connut qu'un seul poste, Rueyres-Treyfayes. Son fils Michel, à l'heure où ces lignes sont écrites, est directeur de l'école secondaire des garçons de Fribourg. (Il deviendra secrétaire général à la direction de l'Instruction publique.)

Raymond Lambert Petit de taille, doué, agréable à vivre, sa carrière s'est déroulée à Montbrelloz, Lully et Chavannes-sous-Orsonnens.

Marcel Pasquier Gai, plein d'entrain et d'appétit ! Il a enseigné à Villaraboud, puis à Romont.

Meinrad Bender Un collègue valaisan perdu de vue, et pourtant nous faisons bon ménage. Les autres Valaisans étaient Luisier, Crettenand, Bétrisey, Favre, Roduit. Après leurs études à Hauterive, ils passèrent leur brevet valaisan.

Oscar Aeby Il arriva à Hauterive en deuxième année, après le baccalauréat. Du même âge que Guillot, il était le seul à pouvoir fréquenter une jeune fille, une gentille Uranaise qu'il voyait à Fribourg le mercredi, lorsque nous allions donner des leçons. Retraité après avoir enseigné à Villarlod, Mannens, Villeneuve, il rendit service à Jean Piccand, organiste à St-Nicolas. De nombreux collègues ont assisté à ses funérailles à la cathédrale.

Etienne Simon Calme, souriant, il était sacristain, servant de messe, sonneur. Un homme d'église. Il fit une longue carrière à Essert, puis à Saulcy (JB) où il mourut subitement. Ses funérailles eurent lieu à Treyvaux.

Paul Luisier Un rire inextinguible, des traits d'esprit à l'emporte-pièce, un visage ponctué de taches de rousseur. Il enseigna à Saillon.

Paul Schaller Comme Fernand Boillat, il venait du Jura bernois. Très doué en tout, il resta fidèle au même poste, à Vicques.

Gaston Parmentier Il arriva en 2^{ème} année, après avoir accompli plusieurs années d'école secondaire à Châtel et à Romont. Travailleur acharné avec un corps décharné, il conquit la première place de haute lutte et la conserva. Il ne riait pas et ne cultivait guère l'amitié. Il

débuta à Cressier-sur-Morat puis fut nommé professeur à Romont. Il devint inspecteur scolaire de la Glâne et de la Veveysse, puis directeur de l'école secondaire des jeunes filles à Fribourg. Un instituteur de la Glâne m'a dit de Parmentier : « On le présente comme contrôleur, policier, détective chargé de surprendre les maîtres. Mais il collabore, il publie, il recherche des procédés aptes à aider les maîtres et les élèves. »

Ernest Guillot Venu du Vully, il avait plus de 20 ans en 1920. Doyen de la classe, fort en tout, militaire, il en imposait. Il était le seul élève réformé de langue française. Cordial, alerte, toujours pressé. Il finit sa carrière à Courgevaux.

Julien Phillot Le 31 décembre 1973, nous avons la grande douleur d'assister aux funérailles émouvantes de notre ami Julien Phillot. Jean Piccand, très ému, me dit que c'était leur dernière séparation, après toutes les autres. Car Julien et Jean, unis dans le même amour de la musique étaient de la volée entrée à Hauterive en 1919. Une cruelle maladie fit perdre une année à Julien Phillot qui se retrouva avec nous en 1923-1924. De grands talents unis à de rares qualités de cœur prédestinaient Phillot à une belle carrière. Après le poste de Cousset, ce fut à Siviriez qu'il se dévoua. Homme de théâtre, directeur de chorales, organiste, directeur de fanfare, éducateur aimé, il donna toutes ses forces avec ardeur.

Fernand Mauron C'est mon cousin. Nos deux mères étaient sœurs, nées Brünisholz, une famille qui, de génération en génération, fournit des enseignants. Nous avons travaillé de longues années dans la même paroisse de Vuippens-Marsens. Pour bien comprendre Fernand Mauron, il faut savoir qu'il nous venait de Nyon. Son air déluré, sa gouaille, son ironie déroutaient nos Fribourgeois un peu lourds et conformistes. Fernand s'imposa par ses dons multiples dans toutes les branches. Il excellait dans les arts graphiques.

A mon arrivée à Vuippens, je l'ai trouvé à Marsens. Devenir le bon à tout faire, le factotum d'une commune, d'une paroisse, d'un régime politique à majorité séculaire lui répugnait souverainement.

Fernand a continué à se former, à s'informer, à soigner sa culture générale. Il rendit service à ses collègues par ses rédactions par l'image. Il poursuivit ses études musicales et composa. Sa messe *Pro Patria* fut tout de suite appréciée par les chorales. Fernand Mauron : un super-grand !

Henri Macheret Je venais du Gibloux tout proche, de Rueyres-St-Laurent. Les jeunes de Sarine Campagne trouvaient aussi à Hauterive une bonne école secondaire et non seulement une Ecole normale. Des fils de petits paysans du Tiers-Monde fribourgeois devenaient régents en demeurant quatre années dans la pépinière pédagogique d'Hauterive.

Nerveux, anxieux, souffrant physiquement - je ne pus me faire soigner qu'après ma sortie d'Hauterive - je ne pouvais donner toute ma mesure. Je mangeais peu et dormais moins encore. J'étais beaucoup plus littéraire que scientifique et pas du tout bricoleur.

Une petite anecdote. Après un séjour à l'infirmerie, je ne revins que pour la « composition » de géométrie, Je fus projeté dans l'espace et ma pyramide refusa de se laisser projeter. Lorsqu'il rendit les copies, Petiot a ricané : « Voici venir le plus malin, Macheret, zéro point sur seize. » Luisier est le seul qui osa rire à gorge déployée face à un Aebischer indigné. Mais je récupérai largement car je pouvais aussi bien réaliser 23/24 que 0/16.

Dans ma carrière, malchanceux, j'eus toujours à diriger des classes nombreuses, surchargées : jamais moins de 65 élèves à Vuippens et jamais moins de 55 garçons au cours supérieur de Treyvaux. Mes forces s'épuisèrent. Plus mon étoile baissait, plus mes enfants réussissaient dans leurs études supérieures. Douce consolation ! (*Note de JMB : Henri Macheret est le père d'Augustin Macheret, professeur de droit à l'Université dont il fut le recteur, puis conseiller d'Etat directeur de l'Instruction publique, et du Dr Macheret, médecin à Genève.*)

La section allemande

Elle se recrutait tous les deux ans et groupait les élèves allemands, catholiques et réformés. Ils formaient avec leurs maîtres une communauté solidaire, une famille homogène qui ne se serait pas laissée entamer. Nous n'avons jamais eu à Hauterive de querelles d'ordre linguistique ou confessionnel. Tolérants, œcuméniques avant la lettre malgré les mauvais exemples reçus des générations précédentes, nous étions liés par une solide amitié.

Bilingues à leur sortie de l'Ecole normale, les allemands parlaient toujours en français avec nous et nous ne répondions jamais en allemand ! Je me souviens des Hertig, Gugler, Schaffer, Roggo, Corpataux, Mülhauser, Perler, Kaltenrieder, etc. Mais, j'en cite un qui nous tenait spécialement à cœur :

André Jacot Distingué, amical avec tous, Jacot était fort doué pour la musique. Un des meilleurs éléments avec Jean Piccand et Louis Sauter. Il fit une belle carrière musicale à Morat, puis à l'Ecole normale de Küssnacht (Zürich). Il était souvent engagé comme expert musical.

Et pour terminer, un avis exprimé par un vieil inspecteur expérimenté au sujet des autorités locales :

Sans avoir la compétence, ni l'information suffisante, elles vous nomment, elles vous jugent, elles vous critiquent, elles vous vident, elles vous déplacent, elles vous jettent à la mer. Et l'Etat ne peut donner qu'une vague investiture. C'est franchement malhonnête, quand on sait que les autorités locales n'ont qu'un droit de préavis que le Conseil d'Etat n'est pas obligé de suivre.

Si tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité - curés, instituteurs, etc. - avaient préparé le même baccalauréat sur les mêmes bancs de collège, ça aurait payé en fait d'amitié !

Note. A l'époque où Henri Macheret fréquentait l'Ecole normale d'Hauterive, le directeur de l'Instruction publique était encore Georges Python, qui a occupé cette fonction de 1886 à sa mort en 1927. Henri Macheret rapporte les propos tenus par Ernest Perrier lors d'une séance de clôture. Ce n'est probablement pas entre 1920 et 1924, années de la volée d'Henri Macheret.

Voici ce qu'écrivit Michel Charrière - qui fut professeur d'histoire à l'Ecole normale de Fribourg - au sujet d'Ernest Perrier (Cf. Internet : Memo, le site de l'histoire)

Ernest Perrier (1881-1958) a fréquenté le collège Saint-Michel, puis les universités de Lausanne et de Munich jusqu'au doctorat en droit (1906). Avocat (1908), procureur général (1911-1916), capitaine d'infanterie, il est élu au Conseil d'Etat en 1916. Il prend la Direction de la Police et des Cultes (1916-1927) puis celle de l'Instruction publique (1927-1932).

Il est parmi les fondateurs de la Nouvelle Société Helvétique (1914) et participe à plusieurs conférences dans le cadre de la Société des Nations. Conseiller national depuis 1919, président du parti conservateur suisse et élu, en 1932, à la présidence du National, il surprend tout le monde en annonçant, en novembre de la même année, son retrait de la vie publique. Il entre à l'abbaye bénédictine de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire (France) où il passe le reste de ses jours. Ordonné prêtre en 1937, il est prieur en 1950-1951.

2. Fernand Mauron, un maître et un musicien

article de Ferdinand Brünisholz

La vie de Fernand Mauron, entré dans l'éternel repos à l'âge de 90 ans, s'était construite autour de deux centres d'intérêt : l'enseignement et la musique. Au départ pourtant, rien ne semblait destiner ce fils d'une famille ouvrière à faire une belle carrière d'enseignant et de musicien.

Né en 1904 dans la paroisse de Praroman, c'est à Nyon, où sa famille s'est installée pour des raisons économiques, qu'il fait son école primaire. Une fois émancipé, il entre au service des PTT avec l'intention d'y devenir télégraphiste. Doutant soudain de ses possibilités d'avenir dans la grande régie fédérale, il eut l'heureuse inspiration de demander son admission à l'Ecole Normale d'Hauterive en 1920. Reçu avec la meilleure moyenne de l'année, il en sort en 1924, « bourré d'illusions », son brevet ne lui donnant aucune certitude d'emploi durable.

Débutant à Marsens, il doit bientôt céder la place à un ressortissant de la commune et prend dès lors la direction des écoles catholiques de Villeneuve (Vaud). Les difficultés financières de l'institution l'obligent une nouvelle fois à prendre la route pour Genève. Dans l'attente d'un poste, il y acquiert un diplôme de sténographie commerciale. C'est en 1933 seulement qu'il obtient enfin à Promasens une place stable d'instituteur. Il y trouvera son port d'attache jusqu'en 1965. Des générations d'enfants lui devront une solide formation, car il était de ces maîtres plus imbus de leurs devoirs que de leurs droits et qui laissent une empreinte ineffaçable dans le cœur et l'esprit de leurs élèves.

Soucieux d'améliorer les méthodes d'enseignement, il publia en 1950 *La Rédaction par l'image*. L'ouvrage comprenait 4 séries de 20 sujets, chacune de 12 vignettes, exigeant pour chacune d'elles une phrase complète. Son succès en fut considérable dans toute la Suisse, comme aussi celui en 1951 d'une brochure pour l'enseignement de la circulation, basé sur des tests en images. *J'apprends à circuler* fut édité à vingt-trois mille exemplaires en français et dix mille en allemand. L'âge de la retraite venu, il ne délaisse pas l'enseignement, au service cette fois de l'Institut Florimont au Petit-Lancy, de 1965 à 1969. C'est assez dire combien il avait ancrée en lui la vocation de former pour la vie les jeunes confiés à ses soins.

Mais le temps donné à la formation ne l'empêcha pas de se vouer à l'autre passion de sa vie : la musique. Le goût lui en était venu à l'Ecole normale, où la musique tenait une place de choix dans les programmes. Il y eut pour maître l'abbé Joseph Bovet pour le chant, la méthodologie et la grammaire musicale, et Leo Kathriner pour le piano et l'orgue.

Il eut la chance d'étendre et d'affiner cette première culture musicale par sa rencontre, à Villeneuve, d'Auguste Serieyx, professeur honoraire de fugue à la Schola Cantorum de Paris et professeur au Conservatoire Ribeaupierre, à Montreux. C'est avec lui qu'il s'initia aux finesses du contrepoint. C'est avec la note maximale qu'il passa son examen d'écriture

musicale à l'Ecole Normale de musique de Neuchâtel. Sous la direction de Serieyx, il écrivit une petite suite pour piano, une suite pour quatuor à cordes et un prélude pour orgue.

Sa carrière de compositeur n'allait pas s'arrêter en si bon chemin, puisque pas moins de deux cents œuvres, jouées non seulement dans sa paroisse de Promasens, mais un peu partout en Suisse et à l'étranger, figurent au répertoire qu'il laisse en héritage. C'est assez dire le renom qu'il s'était acquis dans un milieu où il n'est pas facile de percer. C'est encore sa musique qui l'aura accompagné dans son service funèbre. On n'aurait pu rendre plus bel hommage à un homme qui sut concilier dans sa vie les exigences de la pédagogie et celles, combien exaltantes, de l'art musical.

3. Musique d'Hauterive, par Fernand Mauron

Hauterive ! Aujourd'hui, un couvent ; hier, l'Ecole normale des instituteurs. En face, un rocher couronné de sapins ; derrière, les flancs herbeux ou boisés d'un ravin ; en bas, tout au fond, en champ clos, quelques bâtiments dans un méandre de la Sarine. Le souvenir qui m'en reste : l'aspect hivernal d'une falaise de glace.

A Hauterive, les études étaient sérieuses et ouvraient de nombreuses carrières. Pour se faire une idée de cet internat, en ce premier quart de 20^e siècle, il est nécessaire de présenter quelques enseignants les plus figuratifs : M. l'abbé Dessibourg, directeur, partisan convaincu d'une discipline stricte et monacale (une visite des parents une fois par trimestre, au plus) ; l'abbé Eugène Dévaud, d'humeur chagrine, porteur d'un souffle universitaire ; M. Berset, un saint homme qui ne voyageait qu'à pied ressassant d'interminables chapelets ; M. Berchier, maître de dessin, qui s'aventurait parfois à quelques traits vaguement gaillards (à ses risques et périls) ; M. Joseph Aebischer, professeur de mathématiques et de sciences, tigre le matin, pitre l'après-midi, clair, efficace, auquel on avait même confié un enseignement intérimaire de l'orgue avant l'arrivée de M. Kathriner ; enfin l'abbé Bovet, maître de chant adulé, admiré, adoré par une jeunesse qui, par lui, découvrait des horizons nouveaux : Neuchâtel, Aigle, Lausanne, Genève qui s'ouvraient aux œuvres du maître et que les milieux populaires accueillaient avec enthousiasme, acclamant autant et peut-être plus le tribun que l'artiste. L'abbé Bovet en parlait d'abondance à ses élèves subjugués.

Deux enseignants se partageaient le programme de musique : le chant, la méthodologie, la grammaire (solfège) incombaient à l'abbé Bovet. Le piano et l'orgue revenaient à M. Leo Kathriner. L'étude de la musique vocale et instrumentale était obligatoire, et quand on sait, qu'à cette époque, l'Ecole normale comptait jusqu'à cent vingt élèves, on voit immédiatement à quels problèmes se heurtaient les deux maîtres responsables et quelles tentations étaient les leurs.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que l'enseignement de la musique était soumis à de fortes pressions venues du clergé et des paroisses, pour qui le souci du bon fonctionnement des chorales d'église passait avant les intérêts scolaires. Si bien que l'on a vu des instituteurs s'échiner aux dépens de leur santé pour que brille une chorale rurale et négliger l'enseignement du chant à l'école. Celle-ci étant pourtant l'avenir de celle-là.

Pour l'étude la grammaire musicale, les normaliens étaient munis d'un « Solfège » ni meilleur ni moindre que ce que l'on proposait à l'époque. Et, mis à part quelques préjugés qui ont la vie dure encore aujourd'hui, il était valable et largement suffisant pour le savoir théorique et

pratique des intervalles musicaux, la connaissance des mesures et des rythmes, au moins quant à leurs rudiments, les étudiants ne se destinant pas à la direction d'ensembles prestigieux. Et s'il arrivait à l'abbé Bovet de « sécher » bien involontairement une heure de cours par la faute de ses admirateurs du dehors, le manuel, simple et progressif, permettait un self-travail en commun, le plus âgé ou le plus capable prenant la responsabilité de la leçon et des exercices.

Sous le titre « Méthodologie », aucun programme précis. On y parlait chant et musique, comportement du directeur et des chantres à la tribune, choix des partitions, direction des sociétés, conseils de tous ordres. N'accordez pas de solos à l'église, recommandait l'abbé Bovet : ils détiennent en puissance toute une somme d'ennuis prêts à se répercuter sur l'activité professionnelle de l'instituteur.

Cours de méthodologie ! Qu'on me permette une anecdote. Aux examens annuels de l'Ecole, on attribuait régulièrement à la classe de musique un « expert » aussi bienveillant qu'incompétent, ce qui vexait et agaçait l'abbé Bovet. L'enseignement théorique passait mal, trop fragmenté, trop abstrait, il survolait la majorité des élèves qui lui refusaient concentration et intérêt. Quarte juste, quarte augmentée, quinte juste, quinte diminuée : quels sujets de confusions ! Et quand, malgré toutes les mises en garde du maître, celui qu'il ne fallait pas interroger était appelé, la question traîtresse sur quartes et quintes survenait. Le gars se fourvoyait, « l'expert » approuvait et l'abbé jubilait.

Pourtant, ce cours, ramené aux dimensions d'une popote de chorale, aurait pu s'orienter vers des sommets plus élevés et, au bout du compte, plus utiles. Et c'est bien ce que pensent certains anciens. Toute la musique chorale, religieuse ou profane que nous avons étudiée, chantée, et souvent patiemment recopiée, portait toujours la même signature. Aucune incursion parmi les œuvres des musiciens suisses ou étrangers. Pour nous, la musique c'était l'abbé Bovet ; nous n'en soupçonnions pas d'autres. (La radio naissait à peine.) Même attitude en ce qui concerne la musique ancienne qui n'avait aucun droit de cité.

Aujourd'hui, nous y voyons une grave lacune. Mais à l'époque ? Le professeur Kathriner avait longuement et minutieusement préparé avec ce génie propre à la pensée germanique une magistrale leçon sur les maîtres de la Renaissance. Elle sombra dans l'indifférence et l'incompréhension. Nous n'étions pas prêts et il était trop tôt pour aborder, comprendre ou chanter le contrepoint. Et plus de vingt ans après, la majorité des chanteurs d'église l'ignoraient encore.

La préparation à la conduite d'un chœur se limitait à diriger, le dimanche, un motet préparé dans une répétition hebdomadaire. Le directeur improvisé, souvent paniqué, paralysé par un trac insurmontable, se fiait à l'organiste pour donner le ton et à la bonne volonté de ses camarades pour le prendre. Et si la mesure battue était en avance ou en retard sur le chœur, l'essentiel consistait à éviter qu'il chavire. La direction du grégorien donnait moins de sueurs.

Pour l'enseignement du grégorien, l'édition *Vaticane* faisait foi. Pustet avait envoyé au pilon des milliers de graduels et des tonnes de papier. Dom Gajard et Dom Mocquereau débutaient à peine dans la publication du nouveau Solesme. La querelle grégorienne restait en dehors de nos frontières. Chacun avait son « Mathias » en notation moderne. L'enseignement du grégorien s'en trouvait largement simplifié, clarifié, facilité. Et l'abbé Bovet, qui avait les pieds sur terre, qui connaissait bien les chorales rurales et leurs possibilités, proposait une pratique à leur niveau. On venait d'abandonner la méthode et les graduels de Lambillotte. Il convenait donc d'avancer avec doigté et prudence. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont

ménagé cette délicate transition. L'abbé Bovet y mettait tout son cœur et, tenace, revenait sans cesse aux principes de base.

Le chant grégorien exploré, restait son accompagnement. Les élèves de religion réformés déduits, et grâce à la répartition des programmes, quarante à cinquante élèves très diversement doués - et dont la moitié au moins ne se sentait pas concernée... ou si peu ! - s'exerçaient à cette discipline en dehors des heures de classe, durant le temps des loisirs ou des études.

Le temps insuffisant dont disposait l'abbé Bovet pour former les maîtres de chant et les organistes que réclamaient des paroisses trop enclines à voir dans l'Ecole normale un conservatoire à leur service, l'incita à utiliser un procédé très simple : **l'accompagnement de la gamme en tierces et en sixtes sur une basse continue (pédale de tonique)**. C'était l'œuf de Colomb de l'organiste débutant. (Les accompagnements de Mathias ont utilisé cette façon de faire sur des fragments de mélodie parfois importants.) **S'y ajoutait, pour finir, une robuste cadence dominante-tonique et l'on passait l'ensemble dans toutes les tonalités majeures et mineures jusqu'à saturation.** Une excellente préparation à de futures transpositions dont quelques vieux régents abusaient parfois par manie. On forgeait ses premières armes avec le Regina cœli, très facile, puis on abandonnait la basse continue, lourde et rigide, pour s'exercer à éviter les suites de quintes et d'octaves. Petit bagage... mais grand service, qui permettait de démarrer.

Maître Auguste Sérieyx, professeur honoraire de fugue à la Schola cantorum de Paris (aujourd'hui César Frank), mis en présence de cette façon de faire eut cette exclamation amusée : « Evidemment, pas moyen de se fichier dedans. »

On présentait son travail à l'abbé Bovet juché sur un invraisemblable harmonium, dont les pédales de soufflerie d'orgue se coinçaient sous nos pieds maladroits. *Encore un « emporté » disait l'abbé ; ôte-toi de là.* Il connaissait le secret de tout remettre en place en un tournemain, mais il le gardait pour lui.

C'était, je crois, notre seul harmonium. Quant aux pianos, cinq ou six, ils étaient en dehors des cours et théoriquement des repas, occupés de cinq heures et demie le matin à vingt heures et plus. A six heures, il faisait encore nuit. Seul dans une salle de piano, à demi-réveillé, mal reposé des fatigues de la veille, il fallait lutter contre le sommeil. Les salles étaient très surveillées. Qui se laissait surprendre à dormir perdait la confiance de notre maître de piano qui ne concevait pas qu'on puisse céder à la fatigue. Pour suppléer à l'insuffisance du temps d'exercice consacré aux instruments, un Piccand, un Sauter troquaient, contre je ne sais quelles promesses, les demi-heures des camarades peu intéressés ou moins ambitieux. Mais ils devaient encore échapper à la vigilance des surveillants.

L'enseignement de la musique instrumentale ne jouissait pas d'un traitement privilégié. Le professeur Kathriner devait passer, soit au piano, soit à l'orgue, l'ensemble des élèves. La tentation de favoriser les plus doués et de négliger les autres en prolongeant la leçon des premiers et en écourtant ou en renvoyant celle des seconds survenait fatalement. Mais aucune bonne volonté ne fut systématiquement écartée.

Et le miracle musical s'accomplissait, malgré le manque d'instruments, malgré la surcharge des programmes, malgré le temps chichement mesuré, malgré les surveillants qui traquaient les resquilleurs. S'il est sorti de l'Ecole normale tant de directeurs de chant, diversement doués, soit !, mais inconditionnellement dévoués, c'est qu'ils avaient foi dans leur vocation et

leur charge. Parce que des maîtres leur ont insufflé l'enthousiasme... la seule chose dont ils disposaient sans limite.

4. Pierre Kaelin, pédagogue

J'ai écrit ces pages dans l'ouvrage paru en juin 2004 aux Editions gruériennes à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Pierre Kaelin. L'ouvrage est intitulé « Pierre Kaelin, Les chemins de la musique ».

En écrivant ces lignes, j'ai revécu plusieurs heures avec Pierre Kaelin. Et je me suis de nouveau rendu compte qu'il était un tourbillon ! Plein de talents - au pluriel ! -, d'idées et de projets jusqu'à ses dernières années. La consigne reçue m'impartit de m'arrêter tout d'abord à un talent qui ne sautait pas d'emblée aux yeux de ceux qui approchaient le musicien : sa pédagogie... Celle-ci n'avait que bien peu de parenté avec la pédagogie musicale très structurée que l'on propose aujourd'hui dans nos écoles primaires. Et pourtant...

On peut distinguer deux composantes dans la personnalité d'un pédagogue : d'une part la capacité d'ouvrir des horizons, d'éveiller le goût, voire l'enthousiasme, de baliser des chemins autres que des sentiers battus ; et d'autre part la maîtrise du programme à enseigner et la compétence pour le présenter avec clarté. Pierre Kaelin, professeur et directeur de chorale, détenait-il ces deux clés de la pédagogie ? La première, incontestablement, à un haut degré et les témoignages sont unanimes. Quant à la seconde, il est évident que Kaelin était un maître dans le domaine musical. Mais on peut se demander s'il avait une méthode. Était-il trop artiste, trop libéré de certaines servitudes du métier d'enseignant pour s'asservir à une méthode rigoureuse ? Vous n'y êtes pas ! Il nous explique lui-même l'existence de sa méthode... qui consistait à occulter la méthode.

La pratique forme plus et mieux que la théorie

Relisons, dans *Le livre du chef de chœur* un passage du chapitre intitulé *L'art de la pédagogie*. Et on comprend mieux le professeur ou le directeur Kaelin face à ses élèves ou à ses choristes :

L'enseignement musical comporte deux buts : la formation musicale du chanteur et la préparation de l'œuvre à chanter. Nous croyons qu'en visant le deuxième but, nous atteignons par le fait même le premier; qu'il n'y a pas de meilleure formation musicale que de... chanter.

En science ou en philosophie, c'est l'étude des principes plus que leur application pratique qui confère à l'élève la formation idéale. En art, surtout en art choral, la pratique forme plus et mieux que la théorie. Car l'art est affaire d'intuition plus que de raisonnement.

C'est pourquoi l'emploi respectif des différentes méthodes de travail que nous proposons part de ce principe paradoxal : d'abord la joie du chant, ensuite l'intérêt de l'étude. Notons que l'art choral peut seul permettre cette quasi-folie. Parce que le chef est là qui peut tout donner, tout diriger, tout garantir. Il faut que le chef, lui, ait étudié ; il faut que lui possède à fond toute la technique. On ne demande au chanteur, pour commencer, que l'amour de la musique, et la bonne volonté.

Et si l'on nous reproche que, de cette façon, nous faisons des « illettrés », nous répondrons que la musique n'a rien à voir avec les lettres, mais tout avec la poésie. Si les chanteurs ainsi

formés connaissent un peu moins de théorie musicale, mais aiment d'autant plus la musique ; s'ils parlent moins de chant, mais s'ils chantent de fait davantage et plus expressivement ; si, en fait de technique, ils l'ont en suffisance, voire en abondance, comme Monsieur Jourdain, sans le savoir, nous estimons avoir travaillé juste.

D'ailleurs, le chanteur à qui l'on aura d'abord donné l'essentiel : le goût du chant, s'intéressera très vite à son art ; il voudra en savoir d'avantage. De même que la théologie seule n'a jamais donné à quelqu'un l'envie d'avoir la foi, tandis que le croyant profond a presque toujours le désir d'étudier la théologie, de même nous croyons que la formation théorique ou le solfège sont incapables de donner l'amour de la musique, tandis que le chanteur, une fois possédé de son art, cherchera presque toujours à le mieux connaître, techniquement et spirituellement.

Et voilà expliquée la méthode directe de Kaelin. Comme il a été pressé et bousculé toute sa vie par ses obligations, ses initiatives et ses projets, ce qu'il appelle la méthode synthétique ou directe a souvent pris le pas sur la méthode analytique ou solfège, dont il détaille pourtant la démarche dans *Le Chef de chœur*.

Écoutons enfin quelques-uns des conseils pertinents que donne le pédagogue Kaelin :

- Ne jamais avoir l'air d'user d'une méthode.
- Apprendre peu à la fois, mais toujours à fond et en expression.
- Ne jamais laisser les chanteurs se tromper. Repérer la difficulté à l'avance.
- La clef de la pédagogie musicale est le travail sur l'expression plus que le travail sur la technique : le beau chant crée la bonne technique.
- Le maître forme ses disciples surtout par ce qu'il est, beaucoup par ce qu'il fait, très peu par ce qu'il dit.
- Camoufler les difficultés par une aisance plus affirmée et un sourire plus communicatif.
- Ne pas craindre d'user de la caricature pour montrer ce qui n'est pas juste. Le rire est souvent plus pédagogique que la sévère théorie. Caricaturer les erreurs et non les personnes.

Enfin, un précieux conseil dont je me souviens : Si tu as vexé un (une) choriste, fais tout ton possible pour qu'il (elle) te sourie avant la fin de la répétition !

Pierre Kaelin arrive à l'École normale

Pierre Kaelin a commencé son enseignement à « la rue de Morat » en 1949. J'y étais, faisant partie de la volée 1947-1951. En 1947, notre professeur de chant était l'abbé Bovet. Pauvre abbé Bovet ! Il n'avait pas 70 ans. Mais, fatigué, usé, il ne nous a illuminés que de quelques rares éclairs de son extraordinaire charisme. Il s'en est allé bientôt finir ses jours à Clarens, laissant sa place à l'École normale à des remplaçants. Je me souviens de Louis Ruffieux, un très bon musicien, fils de *Tobi di j'èlyudzo*, le poète patoisant, de Raymond Progin aussi, inspecteur scolaire. Quand il n'y avait personne, le directeur Gérard Pfulg nous apprenait un canon. La misère !

Arrive Pierre Kaelin, encore tout auréolé des succès remportés pendant la guerre 39-45 ! Le capitaine aumônier Kaelin, officier des loisirs du régiment 7, avait en effet créé des ensembles prestigieux : le *Chœur du régiment*, le *Joli Chœur de Bercher*, le *Quatuor Kaelin*. Tout le pays avait pu apprécier à la radio ou applaudir en concert ce véritable souffle musical nouveau

qu'apportaient Kaelin et ses chanteurs. Je me souviens d'une réunion du *Joli Chœur de Bercher*, l'une des dernières probablement. Elle a eu lieu à l'Ecole normale le 5 février 1950. Les choristes étaient pour nous des vedettes. (Au sujet du *Joli Chœur de Bercher*, j'ai publié à son sujet une petite brochure en 2007, consultable à la BCU et aux Archives de l'Etat.)

En automne 1949, Pierre Kaelin est là, à la salle de chant de l'Ecole normale, plein d'allant, plein d'un feu sacré qu'il nous transmet. Il nous enseigne le chant choral, la direction, le plain-chant ; il nous propose un répertoire pour nos futurs élèves de l'école primaire ; il est aussi professeur d'harmonie. Sur ce dernier point, Monsieur l'abbé, pardonnez-moi ! Cette dernière activité – que vous avez laissée au bout de quelques années – n'était pas votre tasse de thé. Ni la nôtre. Dieu sait pourtant si vous étiez compétent en harmonie ! Il aurait fallu que l'abbé Bovet écrivît les procédés simples et efficaces, exercés directement au clavier, qui rendaient ses bons élèves aptes à accompagner un chant ou du plain-chant dès leur sortie de l'Ecole normale. Personne, hélas ! n'a transcrit cette méthode. Et Pierre Kaelin, dans ses leçons d'harmonie, coupait devant nous d'un air ennuyé les pages d'un manuel indigeste. Mais, dans les autres avenues de son enseignement, que de découvertes !

Le chant et la direction

Lorsque je suis sorti de l'Ecole normale, grâce à l'abbé Kaelin, j'étais à l'aise pour enseigner le chant à des enfants et pour diriger un chœur. Nous avons beaucoup chanté à quatre voix, et bien chanté grâce au modèle qu'était l'abbé. Il abhorrait les voix plates, il nous faisait exercer notre vibrato et nous demandait de « pavillonner ». Il attachait la plus grande importance à l'expression et aux nuances Le répertoire ? Il nous proposait du Kaelin, du Sala, des *Negros spirituals* – une nouveauté pour l'époque ! -, mais aussi les Bovet qu'il aimait comme *Rêver, Il est un vieux pommier* ou *La chalyète*. En automne 1950, on a mis au point deux chants de marins, *Virginie les larmes aux yeux* et *Chantons pour passer le temps*, deux *Negros spirituals*, deux chants en patois, *la Tchivra* et le *Tsère à Madeleine*. Ce répertoire faisait partie d'un concert spectacle à l'aula de l'Université, donné en compagnie de la Société de chant de la ville de Fribourg le 14 janvier 1951. Jo Baeriswyl, notre professeur de rythmique, avait assuré la mise en scène. Romuald Sapin, soliste des chants en patois, offrait au public les primeurs de sa belle voix de basse. Pour nous initier autant aux rudiments qu'aux arcanes de la direction chorale, Pierre Kaelin nous faisait découvrir son *Livre du chef de chœur*. Lorsqu'on essaie de se remémorer les leçons reçues dans notre enfance ou notre jeunesse, certaines n'ont laissé aucune trace. Rien, le vide. D'autres, au contraire, resurgissent à la moindre évocation. Cela tient à l'état d'esprit manifesté pour accueillir les leçons. Si l'on est intéressé, si le maître sait nous motiver, nous passionner, nous expliquer avec une clarté mâtinée d'humour, l'empreinte est durable. C'est le cas pour les leçons de direction de l'abbé Kaelin, surtout les moins théoriques, celles où l'on était actifs. Que de principes et de gestes chevillés dans les souvenirs : le silence cadre qui précède une interprétation, l'exercice des départs d'un chant – y compris seulement avec les yeux ! -, la main qui cueille, qui apaise, qui salue, qui chasse ou qui bénit, jamais la main tournée vers le bas, toujours la main « debout », les coudes détachés du corps, ne jamais diriger plus grand que nécessaire, exercices de direction métrique où on bat la mesure, ou chironomique, avec des gestes d'élan et de repos... Tous les élèves n'assimilaient pas les principes et la pratique du *Chef de chœur* de la même façon. Mais les « mordus », une fois sortis de l'Ecole normale, pouvaient sans grandes difficultés se présenter devant une chorale.

Le plain-chant

Pierre Kaelin était un excellent grégorianiste, formé à l'école de Solesmes. Nous chantions tous les dimanches matin à la cathédrale St-Nicolas. Les répétitions avaient lieu le samedi soir. On travaille le « propre » et le « commun ». Et on sent chez l'abbé, à tout instant, les qualités de celui qui possède pleinement ce qu'il veut faire passer. Les défauts hérités de nos paroisses ou de nos pratiques précédentes passent à la moulinette. Finies les résurgences rythmées ou saccadées à la Lambillotte ! Kaelin propose un plain-chant tout de souplesse et de finesse. Avec des règles précises. On apprend ce que signifient les quilismas et les épisèmes, que ces derniers soient verticaux ou horizontaux ! Que le chant soit religieux ou profane, Pierre Kaelin a toujours mis en relief la valeur d'un texte. Bien qu'il s'agisse de plain-chant et que plain - planus - signifie plat, uni, le texte latin a un sens. Il y a plus de joie dans un *gaudeamus* que dans un *requiem* !

Kaelin nous apprend aussi à diriger le plain-chant. Une direction faite d'un enchaînement d'élans et de repos, appelés savamment des arsis et des thésis... Quand on a compris les critères de choix des élans et des repos, la direction est simple, souple et élégante. Les directeurs qui n'ont pas appris cette façon de diriger le grégorien et qui multiplient les gestes parasites m'ont toujours fait penser à des alouettes qui volettent.

Lorsque, dans les années 60, a débuté la réforme liturgique, on a parfois accusé les Kaelin et les Chenaux de vouloir saper l'héritage grégorien. Il faut se souvenir des canards et des approximations tâtonnantes qui truffaient le chant grégorien des dimanches et des fêtes sur nos tribunes, tout spécialement durant les longues périodes sans répétitions. *On chantera moins de plain-chant, mais mieux*, répétait Pierre Kaelin à ses élèves de l'Ecole normale au cours de ces années de mutation.

Le répertoire destiné aux enfants

Avant 1950, *L'écolier chanteur* et *Le Kikeriki* de Bovet étaient les principales sources du répertoire proposé aux enfants de nos écoles primaires. Dès son arrivée à Fribourg, Pierre Kaelin a ouvert les jeunes gens de l'Ecole normale à d'autres chansons, d'une veine différente, mais plus attrayantes pour des enfants. Plusieurs avaient leur origine dans le scoutisme. On sait l'importance qu'a revêtu ce mouvement dans la jeunesse châtelaine de Pierre Kaelin. Dans l'émission que la TSR lui a réservée le 16 mai 1993, il a rappelé tout ce qu'il doit à sa vie de scout : l'amour de la nature et de la vie en plein air, la camaraderie, l'ouverture au monde et aux autres, la générosité. La préférence de l'abbé allait à deux compositeurs de chansons pour enfants, non seulement à cause de leurs liens avec le scoutisme, mais aussi et surtout pour la fraîcheur de leurs compositions : Francine Cockenpot, responsable nationale de chant chez les Guides de France, et Léon-Robert Brice, un autre animateur musical du scoutisme français. Cockenpot, c'est *Colchiques dans les prés, J'ai lié ma botte, Gouttes gouttelettes de pluie*.... Sa première chanson est *La route est longue*, en 1938. Dans les 15 ans qui suivirent, elle créera plus de cinq cents titres. Et Kaelin, très proche de sa sensibilité, en harmonisera plusieurs pour chœur mixte. Brice, c'est *Ils vont à petits pas cahin caha, J'entends ta voix coucou coucou, C'est lipipipe pipe pipe en bois* ... et les vingt-deux autres chants de *Cocorico*, recueil vert, celui que nous avons le plus utilisé à l'Ecole normale, puis dans nos écoles primaires. Mais il existe encore, de Léon-Robert Brice, le *Recueil bleu*, le *Recueil rose*, le *Recueil Kaki*, soit encore 75 chansons. Pourquoi ces mines ne seraient-elles pas réexploitées ?

N'oublions pas dans ce réservoir de chansons que nous offre la pédagogie musicale de l'abbé Kaelin, celles de lui-même, de *l'oncle Pierre*. Elles ont été présentées par le journal *Radio-Actualités* et diffusées par le Club des Petits amis de Radio-Lausanne, sous la forme de cartes fort joliment illustrées par Auguste Rody. Dans *Les chansons de l'oncle Pierre*, à côté des propres compositions de Pierre Kaelin, *Nicolas est maladroit*, *P'tit Jésus j't'ai bien vu...* - figurent aussi des Brice et des Cockenpot.

Les concerts

L'Ecole normale a beaucoup apporté aux futurs membres du corps enseignant sur le plan musical. En plus de la musique instrumentale et du chant choral, les élèves ont été associés, grâce à Pierre Kaelin, puis à ses successeurs et surtout à Roger Karth, à la présentation d'œuvres diverses. Parfois, les normaliens étaient engagés comme renforts, ou simplement invités comme auditeurs, surtout à l'époque où l'effectif de l'Ecole normale ne dépassait pas quelques dizaines d'élèves. Ces concerts ont formé l'un des aspects – et non des moindres - de la pédagogie musicale de la défunte Ecole normale. Certaines de ces manifestations ont laissé des traces inoubliables. En voici quelques-unes : En 1952, c'est *Christus*, de Franz Liszt ; en 1953, *Messire François*, l'une des grandes œuvres de Pierre Kaelin où le récitant était l'auteur du texte, Léon Chancerel ; en 1955, *Le Jeu du noir et du blanc* ; en 1957, la *Messe Ancilla Domini*, d'Aloys Fornerod et *l'Actus tragicus*, de Bach ; en 1960, *La Joie partagée* ; en 1964, la participation active de l'Ecole normale à la Journée fribourgeoise de l'Exposition nationale à Lausanne ; en 1966, *Le Cavalier blanc* .

Un concert d'une grande ampleur a eu lieu le 11 juin 1975. Le directeur Fernand Ducrest écrit à ce sujet dans le compte rendu de l'année scolaire 1974-1975 :

Une manifestation, par son caractère éminemment artistique et par son ampleur, a surtout marqué cette année scolaire 1974-1975 d'une empreinte toute particulière. Ce fut, le 11 juin, le grand concert donné à la halle de la Poya par les 515 élèves des écoles normales de la ville, avec le concours de quatre solistes fribourgeois et la participation de l'orchestre symphonique lausannois. Des œuvres de Bach, Gluck et Vivaldi, dirigées par MM. Joseph Birbaum, Bernard Chenux et l'abbé Pierre Kaelin, y furent interprétées devant près de deux mille personnes. Outre l'enrichissement culturel qu'a pu apporter ce contact actif avec la grande musique chorale classique et le bénéfice certain que la cause du chant en a retiré, il faut relever aussi combien a été sympathique cette collaboration entre écoles identiques. Ce qui nous a particulièrement frappés et réjouis, c'est l'enthousiasme, la joie de chanter que l'on découvrait chez les jeunes filles et les jeunes gens formant ce chœur d'occasion créé pour la circonstance ; ce qui prouve que lorsqu'on sollicite son concours pour une cause qui en vaut la peine, notre jeunesse est capable de consentir joyeusement à tous les efforts ; et c'est une constatation bien réconfortante.

(...) Un merci tout particulier enfin à M. l'abbé Pierre Kaelin, qui a été non seulement l'initiateur de ce concert, mais qui en a assumé toute la recherche des partitions, l'engagement des solistes et de l'orchestre, la location et l'aménagement de la salle, l'établissement du plan financier et des horaires des répétitions générales. On peut affirmer que, sans lui, cette belle et grande manifestation artistique n'aurait probablement pas eu lieu et je vous demande donc de l'applaudir autant qu'il le mérite.

Semaines chorales

Ce titre est le signe sous lequel Kaelin organisait ses semaines chorales, en Suisse et à l'étranger. L'une d'entre elles m'a marqué. C'était la Semaine chorale franco-suisse qui s'est déroulée à Estavayer-le-lac, à l'Institut Stavia, du 26 août au 5 septembre 1960. On y retrouve le Kaelin pédagogue aux horizons grand-ouverts, soucieux de formation continue et désireux aussi de faire connaître les meilleurs musiciens du moment. A Estavayer, à part Pierre Kaelin, on a pu rencontrer à la tête des « ateliers » César Geoffray, André Charlet, Robert Mermoud, Michel Corboz, Gérard Maradan, Bernard Chenaux, et les auteurs de chants religieux d'actualité à cette époque, les Deiss, Gelineau, Julien et Marthouret. Des contacts et des heures d'une grande richesse, surtout pour des « régents » isolés dans la campagne fribourgeoise. A part la vie partagée durant une semaine avec les participants et les musiciens, c'était l'ouverture à un nouveau répertoire, le perfectionnement dans des domaines tels que le solfège, la pose de la voix, la direction, l'art de conduire une répétition... Un concert clôturait la semaine. L'une des œuvres était tirée du *Roi David* d'Arthur Honegger, *Dieu te dit un jour viendra...* Inoubliable ! Merci Monsieur l'abbé.

La démission

Le 22 juin 1977, Pierre Kaelin envoie sa lettre de démission au directeur de l'Instruction publique. J'en ai retrouvé la copie aux archives de l'Ecole normale :

(...) Inutile de dire combien ces 28 années d'enseignement m'ont apporté d'enrichissement au contact des futures jeunes institutrices. J'ai tenu à continuer la tradition de mon illustre prédécesseur l'abbé Bovet. Au-delà des méthodes et des techniques indispensables, j'ai essayé de communiquer un enthousiasme pour la musique, aussi bien pour la musique sérieuse que la recherche d'une musique populaire vraiment artistique. J'ai désiré former, tout ceci bien sûr en collaboration avec les autres professeurs, notamment M. Bernard Chenaux, des animateurs non seulement du chant à l'école mais dans les villages, soit pour la paroisse, soit pour la commune.

Le champ est si vaste que, lorsqu'on regarde en arrière, on constate bien des lacunes : on aurait pu plus enseigner plus de ceci, plus de cela. J'en suis conscient mais, je puis vous assurer que j'ai mis tout mon cœur dans cette magnifique tâche et je dois dire, en constatant le travail qui est fait par les anciens élèves dans le canton, que je ne puis pas être déçu...

Une de mes préoccupations essentielles a été d'amener les plus faibles à un bon niveau musical. Ce qui n'a pas empêché que certains anciens élèves ont atteint un très haut niveau, tels que Michel Corboz, Henri Baeriswyl, René Oberson et bien d'autres que je devrais citer aussi. (...)

Rencontre avec un normalien ; promotion 1977

Il s'agit de Jean-Marie Kolly, qui appartient à la dernière volée des normaliens formés par l'abbé Kaelin pour le chant et la direction pendant toute la durée de leur Ecole normale. Jean-Marie Kolly est un très bon musicien, chef de chœur, compositeur et directeur décanal. Les souvenirs que lui a laissés l'abbé Kaelin ? Il en a noté avant notre rencontre :

- *Pierre Kaelin a été un révélateur. L'envie musicale était en moi, il l'a stimulée.*
- *Une fontaine intarissable d'idées et de projets.*
- *Je ne me rendais pas compte de la chance que j'avais de le côtoyer.*

- *Chanter avec Kaelin au piano, parcourir les Chants de mon pays, étudier les passages essentiels du Livre du Chef de Chœur, des moments toniques qui ont marqué mes années passées à l'Ecole normale.*
- *L'inventeur Pierre Kaelin nous impressionnait : le vote électronique, la synchronisation avec une bande-son, le micro suspendu derrière le pare-soleil de la voiture pour pouvoir « noter » une idée musicale, une pensée, un rendez-vous...*

Le meilleur souvenir ? Préparer l'oratorio scénique d'Arthur Honegger, sur un texte de Paul Claudel, *Jeanne au Bûcher*. Il a été présenté les 2 et 3 avril 1977. C'était le concert d'adieu à l'Ecole normale de l'abbé Kaelin. Ce contact avec la musique difficile d'un compositeur important du XX^e siècle, la longue préparation, puis les répétitions avec 650 exécutants et les deux concerts, ça ne peut que susciter des émotions qui laissent d'impérissables souvenirs. L'abbé était le moteur et l'ordonnateur de cette vaste entreprise. Les étudiants des écoles normales de Fribourg associés au Chœur symphonique, les Marmousets et les Petits chanteurs de Fribourg, tout ce monde assurait les importantes parties réservées respectivement au chœur et aux enfants. Gisèle Sallin et Daniel Fillion étaient les principaux récitants. Intervenaient aussi Marie-Thérèse Daniëls et deux normaliens, François Desplan et Alain Castella. Pierre Kaelin s'était assuré le concours des solistes Karin Rosat, Cécile Zay, Nicole Rossier-Maradan, Charles Jauquier et Michel Brodard.

Jean-Marie Kolly se rappelle l'enthousiasme apporté à cette exécution et l'indéniable apport culturel dont ont bénéficié les acteurs de *Jeanne au Bûcher*.

Anvers, une riche aventure signée PK

Au début de l'année scolaire 1983-1984, la vie des élèves de l'Ecole normale a été profondément marquée par l'aventure de la *Symphonie des deux mondes*, œuvre dont le texte est de Mgr Helder Camara et la musique de Pierre Kaelin. L'archevêque brésilien de Recife était lié à Pierre Kaelin par une profonde amitié née d'un idéal commun. On traitait parfois d'« évêque rouge » cet ardent défenseur des pauvres, incompris des puissants et aimé des petits, ce prophète de l'espoir et de l'amour. Dom Helder rétorquait : « Quand je donne de la nourriture aux pauvres, on m'appelle un saint. Quand je demande pourquoi ils sont pauvres, on m'appelle un communiste. »

Durant l'été, l'abbé - à la retraite ! - était allé parlementer avec le directeur Louis Dietrich : le Chœur symphonique est empêché de se rendre à Anvers pour y chanter *La Symphonie des deux mondes*. Et si les élèves de l'Ecole normale les remplaçaient ? Lors de la première réunion des professeurs, au début de l'année scolaire, ceux-ci donnent leur accord. Des répétitions auront obligatoirement lieu durant des heures de classe. Roger Karth, successeur de l'abbé Kaelin à la tête du chœur de l'Ecole, n'a plus qu'à se plonger dans la partition et à retrousser ses manches ! L'abbé Kaelin prêtera aussi son concours à la préparation de cette exceptionnelle aventure.

Les cent vingt normaliens, accompagnés des professeurs Karth, Bavaud, Sulger et Girardin ont parcouru les sept cents km qui les séparent d'Anvers. Le soir du 27 octobre 1983, avec l'orchestre et les solistes, ils sont prêts à interpréter la *Symphonie* sous la direction de Pierre Kaelin dans la grande salle de l'Arena à Anvers, devant 3500 auditeurs et spectateurs. Quelle émotion durant cette soirée, dès l'entrée en scène de Dom Helder, dans un impressionnant silence !

Une aubaine extraordinaire, une inoubliable leçon de vie que ce contact avec Dom Helder Camara, qui assumait dans la *Symphonie* le rôle du récitant ! Rencontrer une célébrité - honorée par plus de trente doctorats honoris causa d'universités de divers continents mais resté d'une simplicité évangélique - ça ne s'oublie pas. Pas plus que son émouvant message de justice et d'amour. Un dernier grand cadeau de Pierre Kaelin à de futurs instituteurs et institutrices.

Pierre Kaelin, bricoleur

Ma vraie vocation, c'est le bricolage. Cette phrase a été prononcée par l'abbé à la TSR, le 16 mai 1993, dans l'émission *La Musique et la foi*.

Modeste, Pierre Kaelin ! En tout cas dans ce domaine. Il n'a pas été bricoleur, mais inventeur. Un génial inventeur. La présentation de quelques-unes de ses inventions en sera une éloquente démonstration.

Je me souviens d'avoir vu en 1950, dans la chambre de l'abbé à l'Ecole normale, une multitude de fils et un arsenal de matériel. C'était l'époque où il s'affairait à son téléphone novateur : on ne tourne plus un disque mais on tape sur des chiffres ; les numéros peuvent être mémorisés ; c'est le premier téléphone « mains libres ». On peut voir à Seedorf les lettres écrites par Giuseppe Lepori, conseiller fédéral de 1954 à 1959, qui a reçu Pierre Kaelin au palais fédéral au sujet de cette invention. Le magistrat a appelé son épouse au Tessin avec le « kaelinophone ».

Un autre exemple parmi d'autres. Le musicien Eric Conus se rappelle non seulement le métronome lumineux, mais encore... la gomme électrique. Durant une leçon, c'était en 1974 ou 1975, Pierre Kaelin l'interpelle : Eric, tu vas effacer toutes les annotations que j'ai apportées sur cette partition. Et il lui donne une gomme électrique de son invention.

Le scoutisme avait donné à l'abbé l'amour de la nature, et un vif intérêt pour les animaux. Il parcourait des coins riches en oiseaux et en gibier, et il filmait et photographiait de sa voiture grâce à un appareil de son invention. Il savait que des chamois habitent « Les Roches » dominant Villeneuve, dans l'enclave de Surpierre. Il s'était construit un abri pour les observer...

André Glardon, un ami de Pierre Kaelin, a été responsable pédagogique au Centre de formation professionnelle et sociale de Seedorf. L'abbé l'avait chargé de conserver plusieurs de ses inventions. Elles étaient exposées à Seedorf, dans la salle Kaelin. André Glardon a établi des fiches de présentation de ces appareils. Elles ont été supervisées par Pierre Kaelin.

5. Michel Jauquier, un régent d'une époque révolue ?

Quand on rencontre Michel Jauquier, on est frappé par la cordialité de l'accueil. Un courant passe aussitôt, un courant chargé d'empathie, de bonté, de simplicité. Les propos que l'on échange reflètent aussitôt les qualités perçues au premier abord. A plus de quatre-vingts ans, malgré les inévitables nuages qui ont voilé certains mirages propres à la jeunesse, Michel Jauquier garde un optimisme qui transcende les épreuves. Sa dernière souffrance fut le décès d'une épouse aimée. Qui connaît Michel sait où il puise sa philosophie : dans une foi solide, éclairante, dénuée de toute hypocrisie.

Les qualités du « bon maître »

Si on lui demande quelles devraient être, à son avis, les qualités marquantes d'un « régent », métier qui fut pour lui une vocation infrangible, il réfléchit avant d'énoncer ses convictions. Des convictions toutes simples, imprégnées de bon sens, à mille lieues des théories fumeuses de théoriciens de salon. La classe doit occuper la première place dans la vie d'un maître d'école, affirme Michel Jauquier. Il doit être ponctuel, sérieux au travail. Exigeant mais juste ! Entre maître et élèves, pas de place pour la duplicité, les préférences, les privilèges. Esquissant le caractère du bon régent, Michel insiste sur l'affabilité, l'ouverture, la franchise, la nécessité du pardon lorsque le fautif se dénonce. Enfin, il considère la discipline et l'ordre dans la classe comme des conditions absolument indispensables à un travail efficace. En 2006, à 86 ans, il a conservé encore un cours de catéchèse. Lors de la première leçon, il a dit à ses élèves : « Je suis votre ami, pas votre copain. » Il n'a jamais toléré ce tutoiement ridicule élèves-maître, né dans les exagérations libertaires des années 70.

Le jeune Michel Jauquier

Michel est né à Chapelle (Broye), le 12 juin 1920, la même année que son cousin germain Charles Jauquier qui fut, selon le musicien André Charlet, l'une des plus beaux ténors helvétiques du 20^e siècle. Les parents de Michel exploitent un domaine en qualité de fermiers. En 1920, l'école de Coumin n'existe qu'à l'état de projet. Michel commence l'école au village voisin de Cheiry, où vit la famille de sa maman, née Rosa Pythoud. Son instituteur s'appelle Elie Perritaz. Deux ans plus tard, l'école toute neuve de Coumin l'accueille, où le jeune Albert Carrel fait ses premières armes de régent. En 1932, la famille de Michel reprend un autre domaine agricole à Montbrelloz. A l'école, après une année passée chez Albert Gumy, c'est le temps de Joseph Page, de Neyruz. Ce nom évoque des souvenirs rocambolesques : enfants punis à genoux sur une fenêtre, l'ardoise entre les dents, le renvoi de l'école pour aller répéter dans l'écurie voisine la leçon ânonnée, la maman qui osait venir rouspéter à l'école dûment congédiée sous les opprobres fulminants du régent Page excédé par tant de toupet... Mais la personnalité de Joseph Page a aussi ses aspects positifs. Passionné d'histoire régionale, il a publié au temps de sa retraite, en 1948, *Paysans d'autrefois* (Imprimerie Léon Sapin, Lausanne).

Etudes et contretemps

En 1934, bien que l'école secondaire ne fût l'apanage que de quelques privilégiés, Michel Jauquier peut éviter de « répéter plusieurs fois la sixième » à l'école primaire... Durant quatre ans, il fréquente les classes littéraires - latin-grec - de l'école secondaire de la Broye. Avec, dans l'esprit, le souhait de pouvoir devenir un jour instituteur... Mais, en 1938, l'Ecole normale d'Hauterive n'accepte plus de nouveaux élèves à cause d'une pléthore d'enseignants. Un jeune instituteur diplômé au chômage, Max Dévaud, a même été un certain temps domestique dans la famille Jauquier. **Michel doit patienter jusqu'à la réouverture de l'Ecole normale, qui n'aura lieu qu'en 1943, non plus à Hauterive, mais à Fribourg.** Que faire en attendant ? Michel travaille à la ferme, secondant sa famille. Ses bras sont bientôt indispensables. Le 1^{er} septembre 1939, le tocsin annonce la mobilisation générale. Son frère est l'un des 430 000 soldats suisses mobilisés. L'exploitation d'un domaine broyard de 40 poses, à cette époque presque sans machines, n'est pas une sinécure. A côté des prairies, ce sont les champs de blé, de tabac, de betteraves, de pommes de terre... Et, lorsqu'il faut en plus aller traire les vaches chez le voisin mobilisé, on ne compte plus les heures de travail quotidien. La journée commence souvent vers quatre heures.

En 1940, Michel a 20 ans. A son tour de partir sous les drapeaux. Ecole de recrues à Lausanne, dans l'infanterie, école de caporal, longues « relèves » de mobilisation, jusqu'à onze mois d'affilée. Et l'armée de l'époque, dont l'inspiration est directement puisée Outre-Rhin, a des exigences insoupçonnables pour la jeunesse d'aujourd'hui. « C'était dur », reconnaît Michel...

A l'Ecole normale ; premières expériences pédagogiques

En 1943, Michel Jauquier peut enfin entrer à l'Ecole normale. Agé de 23 ans, il est le doyen d'une classe où ses camarades ont 15 ou 16 ans... C'est une toute petite école qui s'ouvre à la rue de Morat, dans la villa Diesbach qui portait à l'époque le numéro 237 : 11 élèves de langue française et 7 de langue allemande. Une école dont les premiers pas sont hésitants. En 1993, après 50 ans, ces premiers élèves de 1943 se sont retrouvés dans « leur » Ecole normale comptant alors 434 élèves et 24 classes, dont 16 de langue française. « On a été des cobayes », souriaient en 1993 les anciens revenus pour quelques heures à la rue de Morat...

De 1943 à 1947, Michel, en sa qualité d'aîné, fut l'homme de confiance du directeur, l'abbé Gérard Pfulg. Un rôle pas toujours apprécié par les camarades... Un triste souvenir ? La mort de son voisin de classe Marcel Torche, blessé mortellement en tombant d'un balcon de l'Ecole normale. Michel Jauquier regrette aussi la légèreté du bagage pédagogique acquis au cours de ces quatre années de formation. Aucun stage ! Simplement quelques leçons données sous la direction d'Eugène Coquoz, un instituteur méritant de Fribourg chargé d'enseigner les bases méthodologiques de toutes les branches - sauf la gymnastique - et de tous les degrés de l'école primaire. Pour compenser quelque peu ces lacunes, il était recommandé aux normaliens de se rendre pendant leurs vacances dans l'école de leur village. Michel est accueilli dans la classe du régent de son village de Montbrelloz, Eugène Delley, qui guida ses premiers pas avec fermeté et intelligence.

De Martigny à La Joux

1947. Michel a 27 ans... et son brevet ! Les postes étant encore rares dans le canton de Fribourg, il « s'expatrie » en Valais, au Collège Ste-Marie à Martigny, avec ses deux camarades de classe Louis Rapo et Georges Phillot. Expérience fructueuse dans une classe de 5^{ème} et 6^{ème} années. Mais, au bout d'une année, le chef de service de l'Instruction publique, Firmin Barbey, exige son retour. Près de 60 ans plus tard, Michel ne sait pas encore pourquoi ! Car aucun poste ne l'attendait dans le canton... Après un court remplacement à l'Institut Marini de Montet, il est appelé enfin à La Joux. Il y arrive en octobre 1948 et il y restera jusqu'en 1955. Au lieu de répartir les élèves, garçons et filles, dans deux classes regroupant l'une les 1^{ère}, 2^e et 3^e classes, et l'autre les 4^e, 5^e et 6^e, les garçons sont séparés des filles. Les deux classes du village comptent ainsi tous les degrés de la scolarité. Michel Jauquier hérite en 1948 d'une classe de 63 garçons âgés de 7 à 16 ans. Et le travail est surveillé de près par un inspecteur pointilleux, Gaston Parmentier.

En plus, Michel doit s'occuper du chœur paroissial, qu'il dirige avec la même conscience que celle apportée à faire l'école. Il s'astreint à des cours de direction chorale donnés par le professeur Lattion à Bulle où le conduit sa Lambretta. Il doit effectuer aussi, comme la plupart des régents en poste à la campagne, maints petits travaux qui ne paient pas... Comme si les 300 fr. de salaire mensuel du régent étaient le Pérou ! Michel prend pension au presbytère, chez le curé Emile Bochud. C'est là qu'il rencontre la compagne de sa vie, Marcelle Pasquier, qu'il épousera en 1950.

Les classes à cours multiples : institutions du vieux temps ?

En 2006, des aspects positifs de ces classes « à tous les degrés » sont de nouveau mis en évidence... Un texte de Pierre Champollion, IUFM de Grenoble, cité par Philippe Meirieu dans *Ecole : demandez le programme*, ESF, Le Café pédagogique, 2006 :

Qui parle de classes à plusieurs cours est souvent taxé de nostalgique. Ces classes, nées dans les écoles isolées de la France rurale et montagnarde, n'ont pourtant rien d'archaïque ! Inventées pour répondre aux contraintes conjuguées de l'isolement géographique et du déclin démographique, elles se sont révélées porteuses d'espoir et, donc, d'avenir. Si elles ne constituent pas la panacée pédagogique vantée par certains idéologues, leur valeur pédagogique est aujourd'hui bien reconnue, tant par les praticiens de terrain que par les scientifiques qui l'étudient. Au-delà des résultats scolaires des élèves qui y sont scolarisés, tous soulignent en effet l'impact positif de la différenciation pédagogique qui s'y développe : l'enseignant ne peut s'occuper de tous ses élèves en même temps, l'essor réel de l'autonomie scolaire qui en résulte, l'efficacité pédagogique du tutorat - des grands vers les petits ou des forts vers les faibles - qui l'accompagne et, enfin, la place stimulante de l'enseignant, plutôt chef d'orchestre que soliste, qui n'est plus seulement devant ses élèves, mais à leur côté. Les classes à plusieurs cours constituent bien des outils efficaces qui, utilisés à bon escient, ont vocation à se répandre au-delà de leurs lieux de naissance.

Note. Il est bien évident qu'une classe à cours multiples ne pourrait exister à l'heure actuelle que si l'on revenait à des principes s'inspirant de la simplicité organisationnelle de jadis. Il faut relever que, dans ces classes, tous savaient lire à la fin de la première année. Mais l'horaire imparti à la langue maternelle n'avait pas encore subi de cures d'amaigrissement...

Dix ans dans le district du Lac, à Wallenried

L'abbé Bochud s'en va à Courtepin. Et Michel Jauquier est nommé en 1955 dans le village voisin, à Wallenried. La classe, mixte cette fois, compte tous les degrés et un nombre d'enfants variant entre 40 et 50. Le poste de Wallenried réserve en outre au maître d'école des occupations accessoires qui grignotent tous les loisirs : la tenue de l'harmonium à l'église, la direction du chœur paroissial, le secrétariat communal, la caisse régionale de la Mutualité scolaire. En 1959, le curé Firmin Dafflon, qui n'a pas laissé à Wallenried un souvenir immarcescible, est remplacé par l'abbé Adolphe Maradan, un prêtre natif de l'enclave de Surpierre, comme Michel Jauquier. Un curé fantastique, assure Michel. A l'avant-garde et sachant parler aux jeunes. Et un curé qui connaissait l'amertume qu'engendre le mépris. Retour en arrière. La sœur de l'abbé Maradan, Canisia Broillet-Maradan, est une ancienne institutrice qui a écrit en 1986 des mémoires inédites intitulées *Ma vie trois étoiles, la croix, la joie, la foi*. On y découvre son frère Adolphe qui, tout heureux, s'en allait en 1923 chez l'abbé Nicolas Charrière, le curé-doyen de Surpierre, pour préparer la fête de sa première Messe. Pas de Première Messe pour vous à Surpierre, lui dit le curé-doyen... Le jeune abbé, profondément écœuré, a erré quelques heures dans la campagne. La raison de ce refus ? Les parents Maradan sont pauvres et n'ont pas de compte à la Raiffeisen, dont le caissier est... le doyen Nicolas Charrière. Le Supérieur du séminaire, apprenant l'innommable attitude de son confrère de Surpierre, a organisé une Première Messe solennelle au Grand Séminaire, avec la participation de la famille, de plusieurs paroissiens de Surpierre et du Conseil paroissial. La paroisse de Surpierre - alors très riche grâce à l'étendue de ses forêts - a offert le repas de fête. L'abbé Joseph Bovet, qui avait fondé la maîtrise de Saint-Nicolas le 6 janvier de cette même année 1923, anima cette Première Messe avec son tout jeune chœur d'enfants.

Vingt ans à Granges-Paccot

Un mot de rappel tout d'abord sur *les cours complémentaires*, à l'origine du changement de poste de Michel Jauquier. Ces cours donnés aux jeunes gens de 16 à 19 ans furent créés au 19^e siècle, notamment pour préparer les futures recrues aux examens pédagogiques subis à l'armée. La mise en place des CO, en 1972, les rendra caducs, après bien des avatars. Dans les années 60, les jeunes gens ont été répartis en deux groupes, le premier réservé aux agriculteurs et le second aux non-paysans. Les instituteurs chargés des cours agricoles - au nombre desquels figurait Michel Jauquier - étaient formés lors de stages à Grangeneuve. Les jeunes paysans de Granges-Paccot fréquentaient le cours agricole de Courtepin, dont le responsable était Michel Jauquier. C'est là que Michel fut repéré, puis appelé à Granges-Paccot pour succéder à Fernand Sapin. Les premières années, sa classe de 4^e, 5^e et 6^e années comptait 40 à 50 élèves. Puis, le développement considérable de Granges-Paccot a entraîné la construction d'une école supplémentaire et la nomination de nouveaux maîtres. Les dernières années, la classe de Michel ne comptait plus qu'un degré, une 5^e année.

Pourquoi Michel Jauquier était-il naguère largement connu dans le corps enseignant ? Parce que sa classe de Granges-Paccot était la principale classe d'application de l'Ecole normale cantonale, tout spécialement au temps du professeur de méthodologie Jean Monney qui a pris sa retraite en 1980. C'est à Granges-Paccot que les étudiants de l'Ecole normale, un après-midi par semaine, venaient donner les leçons dont les thèmes avaient été fixés d'entente avec Michel Jauquier. Celui-ci a beaucoup apprécié cette époque d'étroits contacts avec l'Ecole normale.

Michel Jauquier, nommé secrétaire communal à son arrivée à Granges-Paccot, a vécu « dans sa chair » l'expansion de cette commune de la périphérie de Fribourg dont la population a quadruplé en un demi-siècle. Les tâches du secrétaire se sont accrues en conséquence, entraînant souvent de longues veillées. Mais le journal de classe et les corrections restaient prioritaires, remarque Michel. Rendre service étant pour lui une devise chevillée à l'âme, il reprit bientôt la direction du chœur de Wallenried, qu'il n'abandonna qu'en 2002, à 82 ans. Retraité en 1985, il a conservé jusqu'en 2006 le secrétariat de la commission scolaire.

Michel Jauquier se plaît à exprimer bien haut la qualité des rapports humains entretenus avec la population de Granges-Paccot, rapports maintenus malgré le temps de la retraite. Il relève aussi la grande gentillesse à son égard d'une ancienne élève, Isabelle Chassot, devenue conseillère d'Etat directrice de l'Instruction publique, de la culture et des sports.

6. La publication des résultats obtenus à l'Ecole normale

Le classement des étudiants de l'Ecole normale avec leurs notes a été publié de 1859 à 1940, soit durant toute la durée de l'Ecole normale d'Hauterive, dans le *Compte rendu annuel* appelé aussi *Catalogue* ou *Revue de l'année scolaire*. Ce ne fut plus le cas dès l'ouverture de l'Ecole normale à Fribourg en 1943. Cette publication - tout en étant un moyen d'émulation - entraînait désagréments et conflits :

- Jalousies au sein de la classe
- Impressions d'injustices et de partis-pris ressentis par les élèves
- Mépris envers les moins bien classés
- Mépris parfois dans les localités où étaient engagés les nouveaux maîtres

Néanmoins, la publication dans les journaux des mentions obtenues lors des examens donnant droit au brevet d'enseignement primaire dans les diverses écoles normales du canton de Fribourg - *très bien, bien, satisfaisant* - a été maintenue jusque dans les années 60. Publication bien peu encourageante pour certains ! **Un exemple de notes obtenues en fin d'année scolaire, publiées dans le *Catalogue* :**

La classe de 4^e en 1929

QUATRIÈME CLASSE																						
NOMS DES ÉLÈVES	Note moyenne	Instruction relig.	Histoire relig.	orthographe	Littérature	Composition	Lecture et diction	Langue allemande	Psychologie	Pédagogie théor.	Pédagog. pratique	Algèbre	Géométrie	Problèmes	Histoire	Instruct. civique	Dessin	Théorie musicale	Chant	Musique	Gymnastique	
		×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
		2	2	1	2	2	1	2	2	3	3	1	1	1	2	1	3	1	2	2	2	2
1. Delamadeleine, Ch. .	7	7	8	7	8	8	8	6	7	6	7	7	7	6	8	6	8	7	7	6	7	7
2. Blanc, Willy .	6,9	7	8	7	8	6	8	6	6	7	7	7	6	7	8	6	7	7	6	7	7	7
» Pichonnaz, Louis.	6,9	7	7	7	7	7	8	6	7	7	6	7	6	6	8	7	8	7	7	6	6	7
4. Maradan, Louis	6,7	7	8	7	8	7	7	6	6	7	6	7	7	6	8	7	7	6	6	6	6	6
5. Boson, Marcel .	6,6	7	8	7	8	7	8	5	7	7	6	6	6	7	8	7	6	7	6	5	7	7
6. Gremaud, Max.	6,6	7	7	6	7	7	7	5	6	6	6	6	7	6	7	8	7	7	6	7	6	7
7. Clere, Phocas .	6,2	6	7	7	6	6	7	6	6	7	6	6	5	5	6	7	7	6	6	4	8	8
8. Rouiller, Alexis	6,2	7	6	5	7	6	7	4	6	7	6	7	5	6	6	8	6	7	6	6	7	7
9. Chassot, Joseph	6,1	7	7	6	6	6	7	5	7	7	6	6	6	6	6	7	5	7	6	6	6	6
10. Rey, Maurice .	6,1	7	7	6	6	5	7	5	6	7	6	6	4	5	6	6	6	7	7	7	7	6
11. Fragnière, Louis.	6,1	7	7	5	8	8	8	5	6	6	5	5	4	5	6	6	5	7	7	6	5	7
12. Meyer, Gustave	6	7	6	7	6	6	7	4	5	6	5	7	6	6	6	7	6	7	7	6	5	6
13. Dévaud, Maurice .	6	7	6	5	7	5	7	4	6	7	5	7	7	6	6	7	6	7	6	5	7	7
14. Dafflon, Firmin	6	7	7	6	7	7	7	4	6	6	5	6	6	6	7	7	6	6	5	5	6	6
15. Jorand, Louis .	5,8	7	6	5	6	5	7	4	5	6	5	5	4	4	7	7	7	6	6	5	5	8

7. Soumission de l'instituteur au curé

1949 : un prêtre quitte la paroisse fribourgeoise dont il a été le curé durant plus de 20 ans. L'instituteur a composé un chœur parlé pour les enfants à l'occasion de la cérémonie d'adieux.

Ce texte est reproduit ici pour montrer la première place occupée par la religion et le clergé dans le canton de Fribourg jusque dans les années 1950-1960.

Note : ce curé a été exigeant, sévère, froid, voire intraitable... Des jeunes gens avaient même écrit à l'évêché pour demander son départ. L'instituteur lui a été soumis durant 24 ans. Une soumission apprise à Hauterive - avant les années 1920 par l'instituteur auteur du compliment - soumission qui exsude dans ce chœur parlé !

Un enfant : Nous sommes venus pour vous dire adieu et pour vous dire merci.

Tous : Adieu et merci !

Un : Nous sommes venus vous dire combien votre départ nous attriste, combien nous sommes affligés, combien nos cœurs saignent, combien toute la paroisse souffre en son cœur.

Tous : Toute la paroisse souffre en son cœur.

Un : Oui, Monsieur le curé. Puisque l'heure de nous quitter a sonné, il faut que nos adieux soient soulignés par un merci ému, sincère et collectif.

Tous : Un merci qui jaillit du fond de nos cœurs en détresse.

Un : Nous, les enfants, avons été vos privilégiés. Nous étions avec vous tous les jeudis, tous les dimanches ; nous vous entourions et nous écoutions vos si bonnes leçons de catéchisme, où vous mettiez tout votre bon cœur de prêtre pour former le nôtre à la piété, au respect et à l'amour de notre sainte religion. Merci, Monsieur le curé, pour l'instruction religieuse et la bonne formation que vous nous avez données.

Tous : Merci pour l'instruction et l'éducation.

Un : Merci pour les excellentes vertus morales que vous nous avez inculquées par vos exemples et vos conseils : ordre, discipline, régularité, travail, économie, respect du bien d'autrui.

Tous : Ordre, travail, discipline, obéissance.

Un : Après les enfants, ce sont les parents, les pères et mères de famille qui vous témoignent leur gratitude pour l'excellente formation que vous avez donnée à leurs enfants.

Tous : Les parents vous disent : merci Monsieur le curé.

Un : Ce sont les jeunes gens et les jeunes filles qui vous disent leur reconnaissance. La plupart d'entre eux ont reçu de vos mains sacerdotales l'eau baptismale, le geste auguste de l'absolution, le pain eucharistique. Oh ! le jour de la première communion, quel souvenir radieux ne laisse-t-il pas dans le cœur de chacun ?

Tous : Le souvenir de notre première communion remplit notre existence et il adoucira l'heure de la mort.

Un : Enfin, ce sont tous vos paroissiens qui vous disent : Monsieur le curé, soyez remercié pour votre long et fructueux ministère dans notre paroisse durant un quart de siècle. Votre œuvre fut considérable, elle ne périra pas, elle portera d'heureux fruits. Nous pensons à toutes ces manifestations religieuses, premières messes, confirmations, missions, retraites, Quarante-Heures, à ces fêtes religieuses publiques et solennelles où, sous l'égide et l'inspiration de son dévoué pasteur...

Tous : ... toute la paroisse chantait, priait, louait la bonté de Dieu.

Un : Nous pensons à tous les malades que vous avez visités et que vous avez assistés. Vous vous êtes penchés sur les mourants pour recevoir l'ultime aveu de leurs fautes. Vous leur avez pardonné au nom de Jésus-Christ et après leur avoir procuré la suprême consolation d'une bonne mort, vous avez offert pour eux le Saint Sacrifice de la messe ; vous les avez accompagnés à leur dernière demeure et vous avez encore prié pour le repos de leur âme.

Tous : Libera me Domine, De profundis, Requiescant in pace.

Un : En un mot, toute la paroisse, les écoles, les autorités, les sociétés locales, les institutions d'épargne et de prévoyance, les parents, les enfants, les vieillards, les infirmes, les déshérités ont bénéficié de votre paternelle sollicitude, de votre judicieuse clairvoyance et de votre zèle apostolique. Vous avez été un prêtre selon le cœur de Dieu.

Tous : Un prêtre selon le cœur de Dieu.

Un : Soyez-en encore une fois remercié et félicité. La dette que notre paroisse a contracté envers vous, Monsieur le curé, n'est pas de celles dont le cœur humain peut s'acquitter. Daignez tout de même agréer les faibles témoignages de notre reconnaissance.

Tous : Nous sentons toute leur insuffisance.

Un : C'est pourquoi nous prions la divine Providence de vous rendre au centuple, dans le temps et dans l'éternité, le prix inestimable de votre si long et si complet dévouement. Que Dieu rétablisse votre santé altérée par tant de travaux, tant de peines et tant de sacrifices.

Tous : Tant de peines et tant de sacrifices.

Un : Que le Seigneur vous accorde le calme, le bonheur, dans la paisible retraite où la Providence a guidé vos pas. Ce n'est donc pas un éternel adieu que nous vous adressons, Monsieur le curé, mais le plus chaleureux et le plus cordial au revoir, car vous serez toujours le bienvenu parmi vos chers paroissiens reconnaissants.

8. Les Ecoles normales de jeunes filles et leur suppression

1848 est l'année où fut créée une section pédagogique masculine dirigée par Alexandre Daguët à l'Ecole cantonale (qui remplaça le Collège St-Michel de 1848 à 1856). C'est une erreur de fixer la création d'une Ecole normale à Hauterive en 1859. Il ne faut pas oublier la réalisation du régime radical...

En 1849, la ville de Fribourg a ajouté une section pédagogique féminine à son école secondaire. Ce n'est qu'en 1972 que la Commune de Fribourg a obtenu la cantonalisation de cette voie de formation.

Des Ecoles normales privées destinées aux jeunes filles se sont ouvertes dans le canton sous la responsabilité de religieuses :

les Sœurs de Saint Vincent de Paul, à Fribourg (La Providence) en 1862 ;

les Sœurs Ursulines, à Fribourg (pensionnat Ste-Agnès), en 1876 ;

les Sœurs de Menzingen, à Bulle (Institut Sainte-Croix), en 1899 ;

les Sœurs d'Ingenbohl, à Estavayer-le-Lac (Institut du Sacré-Cœur), en 1905.

En réalité, l'Ecole normale des jeunes filles d'Estavayer-le-Lac avait été ouverte provisoirement au château de La Corbière, près d'Estavayer, le 5 décembre 1902, en attendant l'inauguration des nouveaux bâtiments du Sacré-Cœur, le 6 octobre 1905.

1975 : en automne 1975, l'Ecole normale des jeunes gens de la rue de Morat ouverte en 1943 accueille des jeunes filles pour la première fois. L'EN des filles de la ville de Fribourg (Gambach) n'a plus de première année et va se fermer lorsque les dernières élèves auront terminé leurs études.

1975 L'École normale de la Providence ferme ses portes.

1983 Fin de l'EN du Sacré-Cœur à Estavayer. Les étudiantes d'Estavayer rejoignent l'EN de Ste-Agnès.

1986 Les dernières élèves de l'Ecole normale de Ste-Croix à Bulle terminent leurs études de 4e et 5e années à l'ENC de la rue de Morat.

1987 Fermeture de l'EN de Ste-Agnès

Les institutrices ne sont dorénavant formées qu'à l'Ecole normale de la rue de Morat.

1988 Restructuration des Ecoles normales de la rue de Morat en ENC I et ENC II. L'ENC II forme les maîtresses d'économie familiale, les maîtresses d'écoles enfantines, les aides familiales. L'ENC I forme le corps enseignant masculin et féminin des écoles primaires.